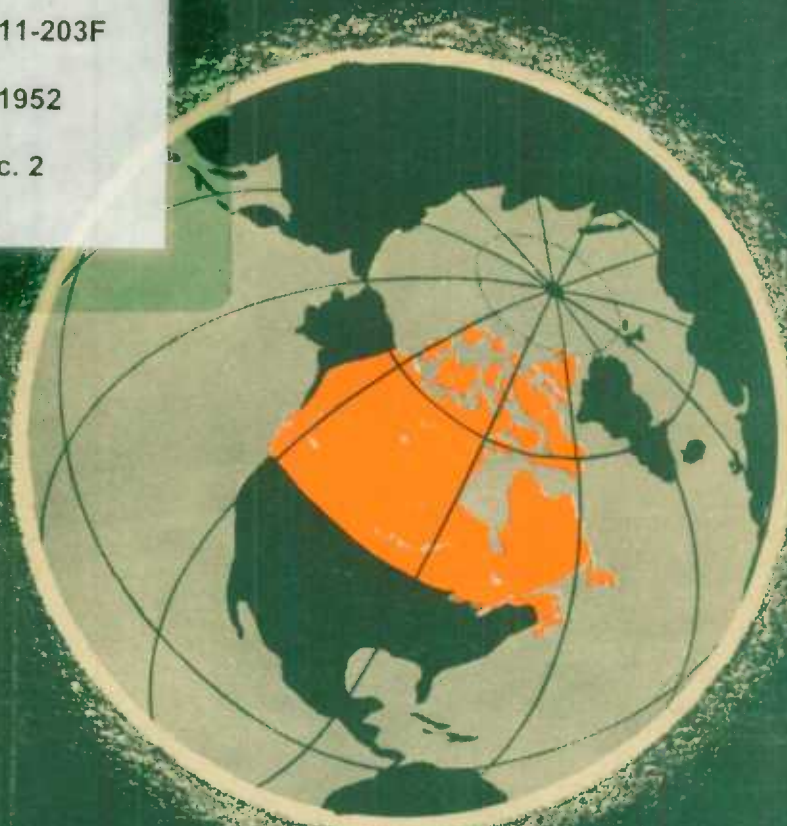


11-203F

1952

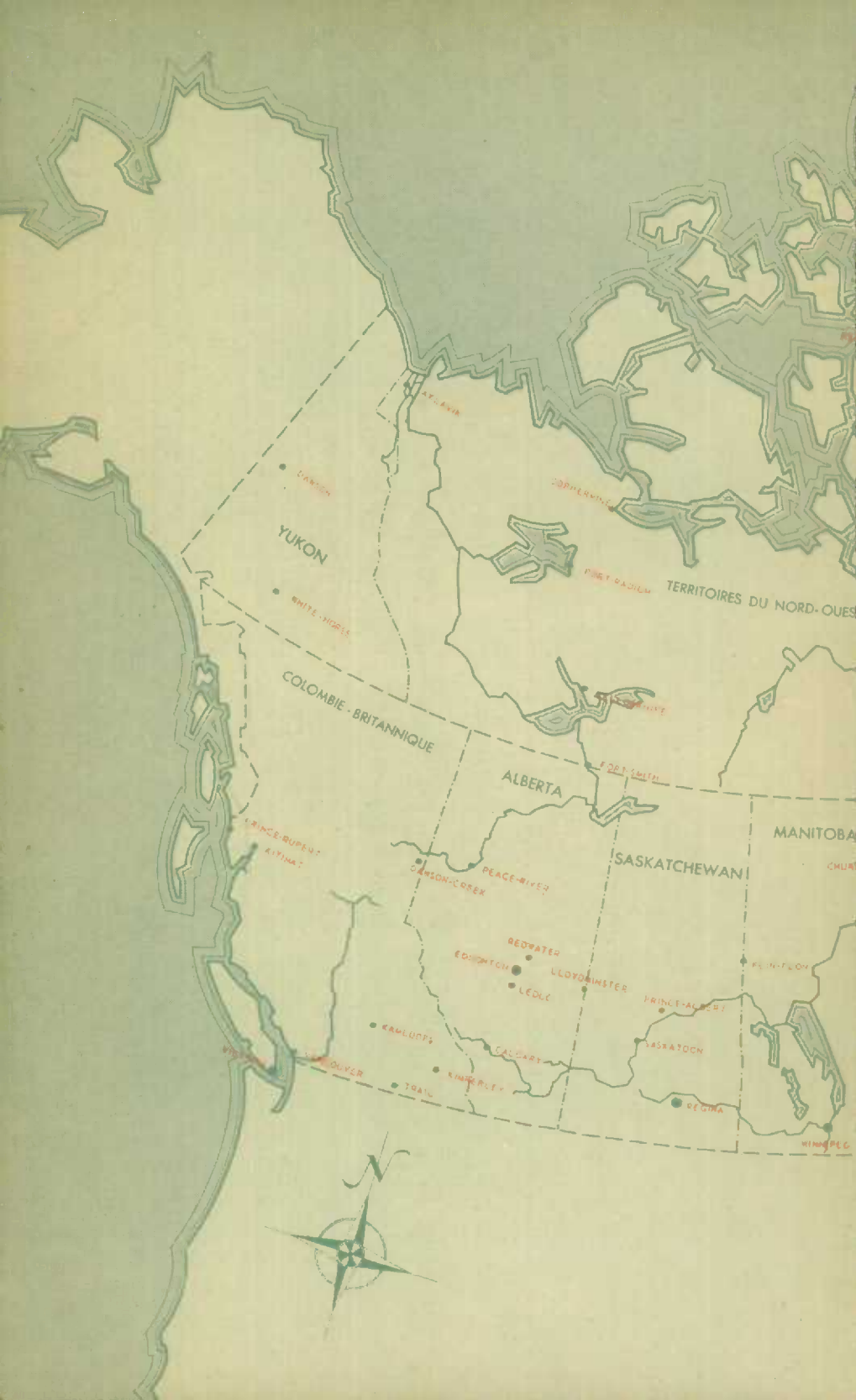
c. 2



CANADA

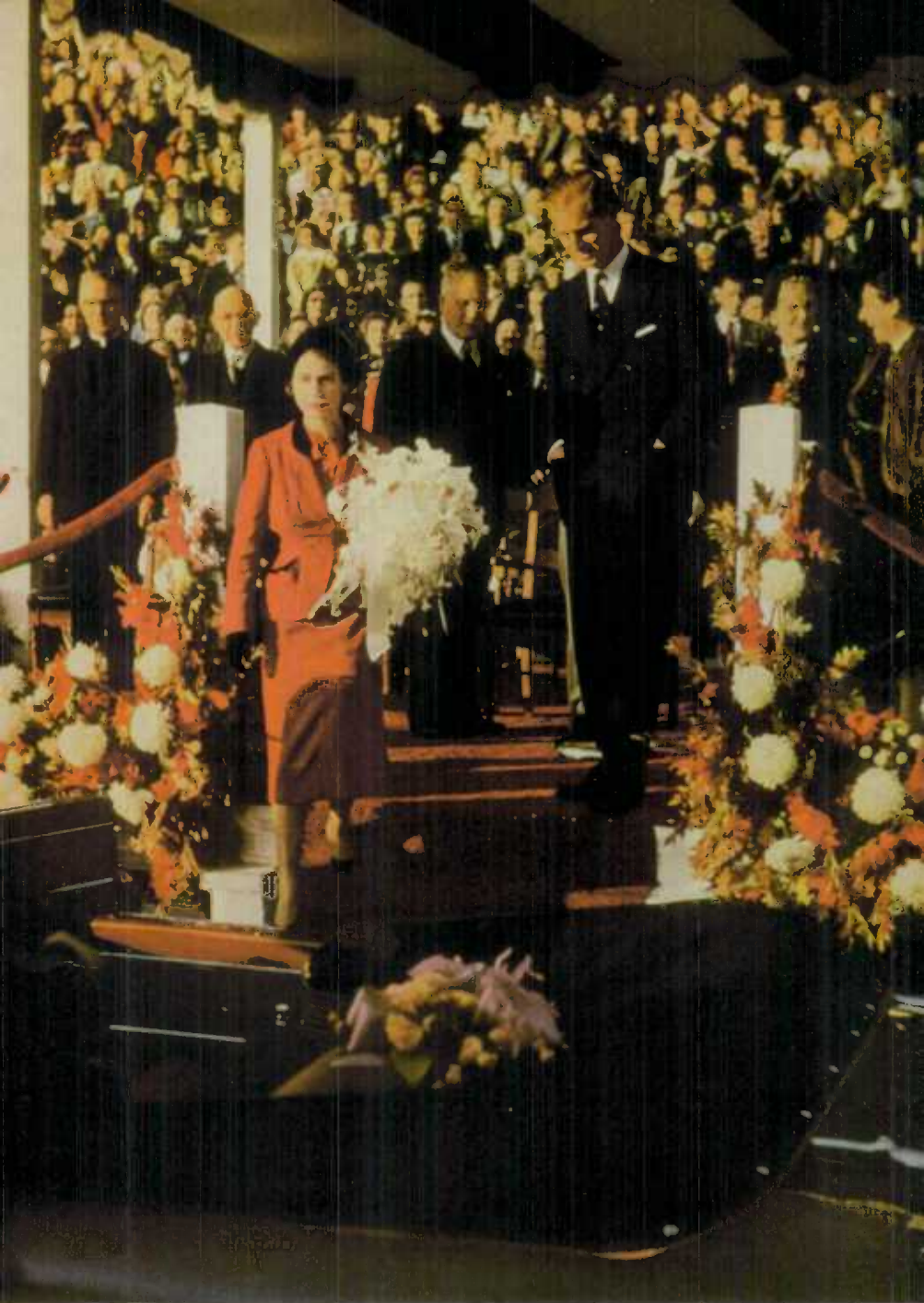
1952

ÉDITION
FRANÇAISE



CANADA





Leurs Altesses Royales, la princesse Élisabeth et le duc d'Édimbourg, lors du voyage qu'elles firent au Canada du 8 octobre au 12 novembre 1951.



CANADA 1952

REVUE OFFICIELLE DE LA SITUATION
ACTUELLE ET DES PROGRÈS RÉCENTS

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

JAN 4 2001

LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

PUBLIÉ D'ORDRE DU
TRÈS HONORABLE C. D. HOWE
MINISTRE DU COMMERCE

PAR LE
BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
MINISTÈRE DU COMMERCE
OTTAWA

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1952

B.F.S. 4-1400P



LE CANADA PLEURE LA PERTE
DE SA MAJESTÉ BIEN-AIMÉE LE ROI GEORGE VI,
QUI, PAR SON COURAGE ET SON SENS DU DEVOIR,
SA FOI ET SA CONSTANCE, S'ÉTAIT CONQUIS
L'AFFECTION DE TOUS SES SUJETS
ET L'ADMIRATION UNIVERSELLE.

Avant-propos

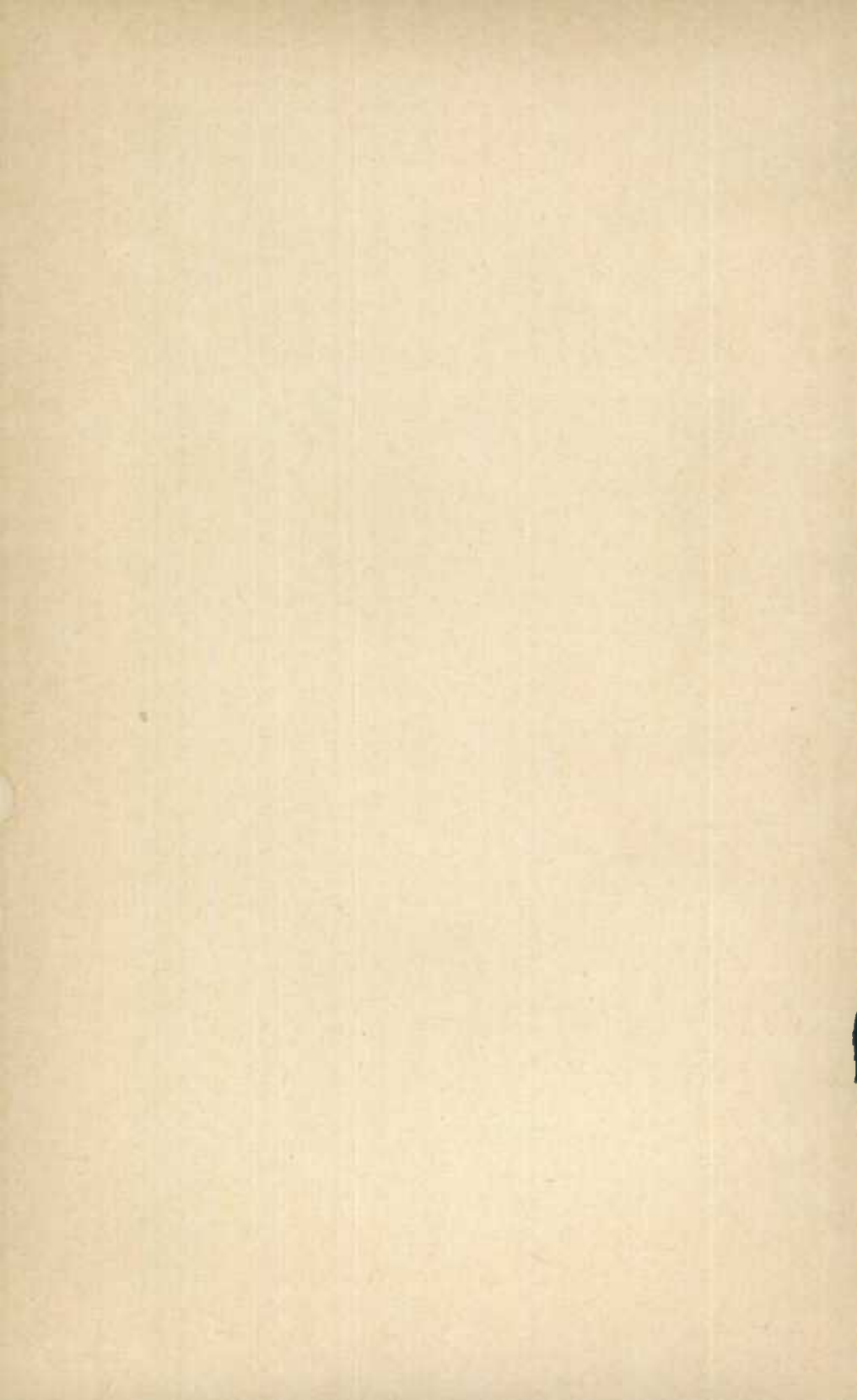
LA série des revues intitulées *Canada* a été inaugurée en 1930 pour servir de complément à l'*Annuaire du Canada*. Sous une forme attrayante et à un prix accessible à tous, *Canada* offre aux instituteurs et aux élèves des écoles canadiennes de même qu'à la population en général un exposé succinct de l'actualité économique. L'*Annuaire*, étant essentiellement un ouvrage de consultation détaillé, n'est pas appelé à répondre au besoin d'une publication populaire de cette nature.

L'économie nationale a pris de l'ampleur dans tous les domaines au cours des vingt dernières années. Comme une grande partie du présent ouvrage est consacrée aux illustrations, la tâche du rédacteur, qui est de donner, dans une publication de ce format et à un prix aussi modique, une présentation bien équilibrée, devient plus difficile d'année en année. Des milliers d'exemplaires sont distribués chaque année à l'étranger par l'entremise de nos services diplomatiques et de nos commissaires du commerce. Il importe donc, pour cette seule raison, que l'économie canadienne y soit expliquée assez complètement.

Le ministre du Commerce,

A handwritten signature in black ink, reading "C. D. Howe". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end.

OTTAWA, le 1^{er} février 1952.



Préface

Lé présent ouvrage a été préparé et rédigé par la Division de l'Annuaire du Bureau fédéral de la statistique d'après des renseignements obtenus des diverses divisions du Bureau et des ministères et services du gouvernement fédéral. Dans certains domaines particuliers, d'autres services ont gracieusement fourni la documentation.

Conçue de façon à donner un tableau équilibré de l'édifice économique et social du Canada, la revue met en lumière d'année en année les aspects qui revêtent le plus d'importance, l'espace ne permettant pas de les étudier tous de façon suffisamment détaillée. La matière des chapitres a été portée à jour jusqu'au moment de l'impression. Les principaux articles spéciaux de la présente édition s'intitulent: "Le Canada à l'âge chimique" et "Le programme de défense du Canada". Le premier a été préparé à la Division des produits chimiques et des explosifs, ministère de la Production de défense, par C. J. S. Warrington, et le second, par le ministère de la Défense nationale, en collaboration avec le ministère de la Production de défense.

Le statisticien du Dominion,

H. Marshall

Remerciements

Les gravures en couleurs ont été fournies gracieusement par l'Office canadien du tourisme, l'Office national du film, la Commission du district fédéral et la Galerie nationale.

Des remerciements sont aussi offerts aux personnes et aux organismes qui ont prêté leur concours en fournissant les photographies qui ornent le présent ouvrage:

Banque du Dominion	<i>London Free Press</i>
Banque de Montréal	Malak, Ottawa
Banque de la Nouvelle-Écosse	Ministère des Affaires économiques de l'Alberta
<i>Bus and Truck Transport</i>	Ministère de l'Agriculture de l'Ontario
Canadair Limited	Ministère de la Défense nationale
<i>Canadian Business</i>	Ministère des Pêcheries
Canadian Industries Limited	Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Canadian Johns Manville Co. Limited	Ministère des Terres et Forêts de l'Ontario
Canadian Metal Mining Association	<i>Montreal Gazette</i>
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada	Montreal Locomotive Works, Limited
Les Commissaires du port de Toronto	Newton, Ottawa
Commission hydro-électrique de l'Ontario	Northern Electric Company Limited
Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien	Nott and Merrill, Toronto
Conseil national de recherches	Office national du film
<i>The Country Guide</i>	Office des renseignements de la Nouvelle-Écosse
<i>Engineering and Contract Record</i>	Office du tourisme de la Colombie-Britannique
James Fisher Company, Limited	Office du tourisme et de la publicité du Manitoba
La Foire internationale du commerce du Canada	<i>Ottawa Journal</i>
<i>Globe and Mail</i> , Toronto	Photographic Survey Corporation
<i>Halifax Chronicle-Herald</i>	Polymer Corporation
Herbert W. Holmes, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social	Les Rimes, <i>Western Miner</i>
Hudson's Bay Company	Service du commerce extérieur, ministère du Commerce
George Hunter, Ottawa	Shawinigan Water and Power Company
Imperial Oil Limited	Société canadienne de la Croix-rouge
<i>Imperial Oilways</i>	Société Radio-Canada
International Business Machines Co. Limited	<i>Western Business and Industry</i>
Lignes aériennes Trans-Canada	
T. V. Little, Ottawa	

Signes conventionnels

Les signes conventionnels employés dans les tableaux de la présente publication s'interprètent ainsi:

.. Chiffres non disponibles	— Néant ou zéro
... Chiffres qui ne conviennent ou ne s'appliquent pas	-- Montant ou quantité trop faible
	▷ Chiffres provisoires

Table des matières

	PAGE
SITUATION ÉCONOMIQUE À LA FIN DE 1951.....	9
LE CANADA À L'ÂGE CHIMIQUE (ARTICLE SPÉCIAL).....	19
LE PROGRAMME DE DÉFENSE DU CANADA (ARTICLE SPÉCIAL).....	31
LE PAYS.....	45
LES HABITANTS.....	55
LE GOUVERNEMENT.....	73
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE—AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS.....	81
ÉDUCATION—RECHERCHES SCIENTIFIQUES.....	99
RELATIONS SOCIALES ET CULTURELLES.....	113
REVENU NATIONAL—RELEVÉ DE LA PRODUCTION.....	127
PRODUCTION PRIMAIRE—	
Agriculture.....	137
Forêts.....	165
Mines et minéraux.....	173
Énergie hydraulique.....	181
Pêcheries.....	189
Fourrures.....	197
PRODUCTION SECONDAIRE—	
Manufactures.....	203
Construction.....	217
TRAVAIL.....	225
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.....	230
COMMERCE INTÉRIEUR.....	259
COMMERCE EXTÉRIEUR.....	271
FINANCES.....	289
INDEX.....	309

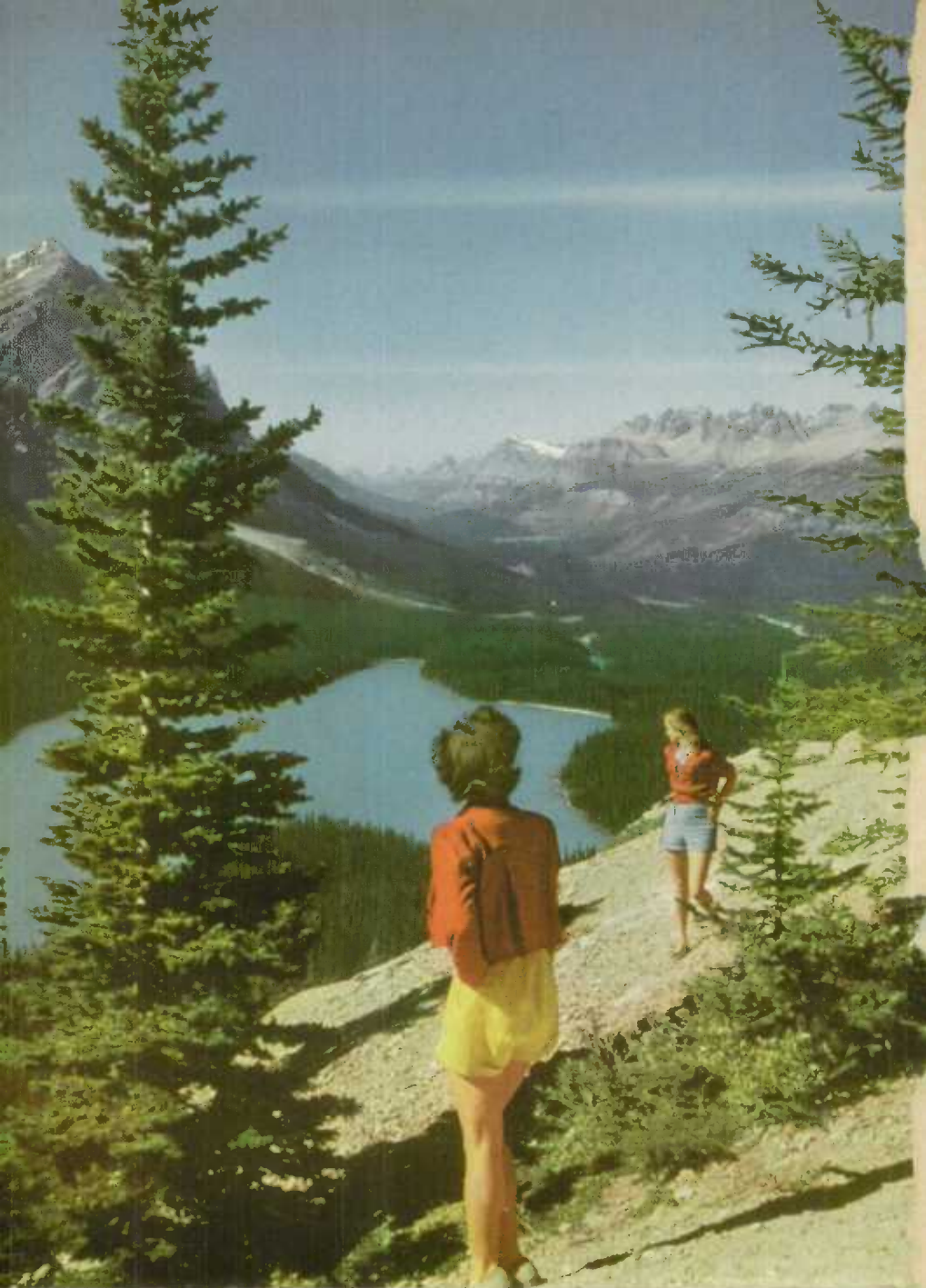
PARC DE LA GATINEAU (P.Q.)

Dans les montagnes de la Gatineau, à quelques milles au nord-ouest d'Ottawa, a été conservée dans toute sa beauté naturelle une région boisée qui sert de parc et de retraite pour la faune. Cette région est vastement fréquentée en toutes saisons.

PARC NATIONAL DES HAUTES-
TERRES DU CAP-BRETON (N.-É.)

Le Cap-Breton est vraiment une île magnifique. Il offre une multitude de panoramas splendides de mer, de lacs, de vallées et de hauteurs.





Le lac Peyto, l'un des joyaux du
parc national de Banff (Alberta).

La situation économique à la fin de 1951

La situation économique à la fin de 1951 était favorable à presque tous les égards. L'emploi, le revenu et la production, à peu d'exceptions près, étaient élevés. Vers la fin de l'année, des fermetures partielles de nature diverse sont intervenues dans des industries comme les textiles, les automobiles et autres biens durables de consommation. Si presque toute la main-d'œuvre était active (moins de 2 p. 100 des travailleurs chômaient et cherchaient du travail à l'époque du relevé de novembre 1951), certaines localités souffraient de chômage dont les victimes, pour se tirer d'affaire, devaient posséder une mobilité peu commune. Dans l'ensemble de l'économie, où l'état des approvisionnements était déjà critique, ces rajustements internes étaient commandés par la situation nouvelle où la production défensive devait jouer un grand rôle.

Malgré les difficultés inévitables d'une période d'adaptation, l'année 1951 a vu une expansion continue de la production. Les moyens de production du pays ont pu répondre aux besoins croissants de la défense, à l'expansion continue des placements en installations et équipement durables et aux progrès impressionnants accomplis dans le domaine du pétrole, du minerai de fer et de l'énergie électrique.

La production nationale brute de biens et services atteint plus de 21,200 millions de dollars, soit environ \$1,500 pour chacun des quelque 14 millions de Canadiens. En outre, les importations de biens et services atteignent approximativement 5,600 millions, portant l'approvisionnement global disponible au chiffre de 26,800 millions. Sur ce total, la dépense personnelle absorbe 48.6 p. 100, la dépense gouvernementale 11.6 p. 100, les placements 20.9 p. 100 (dont un fort montant affecté au stockage) et les exportations 18.8 p. 100. La part des consommateurs et des exportations le cède légèrement à 1950, tandis que celle du gouvernement et des placements est la même ou l'emporte, compte tenu des changements de prix.

En dépit de la forte augmentation des importations, les réserves d'or et de dollars américains sont restées élevées. Cela tient principalement à l'affluence plus grande des capitaux étrangers par suite de la confiance du portefeuille étranger en la fermeté et l'expansion continues de l'économie canadienne. Le dollar canadien a été débloqué en septembre 1950 et le reste de la réglementation monétaire est disparu en décembre 1951.

Le bâtiment a sensiblement ralenti les derniers mois de l'année. En plus des montants hypothécaires déjà réduits, les frais de main-d'œuvre et de matériaux les premiers mois étaient de 17 p. 100 en avance sur les mêmes mois de 1950. Par contre, la construction d'ouvrages de génie et de charpentes a continué d'avancer. La masse des placements publics et privés affectés en 1951 aux habitations et aux édifices ainsi qu'à la machinerie et à l'équipement promettait de dépasser 4,700 millions. En outre, on a fort ajouté aux stocks.

Dans les débuts de l'année, la production et la vente de biens durables de consommation, dont les automobiles, occupaient un niveau sans précédent. Après le budget fédéral du 10 avril 1951, qui a aggravé les impôts et restreint les facilités de crédit, l'achat de ces articles a rapidement fléchi. Cela s'est traduit dans les indices officiels de la production industrielle et des ventes de détail par une réduction du taux d'augmentation des totaux généraux. Néanmoins, l'indice de la production industrielle et celui de la valeur des ventes de détail étaient estimés à 7 et 11 p. 100 de plus qu'en 1950; si l'on tient compte de l'avance des prix, cependant, le volume des ventes a un peu diminué. La production agricole devait l'emporter de 15 p. 100 sur 1950. La récolte sans précédent de blé a souffert de la température inélémente et une forte partie, à cause de la tardivité de la moisson et de l'acheminement, a dû passer l'hiver aux champs pour être livrée au printemps de 1952. Le revenu monétaire des fermes provenant de la vente de tous les produits agricoles en 1951 dépasse de 26.8 p. 100 celui de 1950. Le revenu mensuel de la main-d'œuvre a continué de grossir plus rapidement que la production et les ventes de détail; les neuf premiers mois de 1951, il s'établit en moyenne à 17.2 p. 100 au-dessus des mêmes mois de 1950. L'indice du coût de la vie touchait 191 en décembre 1951, soit 11.7 p. 100 de plus qu'en décembre 1950.

Production et emploi.—Les dix premiers mois de 1951, l'indice de la production industrielle est en moyenne de 9 p. 100 en avance sur la période comparable de 1950. De janvier à mai, le gain se faisait au taux de 14 p. 100 environ mais, par suite de la consommation moins forte et de la pénurie de certaines matières, l'augmentation de la période de juin-octobre n'a été que de 4 p. 100. Malgré ce ralentissement, la production manufacturière en 1951 devrait éгалer ou dépasser le niveau sans précédent de temps de guerre atteint en 1944. L'indice de la production minière, principalement à cause de la forte augmentation du nickel et du pétrole brut, a culminé de nouveau les dix premiers mois de 1951 pour l'emporter de 14 p. 100 sur la même période de 1950. D'après les chiffres provisoires, le volume total de la production agricole en 1951, par suite surtout du rendement très élevé des grandes cultures, dépassera de beaucoup celui de 1950 et avoisinera le record de 1942.

Les progrès remarquables de l'exploitation des champs de pétrole sont une indication du rythme accéléré auquel se fait depuis quelque temps la mise en valeur des ressources canadiennes. Les neuf premiers mois de 1951, on a expédié plus de 35 millions de barils, soit 73 p. 100 de plus qu'en la période correspondante de 1950. L'achèvement du pipe-line reliant Edmonton (Alb.) à Superior (Wis.) sur la fin de 1950 et l'installation de nouvelles raffineries ont facilité cette expansion. Au cours des neuf mois, 38 p. 100 du pétrole traité aux raffineries canadiennes venait des puits domestiques, contre 25 p. 100 durant la même période de 1950 et 22 p. 100 en 1949.

Les besoins accrus de la défense en 1951 ont contribué à la montée des métaux principaux. La production de nickel les dix premiers mois a augmenté de 13 p. 100 et celle de cuivre, de plus de 3 p. 100; les expéditions de minerai de fer se sont accrues de 29 p. 100 grâce à l'exploitation vigoureuse des propriétés déjà actives. La production de plomb, par contre, a reculé de 7 p. 100 environ.

De janvier à octobre, le volume de la production manufacturière a augmenté de 8 p. 100 sur les mêmes mois de 1950, gain qui tient pour la plus grande partie à une expansion de 13 p. 100 de la production de biens durables, celle de denrées non durables n'étant en avance que de 5 p. 100. La production, au cours des derniers mois de l'année, de biens durables de consommation

Grâce au programme de recherches du gouvernement fédéral, le jour s'en vient où l'énergie atomique sera un bienfait pour l'humanité. Le premier appareil de traitement à l'aide du cobalt 60, qu'examine le très hon. C. D. Howe, ministre du Commerce et ministre de la Production de défense, est officiellement entré en service à l'hôpital Victoria de London (Ont.), en novembre 1951. C'est l'arme la plus puissante encore lancée dans la lutte contre le cancer.



comme les automobiles et les réfrigérateurs et machines à laver électriques a été fort en baisse sur les premiers mois. On estime, cependant, que la production de véhicules automobiles durant toute l'année dépassera le record établi en 1950.

Les industries sur lesquelles s'appuie la défense, comme le fer et l'acier, les chantiers maritimes, l'avionnerie, les métaux non ferreux, les produits pétroliers et les produits chimiques, se sont faites constamment plus actives. L'indice moyen des produits du fer et de l'acier, les dix premiers mois, s'est établi à 13 p. 100 au-dessus du chiffre de la même période de 1950. Les aciéries ont fourni une production record de 2,864,000 tonnes de lingots d'acier, soit près de 5 p. 100 de plus que durant les mois correspondants de 1950. Les grands besoins domestiques d'acier, particulièrement pour les gros ouvrages et le programme de plus en plus vorace de la défense, ont provoqué un vif recul des exportations de formes de fer et d'acier primaires, tandis que les importations des dix premiers mois ont fait un bond de 56 p. 100 par rapport aux dix mois de 1950. Le tonnage disponible pour la consommation domestique a donc, au cours des dix mois, augmenté de 868,000 tonnes ou de 28 p. 100.

L'avance remarquable de l'industrie des produits pétroliers tient à l'accroissement des besoins domestiques et à l'expansion des installations de raffinage. La production nette de produits marchands, les neuf premiers mois de 1951, l'a emporté de plus de 17 p. 100 sur les neuf mois de 1950. L'industrie du caoutchouc a été sensiblement plus active à cause du marché plus étendu des pneus et chambres à air; la consommation de caoutchouc naturel et synthétique a augmenté de plus de 8 p. 100. Un gain particulièrement important a été celui de la production de l'industrie de la pulpe et du papier. Les dix premiers mois de 1951, la production de pâte l'a emporté de 11 p. 100 et celle de papier-journal de 5 p. 100 sur les dix mois de 1950. Les exportations de pâte ont réalisé une avance marquée qui a eu une importante répercussion sur la production de cette denrée.

La production des industries des textiles et du vêtement n'a augmenté que modérément au cours de la période visée. Si le gain sur 1950 était appréciable les premiers mois, la courbe générale a été semblable à celle des biens durables de consommation et un certain ralentissement s'est produit durant les derniers mois. Les produits du tabac durant les dix premiers mois ont reculé de

6 p. 100 environ par suite d'un concours de facteurs, dont les forts stocks de produits finis accumulés avant l'exposé budgétaire et la grève qui a paralysé les établissements d'une grande société en août et septembre.

Un fait remarquable de 1951 est l'avance de la production d'énergie électrique à cause des besoins accrus et de la mise en service de nouveaux groupes générateurs. L'indice de la production des dix mois l'emporte de plus de 13 p. 100 sur les dix mois de 1950.

Les perspectives immédiates de la production industrielle sont brillantes. La capacité de production, que doivent accroître les très fortes immobilisations des derniers temps, ne se traduit pas encore pleinement dans la statistique de la production. De gigantesques programmes d'expansion et de mise en valeur sont déjà bien en route dans le domaine du minerai de fer, de l'aluminium et d'autres métaux, du pétrole, de l'acier, des produits chimiques et de l'énergie électrique.

Au chapitre de l'agriculture, l'estimation de novembre a fixé la récolte de blé de 1951 à 562 millions de boisseaux, soit 100 millions de plus qu'en 1950. Il faut cependant se rappeler qu'une partie importante de la récolte est encore aux champs; les prévisions ne se réaliseront que si on peut moissonner le reste du blé sans qu'il ait subi d'avaries durant l'hiver et au printemps. Malgré les mauvais effets de l'humidité excessive, la proportion de blé panifiable promet d'être beaucoup plus élevée qu'en 1950. On prévoit de nouveaux records pour les grains mélangés et la fève soya et des récoltes presque sans précédent pour l'orge, le foin et trèfle, la luzerne et la betterave sucrière.

La courbe de l'emploi en 1951 a évolué parallèlement à celle de la production industrielle. L'indice de neuf industries principales au cours des dix mois a monté en moyenne de 8 p. 100, mais l'augmentation proportionnelle des derniers mois a ralenti. Chaque mois, cependant, a accusé un gain qui a été considérable dans les industries paramilitaires, comme les chantiers maritimes et l'avionnerie. Le 1^{er} octobre, l'indice général dépassait de 5 p. 100 le chiffre de 1950. Le nombre des personnes sans emploi mais à la recherche de travail (d'après le relevé de la main-d'œuvre tenu en novembre) ne s'élevait pas à 2 p. 100 de toute la main-d'œuvre civile. Le gain horaire moyen dans l'industrie manufacturière a de nouveau culminé à près de \$1.22 au début d'octobre, soit un gain de près de 16 p. 100 sur octobre 1950.

Placements publics et privés, 1951. — Il semble que les immobilisations en 1951 ont sensiblement dépassé le chiffre de 1950. Le total estimatif des placements effectués en 1951 s'établit à plus de 4,700 millions, soit 24 p. 100 de plus qu'en 1950. La moitié environ de l'augmentation tient aux prix unitaires plus forts par suite de la hausse des matériaux de construction et des salaires; cependant, le gain réel n'en reste pas moins frappant si l'on songe aux chiffres déjà élevés des années précédentes. Les placements ont augmenté malgré les mesures officielles visant à gêner l'utilisation des ressources pour des fins non indispensables.

Les placements ont été très forts dans des industries clef comme les mines, l'exploitation forestière, les chemins de fer, la sidérurgie, les pétroles, les appareils électriques et les produits chimiques. Les placements dans le commerce et les services, d'autre part, se sont maintenus au niveau de 1950. L'habitation a fort souffert des prix croissants et des mesures législatives visant à élever le premier versement et à hausser les taux d'intérêt hypothécaire.

De nouveaux règlements concernant les conditions du financement hypothécaire des nouvelles habitations sont entrés en vigueur vers la fin de l'année.

Des faits marquants se sont produits en 1951 qui vont se répercuter sur les placements futurs au Canada. On a annoncé que le pays commencerait la canalisation du Saint-Laurent et que le gouvernement américain avait pris des dispositions en vue d'aménager un réseau de stations radar dans le Nord du pays; ce sont là deux initiatives particulièrement importantes.

Les additions nettes aux stocks, genre de placements qui ne figurent pas dans les immobilisations déjà citées, ont été très fortes en 1951 et il semble que l'augmentation de 800 millions enregistrée en 1950 serait doublée en 1951. L'augmentation ne représente pas toute une réelle utilisation des ressources, car la hausse des prix a provoqué une inflation relative des valeurs comptables de fin d'année sur lesquelles se fonde le changement net. Néanmoins, d'après un certain nombre de facteurs, le volume réel des placements de stockage a été très gros. Une réglementation plus rigoureuse du crédit a entraîné une certaine accumulation de stocks de biens durables et les industries paramilitaires ont continué de grossir leurs stocks de matières premières et de marchandises en cours de fabrication pour le compte du gouvernement.

Dans l'ensemble, plus que jamais depuis quelques années, semble-t-il, les ressources ont servi à l'acquisition de biens de placement et au stockage.

Commerce extérieur.—La valeur et le volume des exportations et des importations ont bondi en 1951. L'augmentation des importations, cependant, éclipse de beaucoup celle des exportations; pour la première fois depuis la guerre, le commerce des marchandises se solde par un important déficit. La valeur totale des exportations de marchandises à la fin des onze premiers mois

Une nouvelle usine de lessivage de la pâte, installée près de Prince-Rupert (C.-B.), a été officiellement inaugurée en juin 1951. L'usine peut fournir annuellement quelque 70,000 tonnes de pâte, soit assez de matières premières pour fabriquer 200 millions de livres de filés et fibres d'acétate.



de 1951 l'emportait de 25 p. 100 sur les onze mois de 1950. Comme le volume dépassait d'environ 10 p. 100 celui de 1950, le reste du gain en valeur tient à la hausse des prix. La valeur des importations des onze mois dépassait de 30 p. 100 environ le chiffre comparable de 1950 et le volume en était de 14 p. 100 environ plus gros. Ainsi, si les exportations ont mis les ressources du pays plus à contribution que l'année précédente, le supplément que les importations ont apporté à la production canadienne a été plus grand encore.

L'abolition de la réglementation d'urgence visant à la conservation des changes à la fin de 1950 a été pour quelque chose dans l'expansion plus rapide des importations que des exportations en 1951. Les achats d'équipement et de fournitures servant à la défense ont contribué à faire grossir davantage les importations, tandis que les importations de matières premières et d'équipement pour des industries grandissantes (dont les industries paramilitaires) ont fort augmenté. La balance défavorable qui en est résultée n'a pas fait baisser d'autant les réserves monétaires parce que le pays a vu affluer des capitaux étrangers, surtout des États-Unis. La production d'or a aussi aidé à acquitter l'excédent des importations.

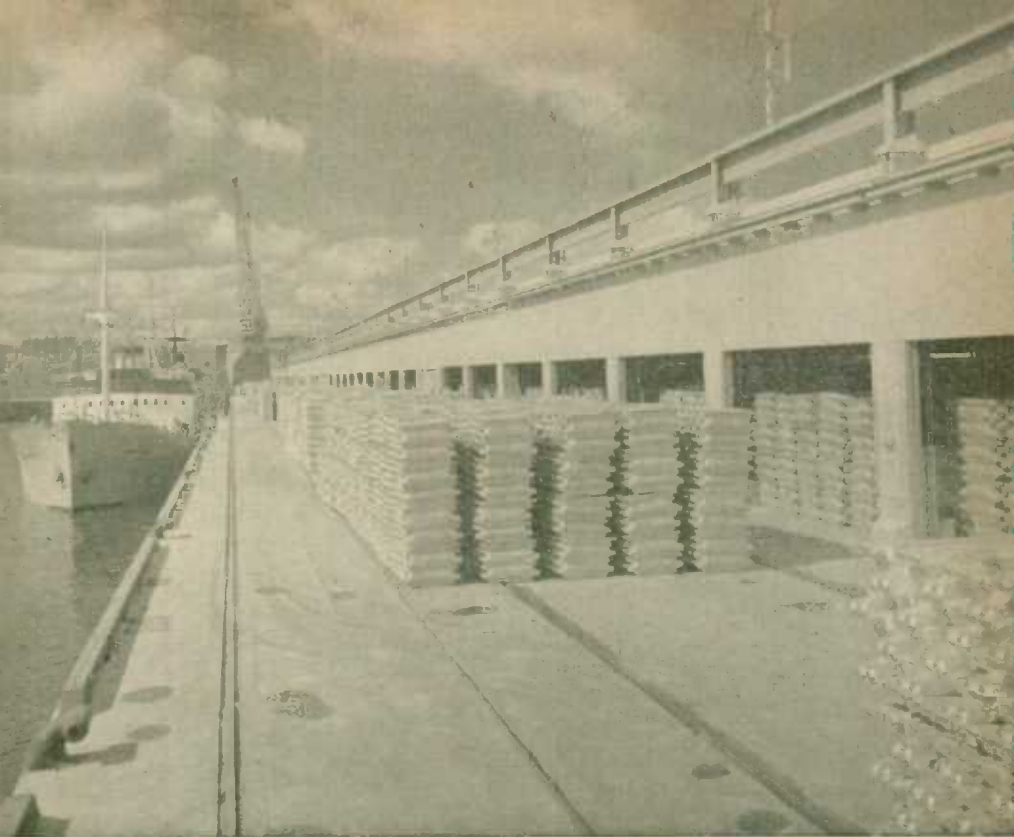
La montée des prix du commerce extérieur a exercé une poussée sur les prix domestiques, particulièrement durant le premier semestre, poussée qui n'a été qu'en partie atténuée par l'apport du commerce extérieur aux approvisionnements du pays dans la mesure où la balance commerciale est devenue négative. Les prix plus élevés à l'importation ont accru les frais des producteurs canadiens qui utilisent des matières premières étrangères et augmenté le prix des biens de consommation importés. En outre, les prix plus forts à l'exportation ont forcé les Canadiens à payer plus cher pour garder au pays une foule de produits domestiques. La poussée a diminué après le troisième trimestre quand les prix à l'exportation se sont stabilisés et les prix à l'importation ont un peu fléchi.

La physionomie qu'avait prise le commerce en 1950 n'a pas subi d'autre changement radical en 1951; les États-Unis ont absorbé 60 p. 100 environ des exportations canadiennes les premiers onze mois de l'année, contre 65 p. 100 en 1950. Ces pourcentages sont bien supérieurs à ceux de 1949.

La valeur des expéditions aux États-Unis a dépassé de quelque 16 p. 100 le chiffre des dix premiers mois de 1950. Les exportations à plusieurs marchés d'outre-mer se sont accrues encore plus vivement: les ventes au Royaume-Uni, à l'Europe occidentale et au Japon ont réalisé un gain particulièrement marqué. Le blocage du dollar avait réduit les expéditions au Royaume-Uni et à nombre de pays européens à un niveau extrêmement bas en 1950; le relèvement des ventes à ces pays a été en partie le fait de la réaction provoquée par cette situation anormale. Non seulement la valeur en a-t-elle bondi, mais le pourcentage de chacun des pays par rapport à l'ensemble des exportations a aussi beaucoup changé.

L'Europe et les États-Unis ont fourni une part plus grande des importations du Canada en 1951; celle de l'Europe a presque doublé. Bien que les importations en provenance du Royaume-Uni aient continué de grossir, les efforts de ce pays dans le domaine de l'exportation étaient déjà tout tendus en 1950 et n'ont pu augmenter que de 4 p. 100 environ ses ventes au Canada en 1951. Des prix beaucoup plus forts ont accru la valeur des achats du Canada en Amérique latine et particulièrement dans les pays du Commonwealth.

L'orientation nouvelle des exportations et des importations après les mises au point apportées aux taux du change en 1949 a grandement contribué à résoudre enfin le problème du déséquilibre bilatéral du commerce canadien. Un excédent de sterling a continué d'exister en 1951, mais, comparés à ceux d'avant 1949, les soldes outre-mer étaient relativement faibles. Si l'année



Lingots d'aluminium au quai d'expédition de Port-Alfred (P.Q.). Le Canada, l'un des deux plus grands producteurs d'aluminium du monde, a exporté 6,740,295 cwt d'aluminium primaire (\$106,178,316) les onze premiers mois de 1951.

1951 s'est soldée par un fort déficit vis-à-vis des États-Unis, elle a vu, comme le lecteur le sait déjà, une grande affluence de capitaux américains.

Mesures économiques du gouvernement et finances publiques.—En 1951, les besoins militaires et le chiffre élevé des placements de l'entreprise et de la dépense du consommateur ont créé une grave poussée inflationniste. Le gouvernement a cherché à juguler l'inflation et à assurer un approvisionnement de matières indispensables suffisant aux besoins de la défense. Il a adopté des règlements ou des mesures visant à restreindre les placements de l'entreprise et les dépenses de l'État non utiles à la défense et à diminuer la consommation privée, surtout de biens durables.

Le gouvernement, pour apporter des modifications à l'utilisation des ressources, a eu recours à trois moyens: blocage des matières premières, nouveaux impôts et réglementation du crédit.

La loi sur la production de défense, adoptée le 9 mars 1951, a créé le ministère de la Production de défense, qui est chargé d'assurer les approvisionnements et la réglementation commandés par le programme de défense. Le ministre est autorisé à acquérir, détenir, attribuer, fabriquer ou produire des approvisionnements de défense, à maintenir des installations pour les fins de la défense et à stocker des matières premières dites "stratégiques". Au cours de l'année, l'acier, l'aluminium, le cuivre, le laiton et le nickel sont tombés sous

la coupe de contrôleurs et l'attribution directe de ces matières pour les fins de la défense a été instituée.

Afin de faire obstacle aux entreprises de placement non indispensables, le gouvernement a édicté qu'aucune dépréciation ne pourra être imputée, durant une période de quatre ans, sur les biens capitaux acquis après le 10 avril 1951, sauf certaines classes de biens énoncés dans les règlements (i.e. services d'électricité, de gaz et d'aqueduc, de télégraphe et de téléphone, pipe-lines et biens utilisés par des particuliers dans l'agriculture, la pêche et les services professionnels), et certains autres genres de biens officiellement admis par le ministre du Commerce. Ces derniers comprennent les biens nécessaires à la défense, à la fabrication et à la distribution des produits primaires de certaines industries fondamentales ou au fonctionnement même des entreprises de transport et de communication.

Le budget présenté le 10 avril 1951 a augmenté de 20 p. 100 l'impôt sur le revenu et des particuliers et des sociétés. La taxe de vente a monté de 8 à 10 p. 100 et la taxe d'accise sur les automobiles, les postes récepteurs, certains appareils ménagers électriques, les appareils de photographie et d'autres articles a été portée de 15 à 25 p. 100. En outre, une taxe de 15 p. 100 a frappé tous les réfrigérateurs et lessiveuses mécaniques ainsi que les cuisinières domestiques.

La loi sur le crédit aux consommateurs, entrée en vigueur le 19 mars 1951, a haussé le versement initial à l'égard des automobiles et d'autres articles et raccourci les délais de paiement de 18 à 12 mois.

Dans les débuts de l'année, le taux d'intérêt à payer par l'emprunteur sur les hypothèques grevant les habitations construites avec l'aide pécuniaire de l'État a été relevé de 4½ à 5 p. 100, tandis que le versement initial a aussi été augmenté. Ces mesures et d'autres facteurs ont provoqué une baisse rapide après mars des contrats adjugés pour la construction d'habitations nouvelles. Vers la fin de l'année, la loi nationale sur l'habitation a été révisée afin d'y incorporer une nouvelle annexe de valeurs d'emprunts destinées à adoucir les prescriptions relatives au paiement initial.

La Banque du Canada, au cours de discussions périodiques des conditions du crédit avec les banques à charte, avait signalé le besoin grandissant de restreindre les prêts. En février, la Banque a déclaré qu'une autre augmentation en 1951 de l'ensemble des prêts des banques à charte et de l'avoir en valeurs non gouvernementales n'était pas à souhaiter et devait être empêchée. Les banques à charte ont reconnu l'inopportunité d'une expansion inflationniste du crédit et accepté d'aider à l'enrayer.

La recette du gouvernement fédéral durant les neuf mois terminés le 31 décembre 1951 a été de 2,804 millions, contre 2,050 millions durant les mêmes mois de 1950. L'augmentation des droits de douane et des taxes d'accise répond pour 261 millions du gain, tandis que l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés est en avance de 238 et 270 millions sur 1950.

La dépense globale du gouvernement fédéral durant les neuf mois terminés le 31 décembre 1951 s'est chiffrée par 2,083 millions, contre 1,628 millions les mêmes mois de 1950. Presque toute l'augmentation tient aux dépenses affectées à la défense, qui sont passées de 373 à 789 millions. L'augmentation de 39 millions des autres dépenses résulte largement de l'accroissement des subventions et des loyers fiscaux versés aux provinces, des allocations familiales et de l'apport du gouvernement à l'assurance-chômage, aux pensions de vieillesse et aux subventions accordées aux provinces pour des œuvres d'hygiène publique. Les dépenses affectées à la défense ont monté chaque mois, le chiffre de décembre étant de 105 millions.

L'excédent budgétaire de 721 millions en fin de décembre 1951 a servi à augmenter l'encaisse du gouvernement, à réduire la dette et à consentir des prêts aux sociétés de la couronne ou à y placer des sommes.

Le 14 décembre 1951, le ministre des Finances a annoncé le déblocage du change étranger. L'État doit continuer d'administrer ses réserves de devises étrangères mais n'imposera plus de restrictions aux sommes demandées pour fins de commerce ou de placement.

Prix domestiques.—Du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre 1951, l'indice du coût de la vie a reculé pour la première fois depuis 23 mois, baissant de 0·1 pour s'établir à 191·1 le 1^{er} décembre. Cet arrêt de la montée constante jusque là tenait à la baisse de certains aliments, notamment les produits du porc. A 191·1, l'indice général dépassait de 11·7 p. 100 le chiffre d'un an auparavant (171·1). L'indice moyen de l'année s'établit à 184·5 p. 100, soit 10·8 p. 100 de plus que la moyenne de 1950. Les prix des denrées ont grimpé plus rapidement que ceux de services comme les loyers, l'éclairage et les soins médicaux, qui sont d'habitude plus stables en période de fluctuation des prix. Les prix des aliments, qui ont fort monté, participent pour 47 p. 100 à l'augmentation totale.

L'indice général des prix de gros s'est nettement stabilisé après le milieu de l'année et a même reculé plusieurs des autres mois par suite de la baisse mondiale de certaines denrées les mois précédents. L'indice des produits agricoles a fléchi à cause de la baisse des produits animaux et de la réduction du prix initial payé à l'égard du blé. Dans l'ensemble de l'année, cependant, l'indice général des prix de gros l'a emporté de 14 p. 100 sur 1950 et l'indice des produits agricoles, de 11 p. 100.

La bourse des valeurs a aussi paru se stabiliser les derniers mois de l'année. L'indice du cours des valeurs de portefeuille en 1951 a fait un gain de 2·8 p. 100 sur 1950.

Revenu et dépense personnels.—L'emploi toujours élevé et les salaires de plus en plus forts ont entraîné chaque mois de l'année une augmentation du revenu de la main-d'œuvre. En fin de septembre, le total dépassait les 7 milliards, soit 17 p. 100 de plus qu'en fin de septembre 1950. Tous les autres éléments du revenu personnel (honoraires, bénéfices des entrepreneurs particuliers comme les marchands et boutiquiers, revenus provenant de propriétés, revenus de placements, et revenus des exploitants agricoles provenant de la production courante) ont continué de s'accroître. Le revenu des exploitants agricoles provenant de la ferme a été élevé par suite de grandes récoltes et de prix sans précédent touchés pour le bétail.

Si le revenu a continué de monter, la dépense a suivi une marche moins régulière. La dépense privée s'est accélérée le premier trimestre mais s'est stabilisée les deux trimestres suivants. Le ralentissement s'est produit surtout dans le domaine des biens durables, comme les automobiles, les appareils ménagers et l'ameublement, et celui des biens semi-durables, comme le vêtement et la chaussure. La dépense globale des particuliers en denrées et services en 1951 l'a emporté de 10 p. 100 environ sur 1950. Comme les prix ont augmenté d'un peu plus de 10 p. 100, le volume de la dépense est resté à peu près le même.

Le revenu personnel disponible a fort augmenté en 1951 malgré la hausse de l'impôt personnel. L'épargne personnelle en fin d'année devait atteindre le double de 1950.



Au Canada, la fabrication de la pâte et du papier est la première des industries tributaires des procédés et des contrôles chimiques. Les engrais, les explosifs, les métaux, les huiles pétrolières et végétales, les fibres textiles, le caoutchouc, le sucre, le savon, la peinture, le coke et le gaz, le verre, les abrasifs artificiels et les matières plastiques, voilà encore autant de produits où intervient la chimie.

Le Canada à l'âge chimique

NOTRE époque, on l'appelle parfois l'âge chimique, et les gens, pour la plupart, sentent bien quel rôle la chimie joue dans leur existence. Ils savent que de mémoire d'homme il n'existait guère de plastiques, de métaux et d'alliages légers et pas de nylon, de caoutchouc de synthèse, de D.D.T., d'herbicides chimiques, de sulfamides, de détergents synthétiques, d'essences anti-détonantes, d'antigel chimique, de films en couleurs ni de peintures et émaux à séchage rapide. Ces bienfaits et une foule d'autres, on le reconnaît, sont le fruit des recherches chimiques des quelques dernières décennies.

L'industrie chimique est un élément dynamique du progrès industriel actuel parce que, grâce à une recherche constante, elle produit des matières tout à fait nouvelles. Ces matières synthétiques se prêtent à la production massive et à une meilleure utilisation, assurant ainsi à l'humanité un surcroît de productivité et un relèvement de son niveau de vie. Comme les plastiques, le caoutchouc et les tissus synthétiques viennent de plus en plus s'ajouter et se substituer aux produits naturels auxquels s'adressent le vêtement, les objets personnels, l'aménagement et l'équipement industriel; ils apportent variété, couleur et commodité à presque tous les aspects de la vie moderne. Bon nombre, cependant, des vastes bienfaits que le recours à la chimie vaut à l'industrie ne se voient pas dans les produits courants offerts au public. Les travaux de chimie souvent accélèrent et simplifient des stades de fabrication encore bien éloignés du produit ultime.

Découverte chimique et développement national.—Chaque époque a été en quelque sorte un âge chimique. L'homme a appris par tâtonnements à opérer des modifications chimiques sur les produits naturels afin de pouvoir en tirer meilleur parti. La fonte du fer, la cuisson de la chaux, la réduction du bois en cendres servant, en combinaison avec les matières grasses, à la fabrication du savon, et même la culture des plantes alimentaires, voilà autant de procédés chimiques appliqués à l'origine sans compréhension aucune, ou si peu, de leur nature chimique. Ce n'est que depuis un siècle à peu près qu'on est assez renseigné sur le rôle que joue la chimie dans ces procédés pour faire une application générale de ses principes dans l'industrie. Cette époque, le fait est à noter, a aussi été celle où le Canada s'est transformé de pays de colonisation en grande nation industrielle.

Même le profane est capable de rattacher certains stades du progrès du Canada au développement de la science. Les répercussions de la dynamo, du moteur à combustion interne, du téléphone et autres inventions mécaniques et électriques sont bien connues; ne le sont pas autant celles des découvertes chimiques comme la dynamite sur l'aménagement des voies ferrées, l'extraction minière et la construction, celles de la flottation et de l'affinage chimiques dans la récupération des métaux, celles de l'électrochimie sur la fabrication d'alliages, d'abrasifs, du phosphore, du carbure de calcium et d'autres substances chimiques indispensables à une foule d'industries, celle du traitement chimique du bois sur le papier et la rayonne, celles des engrais chimiques obtenus à partir du gaz naturel et des vapeurs métallurgiques sur l'agriculture, et celles du processus de formation des macromolécules, dit polymérisation, intervenant dans la fabrication du caoutchouc, des fibres et des résines de synthèse, sur l'automobile, les textiles et les plastiques.

Les industries chimiques et parachimiques du Canada, loin de se concentrer dans la même région, sont réparties dans tout le pays. Quand les ressources d'énergie et les matières premières bon marché ne sont pas d'abord à considérer, comme pour les médicaments et les produits chimiques fins, l'industrie tend à s'établir au sein ou près des grands centres, surtout dans l'Ontario et le Québec.

A cause, cependant, des caractères géographiques du pays et des frais élevés du transport, plusieurs des industries chimiques lourdes du Canada se sont installées au lieu même ou près de l'emplacement de ressources naturelles ou à un endroit facilement accessible par voie d'eau aux matières importées. Les industries électrochimiques avoisinent d'ordinaire les emplacements hydrauliques, comme à Arvida, Beauharnois, Buckingham et Shawinigan-Falls (P.Q.) ou à Niagara-Falls (Ont.). Ce sont les ressources minérales qui ont dicté l'établissement de l'industrie alcaline de l'Ontario occidental au-dessus ou dans le voisinage des gisements de sel de la région; l'industrie chimique de Copper-Cliff (Ont.) et de Trail (C.-B.) est tributaire des vapeurs des fonderies de bas métaux qui doivent être transformées en acides sur les lieux mêmes. Dans le cas de Trail, l'acide sulfurique, ne trouvant pas dans l'Ouest un marché suffisant, est transformé en engrais qu'on peut transporter à plus grande distance tout en réalisant un gain. Les industries de caoutchouc synthétique et de produits chimiques de Sarnia, qui dépendent des vapeurs résiduelles légères qu'on ne peut transporter, se sont installées près de la plus grande raffinerie de pétrole du Canada, tandis que les vapeurs issues des fours à coke des aciéries de Sydney (N.-É.), Hamilton et Sault-Sainte-Marie (Ont.) et des usines de gaz de houille de Toronto et Montréal ont donné naissance à ces endroits à diverses industries chimiques lourdes.

Définition de l'industrie chimique.—On peut se placer à plusieurs points de vue pour décrire la structure de l'industrie chimique. Au sens le plus restreint, l'industrie consiste en la fabrication de denrées,—rarement vues par le public sous leur forme primitive,—qui ne sont connues que sous leur nom chimique. Des produits bien familiers comme l'acide sulfurique, la soude caustique et l'ammoniaque appartiennent à cette catégorie, mais il en existe une foule d'autres. Le Canada en produit habituellement de forts tonnages et ils sont appelés "produits chimiques lourds". Bien que leur emploi soit si répandu dans l'industrie que leur consommation puisse servir de baromètre de l'activité économique, ils ne répondent dans l'ensemble que pour 1 p. 100 de la valeur de la production manufacturière du pays.

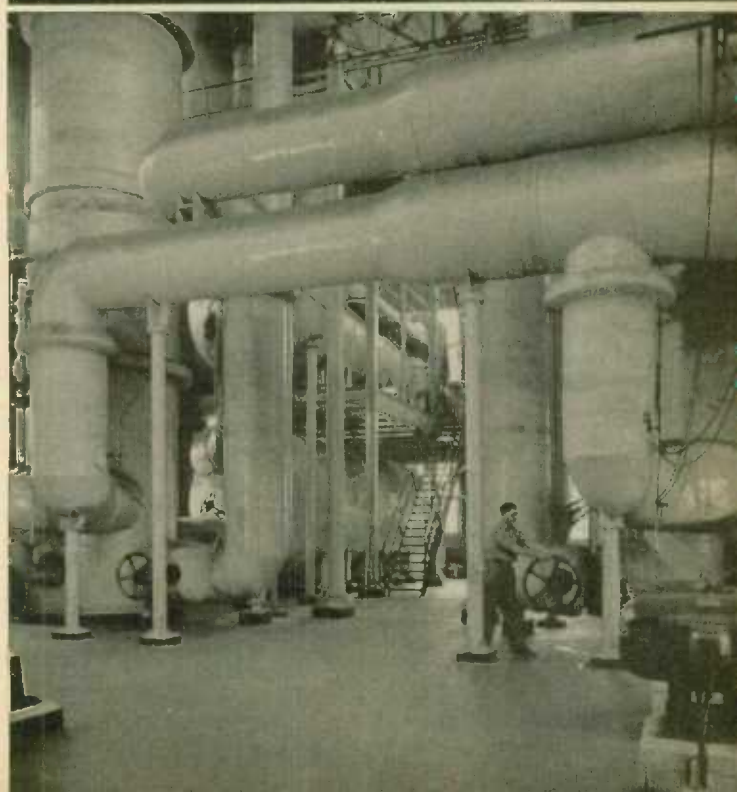
La classification officielle réunit un certain nombre d'industries sous le titre de "Produits chimiques et parachimiques". On y trouve les produits chimiques lourds déjà cités ainsi que les produits de la distillation du goudron de houille, les gaz comprimés, les engrais, les explosifs, les matières plastiques primaires, les produits chimiques pharmaceutiques et nombre d'autres industries, comme les savons, peintures et encres, qui utilisent des procédés chimiques mais qui ne se rangent pas facilement dans d'autres catégories. Ce groupe d'industries fournit une production annuelle qui contribue pour 5 p. 100 environ de la valeur de toutes les fabrications. En 1950, la valeur en a atteint 636 millions, soit quatre fois plus qu'en 1939, alors que la valeur de la production de l'ensemble de l'industrie n'a fait que tripler. Compte tenu de la hausse des prix, le volume physique de la production chimique et parachimique a grossi de 120 p. 100 depuis 1939, alors que celui de toutes les industries n'a crû que de 85 p. 100. Les exportations de produits chimiques dépassent maintenant les cent millions de dollars; au premier rang viennent les engrais et les résines synthétiques.

Il existe un troisième groupe d'industries qui, sans être classées industries chimiques, dépendent autant des procédés chimiques que les produits chimiques et parachimiques. Il comprend la fonte et l'affinage des métaux non ferreux,

Les produits chimiques intermédiaires du nylon sont transformés en polymère de nylon. Le polymère est ensuite broyé en paillettes, fondu et réduit en fils et fibres. Une vaste fabrique de produits intermédiaires du nylon est en construction à Maitland (Ont.).



L'outillage servant à la fabrication des produits chimiques lourds, comme les acides et les alcalis, est bien caractérisé par cette installation où l'azote et l'oxygène de l'air et l'hydrogène de l'eau sont combinés pour former de l'acide nitrique.



le raffinage du pétrole, la fabrication de la pulpe et du papier, les produits de fermentation, les abrasifs artificiels, le cuir, le caoutchouc, le sucre, le verre, etc.; la valeur totale de sa production avoisine 30 p. 100 de celle de toutes les industries manufacturières. Si l'on ajoute à ce groupe les fibres synthétiques, qui sont fabriquées à l'aide de procédés chimiques mais sont rangées habituellement avec les textiles, la valeur totale de la production des industries qui s'adressent à la chimie formerait plus du tiers de celle de l'ensemble des industries manufacturières canadiennes.

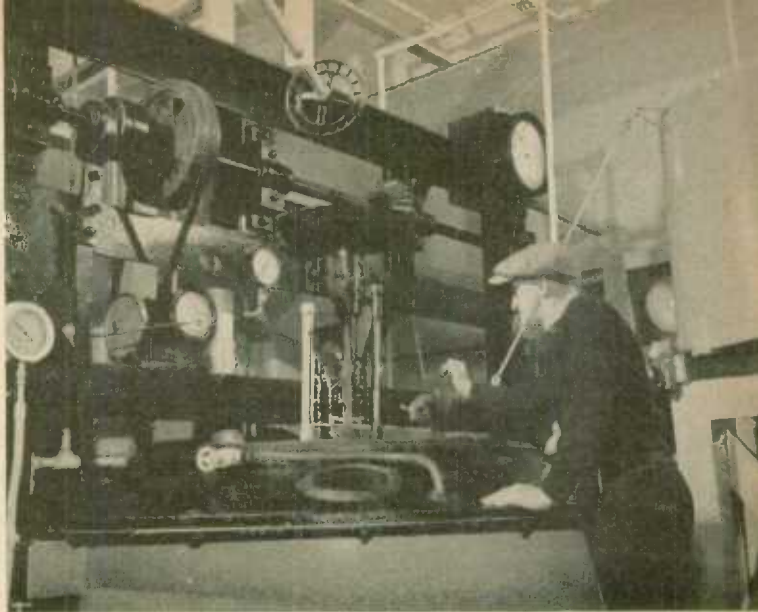
En un sens plus large encore, toutes les industries, ou peu s'en faut, recourent plus ou moins aux produits ou procédés chimiques. On a dit de l'agriculture qu'elle est la grande industrie chimique de plein air parce que la croissance des plantes est un procédé chimique et qu'on peut la contrôler et la protéger à l'aide d'engrais et d'insecticides et herbicides chimiques. Les grandes industries tributaires de la forêt dépendent de plus en plus des procédés chimiques; ainsi en est-il des diverses opérations de la fabrication de la pâte chimique, de l'emploi des adhésifs de résine synthétique dans la fabrication des contre-placages de même que de l'imputrescibilisation et de l'infugation chimiques du bois. La récupération de l'or, du zinc, du cuivre, du plomb, de l'aluminium et d'autres métaux fait appel à des procédés chimiques très complexes et l'industrie de la fonte et de l'affinage consomme et fournit force produits chimiques.

L'industrie primaire des textiles, indépendamment de la proportion croissante de fibres d'origine chimique qu'elle utilise, doit s'en remettre à la chimie pour le dégraissage, le foulage, le blanchiment, la teinture, l'assouplissement, l'imperméabilisation, le mercerisage des fibres ainsi que pour les rendre irrétrécissables, infroissables et inattaquables aux mites. L'industrie du cuir s'est renouvelée depuis quelques années grâce surtout à l'emploi de confits, de tannin, de laques et de matières tinctoriales synthétiques. L'industrie des denrées alimentaires utilise beaucoup de procédés chimiques comme, par exemple, l'extraction du sucre à partir de la betterave. L'industrie des produits animaux emploie des conservateurs chimiques inoffensifs; l'industrie de la friture végétale doit son existence à l'utilisation de l'hydrogénation pour le durcissement des graisses, procédé qui a fort accru la valeur commerciale des huiles dérivées de la pêche. La silérurgie met en œuvre une vaste gamme de procédés chimiques pour effectuer le nettoyage, le décapage, le zingage, la galvanoplastie et l'éamage du fer. L'industrie des transports doit une bonne part de son progrès aux émaux à séchage rapide, au verre non éclatable, aux garnitures en plastiques, au placage, à l'essence antidétonnante, à l'antigel, aux pneus résistants à l'usure et aux métaux légers, produits tous obtenus à l'aide de procédés chimiques. La construction se tourne de plus en plus vers les ciments, les bois traités et les plastiques, les peintures et les métaux d'origine chimique. Même les services municipaux comme la purification de l'eau et les services commerciaux comme le blanchissage et le nettoyage à sec dépendent aujourd'hui de l'industrie chimique pour leurs matières indispensables et leurs opérations techniques.

La liste des bénéficiaires de la chimie pourrait s'étendre à presque toutes les pièces de l'appareil industriel canadien. Il n'est peut-être pas hors de propos, cependant, pour voir le tableau dans toute sa perspective, de dresser un bref historique du développement des produits et procédés chimiques et d'indiquer comment ils ont pris place dans l'histoire canadienne.

Les grands jalons—Explosifs, fonte et engrais.—Dès 1674, l'intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, concédait à Nicolas Follin, de Québec, le droit exclusif de fabriquer de la potasse à partir du bois dur; ce fait doit compter comme le point de départ de la production chimique au Canada. Au XIX^e siècle, cette industrie de la potasse prit une vaste expansion par suite

Une des opérations intervenant dans la préparation de la nitroglycérine est l'addition de glycérine à l'acide sous des conditions de température et de mélange soigneusement contrôlées. Les explosifs sont indispensables à l'aménagement des installations hydrauliques, des routes et des voies ferrées, à la production de la plupart des minéraux industriels et à la prospection géophysique du pétrole.



du défrichage et le Canada devint le plus grand exportateur de potasse et de carbonate de potasse brut du monde. On estime qu'à une certaine époque deux millions de tonnes de bois dur étaient brûlées et lessivées chaque année dans les fabriques de potasse du Canada pour répondre aux besoins du commerce. Une bonne part de la production allait à la Grande-Bretagne, qui l'utilisait en partie pour la fabrication du salpêtre dont la poudre à canon se composait pour 75 p. 100.

A cette époque, bien qu'elle fût utile aux fins militaires et à l'extraction du charbon, la poudre noire ne pouvait ébranler les roches dures du bouclier précambrien et des Rocheuses quand on commença l'aménagement du chemin de fer transcontinental en 1874. Le Pacifique-Canadien n'a pu franchir que les seules régions peu rébarbatives du pays jusqu'à la découverte en 1876 de la dynamite à la nitroglycérine, qui permit le percement des tunnels dans la roche dure; en 1878, on a pu construire les tronçons des Rocheuses et du lac Supérieur. On peut donc dire que la confédération a été scellée et affermie grâce à cette invention chimique, la dynamite.

La construction ferroviaire a donné lieu à la mise en valeur des grands massifs de minerai de Sudbury et de Cobalt, en Ontario, et du sud de la Colombie-Britannique; ceux-ci ont fait naître à leur tour de nouvelles industries métallurgiques où la chimie a joué un rôle de premier plan. On a mis au point des procédés chimiques de flottation et de raffinage. Les vapeurs sulfureuses des fonderies de Sudbury et de Trail furent transformées en acide sulfurique qui, pour sa part, servit à la fabrication d'engrais pour nourrir le sol et de plus de dynamite encore pour arracher au sous-sol d'autre minerai. La chimie a donc permis non seulement d'ouvrir le pays mais aussi de faire la liaison entre le roc nu et le sol fertile.

Découvertes dans le domaine de l'électrochimie.—Au tournant du XX^e siècle, l'industrie chimique était encore très modeste au Canada, mais l'une de ses branches, où le pays a accédé depuis à un rang éminent, faisait l'objet de beaucoup d'expansion: l'emploi de l'énergie électrique pour opérer des transformations chimiques. On s'occupait d'inventer, de perfectionner et d'appliquer de nouvelles techniques adaptées aux ressources hydrauliques du Canada. En 1897, des forces hydrauliques étaient harnachées à Buckingham (P.Q.) pour la fabrication du phosphore à partir de la roche phosphatée de l'endroit.

Dans un autre domaine électrochimique, deux savants d'origine canadienne ont mis au point, aux États-Unis, des procédés permettant de fabriquer des produits chimiques à partir du sel à l'aide du courant électrique, procédés encore très répandus aujourd'hui. Un natif de Woodstock (Ont.) ayant découvert le carbure de calcium, l'industrie du carbure de Shawinigan-Falls (P.Q.) a été établie en 1902. L'énergie bon marché et en abondance a aussi attiré à Niagara-Falls (Ont.), en 1909, la plus grande fabrique au monde de cyanamide de calcium. Que la soude caustique ait été fabriquée à Windsor (Ont.) dès 1911, soit plusieurs années avant que l'Angleterre, autrefois le siège de l'industrie alcaline, adoptât le même procédé, est un autre signe que l'écart se rétrécissait au Canada entre l'époque des inventions et le moment de leur application.

Impulsion donnée par la première guerre mondiale.—La production chimique du Canada s'est sextuplée durant la première guerre mondiale. La fabrication de l'acide sulfurique et des explosifs n'a pas tardé à s'accélérer et des industries tout à fait nouvelles ont poussé. Le pays a vu naître en 1916 l'industrie des produits chimiques organiques de synthèse, cette branche des sciences appliquées qui porte sur la vaste et complexe famille des composés de carbone à laquelle appartiennent les plastiques ainsi que le caoutchouc, les fibres, les médicaments et les matières tinctoriales synthétiques. Le Canada à cette époque comptait à Shawinigan-Falls la seule fabrique de carbure de calcium de l'Empire. C'est alors que les chimistes canadiens trouvèrent de nouveaux procédés et construisirent la première usine de produits chimiques à base d'acétylène de l'Amérique du Nord pour la fabrication de l'acétone et de l'anhydride acétique, produits indispensables à la guerre. C'est à Shawinigan-Falls durant la guerre qu'on a, pour la première fois en Amérique du Nord, produit du magnésium.

La fabrication au Canada de pigments à peinture et à encre ainsi que de plusieurs drogues date de l'époque de la guerre, alors que les approvisionnements de source allemande ne venaient plus au pays. C'est encore durant la guerre qu'a été construite à Shawinigan-Falls la plus grande fabrique au monde d'abrasifs à base de carborundum et qu'ont été fabriqués des ferro-alliages à l'usine de Welland (Ont.), la seule alors de son espèce dans l'Empire. Les dépôts de magnésie de la vallée de l'Ottawa ont été adaptés à la fabrication des réfractaires de four que le Canada devait auparavant importer. Le manque de bourres de coton a amené les fabricants de pâte du Canada à étudier de nouvelles méthodes permettant d'utiliser la pâte d'épinette dans la fabrication de la rayonne. A Deloro (Ont.), on a produit un nouvel alliage de cobalt précieux pour les outils à marche rapide, tandis qu'à Trail (C.-B.) on a produit du zinc par un nouveau procédé électrolytique.

Progrès de l'entre-deux-guerres.—Au cours de l'entre-deux-guerres, l'industrie des produits et des engrais chimiques tirés des vapeurs de fonderie a été au premier plan tant par ses découvertes que par l'ampleur de ses opérations. En 1925, la fabrication de l'acide sulfurique par le procédé de contact à partir des vapeurs de fonderie de nickel a débuté à Coniston (Ont.); le même procédé a ensuite été adopté à Copper-Cliff en 1930. Quand on a réussi à utiliser le procédé de flottation chimique pour séparer les sulfures de zinc-plomb et de fer présents dans le minerai de la mine Sullivan, en Colombie-Britannique, il a fallu alors aviser à disposer de la grande quantité de vapeurs sulfureuses auxquelles donnait lieu l'expansion des opérations de fonte à Trail. On a résolu le problème en 1930 en changeant en acide sulfurique l'anhydride sulfureux contenu dans les vapeurs et en obtenant ensuite par d'autres opérations chimiques du sulfate d'ammonium et du phosphate d'ammonium.

D'autres domaines chimiques n'ont cessé de progresser et de se diversifier. La fabrication de la rayonne à base d'acétate de cellulose a commencé, tandis que la pellicule cellulosique transparente a fait son apparition. Les résines de vinyle, qui sont à la base d'une foule d'articles modernes faits de pellicule en plastique ou de tissu enduit, sont apparues à Shawinigan-Falls. Bien d'autres produits chimiques ont vu le jour durant cette période: produits pharmaceutiques et médicamenteux comme les sulfamides, les solvants synthétiques pour le nettoyage à sec sans danger d'inflammation et le nettoyage des métaux, le peroxyde d'hydrogène pour le blanchiment des textiles et autres usages, les phosphates de sodium, chlorure d'ammonium, sulfate de soude, silicates de sodium et autres produits chimiques lourds.

Réalisations de la seconde guerre mondiale.—Quand on fait la revue rétrospective des opérations de l'industrie chimique durant la guerre, il saute aux yeux que ses grandes réalisations sont dues à l'intégration et à l'expansion judicieuses de la fabrication des produits chimiques lourds et des explosifs au cours de l'entre-deux-guerres. Les immobilisations affectées durant la guerre à 32 fabriques de produits chimiques et d'explosifs (non compris les usines de munitions) ont totalisé plus de cent millions de dollars, alors qu'avant la guerre toutes les fabriques de produits chimiques et parachimiques réunissaient 172 millions de dollars de capitaux, dont 62 millions pour les produits chimiques lourds et divers.

Parmi les réalisations techniques de l'époque, il faut citer la découverte de nouvelles méthodes perfectionnées servant à la fabrication des explosifs R.D.X. et T.N.T., de l'acide de sodium et de la carbanite ainsi que l'adaptation de la cellulose de bois à la fabrication de propulseurs en remplacement du coton. Des réalisations intéressantes la construction ont été l'érection à Welland de la seule usine des Alliés pour la fabrication de la cordite sans leur et l'installation d'usines de nitrate d'ammonium à Trail, Calgary et Welland qui, s'ajoutant aux fabriques d'azote synthétique déjà existantes, ont porté la capacité totale du Canada en 1941 presque à l'égal de celle d'avant-guerre des États-Unis. Depuis la guerre, les usines d'explosifs ont été tenues au repos mais une bonne partie de l'appareil chimique de guerre a pu servir à l'expansion industrielle de paix. L'acide sulfurique est maintenant utilisé par les fabricants de rayonne et d'engrais; l'ammoniaque est employée pour la réfrigération et la fabrication d'engrais à base de nitrate d'ammonium; le produit intermédiaire servant à la fabrication de la pierre est aussi une matière première entrant dans la fabrication des plastiques; l'anhydride phthalique, utilisé auparavant comme plastifiant dans la fabrication de la poudre sans fumée, est un ingrédient des résines-peintures et des plastifiants de résines de vinyle et ainsi de suite.

La séparation des minéraux doit beaucoup à la chimie. L'emploi de différents produits chimiques permet de séparer, dans des bacs de flottage, les particules de métal de leur gangue.



La macromolécule.—Les résines de vinyle, qui sont d'emploi courant dans la fabrication des imperméables transparents, des rideaux de douche, des tissus de capitonnage enduits, etc., sont des polymères de puissance élevée. Les polymères sont le produit d'une technique moderne qui permet de grouper certaines petites molécules en molécules plus grosses de même type général comme celles que présentent le caoutchouc, les fibres et les résines naturelles. Par la modification chimique des réactifs, de nouvelles propriétés physiques sont acquises: dureté, élasticité, solidité, résistance.

Il n'y a pas si longtemps, les mots "chimiques" ou "synthétiques" s'appliquaient à des succédanés inférieurs aux produits naturels. La tradition voulait que le caoutchouc fabriqué avec la sève de l'arbre, la soie filée à partir des cocons et le cuir obtenu par le tannage de la peau des animaux ne pouvaient être remplacés par des succédanés artificiels. Aujourd'hui, cependant, tout le monde sait que les produits synthétiques peuvent même être plus durables et susceptibles de multiples applications que les produits naturels; ceux-ci, en somme, n'ont pas été destinés par la nature à servir aux fins auxquelles les utilise l'homme. Il en est tout autre des molécules que le chimiste, à force de patientes manipulations, peut grouper pour fabriquer synthétiquement ces mêmes produits en vue d'utilisations particulières.

La découverte de ces nouveaux polymères est la grande acquisition de la technologie chimique depuis vingt ans. Trois des principales matières, les résines synthétiques, le caoutchouc synthétique et le nylon, sont maintenant produites au Canada. Bien qu'il se fabriquât un peu de résine de vinyle à Shawinigan avant la guerre, l'année 1942 a vu une grande expansion de sa production. La même année le nylon a été filé pour la première fois à Kingston, tandis qu'en 1943 du caoutchouc synthétique a été produit à Sarnia. L'usine de l'État à Sarnia était la seule des vingt fabriques semblables de l'Amérique du Nord à produire les deux principaux genres de caoutchouc synthétique. C'est à Sarnia aussi qu'en étaient fabriqués les ingrédients. Depuis la guerre, les usines de Sarnia ont accru leur production pour répondre aux besoins civils et fabriquent maintenant des caoutchoucs synthétiques, des plastiques de polystyrène, du glycol d'éthylène servant d'antigel, des solvants et des réfrigérants. Elles produisent aussi des substances chimiques servant à la fabrication du savon, à la décoloration de la pâte de bois, à la stérilisation de l'eau et à une foule d'autres usages; les matières premières employées sont les vapeurs pétrolières et le sel de la région de Sarnia et la benzine des fours à coke des aciéries d'Hamilton et de Sault-Sainte-Marie.

Tout comme l'usine de caoutchouc synthétique a affranchi le Canada du caoutchouc naturel, de même la production de l'usine de nylon de Kingston a remplacé au delà de 90 p. 100 de la soie autrefois importée. Il a fallu jusqu'à maintenant en importer des États-Unis les ingrédients chimiques, mais l'achèvement d'une grande usine en construction entre Brockville et Prescott mettra fin à cette sujétion.

La fabrication des antibiotiques, commencée durant la guerre et fort accrue depuis, est un autre domaine où le Canada progresse rapidement. La création et la production de nouveaux extraits médicamenteux, comme l'insuline et de nouvelles formes d'hormones, ainsi que les recherches portant sur la normalisation des vitamines avaient valu à l'étranger un haut renom aux producteurs canadiens de produits biochimiques. Ce renom, la rapidité qu'ils ont mise à commencer la fabrication, durant et après la guerre, de la pénicilline, de la streptomycine et, dernièrement, de la cortisone n'a fait que le maintenir. Les fabricants de produits chimiques médicamenteux du pays sont à étudier l'emploi des isotopes radioactifs (produits à l'usine de Chalk-River du Conseil national de recherches) comme substances traceuses.



L'usine de la société Polymère à Sarnia (Ont.) produit une dizaine de millions de livres de caoutchouc synthétique par mois. Elle fournit aussi des produits chimiques de base à l'industrie des produits en plastiques.



Produits pétrochimiques d'après-guerre.—L'industrie chimique, a-t-on dit, est une industrie dynamique, toujours à la recherche de nouvelles techniques, de nouveaux produits et de nouvelles matières premières. C'est ainsi que la chimie organique a pris de l'expansion et aujourd'hui la fabrication de polymères en quantité suffisamment grande pour déplacer les matières naturelles demande un effort constant de la part des sources de composés de carbone réactif, qui sont les corps primaires du groupement moléculaire chimique. Durant la seconde guerre mondiale, les vapeurs de raffinerie ont servi à la fabrication du caoutchouc synthétique à Sarnia (Ont.), tandis que le gaz naturel servait à la synthèse de l'ammoniaque à Calgary (Alb.). La guerre l'exigeant, on a inventé ou appliqué de nouvelles méthodes de fabrication de produits chimiques à partir des gaz, méthodes qu'on a ensuite continué

d'utiliser pour répondre aux besoins de paix. Aussi, la production chimique à partir du pétrole allait-elle bon train quand, en 1947, on a découvert en Alberta de vastes réserves d'huile et de gaz pétroliers. Bien que l'éloignement des marchés limite la fabrication de certains de ces produits en Alberta, on est à y construire une grande usine de produits chimiques servant à la fabrication de rayonne à base d'acétate de cellulose. Des liquides résultant du raffinage du pétrole et le gaz naturel seront transformés en réactifs chimiques qui, combinés avec la pâte de bois au bisulfite provenant de la Colombie-Britannique, donneront de la rayonne d'acétate dont on fera ultérieurement des tissus et des tricots fins. L'éthane que contient le gaz naturel trouvé à Leduc doit être transformé en plastique de pythène à Edmonton (Alb.).

D'autres entreprises pétrochimiques établies à Montréal-Est utiliseront les gaz d'hydrocarbone des raffineries de pétrole pour fabriquer des solvants, de l'antigel et des produits intermédiaires intervenant dans les plastiques. Le total estimatif des immobilisations consacrées à toutes les nouvelles entreprises chimiques, dont le lancement a été décidé en 1951, est aussi élevé que celui des immobilisations d'avant-guerre des industries chimiques et parachimiques au Canada (172 millions). Il faudrait aussi tenir compte de l'expansion continue des industries de traitement; le minerai de titane de Lac-Allard (P.Q.) est fondu à Sorel à l'aide d'un procédé électrochimique; une nouvelle fonderie d'aluminium doit s'établir en Colombie-Britannique; une nouvelle affinerie chimique pour le traitement du minerai de nickel récemment découvert à Lynn-Lake doit être installée en Alberta. Les résidus de la mine Noranda doivent servir à la récupération du soufre et de l'anhydride sulfureux; les vapeurs de fonderie doivent servir de base à la fabrication d'anhydride sulfureux liquide à Copper-Cliff; enfin, les champs de gaz acide de l'Alberta doivent aussi servir de point de départ à la récupération du soufre. (Ce qui a suscité toutes ces récentes initiatives en vue de l'utilisation des ressources nationales de soufre, c'est que l'étranger ne peut pas actuellement fournir au Canada un approvisionnement suffisant de cet élément chimique indispensable à ses industries de la pulpe et du papier et autres.)

On a récemment annoncé l'établissement de nouvelles usines pour la fabrication des produits suivants: acide sulfurique, chlore de soude caustique, ammoniac, phosphore, formaldéhyde, pentaérythritol, phénol, acéto-ne, acide tartrique, acide citrique et adhésifs à base de résines synthétiques; d'autres usines doivent venir grossir la liste des produits chimiques lourds, des herbicides et insecticides synthétiques, des produits chimiques de caoutchouc, des détergents synthétiques et des agents servant au traitement des textiles. Il saute donc aux yeux que l'industrie chimique du Canada connaît une période d'active expansion. Ce bref aperçu permettra peut-être de constater qu'il ne s'agit pas d'une phase toute nouvelle mais plutôt de l'accélération d'un effort de longue haleine tendant à assurer au pays une économie industrielle équilibrée.

Une économie équilibrée rendra le pays moins dépendant de l'exportation pour assurer la transformation de ses matières premières et de ses produits agricoles. Comme cet affranchissement s'accomplit dans une vaste gamme d'usines, l'économie nationale gagne en souplesse et des emplois plus nombreux s'offrent aux travailleurs spécialisés. Les chimistes et ingénieurs-chimistes sortis des universités canadiennes trouvent de plus en plus à se placer au pays. En 1920, le nombre de chimistes et ingénieurs-chimistes professionnels diplômés au Canada ne dépassait guère 200. Aujourd'hui, l'Institut des chimistes du Canada compte près de 3,000 membres et le total des chimistes et ingénieurs-chimistes au Canada s'élève au double de ce nombre. Ils sont à l'emploi des organismes fédéraux suivants: Conseil national de recherches, Commission des grains du Canada, ministères de l'Agriculture, des Pêcheries, de la Santé nationale et du Bien-être social, Division des mines et Division des observatoires fédéraux du ministère des Mines et des Relevés techniques, Division des forêts du ministère des Ressources et du Développement économique, Bureau des brevets et du droit d'auteur du Secrétariat d'État et, en nombre croissant depuis quelque temps, entreprises intéressant la défense



La fabrication du carbure de calcium et des produits chimiques à base d'acétylène est probablement la plus caractéristique des industries chimiques du Canada. L'énergie hydro-électrique et la recherche canadienne se sont conjuguées pour mettre sur pied l'industrie des produits chimiques organiques de Shawinigan-Falls (P.Q.).

nationale. Ils sont à l'emploi aussi de nombreux organismes provinciaux analogues aux précédents, d'universités, d'écoles et d'établissements industriels. Le flot de chimistes sortis des universités après la guerre a évidemment été complètement absorbé et les besoins restent grands encore.

Étudier constamment les possibilités économiques de nouvelles usines au Canada à la lumière de la situation changeante du marché et des matières premières, voilà l'une des fonctions des chimistes de profession. Si l'industrie chimique a su se développer sans l'aide d'un protectionnisme à outrance, c'est que ces organes sont vigoureux. Les brèches que peut présenter l'appareil chimique du Canada s'expliquent d'ordinaire par d'excellentes raisons d'ordre économique. Tant que la population et les industries secondaires n'auront atteint un ordre de grandeur optimum, la fabrication d'une foule de produits chimiques ne saura être payante. En d'autres cas, si grande est la différence de taille entre les usines qui suffiraient à répondre aux besoins du pays et les usines de l'étranger que les frais de fabrication au Canada sont prohibitifs.

Pour ce qui est de demain, on peut s'attendre que le rôle de l'industrie chimique continuera de grandir. A mesure que les régions reculées et que les ressources pauvres compteront davantage dans l'économie mondiale, de nouvelles méthodes chimiques viendront faire valoir les minerais de basse teneur et faire servir l'énergie électrique à leur affinement; la fertilisation du sol et la destruction des ennemis des plantes ainsi que l'utilisation des sous-produits agricoles par l'industrie chimique deviendront de plus en plus impérieuses et particulièrement importantes au Canada; des problèmes ressortissant à la chimie surgiront à mesure que les matières premières que renferment les mers et les régions arctiques seront mises à contribution et que de nouvelles formes d'énergie, comme la fission nucléaire, seront harnachées. C'est ainsi que le mot célèbre de sir Wilfrid Laurier, — le XX^e siècle appartient au Canada, — pourra fort bien se réaliser, car le monde est entré dans l'âge chimique.



Le programme de défense du Canada

AVANT la démobilisation était-elle terminée au Canada, au lendemain de la seconde guerre mondiale, qu'il devint manifeste que la paix était trop instable pour permettre un retour à la situation militaire des années 1930. Aussi, le Canada, comme les autres nations libres, dut forcément se mettre à réorganiser ses forces militaires au rythme sans cesse grandissant du danger d'agression. L'assujétissement l'un après l'autre des pays de l'Europe orientale, la guérilla communiste dans les petits États du sud-est de l'Asie et le succès des troupes communistes en Chine n'étaient que le prélude à cette attaque des plus éhontées que fut l'invasion par l'armée nord-coréenne de la république de la Corée du Sud, dont les Nations Unies sont le parrain. La riposte des Nations Unies et l'appréhension grandissante qu'inspiraient les intentions générales des communistes ont obligé le Canada à augmenter considérablement ses dépenses militaires affectées au matériel humain, à l'équipement et à l'entraînement. En outre, bien que l'on considérât l'Europe occidentale comme le centre même de la défense générale, on devait, en envisageant l'échafaudage des forces de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, aviser au besoin d'œuvres de défense à d'autres endroits et aux forces que ces œuvres nécessitaient.

Défendre le pays contre toute attaque directe, acquitter ses obligations envers les Nations Unies et l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord et créer des cadres susceptibles d'expansion en cas de mobilisation totale, voilà les objectifs du programme de défense du Canada. Ces objectifs sont orientés vers un but commun et sont fondamentalement aussi inséparables que la paix qu'ils visent à conserver.

Crédits.— Les crédits militaires de l'année terminée le 31 mars 1951 avaient été fixés par le Parlement à 425 millions avant le début de l'agression communiste en Corée à l'été de 1950. Convoqué en session d'urgence à l'automne, le Parlement a voté des crédits supplémentaires de \$163,775,366 pour répondre aux besoins immédiats de la défense. Il a autorisé l'envoi de troupes canadiennes en Corée et étudié l'expansion générale du programme de défense du Canada. En outre, il a autorisé le gouvernement, en vertu de la loi concernant l'aide mutuelle, à dépenser ou à affecter un supplément de 300 millions à la fourniture d'équipement ou de services à d'autres nations signataires du Traité de l'Atlantique-Nord. Le 5 février 1951, le ministre de la Défense nationale a annoncé la mise en route d'un programme de défense plus considérable pour les années devant se terminer le 31 mars 1952-1954. Quant à l'année terminée le 31 mars 1952, les crédits affectés à la défense (y compris les dépenses d'autres ministères se rattachant directement à la défense) se chiffraient par 1,944 millions ainsi répartis:

Crédits de la défense.....	\$1,434,000,000
Crédits supplémentaires de la défense.....	14,000,000
Crédits affectés à la production de défense.....	64,000,000
Crédits supplémentaires affectés à la production de défense.....	51,000,000
Report de crédits affectés à l'aide mutuelle en 1950 et non dépensés.....	175,000,000
Crédits supplémentaires affectés à l'aide mutuelle (dont \$105,000,000 votés de nouveau).....	166,000,000
Crédits d'autres ministères affectés à la défense au titre des besoins de l'OTAN.....	40,000,000



Des artilleurs canadiens en Corée appuient les patrouilles de deux compagnies d'un bataillon d'infanterie canadien.

Le gouvernement a aussi obtenu l'autorisation de contracter des engagements pour une somme de \$1,936,820,000, à prendre sur les crédits futurs, à l'égard de contrats de construction et d'équipement.

Le Canada et la Corée.—Les trois services armés ont pris part à la lutte des Nations Unies en Corée. La Marine a mis cinq destroyers en service,—dont trois à la fois,—dans les eaux coréennes depuis juillet 1950. Jusqu'à la fin de septembre 1951, les cinq navires avaient parcouru en tout plus de 280,000 milles dans les eaux coréennes, qui les ont vus exécuter les missions les plus diverses: escorter des troupes depuis le Japon jusqu'en Corée, bombarder les installations côtières de la Corée du Nord, détruire des mines semées par les forces communistes, secourir de petites localités à court de vivres et d'approvisionnements et aider à l'évacuation hors des théâtres de combat des forces terrestres des Nations Unies ainsi que des civils.

Depuis le 29 juillet 1950, la 426^e escadrille (de transport) du C.A.R.C. a fourni une aide précieuse aux opérations du pont aérien en extrême Orient. Elle a transporté dans les deux sens des marchandises, des militaires canadiens et américains et des matières postales. Elle a aussi fait l'évacuation de blessés sur l'Amérique du Nord. Jusqu'au 15 décembre 1951, les avions canadiens avaient transporté plus de 2,500,000 livres de marchandises et quelque 8,500 passagers; ils avaient volé durant près de 21,000 heures et exécutés au delà de 300 voyages aller et retour entre l'Amérique du Nord et le Japon, pour un parcours total de 4 millions de milles, sans accident.

Le ministre de la Défense nationale a annoncé le 7 août 1950 que le Canada avait décidé de lever une brigade de l'Armée qui se joindrait aux

forces des Nations Unies. A la mi-septembre, 8,700 recrues étaient affectées à la Force spéciale et 1,300 officiers et soldats étaient détachés de l'Active pour occuper des postes-clé dans la brigade. La brigade a été entraînée par des instructeurs de l'Active au Canada et plus tard à Fort-Lewis (Washington).

Le régiment *Princess Patricia*, élément de la 25^e brigade, s'est embarqué à destination de la Corée le 25 novembre pour y terminer son entraînement et est monté au combat le 19 février 1951. Depuis, le régiment a non seulement conservé ses lauriers, il en a même mérité d'autres. La bravoure dont il a fait preuve aux combats qui se sont déroulés près de Kapyong, les 24 et 25 avril 1951, lui a valu une citation pour héroïsme extraordinaire de la part du président des États-Unis. Durant l'hiver, les autres unités de la 25^e brigade ont terminé leur instruction à Fort-Lewis et ont quitté Seattle à destination de l'extrême Orient en avril 1951.

Le 1^{er} mai, la 25^e brigade d'infanterie canadienne a été incorporée à la "1^{re} division (du Commonwealth) des forces des Nations Unies" et en fin de mai la brigade, pour la première fois, est montée en bloc au combat aux côtés des forces du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Inde en Corée. La création de la division du Commonwealth, dont les troupes canadiennes forment le tiers des effectifs combattants, a fort simplifié les problèmes d'administration et de commandement au sein des forces des Nations Unies.

Le Canada et l'OTAN.—Les Nations membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord se sont engagées à augmenter leur puissance militaire et économique en s'aidant chacune et mutuellement afin d'empêcher l'agression ou, à tout événement, de la repousser. Le Canada a déjà beaucoup fait au titre de l'aide mutuelle. Depuis décembre 1950, il a fait parvenir aux Pays-Bas, à la Belgique et à l'Italie l'armement et les munitions nécessaires à trois divisions d'infanterie. Il a aussi fourni le nombre requis de canons de vingt-cinq pour un régiment d'artillerie actuellement en formation au Luxembourg. Il a pris des dispositions afin d'obtenir des États-Unis un certain nombre de canons anti-aériens de 90 mm. qui permettra de céder à des pays d'Europe plus de quatre cents canons de 3-7 pouces de D.C.A.

Outre ses contributions d'équipement, le Canada assure l'instruction d'un grand nombre de recrues du personnel navigant des pays membres de l'OTAN. Des cadets de France, d'Italie, de Norvège et des Pays-Bas sont

Un instructeur de C.A.R.C. étudie des points cotés avant une envolée en compagnie de deux Norvégiens venus s'entraîner au Canada au titre du programme de formation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord.





Des cadets, à l'entraînement à une école d'infanterie du C.-É.O.C., s'élancent en bas d'une chenillette au cours d'exercices de combat.

déjà sortis des écoles canadiennes munis de leur brevet de navigateur ou de pilote tandis que des cadets du Royaume-Uni et d'autres pays y reçoivent leur instruction. Le nombre de sujets ainsi formés par le C.A.R.C. pour le compte des pays membres de l'OTAN doit ultimement atteindre 1,400 chaque année. L'entraînement de ces recrues et de celles du C.A.R.C. a nécessité une grande expansion des facilités d'instruction et rappelle les débuts du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth, lors de la seconde guerre mondiale, en vertu duquel le Canada a formé quelque 130,000 membres de l'aviation militaire des pays du Commonwealth. De plus, des officiers belges, français, italiens, hollandais, portugais, anglais et américains suivent des cours d'état-major et autres au Canada.

En mettant son équipement et ses facilités d'instruction à la disposition des pays membres de l'OTAN, le Canada affirme d'une manière tangible qu'il en est solidaire. On estime tout aussi important, cependant, que le Canada affecte aussi des unités à la défense collective de l'Europe occidentale. En cas de guerre, la Marine, en plus de défendre les ports et les eaux côtières du pays, participerait avec le Royaume-Uni et les États-Unis à la guerre antisous-marin et au convoiement en Atlantique. D'après les plans actuels, la Marine royale canadienne réunira une flotte d'une centaine de navires, comprenant les navires dernier modèle en construction ainsi que les navires actuellement en service ou en cours de refonte et de réarmement.

Le C.A.R.C. aura trois escadrilles de chasseurs à réaction outre-mer en 1952 et comptera éventuellement en 1954 une division aérienne de onze escadrilles dans l'Armée unifiée. La participation de l'aviation militaire au programme de l'OTAN absorbera une très forte part de l'ensemble des crédits affectés à la défense.

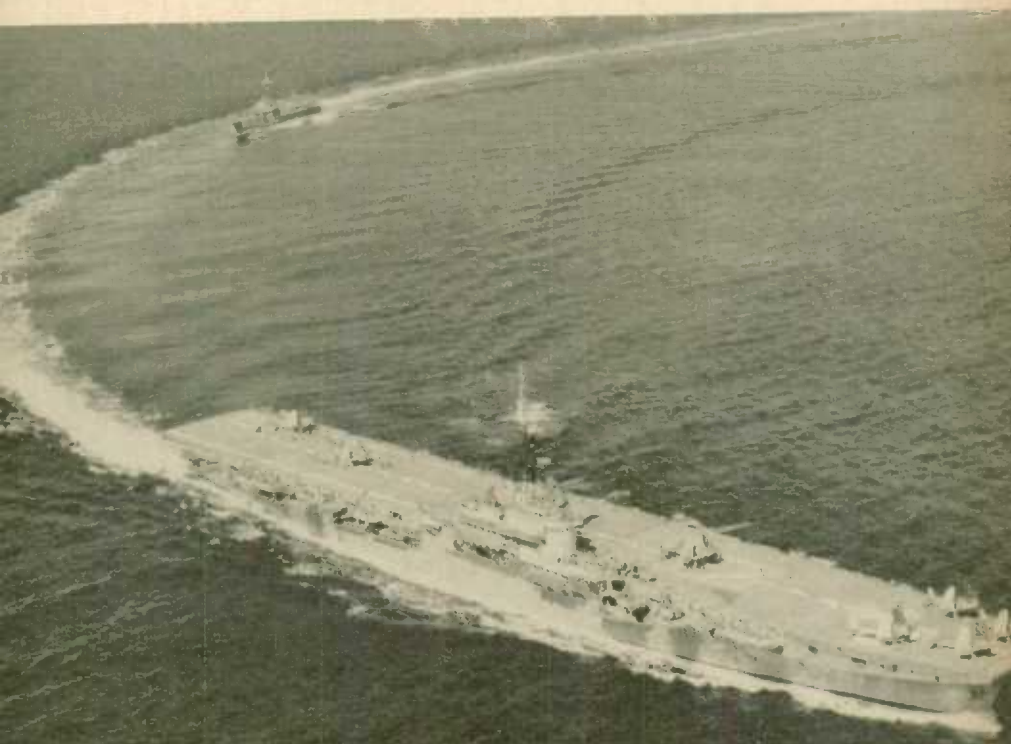
La 27^e brigade d'infanterie canadienne a été formée pour fournir le tiers d'une division d'infanterie à l'Armée unifiée. En octobre 1951, le Parlement a approuvé l'envoi outre-mer de la brigade qui, en décembre, s'est jointe à l'Armée unifiée en Allemagne pour être réunie aux forces du Royaume-Uni.

Les forces armées au Canada.—Ce qui surtout permet au Canada d'exécuter ses obligations envers les Nations Unies et l'OTAN, c'est son sérieux programme d'entraînement, d'administration et d'approvisionnement qui servira de base à l'expansion des forces armées au besoin. Les unités déjà existantes au Canada jouent donc un double rôle. Elles constituent la force requise pour protéger le Canada de l'attaque et elles sont en mesure de former les forces supplémentaires que le service à l'étranger ou la mobilisation générale en cas d'urgence pourraient exiger.

La Marine et les escadrilles aéronavales du C.A.R.C. sont chargées de la protection des eaux côtières et des ports importants. On est à constituer les effectifs de chasse du C.A.R.C. en conjonction avec les réseaux de radar et de communications pour assurer la défense du pays contre les attaques aériennes. Le système de défense aérienne est unifié avec celui des États-Unis parce que la défense des deux pays ne peut s'envisager qu'à l'échelle continentale.

L'Armée, pour protéger le pays contre les raids terrestres, a entraîné un effectif de choc mobile dont de petits groupes choisis iront faire leurs premières armes en Corée. Le gouvernement entend garder au Canada comme unité distincte cet effectif de choc. Les troupes envoyées en Corée sont remplacées soit par de nouvelles recrues soit par des troupes aguerries de la 25^e brigade qui se portent volontaires, après une période de service en Corée, pour l'entraînement au parachutisme au Canada. Les éléments de l'Armée affectés à la défense du territoire sont donc maintenus à l'effectif requis et, en outre,

Le Magnificent et le Micmac s'éloignent de la côte de la Nouvelle-Écosse, point de départ d'une croisière d'entraînement qui les mènera jusqu'en Méditerranée.



comprendront de plus en plus d'hommes formés au combat et entraînés tout spécialement aux opérations sous les conditions propres au climat et au territoire du pays.

En temps de paix, les unités de réserve de la Marine, de l'Armée ou de l'Aviation se composent de cadres qui, tout en vaquant à leur emploi civil, acquièrent une formation militaire fort avancée aux camps d'été et aux réunions du soir. Les escadrilles de chasse de réserve et d'autres unités de réserve de l'Aviation militaire, comme les unités formées aux techniques du radar, sont des éléments importants des plans établis pour la défense du territoire. A chaque division navale de réserve est attribué un domaine d'instruction spécialisé, ce qui assure une répartition économique de l'équipement et permet un entraînement intensif plutôt que général.

*Chaîne de montage
du Sabre F-86E,
chasseur à ré-
action fabriqué
pour le compte du
Corps d'aviation
royal canadien.*



L'effort industriel.— Tout programme de défense doit s'appuyer sur une industrie puissante. Quand les préparatifs militaires s'intensifient, les forces armées mettent l'économie à forte contribution autant par leurs grands besoins d'équipement que par la nécessité de moderniser sans cesse cet équipement. Des types d'avion nouveaux et meilleurs, par exemple, sont continuellement créés et mis en production, tandis que les types déjà en service deviennent désuets avant même que d'être usés. Les forces armées requièrent aussi de vastes approvisionnements pour leurs seules opérations normales d'entraînement.

Les troupes qui aujourd'hui montent en ligne doivent pouvoir compter non seulement sur de grandes réserves toujours renouvelées de fournitures, munitions, essence, pièces de rechange d'armes et d'équipement, mais aussi sur des usines capables de maintenir toujours abondantes ces réserves. Même si l'existence d'effectifs de défense suffisants est une assurance qu'on n'aura pas à les envoyer au combat, il faut maintenir les réserves de puissance industrielle. Le Canada a la bonne fortune de posséder des industries modernes, productives, grandissantes, que secondent de vastes ressources naturelles capables de répondre aux principaux besoins d'armes et d'équipement.

Assurer que l'industrie ravitaille pleinement les forces armées est une tâche qui incombe maintenant au ministère de la Production de défense depuis le 1^{er} avril 1951. Le tableau ci-dessous fait voir la valeur des commandes de fournitures passées par le gouvernement canadien du 1^{er} avril 1949 au 30 septembre 1951 ainsi que les pays auxquels il en a confié l'exécution.

**Commandes de défense passées par le gouvernement canadien,
années terminées le 31 mars 1950 et 1951 et du 1^{er} avril
au 30 novembre 1951**

(En millions de dollars—les chiffres de chaque poste sont arrondis au million près, de sorte que l'ensemble peut ne pas correspondre exactement au total indiqué.)

Détail	Année terminée		Huit mois terminés le 30 nov. 1951
	le 31 mars 1950	1951	
Groupe du programme—			
Avions.....	71	300	466
Bateaux.....	4	77	104
Chars, automoteurs.....	12	65	87
Armes.....	1	19	114
Munitions et explosifs.....	2	20	123
Équipement électronique et de transmissions.....	17	83	114
Construction et entretien d'édifices.....	29	68	136
Autres programmes, y compris combustibles et lubrifiants, habillement et équipement, fournitures et équipement médicaux et dentaires, etc.....	89	128	256
Total.....	225	759	1.401
Pays d'exécution—			
Canada.....	204	623	976
États-Unis.....	15	128	384
Royaume-Uni.....	5	8	41

La prédominance de l'aviation saute aux yeux, car elle répond pour le tiers environ des commandes. A mesure que les préparatifs de défense iront progressant, la répartition des dépenses se modifiera mais le programme de l'aviation en retiendra vraisemblablement la plus forte part, étant donné l'importance de la puissance aérienne pour le Canada. Le gouvernement a confié des commandes considérables aux États-Unis durant la période d'établissement. Quand on a décidé de normaliser les armes d'après certains types américains plutôt qu'anglais, le Canada s'est trouvé à court de moyens pour la fabrication d'une foule de ces armes. Il fallait munir les usines déjà existantes d'un outillage répondant aux caractéristiques normalisées et

construire d'autres usines. Le pays a tout d'abord acheté aux États-Unis des armes, dont des canons et des véhicules, qu'il fabriquerait lui-même plus tard.

Quand la production canadienne battra son plein, il faudra encore importer certains genres d'avions et d'autres engins de guerre, car les besoins du pays ne sont pas assez forts pour motiver l'érection d'une usine pour chaque type d'arme. Le Canada, cependant, n'est pas seul dans cette situation. Le gouvernement américain achète des avions d'entraînement et d'utilité générale fabriqués par des sociétés canadiennes qui profitent ainsi de la production massive rendue possible par l'existence du marché continental. Des canons, aussi, sont achetés au Canada. Le gouvernement américain achète plus de canons de bord de 3 po. de 50 calibres que le gouvernement canadien. Il a aussi passé des commandes d'équipement de radar mobile fabriqué au pays. Que le Canada fabrique l'équipement et les approvisionnements dont le besoin est assez grand pour justifier l'installation de facilités spéciales et qu'il importe d'autres articles, tel est le principe dont on s'inspire. Les commandes de matériel de défense passées avec le Canada se sont naturellement répercutées sur la physionomie de l'industrie canadienne, surtout de l'avionnerie. Des chaînes de production ont été installées pour le montage de nouveaux avions et pour la confection de nouveaux éléments non encore fabriqués au Canada comme les pales de turbine et les systèmes d'alimentation en carburant des moteurs à réaction. L'avionnerie canadienne a conçu et fabrique un nouveau chasseur à réaction tous temps, le *CF-100*. C'est elle aussi qui a conçu et fabrique les moteurs *Orenda* dont sont montés ces chasseurs. Bien que le C.A.R.C. ait pris livraison du premier de ces avions en septembre 1951, la production n'en doit pas marcher à plein avant 1953.

Le *Sabre F-86E* est un autre chasseur à réaction que fabrique le Canada. La production de cet avion, que propulse un moteur fabriqué aux États-Unis, allait bon train en 1951.

Des *Harvard* de première instruction ont commencé à sortir de l'usine sur la fin de 1951 et des moteurs, actuellement importés des États-Unis, seront fabriqués à une nouvelle usine établie près de Montréal vers le milieu de 1952. Le Canada répondra à certains des besoins des États-Unis en ce qui concerne cet avion. L'avion toutes fins *Beaver* est aussi fabriqué tant en exécution de fortes commandes américaines que pour répondre aux besoins du pays. On est à s'outiller pour la fabrication du *Shooting Star T-33*, avion à réaction d'entraînement, pour le compte du C.A.R.C. et la production doit en commencer en 1952.

Les appareils électroniques sont maintenant très importants pour la défense. On s'en sert surtout pour les communications radiophoniques et l'interception des avions et des bateaux à l'aide du radar. Le Canada s'en remet aux États-Unis pour une bonne partie de ses besoins dans ce domaine, mais l'industrie canadienne est à s'adapter à la production militaire. Des appareils radars de réglage du tir antiaérien sont déjà fabriqués au pays de même qu'un nouveau genre de postes radios de bât de conception canadienne à l'usage de l'infanterie. Ce sont les usines canadiennes qui vont fabriquer le gros de l'équipement nécessaire à l'élément canadien du réseau de radar nord-américain; elles doivent fournir l'équipement nécessaire au parachèvement du réseau de communications, installation indispensable à la défense du pays. Au point où en est actuellement le programme des appareils électroniques, le cinquième environ des dépenses sera consacré à l'équipement des chasseurs à réaction.

Les chantiers maritimes sont tenus occupés par des commandes portant sur 14 escorteurs, 14 dragueurs de mines, 5 navires de barrage et un brise-glace ainsi qu'un certain nombre de navires de port. La construction de ces navires nécessite la fabrication de certaines pièces à l'extérieur des chantiers:



Le Corps d'aviation royal canadien a officiellement pris livraison du premier chasseur à réaction CF-100 à l'aéroport de Malton (Toronto), le 17 septembre 1951. C'est le très hon. C. D. Howe, ministre du Commerce et ministre de la Production de défense, qui a remis le livre de bord de l'avion au chef de l'état-major de l'Air. Le CF-100 est un avion de conception et de fabrication canadienne.



chaudières, turbines, moteurs auxiliaires, agrès de pont et autres. La plupart de ces commandes sont exécutées au pays. Outre ces navires, une flotte de 34 dragueurs de mines et frégates sont sortis de leur cocon pour être transformés et remis à neuf.

On a commencé à fabriquer des projectiles de pièces de 50 calibres ainsi que des fusées de 3.5 et 2.25 po. La livraison de canons de 3 po. de 50 calibres aux Marines canadienne et américaine débutera au printemps de 1952. On est à se préparer pour la fabrication de mortiers antisous-marins à l'usage de la Marine ainsi que de presque tous les canons, mortiers et projectiles de gros et de moyen calibre nécessaires aux forces armées. La livraison de la plupart de ces pièces commencera en 1952.

Deux usines sont déjà à fabriquer des explosifs servant aux munitions; l'une fabrique de la picrite et l'autre, un certain nombre d'explosifs dont le

R.D.X., le T.N.T., et la poudre à fusil. Il se fabrique aussi au Canada du phosphore et de l'hexachlorétane répondant aux normes officielles; l'hexachlorétane est surtout exporté aux États-Unis. On est à mettre sur pied des installations devant servir au forgeage et à l'usinage d'obus et à la fabrication d'autres éléments du projectile complet. La mise à exécution du programme d'explosifs est synchronisée de façon à coïncider avec l'entrée en jeu de ces installations.

Les usines d'automobiles fabriquent des camions militaires de $\frac{1}{4}$, $\frac{3}{4}$ et $2\frac{1}{2}$ tonnes répondant à des normes communes des gouvernements canadien et américain. Grâce à leur grande capacité, ces usines sont en mesure d'accroître leur production de camions aussi rapidement que les besoins des services armés peuvent l'exiger.

Mise en valeur des ressources dites "stratégiques".—L'effort industriel va susciter un grand besoin de matières premières. Comme le montre le tableau ci-dessous, une plus forte proportion des principaux métaux non ferreux produits au Canada est restée au pays durant les dix premiers mois de 1951 qu'en 1950. Comme les programmes de défense des autres puissances nord-atlantiques requièrent eux aussi une plus grande quantité de ces matières premières, il faudra augmenter la production canadienne. Le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont extraits du sous-sol canadien tandis que l'aluminium est produit à partir de minerais importés.

Production, exportations et importations des principaux métaux non ferreux, 1950 et dix premiers mois de 1951

(En milliers de tonnes courtes—les chiffres de chaque poste sont arrondis au millier près, de sorte que la somme peut ne pas correspondre exactement au total indiqué.)

Année et détail	Cuivre affiné	Plomb affiné	Nickel, tonnes	Zinc affiné
1950				
Production domestique.....	238	170	123	204
Exportations—				
États-Unis.....	50	105	89	108
Royaume-Uni.....	64	8	22	36
Ailleurs.....	18	2	12	3
Importations.....	—	1	2	—
Approvisionnement domestique.....	106	56	2	57
1951 (janvier-octobre)				
Production domestique.....	206	135	114	180
Exportations—				
États-Unis.....	21	47	70	71
Royaume-Uni.....	44	28	27	45
Ailleurs.....	15	6	11	5
Importations.....	2	1	1	1
Approvisionnement domestique.....	128	53	7	60

Les industries de bas métaux sont à s'agrandir afin de répondre aux besoins de la défense. On a pu, durant la seconde guerre mondiale, augmenter la production en utilisant plus pleinement les installations existantes et en se concentrant sur le minerai riche. Or, aujourd'hui, les grandes installations fonctionnent à plein et ne peuvent plus se concentrer sur le minerai riche sans abréger de façon radicale la durée des mines. Le taux probable d'expansion de la production de certains minéraux figure au tableau ci-dessous. Sont surtout à remarquer l'augmentation prévue de 430 p. 100 entre 1950 et 1955 de la production de minerai de fer et celle de 210 p. 100 du pétrole. Étant donné l'importance grandissante du cobalt, l'expansion de 95 p. 100 indiquée est peut-être fort révélatrice.

Productivité de certains minéraux, 1950 et 1955

(En milliers de tonnes courtes)

Minéral	Production réelle de 1950	Productivité estimative en 1950	Productivité estimative en 1955	Augmentation de la productivité, 1950 à 1955
				%
Pétrole brut ¹	80	80 ²	250 ²	210
Aluminium brut.....	395	415	603	45
Mineral de fer.....	3,617	3,617	19,000	430
Cuivre, toutes formes.....	262	272 ²	300	10
Plomb, toutes formes.....	170	190 ²	205	8
Zinc, toutes formes.....	311	320 ²	406	27
Nickel, toutes formes.....	123	137	155	13
Tungstène, teneur de WO ₃	0-001	0-001	2	—
Cobalt.....	0-313	0-313	0-6	95
Magnésium.....	1-8	5	5	—
Ilménite.....	100	100	550	450
Acier, lingots primaires.....	3,300	3,700	4,400	21
Soufre élémentaire.....	—	—	81	—

¹ Milliers de barils par jour.
sur une base de concurrence.

² Possibilité de produire et d'expédier aux affineries
³ Fondé sur le taux trimestriel de production le plus élevé de 1950.

De nouvelles usines de fer et d'acier bruts sont en construction. On ne cesse de mettre en valeur les ressources de pétrole et de gaz naturel. Il est inutile d'insister sur le besoin des forces armées et des industries modernes en matière d'huile de chauffage, d'huiles lubrifiantes et de pétrole. Les industries chimiques augmentent leur productivité afin de pouvoir fournir les matières premières à une multitude d'autres industries, de même que les explosifs nécessaires à la fabrication de munitions et à d'autres fins militaires. De nouvelles entreprises hydro-électriques fourniront l'énergie requise pour l'expansion de l'industrie en général. Une telle mise en valeur des ressources naturelles permettra au Canada d'accroître sa puissance industrielle et, partant, de soutenir d'autant mieux les forces armées nécessaires à la sauvegarde de sa liberté.

Le tableau qui suit donne les montants engagés dans les nouveaux édifices et le nouvel outillage des industries produisant du matériel d'importance stratégique.

Un moteur à réaction Orenda est mis à l'épreuve. Les techniciens portent sur les oreilles des isolateurs de son.





Quai et usine d'affinage en construction à Sorel (P.Q.). La production annuelle de l'usine, qui fonctionnera à plein rendement en 1952, se chiffrera par 200,000 tonnes de fer. L'entreprise comprend des quais de chargement et de déchargement, de même qu'un

Immobilisations en nouveaux édifices et nouvelle machinerie dans les industries produisant des matériaux d'importance stratégique, 1950-1955

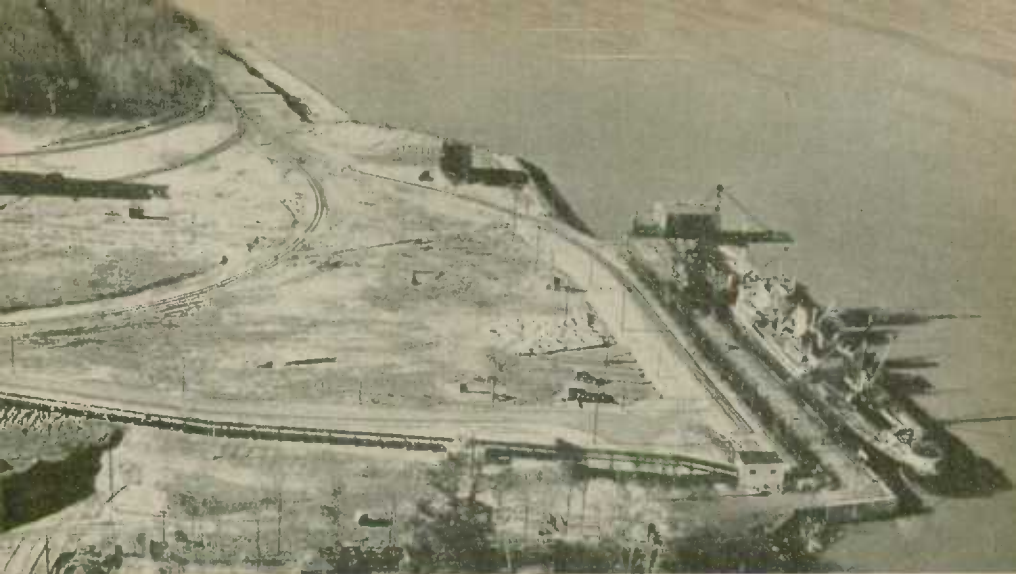
(En millions de dollars)

Industrie	Immobilisations réelles en 1950	Immobilisations réelles en 1951 ¹	Valeur des programmes d'expansion prévus, entrepris et devant se terminer en 1955 ou avant
Fondage de l'aluminium.....	3.4	18.2	233
Fondage, affinage et transformation des autres métaux non ferreux.....	19.2	5.0	150
Extraction du minerai de fer.....	5.7	23.8	246
Fer et acier bruts.....	15.7	66.9	88
Pétrole et gaz naturel—			
Exploration et mise en valeur ¹	62.4	70.9	300
Canalisation et raffinage.....	21.5	37.7	213
Produits chimiques ²	32.8	64.3	127
Total.....	160.7	286.8	1,337
Énergie hydro-électrique.....	344.5	403.8	1,200

¹ Non compris les acquisitions de droits sur les terrains.

² Y compris les installations pétrochimiques.

Conseil de recherches pour la défense.— Le Conseil de recherches pour la défense joue un rôle important. Il assure l'emploi intégral des ressources de la science à l'appui du programme de défense du Canada. Établi par le Parlement en 1947, le Conseil fait partie intégrante du ministère de la Défense nationale. Il est composé de treize membres et dirigé par un président permanent, membre du Comité des chefs d'état major. En sont membres de droit, les chefs d'état-major des trois services armés, le sous-ministre de la Défense nationale et le président du Conseil national de recherches. Les autres membres ont un mandat de trois ans et représentent les intérêts scientifiques des universités et de l'industrie du Canada.



chemin de fer de 27 milles à partir du lac Tio, près du lac Allard, dans le nord-est du Québec.

L'activité du Conseil est limitée à un nombre relativement restreint de domaines de recherches dans lesquels le Canada dispose de facilités uniques ou a des besoins particuliers. En concentrant ainsi leurs efforts, les savants canadiens peuvent être assurés d'accomplir un travail vraiment précieux pour les pays signataires du Traité de l'Atlantique-Nord et que ceux-ci acceptent en échange des renseignements qu'ils mettent à la disposition du Canada.

Suivant le même principe d'économie de l'effort lorsqu'il assigne leurs tâches aux organismes de recherches, le Conseil, chaque fois que la chose est possible, utilise les services d'organismes scientifiques civils, y compris les universités, l'industrie et certains laboratoires gouvernementaux comme ceux du Conseil national de recherches, du Bureau des mines et de l'Office technique et scientifique des pêches. Dans certains domaines particuliers de la défense, là où le travail ne peut convenablement être assigné à des organismes civils, les recherches sont effectuées dans des établissements de recherches spécialisés dirigés par le Conseil lui-même.

Des raisons de sécurité interdisent la révélation détaillée d'une grande partie des travaux effectués en vertu du programme de recherches et de développement. Cependant, à titre d'exemples du travail accompli afin de répondre aux besoins immédiats des forces armées, on peut mentionner: l'adoption par le Royaume-Uni et les États-Unis d'un obus de modèle canadien, genre sabot, et devant s'adapter aux canons anti-char pour obus de 17 livres et de 76 mm; la mise au point d'une arme anti-char, type bazooka, d'une précision grandement améliorée; l'inauguration d'un programme visant à mettre au point un projectile aéro-guidé pour le Corps d'aviation royal du Canada; et la participation du Canada aux recherches techniques de détection des sous-marins.

Le programme de longue haleine relatif à certains projets qui ne donneront peut-être pas de résultats avant cinq ou dix ans, ou même davantage, est de la plus haute importance quant à ses possibilités. En vertu de ce programme on recourt aux universités comme principales sources de connaissances scientifiques et de personnel spécialisé en recherches, et l'on assigne aux établissements du Conseil de recherches pour la défense la tâche d'appliquer les connaissances sans cesse croissantes de la science à la mise au point d'armes nouvelles et plus efficaces.



Le pays

• Topographie

Le Canada, pays très vaste, occupe tout près de la moitié du continent nord-américain, et sa superficie (3,845,774 milles carrés), un peu plus grande que celle de l'Europe, dépasse de 236,357 milles celle des États-Unis et de l'Alaska réunis. La frontière qui, de l'Atlantique au Pacifique, le sépare des États-Unis est longue de 3,986.8 milles; du nord au sud, il se déploie sur près de 3,000 milles, soit du pôle à la latitude de la Méditerranée.

Sur ses 3,606,551 milles carrés de superficie terrestre, seuls 547,946 sont présentement cultivés ou jugés propres à l'agriculture; la forêt en recouvre 1,345,840 et les 1,712,765 qui restent se composent de fondrières découvertes, de roc, de routes et de terres urbaines. C'est évidemment dans les régions septentrionales que l'on trouve la majeure partie des terres non agricoles (70 p. 100 au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest), mais le nord du Québec, les régions montagneuses de la Colombie-Britannique et le nord de l'Ontario en renferment aussi de vastes étendues. Improductives quant aux ressources de surface, ces terres constituent toutefois le grand entrepôt des richesses minérales du pays.

La superficie des eaux douces au Canada, exceptionnellement vaste, absorbe plus de 6 p. 100 de la superficie totale. Avec le fleuve Saint-Laurent, les Grands lacs forment le réseau de navigation le plus important d'Amérique et l'une des grandes voies d'eau intérieures du monde, allant de la mer jusqu'au cœur même du continent. Du détroit de Belle-Isle, à l'entrée septentrionale du golfe Saint-Laurent, la distance par eau jusqu'à la tête du lac Supérieur est de 2,338 milles. Les Grands lacs, que traverse la frontière, ont une superficie globale de 95,170 milles carrés; en outre, douze lacs de plus de 1,000 milles carrés et d'innombrables lacs plus petits sont dispersés dans la contrée située en deçà du bouclier Canadien. Dans une région de 6,094 milles carrés cartographiée avec précision, immédiatement au sud et à l'est du lac Winnipeg, on en compte 3,000.

L'immense territoire du Canada offre une grande variété de caractères topographiques. Au point de vue politique, il se divise en dix provinces et deux "territoires".

Terre-Neuve, la plus à l'est des provinces, comprend l'île du même nom ainsi que le Labrador, sur la terre ferme, séparé de l'île par le détroit de Belle-Isle qui, à son point le plus resserré, n'a que onze milles de largeur. L'île de Terre-Neuve, triangle équilatéral dont chaque côté mesurerait 320 milles, a une superficie de 42,734 milles carrés (celle du Labrador est de 112,630). En général, elle est dénudée, rocheuse et de bas relief, parsemée d'innombrables étangs et marais et pauvre en terre propre à l'agriculture. Les vallées des rivières et la côte occidentale, où les élévations sont plus marquées, sont densément boisées et alimentent une florissante industrie de pâte de bois. Le littoral, profondément échancré, compte plusieurs havres où les bateaux

dont dépend l'importante industrie de la pêche trouvent bon mouillage. La province possède de vastes gisements minéraux tant dans l'île qu'au Labrador.

L'*Île-du-Prince-Édouard*, la plus petite des provinces canadiennes, n'a que 120 milles de long environ sur une vingtaine de large, soit 2,184 milles carrés. Elle est séparée du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, sur le continent, par le détroit de Northumberland. Un sol fertile et des ports bien abrités y offrent de grands avantages à l'agriculture et à la pêche.

La *Nouvelle-Écosse*, province péninsulaire longue de 381 milles et large de 50 à 105 milles, a une superficie de 21,068 milles carrés. L'isthme de Chignectou la relie au Nouveau-Brunswick et l'île du Cap-Breton en forme la partie nord-est. Sur l'Atlantique, la terre ferme est en général rocailleuse et exposée aux tempêtes de l'océan; profondément indentée, elle compte de nombreux ports où s'abritent d'importantes flottes de pêche. Les pentes qui dévalent vers la baie de Fundy et le golfe Saint-Laurent sont protégées de l'Atlantique par de basses crêtes montagneuses et renferment des plaines et des vallées particulièrement propices, par leur climat et leur situation, à la culture des pommes et autres fruits ainsi qu'à la culture générale. La province est une des principales productrices de houille.

Le *Nouveau-Brunswick* couvre une superficie de 27,985 milles carrés. La baie des Chaleurs au nord, le golfe Saint-Laurent et le détroit de Northumberland à l'est et la baie de Fundy au sud lui donnent un littoral très étendu. Sa surface, généralement ondulée, atteint sa plus haute élévation dans l'ouest (2,690 pieds). Au point de vue économique, ses immenses ressources forestières sont les plus importantes, mais ses nombreuses vallées renferment de vastes étendues de riche terre agricole, notamment la vallée du Saint-Jean, fleuve qui sillonne une contrée de 400 milles renommée pour sa beauté. La province compte également une importante industrie de la pêche.

Le *Québec*, foyer paternel des Canadiens de langue française, est la plus grande province du Canada: il s'étend, à l'est de la baie d'Hudson, sur 594,860 milles carrés. Le golfe et le fleuve Saint-Laurent le traversent dans toute sa largeur et isolent les Cantons de l'Est et la péninsule de Gaspé, au sud, de sa partie la plus étendue, formée de roches précambriennes du bouclier Canadien. Dans cette partie, l'exploitation forestière et l'exploitation minière sont les industries importantes. Hormis la zone dénudée qui s'étend au nord du 58^e parallèle, la province est en majeure partie recouverte d'une futaie précieuse qui varie de la forêt mixte dans le sud-ouest à la forêt de conifères dans l'est et le nord et qui est à la base de la grande industrie de la pulpe et du papier. Le Québec se classe en tête pour la production d'énergie hydro-électrique et au deuxième rang pour la production minérale. Le climat et le sol de la vallée du haut Saint-Laurent et des Cantons de l'Est se prêtent bien à l'agriculture en général, y compris l'industrie laitière et la production de fruits et légumes.

L'*Ontario*, dont la superficie de 412,582 milles carrés s'étend du Manitoba, à l'ouest, au Québec, à l'est, est généralement considéré comme une province intérieure, mais sa limite méridionale comprend, sur les Grands lacs, une rive d'eau douce de 2,362 milles, tandis que sa limite septentrionale baigne dans les eaux salées des baies d'Hudson et James sur une longueur de 680 milles. Le nord de la province renferme une bonne partie du bouclier Canadien, et c'est là que les riches gisements miniers que recèlent ses anciens rocs ont été le plus mis en valeur. De vastes richesses forestières, à proximité des sources d'énergie électrique, constituent la base d'une grande industrie de pulpe et de papier et, en outre, une précieuse réserve de pelletteries. Le triangle de l'Ontario méridional, qui s'étend entre les lacs inférieurs et l'Ottawa, fait



Immense damier de vergers et de champs dans la fertile vallée de Cornwallis (N.-É.).

partie des basses terres du Saint-Laurent; son climat tempéré, son sol fertile et ses excellents moyens de transport en font une région d'importance économique majeure. C'est dans cette région qu'on trouve la plus forte concentration d'habitants et d'industries du pays.

Le *Manitoba*, situé à l'ouest de l'Ontario, couvre une superficie de 246,512 milles carrés. C'est une contrée qui offre beaucoup de variété: 400 milles de littoral sur la baie d'Hudson, de vastes étendues de forêt mixte, de grands lacs et de longs cours d'eau, une zone de prairies dénudées s'étendant jusqu'à la pointe sud-est de la province et des parcelles de prairie libre au sol très profond et très fertile. Dans l'ensemble, le terrain est relativement uni, son élévation moyenne variant de 500 à 1,000 pieds. Considéré surtout comme province agricole et tout en faisant partie des fameuses terres à blé du Canada, le Manitoba possède néanmoins, dans ses régions septentrionales les plus reculées, de riches gisements de bas métaux, de vastes forêts et des ressources d'énergie hydro-électrique fort étendues.

La *Saskatchewan* est située au centre de la zone des prairies, entre le Manitoba et l'Alberta, et, comme ces deux provinces, elle s'étend de la frontière, au sud, jusqu'au 60^e parallèle au nord. Sa superficie est de 251,700 milles. Les deux tiers méridionaux sont généralement constitués de prairies fertiles au sol profond et au climat particulièrement propice à la culture des céréales. Le bouclier Canadien couvre le tiers septentrional, région abondamment arrosée de lacs et rivières et prometteuse de grandes richesses minérales.



Lethbridge, qui doit son existence aux gisements houillers de la zone aride de l'Alberta méridionale, est aujourd'hui le centre d'affaires d'une riche région d'agriculture et d'élevage. A l'est de la ville, plus de 360,000 acres sont maintenant irriguées.

L'Alberta, d'une superficie de 255,285 milles carrés, est située entre la Saskatchewan et les Rocheuses. La partie sud se trouve dans la zone aride et dénudée des Prairies qui, plus au nord, devient une zone de peupliers alternant avec la prairie découverte et, plus au nord encore, se transforme en forêt mixte. Au sud-ouest se dressent les contreforts des Rocheuses, hauts de 2,000 à 4,000 pieds. L'Alberta possède les plus vastes houillères et est devenue le principal producteur de pétrole et de gaz naturel.

La Colombie-Britannique, la plus à l'ouest des provinces canadiennes, est aussi la troisième en étendue (366,255 milles carrés). Elle se caractérise par les chaînes parallèles de montagnes qui la recouvrent entièrement, à l'exception du coin nord-est. Plusieurs des vallées sont extrêmement fertiles et très propres par leur climat à la polyculture et à la fructiculture. Le littoral du Pacifique, profondément échancré, compte plusieurs anses qui offrent un mouillage idéal et de magnifiques panoramas. D'abondantes ressources forestières alimentent une grande industrie de la pulpe et du papier et placent la Colombie-Britannique au premier rang pour la production de bois de charpente et de bois d'œuvre. La province est également en tête quant à la valeur de la pêche, grâce surtout au fameux saumon du Pacifique. Elle possède aussi de riches gisements miniers qui sont à la base de grandes fonderies et d'importantes industries chimiques.

Au nord des provinces de l'Ouest, le Canada s'étend sur 1,511,979 milles carrés de terres en majeure partie inexploitées qui forment le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Cette vaste contrée est arrosée par de grands

fleuves, tels le Mackenzie et le Yukon, et de grandes nappes d'eau intérieures, comme le Grand lac des Esclaves et le Grand lac de l'Ours. Nombreux y sont les indices de richesses minérales. Les mines de la région du Grand lac de l'Ours, depuis longtemps la principale source de radium de l'Amérique du Nord, fournissent maintenant des minerais radio-actifs pour les travaux d'énergie atomique.

• Climat

C'est surtout le mouvement général de l'atmosphère en provenance de l'ouest et du nord-ouest qui fait le climat du Canada. L'hiver, les masses d'air froid parties des régions polaires et se dirigeant vers l'est et le sud sont modifiées une fois arrivées dans les provinces centrales et occidentales. En hiver, l'air venu du golfe du Mexique influe sur le climat du sud-est canadien, tandis qu'en été il apporte la pluie aux provinces des Prairies. Les masses d'air venues du nord du Pacifique perdent beaucoup de leur humidité en franchissant les montagnes, puis, en avançant vers l'est, elles produisent une température douce ou chaude selon la saison.

L'Île de Vancouver et le littoral de la terre ferme de la Colombie-Britannique ont les hivers les plus doux au Canada, et les étés y sont longs et modérément chauds. L'automne et l'hiver y sont les saisons humides, tandis qu'à l'intérieur de la province la température est plus extrême que sur le littoral.

D'une année à l'autre, la rigueur des hivers varie beaucoup dans les provinces des Prairies. Le "chinook", phénomène spectaculaire du passage subit d'un froid intense à une chaleur relative, constitue l'une des caractéristiques les plus frappantes de la température des provinces de l'Ouest. Toutefois, c'est dans le sud de l'Alberta qu'il est le plus prononcé. L'été, la température est élevée le jour, mais fraîche la nuit. Bien que peu abondante, la pluie tombe surtout durant la saison de végétation. Seule une partie limitée des Prairies méridionales jouit d'une période entièrement libre de gel de 100 jours ou plus en moyenne.

Dans tout le nord-ouest de l'Ontario, les hivers sont froids et, même si les étés sont relativement chauds, le danger de gel la nuit est toujours présent. Le sud de l'Ontario est traversé tout à tour par des masses d'air chaud et d'air froid à peu près tous les trois jours et ces changements sont accompagnés de précipitation sur les lisières des masses d'air. La précipitation est répartie assez également durant toute l'année. Le sud-ouest du Québec jouit d'un climat semblable, sauf que l'influence des Grands lacs ne s'y fait pas sentir. Les hivers sont plus froids, les étés un peu plus chauds et la saison libre de gel plus courte. L'hiver comme l'été, plus on monte vers le nord, plus la température est basse. La précipitation est abondante dans toute la région.

Au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard, les étés sont chauds, la température s'élevant parfois à 90° ou 95° F. C'est dans le nord du Nouveau-Brunswick que la neige est le plus abondante, tandis qu'en Nouvelle-Écosse la plus forte précipitation se produit le long de l'Atlantique et, d'ordinaire, même en hiver, elle est en partie formée de pluie. Les mois de juin à août sont ceux où les brouillards sont à leur maximum. Les hivers sont froids à l'intérieur de Terre-Neuve, mais plus modérés le long de la côte. Le printemps est tardif, les étés courts et les brouillards fréquents. Dans le Canada septentrional, la température est extrêmement froide en hiver. Au Yukon et dans le district de Mackenzie, les étés sont beaucoup plus chauds que dans l'Arctique oriental. La précipitation est peu abondante à travers le grand Nord.



Sur le lac Maligne, dans le parc national de Jasper, en Alberta.

Température et précipitation de 35 localités représentatives au Canada

Localité	Altitude (pieds)	Durée des observations (années)	Température (Fahrenheit)		Gelée meurtrière Dates moyennes		Précipitation (pouces) Total annuel
			Janvier	Juillet	Dernière au printemps	Pre-mière à l'automne	
Gander (T.-N.).....	482	11	19.2	62.3	29 mai	2 oct.	38.24
Saint-Jean (T.-N.)... Charlottetown (I.P.-É.).....	296	67	23.5	59.6	2 juin	10 oct.	53.78
Annapolis-Royal (N.-É.).....	186	65	17.8	65.6	13 mai	22 oct.	39.47
Halifax (N.-É.).....	30	25	24.4	64.4	20 mai	6 oct.	41.41
Sydney (N.-É.).....	83	75	23.6	64.7	11 mai	14 oct.	55.74
Chatham (N.-B.)...	48	69	22.1	63.6	29 mai	13 oct.	50.24
Fredericton (N.-B.)...	98	50	12.2	66.6	19 mai	29 sept.	40.74
Saint-Jean (N.-B.)...	164	67	13.5	66.1	20 mai	24 sept.	42.80
Arvida (P.Q.).....	119	56	19.3	61.0	4 mai	16 oct.	42.26
Fort-McKenzie (P.Q.).....	335	10	3.6	65.0	19 mai	19 sept.	38.93
Lennoxville (P.Q.)...	250	9	-12.5	54.2	8 juillet	26 juillet	22.04
Montréal (P.Q.).....	498	24	12.8	66.2	28 mai	9 sept.	39.56
Kapuskasing (Ont.)...	187	55	13.8	69.8	28 avril	17 oct.	40.80
Ottawa (Ont.).....	752	19	-1.7	62.4	14 juin	1 sept.	27.59
Port-Arthur (Ont.)...	260	65	11.9	69.6	7 mai	2 oct.	34.23
St-Catharines (Ont.)...	644	62	6.7	63.0	26 mai	20 sept.	23.66
Toronto (Ont.).....	347	21	26.0	71.1	7 mai	20 oct.	27.03
Churchill (Man.)....	370	105	22.6	68.9	2 mai	14 oct.	32.18
Le Pas (Man.).....	43	30	-19.0	53.7	28 juin	26 août	15.96
Winnipeg (Man.)....	27	8	-8.7	64.6	30 mai	7 sept.	15.44
Prince-Albert (Sask.)	790	66	-3.1	66.9	27 mai	14 sept.	21.19
Regina (Sask.).....	1,414	54	-4.3	63.4	30 mai	10 sept.	16.11
Beaverlodge (Alb.)...	1,884	55	-0.7	64.8	6 juin	10 sept.	14.70
Calgary (Alb.).....	2,484	31	5.6	59.8	4 juin	4 sept.	17.19
Edmonton (Alb.)....	3,540	55	13.1	61.5	1 juin	6 sept.	16.65
Medicine-Hat (Alb.)	2,219	56	5.9	61.6	30 mai	6 sept.	17.38
Cranbrook (C.-B.)...	2,365	55	12.0	69.3	12 mai	19 sept.	12.81
Nelson (C.-B.).....	3,014	35	16.7	63.2	10 juin	28 août	14.41
Pon-tic-ton (C.-B.)....	2,235	39	24.4	66.4	13 mai	30 sept.	27.77
Prince-George (C.-B.)	1,121	32	26.8	68.3	7 mai	3 oct.	10.85
Victoria (C.-B.)....	2,218	27	12.9	59.6	18 juin	22 août	19.98
Dawson (Yukon)....	228	54	38.7	60.0	18 mars	27 nov.	27.13
Coppermine (T.-N.-O.).....	1,062	41	-21.0	59.6	6 juin	19 août	12.61
Fort-Good-Hope (T.-N.-O.).....	13	13	-18.9	50.1	25 juin	22 août	10.72
	214	31	-23.6	59.3	15 juin	6 août	10.63

• Parcs nationaux et provinciaux

Le gouvernement fédéral et la plupart des gouvernements provinciaux ont réservé de vastes régions de grande beauté naturelle afin que la population puisse en jouir à perpétuité.

Parcs nationaux

Le gouvernement fédéral entretient les parcs nationaux en vue de préserver certaines régions d'une beauté particulière et d'intérêt national. Ces parcs sont des endroits tout désignés pour la récréation, la détente et l'étude de la nature. Bien différents quant à leur caractère et leur but, ils comprennent des parcs de tourisme et de récréation, des réserves pour la faune, tout d'abord établies en vue de la protection et de la propagation d'espèces menacées d'extinction, et des parcs historiques.

Les parcs sont aménagés et entretenus de façon que, loin de souffrir de l'usage qu'on en fait, ils puissent continuer d'enchanter, d'instruire et de divertir les générations présentes et futures. Peu à peu, on les a rendus plus accessibles et on y a multiplié les facilités de logement et de récréation. Des gardiens protègent les forêts et la faune et veillent constamment à la sécurité et au confort des visiteurs.

Il ne fait aucun doute que ces régions occupent une place de choix parmi les principales attractions touristiques puisque près de 2,204,000 personnes les ont visitées en 1951, dont 20 p. 100 environ venaient des États-Unis et d'autres pays étrangers. On compte 28 parcs différents d'une superficie globale d'environ 29,000 milles carrés.

Le Service des parcs nationaux, du ministère des Ressources et du Développement économique, administre les parcs et veille à la restauration et au marquage des lieux historiques importants ainsi qu'à la commémoration des services rendus par des Canadiens célèbres. Environ 400 lieux historiques ont été marqués. Voici la liste des parcs nationaux :

Situation et superficie des parcs nationaux

Parc	Situation	Superficie
		milles carrés
De tourisme		
Jasper.....	Alberta occidental, versant oriental des Rocheuses.....	4,200-0
Banff.....	Alberta occidental, versant oriental des Rocheuses.....	2,564-0
Prince-Albert.....	Saskatchewan centrale, au nord de Prince-Albert.....	1,496-0
Riding-Mountain.....	Sud-ouest du Manitoba, à l'ouest du lac Winnipeg.....	1,148-0
Kootenay.....	Sud-est de la Colombie-Britannique, versant occidental des Rocheuses.....	543-0
Glacier.....	Sud-est de la Colombie-Britannique, sur le sommet de la chaîne Selkirk.....	521-0
Yoho.....	Colombie-Britannique orientale, versant occidental des Rocheuses.....	507-0
Hautes-Terres du Cap-Breton... ..	Partie nord de l'île du Cap-Breton (N. É.)... ..	390-0
Laes-Waterton.....	Alberta méridionale, voisin du parc Glacier (Montana, É.-U.).....	204-0
Mont-Revelstoke.....	Sud-est de la Colombie-Britannique, versant occidental des Selkirk.....	100-0
Fundy.....	Dans la Baie de Fundy, entre Moncton et Saint-Jean (Nouveau-Brunswick).....	80-0
Île-du-Prince-Édouard.....	Versant nord de l'île du Prince-Édouard.....	7-0
Pointe-Pelée.....	Sud de l'Ontario, sur le lac Érié.....	6-0
Îles-de-la-Baie-Georgienne.....	Dans la baie Georgienne, près de Midland (Ont.).....	5-4
Îles-du-Saint-Laurent.....	Dans le Saint-Laurent, entre Morrisburg et Kingston (Ont.).....	189-4 (acres)

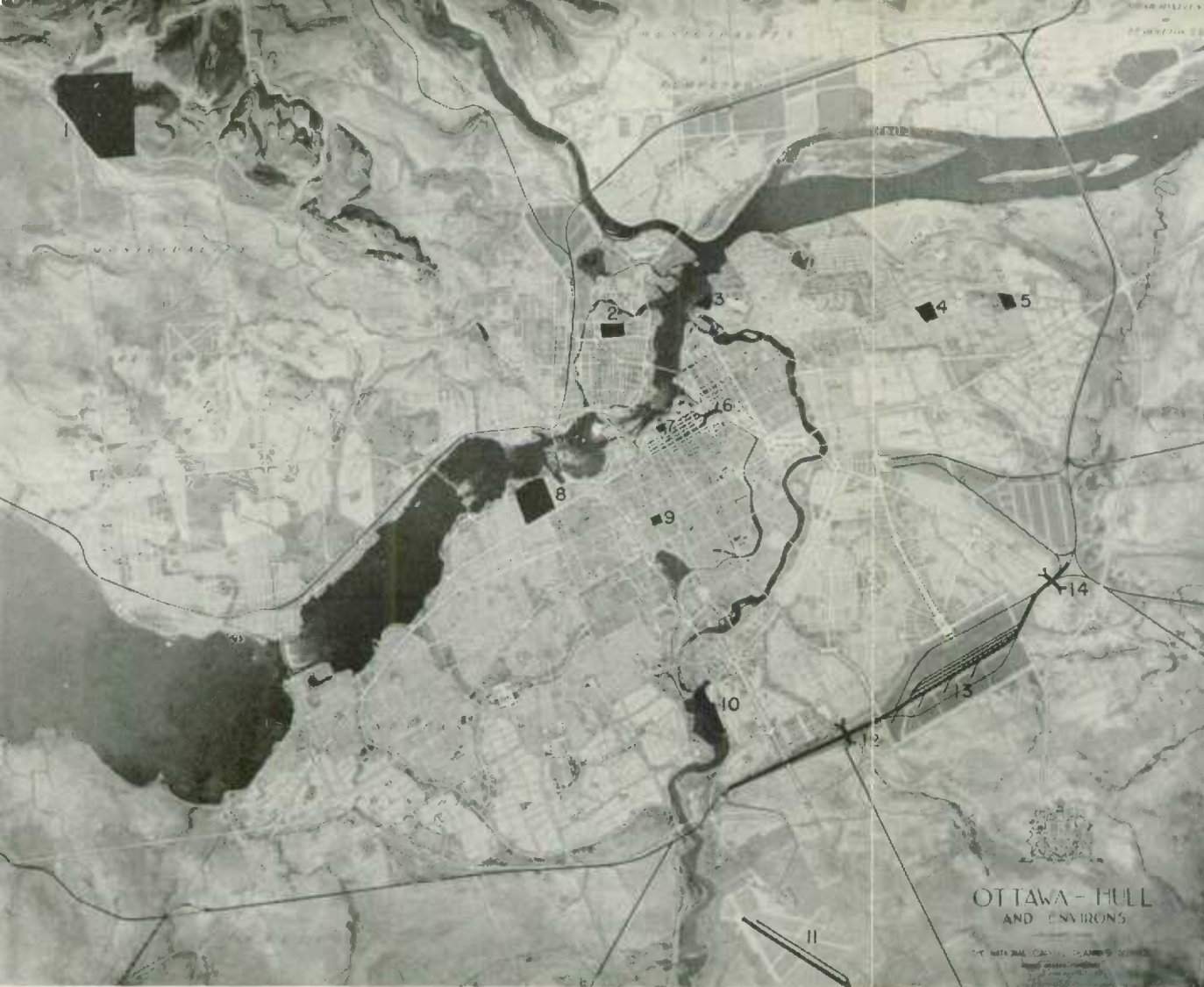
Situation et superficie des parcs nationaux — fin

Parc	Situation	Superficie
Réserves d'animaux sauvages		milles carrés
Bison-des-Bois	En Alberta et dans les T.-N.-O., entre les rivières Athabasca et des Esclaves	17,300 0
Elk-Island	Alberta centrale, près d'Edmonton	75 0
Parcs historiques		acres
Forteresse de Louisbourg	Île du Cap-Breton (N.-É.), à 25 milles de Sydney	340 0
Fort-Lennox	Île-aux-Noix (P.Q.), près de Saint-Jean	210 0
Fort-Beauséjour	Nouveau-Brunswick, près de Sackville	81 0
Fort-du-Prince-de-Galles	Manitoba septentrional, près de Churchill	50 0
Fort-Battleford	A quatre milles au nord de Battleford (Sask.)	36 7
Fort-Anne	Annapolis-Royal (N.-É.)	31 0
Port-Royal	Lower-Granville (N.-É.), à 8 milles d'Annapolis-Royal	17 0
Lower-Fort-Garry	A 20 milles au nord de Winnipeg (Man.)	13 0
Fort-Wellington	Prescott (Ont.)	8 5
Fort-Malden	Amherstburg (Ont.)	5 0
Fort-Chambly	Chambly (P.Q.)	2 5

Aux parcs déjà cités vient de s'ajouter à titre de parc de récréation et refuge de gibier, le parc Gatineau, d'une superficie de 32,000 acres et situé dans les montagnes de la Gatineau immédiatement au nord de la capitale fédérale. C'est une région de collines boisées, de vallées, de lacs et cours d'eau où l'on trouve des pistes, terrains de pique-nique et de camping pour l'agrément du public en été. En hiver, ce parc constitue le principal centre de ski de la région outaouaise. Le parc Gatineau, qui éventuellement s'étendra sur 80,000 acres, relève de la Commission du district fédéral.

Maison d'été de feu le très hon. W. L. Mackenzie King à Kingsmere, dans le parc Gatineau. Le domaine a été légué à la nation comme parc, refuge d'animaux sauvages et réserve forestière.





Le pont Mackenzie-King le jour de son inauguration.

La demeure officielle des premiers ministres du Canada.



Progrès du projet de la capitale nationale que met à exécution la Commission du district fédéral en collaboration avec les autorités municipales et provinciales intéressées:

1. Le domaine Mackenzie-King, parc de la Gatineau, légué à la nation.
2. L'Imprimerie nationale, en construction.
3. Demeure permanente des premiers ministres du Canada, ouverte en 1951.
4. Édifice de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui sera achevé en 1952.
5. Rajouts aux laboratoires du Conseil national de recherches, en construction.
6. Pont Mackenzie-King, inauguré en décembre 1951.
7. Édifice des Affaires des anciens combattants, rue Wellington, en construction.
8. Édifice du Bureau fédéral de la statistique, pré Tunney, qui sera achevé en 1952.
9. Rajouts aux laboratoires du Bureau des mines, en construction.
10. Parc de récréation de Mooney's Bay, entreprise municipale exécutée sur un terrain du gouvernement fédéral.
11. Prolongements et améliorations de l'aéroport d'Ottawa, en construction.
12. Nouveau pont routier au-dessus de la ceinture ferroviaire, chemin de Metcalfe.
13. Nouvelle ligne de ceinture et cours ferroviaires, en construction.
14. Nouveau pont routier au-dessus de la ceinture ferroviaire, chemin Russell.

LA CAPITALE NATIONALE FUTURE

Maquette du plan de la capitale: la Colline du Parlement, la Place de la Confédération et l'entrée de la ville par l'est.

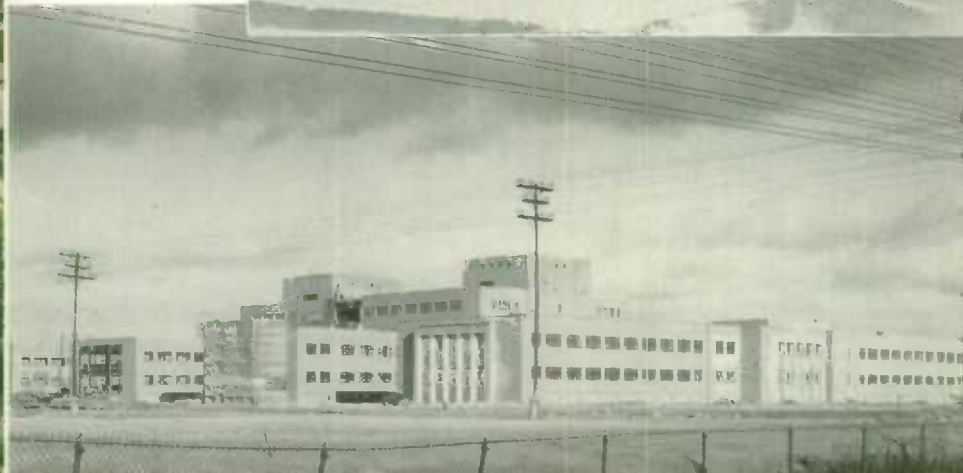


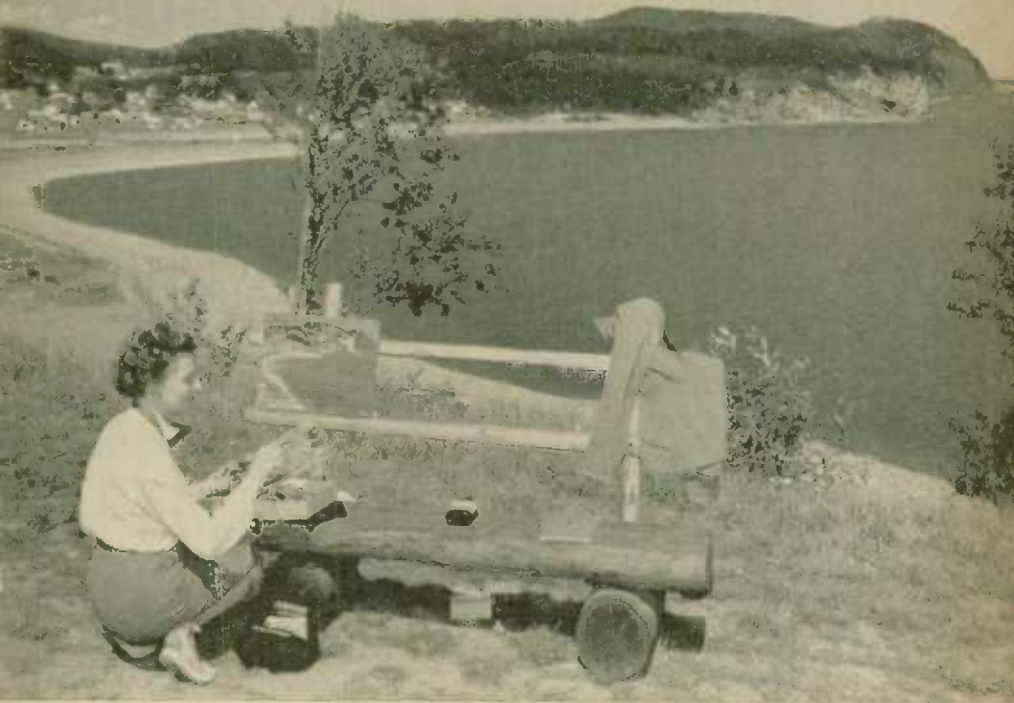
Vue sur le nord-ouest vers la Colline du Parlement, à l'entrée par l'est.

Deux des édifices publics projetés actuellement en construction

Édifice de la Société
centrale d'hypothèques
et de logement

Édifice du Bureau
fédéral de la
statistique





L'artiste fixe sur la toile les beautés du cap Owls-Head, dans le parc national de Fundy (N.-B.). A l'extrême gauche, blotti dans l'anse, le village d'Alma.

Parcs provinciaux

Six des dix provinces du Canada ont créé des parcs provinciaux. Dans plusieurs cas, il s'agit de régions non aménagées laissées à leur état naturel, mais certains grands parcs, particulièrement en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario, sont fort bien aménagés et possèdent de bons hôtels et autres gîtes de même que des moyens de divertissement bien organisés. La superficie totale en milles carrés des parcs provinciaux est la suivante: Colombie-Britannique, 14,081; Québec, 12,000; Ontario, 5,212; Saskatchewan, 1,685; Terre-Neuve, 42; et Alberta, 14. Voici les plus étendus (plus de 1,000 milles carrés):

Tweedsmuir (C.-B.)
 Wells-Grey (C.-B.)
 Hamber (C.-B.)
 Lac-La-Ronge (Sask.)
 Algonquin (Ont.)
 Quetico (Ont.)

Laurentides (P.Q.)
 Parc de La Vérendrye (P.Q.)
 Réserve de poisson et de gibier
 de Chibougamau (P.Q.)
 Mont-Trentblant (P.Q.)
 Réserve de poisson et de gibier du
 lac Kipawa (P.Q.)

On peut obtenir du gouvernement provincial intéressé des renseignements détaillés sur les parcs provinciaux.



Les Habitants

• Population

La population totale du Canada dépasse tout juste quatorze millions d'habitants. L'accroissement depuis le premier recensement, en 1666, alors qu'on comptait 3.215 habitants, non compris les autochtones, s'est effectué suivant une évolution nettement cyclique, les sommets coïncidant avec des événements importants de l'histoire comme la révolution américaine, la famine en Irlande, la construction de chemins de fer et la colonisation de l'Ouest. Toutefois, c'est au début du siècle actuel que la population a augmenté de la façon la plus impressionnante, alors qu'on a reconnu la possibilité de cultiver le blé dans l'Ouest canadien et que les Prairies sont devenues plus accessibles. Chaque année, de 1900 à 1914, un grand nombre d'immigrants ont été attirés au Canada; en 1913, leur nombre atteignait un sommet, soit 400,870. Après la déclaration de la guerre, en 1914, l'immigration a diminué, et bien qu'elle ait augmenté de nouveau de 1920 à 1930, elle a fléchi au cours des années de crise de 1930 et à peu près cessé au cours de la seconde guerre mondiale. Le plus fort accroissement de la population de 1941 à 1951 a eu lieu au cours des années d'après-guerre, alors que le taux des naissances a augmenté et que l'immigration a repris. De plus, l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération comme dixième province canadienne en 1949 a fortement contribué à l'augmentation de la population.

La population canadienne se divise à peu près en trois groupes. Les personnes d'origine britannique, qui forment un peu moins de la moitié du total, sont répandues à travers tout le pays, mais plus spécialement dans les provinces Maritimes, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Plus de 30 p. 100 de la population est formée de descendants des premiers colons français, et bien que plusieurs d'entre eux vivent maintenant en d'autres parties du Canada, la plupart habitent la province de Québec. Le troisième groupe se compose d'autres citoyens d'origine européenne et d'autochtones. Les premiers, pour la plupart descendants de gens venus au Canada au début du présent siècle, se sont établis en grand nombre dans l'Ouest canadien. Les immigrants arrivés depuis la fin de la seconde guerre mondiale viennent surtout du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France, des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Pologne, et ils sont établis un peu partout au pays.

La population canadienne est principalement répartie le long de la frontière méridionale, les plus fortes concentrations de population se rencontrant dans le sud de l'Ontario et du Québec. Cependant, on constate un mouvement très défini vers le nord à mesure que la population s'accroît. Les ressources du Grand nord se développent et les régions reculées deviennent plus accessibles.

Tendances démographiques, 1941-1951. — A la fin de décembre 1951, les résultats du neuvième recensement décennal, effectué en juin, étaient pour la plupart au stade du comptage. Cependant, les résultats connus de ce dernier inventaire démographique nous permettaient de voir les changements intervenus dans le chiffre et la répartition de la population canadienne depuis le précédent recensement général (1941).

Le Canada compte près de 2,500,000 habitants de plus qu'il y a dix ans. On peut attribuer à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne



Carleton-Place (Ont.), exemple typique de plusieurs villes de fondation relativement ancienne de l'Est du Canada. Ces villes, qui ont grandi peu à peu, comptent pour la plupart diverses petites industries.

en 1949 plus de 357,000 d'entre eux. Dans les provinces Maritimes, la population a augmenté de 3 p. 100 dans l'Île-du-Prince-Édouard, de 10 p. 100 en Nouvelle-Écosse et de 12 p. 100 au Nouveau-Brunswick. Le Québec et l'Ontario ont augmenté chacun de 20 p. 100 au cours de la décennie et enregistrent la plus forte augmentation numérique de toutes les provinces, soit respectivement 678,000 et 775,000. On note de profondes différences dans l'accroissement des trois provinces des Prairies. La population du Manitoba a augmenté de 6 p. 100; celle de la Saskatchewan a diminué de 7 p. 100; et celle de l'Alberta a augmenté de près de 18 p. 100. La Colombie-Britannique accuse le plus fort taux d'accroissement avec un gain de plus de 40 p. 100 au cours de la décennie.

Les tendances diverses des provinces des Prairies sont plus manifestes si l'on compare les chiffres de la population de 1941 et de 1951 à ceux du recensement des trois provinces en 1946. La population du Manitoba diminue légèrement entre 1941 et 1946, puis augmente de plus de 44,000 entre 1946 et 1951. En Saskatchewan, la diminution nette de la population, durant la guerre est plus frappante; elle se chiffre par 60,000 entre 1941 et 1946. Cette diminution cesse de 1946 à 1951. La tendance récente à l'augmentation de la mécanisation de l'agriculture, de même que la diminution du nombre de terres en culture et l'accroissement de leur superficie ont contribué à l'exode de milliers de personnes des régions rurales des Prairies vers les provinces voisines ou vers d'autres centres plus peuplés de la même province. Dans bien des cas, les terres sont exploitées par des personnes venues des villes et des villages où elles sont allées demeurer. L'accroissement marqué de la

population de l'Alberta entre 1946 et 1951 est attribuable surtout aux importantes découvertes de pétrole dans le centre de la province, découvertes qui ont déterminé par exemple une augmentation de 70 p. 100 de la population d'Edmonton au cours des cinq dernières années.

Si la plupart des grandes villes canadiennes se sont accrues sensiblement ces dix dernières années, l'augmentation phénoménale des banlieues a été beaucoup plus impressionnante. Toronto offre l'exemple le plus frappant: la ville même n'a augmenté que de quelques milliers, tandis que la région métropolitaine grossissait de plus de 200,000. Un développement analogue s'est produit dans les villes de Montréal, Vancouver, Winnipeg, Hamilton et Québec. Remarquable aussi l'expansion de certaines petites villes industrialisées comme Arvida et Napanee, dans la province de Québec, et Sarnia, en Ontario.

Iroquois-Falls, ville fermée modèle du nord de l'Ontario, s'est édiflée autour d'une seule industrie, une grande fabrique de pulpe et de papier-journal.



Population du Canada, par province, années de recensement 1891-1951

Nota.—Les chiffres de certains recensements ne sont pas tout à fait comparables. Les réserves qu'ils appellent sont pour la plupart d'ordre technique et sont expliquées dans les rapports de recensement.

Province ou territoire	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951
T.-N.							361,416
I.-P.-É.	109,078	103,259	93,728	88,615	88,038	95,047	98,429
N.-É.	450,396	459,574	492,338	523,837	512,846	577,962	642,584
N.-B.	321,263	331,120	351,889	387,876	408,219	457,401	515,697
Québec	1,488,535	1,648,898	2,005,776	2,360,510	2,874,662	3,331,882	4,055,681
Ontario	2,114,321	2,182,947	2,527,292	2,933,662	3,431,683	3,787,655	4,597,542
Man.	152,506	255,211	461,394	610,118	700,139	729,744	776,541
Sask.	...	91,279	492,432	757,510	921,785	895,992	831,728
Alb.	...	73,022	374,295	588,454	731,605	796,169	939,501
C.-B.	98,173	178,657	392,480	524,582	694,263	817,864	1,165,210
Yukon	...	27,219	8,512	4,152	4,230	4,914	9,096
T.-N.-O.	98,967	20,129	6,507	8,143	9,316	12,028	16,004
Canada	4,833,239	5,371,315	7,206,643	8,787,949	10,376,786	11,506,655	14,009,429

¹ Comprend 485 membres de la Marine royale canadienne enregistrés séparément.

Population des zones métropolitaines de recensement, 1941 et 1951

Zone	1941	1951	Zone	1941	1951
Montréal (P.Q.)	1,145,282	1,395,400	Windsor (Ont.)	123,973	157,672
Toronto (Ont.)	909,928	1,117,470	Calgary (Alb.)	93,021	139,105
Vancouver (C.-B.)	377,447	530,728	Halifax (N.-É.)	98,636	133,931
Winnipeg (Man.)	299,937	354,069	London (Ont.)	91,024	121,516
Ottawa (Ont.)	226,290	281,908	Victoria (C.-B.)	75,560	104,303
Québec (P.Q.)	224,756	274,827	Saint-Jean (N.-B.)	70,927	78,337
Hamilton (Ont.)	197,732	259,685	Saint-Jean (T.-N.)	59,474	67,749
Edmonton (Alb.)	97,842	173,075			

¹ Recensement de Terre-Neuve, 1945. Les chiffres de 1941 ne sont pas connus.

Population des centres urbains de 10,000 habitants et plus, 1941 et 1951

Centre urbain	1941	1951	Centre urbain	1941	1951
Arvida (P.Q.)	4,581	11,078	Fredericton (N.-B.)	10,062	16,018
Barrie (Ont.)	9,725	12,514	Galt (Ont.)	15,316	19,207
Belleville (Ont.)	15,710	19,519	Glace Bay (N.-É.)	25,147	25,586
Brandon (Man.)	17,383	20,598	Granby (P.Q.)	14,197	21,989
Brantford (Ont.)	31,948	36,727	Grand Mère (P.Q.)	8,608	11,089
Brockville (Ont.)	11,342	12,301	Gravelly (Ont.)	23,273	27,386
Calgary (Alb.)	88,904	129,060	Halifax (N.-É.)	70,488	85,589
Cap-de-la-Madeleine (P.Q.)	11,961	18,667	Hamilton (Ont.)	166,337	208,321
Charlottetown (I.-P.-É.)	14,821	15,887	Hull (P.Q.)	32,947	43,483
Chatham (Ont.)	17,369	21,218	Jacques-Cartier (P.Q.)	1	22,450
Chicoutimi (P.Q.)	16,040	23,216	Joliette (P.Q.)	12,749	16,064
Cornwall (Ont.)	14,117	16,899	Jonquière (P.Q.)	13,769	21,618
Dartmouth (N.-É.)	10,847	15,037	Kingston (Ont.)	30,126	33,459
Drummondville (P.Q.)	10,555	14,341	Kitchener (Ont.)	35,657	44,867
Eastview (Ont.)	7,966	13,799	Lachine (P.Q.)	20,051	27,773
Edmonton (Alb.)	93,817	159,631	Lasalle (P.Q.)	4,651	11,633
Edmundston (N.-B.)	7,096	10,753	Leaside (Ont.)	6,183	16,233
Forest Hill (Ont.)	11,757	15,305	Lethbridge (Alb.)	14,612	22,947
Fort-William (Ont.)	30,585	34,947	Lévis (P.Q.)	11,991	13,162
			London (Ont.)	78,261	95,343

**Population des centres urbains de 10,000 habitants et plus,
1941 et 1951 — fin**

Centre urbain	1941	1951	Centre urbain	1941	1951
Longueuil (P.Q.)	7,087	11,103	St-Jean (T.-N.)	..	52,873
Magog (P.Q.)	9,434	12,423	St-Laurent (P.Q.)	6,242	20,426
Medicine-Hat (Alb.)	10,571	16,364	St-Michel (P.Q.)	2,986	10,539
Mimico (Ont.)	8,070	11,342	St-Thomas (Ont.)	17,132	18,173
Moncton (N.-B.)	22,763	27,334	Saint-Jean (N.-B.)	51,741	50,779
Montréal (P.Q.)	903,007	1,021,520	Sarnia (Ont.)	18,744	34,697
Montréal-N. (P.Q.)	6,152	14,081	Saskatoon (Sask.)	43,027	53,268
Mont-Royal (P.Q.)	4,888	11,352	Sault-Ste-Marie (Ont.)	25,794	32,452
Moose Jaw (Sask.)	20,753	24,355	Shawinigan Falls (P.Q.)	20,325	26,903
New-Toronto (Ont.)	9,504	11,194	Sherbrooke (P.Q.)	35,965	50,543
New-Waterford (N.-É.)	9,302	10,423	Sillery (P.Q.)	1	10,376
New-Westminster (C.-B.)	21,967	28,639	Sorel (P.Q.)	12,251	14,961
Niagara-Falls (Ont.)	20,589	22,874	Stratford (Ont.)	17,038	18,785
North-Bay (Ont.)	15,599	17,944	Sudbury (Ont.)	32,203	42,410
North-Vancouver (C.-B.)	8,914	15,687	Sydney (N.-É.)	28,305	31,317
Orillia (Ont.)	9,798	12,110	Thetford-Mines (P.Q.)	12,716	15,095
Oshawa (Ont.)	26,813	41,545	Trois-Rivières (P.Q.)	42,007	46,074
Ottawa (Ont.)	154,951	202,045	Timmins (Ont.)	28,790	27,743
Outremont (P.Q.)	30,751	30,057	Toronto (Ont.)	667,487	675,754
Owen-Sound (Ont.)	14,002	16,423	Trail (C.-B.)	9,392	11,430
Pembroke (Ont.)	11,159	12,704	Trenton (Ont.)	8,323	10,085
Penticton (C.-B.)	1	10,548	Truro (N.-É.)	10,272	10,756
Peterborough (Ont.)	25,350	38,272	Valleyfield (Salaberry del) (P.Q.)	17,052	22,414
Port-Arthur (Ont.)	24,426	31,161	Vancouver (C.-B.)	275,353	344,833
Prince-Albert (Sask.)	12,508	17,149	Verdun (P.Q.)	67,342	77,391
Québec (P.Q.)	150,757	164,016	Victoria (C.-B.)	44,068	51,431
Regina (Sask.)	58,245	71,319	Victoriaville (P.Q.)	8,516	13,124
Rimouski (P.Q.)	7,009	11,565	Waterloo (Ont.)	9,025	11,991
Rouyn (Qué.)	8,808	14,633	Welland (Ont.)	12,500	15,382
St-Boniface (Man.)	18,157	26,342	Westmount (P.Q.)	26,047	28,222
St-Catharines (Ont.)	30,275	37,984	Windsor (Ont.)	105,311	120,049
St-Hyacinthe (P.Q.)	17,798	20,236	Winnipeg (Man.)	221,960	235,710
St-Jean (P.Q.)	13,646	19,305	Woodstock (Ont.)	12,461	15,544
St-Jérôme (P.Q.)	11,329	17,685			

¹ Non constitué en 1941.

Les résultats du neuvième recensement décennal du Canada, effectué le 1^{er} juin 1951, sont totalisés sur des machines électroniques qui font le triage, le comptage, l'accumulation, l'ajustement, le contrôle et l'impression des renseignements. La machine passe les cartes poinçonnées, qui contiennent les données voulues, au rythme de 7 à la seconde et peut retenir jusqu'à 60 comptages différents.



Les aborigènes

Les Indiens.— Les Indiens du Canada ne forment pas une seule race mais se divisent en un certain nombre de tribus très dispersées, parlant des langues différentes et possédant une histoire nationale et culturelle ainsi qu'une économie et une vie sociale diverses. Ils sont considérés depuis longtemps comme une charge distincte et spéciale de l'État et leur administration relève maintenant de la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, à l'exception des services médicaux et sanitaires, qui sont fournis par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. On compte aujourd'hui quelque 137,000 Indiens au Canada, à l'exclusion de ceux qui ont été émancipés.

L'administration des Indiens, dont la fonction première a toujours été de diriger les affaires de ceux-ci de manière à leur permettre de se suffire de plus en plus, embrassait autrefois les terres et réserves indiennes, le fonds de fiducie, les programmes de bien-être, les secours, les allocations familiales, l'enseignement, la transmission de biens par héritage, le rétablissement des ex-militaires indiens sur les réserves, les obligations contractées par traité, l'émancipation des Indiens et diverses autres questions. Un examen complet des affaires indiennes a été effectué par un comité spécial du Sénat et des Communes au cours des sessions parlementaires de 1946, 1947 et 1948 et, en conséquence, la loi initiale qui régissait les affaires indiennes a été abrogée et une nouvelle loi (15 Geo. VI, chap. 29) a été mise en vigueur le 4 septembre 1951. C'est la première refonte complète de la législation indienne depuis 1880.

La nouvelle loi accorde aux Indiens une plus grande responsabilité dans la conduite de leurs affaires dans l'espoir que cette responsabilité hâtera leur marche vers l'indépendance. Ils jouiront d'un gouvernement plus autonome et, par l'entremise des conseils des bandes, assumeront davantage la régie de leurs fonds et de leurs terres.

Dorénavant sera maintenu un registre où figurera le nom de tous les Indiens du Canada et certains détails à leur sujet. Une définition claire des personnes ayant droit d'être inscrites comme Indiens, et par conséquent aux prestations prévues par la loi, est présentée.

Les réserves, ou terres réservées à l'usage des bandes d'Indiens, se chiffrent par plus de 2,000; leur superficie varie de quelques acres à 500 milles carrés. Presque toutes les réserves sont propriété commune, le détenteur particulier n'ayant qu'un droit d'occupation; en vertu de la nouvelle loi, cependant, un Indien peut se voir accorder possession d'une terre dans une réserve par le conseil de la bande et recevoir un certificat de possession. Un Indien peut également être placé sur une terre et obtenir un certificat d'occupation pendant une période d'épreuve. Une terre peut être transférée à la bande ou à un autre membre de celle-ci si le ministre le permet. Les biens réels et personnels détenus par un Indien d'une réserve sont exempts de taxation et de poursuites judiciaires sous certaines réserves. Les restrictions antérieures sur la vente ou l'échange des produits des réserves situées dans les provinces des Prairies ont été modifiées, et les Indiens peuvent maintenant disposer de leurs produits sans permis.

Tous les membres d'une bande âgés de 21 ans et plus, à moins d'être exclus de quelque façon, ont qualité pour voter aux élections des bandes ou autres élections en vertu de la loi. Les femmes indiennes peuvent également

voter et se présenter comme candidat au poste de chef ou de conseiller. Les restrictions interdisant la participation des Indiens aux expositions et stampedes et concernant les festivals et cérémonies des Indiens ont été levées, de même que celles qui défendaient aux Indiens de solliciter de l'argent en vue de poursuivre les réclamations des tribus.

Le fonds de fiducie des Indiens est formé de plus de 500 comptes distincts appartenant aux diverses bandes et il est réalisé au moyen des produits de la vente et de la location des terres, de l'écoulement du bois, de droits miniers et pétroliers. Au 31 mars 1951, le fonds s'établit à \$20,232,930. Grâce à leurs conseils de bandes, les Indiens ont maintenant plus de latitude pour dépenser les fonds des tribus. Les dépenses, antérieurement laissées à la discrétion du gouverneur en conseil ou du ministre, n'exigent maintenant, sauf quelques exceptions, que le consentement du Conseil de la bande. Durant l'année terminée le 31 mars 1951, les dépenses totales à même ce fonds ont été de \$2,764,222. Les loyers provenant de la location de terres pour le compte des Indiens doivent maintenant être payés au Surintendant de la réserve et remis directement aux Indiens, au lieu d'être envoyés au ministère à Ottawa. Une caisse accréditive aide à l'achat d'outillage agricole, de machinerie, de bétail, d'équipement de pêche, de graines de semence, de matières premières servant à l'artisanat, de véhicules automobiles, d'essence et d'huile, de matériaux de clôture et autre équipement, et au paiement des réparations et des salaires.

Les "Black Hawks", équipe de hockey du pensionnat indien de Sioux-Lookout, en visite à Ottawa pour y jouer quelques parties. Devant une peinture murale du Château Laurier où figurent leurs ancêtres, les jeunes Indiens écoutent attentivement les directives de leur instructeur.



Dans la poursuite du programme de logement du ministère, \$1,107,691 ont été affectés durant l'année terminée le 31 mars 1951 à la réparation et à la construction d'habitations. Durant l'année civile 1951, \$3,619,075 ont été versés en espèces ou en nature au profit des enfants indiens inscrits en vue de recevoir les allocations familiales; à la fin de l'année, 49,471 enfants avaient été inscrits.

Le ministère maintient des externats dans les réserves indiennes; des pensionnats sont aussi en activité sous les auspices du ministère et des autorités religieuses. La nouvelle loi autorise la pratique généralement suivie qui consiste à fournir l'enseignement aux enfants des Indiens qui travaillent hors des réserves et à ceux qui ne fréquentent pas des écoles pour Indiens. L'augmentation du nombre d'élèves qui fréquentent les écoles est très encourageante. Pour l'année scolaire 1950-1951, 26,903 élèves étaient inscrits, soit 1,849 de plus que l'année précédente; les inscriptions dans les écoles secondaires et les collèges, au nombre de 1,051, représentent une augmentation de 279. Deux nouveaux pensionnats ont été terminés durant l'année, et le niveau de l'enseignement s'est amélioré par suite d'une diminution de 19 dans le nombre d'instituteurs non diplômés et d'une augmentation de 70 du nombre d'instituteurs munis de brevets de première classe.

On espère qu'en accordant plus de latitude aux Indiens et en les aidant sagement, ils deviendront des citoyens indépendants, responsables, possédant toutes les qualités requises pour jouer leur rôle dans la vie politique, sociale et économique du pays. Il a été pourvu à leur émancipation, soit individuellement, soit par bandes. Cette émancipation n'a lieu qu'après considération sérieuse et avec le consentement du gouverneur en conseil, parce qu'un Indien affranchi cesse d'être Indien sous l'empire de la loi et acquiert tous les droits et responsabilités de la citoyenneté canadienne.

Les Esquimaux.—Les Esquimaux du Canada habitent surtout au nord de la limite forestière sur la lisière septentrionale du continent, sur les rives de la baie d'Hudson et sur certaines îles de l'archipel Arctique. La majorité d'entre eux sont essentiellement des habitants côtiers qui tirent des mammifères marins leur nourriture et leurs vêtements. On trouve cependant des bandes d'Esquimaux dans le district de Keewatin, à l'ouest de la baie d'Hudson, qui vivent à l'intérieur des terres et se nourrissent surtout de poisson et de caribou. En janvier 1951, la population esquimaude du Canada, sans Terre-Neuve, était estimée à 8,550.

L'économie de ce peuple nomade est entièrement subordonnée au piégeage, à la chasse et à la pêche. Le piégeage, surtout celui du renard blanc, fournit des peaux que l'Esquimaux échange aux postes de traite contre les produits du monde civilisé. Le phoque, le morse, le béluga, le caribou et l'omble arctique (truite de mer) sont les principales sources de nourriture indigène.

En dehors de la famille, les Esquimaux n'ont que peu ou pas d'organisation. Ils font la chasse par petits groupes ordinairement de deux familles ou plus, chaque groupe comptant une personne dominante qui en est le chef. Se déplaçant avec le gibier et les changements de saisons, chaque groupe trouve sa subsistance dans son propre secteur, qui n'a aucune limite définie. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de ses Administrateurs du Nord et du ministère des Ressources et du Développement économique, vise sans cesse à conserver les ressources naturelles du territoire des Esquimaux.

Ces dernières années, le gouvernement canadien a songé avec inquiétude à la portée que les progrès de la civilisation dans la région arctique peuvent avoir sur l'avenir des citoyens esquimaux. Il a dépensé des sommes considérables pour assurer des services qui, il est à espérer, aideront l'Esquimaux à s'adapter à un univers arctique en train de changer après des siècles d'isolement.

Abraham, Esquimau de la région du Port-Harrison, dans le nord-ouest du Québec, est fier d'apporter une de ses oeuvres au directeur du poste de la baie d'Hudson.



Le programme du Canada à l'égard de ses Esquimaux est à longue échéance. Il porte sur l'enseignement, les services de santé, les allocations familiales, l'artisanat et une administration protectrice.

Dans l'Arctique oriental, les enfants esquimaux fréquentent les externats du gouvernement situés à certains des établissements. Dans d'autres établissements, ils reçoivent un certain enseignement aux externats des missions, mais, en raison de leur nature nomade, ils demeurent rarement bien longtemps aux établissements et, en conséquence, les périodes d'enseignement sont courtes. Toutefois, ils ont réussi à apprendre un système d'écriture syllabique que la plupart d'entre eux peuvent maintenant lire et écrire assez bien. On a profité de cette aptitude pour leur fournir de la matière éducative sur des questions de santé, l'hygiène et la science économique des indigènes. Les enfants esquimaux de la côte occidentale de l'Arctique et du delta du Mackenzie fréquentent les externats du gouvernement ou les internats des missions.

Les services médicaux et sanitaires sont assurés par le gouvernement fédéral, secondé par les missionnaires résidents, les commerçants et la Gendarmerie royale du Canada. Des postes d'infirmières ont été établis et des hôpitaux de mission avec internes du gouvernement sont maintenus, grâce aux subventions de l'État, à Aklavik, Chesterfield-Inlet et Pangnirtung. Les médecins et dentistes du service public accompagnent habituellement la patrouille de l'Arctique oriental afin de traiter les indigènes à chaque escale.

Les allocations familiales sont versées aux Esquimaux en nature d'après une liste de denrées alimentaires choisies. Cette liste a pour objet de compléter, non de remplacer, leur régime alimentaire habituel. Le *Canadian Handicraft Guild*, avec l'aide du gouvernement, encourage l'artisanat esquimau par l'enseignement et par l'obtention de marchés.

Les détachements de la Gendarmerie royale du Canada servent de représentants locaux de l'administration pour toutes les questions touchant le bien-être des Esquimaux dans tout l'extrême nord. Les relations sont maintenues aussi à l'aide de la radio, au moyen d'envoies d'inspection et de la patrouille de l'Arctique oriental qui conduit les représentants du gouvernement dans des tournées d'inspection annuelles de l'Arctique.



Les immigrants qui aspirent à la citoyenneté canadienne suivent des cours afin d'acquies la connaissance suffisante de l'anglais ou du français requise par la loi.

Immigration

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au 31 juillet 1951, 535,784 immigrants sont entrés au Canada. Les immigrants britanniques venus d'outre-mer sont au nombre de 191,937, ceux du nord de l'Europe, de 97,587, ceux des États-Unis, de 51,106, et ceux d'autres races, de 195,154. Sur le total, 139,180 sont des personnes déplacées.

Des efforts ont été tentés en 1950 en vue de faire venir au pays un plus grand nombre d'ouvriers spécialisés pour munir de travailleurs les industries grandissantes et pour fournir les agriculteurs dont l'industrie fondamentale du pays a besoin pour pouvoir fonctionner à plein rendement. Une modification importante a été apportée à notre politique en matière d'immigration (décret du conseil C.P. 2856, 1^{er} juillet 1950) abolissant les catégories minutieusement définies de personnes admissibles et permettant l'entrée de tout immigrant européen convenable, sans tenir compte de son pays d'origine.

Ce changement s'est accompagné d'une révision complète de la procédure régissant l'entrée, tant au Canada qu'à l'étranger, et visant à réduire les formalités au minimum, à faciliter l'arrivée des immigrants dont des résidents du Canada se portent garants ou qui ont été choisis par les fonctionnaires de l'immigration, et à renseigner les candidats de façon exacte sur le sort qui les attend au pays. Le personnel d'outre-mer a été augmenté afin qu'il puisse s'occuper plus rapidement des demandes soumises et consacrer plus de temps au choix prudent des immigrants. En outre, de février à novembre 1951, un programme de subventions aux frais de déplacement a été mis en vigueur en vertu duquel la totalité ou une partie des frais de transport au Canada a été avancée à ceux qui possèdent une spécialité dans laquelle la main-d'œuvre est insuffisante au pays. Ces avances, sujettes à recouvrement, ont été faites à ceux qui n'avaient pas l'argent nécessaire pour payer leur passage. Puis, les immigrants ont bénéficié de places à bord des avions réguliers des lignes aériennes Trans-Canada assurant le service du Royaume-Uni et de la France vers l'Ouest, à un prix équivalent à un billet de classe touriste par bateau; le gouvernement se chargeait du reste des frais de transport.

Par suite de ces mesures, le nombre des immigrants arrivant au Canada a fort augmenté au cours des sept premiers mois de 1951; le total s'établit à 99,421, contre 44,010 durant la période correspondante de 1950. De fait, il excède de 25,509 celui de toute l'année 1950, qui était de 73,912. Voici les chiffres mensuels de 1951 en regard de ceux de 1950:

	1950	1951	% de l'augmentation
Janvier.....	3,710	5,637	52
Février.....	4,959	8,419	70
Mars.....	5,801	11,858	104
Avril.....	7,515	14,188	89
Mai.....	8,362	20,254	142
Juin.....	6,939	19,429	180
Juillet.....	6,724	19,636	192
TOTAL.....	44,010	99,421	126

Au cours de ces sept premiers mois de 1951, 17,662 immigrants britanniques sont venus d'outre-mer, soit au delà de 4,000 de plus que le total de toute l'année 1950 (13,427); les immigrants hollandais se chiffrent par 13,153, augmentation de 7,248 sur le total des sept premiers mois de 1950; les immigrants venus de France sont au nombre de 3,020, contre 622 l'année précédente; et, à la suite de la levée des restrictions visant les étrangers ennemis, 11,368 Allemands ont été admis, au regard de 2,866 jusqu'en juillet 1950.

Un grand nombre d'immigrants récemment arrivés au pays ont très bien réussi à adapter leurs connaissances agricoles aux conditions canadiennes.



Émigration

Il a toujours été difficile de calculer l'émigration du Canada, faute de statistiques absolues. Dernièrement, toutefois, les renseignements exigés par la Commission de contrôle du change étranger des personnes qui font une demande pour faire changer leur statut de résidant à celui de non-résidant ont fourni certaines données sur le nombre et les particularités des émigrants du Canada. Les chiffres sont connus pour la période de juillet 1948 à décembre 1951, à l'exception des renseignements sur les occupations, qui ne sont disponibles que jusqu'au 30 juin 1950. Ils sont incomplets parce qu'ils ne tiennent pas compte des personnes qui quittent le pays sans faire une demande à la Commission de contrôle du change étranger; il n'y a pas obligation légale de faire cette demande lorsqu'il n'y a aucun transfert de fonds en cause.

Les chiffres démontrent que près de la moitié des émigrants du Canada sont de la province d'Ontario; viennent ensuite ceux de la Colombie-Britannique et du Québec. Toutefois, la proportion des émigrants par rapport à la population des diverses provinces ne varie qu'entre 0.1 et 0.4 p. 100. Le plus grand nombre, il va sans dire, se dirige vers les États-Unis; environ 70 p. 100 d'entre eux sont âgés de 20 à 64 ans, âges de productivité. Durant l'année terminée le 30 juin 1950, 13,911 postulants ont quitté le pays, emmenant avec eux 4,199 épouses et 5,654 autres personnes à leur charge. Environ 90 p. 100 des 8,550 hommes et 60 p. 100 des 5,361 femmes avaient un emploi rémunéré. Un grand nombre des hommes sans emploi rémunéré étaient des étudiants et la plupart des personnes du sexe féminin sans emploi étaient des épouses et des enfants à la charge des époux.

Statistique sommaire de l'émigration du Canada, 1949-1951

Détail	Année terminée le 30 juin—		
	1949	1950	1951
Total	28,068	23,764	25,205
Province—			
Terre-Neuve.....	71	124	204
Île-du-Prince-Édouard.....	144	82	87
Nouvelle-Écosse.....	1,105	771	942
Nouveau-Brunswick.....	853	661	545
Québec.....	3,890	3,399	3,559
Ontario.....	12,157	10,925	11,150
Manitoba.....	1,419	1,384	1,724
Saskatchewan.....	1,136	885	915
Alberta.....	1,520	1,371	1,710
Colombie-Britannique.....	5,834	4,150	4,356
Yukon et T. du N.-O.....	13	12	13
Destination—			
États-Unis.....	21,552	17,884	20,378
Royaume-Uni.....	4,077	3,691	2,837
Autres pays du Commonwealth.....	838	878	725
Autres pays.....	1,601	1,311	1,265
Groupe d'âge—			
0 à 19 ans.....	6,659	5,432	6,500
20 à 44 ans.....	15,216	12,930	13,082
45 à 64 ans.....	4,383	3,738	4,032
65 ans et plus.....	1,344	1,300	1,107
Non déclaré.....	476	464	484

¹ A compter de l'entrée dans la Confédération, du 31 mars au 30 juin.

Émigrants du Canada, selon leur occupation, 1949 et 1950

Occupation	Année terminée le 30 juin 1949		Année terminée le 30 juin 1950	
	Postulants	Personnes à charge	Postulants	Personnes à charge
Agriculture.....	767	973	632	742
Pêche, chasse et piégeage.....	24	16	20	18
Abatage du bois.....	92	36	52	37
Mines et carrières.....	158	143	83	75
Manufactures.....	2,621	2,814	2,126	2,190
Construction.....	946	1,052	737	783
Transports et communications.....	514	495	452	444
Commerce.....	1,096	1,199	984	1,090
Finance.....	79	119	82	106
Services professionnels.....	2,191	1,456	2,067	1,446
Services publics.....	121	122	84	69
Services d'amusements.....	102	73	100	57
Services personnels.....	1,043	389	948	367
Employés de bureau.....	2,151	802	1,858	604
Journaliers.....	799	439	669	305
Maitresses de maison.....	1,894	1,276	1,527	967
Étudiants.....	323	57	342	105
Autres.....	1,224	462	1,148	148
Total	16,145	11,923	13,911	9,853

Citoyenneté

Toutes les personnes nées au Canada sont citoyens canadiens et ne peuvent être privées de leur citoyenneté à moins de recourir elles-mêmes à des mesures précises en vue d'en acquérir une autre. Les immigrants naturalisés au Canada deviennent citoyens du pays et conservent leur citoyenneté tant qu'ils y demeurent ou qu'ils obtiennent l'autorisation de s'en absenter et qu'ils ne commettent aucune action qui pourrait provoquer la révocation de leur citoyenneté. Un citoyen canadien a également le statut de sujet britannique.

Une personne qui demande la citoyenneté canadienne doit avoir habité le Canada pendant cinq ans. En plus de faire preuve de qualités de caractère qui le portent à être un citoyen travailleur et respectueux des lois, le postulant doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais ou du français ainsi qu'une certaine connaissance de l'histoire, de la géographie et du gouvernement du Canada et des devoirs et responsabilités attachés à la citoyenneté.

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration applique la loi de la citoyenneté canadienne de 1947 et oriente tous les Canadiens vers l'édification du véritable civisme. Il collabore avec les ministères provinciaux de l'Instruction publique et avec les organismes bénévoles nationaux, provinciaux et municipaux à la mise en œuvre de programmes visant la citoyenneté et destinés à aider les nouveaux venus au pays à s'adapter au mode de vie canadien et à faire apprécier par les citoyens déjà établis les coutumes, la culture et l'apport des nouveaux résidents. Durant l'année terminée le 31 mars 1951, des certificats de citoyenneté canadienne ont été remis à 20,771 personnes.

Démographie

La statistique nationale sur les naissances, les mort-nés, les mariages et les décès est publiée depuis 1920 par le Bureau fédéral de la statistique en vertu de la loi de 1918 sur la statistique. À cette époque, un programme a été conçu grâce auquel le Bureau fédéral de la statistique et les autorités

démographiques de chaque province ainsi que celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest devaient collaborer à l'établissement de données à l'échelle nationale; les autorités provinciales, comme auparavant, devaient s'occuper de l'enregistrement et la loi de chaque province a été modifiée conformément aux dispositions essentielles (entre autres, l'enregistrement obligatoire) de la loi modèle sur la statistique démographique. Depuis le début de ce système national, la modification et l'amélioration de la technique et de la méthode d'enregistrement ont fort progressé grâce aux relations étroites maintenues entre les bureaux provinciaux et fédéral de la statistique démographique, aux conférences fédérales-provinciales et, ces dernières années, au Conseil de la statistique vitale. Ce Conseil, établi en 1944, est formé de représentants de chaque bureau provincial et des fonctionnaires fédéraux qui s'occupent de la statistique démographique.

Un événement du plus haut intérêt a été l'adoption par le Canada, le 1^{er} janvier 1950, de la 6^e révision du classement international des maladies, traumatismes et causes de décès, dont l'adoption avait été l'un des vœux de la Conférence décennale de révision tenue à Paris en 1948 et que l'Assemblée mondiale de la santé à Genève avait approuvée. Cette conférence marque le début d'une ère nouvelle de la statistique internationale de la démographie et de la santé, domaine dans lequel le Canada prendra une part active. Ses principales recommandations portent sur: 1^o la création, sous l'empire de l'Assemblée mondiale de la santé, d'un Comité de spécialistes en vue de l'étude des problèmes que pose la statistique de la démographie et de la santé; 2^o la création, par les pays participants, de comités nationaux devant coordonner les initiatives de chaque pays en matière de statistique de la démographie et de la santé et servir de liens entre les institutions médicales nationales et le Comité de spécialistes de l'Organisation mondiale de la santé; 3^o la décentralisation, en vue de l'étude, de certains problèmes d'ordre statistique au profit de comités nationaux intéressés.

En conséquence, un comité national a été établi au Canada qui cumule les deux fonctions de comité national et de comité consultatif auprès du Bureau fédéral de la statistique à l'égard des questions relatives à la statistique de la démographie et de la santé. Le Canada s'est vu confier certains problèmes statistiques sur lesquels il doit faire des études et des recherches, et il collabore activement avec les divers comités et groupes d'étude de l'Organisation mondiale de la santé.

Naissances.—Plusieurs cycles bien définis ont marqué le nombre des naissances enregistrées au Canada. De 1926 à 1930, les naissances ont accusé une tendance ascendante graduelle et sont passées de 232,750 à 243,495. Ce mouvement a été renversé durant la crise jusqu'en 1937, année où les naissances sont tombées à leur minimum de 220,235. Depuis, la tendance est redevenue ascendante. De 1926 à 1930, la natalité au Canada était de 24 naissances environ par millier d'habitants; elle est descendue à 20 en 1937. L'augmentation marquée de 21.5 en 1940 à 28.6 en 1947 traduit l'influence de la guerre. Il y a un fléchissement à 27.0 en 1948, une légère augmentation à 27.1 en 1949 et une autre baisse à 26.8 en 1950.

Partout où elles ont été recueillies, les statistiques sur les naissances révèlent un excédent de naissances masculines sur les naissances féminines. Aucune explication concluante n'a encore été offerte à ce sujet. Le fait est cependant si bien accepté en statistique qu'une juste proportion de naissances masculines par rapport aux naissances féminines est devenue l'un des critères d'un enregistrement complet. Le nombre des garçons nés au Canada de 1941 à 1946, pour chaque millier de filles, oscille entre 1,057 et 1,067; il est respectivement de 1,053 et 1,060 en 1948 et 1949.



Le sanatorium Aberhart, à Edmonton, institution du gouvernement d'Alberta, sera bientôt terminé. Il peut recevoir 250 tuberculeux de tous âges et de divers degrés d'invalidité; il est aménagé de façon que toutes les chambres des malades donnent au sud et reçoivent le maximum de soleil et d'air frais. L'immeuble est situé sur les terrains de l'Université d'Alberta, au sud de la maison des infirmières de l'hôpital de l'Université.

L'hospitalisation et les soins médicaux à la naissance sont beaucoup plus fréquents depuis quelques années. En 1926-1930, 22 p. 100 seulement des naissances vivantes avaient lieu à l'hôpital ou à d'autres institutions, tandis qu'en 1949 la proportion s'élève à 74 p. 100. Dans certaines provinces, notamment celles où des soins médicaux gratuits ou payés d'avance sont fournis, la proportion des naissances qui ont lieu à l'hôpital est beaucoup plus élevée; elle atteint 97 p. 100 dans une province et de 89 à 96 p. 100 dans quatre autres.

Décès.—La moyenne de la mortalité annuelle au Canada n'atteint pas 10 par 1,000 habitants, taux assez faible comparativement aux autres pays; en 1950, elle atteint le bas niveau de 8.9. L'âge de la population à une époque quelconque influe considérablement sur la mortalité. Cela explique en général les variations des taux bruts dans les différentes provinces, de 8.5 à 12.5 pour la mortalité masculine et de 6.5 à plus de 10 pour la mortalité féminine. Pareillement, les taux accusent un écart prononcé des régions rurales aux régions urbaines ou d'un district à l'autre. En général, la mortalité est d'environ 20 p. 100 plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Au cours des vingt dernières années, l'âge moyen au décès est passé d'environ 45 ans à 55 ans chez les hommes et 57 ans chez les femmes. Compte non tenu des décès des enfants de moins d'un an, l'âge moyen au décès est maintenant d'environ 62 ans chez les hommes et de 63 ans chez les femmes. La probabilité de survie à la naissance a donc augmenté; elle est passée respectivement de 60 pour les hommes et 62 pour les femmes à 65 et 69.

Sur 124,000 décès environ survenus en 1950, 30,500 sont dus à l'artériosclérose et à des maladies dégénératives du cœur associées au vieillissement. Les autres maladies du cœur ont causé 8,000 décès. Environ 16,500 personnes



Le microscope électronique, dernier perfectionnement de l'équipement scientifique. Sur l'écran fluorescent, l'image peut être agrandie 60,000 fois, puis agrandie encore par la photographie jusqu'à 150,000 fois les dimensions de l'objet. L'un des rares microscopes électroniques qui existent a été installé au laboratoire de santé industrielle du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

sont mortes du cancer, 3,600 de la tuberculose, 12,500 d'hémorragie cérébrale et autres lésions vasculaires, 4,600 de la pneumonie et 3,300 de la néphrite, tandis que près de 10,000 sont décédées à la suite de maladies remontant à leur naissance ou à leur tendre enfance. Près de 2,300 sont morts à la suite d'accidents de véhicules automobiles et plus de 5,000 à la suite d'autres accidents. Au delà de 1,000 personnes se sont suicidées.

La mortalité puerpérale accuse une diminution marquée au cours des deux dernières décennies et particulièrement depuis 1940. De 1926 à 1930, 57 mères en moyenne sont mortes pour 10,000 naissances vivantes; en 1940, la proportion était de 40 et en 1950, de 11.

La mortalité chez les enfants de moins d'un an a fléchi sensiblement au Canada depuis quelques années, tombant de 102 par 1,000 naissances vivantes en 1926 à 60 en 1941 et 41 en 1950.

Décès d'enfants et mortalité infantile, par province, 1926 et 1946-1950

(Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest)

Province	Enfants de moins d'un an						Taux par 1,000 naissances vivantes					
	1926	1946	1947	1948	1949	1950 ^a	1926	1946	1947	1948	1949	1950 ^a
T.-N.	651	732	53	58
Î.-P.-É.	123	97	135	97	135	106	70	35	45	34	48	37
N.-É.	882	822	840	695	750	691	80	46	44	39	42	40
N.-B.	1,095	1,066	1,041	1,047	993	930	106	66	59	61	60	57
Québec	11,666	6,110	6,583	6,211	6,031	6,101	142	55	57	54	52	51
Ontario	5,302	3,653	3,914	3,684	3,974	3,746	78	37	36	35	37	34
Man.	1,122	885	931	765	794	671	77	47	46	41	41	35
Sask.	1,681	1,004	1,018	867	844	692	81	47	44	40	39	32
Alberta	1,233	945	915	930	823	815	85	43	37	39	33	32
C.-B.	588	852	959	868	858	805	58	38	36	33	31	30
Canada	23,692	15,434	16,336	15,164	15,843	15,289	102	47	45	44	43	41

Accroissement naturel.—Le taux d'accroissement naturel de la population représente la différence entre la natalité et la mortalité et s'exprime également en proportion de 1,000 habitants. En 1926, l'accroissement naturel était de 13.3, mais par suite de la chute rapide de la natalité durant la crise ainsi que de la diminution plus modérée de la mortalité, il est baissé à 9.7 en 1937. Durant la guerre et l'après-guerre, le taux d'accroissement naturel a augmenté en proportion de la hausse de la natalité et s'est établi à 12.2 en 1941, à 13.9 en 1943 et à 19.2 en 1947. En 1950, la natalité ayant diminué plus que la mortalité, l'accroissement naturel descend à 17.9.

Mariages.—Le nombre de mariages au Canada en 1929 était de 77,288 après avoir régulièrement augmenté à compter de 66,658 en 1926. La dépression a exercé sur les mariages une influence marquée qui s'est traduite par une baisse prononcée jusqu'en 1932; le nombre de mariages était alors de 62,531. De 1933 à 1942, l'augmentation est assez régulière. Le tableau qui suit montre que le point culminant a été atteint en 1946.

Naissances, mariages et décès, 1926-1950

(Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest)

Année	Naissance		Mariages		Décès		Mortalité puerpérale	
	Nombre	Taux ¹	Nombre	Taux ¹	Nombre	Taux ¹	Nombre	Taux ²
Moyenne								
1926-1930...	236,521	24.1	71,886	7.3	108,925	11.1	1,339	5.7
1931-1935...	228,352	21.5	68,594	6.5	103,602	9.8	1,153	5.0
1936-1940...	228,767	20.5	96,824	8.7	109,514	9.8	1,043	4.6
1941.....	255,317	22.2	121,842	10.6	114,639	10.0	901	3.5
1942.....	272,313	23.4	127,372	10.9	112,978	9.7	818	3.0
1943.....	283,580	24.0	110,947	9.4	118,645	10.1	798	2.8
1944.....	284,220	23.8	101,196	8.8	116,052	9.7	776	2.7
1945.....	288,730	23.9	108,031	8.9	114,414	9.4	660	2.4
1946.....	330,732	26.9	134,088	10.9	114,931	9.4	595	1.8
1947.....	359,094	28.6	127,311	10.1	117,725	9.4	554	1.5
1948.....	347,307	27.0	123,314	9.6	119,381	9.4	510	1.5
1949.....	366,139	27.1	123,877	9.2	124,047	9.2	536	1.8
1950.....	370,578	26.8	124,733	9.0	123,619	8.9	417	1.1

¹ Par 1,000 habitants.

² Par 1,000 naissances vivantes.

³ Comprend Terre-Neuve.

Naissances, mariages et décès, par province, 1950³

(Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest)

Province	Naissances		Mariages		Décès		Mortalité puerpérale	
	Nombre	Taux ¹	Nombre	Taux ¹	Nombre	Taux ¹	Nombre	Taux ²
Terre-Neuve...	12,589	35.5	2,514	7.1	3,058	8.6	18	1.4
Île-du-P.-É....	2,893	30.1	616	6.4	908	9.5	3	1.0
N. Écosse.....	17,267	26.2	5,065	7.7	6,079	9.2	21	1.2
N. Brunswick..	16,416	31.4	1,376	8.4	4,898	9.4	15	0.9
Québec.....	119,081	29.9	34,010	8.6	33,525	8.4	182	1.5
Ontario.....	108,731	24.1	43,719	9.7	43,895	9.7	97	0.9
Manitoba.....	19,179	24.1	7,121	9.0	6,601	8.3	14	0.7
Saskatchewan..	21,651	24.8	6,910	7.9	6,246	7.1	21	1.0
Alberta.....	28,646	28.7	9,290	10.4	6,857	7.7	19	0.7
C. B.....	27,115	23.8	11,112	9.8	11,582	10.2	27	1.0
Canada.....	370,578	26.8	124,733	9.0	123,619	8.9	417	1.1

¹ Par 1,000 habitants.

² Par 1,000 naissances vivantes.



ChAMPLAIN, qui en 1613 remonta la rivière Ottawa et fut le premier blanc à voir le magnifique emplacement de la capitale canadienne, veille encore en effigie sur la colline du Parlement.

Le gouvernement

Le Canada est un État fédéral. Son système de gouvernement comprend un organisme central à Ottawa, dix administrations provinciales et un grand nombre de conseils municipaux. L'appareil gouvernemental, c'est-à-dire la législature, l'exécutif, ou cabinet, et la justice, repose sur la "constitution", qui, au Canada, est en partie écrite et en partie non écrite. La répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et la juridiction des tribunaux, ce sont l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et ses modifications qui les établissent, mais les libertés de l'individu, les principes démocratiques dont il garde le respect et les règles parlementaires auxquelles il donne son adhésion s'appuient non pas sur la constitution écrite mais sur le droit statutaire et le droit commun ainsi que sur les us et coutumes constitutionnels qui peu à peu en sont venus à faire partie des expériences personnelles du citoyen canadien et de sa conception du mode de vie démocratique.

Dans l'ensemble, toutes les questions d'intérêt national relèvent du gouvernement fédéral, qui est autorisé à faire des lois en vue de maintenir la paix et l'ordre au pays et d'y assurer une bonne administration. En outre, il a des pouvoirs illimités de taxation. Quant aux provinces, elles ont la direction, entre autres domaines, de l'instruction publique, de la justice, des institutions municipales, des prisons et maisons de correction provinciales, des hôpitaux et des institutions de bienfaisance et des terres publiques. Les pouvoirs des municipalités, exercés par des conseils élus, leur sont délégués par les provinces, d'où la diversité de leur étendue.

Le gouvernement fédéral.—Le gouvernement fédéral se compose du roi (représenté par le gouverneur général), du Sénat et de la Chambre des communes. Le gouverneur général, nommé par le roi pour une période habituellement de cinq ans, n'agit que selon l'avis du conseil privé du roi pour le Canada, dont un comité constitue le Ministère du jour. Le 24 janvier 1952, on a annoncé la nomination du très honorable Charles Vincent Massey, C.H., comme gouverneur général du Canada. Une fois assermenté, à la fin de février, il deviendra le premier Canadien de naissance à occuper ce poste.

C'est le Ministère, ou cabinet, qui façonne la politique du gouvernement et qui soumet la plupart des projets de loi importants au Parlement. Les membres du cabinet sont choisis par le premier ministre parmi les députés ou les sénateurs qui sont membres de son parti; chacun d'eux assume habituellement la charge de l'un des différents ministères, bien qu'un ministre puisse détenir plus d'un portefeuille ou n'en détenir aucun. Voici, par ordre de préséance, la liste des membres du cabinet et leurs portefeuilles (31 décembre 1951):

Premier ministre et président du conseil privé du roi pour le Canada.....	le très hon. Louis-Stephen St-Laurent
Ministre du Commerce et ministre de la Production de défense.....	le très hon. C. D. Howe
Ministre de l'Agriculture.....	le très hon. J. G. Gardiner
Ministre des Travaux publics.....	l'hon. Alphonse Fournier
Ministre de la Défense nationale.....	l'hon. Brooke Claxton

Ministre des Transports	l'hon. Lionel Chevrier
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	l'hon. Paul Martin
Ministre des Finances et receveur général ..	l'hon. D. C. Abbott
Ministre du Revenu national	l'hon. J. J. McCann
Leader du Gouvernement au Sénat	l'hon. Wisbart McL. Robertson
Ministre du Travail	l'hon. M. F. Gregg
Ministre des Pêcheries	l'hon. R. W. Mayhew
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures ..	l'hon. L. B. Pearson
Ministre de la Justice et procureur général ..	l'hon. S. S. Ganson
Ministre des Ressources et du Développement économique	l'hon. R. H. Winters
Secrétaire d'État du Canada	l'hon. F. Gordon Bradley
Ministre des Affaires des anciens combattants	l'hon. Hugues Lapointe
Ministre des Postes	l'hon. G.-Édouard Rinfret
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	l'hon. W. E. Harris
Ministre des Mines et des Relevés techniques ..	l'hon. George Prudham

La législature du gouvernement, composée du Sénat et de la Chambre des communes, est responsable de l'établissement des lois. Le Sénat compte 102 membres. Le Québec et l'Ontario en ont chacun 24, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, chacun 10, les quatre provinces de l'Ouest chacune 6, Terre-Neuve 6 et l'Île-du-Prince-Édouard 4. Les sénateurs sont nommés à vie et les vacances comblées par le gouvernement au pouvoir. La Chambre des communes se compose de 262 membres directement élus par le peuple pour un mandat maximum de cinq ans. Le nombre des membres assignés à chaque province est fondé sur la population et rectifié à la suite de chaque recensement décennal. En voici la répartition actuelle:

Ontario.....	83	Alberta.....	17	Terre-Neuve.....	7
Québec.....	73	Manitoba.....	16	Île-du-Prince-	
Saskatchewan.....	20	Nouvelle-Écosse.....	13	Édouard.....	4
Col.-Britannique...	18	Nouveau-Brunswick	10	Yukon.....	1

L'édifice du Parlement du Manitoba, à Winnipeg, est construit en pierre de Tyndal du pays. La tour, ornée de figures de héros d'autrefois, est surmontée de la statue en or d'un adolescent qui symbolise l'esprit d'initiative et l'éternelle jeunesse.





Leurs Altesses Royales, la princesse Élisabeth et le duc d'Édimbourg, causent avec Son Excellence le vicomte Alexander de Tunis et lady Alexander à l'hôtel du Gouvernement, Ottawa. Le mandat du vicomte Alexander comme gouverneur général du Canada a expiré le 28 janvier 1952.

Le droit de suffrage aux élections fédérales s'étend à tout sujet britannique, homme ou femme, qui a atteint l'âge de 21 ans et résidé au Canada durant les douze mois qui ont précédé le jour du scrutin.

Le pouvoir judiciaire du gouvernement fédéral comprend la Cour suprême du Canada, la Cour de l'Échiquier du Canada et les tribunaux constitués en vertu de la loi des chemins de fer, de la loi de faillite et de la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers. C'est la Cour suprême qui est le dernier tribunal d'appel au Canada. Le juge en chef du Canada et les juges puînés de la Cour suprême et de la Cour de l'Échiquier sont nommés par le gouverneur général en conseil.

Le gouverneur général touche un traitement annuel de £10,000, payé à même le revenu consolidé du Canada, ainsi qu'une allocation annuelle de \$50,000 pour frais de déplacement. Les membres du Sénat et de la Chambre des communes reçoivent chacun une indemnité de session de \$4,000 et, en outre, une allocation annuelle pour dépenses de \$2,000. La rémunération du premier ministre est de \$15,000 par année, celle des ministres du cabinet, de \$10,000, et celle du chef de l'Opposition, de \$10,000, en plus de l'indemnité de session et de l'allocation pour dépenses. Les ministres ont aussi droit à une allocation de \$2,000 pour voiture. Le traitement du juge en chef du Canada est de \$25,000 par année; les juges de la Cour suprême du Canada touchent chacun \$20,000.

Gouvernement provincial.—Le gouvernement des provinces présente les mêmes traits généraux que le gouvernement fédéral. Le lieutenant-gouverneur de chaque province, nommé par le gouverneur général en conseil pour une période de cinq ans, est le représentant de la Couronne. A l'exception du Québec, les provinces n'ont qu'un seul corps législatif: l'assemblée élue par le peuple. Le Québec conserve toujours un second corps législatif, dit conseil législatif, qui correspond au Sénat; ses membres sont nommés à vie. Les fonctions que remplit le conseil exécutif des provinces sont analogues à celles du cabinet fédéral.

La législature de chaque province fabrique des lois relatives à l'administration de la justice dans la province, y compris la constitution, l'organisation et le maintien des tribunaux provinciaux civils et criminels. Les juges des Cours supérieures et des Cours de district et de comté dans chaque province, sauf ceux des Cours de tutelle en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, sont nommés par le gouvernement fédéral et choisis parmi les membres du barreau de la province. C'est aussi le Parlement fédéral qui fixe le traitement et la pension des juges.

Gouvernement des territoires.—Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, vastes étendues septentrionales où la population est faible et clairsemée, sont sous la direction et la protection du gouvernement fédéral. Le Yukon a un gouvernement local composé d'un commissaire nommé par le gouverneur général en conseil et d'un Conseil territorial de trois membres élus pour trois ans. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est confié à un commissaire, nommé par le gouverneur général en conseil, aidé d'un conseil de huit membres, dont un sous-commissaire. A la session fédérale du printemps de 1951, la loi des Territoires du Nord-Ouest a été modifiée afin de permettre aux Territoires du Nord-Ouest d'élire trois conseillers, cinq autres devant être désignés par le gouverneur général en conseil. Autrefois, le Conseil se composait de six membres, tous nommés par le gouvernement fédéral.

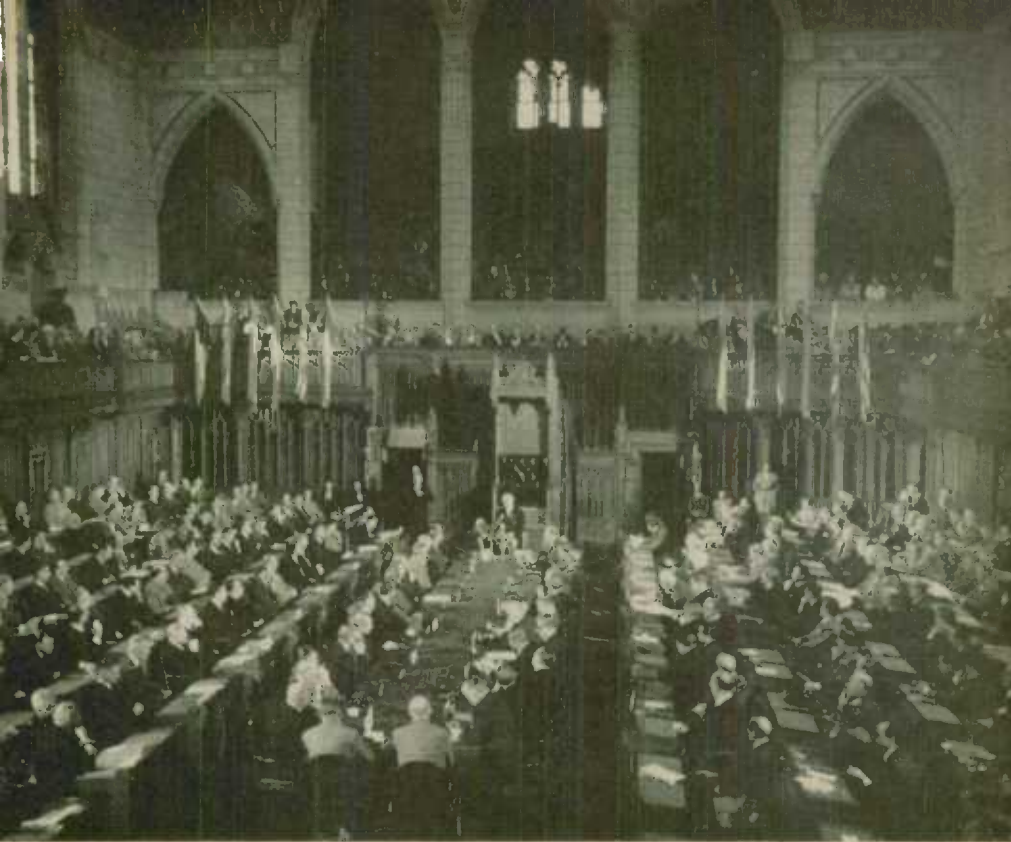
La première session de ce conseil en partie élu de huit membres a eu lieu à Yellowknife le 10 décembre 1951.

Gouvernement municipal.—En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, ce sont les gouvernements provinciaux qui créent les municipalités; c'est pourquoi le mode d'organisation et les pouvoirs de celles-ci ne sont pas uniformes. Presque tous les gouvernements municipaux, toutefois, comme les autres formes de gouvernement, ont vu leur sphère d'activité s'accroître continuellement et, du fait, ont acquis une large mesure d'autonomie. On compte plus de 4,000 municipalités constituées au Canada, dont 1,650 urbaines.

Relations extérieures*

Statut international.—Depuis l'époque coloniale, au XVII^e siècle, le Canada a été étroitement lié,—par l'immigration et le commerce, par sa culture et sa politique,—à un nombre sans cesse grandissant d'autres pays. Petit à petit, il a acquis la maîtrise complète de ses relations extérieures, tout comme il avait déjà acquis celle de ses affaires domestiques.

*Le ministère des Affaires extérieures distribue plusieurs publications, dont *Affaires extérieures*, bulletin mensuel, et *Le Canada et les Nations Unies*, rapport annuel.



La septième session du Conseil de l'Atlantique-Nord, corps dirigeant de l'Organisation de l'Atlantique-Nord, a eu lieu à Ottawa, du 15 au 20 septembre 1951. A titre de président, le ministre des Affaires étrangères de la Belgique a porté la parole lors de la séance inaugurale tenue à la Chambre des communes.

Le Canada, pays libre, est entièrement responsable de sa politique extérieure. C'est de plein gré qu'il fait partie de diverses associations de pays, dont la plus ancienne est le Commonwealth, réunion de tous les États libres auxquels la croissance organisée de l'Empire britannique a donné naissance. Les autres membres du Commonwealth sont l'Australie, Ceylan, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, le Royaume-Uni et l'Union Sud-Africaine. Un commun idéal et des intérêts communs, tels sont les liens qui unissent ces pays, qui reconnaissent le Roi comme le symbole de leur libre association et, à ce titre, comme chef du Commonwealth. Tous égaux, les membres collaborent étroitement et se consultent en ce qui concerne les questions d'intérêt commun. Ils maintiennent à cette fin un certain nombre de commissions et autres organismes. Un bel exemple: la Commission consultative du Commonwealth pour le Sud et le Sud-Est de l'Asie. Par sa participation aux discussions et aux entreprises de cet organisme, le Canada, une fois de plus, a montré qu'il comprend que son propre bien-être et celui des pays auxquels il est lié reposent sur la prospérité et le progrès économique du monde entier. La Commission, sachant que les pays du Commonwealth du Sud et du Sud-Est de l'Asie ne sont pas les seuls à avoir besoin d'aide technique pour assurer leur bien-être, a invité d'autres pays à s'associer à son œuvre.



Venus au Canada en vertu du programme de coopération technique du Plan de Colombo, des membres de la mission pakistanaise des ponts et chaussées examinent les plans du pont Mackenzie-King, en construction à Ottawa.

Sécurité et défense collectives.—Appuyer les Nations Unies, rempart de la sécurité collective, constitue une des pierres angulaires de la politique canadienne. La Marine et l'Aviation du Canada servent sous le drapeau des Nations Unies en Corée depuis juillet 1950 et l'Armée, depuis novembre de la même année. (Voir aussi pp. 32-33.)

Le Canada est aussi membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, établie en 1949, et il s'est efforcé, de concert avec les autres nations signataires, d'édifier une organisation vouée à la défense collective de la région nord-atlantique. L'organe principal de l'Organisation, le Conseil de l'Atlantique-Nord, a tenu sa septième session à Ottawa en septembre 1951. C'était la première réunion du Conseil depuis sa réorganisation, proposée par le Canada en 1950 et destinée à grouper en un seul organisme les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances, réorganisation qui confirmait le but commun: ériger des moyens de défense d'une puissance suffisante, et l'objectif non moins important: instaurer une économie saine et stable indispensable à la poursuite d'un tel effort. Des comités furent créés pour enquêter d'urgence sur les éléments nécessaires à la réalisation du plan militairement acceptable de l'OTAN relatif à la défense de l'Europe ainsi que pour étudier et soumettre des programmes en vue de raffermir les institutions libres de la communauté nord-atlantique et de promouvoir le bien-être des nations membres.

Ce que le Canada a accompli afin de remplir ses obligations envers l'OTAN est exposé aux pp. 33-34.

Les Nations Unies et les institutions spécialisées.—L'accession du Canada au rang de puissance moyenne se traduit aujourd'hui par les responsabilités nouvelles qu'il a assumées dans un monde où les nations les plus éloignées sont voisines et où les distances, raccourcies, se mesurent en heures de vol. Depuis qu'il a signé la charte des Nations Unies à San-Francisco, en 1945, le Canada a pris une part active aux délibérations de l'Organisation. Il en est à son deuxième mandat (janvier 1950 à décembre 1952) au Conseil

économique et social, dont il avait déjà été membre de janvier 1946 à décembre 1948. Du 1^{er} janvier 1948 au 31 décembre 1949, le Canada, élu à l'un des six sièges non permanents, a fait partie du Conseil de sécurité. En outre, il est membre de chacune des treize institutions spécialisées des Nations Unies.

Collaboration économique.—L'économie canadienne se développe rapidement, grâce à la mise en valeur des ressources naturelles et à la création de nouvelles industries manufacturières. Elle est toutefois subordonnée dans une large mesure aux marchés étrangers, et c'est pourquoi le gouvernement canadien s'est intéressé activement au redressement des pays d'Europe et au rétablissement du commerce international sur des assises solides. Depuis la guerre, le Canada a consenti des prêts et accordé des secours d'une valeur de plus de deux milliards à ses anciens alliés, y compris un prêt de 1,250 millions au Royaume-Uni. Il a pris une part active aux organisations internationales destinées à favoriser des relations économiques sans distinction injustifiée et l'abaissement des barrières commerciales. Il est membre du Fonds monétaire international et de la Banque internationale, partie contractante de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, membre associé de l'Organisation européenne de collaboration économique et membre du Comité consultatif pour le Sud et le Sud-Est de l'Asie. Par l'intermédiaire de ce dernier comité, le Canada a fourni 25 millions en 1951 pour faciliter le développement économique et \$400,000 pour le programme de coopération technique dans la région. En outre, il a fourni \$650,000 au cours du premier exercice financier du Programme élargi des Nations Unies pour l'assistance technique aux pays insuffisamment développés.

Service diplomatique et consulaire.—La représentation canadienne à l'étranger, qui s'était accrue lentement depuis l'arrivée du premier haut commissaire du Canada à Londres en 1880, a pris une extension rapide durant la guerre et l'après-guerre. Si bien que des services diplomatiques et consulaires sont aujourd'hui établis dans trente-six pays.

Des hauts commissaires représentent le Canada en Australie, dans l'Inde, en Nouvelle-Zélande, au Pakistan, au Royaume-Uni et dans l'Union Sud-Africaine. Le Canada a une ambassade en Allemagne, en Argentine, en Belgique, au Brésil, au Chili, à Cuba, aux États-Unis, en France, en Grèce, en Irlande, en Italie, au Mexique, aux Pays-Bas, au Pérou, en Turquie, dans l'Union des républiques socialistes soviétiques et en Yougoslavie. Il a une légation au Danemark, en Norvège, en Pologne, en Suède, en Suisse et en Tchécoslovaquie. L'ambassadeur du Canada en Belgique est également accrédité ministre au Luxembourg; le ministre en Suède, ministre en Finlande; et le ministre en Norvège, ministre en Islande.

C'est au cours de la seconde guerre mondiale qu'a été créé le service consulaire canadien. Des consulats sont maintenant établis aux endroits suivants: New-York, Chicago, San-Francisco, Boston, Détroit et Portland (États-Unis); Sao-Paulo (Brésil); Changhaï (Chine); Francfort (Allemagne); Manille (république des Philippines); Lisbonne (Portugal); Genève (Suisse); et Caracas (Venezuela).

Le Canada maintient une délégation permanente auprès de l'ONU, à New-York, au bureau européen des Nations Unies, à Genève, et auprès de l'Organisation européenne de collaboration économique, à Paris, ainsi qu'une mission militaire à Berlin et une mission civile à Tokyo.

Cinquante-six pays maintiennent des représentants au Canada.



Santé et bien-être

Anciens combattants

• Santé publique

Ce sont surtout les provinces qui se chargent de l'organisation, de la surveillance et de la responsabilité financière en matière de santé publique, bien que le gouvernement fédéral assume une part croissante de la coordination des services et de l'assistance financière et que les sociétés et organismes privés y apportent aussi une importante contribution. L'administration effective revient en majeure partie aux autorités municipales et locales.

Le principal organisme coordonnateur entre l'État et les gouvernements provinciaux est le Conseil général d'hygiène, qui se compose du sous-ministre de la Santé nationale, du premier fonctionnaire de la Santé de chaque province et de cinq autres membres. Le Conseil est chargé d'élaborer un vaste programme coopératif de santé qui s'étend à tout le pays.

Services fédéraux

L'activité du gouvernement fédéral en matière de santé se centralise au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, bien que d'importants programmes soient appliqués par d'autres organismes. Le ministère des Affaires des anciens combattants assure des soins médicaux et hospitaliers aux ex-militaires, le ministère de la Défense nationale s'occupe de la santé des forces armées, le Conseil national de recherches coordonne les recherches médicales et le ministère de l'Agriculture a certaines responsabilités en ce qui concerne les aliments.

L'administration fédérale, par l'entremise du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, applique plusieurs mesures de protection, y compris le dépistage des maladies infectieuses aux ports de mer, l'examen médical des immigrants, le soin des marins malades, la protection des eaux limitrophes et autres contre la pollution et la distribution des narcotiques. Elle contrôle aussi la qualité des aliments, des drogues et des médicaments brevetés mis sur le marché. Les services de santé à l'usage des Indiens et des Esquimaux relèvent du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, de même que les mesures destinées à améliorer la santé des employés de l'État. Les services curatifs pour les pensionnaires aveugles bénéficient de l'aide financière du gouvernement fédéral.

Le programme national de subventions pour la santé a mis des fonds à la disposition des provinces afin qu'elles puissent étendre leurs services de santé et leurs moyens de traitement. Le programme comprend des subventions pour l'hygiène publique en général, la lutte contre la tuberculose, l'hygiène mentale, la lutte contre les maladies vénériennes, la lutte contre le cancer, le soin des enfants infirmes, la formation professionnelle, les recherches sur l'hygiène publique, la construction d'hôpitaux et la conduite d'enquêtes sur la santé publique. Le total des subventions disponibles pour l'année devant se terminer le 31 mars 1952 s'élève à \$35,300,000. Des subventions sont aussi versées à des organisations non gouvernementales qui s'occupent d'œuvres de santé.

L'aide fédérale aux recherches médicales est assurée grâce à des subventions dont l'administration est dirigée par le Comité du conseil privé pour les recherches scientifiques et industrielles.

Services provinciaux et municipaux

Si les principaux services locaux d'hygiène, tels l'assainissement, la lutte contre les maladies transmissibles et l'enregistrement des naissances, décès et mariages, relèvent généralement des villes, des municipalités, des comtés et autres divisions locales, les gouvernements provinciaux, par contre, ont graduellement accru leur responsabilité financière et, partant, leur surveillance et leur réglementation. C'est le ministère provincial de la Santé qui d'ordinaire organise et dirige les services tels que la démographie, l'hygiène infantile et maternelle, les laboratoires de santé publique, l'enseignement de l'hygiène et les infirmières de la santé publique ainsi que la lutte contre les maladies transmissibles et le génie sanitaire public.

On trouve en diverses provinces des cliniques de diagnostic et de traitement pour des maladies comme la tuberculose, les maladies vénériennes, le cancer, la poliomyélite et les maladies mentales. Dans certains cas, les laboratoires provinciaux fournissent des vaccins, des sérums et autres médicaments spéciaux aux médecins de même qu'aux fonctionnaires de la santé publique. Les autres initiatives des ministères provinciaux et des autorités locales de la santé publique comprennent les services dentaires, les services médicaux dans les écoles, l'épidémiologie et l'hygiène industrielle.

Les hôpitaux publics pour maladies aiguës reçoivent des subventions provinciales, auxquelles vient souvent s'ajouter de l'aide reçue de municipalités et de bienfaiteurs particuliers. La plupart des provinces administrent les sanatoriums pour tuberculeux ou contribuent à leur entretien, tandis que les hôpitaux pour maladies mentales sont habituellement des institutions provinciales.

Des soins gratuits pour toutes les maladies sont donnés aux indigents et, dans certains cas, pour certaines maladies comme la tuberculose, à toute la population. En Alberta, la province offre un service d'hospitalisation aux accouchées. La Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont établi un programme d'hospitalisation payée à l'avance financé par une taxe annuelle imposée à chaque habitant, à concurrence d'un montant maximum par



Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, en collaboration avec les diététiciens locaux et provinciaux, fait des enquêtes en vue d'améliorer l'hygiène alimentaire de la population.

Les membres de la Croix-rouge canadienne, presque tous bénévoles, travaillent inlassablement au foyer, à l'école, à la salle paroissiale, au cercle, afin de secourir les malheureux partout dans le monde.



Clinique en plein air pour bébés, à Delhi. La camionnette est un don de la Croix-rouge canadienne à la Croix-rouge de l'Inde.



famille. Dans les régions reculées de la province, le gouvernement de Terre-Neuve a établi des hôpitaux-villas où les soins médicaux et hospitaliers sont fournis moyennant une cotisation annuelle. Les plans privés d'assurance pour soins médicaux et hospitalisation sont fort répandus dans tout le pays.

Autres organismes de santé

En plus des nombreuses sociétés régionales et provinciales de santé, les principaux organismes nationaux sont: la Croix-rouge, qui a transformé son service de donateurs de sang du temps de guerre en un dépôt civil de sang et un service de transfusion; l'Ordre des Infirmières Victoria, dont les services de soins aux mères et d'infirmières à domicile sont bien établis; l'Ordre de Saint-Jean, qui offre des cours et des services de premiers soins, d'infirmières à



Pour la réadaptation des jeunes infirmes, on a recours à un équipement à la fois thérapeutique et récréatif. La scie à chantourner renforce les muscles de la jambe et la tricyclette sert aux exercices de l'action de pousser.

domicile et de détermination des groupes de sang; l'Association antituberculeuse du Canada, dont les divisions provinciales exécutent des examens radiologiques collectifs et des programmes d'éducation. La Ligue de la santé du Canada aide au travail d'éducation et de publicité relatif à la santé en général et l'Association canadienne d'hygiène mentale fait de même dans son domaine. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a travaillé à la formation de l'Institut national du cancer et de la Société canadienne du rhumatisme et de l'arthrite. Ces groupements ainsi que les autres organismes nationaux de santé s'occupent d'œuvres d'éducation, de publicité et autres.

Statistique des hôpitaux

C'est en 1931, par l'intermédiaire du recensement, que le Bureau fédéral de la statistique a commencé à recueillir des renseignements sur les hôpitaux. L'année suivante, on a eu recours à des feuilles spéciales de rapport et, depuis lors, des chiffres annuels sont disponibles en ce qui concerne le genre, la grandeur, les propriétaires, les frais de fonctionnement et les recettes de ces institutions ainsi que les malades admis, sortis ou décédés. Afin de fournir une évaluation exacte des aménagements et services hospitaliers, qui ne cessent de s'accroître, les formules sont l'objet d'une révision constante.

Fait intéressant à noter, dans les hôpitaux où le mouvement des malades est relativement rapide, les frais quotidiens de fonctionnement sont proportionnellement plus élevés. Dans les hôpitaux publics et privés, par exemple, où l'on soigne les maladies de tous genres, les inscriptions sont fréquentes, le séjour bref et les services relativement coûteux. En revanche, dans les institutions pour tuberculeux ou pour aliénés, les inscriptions sont plutôt rares,

le séjour dure en moyenne de six à neuf mois et les frais de fonctionnement sont de moitié moindres environ que ceux des hôpitaux publics et privés.

Depuis 1932, les hôpitaux qui font rapport au Bureau sont chaque année plus nombreux et, cela va de soi, leur capacité en lits globale n'a cessé de croître. Néanmoins, et bien que le relevé annuel embrasse aujourd'hui une proportion accrue d'hôpitaux, le nombre de lits par rapport à la population n'a guère varié depuis dix-sept ans. Le nombre d'enfants et d'adultes admis par lit a doublé durant cette période et la durée moyenne de l'hospitalisation s'est raccourcie du tiers environ. Quoi qu'il en soit, l'abrègement du séjour moyen à l'hôpital n'a pas suffi à compenser l'accroissement du taux des admissions, d'où la proportion grandissante de lits occupés au cours de la période 1932-1949.

De 1932 à 1949, le nombre des malades admis aux hôpitaux généraux publics a augmenté de 185.1 p. 100, aux hôpitaux spéciaux publics, de 93.7 p. 100, aux institutions pour tuberculeux, de 43.6 p. 100 et aux institutions

*Laboratoire mobile
monté pour entre-
prendre des en-
quêtes sanitaires
spéciales à travers
le pays, en colla-
boration avec les
ministères provin-
ciaux de la Santé.*



pour maladies mentales, de 63.8 p. 100. La durée moyenne du séjour à l'hôpital a diminué de 32.7 p. 100 dans les hôpitaux généraux et de 45.5 p. 100 dans les hôpitaux spéciaux. L'augmentation du nombre des personnes admises aux hôpitaux publics généraux et spéciaux tient en grande partie à la proportion accrue des hôpitaux faisant rapport, mais l'abrègement du séjour révèle que le mouvement des hospitalisés tend à s'accélérer et, on l'a déjà dit, que le taux des admissions s'accroît. L'hospitalisation moyenne a augmenté de 27.1 p. 100 dans les institutions pour tuberculeux et est restée à peu près la même dans les institutions pour maladies mentales; cependant, parmi ces institutions, la proportion de celles qui font rapport ne s'est guère accrue au cours de la période à l'étude. Il y a aujourd'hui, semble-t-il, plus d'encombrement dans ces hôpitaux que dans les hôpitaux publics.

Les frais quotidiens de fonctionnement, de 1932 à 1949, ont augmenté de 70.8 p. 100 dans les hôpitaux publics, de 61.1 p. 100 dans les hôpitaux pour tuberculeux et de 108.9 p. 100 dans les institutions pour maladies mentales.

Statistique sommaire des hôpitaux, 1949

(Sans Terre-Neuve)

Genre d'hôpital	Hôpitaux faisant rapport	Capacité en lits	Personnes admises ¹	Malades en traitement ¹	Séjour moyen ¹ (jours)	Coût par jour
						\$
Public.....	719	67,419	1,525,544	1,562,857	10.5	7.26
Général.....	609	59,699	1,137,442	1,171,126	10.1	7.41 ²
Spécial.....	110	7,720	88,102	91,731	16.8	5.97
Privé.....	194	3,225	49,665	51,565	15.4	...
Fédéral.....	94	14,145	74,886	83,920	44.7	...
Tuberculeuse.....	93	15,825	16,455 ²	29,382 ²	170.3	4.64 ²
Maladies mentales.....	63	43,478	15,304	66,337	281.8	2.11
Maladies incurables.....	21	3,909	2,301	5,988	229.0	...
Total.....	1,184	148,001	1,684,155	1,800,049

¹ Sauf les nouveau-nés. ² Y compris les annexes pour tuberculeux dans les hôpitaux généraux. ³ Sanatoriums pour tuberculeux seulement.

• Bien-être et sécurité sociale

Depuis quelques années, l'extension et la coordination des services municipaux, provinciaux et bénévoles de bienfaisance ont pris beaucoup d'ampleur et l'élaboration d'un programme national de sécurité sociale a réalisé de remarquables progrès. C'est comme responsabilité locale que la bienfaisance sociale s'est développée et les municipalités continuent de porter un lourd fardeau en ce domaine, mais les provinces de leur côté ont entrepris de fournir des services à des groupes spéciaux, d'appuyer financièrement les programmes municipaux, d'aider à la coordination des services locaux et de favoriser leur amélioration.

La responsabilité du gouvernement fédéral a commencé avec l'introduction, en 1927, des pensions de vieillesse, puis elle s'est étendue avant la guerre aux secours-chômage, à l'assistance à l'agriculture, aux pensions des aveugles et autre aide financière aux provinces. L'État a institué un régime contributif national d'assurance-chômage en 1940, les subventions d'aptitude physique nationale en 1943, les allocations familiales en 1944 et un régime universel de pensions de vieillesse en 1951.

Des Esquimaux, venus subir un examen médical à bord du C. D. Howe, sont fascinés par l'hélicoptère du navire. L'Arctique oriental canadien est ravitaillé par ce navire de l'Étot qui, chaque année, parcourt 10,000 milles dans les eaux du Nord, transportant des vivres, des fournitures et le personnel de relève. Des médecins et des dentistes accompagnent d'ordinaire la patrouille.



Au point de vue administratif, chaque province compte un organisme permanent de bienfaisance, soit comme ministère distinct ou associé à celui de la Santé, pour diriger la majorité des services provinciaux et exercer une surveillance sur les programmes publics et privés.

Services fédéraux de bienfaisance

La plupart des services fédéraux de bienfaisance relèvent du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, dont voici les principales attributions en ce domaine: avancement de la sécurité sociale et du bien-être social de la population; conduite d'enquêtes et de recherches; publication et distribution de renseignements sur les conditions sociales et industrielles qui influent sur la vie et la santé des gens; collaboration avec les autorités provinciales en vue de coordonner les efforts. La Division du bien-être administre les allocations familiales, le régime universel des pensions de vieillesse, les allocations destinées aux aveugles et le programme d'aptitude physique. Certains services relèvent d'autres ministères: les allocations versées aux personnes

à charge des anciens combattants et aux anciens combattants qui n'ont pas droit à la pension sont administrées par le ministère des Affaires des anciens combattants (*voir* p. 96); le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration est chargé du bien-être des Indiens (*voir* p. 60); le ministère des Ressources et du Développement économique collabore au soin des Blancs ou des Métis indigents des régions septentrionales et au versement des allocations familiales aux Esquimaux.

Allocations familiales.—La loi de 1944 sur les allocations familiales a été instituée afin d'offrir à tous les enfants canadiens des avantages égaux. Les allocations sont versées mensuellement aux parents (aux mères, sauf en des cas exceptionnels) et ne doivent servir qu'à l'entretien, au soin, à la formation, à l'instruction et à l'avancement de l'enfant.

En général, tous les enfants de moins de seize ans, y compris les Indiens et les Esquimaux, ont droit à une allocation. Pour fin d'inscription, l'enfant doit habiter le Canada et, de plus, y être né et l'avoir habité depuis sa naissance ou y avoir vécu durant l'année qui a précédé l'inscription. Les conditions de résidence ne concernent pas les enfants nés de parents qui, domiciliés au Canada, vivent temporairement à l'étranger. L'allocation n'est pas versée si l'enfant ne fréquente pas l'école comme le requièrent les lois de la province où il habite.

Les allocations, qui sont accordées sans évaluation des ressources, ne sont pas imposables et sont versées par chèque mensuel selon l'échelle suivante:



Une infirmière de l'Ordre de Victoria dirige une clinique pour bébés. Divers organismes de bienfaisance administrent de tels établissements dans la plupart des centres urbains.

enfants de moins de six ans, \$5; enfants de 6 à 9 ans, \$6; enfants de 10 à 12 ans, \$7; enfants de 13 à 15 ans, \$8. Les dépenses courantes au titre de la loi des allocations familiales s'établissent à 317 millions par année environ.

Statistique des allocations familiales, par province, juin 1951

Province ou territoire	Familles bénéficiaires	Nombre d'enfants	Allocation moyenne par famille	Allocation moyenne par enfant	Total des allocations versées en juin 1951
			\$	\$	\$
Terre-Neuve	51,811	146,323	16.91	5.99	876,137
Île-du-Prince-Édouard	13,335	34,425	15.58	6.04	207,790
Nouvelle-Écosse	92,207	219,402	14.35	6.03	1,323,295
Nouveau-Brunswick	72,692	192,106	15.83	5.99	1,150,610
Québec	529,918	1,418,011	16.06	6.00	8,509,445
Ontario	634,333	1,280,686	12.10	5.98	7,665,319
Manitoba	108,853	230,173	12.68	6.00	1,380,469
Saskatchewan	118,775	265,971	13.59	6.07	1,614,103
Alberta	137,252	295,697	12.95	6.01	1,777,627
Col. Britannique	162,010	316,798	11.67	5.97	1,890,752
T.N., O. et Yukon	4,075	8,961	13.35	6.07	\$4,386
Canada	1,924,261	4,408,556	13.74	6.00	26,449,963

La sécurité financière du vieil âge.—La protection des personnes âgées s'est considérablement accrue à compter de janvier 1952. La loi sur l'assistance-vieillesse, adoptée en juin 1951, pourvoit à des subventions fédérales aux provinces à l'égard des paiements versés aux personnes âgées de 65 à 69 ans, après évaluation de leurs ressources. La loi sur la sécurité de la vieillesse, adoptée en décembre 1951, pourvoit à un régime de pension universelle à l'égard de toute personne qui a atteint l'âge de 70 ans. Ces deux mesures remplacent le programme fédéral-provincial antérieur de pensions de vieillesse en vertu duquel des pensions étaient payables aux personnes âgées de 70 ans sous réserve d'une évaluation de leurs ressources. Elles relèvent toutes deux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

En vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse, le gouvernement fédéral verse depuis janvier 1952 une pension de \$40 par mois à toutes les personnes qui ont atteint l'âge de 70 ans et qui répondent à la condition de résidence de 20 années (ou plus dans certains cas). Du gouvernement fédéral relève la responsabilité administrative et financière de cette pension universelle qui sera défrayée au moyen d'une taxe de vente de 2 p. 100, d'une taxe de 2 p. 100 sur le revenu net des sociétés et d'une taxe de 2 p. 100 ne devant pas excéder \$60 par année sur le revenu net imposable des personnes qui doivent payer de l'impôt sur le revenu. Le nombre estimatif des bénéficiaires en 1952 s'établit à 715,000 et le coût estimatif, à 343 millions environ.

La loi de 1951 sur l'assistance-vieillesse pourvoit à des subventions fédérales aux provinces en vue du versement d'une pension n'excédant pas \$40 par mois aux personnes âgées de 65 à 69 ans répondant à la condition de résidence de 20 années au moins. Le revenu total, y compris la pension, ne doit pas excéder \$720 par année dans le cas d'un célibataire et \$1,200 par année dans le cas d'un couple de gens mariés. Lorsqu'un des époux est aveugle au sens de la loi sur les aveugles, le revenu total des deux conjoints, y compris l'assistance versée, ne doit pas excéder \$1,320 par année. Aux termes de la loi, chaque province est libre de déterminer le montant maximum de l'assistance versable, le revenu maximum permis et d'autres conditions d'admissibilité; la part du gouvernement fédéral cependant ne doit pas excéder 50 p. 100 de \$40 par mois ou du montant d'assistance versé, soit le moindre

des deux montants. Pour que ce programme puisse être mis en vigueur dans une province quelconque, celle-ci doit adopter la loi nécessaire et signer une convention avec le gouvernement fédéral. A la fin de 1951, la plupart des provinces avaient passé une loi en ce sens ou annoncé leur intention de signer des conventions intérimaires permettant le versement de pensions à compter du 1^{er} janvier 1952.

La statistique ci-dessous porte sur les pensions payables en vertu de la loi de 1927 sur les pensions de vieillesse, que la nouvelle loi a remplacée.

Pensions de vieillesse payables en vertu de la loi de 1927, par province, 30 juin 1951

Province ou territoire	Total des pensionnés	Pension mensuelle moyenne ¹	Pensionnés par rapport à la population de 70 ans ou plus	Personnes de 70 ans ou plus par rapport à la population totale	Contributions du gouvernement fédéral depuis 1927
			%	%	\$
Terre-Neuve	11,671	38-00	84-57	3-89	7,048,283
Île-du-P.-Édouard.....	3,193	34-40	51-50	6-46	6,043,657
Nouvelle-Écosse.....	20,933	35-67	59-64	5-33	50,274,678
Nouveau-Brunswick.....	16,749	36-56	71-88	4-46	38,641,427
Québec.....	74,514	37-68	53-84	3-48	172,440,742
Ontario.....	91,953	37-72	36-77	5-54	260,954,946
Manitoba.....	17,859	38-24	45-79	4-91	54,383,931
Saskatchewan.....	17,737	37-53	44-90	4-52	52,923,137
Alberta.....	18,255	37-62	48-17	4-23	46,440,431
Col.-Britannique.....	32,192	36-88	44-96	6-29	70,191,893
T.N.O.....	24	39-51	13-11	1-52	73,278
Yukon.....	96	38-79	29-27	6-67	70,098
Canada.....	305,176	37-41	46-60	4-74	759,486,501

¹ Non compris les suppléments payés par les provinces.

Allocations aux aveugles.—La loi de 1951 sur les aveugles, en vigueur depuis janvier 1952, maintient la loi relative au versement de pensions aux aveugles après évaluation de leurs ressources, aux termes de la loi de 1927 sur les pensions de vieillesse, modifiée. La nouvelle loi pourvoit toutefois à certaines modifications au programme. La pension est dénommée allocation et la période de résidence exigée est réduite de 20 à 10 années. L'âge d'admissibilité demeure 21 ans et plus et l'allocation maximum, \$40 par mois. Le maximum de revenu annuel, allocation comprise, a été porté aux montants suivants: dans le cas d'une personne non mariée, à \$840; dans celui d'une personne non mariée avec un ou plusieurs enfants à charge, à \$1,040; dans celui d'une personne mariée et vivant avec son conjoint, \$1,320; et dans celui d'une personne mariée et vivant avec son conjoint qui est aveugle, à \$1,440. Dans les limites de la loi, chaque province est libre de fixer le maximum d'allocation payable ainsi que le maximum de revenu autorisé, mais la contribution du gouvernement fédéral ne doit pas excéder 75 p. 100 de \$40 par mois ou de l'allocation, soit le moindre des deux montants. Le programme sera administré par les provinces, le gouvernement fédéral faisant les remboursements appropriés. Il est mis en vigueur dans une province lorsqu'un accord a été signé entre celle-ci et le gouvernement fédéral.

Pensions aux aveugles payables en vertu de la loi de 1927 sur les pensions de vieillesse, par province, 30 juin 1951

Province ou territoire	Total des pensionnés	Moyenne de la pension mensuelle ¹	Pensionnés par rapport à la population totale	Contributions du gouvernement fédéral depuis 1937
		\$	%	\$
Terre-Neuve.....	358	38.99	0.101	171,085
Île-du-Prince-Édouard.....	125	38.03	0.130	311,353
Nouvelle-Écosse.....	1,030	38.39	0.157	2,193,784
Nouveau-Brunswick.....	1,076	39.02	0.206	2,519,972
Québec.....	3,993	39.08	0.100	8,691,627
Ontario.....	2,419	38.72	0.054	5,409,238
Manitoba.....	578	39.38	0.073	1,250,609
Saskatchewan.....	497	38.94	0.057	1,151,320
Alberta.....	495	38.62	0.055	927,175
Colombie-Britannique.....	668	38.07	0.059	1,288,955
Territoires du Nord-Ouest.....	1	40.00	0.008	2,330
Yukon.....	2	40.00	0.041	1,140
Canada.....	11,242	38.85	0.081	23,918,588

¹ Non compris les suppléments payés par les provinces.

Assurance-chômage.—Un régime national administré par la Commission d'assurance-chômage est en vigueur depuis 1941. On trouvera au chapitre du Travail un exposé de ce service.

Aptitude physique.—Un programme canadien d'aptitude physique et de loisirs a été inauguré le 1^{er} octobre 1943 par la proclamation de la loi sur l'aptitude physique nationale. Le Conseil national, établi en vertu de cette loi comme organisme d'administration, a lancé plusieurs projets. Des bourses d'études sont accordées chaque année pour venir en aide aux Canadiens possédant les qualités professionnelles requises, ayant à leur crédit trois années d'expérience, qui désirent se perfectionner dans leur profession. Le Conseil a convoqué un certain nombre de conférences nationales comme celle des organismes directeurs des sports et des écoles professionnelles qui confèrent des baccalauréats en éducation physique et en récréation; les normes aquatiques nationales sont le résultat d'une de ces conférences. On a institué un prix national pour rendre hommage à ceux qui se sont distingués dans le champ de leur activité particulière. En 1950, le Conseil a effectué le premier relevé national des services récréatifs municipaux, avec l'aide et la collaboration de la Fédération des maires des municipalités et de l'Association des pares et de la récréation. Le Conseil assure un service de cinémathèque.

La loi est appliquée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, dont la Division d'aptitude physique sert de centre d'information auprès des provinces et fournit les renseignements les plus récents sur l'aptitude, les amusements, les centres sociaux, la culture physique, l'athlétisme, les sports et jeux, le théâtre et autres initiatives analogues. Cette division établit aussi la liaison avec les associations et organisations nationales d'autres pays.

Pour encourager le développement de l'aptitude physique et des programmes de loisirs, le gouvernement fédéral met à la disposition des provinces, selon leur population, une somme annuelle qui ne doit pas dépasser \$232,000.



Les jeunes Torontois contraints à demeurer en ville durant la canicule peuvent bénéficier d'excursions offertes par des organismes municipaux, communautaires et privés de bienfaisance. Des étudiants des écoles secondaires exercent la surveillance à titre bénévole.

L'aide pécuniaire est accordée aux seules provinces qui ont signé des accords avec le gouvernement fédéral et dans la mesure où ces provinces contribuent dollar contre dollar.

Province	Subvention offerte chaque année	Date d'expiration de l'entente	Province	Subvention offerte chaque année	Date d'expiration de l'entente
	\$			\$	
T.-N.	7,000 ¹	Aucune entente	Man.	14,270	31 mars 1952
Î.P.-É.	1,859	31 mars 1952	Sask.	17,521	31 déc. 1953
N.-É.	11,302	31 mars 1952	Alb.	15,568	31 déc. 1952
N.-B.	8,944	31 mars 1952	C.-B.	15,993	31 mars 1952
Québec	65,151	Aucune entente	T.N.-O.	234	31 mars 1952
Ontario	74,063	31 mars 1952	Yukon	97	Aucune entente

¹ Approximativement.

Services provinciaux de bienfaisance

Les gouvernements provinciaux administrent les allocations aux mères nécessiteuses, certains services de bienfaisance dans les régions non organisées, les écoles de formation et les institutions de correction et, en collaboration avec le gouvernement fédéral, ils pourvoient à l'assistance-vieillesse et aux allocations aux aveugles (voir pp. 89-91); certaines provinces ont également des programmes de soins médicaux spéciaux en faveur des personnes nécessiteuses. Les ministères provinciaux du Bien-être social veillent davantage à la coordination et à la direction des services de bienfaisance qui, dans plusieurs régions, sont des organismes municipaux et bénévoles comme, par

exemple, l'assistance sociale, les services de bienfaisance pour l'enfance et les familles et les soins donnés dans des institutions pour enfants, vieillards et nécessiteux. Bien que les dispositions financières varient, la plupart des provinces partagent les dépenses avec les services municipaux; quelques-unes accordent des subventions à des organismes bénévoles comme les sociétés d'aide à l'enfance.

Allocations aux mères.—Toutes les provinces ont adopté entre 1916 et 1949 des lois qui pourvoient à des allocations à certaines catégories de mères nécessiteuses ayant à leur charge des enfants de moins de 16 ans. Lorsqu'un enfant est frappé d'incapacité physique ou mentale, ou qu'il fréquente l'école, la limite d'âge peut être prolongée dans certaines provinces. Les "mères nécessiteuses" comprennent les veuves, les mères adoptives et les épouses dont le mari est frappé d'incapacité mentale. Dans certaines provinces, elles comprennent aussi les mères abandonnées, divorcées, séparées légalement et non mariées, et dans la plupart, celles dont l'époux est frappé d'incapacité physique.

Les conditions d'admissibilité varient avec les provinces; elles comprennent l'évaluation des ressources, de une à cinq années de résidence, la citoyenneté canadienne ou britannique (dans six provinces), et dans certains cas la mère doit avoir une bonne réputation. Les frais du programme sont entièrement payés à même les caisses provinciales, sauf en Alberta où 20 p. 100 de l'allocation est imputée sur la municipalité dans laquelle réside la mère.

L'allocation mensuelle maximum dans le cas d'une mère ayant un enfant varie entre \$25 à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard et \$60 en Colombie-Britannique, bien que le montant réel versé soit subordonné aux nécessités de chaque postulante. Un montant additionnel est payé pour chaque enfant de plus et, dans la plupart des provinces, pour un père invalide à la maison. Dans le cas des provinces qui ont déterminé l'allocation maximum payable à une famille, ce montant varie entre \$50 à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard et \$137 au Manitoba. Des allocations supplémentaires sont habituellement accordées en cas de besoin urgent.

Indemnisation des accidentés du travail.—En cas d'accidents survenus au travail, la loi de chacune des provinces prévoit une indemnisation payable aux accidentés ou, en cas de décès, aux personnes à leur charge. Tous les frais d'indemnisation et les frais médicaux sont payés par l'employeur grâce à un régime de responsabilité collective administré par la province.

Des pensions mensuelles sont versées aux veuves et aux enfants d'après un taux déterminé. Les accidentés reçoivent les deux tiers de leur salaire (les trois quarts en Ontario et en Saskatchewan) durant la période d'invalidité totale. Dans la détermination des indemnisations, le salaire annuel maximum considéré est de \$2,500 dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique, de \$3,000 à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Saskatchewan, et de \$4,000 en Ontario.



Autres services de bienfaisance

Nombreux sont les organismes bénévoles qui consacrent leurs efforts au bien-être social. Le Conseil canadien de bienfaisance sociale, association nationale d'organismes publics et privés, assure la collaboration, dans l'organisation et les initiatives, en servant de lien entre les organismes bénévoles et entre les organismes publics et bénévoles. Des sociétés spécialisées, comme l'Institut national canadien des aveugles, qui s'occupe du bien-être des aveugles sous tous ses aspects, et le Conseil canadien des aveugles, jouent un rôle analogue dans leur domaine respectif. Dans les régions où ils sont établis, les conseils de bienfaisance coordonnent et encouragent les initiatives locales et les caisses de bienfaisance centralisent les campagnes de financement. On se saurait passer sous silence l'œuvre importante de la *Young Men's Christian Association*, de la *Young Women's Christian Association*, de l'Association de la Jeunesse catholique, de la *Young Men's Hebrew Association*, des Scouts, des Guides et autres sociétés de jeunesse semblables, qui accomplissent ce qu'on pourrait appeler une œuvre préventive plutôt que curative. Le gros de l'activité de ces organismes échappe à l'appréciation statistique. La Société de la Croix-rouge canadienne, l'Ordre des Infirmières Victoria et l'Ordre de Saint-Jean rendent de nombreux services sociaux, bien qu'ils soient surtout des organismes de santé publique.

• Anciens combattants

Le vaste programme législatif actuellement appliqué par le ministère des Affaires des anciens combattants s'est développé graduellement depuis 1916, lorsque le besoin pressant d'indemnités suffisantes aux anciens combattants et aux personnes à leur charge a incité le Parlement à aborder méthodiquement, à l'aide de comités, une tâche encore sans précédent. Les pensions, les traitements, la formation et les soins d'après-guerre à ceux du demi-million d'anciens combattants qui en avaient besoin, ont été envisagés. Les précédents se sont accumulés et ont eu force de loi. En 1918, un ministère spécial, devant plus tard être affilié au ministère de la Santé nationale, a été créé pour appliquer la loi. L'expérience administrative acquise par ce ministère et les délibérations du Parlement, dont les comités spéciaux relatifs aux anciens combattants avaient étudié et recommandé d'importantes mesures depuis 1916, ont abouti ces dernières années à la Charte des anciens combattants.

La charte des anciens combattants.—En 1944, une loi du Parlement établissait le ministère des Affaires des anciens combattants pour appliquer la Charte qui, portant sur au moins quatorze lois relatives aux anciens combattants, constitue en réalité une vaste expérience sociale et économique tout en s'acquittant des obligations assumées par la nation à l'égard des familles des combattants décédés, des blessés et des personnes à leur charge. Cinquante mille anciens combattants ont reçu une formation universitaire ainsi que des allocations et des soins médicaux gratuits après leur licenciement; plus de 80,000 ont reçu de l'aide en vue d'une formation professionnelle et des allocations et soins analogues; 53,000 ont tiré profit de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants; 172,000 ont reçu des allocations de chômage; et 62,000 qui s'étaient lancés dans les affaires, des allocations d'attente de bénéfices; tout cela en plus des gratifications, des crédits de réadaptation, des indemnités d'habillement et des soins médicaux gratuits offerts pendant une année après le licenciement.

La Charte a permis à un million d'anciens mobilisés, hommes et femmes, de réintégrer la vie civile sans déranger l'économie de la nation. Le ministère des Affaires des anciens combattants a obtenu à cette fin la collaboration de 700 comités de citoyens dispersés à travers le pays et dont les membres ont

contribué bénévolement à la réadaptation des anciens combattants de leur région.

L'organisation du Ministère repose sur une administration régionale qui coordonne le travail de 18 districts au Canada.

Services de traitement.—La Division des services de traitement s'est vu confier une lourde tâche en 1945. Un million d'anciens combattants ont bénéficié de soins médicaux et dentaires après leur licenciement. Pour leur assurer les traitements les plus perfectionnés, il a fallu maintenir des rapports étroits avec les universités et placer les hôpitaux pour anciens combattants dans la catégorie des hôpitaux-écoles. Ces mesures ont attiré au pays des médecins réputés; des spécialistes travaillent à temps discontinu dans les hôpitaux et des internes y reçoivent leur formation. Des recherches cliniques ont été poursuivies de façon intense et un programme de recherches médicales qui aura une portée internationale est actuellement mis en œuvre.

Les anciens combattants de l'hôpital de Camp-Hill, à Halifax, suivent les parties de balle d'une tribune spéciale.



Les paraplégiques de l'hôpital de Sunnybrook, à Toronto, quittent l'aéroport pour une excursion de pêche au parc Algonquin.



Le ministère des Affaires des anciens combattants administre vingt-sept institutions au Canada, dont des hôpitaux pour traitements actifs, des centres de santé et de réadaptation des blessés et des foyers de vétérans. Ces institutions peuvent recevoir dix mille personnes; la majorité ont droit à des traitements, mais il est possible aux inadmissibles de bénéficier de soins hospitaliers en acquittant d'avance les frais. Bon nombre d'ex-militaires préfèrent être soignés à leurs propres frais ou en vertu d'un plan autorisé de soins médicaux payés d'avance, dans un hôpital du ministère où ils peuvent fraterniser avec d'autres anciens combattants. Une fonction importante de la Division des services de traitement consiste à procurer des soins d'entretien aux anciens combattants qui ont besoin d'un abri, de nourriture et de surveillance, à ceux qui sont physiquement désavantagés, aux vétérans âgés et dont l'esprit est embrouillé et à ceux qui sont retenus au lit.

Services de bien-être.—Jusqu'à 1948, les services de bien-être des anciens combattants s'intéressaient surtout à la réadaptation proprement dite et à l'administration de prestations comme les allocations pour la formation, les allocations de chômage et d'attente de bénéfices et les crédits de réadaptation. Les mesures de réadaptation avaient aidé les ex-militaires à passer d'une situation de dépendance à une autre d'indépendance, mais il restait encore des cas embarrassants et le bien-être des anciens combattants avancés en âge. On a constaté que les anciens combattants qui ne pouvaient se réadapter facilement sans assistance avaient besoin de conseils, d'orientation et d'aide suivis. Il fallait aborder les problèmes individuels et sociaux de façon plus personnelle, et cela comportait une étude des circonstances et du milieu dans lesquels vivait l'ancien combattant et une collaboration étroite avec les organismes communautaires et les services civils de bienfaisance. En conséquence, des préposés au bien-être ont été désignés et chargés d'aborder personnellement les problèmes de ce genre et ceux des pensionnés, des orphelins, des bénéficiaires d'allocations aux anciens combattants et d'autres protégés du ministère qui reçoivent une aide financière.

Une section spéciale de la Division des services de bien-être s'occupe de la formation, du placement et du remplacement des anciens combattants invalides, et administre le fonds de secours (Allocations aux anciens combattants).

Prêts commerciaux et professionnels.—La loi sur les prêts commerciaux et professionnels, adoptée en 1945, a pour objet d'aider les anciens combattants à fonder des petites entreprises commerciales. L'application de cette loi comporte une garantie du gouvernement à toute banque à charte qui consent un prêt à un ex-militaire. Celui-ci doit établir à la satisfaction de la banque la preuve de la solidité de sa future entreprise et de son expérience pour la mener à bonne fin.

Allocations aux anciens combattants.—La loi sur les allocations aux anciens combattants, adoptée en 1930, comporte des dispositions spéciales à l'égard des anciens combattants que la guerre a prématurément vieillies. Elle pourvoit à des allocations fixes pour les ex-militaires mariés et célibataires, allocations qui se sont révélées inestimables pour venir en aide aux incapables souffrant d'invalidité de caractère intangible. La Commission de cinq membres qui applique la loi s'est occupée de 117,000 cas et a approuvé 65,000 demandes. A la fin de 1951, 39,000 anciens combattants recevaient cette allocation; depuis l'entrée en vigueur de la loi en 1930, les frais ont atteint 144 millions. En 1950, l'administration a été décentralisée et confiée aux bureaux régionaux du ministère; les cas sont maintenant réglés sous la surveillance du Surintendant régional des services de bien-être.

Établissement sur les terres. — L'application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants représente une mise de fonds publique de 250 millions de dollars sur 51,000 propriétés sur lesquelles se sont établis des anciens combattants de la seconde guerre mondiale. La moitié sont des établissements purement agricoles. La loi sur l'établissement des soldats, qui s'applique aux anciens combattants de la première Grande Guerre, relève également de l'administration de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Un programme intensif de pratiques agricoles est exécuté par des agronomes et horticulteurs d'expérience qui mettent les colons au courant des méthodes perfectionnées, sur place. Cette forme pratique d'assistance contribue à inspirer confiance et à éviter les échecs. Les anciens combattants sont encouragés à construire eux-mêmes leur propre maison. Plus de trois quarts des 2,200 maisons construites en 1951 en vertu du programme de construction d'habitations l'ont été par les anciens combattants eux-mêmes. Les crédits de réadaptation ont poussé les vétérans à devenir propriétaires. Des crédits au montant de 33 millions ont servi à l'achat de maisons; d'autres au montant de 160 millions, à celui d'ameublements et d'articles de ménage.

Pensions pour invalidité de guerre. — La Commission canadienne des pensions est l'organisme chargé de l'attribution et de la distribution de toutes les indemnités pour invalidité ou décès survenus au cours du service de guerre ou imputables à ce service. Elle s'occupe également des réclamations pour invalidité ou décès survenus au cours du service en temps de paix. Un bénéficiaire reçoit une pension supplémentaire pour son épouse et ses enfants, et une veuve ayant droit à la pension reçoit aussi une pension pour ses enfants. En vertu des modifications de 1951 à la loi des pensions, la pension accordée aux enfants d'une veuve pensionnée est versée au taux payable pour des enfants orphelins, qui est le double du taux ordinaire.

À titre d'exemple, la pension versée pour invalidité complète à un ancien membre des forces armées marié et père de deux enfants ou plus équivaut à: une pension personnelle de \$125 par mois, un montant supplémentaire de \$45 pour son épouse, de \$20 pour le premier enfant, de \$15 pour le deuxième et de \$12 pour chaque enfant de plus. S'il est sans ressource et a besoin d'assistance, on lui accorde une allocation d'impotence qui peut varier entre un minimum de \$480 et un maximum de \$1,400 par année selon l'assistance nécessaire. Dans le cas d'un aveugle, lorsque l'assistance requise n'est pas constante, l'allocation d'impotence est de \$960 par année.

Une veuve ayant droit à la pension reçoit \$100 par mois, ainsi que \$40 pour le premier enfant, \$30 pour le deuxième et \$24 pour chaque autre enfant. Si elle se remarie, on lui accorde une gratification équivalente à douze mois de pension, et elle continue de recevoir la pension de ses enfants aux taux ordinaires. Cette dernière expire lorsque l'enfant atteint l'âge de 16 ans dans le cas d'un garçon et 17 ans dans celui d'une fille. Toutefois, elle peut se prolonger jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 21 ans s'il fait des progrès satisfaisants dans un cours d'études approuvé par la Commission. Celle-ci distribue actuellement environ 200,000 chèques de pension par mois; les déboursés annuels à l'égard des pensions atteindront bientôt 125 millions de dollars.

La Commission applique aussi la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, qui contient des dispositions à l'égard des matelots marchands, du personnel des services auxiliaires, du corps des pompiers canadiens, de gendarmes spéciaux de la Gendarmerie royale du Canada, des préposés d'assistance sociale outre-mer et de membres d'autres groupes qui ont contribué à l'effort de guerre du Canada durant la seconde guerre mondiale.

Bureau des vétérans. — Le Bureau des vétérans, établi en 1930, est constitué d'avocats qui ont pour tâche unique d'aider le requérant d'une pension d'invalidité de guerre et de soumettre sa demande à la Commission canadienne des pensions. Les services du Bureau sont gratuits et la plupart des demandes de pension sont reçues de cette façon.



L'enseignement audiovisuel constitue probablement le mouvement le plus dynamique de l'école élémentaire et de l'école secondaire moderne. L'usage très répandu des photographies, des modèles, des expositions, des plaques de projection, des projections animées, des disques et des programmes radiophoniques permet de donner aux jeunes Canadiens une meilleure formation dans les matières académiques et une plus grande compréhension du monde compliqué dans lequel ils vivent.

Éducation

Recherches scientifiques

• Éducation

Au Canada, l'instruction publique, sauf celle des Indiens, relève des provinces. Si chaque système comporte des modalités différentes, le plan général est partout le même, excepté dans le Québec où il existe deux systèmes: le système catholique, qui s'est développé suivant la tradition française, et le système protestant, qui suit la tradition anglaise commune aux autres provinces. Les systèmes d'écoles publiques de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta comprennent des écoles séparées dont la plupart sont catholiques. A Terre-Neuve, les écoles, sauf quelques-unes, sont confessionnelles: anglicanes, catholiques romaines, de l'Église Unie, salutistes et adventistes du septième jour.

Dans chaque province, sauf le Québec, l'éducation relève d'un ministère distinct du gouvernement dirigé par le ministre de l'Instruction publique qui, à titre de membre du cabinet, est responsable devant l'Assemblée législative et devant le peuple. Dans le Québec, l'éducation relève du Secrétaire provincial. Le ministre, par l'entremise de son département, est chargé de l'application de toutes les lois et de tous les règlements ayant trait aux écoles, y compris la formation des instituteurs et l'octroi de leurs brevets, les programmes d'études, l'autorisation des manuels scolaires, l'application des lois sur la fréquentation scolaire et la répartition des subventions provinciales aux écoles. L'administration locale est confiée aux commissions scolaires, dont les membres sont élus par les contribuables ou, dans certains cas, nommés par le conseil municipal de l'endroit. Les commissions scolaires embauchent les instituteurs et dirigent les écoles élémentaires et secondaires.

Presque tous les fonds nécessaires à l'enseignement élémentaire et secondaire proviennent d'impositions directes locales sur les biens fonciers et de subventions provinciales. Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire des provinces, défraie une partie des bourses, des recherches, de la formation de la jeunesse et de l'instruction professionnelle, y compris l'apprentissage et la formation technique.

Les gouvernements provinciaux dirigent des écoles pour les aveugles et les sourds, des écoles normales et des écoles spéciales comme les écoles d'art et les écoles d'agriculture.

Enseignement élémentaire et secondaire.—Dans les systèmes qui s'inspirent de la tradition anglaise, l'école élémentaire comprend les huit premières années. Les enfants commencent habituellement à fréquenter l'école à l'âge de six ou sept ans et terminent le cours élémentaire entre 13 et 15 ans. Le programme d'études comprend la lecture, l'arithmétique, l'écriture, les sciences sociales et l'hygiène ainsi que le dessin et les travaux manuels, l'économie domestique, la musique, etc.

Le cours des écoles secondaires comprend quatre années, de la neuvième à la douzième (cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à la treizième année, en Colombie-Britannique et en Ontario). Le diplôme de l'école secondaire ou l'immatriculation junior s'obtient à la fin de la onzième ou de la douzième année. La

douzième année (ou la treizième) équivaut à la première année d'université, mais certaines universités exigent certains sujets de cette année au moins avant d'admettre les candidats. Dans certaines provinces, les septième, huitième et neuvième années font partie du high-school intermédiaire ou junior et embrassent un programme plus étendu.

Un élève qui entre à l'école secondaire peut suivre un cours académique comprenant la littérature, l'histoire, les mathématiques, les sciences et une langue étrangère, après lequel il peut entrer à l'université, à l'école normale ou à une école d'infirmières, ou il peut suivre un cours industriel, commercial ou d'agriculture qui le prépare à une occupation en rapport avec ses études.

Dans le système catholique du Québec, sept années constituent la division primaire. A la fin de ce cours, un garçon peut s'inscrire à un collège classique pour un cours de huit années aboutissant à l'université, ou à une des cinq sections des divisions complémentaires et supérieures: générale, scientifique, industrielle, commerciale et agricole. Les trois premières sections comprennent un cours de cinq ans, les deux autres, un cours moins long. Les cours scientifique et commercial préparent aux écoles professionnelles et le cours général, à l'école normale. Les autres cours sont finals.

A la fin de la division primaire, une fille a le choix de quatre sections: 1° un cours général de cinq années préparant à l'école normale; 2° un cours de science ménagère de trois ans; 3° un cours commercial de quatre ans; 4° un cours d'arts domestiques de deux ans. Elle peut aussi s'inscrire à un collège classique, dont le cours aboutit à l'université.

Enquêtes sur l'éducation.—Ces dernières années, l'éducation au Canada a fait l'objet d'un nombre considérable d'enquêtes importantes. Certaines d'entre elles étaient régionales, mais la plupart étaient d'envergure nationale et portaient sur des sujets comme l'hygiène physique et mentale, les absences illégales, les programmes d'études, les manuels d'histoire, l'administration, les finances, le statut légal de la carrière de l'enseignement et le système d'éducation.

Récemment, des rapports sur trois enquêtes remarquables ont été publiés. Le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada*, s'il ne porte pas principalement sur



Etudiants en train d'examiner des modèles de maisons conçus et fabriqués par leurs collègues.

Période d'étude dans la bibliothèque d'une école secondaire moderne. Les portes brisées à l'extrémité du pan de mur en verre empêchent la lumière de pénétrer lorsqu'on se sert de la pièce comme salle de cinéma.



l'enseignement régulier, fait néanmoins une large place à l'enseignement universitaire et à l'éducation des adultes.

Le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario* est le fruit de cinq années d'études intensives. Il embrasse le domaine entier de l'enseignement régulier de cette province et porte sur des sujets comme l'objet de l'éducation, l'agencement des programmes et cours d'études, les aspects sociaux, spirituels et autres de l'éducation, l'administration, la surveillance et les finances, ainsi que l'éducation des adultes et les loisirs.

En 1947, le Comité de recherches sur l'enseignement pratique au Canada, dont les membres se recrutaient dans l'enseignement, l'industrie, le commerce, l'agriculture, la main-d'œuvre et le foyer, a entrepris une enquête portant sur le grand nombre d'étudiants de l'école secondaire qui n'entreront pas dans les institutions d'enseignement supérieur et dont plusieurs ne termineront même pas le cours secondaire. Le premier rapport du Comité, publié en 1949, expose l'organisation de l'enseignement secondaire de chacune des provinces surtout en ce qui a trait aux moyens et facilités d'enseignement professionnel. La statistique démontre qu'une foule d'élèves quittent l'école avant d'atteindre l'école secondaire, bon nombre avant de terminer l'école élémentaire, et un autre groupe important, dès les premières années de l'école secondaire. Un second rapport, intitulé *Votre enfant quitte l'école*, publié en 1950, présente les résultats d'une enquête qui a porté sur plus de 26,000 enfants qui ont quitté l'école à compter de la septième année en 1948. Il déclare que 59 p. 100 des garçons et 51 p. 100 des filles de septième année quittent l'école avant d'obtenir le diplôme de l'école secondaire, que 85 p. 100 des enfants qui apprennent lentement abandonnent également, ainsi que 50 p. 100 des élèves d'intelligence moyenne qui pourraient compléter leurs études et 5 p. 100 des élèves d'intelligence supérieure. L'enquête a démontré aussi que ceux qui ont quitté l'école plus tôt ont plus de difficulté que les diplômés à se trouver un emploi, que les emplois qui leur sont accessibles sont moins variés, les salaires initiaux inférieurs et les chances d'avancement moins nombreuses. La plupart des diplômés obtiennent des emplois en rapport avec leur formation. En interrogeant ces mêmes anciens élèves et leurs employeurs deux ans plus

tard, on a pu savoir comment ces jeunes gens font leur chemin et déterminer dans quelle mesure l'instruction qu'ils ont reçue les a préparés à vivre et à gagner leur vie. Les résultats de cette étude complémentaire ont été publiés en 1951 sous le titre *Two years after school* (Deux ans après l'école). Le dernier rapport *Better Schooling for Canadian Youth* (Une meilleure instruction pour la jeunesse canadienne) résume les conclusions de l'étude et fait des recommandations en vue du perfectionnement de l'enseignement secondaire au Canada, particulièrement de l'enseignement professionnel. Les voici en quelques mots: prolonger la scolarité jusqu'à l'âge de 16 ans; faire bien comprendre aux élèves, aux parents et à la collectivité les avantages d'une bonne instruction; offrir des programmes scolaires qui contribueront à garder les élèves jusqu'à la fin du cours secondaire et, au premier signe de difficulté, prendre les mesures qui s'imposent pour empêcher tout retard; pour favoriser les recherches, les écoles secondaires devraient offrir une diversité de cours comprenant tous un fond commun de matières fondamentales et permettre aux élèves de passer facilement d'un cours à l'autre; toute école secondaire devrait offrir des cours d'économie domestique, de commerce et d'arts industriels et, dans les écoles rurales, des cours d'agriculture également; toutes les écoles secondaires devraient posséder un service d'orientation et s'intéresser particulièrement à l'orientation et au placement tant des élèves qui abandonnent l'école que des diplômés, et suivre les anciens élèves afin de les aider à traverser la période de transition; les écoles devraient mettre en valeur l'expression orale et écrite et les principes essentiels de l'arithmétique; la formation déterminée en vue d'occupations particulières devrait être retardée aussi longtemps que possible et les aptitudes fondamentales développées davantage afin de permettre aux élèves de s'adapter aux situations nouvelles; il faut attacher de l'importance à la perfection du travail et exiger des normes élevées de rendement. On devrait enseigner aux élèves que l'éducation est un processus permanent, et, en conséquence, les auteurs du rapport proposent l'établissement d'instituts régionaux qui offriraient un enseignement à horaire réduit aux jeunes gens de 16 à 18 ans, et des possibilités d'enseignement, de formation et de récréation pour les adultes.

Instruction des Indiens.—La Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration maintient des externats et des pensionnats pour les Indiens dans tout le Canada. Il y a, en tout, 435 écoles, dont 67 pensionnats et 29 écoles saisonnières. Les autres sont des externats ordinaires dont plusieurs desservent les enfants blancs aussi bien que les Indiens. Les inscriptions à ces écoles se chiffrent par 24,871 pour l'année académique 1950-1951. En outre, 1,952 jeunes Indiens sont inscrits à des écoles provinciales et privées, 11 à des universités, 3 à des écoles normales, 11 à des écoles d'infirmières et 55 à des écoles commerciales et autres.

L'augmentation du nombre d'élèves inscrits aux écoles indiennes (ce nombre a grandi régulièrement à compter de 16,438 en 1944-1945) et du pourcentage de fréquentation, qui est passé de 80 en 1944-1945 à 90 en 1950-1951, indiquent que les Indiens eux-mêmes se rendent compte de plus en plus de l'importance de l'éducation et des éléments qui s'y rattachent: meilleurs instituteurs, meilleures écoles et meilleur outillage. Le programme de construction d'externats commencé depuis quelques années donne accès à l'enseignement aux enfants indiens des districts antrefois dépourvus de toute facilité. Puis, le nombre de jeunes Indiens qui poursuivent leur instruction au delà de l'école élémentaire augmente également; les inscriptions aux écoles secondaires, aux universités et aux cours spéciaux se chiffrent par 1,051 en 1950-1951, contre 772 l'année précédente.

L'école indienne suit habituellement le programme d'études de la province dans laquelle elle est située, complété, dans certains cas, par une formation professionnelle adaptée aux besoins des jeunes Indiens. Les grands externats et pensionnats offrent des cours de travail du cuir, du bois et du métal, de construction d'embarcations, de piégeage, d'élevage des volailles, de cuisine, de tricot et de tissage. Des inspecteurs régionaux travaillent sur place à coordonner le travail du bureau principal et des écoles et pour aider à résoudre les problèmes qui peuvent surgir.

Des sommes considérables sont affectées à de nouvelles institutions d'enseignement à travers le pays. En 1950, \$15,200,000 ont été dépensés pour la construction de nouveaux immeubles et leur aménagement. Ce rajout à l'Université de la Colombie-Britannique a été achevé en 1951.



Le 31 mars 1951, il y avait 595 postes d'instituteurs du gouvernement dans ces écoles, dont 38 occupés par des instituteurs de l'assistance sociale qui, en plus de leurs fonctions ordinaires d'enseignement, organisent et stimulent l'éducation des adultes, les œuvres féminines, etc.

Enseignement supérieur.—Les diplômés des écoles secondaires du Canada qui fréquentent l'université sont plus nombreux qu'avant la guerre. En 1939, il y en avait 37,000 à temps continu et en 1949-1950, 74,000, dont 14,000 anciens combattants. Sans tenir compte de ces derniers, les inscriptions ont augmenté de 60 p. 100 environ au regard du chiffre d'avant-guerre. Les étudiants gradués représentent 4 p. 100 des inscriptions totales en 1939 et 7 p. 100 en 1949-1950. Environ 5 p. 100 des étudiants des universités et collèges canadiens viennent de l'étranger et 11 p. 100 fréquentent des institutions canadiennes en dehors de la province où ils habitent.

Les dépenses courantes, déclarées par les institutions qui absorbent 80 p. 100 des inscriptions totales, ont plus que doublé depuis l'avant-guerre; elles sont passées de 16 à 41 millions de dollars. Les subventions provinciales se chiffrent par 14 millions en 1950, contre 7 millions en 1939. Le gouvernement fédéral a versé \$2,370,000 au bénéfice des anciens combattants en 1950. Les frais de scolarité des étudiants, y compris ceux que paye le gouvernement fédéral pour le compte des anciens combattants, s'élèvent à 15 millions de dollars. Voici la proportion des différentes sources de revenu: dotations, 7 p. 100; subventions du gouvernement, 42 p. 100; frais de scolarité, 38 p. 100; autres sources, 13 p. 100.

A la suite de la présentation du *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada*, en juin 1951, le Parlement a voté un crédit de \$7,100,000 pour subventionner les universités canadiennes au cours de l'année académique 1951-1952, selon le vœu de la Commission. La subvention, destinée aux institutions de chaque province et s'élevant à 50 cents par tête, a été distribuée d'après les inscriptions. L'administration en a été confiée au ministère des Finances, qui a bénéficié des conseils d'un Comité de la Conférence nationale des universités canadiennes et d'un certain nombre de fonctionnaires des ministères intéressés.

Durant l'année scolaire 1949-1950, le personnel enseignant des universités et collèges se composait de 10,168 professeurs, dont 4,189 employés à temps

discontinu; 60 p. 100 se trouvaient dans des écoles professionnelles et des facultés. Il y a cinq étudiants à temps continu par professeur dans le dernier groupe, et dix par professeur dans les facultés des arts et des sciences pures.

Sur les 23,535 diplômes académiques décernés en 1950, 18,081 ont été accordés pour des baccalauréats ou premiers grades universitaires, 3,354 pour des maîtrises et licences, 216 pour des doctorats, 197 pour des doctorats honorifiques, et 1,687 sont des certificats et brevets.

Éducation des adultes.—L'éducation des adultes devient de plus en plus nécessaire à notre mode de vie. Depuis une vingtaine d'années, les connaissances acquises par hasard grâce à la lecture des journaux et revues, au cinéma, au théâtre, aux programmes radiophoniques, à l'expérience d'un emploi, etc., ont augmenté, mais pas aussi rapidement que celles que donne un enseignement bien dirigé au profit des adultes. Il existe un mouvement bien défini qui tend expressément à instruire le public en général au moyen d'articles préparés, d'espaces réservés dans les revues et journaux, d'émissions radiophoniques, de films documentaires et d'actualité. Les autorités scolaires sont intéressées à encourager les centres communautaires, à favoriser les arts, à propager le civisme et à former des chefs. Les efforts actuels intéressent particulièrement les personnes qui font partie des effectifs travailleurs mais qui désirent parfaire leur formation et accroître leurs connaissances en suivant des cours le soir; les personnes qui désirent de l'avancement dans leur métier ou profession; et les immigrants, instruits ou non, qui désirent obtenir une meilleure connaissance de la langue anglaise et du Canada et de ses institutions.

Sur les 18,081 baccalauréats conférés à la fin de l'année scolaire 1949-1950, 3,245 ont été décernés à des femmes. La majorité de celles-ci étaient inscrites aux cours des arts, mais les diplômées en science ménagère et infirmière, en service social et en pédagogie étaient passablement nombreuses.



L'émission radiophonique National Farm Radio Forum, qui offre aux cultivateurs canadiens des entrepreneurs et du théâtre, a eu l'honneur d'être choisie par l'UNESCO comme modèle de travail éducatif accompli par le truchement de la radio.



Dans les régions rurales, les initiatives d'enseignement comprennent: cours abrégés d'agriculture et de science ménagère donnés par des instructeurs itinérants; centres sociaux à base de représentations cinématographiques ou d'émissions radiophoniques; et écoles populaires qui offrent aux jeunes gens l'occasion de partager pendant quelques semaines leurs expériences de vie sociale. Comme les agglomérations rurales ont des intérêts et des organisations plus homogènes, les facilités d'accès à l'éducation sont plus nombreuses et plus perfectionnées que dans les régions urbaines. Par contre, les aménagements urbains se prêtent mieux aux cours académiques et professionnels à l'échelle secondaire et collégiale ainsi qu'à une grande diversité de passe-temps et de loisirs. Les cours se donnent par l'intermédiaire des écoles, de sociétés ou groupes professionnels et de l'industrie.

Les services directement ou indirectement attribuables au gouvernement fédéral comprennent: des documentaires réalisés par l'Office national du film; des émissions radiophoniques préparées par les studios de la Société Radio-Canada, par les provinces ou, en collaboration, par plusieurs provinces et par Radio-Canada; des dessins et des gravures de la Galerie nationale; des classes ordinaires et des cours par correspondance offerts aux adultes dans diverses institutions; des brochures et des livres sur des sujets très variés. Les services fournis par les gouvernements provinciaux varient entre l'enseignement régulier offert ou patronné, les loisirs et l'aptitude physique, l'hygiène ou les programmes pour la jeunesse et des services périodiques offerts par les ministères de l'Agriculture, des Forêts, des Pêcheries, etc. Plusieurs provinces pourvoient à des subventions aux instituteurs qui donnent des cours le soir; le matériel d'enseignement est distribué gratuitement ou à un prix modique.

Les services fournis par les universités comptent des cours conduisant à un grade, des cours par correspondance, des cours pour les étudiants extracollégiaux, des cours du soir et des cours d'été. Les universités offrent aussi, habituellement en collaboration avec les organisations régionales, des cours abrégés, des conférences, des cours d'été abrégés, des démonstrations, des réunions athlétiques, des conseils du film et l'enseignement à la jeunesse. Elles fournissent également des moyens d'enseignement sous forme de cours d'études, de brochures, d'émissions radiophoniques, de forums, etc., et elles aident à juger des concours dramatiques et musicaux et des débats publics.

Statistique sommaire de l'enseignement, année scolaire 1948-1949

(Terre-Neuve comprise)

Genre d'institution ou de cours	Institutions	Élèves	Professeurs	Dépenses
				\$
Écoles sous la régie provinciale—				
Ordinaires et techniques de jour.....	31,148	2,230,939	82,050	265,712
Du soir.....	..	108,601	..	1,006 ¹
Cours par correspondance.....	10 ²	26,698	..	825
Écoles spéciales.....	12	1,879	218	1,595
Écoles normales—				
Cours régulier.....	109	9,898	1,181	3,661
Cours abrégé.....	..	2,341
Écoles privées—				
Écoles ordinaires de jour.....	832	104,737	6,479	14,860
Écoles de commerce—				
Cours de jour.....	248	20,074	934	2,531
Cours du soir.....	..	15,968
Écoles indiennes et écoles des Territoires....	407	23,645	660	6,373
Universités et collèges—				
Cours préparatoires.....	..	24,288	1,768	..
Cours universitaires.....	232	109,090	9,500 ³	43,114
Autres cours.....	..	31,088
Dépenses non comprises ci-dessus—				
Gouvernement provincial.....	57,971 ⁴
Gouvernement fédéral.....	10,675 ⁵
Total.....	32,988	2,709,246	102,790	408,323

¹ Colombie-Britannique et Ontario seulement; compris avec les écoles de jour dans les autres provinces. ² Non compris dans le total; les cours par correspondance sont donnés par les ministères provinciaux de l'Instruction publique. ³ Comprend 4,158 instructeurs à temps discontinu. ⁴ Les dépenses totales brutes des gouvernements provinciaux se sont chiffrées par \$170,974,000, compte tenu des subventions aux commissions scolaires d'un total de \$114,192,000, dont \$4,295,000 accordés par le gouvernement fédéral. ⁵ Comprend \$10,480,000 d'allocations de subsistance versées aux anciens combattants. Les dépenses totales du gouvernement fédéral s'établissent à \$30,515,000, dont \$16,766,000 affectés aux cours pour anciens combattants.

• Recherches scientifiques

Les savants, toujours à la recherche de la vérité, n'aiment rien tant qu'une discussion libre et poussée à fond sur des problèmes difficiles de recherches entre tous ceux qui sont en mesure d'apporter des vues utiles sur le sujet. De telles occasions sont offertes par les réunions d'associations scientifiques et techniques et par celles de divers spécialistes. Souvent, des organismes comme le Conseil national de recherches, la Commission des recherches sur la défense et la Commission des recherches sur les pêcheries, pour n'en mentionner que trois, nomment des comités chargés d'encourager ces réunions.

A toutes ces réunions, les nombreux domaines scientifiques du Canada sont habituellement bien représentés; lorsqu'ils prennent des décisions, les membres sont en mesure d'en faire part, avec leurs recommandations, à leurs organisations et institutions respectives. Dans cette catégorie figurent les établissements de recherches maintenus par les grandes entreprises industrielles dans divers centres très éloignés les uns des autres; les institutions et les conseils de recherches dans la plupart des provinces; les centres de recherches à l'usage des gradués dans les universités; un groupe étendu et important de spécialistes consultants dans les sphères de la science et du génie; et enfin des maisons d'édition qui publient des revues techniques et commanditent la publication d'ouvrages scientifiques.

Un bureau consultatif pour la recherche scientifique, formé de hauts fonctionnaires proposés aux recherches, suit de très près toutes les recherches

On recueille des données sur la température que préfèrent les poissons, à une station de recherches de l'Ontario. Le programme de la province concernant le traitement des poissons repose sur des connaissances biologiques approfondies et sur des méthodes éprouvées.



poursuivies sous les auspices de l'État. Tous les groupes déjà mentionnés, à leur tour, entretiennent des relations pratiques avec les institutions de recherches provinciales et autres. C'est ainsi que le rouage des recherches scientifiques et industrielles qui se poursuivent à travers le Canada est intégré pour former un mécanisme souple d'un fonctionnement très efficace.

Le Conseil national de recherches.—La nécessité d'être prêt à toute éventualité pose un problème compliqué et, dans la situation actuelle, le Conseil national de recherches, comme tous les autres organismes de l'État, a dû songer encore une fois à la meilleure façon d'utiliser ses ressources advenant des circonstances critiques pour le pays. Depuis la seconde guerre mondiale, presque tous les efforts du Conseil ont porté sur des initiatives de paix, mais en 1951, le cours des travaux a été graduellement orienté vers des problèmes de recherches sur la défense.

Le Conseil national de recherches se compose du président, de deux vice-présidents (section scientifique), d'un vice-président (section administrative) et de seize autres membres, chacun de ces derniers étant nommé pour trois ans à titre de représentant de l'industrie, du travail ou des recherches relatives à l'une des sciences naturelles de base. Plusieurs des membres sont recrutés dans les services scientifiques des universités canadiennes.

L'organisation du Conseil, à Ottawa, comprend trois divisions scientifiques,—biologie appliquée, chimie et physique,—ainsi que trois autres divisions traitant des problèmes de génie: recherches en construction; génie radiologique et électrique; et génie mécanique, qui comprend l'aéronautique et l'hydraulique. La Division des recherches médicales poursuit tous ses travaux grâce à des subventions et à des bourses universitaires, dont la plupart sont décernées à des écoles de médecine des universités canadiennes; dans certains cas, cependant, les bourses servent à des universités de l'étranger. En 1951, des subventions d'assistance ont été accordées pour favoriser 130 projets de recherches.

La Division des services de renseignements est responsable du fonctionnement de la bibliothèque et du service d'information technique destiné aux petits industriels, et elle publie des revues sur les recherches poursuivies dans les domaines de la botanique, de la chimie, des sciences médicales, de la physique, de la technologie et de la zoologie. Les bureaux de liaison, à Washington et à Londres, collaborent pleinement avec Ottawa en ce qui concerne l'échange de renseignements scientifiques, la préparation de visites, etc.

Le Conseil dirige la grande usine d'énergie atomique de Chalk-River (Ont.). Un laboratoire régional des Prairies, à Saskatoon (Sask.), seconde les agriculteurs de l'Ouest du Canada dans l'étude des problèmes relatifs à l'utilisation des rebuts de la ferme et à l'emploi industriel des produits agricoles. Un laboratoire régional des provinces Maritimes est en construction à Halifax (N.-É.). Il servira de centre de recherches aux gradués des collèges de la région et on y entreprendra des études d'ordre industriel concernant la mise en valeur et la transformation des ressources naturelles du littoral oriental.

Le personnel du Conseil comprenait en juillet 1951 environ 3,330 employés, y compris plus d'une centaine d'étudiants employés pendant les vacances d'été. Chaque année, le Conseil national de recherches accorde des bourses afin de permettre à certains diplômés de poursuivre des recherches post-universitaires, et il accorde des subventions aux chercheurs particuliers ou aux institutions afin de leur permettre d'employer des assistants pour leurs travaux de recherches de même que pour l'achat ou la construction d'appareils spéciaux. Environ 1,600 étudiants ont pu poursuivre leur formation post-universitaire grâce à ces bourses; on a de plus accordé plus de cinq millions de dollars en vertu du programme de subventions.

Depuis des années, des centaines de spécialistes ont accepté l'invitation du Conseil à faire partie des Commissions associées et ont apporté le trésor de leur science et de leur expérience à la solution des problèmes qu'ils devaient examiner. A l'heure actuelle, le Conseil compte environ 30 Commissions chargées chacune d'un domaine particulier comme l'aéronautique, les recherches dentaires, la sylviculture, la conservation des aliments, les recherches sur les céréales, le caoutchouc synthétique, les recherches sur la neige et la glace, etc.

Les recherches pratiques portent sur des travaux dans plusieurs domaines: entreposage et transport des aliments et utilisation des produits, des rebuts et des surplus agricoles; problèmes chimiques portant sur les peintures, le caoutchouc, les savons et détergents et les textiles; photographie aérienne, radiographie et radiologie, et éralons des couleurs; dessins et épreuves des avions, recherches sur les moteurs et leur fonctionnement aux basses températures, études supersoniques et turbo-propulsion; sols et problèmes de



Un détecteur photo-électrique de météores. Le Conseil national de recherches et l'Observatoire national poursuivent en commun des travaux d'observation des météores à l'aide du radar et d'un outillage radiophonique, d'observations visuelles et d'appareils photographiques ordinaires et spectrographiques.

La fabrique canadienne de Chalk-River produit une grande variété d'isotopes pour des fins scientifiques, agricoles, médicales et industrielles. Sur la photo, la substance radioactive est déversée dans un récipient en vue de l'expédition. Le compteur des radiations indique à quelle distance de la source il est permis de se tenir en toute sécurité.



fondations, isolation calorifuge et travaux sur les matériaux de construction; application du radar à la défense, à la navigation aérienne et maritime, ainsi qu'à l'arpentage; recherches fondamentales en électronique, mise au point de l'outillage et travaux spécifiques dans le domaine du génie électrique et électronique et de l'électronique appliquée.

Au laboratoire d'énergie atomique, on a accompli des progrès techniques remarquables dans le domaine des recherches sur la physique nucléaire, de la radio-chimie, de la radio-biologie et de la production des isotopes, ainsi que dans la technologie des réacteurs nucléaires et de la chimie d'extraction. De nouveaux isotopes ont été fabriqués. Au nombre des isotopes jusque-là inconnus qui ont été produits se trouvent le phosphore-33 et le protactinium-235. En 1951, 569 expéditions de 57 radio-isotopes différents ont été faites. Il y a une demande croissante de ces produits de la pile atomique, particulièrement du cobalt 60, d'une grande activité spécifique et dont les applications tant à l'industrie qu'à la thérapie médicale sont prometteuses.

Dans le domaine de la biologie appliquée, les travaux portent sur des recherches fondamentales et appliquées concernant la conservation des aliments, l'emploi des cultures et des déchets agricoles, les substances grasses et les huiles, les micro-molécules biologiques, la phytologie, la zoologie et la biométrie. Les réalisations récentes comprennent des travaux sur le traitement des pores avant l'abatage et son effet sur la viande de porc: les pores reposés et bien nourris produisent un bacon de meilleure couleur, d'une saveur égale, contenant moins de bactéries et se conservant plus longtemps que la viande provenant de pores fatigués et affamés.

Des essais transcontinentaux ont été faits à bord d'un wagon frigorifique de chemin de fer pourvu de cases d'un nouveau modèle mis au point dans les laboratoires et placées au haut du wagon. En cours de route, la température du produit était de 4 à 5 degrés Fahrenheit inférieure dans le wagon éprouvé que dans un wagon ordinaire.

On a découvert que la mélasse fabriquée avec la betterave à sucre est une matière première excellente pour la production de butanediol au moyen de la fermentation; on fait des recherches également sur l'utilisation des liqueurs sulfiteuses de rebut comme base de fermentation. De nouveaux antibiotiques et des fermentations productrices d'enzymes sont à l'étude, et des éléments radioactifs sont utilisés pour obtenir une meilleure compréhension de certains mécanismes de fermentation. Des expériences ont été faites avec plusieurs antibiotiques bactériens afin de connaître l'utilisation qu'on peut en faire



Appareil utilisé au Laboratoire régional des Prairies du Conseil national de recherches, à Saskatoon (Sask.), pour l'étude d'une méthode visant à la production de l'amylase au moyen de la fermentation.

dans la suppression des maladies des plantes dans l'Ouest du Canada. Les recherches sur l'utilisation des cultures portent sur les amidons, les protéines, l'huile de colza, le lin, le tournesol et les cultures analogues, et le résidu de la paille.

A la Division de recherches sur le bâtiment, on achève la révision du Code du bâtiment. Les recherches techniques en ce domaine sont essentiellement de longue haleine. Elles commencent au laboratoire, se poursuivent, en fonction du climat, au moyen de huttes d'expérimentation, puis dans des petites constructions d'essai en vue d'études complètes, et enfin dans des maisons d'expérimentation.

La majorité des recherches de laboratoire en chimie et en physique sont du bâtiment. Les recherches techniques en ce domaine sont essentiellement doctorales qui en poursuivent une bonne partie. Ces savants sont venus de différents pays pour travailler avec les hommes de science du Conseil national de recherches dont les travaux leur ont valu une réputation mondiale.

Les recherches de la Division du génie mécanique portent sur les travaux aérodynamiques, hydrodynamiques, thermodynamiques et mécaniques et, du point de vue du génie, s'intéressent à plusieurs aspects du génie aéronautique ainsi qu'à certains problèmes de génie hydraulique et mécanique et d'architecture navale. Le laboratoire d'aéronautique fournit à l'industrie canadienne de l'aviation, aussi bien aux constructeurs qu'aux opérateurs, l'équipement de recherches, de mise au point et d'essai, et fonctionne à titre d'organisme de recherches pour le Corps d'aviation royal canadien. Ces laboratoires comportent des sections réservées aux travaux sur l'aérodynamique, les moteurs, les carburants et les lubrifiants, les structures (Ont.). En génie hydraulique, on possède l'équipement requis pour les recherches sur les modèles de structures hydrauliques et sur les problèmes posés par les rivières et les ports. Un bassin de carénage est équipé en vue des essais de résistance et des autres épreuves sur les carènes et les hélices de navires. Les facilités de la Division comprennent aussi des laboratoires d'étude aux basses températures et de génie général. Un nouveau laboratoire supersonique est en activité. Les vitesses qu'on peut y atteindre varient entre la vitesse transsonique et cinq fois ou plus la vitesse du son. On est à construire dans une aile séparée un laboratoire thermodynamique pour les travaux sur les compresseurs, les turbines à gaz et la combustion.

La Division de la physique poursuit des recherches de nature fondamentale aussi bien que des travaux appliqués. Des études approfondies des rayons cosmiques sont faites au moyen des enregistrements de compteurs Geiger à une station de la région Arctique et à Ottawa en vue d'obtenir des renseignements sur le rapport qui existe entre l'influence des rayons cosmiques et les conditions météorologiques et magnétiques. Une autre équipe de recherches utilise des émulsions photographiques pour enregistrer les collisions entre les rayons cosmiques et les noyaux atomiques.

Des expériences couronnées de succès ont été faites pour obtenir des renseignements nécessaires à la création d'un nouvel appareil de radiation servant au traitement du cancer; on s'est servi de deux sources radioactives de cobalt (des plus considérables qui existent) équivalant chacune à environ 100 grammes de radium. (Voir l'illustration de la page 11.)

Des recherches sur le fonctionnement des sirènes maritimes ont réussi à augmenter de vingt fois leur rendement, grâce à l'application de la théorie moderne de l'acoustique à leur fabrication. Des techniques analogues sont utilisées dans des travaux portant sur les sirènes de locomotive diesel. Les autres recherches ont trait à l'optique, à l'isolation calorifique, à la colorimétrie et à la diffraction des rayons-X.

Les domaines de la T.S.F. et du génie électrique sont très variés. On a perfectionné un récepteur de balisage radar peu coûteux devant être installé sur les petits navires et relié à des transmetteurs placés sur le rivage, afin de guider ces navires lorsque la visibilité est faible. Un générateur à impulsion d'un million de volts a été conçu et construit pour les épreuves des isolateurs de lignes de transmission d'énergie, des transformateurs et cables; on a perfectionné aussi un détecteur électronique portable de moins de douze livres servant à repérer les jonctions défectueuses des lignes de transmission.

Dans toutes ses initiatives, le Conseil national de recherches se soucie de fournir un milieu favorable à la direction et à la collaboration en formant des chercheurs compétents et en appliquant les connaissances scientifiques dans les universités et les industries canadiennes.

La sphère à vide du tunnel aérodynamique supersonique en fonctionnement au laboratoire de l'aérodynamique à grande vitesse du Conseil national de recherches. Cette sphère aspire l'air par le tunnel à des vitesses supérieures à celles du son; elle crée des vitesses équivalentes à 5,000 milles à l'heure au niveau de la mer.





Artiste travaillant à une peinture murale dans une langue. L'industrie contribue à poser des fondements solides à la culture canadienne, soit au moyen de ses programmes de publicité et de relations extérieures, soit simplement dans l'intérêt national. Les dollars réalisés dans les affaires servent au développement des beaux-arts, de la littérature, de la musique, de la sculpture, du ballet, du théâtre et de l'artisanat canadien.

Relations sociales et culturelles

Pour la première fois, les Canadiens peuvent envisager sur le plan national leurs divers services et institutions culturels et se faire une nouvelle conception de leur valeur et de leurs possibilités de développement. Le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada**, très recherché depuis qu'il a été déposé au Parlement le 1^{er} juin 1951, fait une étude des organes d'information collective que sont la radio, la télévision, le cinéma, la presse et les périodiques, dont la production montante en provenance des États-Unis tend à réprimer plutôt que stimuler les efforts canadiens; des galeries, musées, bibliothèques et archives insuffisamment soutenus; du pressant problème des universités, gênées par leurs maigres ressources; de l'insuffisance relative des travaux d'érudition dans les humanités et les sciences sociales; de la situation des arts créateurs et de leur valeur inestimable pour la vie canadienne; et enfin, des engagements du Canada à l'égard de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture et de la "projection du Canada à l'étranger".

Point n'est besoin de tenter de résumer les recommandations de la Commission quand il est si facile de consulter le rapport lui-même. La plus importante est la création d'un organisme d'État, dont les fonctions seraient partie consultative partie administrative, qui remplirait quant aux arts, aux lettres, aux humanités et aux sciences sociales un rôle semblable à celui que joue le Conseil national de recherches dans le domaine des sciences naturelles et des métiers techniques. Ce "Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des lettres, des humanités et des sciences sociales" serait chargé également de stimuler les relations culturelles du Canada avec l'étranger, de servir de commission nationale pour l'UNESCO et d'élaborer et de mettre en œuvre un régime de bourses d'études qui permettraient aux Canadiens les mieux doués d'étudier au pays ou à l'étranger et aux étudiants étrangers de venir poursuivre leurs études supérieures au Canada.

Les vœux de la Commission, qu'ils aient trait au Conseil canadien, à un réseau national de radiodiffusion et de télévision, à l'Office national du film, à l'aide financière fédérale aux universités, à un régime national de bourses, au Musée national, à la Galerie nationale, aux Archives publiques ou à une bibliothèque nationale, seront, au dire du premier ministre, "de la plus grande utilité pour le Gouvernement dans l'élaboration de programmes appropriés que le gouvernement fédéral pourra juger opportun dans ces divers domaines". Les humanistes, les artistes et les artisans canadiens, à vrai dire le grand public, envisagent une accélération et un enrichissement, dans son esprit et dans son objet, de toute l'activité culturelle de la nation lorsque des mesures seront prises pour donner suite aux diverses recommandations de la Commission.

Les arts créateurs

Le Canada, semble-t-il, entre dans une nouvelle ère de développement culturel intense. L'intérêt que suscitent les arts sous toutes leurs formes croît de façon marquée depuis 1946, et les initiatives culturelles prennent de plus en plus d'importance dans la vie et les préoccupations des Canadiens.

*Ottawa, Imprimeur du Roi, 1951.

Ces progrès, on peut les attribuer à nombre de facteurs, les uns domestiques, les autres d'origine extérieure. Depuis la fin de la guerre, les déplacements sont plus faciles, plus rapides et, partant, plus nombreux, ce qui a permis un échange remarquable, entre le Canada et d'autres pays, de personnes versées dans les questions culturelles et intellectuelles; des compagnies ambulantes d'artistes, des États-Unis et du Royaume-Uni surtout, ont aiguisé l'appétit des Canadiens pour les spectacles musicaux, dramatiques et chorégraphiques de qualité; l'attention croissante qu'ils portent à l'œuvre de l'UNESCO a incité les Canadiens à s'intéresser davantage à la culture sur le plan international; la publicité que la presse a accordée aux séances publiques de la Commission Massey a fort stimulé l'intérêt du public à l'égard des problèmes culturels et éducatifs; et les abondants témoignages apportés par les périodiques et la radio sur la faveur grandissante dont jouissent les arts en d'autres pays ont soulevé beaucoup d'intérêt au Canada.

Bien que le mouvement artistique soit aujourd'hui vigoureux dans chaque partie du pays, il est pour une grande part purement local ou régional et les conditions propices à l'éclosion d'un sens national dans le domaine culturel sont très faibles ou inexistantes. C'est là une situation qui a maintes fois retenu l'attention au cours de l'enquête de la Commission Massey, et les propositions pour y remédier constituent quelques-uns des vœux les plus importants contenus dans le Rapport. Des Canadiens de toutes les conditions sociales s'inquiètent fort de ce que la nation n'ait pu réussir à établir des cadres, irréguliers peut-être, mais favorables à une culture et à un développement intellectuel national.

L'intérêt pour les arts s'est tellement répandu et généralisé qu'il est difficile d'en donner en quelques mots une idée juste; tout au plus, peut-on tenter de citer quelques exemples bien caractéristiques.

Littérature.—Dans le domaine de la littérature canadienne d'expression anglaise, il ressort que les ouvrages des écrivains du pays doivent toujours soutenir la concurrence du flot constant de productions littéraires venues des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Cependant, ces dix dernières années, un certain nombre d'auteurs canadiens, de langue française et de langue anglaise, ont réussi à s'affirmer comme penseurs lucides et écrivains de talent, et leurs ouvrages reçoivent un accueil favorable tant à l'étranger qu'au pays. Plusieurs romanciers canadiens, pour leurs œuvres traduites ou dans le texte original, ont obtenu l'approbation générale par leur façon vigoureuse de traiter de sujet importants. C'est aussi un motif de contentement que des ouvrages scientifiques, des thèses universitaires et des œuvres littéraires d'origine canadienne figurent de plus en plus souvent aux répertoires bibliographiques de plusieurs pays. Les dramaturges, de leur côté, bénéficient d'une attention et d'un appui spéciaux au Canada depuis 1945, et plusieurs de leurs pièces ont connu des succès de librairie. La poésie, domaine dans lequel les Canadiens ont longtemps été prolifiques mais médiocres, joue maintenant un rôle plus important sur la scène littéraire nationale. Au nombre des éléments qui ont contribué à encourager la littérature au Canada, mentionnons: le travail d'organismes bien établis, la *Canadian Author's Association* et la Société des écrivains canadiens; les bourses accordées par le Conseil canadien de recherches en sciences sociales et le Conseil canadien de recherches sur les lettres; les prix du Gouverneur général, les prix du gouvernement de la province de Québec (Prix David), le prix du Président, offert par l'Université de Western Ontario, et le prix National, offert par l'Université d'Alberta.

Le très hon. Louis-S. St-Laurent, premier ministre du Canada (à droite), reçoit le rapport de la Commission royale sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada du très hon. Vincent Massey, président de la Commission. M. Massey a été nommé depuis gouverneur général du Canada.



Musique.—Depuis le tout début de la colonisation du Canada, la musique a joué un rôle important dans la vie des Canadiens et, aujourd'hui, toutes les villes, tous les villages comptent des sociétés qui s'occupent de la répandre, de l'exécuter et de l'enseigner. Les programmes scolaires de chaque province accordent beaucoup d'importance à l'intelligence et à l'appréciation de la musique sous toutes ses formes. Les festivals annuels de musique, auxquels prennent part plusieurs milliers d'exécutants et de concurrents, sont des événements marquants dans maintes villes importantes, et l'Association canadienne des festivals de musique est l'un des rares organismes nationaux de culture au pays. Ces dernières années, les Canadiens ont manifesté de l'enthousiasme pour l'opéra, et l'École d'opéra est maintenant une division importante du Conservatoire de musique de Toronto. La Société Radio-Canada maintient une troupe d'opéra compétente. En Nouvelle-Écosse, une nouvelle troupe a fait œuvre de pionnier en offrant des représentations excellentes d'opéra aux populations des petits centres et a reçu un accueil et un encouragement bien mérités. A Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver, des compagnies locales font de bonnes recettes. A Montréal, un festival annuel de musique et d'art dramatique a surmonté les obstacles de plusieurs années d'essai, et le succès de cette tentative semble maintenant assuré. Dans une douzaine de villes canadiennes, les orchestres symphoniques reçoivent un appui financier de plus en plus satisfaisant de mécènes locaux et la qualité de leurs concerts va s'améliorant en dépit du fait qu'aucun de ces orchestres ne peut s'offrir les services permanents de ses musiciens. On s'accorde généralement à reconnaître que les orchestres symphoniques de



Une répétition des Noces de Figaro par l'École d'opéra de Toronto.

Toronto et de Montréal sont des ensembles de premier ordre. Les compositeurs canadiens, après avoir été très négligés pendant de nombreuses années, se font de plus en plus admettre au Canada et à l'étranger, et, grâce à la Société Radio-Canada et à la *Broadcast Music (Canada) Inc.*, trouvent d'importants marchés pour leurs productions. Nombre de musiciens canadiens sont aussi invités à jouer à l'étranger, attirant ainsi l'attention de la critique étrangère sur les œuvres et les exécutions des jeunes Canadiens.

Art dramatique.—Le renouveau d'intérêt manifesté au Canada pour le théâtre, particulièrement depuis la fin de la guerre, se poursuit. Le Festival national d'art dramatique, série de spectacles d'une durée d'une semaine au cours de laquelle sont entendus les groupes de théâtre des différentes parties du pays à la suite de concours éliminatoires régionaux, connaît un succès exceptionnel. Au nombre des récentes initiatives importantes, on signale l'établissement à Ottawa d'un secrétariat national important du Festival national d'art dramatique et des discussions publiques plus nombreuses au sujet d'un "théâtre national". La Société Radio-Canada fait appel aux meilleurs acteurs, auteurs et directeurs d'art dramatique au Canada pour la représentation d'une grande diversité de pièces goûtées régulièrement par des auditeurs de tout le pays. Plus nombreux et pleins de vie, les groupements de théâtre d'été donnent maintenant avec succès des spectacles dans tous les centres peuplés du Canada. A Toronto et à Montréal, des festivals de

Shakespeare ont connu un grand succès. Le théâtre de langue française réussit bien à Montréal et connaît une vaste diffusion. A Ottawa, une troupe professionnelle joue régulièrement tous les jours et donne une pièce nouvelle chaque semaine. Elle a réussi à s'implanter non seulement chez les citoyens de la ville mais aussi chez un auditoire critique international constitué par le corps diplomatique de la capitale. Les sociétés dites de "Petit Théâtre", qui ont été le pivot et l'inspiration de l'appréciation du théâtre au Canada, continuent de se développer à travers tout le pays en dépit ou peut-être à cause de l'habitude profondément enracinée des gens à fréquenter les cinémas.

Les sociétés de "Petit Théâtre" à travers le pays permettent à divers talents dramatiques de se manifester. Un metteur en scène discute avec les décorateurs.



Un groupe de jeunes acteurs se renseignent sur la mise en scène.





Femme sculpteur de Vancouver près d'une tête d'Hippocrate, partie d'une oeuvre qu'elle a créée pour le nouvel immeuble de l'Académie de médecine, à Vancouver (C.-B.). Au cours de l'été, cette artiste a donné des causeries à la radio sous le titre de "Art Every Day".

Peinture.—Dans tous les centres urbains du Canada, on s'intéresse de plus en plus aux arts visuels, et le domaine de la peinture n'est plus chose inconnue pour le citoyen moyen. On remarque une augmentation du nombre d'expositions et d'exposants et les foules qui visitent ces expositions sont une source de satisfaction pour les artistes et les éducateurs. Des milliers de personnes ont vu la fameuse exposition des trésors des Hapsbourgs qui a duré un mois à Toronto à l'été de 1951. Nombre de Canadiens ont fait de la peinture leur distraction favorite ces dernières années, ce qui a eu pour résultat d'accroître sensiblement l'activité aux écoles des beaux-arts partout au pays. Les efforts que fait la Galerie nationale du Canada afin de persuader les diverses autorités locales du pays d'accepter des expositions ambulantes sont couronnés de succès. Les divers groupes de peintres de toutes les villes canadiennes et,



Les étudiants de l'École des Beaux-arts de Banff travaillent sous la direction d'artistes de premier ordre.

notamment, ceux de Montréal, sont ambitieux, pleins d'ardeur, et ils se sont attiré de la part du public une attention bien méritée. Le nombre des jeunes artistes peintres canadiens qui voyagent à l'étranger, soit en Europe, au Mexique ou aux États-Unis, pour y parfaire leur formation et y acquérir de l'expérience, grandit sans cesse; ces voyages procurent aux artistes une meilleure compréhension de leur art. Les peintres dont le talent est reconnu trouvent un marché immédiat et profitable pour leurs œuvres, bien que peu d'entre eux puissent encore se suffire uniquement par la vente de leurs toiles.

Ballet.—On a eu une preuve frappante de l'extraordinaire intérêt du public pour le ballet lors des récents festivals de ballet canadien. A Toronto, le plus grand théâtre de la ville était rempli à chacun des dix spectacles, et à

*Une scène d'Inter-
mède, ballet
moderne dansé
aux accompagne-
ments d'un con-
certo du dix-huit-
ième siècle pour
hautbois et cordes
de Cimarrosa
par la troupe de
Winnipeg.*



Montréal seize compagnies de ballet venues de Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax ont joué devant des salles comblées. Art pour ainsi dire inconnu au pays il y a quelques années, le ballet se place maintenant au nombre des spectacles qui attirent le plus les foules, et près de 20,000 élèves sont inscrits aux écoles de ballet du pays. Nombre de diplômés d'institutions expertes en ce domaine ont réussi à se faire accepter dans des compagnies de réputation mondiale. Ces travaux de base ont été particulièrement mis à profit pour le lancement d'une nouvelle initiative à Toronto en 1951, initiative connue sous le nom de Ballet national du Canada, qui est une tentative d'établir une compagnie professionnelle de ballet au service de toute la population canadienne.

Écoles et institutions.—Les institutions culturelles du Canada regorgent d'étudiants et d'habitues. Plusieurs écoles de beaux-arts voient leurs salles

s'emplir aussi bien à leurs cours d'été qu'à leurs cours d'hiver. Citons parmi ces insitutions l'École des beaux-arts de Banff, la *Doon School*, de même que les écoles des beaux-arts d'une dizaine d'universités et collèges. Les écoles des beaux-arts de Montréal et de Québec, de même que le Collège des arts d'Ontario, à Toronto, jouissent d'une renommée internationale. Le *Canadian Arts Council*, à Toronto, fédération de dix-sept sociétés professionnelles, et la *Canada Foundation*, à Ottawa, centre d'information appuyé par un grand nombre de souscripteurs particuliers, sont deux organisations nationales privées qui stimulent l'activité culturelle.

Artisanat. — Les ressources variées du Canada fournissent la matière première aux artisans qui utilisent le bois, les métaux, le cuir, la laine, les diverses fibres et teintures et, dans certaines régions, l'argile. De nombreuses traditions artisanales découlent de la diversité des origines ethniques: celles des indigènes, celles des premiers colons, français et anglais, et celles des immigrants venus par la suite de toutes les parties de l'Europe et de certaines parties de l'Asie.

Plusieurs gouvernements provinciaux stimulent et orientent l'avancement des arts domestiques. C'est probablement l'artisanat de la province de Québec qui est le plus répandu et le mieux connu. Il existe diverses sociétés régionales, dont neuf sont affiliées ou associées à la Corporation canadienne de l'artisanat. Cette corporation compte des divisions dans cinq provinces et tient une exposition permanente à son siège à Montréal.

Sciences sociales et humanités

Les recherches en sciences sociales sont l'apanage des universités et des organismes de l'État. Elles sont consignées dans les documents et ouvrages officiels et dans les revues trimestrielles publiées par des organismes comme la Société d'histoire du Canada, l'Association canadienne des sciences politiques, l'Association canadienne de psychologie et l'Institut canadien des affaires internationales. Les revues trimestrielles de plusieurs universités en parlent aussi, mais, tout comme les Procès-verbaux de la Société Royale du Canada et les revues d'érudition des États-Unis et du Royaume-Uni, elles font une plus large place aux humanités qu'aux sciences sociales.

Le Conseil canadien des recherches en sciences sociales, organisé en 1940, est destiné à favoriser les sciences sociales par tous les moyens possibles. Ses initiatives comprennent: l'assistance directe aux chercheurs en sciences sociales pour des ouvrages commencés et devant être publiés; une assistance en vue de la formation d'étudiants avancés en sciences sociales; des recherches faites en collaboration et portant sur plusieurs domaines; des études et conférences pour seconder l'enseignement et les recherches et faire voir l'importance des sciences sociales à notre époque. Pareillement, le Conseil canadien des recherches sur les humanités, fondé en 1943, stimule les recherches dans ce domaine et aide à la publication des ouvrages qui en traitent.

Au cours de leurs quelques années d'existence, ces deux conseils ont été soutenus en grande partie par les dons de la *Carnegie Corporation*, de New-York, et de la *Rockefeller Foundation*. Le Conseil des humanités a cependant reçu des subventions de vingt universités canadiennes pendant six ans et cherche à obtenir l'aide de l'État. Le Conseil des recherches en sciences sociales ne veut pas que la majeure partie de son revenu vienne du gouvernement. Comme plusieurs des sujets qu'il aborde sont du domaine de la politique de l'État, il estime pouvoir garder une plus grande indépendance si ces fonds proviennent de sources variées et bien réparties.

route bleue



Henri Asson

Bourrasque de
septembre

Arthur Lismer, R.C.A.





The Jack Pine

Tom Thomson

Un rue de Québec,
le soir

Clarence-A. Gagnon, R.C.A.



Glaçage des articles de céramique dans une poterie du Nouveau-Brunswick. Les fonds sont grattés et le vernis est enlevé à l'éponge.



Les deux conseils ont exprimé l'opinion, devant la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, qu'il existe un pressant besoin de fonds publics pour l'institution de bourses d'études à l'intention des étudiants des sciences sociales et des humanités, en partie afin de faire contrepoids aux avantages que le Conseil national de recherches offre aux étudiants des sciences naturelles. Une étude entreprise par le Bureau fédéral de la statistique, ont-ils signalé, a révélé que presque tous les étudiants gradués en sciences des universités canadiennes reçoivent de l'aide financière sous forme de bourses d'études ou d'emploi à temps discontinu pendant leurs études, tandis que 30 p. 100 seulement des étudiants en sciences sociales et en humanités bénéficient d'un tel appui.

Bibliothèques et musées

Bibliothèques.—Depuis la création de leur Association il y a cinq ans, les bibliothèques du Canada ont mis au point un plan d'action conjuguée en vue de rehausser les normes nationales de culture par le canal des services de bibliothèque et de collaborer avec les autres organismes du pays et de l'étranger qui s'intéressent à l'avancement de l'éducation, des sciences et de la culture. Appelées tout d'abord à desservir la localité, les bibliothèques sont à se tailler un rôle à l'échelon national et acceptent des fonctions plus importantes en ce qui touche les engagements internationaux du Canada qui sont de leur domaine.

Sur le plan national, les bibliothécaires, comme groupe, ont lancé des projets destinés à préparer l'établissement d'une bibliothèque nationale. Le premier geste du gouvernement fédéral a été de fournir les fonds nécessaires à la création d'un centre de bibliographie, qui s'occupe actuellement à dresser un répertoire général en vue de faciliter le repérage des livres et documents rares d'intérêt national. L'œuvre du centre s'étendra à la reproduction sur microfilm d'importants documents gouvernementaux et historiques et à l'encouragement des prêts d'ouvrages entre les bibliothèques.

Sur le plan international, les bibliothécaires collaborent, de concert avec certains organismes comme l'UNESCO et les associations internationales des bibliothécaires, à l'éducation des adultes et à l'éducation audio-visuelle.

L'Association canadienne des bibliothèques a entrepris la publication d'un *Index canadien*, qui cataloguera 53 périodiques canadiens, les films réalisés au Canada et divers imprimés intéressant les bibliothécaires. Elle a reproduit sur microfilm 61 des premiers journaux du pays à l'intention des savants en quête de renseignements historiques.

Grâce aux efforts de l'Association, une semaine nationale du livre pour enfants a été lancée en vue d'initier les parents, les instituteurs et les organismes qui s'occupent de la jeunesse aux goûts littéraires des jeunes et de présenter des listes de livres recommandés pour les enfants et les adolescents. Les bibliothèques collaborent avec les écoles et les ministères provinciaux de l'Instruction publique en vue de fournir des livres et des documents de référence et de renseigner les enfants sur l'utilisation de leurs services. A plusieurs endroits, la bibliothèque a introduit des programmes de films éducatifs de concert avec l'Office national du film, la Société nationale du Film et le ministère de l'Instruction publique et elle est le dépôt central des films destinés à l'éducation visuelle dans les écoles et les organismes sociaux.

Les bibliothèques publiques du Canada, sans Terre-Neuve, possèdent environ 6,800,000 volumes, dont les deux tiers sont concentrés dans 52 villes. Les abonnés, au nombre de 1,200,000, empruntent chacun une moyenne de 18 volumes par année. On prête environ trois volumes aux adultes pour deux aux enfants. Dans l'ensemble, les bibliothèques scolaires complètent le service public. Les bibliothèques commerciales de prêt et les achats des particuliers contribuent pour une forte proportion des volumes lus par les adultes.

A Terre-Neuve, les bibliothèques sont régies par la Commission des bibliothèques publiques, qui relève du ministère des Affaires domestiques et de l'Instruction publique. Le service comprend la *Gosling Memorial Library*, à Saint-Jean, la bibliothèque circulante et les bibliothèques régionales.

Le service rural dans les vieilles provinces s'est un peu amélioré, grâce à l'établissement de nouvelles bibliothèques régionales et au perfectionnement de la distribution des livres aux petites bibliothèques régionales de campagne. Compte non tenu du Québec, dont les bibliothèques paroissiales ne sont pas comprises dans le relevé statistique, le service rural a passé de 5 à 13.5 p. 100 depuis 10 ans. La Nouvelle-Écosse a ouvert quatre nouvelles bibliothèques régionales: dans la vallée de l'Annapolis, l'île du Cap-Breton, Pictou et Colchester-East-Hants. La Saskatchewan a établi à Prince-Albert la première bibliothèque régionale d'un réseau provincial.

En Ontario, le service régional est assuré par un ensemble de treize bibliothèques coopératives de comté et de six grandes bibliothèques de township. Les bibliothèques régionales de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique signalent une augmentation de 5 et de 12 p. 100 de la circulation.

Musées.—Les musées canadiens s'échelonnent depuis la petite collection privée jusqu'au Musée national du Canada et comprennent plusieurs musées provinciaux et municipaux de même que de nombreuses collections d'universités, de collèges ou de sociétés locales.

Le Musée national, bien qu'essentiellement consacré à l'histoire naturelle, a organisé une section importante d'anthropologie qui comprend la tradition indienne et esquimaude et de nombreux enregistrements phonographiques

Le cabinet de travail de feu William Lyon Mackenzie King, ancien premier ministre du Canada. La maison Lawrier, à Ottawa, a été ouverte au public le 1er août 1957 comme lieu historique.



Le très honorable Louis-S. St-Laurent, premier ministre du Canada, coupe le ruban à la cérémonie d'inauguration.



de chansons canadiennes-françaises et de langues anglaises et indiennes. Les Archives publiques s'occupent surtout de consigner l'histoire du gouvernement du Canada et ont réuni à cette fin une vaste et précieuse collection de manuscrits, cartes, journaux, imprimés et gravures historiques de même qu'une collection de costumes, d'armes, de pièces de monnaie et de médailles. Le Musée de guerre du Canada collectionne les trophées de guerre, les armes et les images, surtout de la première guerre mondiale.

Le *Royal Ontario Museum*, le plus grand des musées provinciaux, possède des collections relatives à l'histoire naturelle, l'histoire générale et l'histoire

des arts. Il poursuit un travail considérable de recherche et de publication. Les musées régionaux logent habituellement des expositions et des reliques du temps des pionniers.

La Galerie nationale a réuni une collection permanente de peintures et sculptures, de gravures et dessins, choisis parmi les œuvres anciennes et contemporaines de diverses parties du monde. La section canadienne, il va sans dire, est la plus complète. Cette collection est mise à la disposition du pays tout entier, par l'intermédiaire de catalogues, photographies, reproductions en couleurs, films, émissions radiophoniques et, dans une certaine mesure, au moyen de prêts. Le travail d'extension de la Galerie comprend l'organisation d'expositions de collections étrangères et l'encouragement de l'art industriel canadien.

L'Association canadienne des musées a été organisée en 1947 en vue de faire office de bureau de renseignements intéressant particulièrement ces institutions, d'encourager la formation de leur personnel et de favoriser la collaboration avec les musées étrangers.

Information des masses

La presse.—La publication de périodiques au Canada a atteint une valeur de \$141,495,394 en 1949, dont \$98,034,677 proviennent de la réclame et 39 millions, des abonnements ou la vente. Les livres imprimés et reliés s'élevèrent à une valeur de \$18,370,000. La valeur des abonnements canadiens à des périodiques étrangers est inconnue mais elle dépasse probablement celle des abonnements étrangers à des périodiques canadiens. Les importations enregistrées de livres et autres imprimés (\$36,077,922) excèdent les exportations (\$2,634,099). Il semble que le prix de revient par Canadien des livres, brochures et périodiques est d'environ \$10 par année, dont la moitié à peu près est payée directement et la moitié indirectement, soit par la réclame.

La grosse part revient aux journaux, soit au delà de la moitié du total. Quelque 100 quotidiens (éditions du matin et du soir comptées séparément) sont publiés au Canada, leur tirage global déclaré s'élevant à plus de 3 millions d'exemplaires, dont à peu près 80 p. 100 en anglais et le reste en français, sauf un petit nombre en yiddish ou en chinois. Dix journaux, qui tirent à quelque 100,000 ou plus, réunissent plus de la moitié du tirage. Les villes absorbent bien au delà de 90 p. 100 du tirage des journaux.

Les publications hebdomadaires ou mensuelles, dont le tirage total excède un million, comprennent une foule de publications rédigées en langue étrangère: ukrainien, allemand, yiddish, polonais, etc. Les hebdomadaires sont beaucoup plus lus que les quotidiens dans les régions rurales.

Le tirage des revues canadiennes était d'environ 10 millions en 1949. Les revues consacrées au foyer, à la vie sociale et au bien-être public sont les plus populaires, suivies de celles qui traitent de sujets agricoles, puis de celles qui s'intéressent aux questions religieuses.

Les achats de livres et autres imprimés des États-Unis sont considérables; les importations enregistrées s'établissent à une moyenne d'environ 29 millions de dollars pour les cinq dernières années. Les importations provenant du Royaume-Uni ont augmenté depuis la guerre, mais elles ne valent encore qu'environ 2 millions. Les achats en France, troisième fournisseur du Canada, s'élevèrent à un demi-million à peu près.

La radio.—Les pages 252-256 sont consacrées à la radiodiffusion au Canada. Le nombre moyen de récepteurs de radio mis sur le marché canadien grâce à la production et aux importations est d'environ 700,000 par année depuis

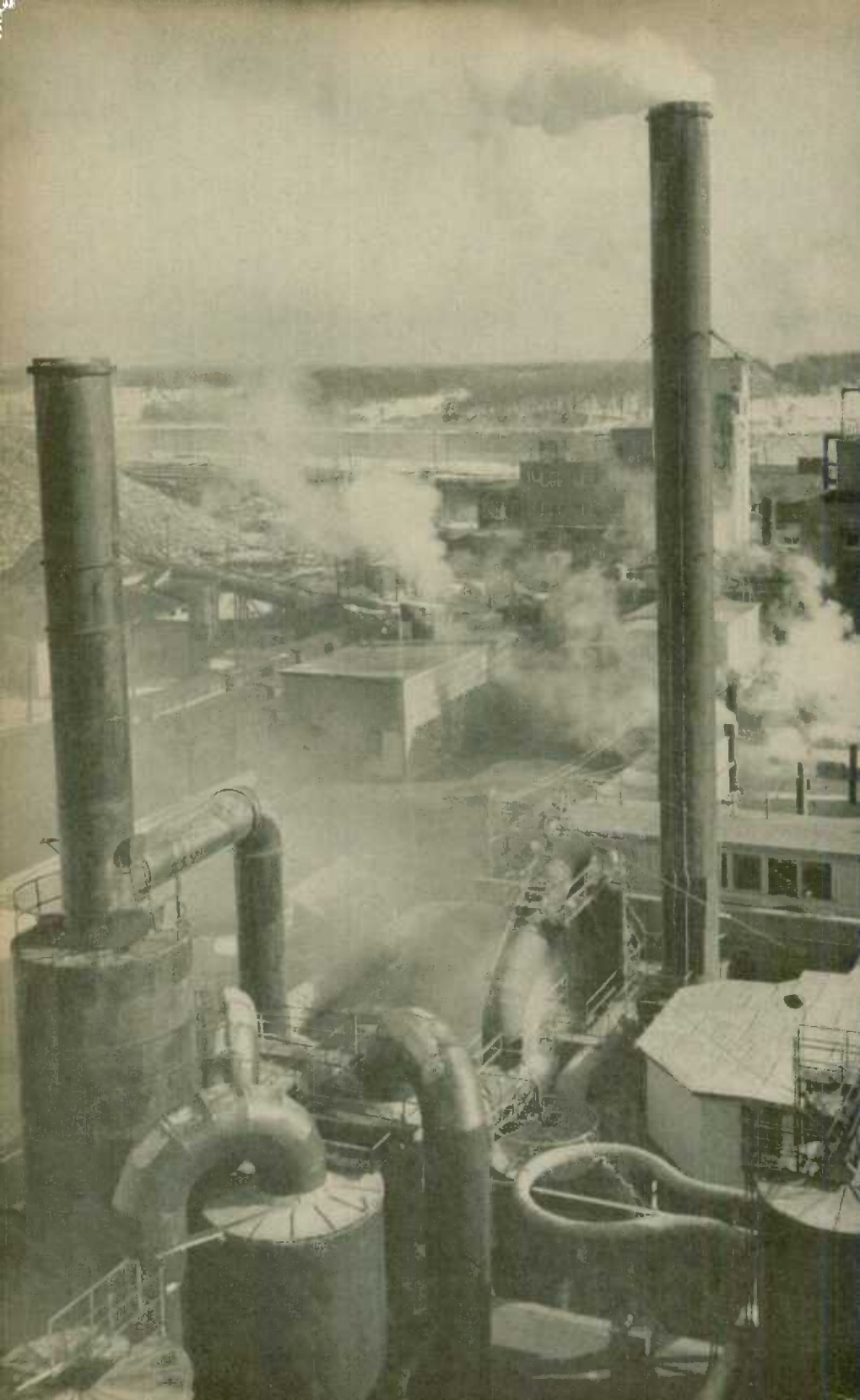
Un cinéaste de l'Office national du film monte un dessin animé.



la fin de la seconde guerre mondiale; le prix moyen au consommateur est d'environ \$70 par appareil durant cette période. Un relevé entrepris en octobre 1949 par le Bureau fédéral de la statistique révèle que 93 p. 100 des 3.247.000 ménages du Canada possèdent des appareils. Dans certaines villes, rares sont les ménages qui n'en ont pas, et dans le pays en général, une famille sur dix en a deux ou plus. Le droit de permis de \$2.50 par année a été payé par 2,212,435 propriétaires de récepteurs durant l'année terminée le 31 mars 1951.

Le cinéma.—En 1950, le Canada comptait 1,801 cinémas réunissant 927,951 sièges, 62 auto-cinémas, 586 salles communautaires qui présentaient des programmes cinématographiques et 175 projectionnistes ambulants. En moyenne, chaque Canadien a assisté à 18 représentations au prix de \$7. La plupart des films à l'affiche ont été réalisés aux États-Unis, un petit nombre, mais qui augmente, venant du Royaume-Uni et quelques-uns de France et d'autres pays européens. Si le Canada ne produit guère de longs métrages pour les salles commerciales, l'Office national du film et les studios commerciaux tournent quantité de courts documentaires, dont certains ont remporté des prix internationaux. En 1949, la *Canadian Association for Adult Education* a institué des prix annuels pour couronner les films canadiens de haute valeur réalisés par des amateurs et des professionnels sur des sujets tant documentaires qu'imaginés. C'est là une initiative du Comité mixte d'organisation de l'Association, où sont représentées cinquante associations nationales intéressées à l'éducation et aux arts.

Le film sert de plus en plus aux écoles, aux sociétés d'éducation des adultes et aux autres groupements sociaux. On compte quelque 200 cinémathèques et conseils régionaux de film, ordinairement mis sur pied par les bibliothèques publiques, les ministères de l'Instruction publique ou les services extra-muraux des universités, avec la collaboration des commissions scolaires, des clubs de bienfaisance publique, etc. L'Office national du film alimente quelque 160 circuits ruraux, qui assurent des spectacles périodiques, de même que les bibliothèques locales, qui reçoivent aussi l'aide de l'Institut canadien du film. La distribution de films canadiens est depuis quelque temps une fonction importante de l'Office.



Revenu national

Relevé de la production

La présente analyse expose les changements que subit d'une année à l'autre la valeur des biens et des services produits au Canada. Elle décrit la façon dont le produit total de l'activité économique est utilisé pour répondre aux besoins du consommateur, maintenir les services de l'État ou augmenter le capital de la nation au pays ou à l'étranger. La première section, *Revenu national*, porte donc sur le revenu national net au coût des facteurs, le produit national brut et la dépense nationale brute, ainsi que sur le revenu personnel et son emploi. La seconde, *Relevé de la production*, porte sur la valeur brute et la valeur nette de la production de denrées.

• Revenu national

Le revenu national net au coût des facteurs, ou simplement le *revenu national*, établit la valeur de la production courante, déduction faite de la dépréciation des biens immobiliers et des taxes indirectes moins les subventions. Le revenu national est égal au gain annuel que les Canadiens retirent de la production de biens et services, soit la somme des salaires et du revenu supplémentaire de la main-d'œuvre, de la solde et des allocations militaires, des bénéfices des sociétés et des autres recettes provenant du capital investi, ainsi que du revenu net des cultivateurs et autres exploitants à leur propre compte.

Le *produit national brut* est la valeur aux prix du marché de tous les biens et services produits en une année par le travail, le capital et l'entreprise des Canadiens, valeur établie à l'aide d'une comptabilité nationale codifiée des frais que comporte la production. On l'obtient en ajoutant au revenu national les taxes indirectes et les réserves pour dépréciation, ainsi que les frais commerciaux qui entrent dans le coût des biens et services (et par conséquent dans les prix du marché), mais ne font pas partie du revenu des Canadiens. Par contre, les subventions de l'État sont déduites, puisque leur effet est de réduire le coût des biens et services produits.

On définit la *dépense nationale brute* la valeur marchande de tous les biens et services produits au cours d'une année par le travail, le capital et l'entreprise des Canadiens, valeur établie à l'aide d'une comptabilité nationale codifiée des ventes de ces biens et services, y compris les modifications d'inventaire. Donc, tout en mesurant le même total que le produit national brut, elle indique comment les biens et services sont affectés aux ménages, aux gouvernements, à l'entreprise (au compte de capital) et à l'étranger.

Revenu national et produit national brut.—Le revenu national, exprimé en monnaie courante, a augmenté de 9 p. 100 de 1949 à 1950, soit de 13,194 à 14,406 millions de dollars. L'augmentation tient surtout au gain de 510 millions des traitements, des salaires et du revenu supplémentaire du travail, de 476 millions du revenu des placements et de 129 millions du revenu net des entreprises non agricoles et non sociétaires. Les soldes et allocations militaires ont augmenté légèrement, de même que le revenu net des fermes provenant de l'exploitation agricole.

Le produit national brut a atteint 18,029 millions de dollars en 1950, soit un gain de 10 p. 100 sur 1949. Exprimé en monnaie courante, le produit national brut traduit les changements de prix aussi bien que les changements de volume de la production. La production réelle de biens et services, eu égard aux changements de prix, a augmenté d'environ 5 p. 100.

La valeur de la production totale s'est accrue de 50 p. 100 de 1946 à 1950. C'est en 1947 et 1948, années où les prix ont le plus augmenté, que la montée a été la plus rapide. Cependant, si l'on écarte l'influence de la hausse des prix, le volume total de la production accuse un gain relativement constant de 3 p. 100 environ par année.

Revenu national net au coût des facteurs et produit national brut aux prix du marché, 1929, 1933, 1939, 1944 et 1946-1950

(En millions de dollars)

Détail	1929	1933	1939	1944	1946	1947	1948	1949	1950
Traitements, salaires et revenu supplémentaire du travail.....	2,929	1,778	2,575	4,940	5,323	6,221	7,170	7,761	8,271
Soldes et allocations militaires.....	8	8	32	1,068	340	83	82	115	137
Revenu des placements.....	836	299	917	1,829	1,975	2,269	2,464	2,445	2,921
Revenu net de l'agriculture et d'autres entreprises non sociétaires—									
Fermes, production courante.....	408	74	385	1,185	1,112	1,223	1,518	1,504	1,579
Autres entreprises non sociétaires.....	608	293	464	804	1,071	1,189	1,326	1,369	1,498
Revenu national net au coût des facteurs.....	4,789	2,452	4,373	9,826	9,821	10,985	12,560	13,194	14,406
Taxes indirectes moins les subventions.....	681	537	733	1,111	1,269	1,604	1,772	1,830	1,986
Déduction pour la dépréciation et frais semblables d'entreprise.....	709	547	610	957	903	1,118	1,276	1,437	1,614
Erreur résiduelle de l'estimation.....	-13	+16	-9	+60	+33	+61	+5	+1	+23
Produit national brut aux prix du marché.....	6,166	3,552	5,707	11,954	12,026	13,768	15,613	16,462	18,029

Dépense nationale brute.—Tous les éléments constitutifs de la dépense nationale brute accusent une augmentation en 1950 sur 1949. Les dépenses des particuliers en biens et services passent de 10,963 à 11,862 millions. Une fois rectifiée en fonction des changements de prix, l'augmentation du volume réel des biens et services achetés par les particuliers est de 4 p. 100.

La dépense gouvernementale en biens et services augmente de 186 millions de dollars de 1949 à 1950, à cause des dépenses consacrées à la défense à l'échelon fédéral et des dépenses en immobilisations et des dépenses consacrées à enrayer les inondations à l'échelon provincial et à l'échelon municipal.

L'ensemble des sommes brutes investies au pays augmente de 985 millions, accroissement où les placements de stockage interviennent pour 764 millions. Une fois rectifiée en fonction de la valeur des stocks durant les deux années, l'augmentation des inventaires baisse à 606 millions. Le volume des investissements bruts au pays augmente de 21 p. 100 de 1949 à 1950.

**Dépense nationale brute aux prix du marché, 1929, 1933, 1939,
1944 et 1946-1950**

(En millions de dollars)

Détail	1929	1933	1939	1944	1946	1947	1948	1949	1950
Dépenses des particuliers en biens et services.....	4,393	2,887	3,904	6,187	7,977	9,173	10,112	10,963	11,862
Dépenses de l'État en biens et services ¹	682	526	735	5,022	1,832	1,570	1,798	2,128	2,314
Placements domestiques bruts—									
Installations industrielles et habitations...	1,330	239	605	850	1,398	2,121	2,685	2,968	3,189
Stocks.....	61	-82	331	-46	519	947	605	231	995
Exportations de biens et de services ²	1,632	826	1,451	3,561	3,210	3,638	4,054	4,011	4,173
Importations de biens et de services.....	-1,945	-828	-1,328	-3,569	-2,878	-3,621	-3,636	-3,837	-4,482
Erreur résiduelle de l'estimation.....	+13	-16	+9	-60	-32	-60	-5	-2	-22
Dépense nationale brute aux prix du marché	6,166	3,552	5,707	11,954	12,026	13,768	15,613	16,462	18,029

¹ Y compris UNRRA, Aide mutuelle, etc.; 960 millions, 97 millions, 38 millions et 19 millions de dollars respectivement pour les années 1944, 1946, 1947 et 1948. ² Non compris l'UNRRA, l'Aide mutuelle, etc.; voir renvoi 1.

Les importations ont augmenté plus rapidement que les exportations de 1949 à 1950, l'avance des importations étant de 645 millions de dollars et celle des exportations, de 162 millions. En conséquence, 1950 a accusé un déficit de 309 millions, en comparaison d'une balance favorable nette de 174 millions en 1949.

Filés de nylon, enroulés sur bobines, cônes et fuseaux, sur le point de quitter la fabrique.



Il n'est pas sans intérêt de comparer la composition de la dépense de la nation en l'année de guerre 1944 et en 1950, dernière année observée. Les besoins militaires prenant le premier pas, la dépense des particuliers en biens et services ne répondait en 1944 que pour 52 p. 100 de la dépense nationale brute; la dépense gouvernementale, affectée surtout à la guerre, absorbait 42 p. 100 de la production totale et les investissements bruts au pays étaient relativement faibles. En 1950, par contre, les dépenses des particuliers en biens et services forment 66 p. 100 de la dépense nationale brute et la dépense gouvernementale, 13 p. 100 seulement. En outre, les investissements bruts au pays affectés aux habitations, aux installations industrielles et aux stocks réunissent 23 p. 100 de la dépense nationale brute.

Revenu et dépenses des particuliers.—On isole le *revenu des particuliers* du revenu national en soustrayant les éléments du revenu national qui ne sont pas versés à des particuliers, comme les bénéfices non distribués des sociétés, et en ajoutant les paiements de transfert, comme les allocations familiales, les paiements de secours, etc.

Les impôts directs ont absorbé environ 5 p. 100 du revenu personnel en 1950 et 6 p. 100 en 1949, contre 9 p. 100 en 1944. D'autre part, la dépense des particuliers en biens et services en a absorbé 88 p. 100 en 1950, contre 69 p. 100 seulement en 1944. Les habitudes de dépense des particuliers ont nettement changé au cours de cette période. La part des biens durables, comme les automobiles et les réfrigérateurs, peu abondants durant la guerre, est passée de 5 p. 100 en 1944 à 11 p. 100 en 1950. En revanche, la proportion des services a fléchi de 32 à 29 p. 100; celle de l'alimentation et du vêtement a aussi diminué. L'épargne personnelle en 1949 et 1950 accuse une diminution marquée sur 1944, alors qu'il y avait pénurie d'une foule d'articles de consommation et que l'État par son régime de financement militaire encourageait fortement l'épargne.

Revenu personnel, par source, 1929, 1933, 1939, 1944 et 1946-1950

(En millions de dollars)

Source	1929	1933	1939	1944	1946	1947	1948	1949	1950
Traitements, salaires et revenu supplémentaire du travail	2,929	1,778	2,575	4,940	5,323	6,221	7,170	7,761	8,271
Déduire: Contributions de l'employeur et de l'employé aux caisses d'assurance sociale et de pension du gouvernement	-27	-21	-35	-133	-149	-181	-224	-239	-259
Soldes et allocations militaires	8	8	32	1,068	340	83	82	115	137
Revenu net de l'agriculture et autres entreprises non sociétaires	1,015	396	899	2,010	2,161	2,350	2,953	2,969	2,942
Intérêt, dividendes et loyers (nets) touchés par des particuliers ¹	639	501	620	858	980	1,078	1,099	1,201	1,314
Paiements de transfert du gouvernement aux particuliers	93	181	226	259	1,106	839	863	950	1,012
Revenu personnel	4,657	2,843	4,320	9,002	9,761	10,390	11,943	12,757	13,417

¹ Y compris les dons des sociétés pour des fins de charité.



Remplissage des bouteilles dans une laiterie de ville. Le quart environ de tout le lait produit est vendu à l'état fluide. La consommation quotidienne atteint un peu moins d'une chopine par personne.

Emploi du revenu personnel, 1929, 1933, 1939, 1944 et 1946-1950

(En millions de dollars)

Détail	1929	1933	1939	1944	1946	1947	1948	1949	1950
Impôts personnels directs									
Impôts sur le revenu...	34	38	62	772	711	695	717	677	612
Droits de succession...	16	13	28	39	54	61	58	55	63
Diverses taxes.....	18	18	22	27	31	35	47	57	60
Total, impôts directs.....	68	69	112	838	796	791	822	789	735
Dépenses personnelles en biens et services.....	4,393	2,887	3,904	6,187	7,977	9,173	10,112	10,963	11,862
Épargne personnelle—									
Changement net dans les stocks de ferme...	-129	-33	60	-103	-57	-79	-65	-72	131
Autres.....	325	-80	244	2,080	1,045	505	1,074	1,077	689
Total, épargne personnelle	196	-113	304	1,977	988	426	1,009	1,005	820
Revenu personnel.....	4,657	2,843	4,320	9,002	9,761	10,390	11,943	12,757	13,417



Alcides Colletti, directeur
général du débiteur.
On le transformera
finalement en tissu
de rayonne, en pel-
licule de cellulose ou
en éponge.

• Relevé de la production

La présente section est limitée à la production réelle de denrées et exclut entièrement certaines industries, comme les transports, les communications, le commerce, la finance et les services, au contraire de la *Production nationale brute*, qui embrasse toutes les industries. On reconnaît généralement que la production nette ou la "valeur ajoutée" est la meilleure mesure de la production, et c'est elle surtout que nous étudierons ici. Pour l'obtenir, il faut soustraire de la valeur totale de la production le coût des matières premières, du combustible, de l'électricité achetée et des matières premières consommées lors de la transformation*.

La production nette de denrées au Canada a touché un nouveau sommet de près de 10 milliards de dollars en 1949, soit 7 p. 100 environ de plus qu'en 1948. Sur cette augmentation, près de 75 millions de dollars proviennent de l'inclusion partielle de la production de Terre-Neuve en 1949. L'avance tient en majeure partie à la hausse des prix, mais la plupart des industries ont accusé une certaine augmentation du volume. Les estimations pour 1950 et 1951 prévoient d'autres expansions de la production dans la plupart des industries. De 1949 à 1950, l'indice du volume de la production industrielle a grimpé de plus de 7 p. 100, tandis que les prix de gros ont monté d'environ 6 p. 100 en moyenne. De nouveau, au cours des neuf premiers mois de 1951, l'indice de la production a augmenté en moyenne de 10 p. 100 sur la période correspondante de 1950 et les prix, de 15 p. 100. La valeur de la production agricole a fléchi modérément en 1950 au regard de 1949, mais les récoltes de céréales presque sans précédent en 1951 devraient lui assurer une avance marquée.

* Le mode de calcul du chiffre brut et du chiffre net de la production est expliquée dans *Relevé de la production*, publication du Bureau fédéral de la statistique.

La hausse des prix, la demande soutenue en fait de biens de consommation au pays et à l'étranger, l'essor rapide de l'industrie et l'expansion des industries de défense ont tous contribué à maintenir la production à un niveau élevé au cours des dernières années.

Répartition industrielle.—De 1946 à 1949, la valeur nette totale de la production canadienne de denrées a augmenté de près de 55 p. 100. La plupart des groupes industriels ont contribué à cet accroissement, mais surtout la construction, l'industrie minière et la fabrication. Durant la période, l'industrie du bâtiment a enregistré une augmentation de 161 p. 100 à cause du niveau élevé de la demande et de la montée rapide du coût de la construction; la valeur de la production minière, grâce à la hausse des prix et à l'augmentation du volume, a grossi de 90 p. 100; et la fabrication a augmenté de 54 p. 100 par suite surtout du renchérissement mais en partie aussi de l'accroissement du volume (près de 15 p. 100). L'industrie de l'énergie électrique a progressé régulièrement mais à un rythme plus modéré durant les mêmes années. La valeur de la production du groupe de l'agriculture et du groupe des forêts a diminué légèrement de 1948 à 1949, mais elle est restée de beaucoup supérieure à celle de 1946. Celle de la production des pêcheries a été assez stable au cours de la période, tandis que le revenu provenant du piégeage a donné des signes de fléchissement.

Valeur nette de la production, par industrie, 1946-1949

Industrie	1946	1947	1948	1949
	\$	\$	\$	\$
Agriculture.....	1,468,027,000	1,507,519,000	2,045,693,000	2,027,304,000 ¹
Forêts.....	711,026,833	953,918,800	1,070,439,308	1,056,403,789 ¹
Mines.....	422,074,303	552,309,949	727,950,430	800,217,336 ¹
Énergie électrique.....	220,511,067	232,245,222	248,963,255	270,126,982 ¹
Pêcheries.....	107,908,162	110,088,471	127,212,417	119,315,946
Piégeage.....	31,117,867	16,842,966	20,178,077	15,296,615
<i>Moins double emploi dans la production forestière²...</i>	<i>73,516,000</i>	<i>89,058,000</i>	<i>99,824,000</i>	<i>100,451,890</i>
Total, production primaire.....	2,887,109,232	3,283,866,408	4,140,612,487	4,188,212,778
Manufactures.....	3,467,004,980	4,292,055,802	4,940,369,190	5,330,566,434 ¹
Construction.....	408,695,662	601,539,452	829,644,000	1,066,649,000 ¹
Travail à façon et réparation.....	213,273,000	247,086,000	279,211,000	292,277,000
Total, production secondaire.....	4,088,973,642	5,140,681,254	6,049,224,190	6,689,492,434
<i>Moins double emploi dans les manufactures³.....</i>	<i>518,517,965</i>	<i>737,453,025</i>	<i>838,363,278</i>	<i>880,638,436¹</i>
Total général.....	6,457,564,909	7,687,094,637	9,351,473,399	9,997,066,776

¹ Y compris Terre-Neuve.

² Le double emploi dans les chiffres de l'agriculture et des forêts est éliminé du total; et les forêts et l'agriculture comprennent les produits forestiers obtenus des boisés de ferme.

³ Cet article comprend les scieries, les pulperies et papeteries, etc., comprises aussi sous d'autres rubriques ci-dessus.

Répartition provinciale.—La valeur nette de la production, durant l'après-guerre, a fort augmenté dans toutes les provinces et les deux territoires (la comparaison exclut Terre-Neuve). Ce sont l'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan qui ont accusé les gains les plus marqués (60 p. 100 environ). De 1946 à 1949, la production nette dans les provinces Maritimes a augmenté bien moins que dans l'ensemble du pays; c'est aussi le cas au Québec et en Colombie-Britannique, mais à un degré moindre. Le gain relatif le plus

prononcé est celui de l'Ontario, tandis que les Prairies augmentent à peu près au rythme national. En 1948, la valeur nette de la production avait touché un sommet dans toutes les provinces et les deux territoires. En 1949, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse ont encore enregistré de fortes avances, tandis que le Manitoba et la Colombie-Britannique subissaient de légers reculs. Dans les quatre autres provinces et les territoires, la production a augmenté quelque peu.

Valeur nette de la production, par province, 1946-1949

Province ou territoire	1946	1947	1948	1949
	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	74,882,279 ¹
Île-du-Prince-Édouard.....	22,144,302	19,493,244	27,744,734	28,384,606
Nouvelle-Écosse.....	197,329,638	198,468,760	251,872,883	271,185,430
Nouveau-Brunswick.....	162,700,528	183,102,027	213,325,278	218,423,088
Québec.....	1,775,525,027	2,050,946,288	2,430,339,997	2,615,449,241
Ontario.....	2,557,193,323	3,148,517,907	3,758,300,952	4,114,751,839
Manitoba.....	329,300,254	366,588,138	486,141,707	477,290,300
Saskatchewan.....	388,858,319	458,040,217	611,642,712	618,211,097
Alberta.....	434,902,340	493,641,826	669,662,346	694,863,825
Colombie-Britannique.....	583,012,640	761,385,115	891,709,706	869,200,883
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	6,598,538	6,911,115	10,733,084	14,424,188
Canada.....	6,457,564,909	7,687,094,637	9,351,473,399	9,997,066,776

¹ Sans l'agriculture, les pêcheries, le piégeage et le travail à façon et la réparation.

Mouvements provinciaux.—Dans l'*Île-du-Prince-Édouard*, la valeur nette de la production agricole, principale source de revenu, n'a guère changé en 1949 par rapport à l'année précédente. Une diminution dans les pêcheries est neutralisée par une augmentation dans la construction. En *Nouvelle-Écosse*, le gain de la construction figure pour plus de la moitié dans l'accroissement de la production. Les forêts et les pêcheries diminuent, mais d'autres industries augmentent modérément. Au Nouveau-Brunswick, l'avance de la construction compense le recul que subit l'importante industrie forestière.

Au *Québec*, la fabrication, qui (une fois éliminé le double emploi) fournit plus de la moitié de la production nette, accuse une avance de près de 8 p. 100 en 1949. La construction augmente de plus de 34 p. 100. La diminution de l'industrie forestière a été contre-balançée par l'augmentation de la production minérale; l'agriculture reste au même niveau.

En *Ontario*, toutes les principales industries sauf les forêts ont une valeur de la production plus élevée en 1949. Les manufactures (sans les industries du conditionnement) représentent 59 p. 100 de la production nette de la province et accusent une augmentation de 9 p. 100 en comparaison de 1948. La valeur de la construction augmente de plus de 27 p. 100; les mines, de près de 16 p. 100; et l'agriculture de même que l'énergie électrique, d'environ 4 p. 100 chacune. Comme dans la plupart des autres provinces, la valeur de l'exploitation forestière diminue légèrement.

L'agriculture demeure à la base de l'économie des *provinces des Prairies* et fournit, en 1949, 42 p. 100 de la production nette au Manitoba, 77 p. 100 en Saskatchewan et 52 p. 100 en Alberta. Au *Manitoba*, la baisse de la production nette découle surtout de la diminution de 12 p. 100 de la production

agricole. En Saskatchewan, le recul de la production minière a été plus que compensé par l'avance de l'agriculture et de la construction. La valeur de la production minière a bondi vivement en Alberta et, ajoutée à l'augmentation considérable de la construction, a déterminé une avance de la production nette en dépit de la baisse de la production agricole.

La valeur nette de la production en Colombie-Britannique a fléchi légèrement en 1949. Les forêts, les pêcheries, le piégeage, les mines et les manufactures ont accusé une baisse. La production minière a diminué de 16 p. 100 au regard de 1948. Par contre, la valeur nette de la construction a monté de près de 19 p. 100.

Production par tête.—La valeur nette de la production par tête passe de \$726 en 1948 à \$752 en 1949 dans les neuf provinces (Terre-Neuve exceptée). En Ontario, où elle reste la plus élevée du pays, elle atteint \$933. L'Alberta, avec \$798, a enlevé la deuxième place à la Colombie-Britannique, qui est troisième avec \$789. La Saskatchewan vient en quatrième place avec \$718. Le Québec a monté en cinquième place avec \$673 et a remplacé le Manitoba, dont le chiffre a baissé à \$613. Viennent ensuite le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. L'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse ont accusé des augmentations marquées sur 1948, tandis qu'au Manitoba et en Colombie-Britannique, la production par tête a diminué quelque peu. Il n'y a que peu de changement dans les autres provinces.

Générateurs géants d'une centrale électrique à Beauharnois, près de Montréal. On projette de doubler la puissance de cette usine, qui produisait plus d'un million de h.p. à la fin de 1951.





Les vastes terres à blé du sud de la Saskatchewan.

Agriculture

L'AGRICULTURE est encore l'industrie fondamentale du Canada, bien que sa prédominance soit moins marquée qu'il y a vingt ans. La demande de nouvelles fabrications créée par deux guerres mondiales et, par la suite, celle de produits indispensables et variés ont accéléré l'expansion industrielle au point que le pays se classe aujourd'hui parmi les principaux producteurs d'articles ouvrés. Mais cette évolution de l'économie nationale a accentué plutôt qu'atténué l'importance de la production agricole. De fait, le rendement des fermes canadiennes s'est fort accru.

L'industrie agricole occupe directement le quart de la population active du pays, et, indirectement, une multitude d'autres Canadiens. Les produits bruts de la ferme souvent doivent être transformés à la conserverie, à la laiterie ou à la minoterie. A leur tour, les produits finis doivent être classés, emballés, transportés, mis sur le marché. Enfin, la fabrication de l'outillage et des fournitures agricoles,—machines et instruments, engrais et insecticides,—procure elle aussi de l'emploi.

L'agriculture est l'industrie la plus décentralisée du pays. Elle se pratique d'un océan à l'autre sur 733,000 fermes dont la superficie varie depuis les quelques acres du jardinier maraîcher jusqu'aux 400 acres et plus en moyenne des vastes terres à blé des Prairies et aux immenses fermes d'élevage des contreforts des Rocheuses.

Genres de culture.—L'agriculture se pratique sous diverses formes au Canada, depuis la culture du blé, qui prévaut dans les provinces des Prairies,—Alberta, Saskatchewan et Manitoba,—jusqu'aux exploitations intensives se rattachant à la culture des petits fruits et aux jardins maraîchers, comme celles de l'Ontario méridional et de certaines parties de la Colombie-Britannique.

On distingue aisément quatre régions agricoles importantes. En Colombie-Britannique, l'agriculture se concentre surtout dans les vallées des Rocheuses et sur les plaines côtières. Elle comprend l'industrie laitière, l'aviculture, la culture des pommes, des petits fruits et des semences, les jardins maraîchers, ainsi que l'élevage en grand des bovins dans les régions sises entre les chaînes de montagnes de l'intérieur.

Les provinces des Prairies forment un bloc qui compte les deux tiers environ de la terre agricole occupée du pays. C'est sur leurs fermes, consacrées surtout aux cultures céréalières, qu'on récolte le blé de printemps canadien. Dans la partie orientale, on trouve une importante région laitière où la fabrication du fromage prédomine. Le climat des Prairies est plus extrême que celui des autres régions agricoles; la période libre de gel est plutôt brève et la pluie, limitée et variable. La gamme des entreprises est rigoureusement restreinte et par la nature et par la distance des marchés.

Le Québec et l'Ontario constituent la zone centrale. La plupart des régions agricoles y jouissent d'un climat tempéré. C'est ici qu'on trouve les parties les plus densément peuplées du pays. Les conditions locales et la proximité des marchés favorisent la diversité des cultures. Ainsi, près de



La coupe de la laitue pommée dans le sud de l'Ontario.

plusieurs grands centres urbains sont situées des régions assez bien délinées où les cultivateurs pourvoient aux besoins de la ville en laitages, en jardinages, en pommes de terre et autres légumes et en volaille. Le vaste territoire ontarien situé entre les lacs, l'un des premiers à être colonisé dans la province, renferme de grandes régions où l'élevage du bœuf est une entreprise importante et où l'industrie laitière est établie de longue date. Le climat tempéré de la péninsule de Niagara est propice à la culture des fruits et des légumes, tandis que les comtés en bordure du lac Érié se prêtent aux jardinages, au tabac à cigarettes, à la betterave à sucre, au maïs, aux cultures de verger et aux produits destinés à la conserverie.

La production agricole du Québec se concentre sur les deux rives du Saint-Laurent, où le climat est favorable à l'industrie laitière et à l'élevage des volailles et des porcs. L'agriculture se pratique aussi en bordure plus ou moins septentrionale de cette zone. Une région passablement bien délinée de la province cultive du tabac, à pipe et à cigares surtout. Près de Montréal, une région se spécialise dans la culture des petits fruits, des pommes et des légumes et dans l'aviculture. Certaines parties limitrophes des États-Unis s'adonnent à l'industrie laitière. Le sirop et le sucre d'érable rapportent à plusieurs régions un supplément de revenu très important.

Dans l'est du pays, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick jouissent d'un climat généralement tempéré, favorable à l'industrie laitière, à la culture mixte, à la production des pommes de terre, des pommes et autres fruits. L'agriculture de Terre-Neuve revêt en majeure partie un caractère local.

Multiforme, l'agriculture canadienne est en mesure de subvenir au gros des besoins du pays. Les aliments importés comprennent surtout des produits tropicaux ou semi-tropicaux qu'on ne saurait cultiver au Canada: thé, café, cacao, riz et agrumes. Sont aussi importés, hors saison, des fruits et des légumes frais.

Source du revenu agricole.— Depuis que le Canada est devenu grand exportateur de produits agricoles, le blé est l'une de ses principales sources de revenu. Cependant, depuis 1926, première année dont la statistique permette une comparaison satisfaisante, le blé et les autres céréales ont perdu de leur importance relative bien que leur valeur monétaire ait augmenté. La vente de tous les produits animaux fournit maintenant une proportion plus forte du revenu monétaire. Le changement tient pour une part aux besoins de denrées alimentaires des pays d'outre-mer durant et après la guerre. Il va sans dire que les proportions varient d'une année à l'autre selon le chiffre de production de toutes les denrées ainsi que la demande dont chaque produit est l'objet.

Commerce d'exportation.— Comme la production agricole du Canada dépasse ses besoins, l'agriculture s'est naturellement adaptée à l'exportation. Non seulement le Canada est-il grand exportateur, mais, d'après une étude faite par les Nations-Unies, il est un des rares pays dont la production demeure supérieure à son niveau de 1934-1938.

Parmi les exportations du Canada figurent le blé et la farine, les animaux, la viande et autres produits animaux, les laitages et les produits avicoles, les pommes et autres fruits, les pommes de terre (de semence et de table), divers aliments en conserves et conditionnés, les haricots secs, les semences de grandes cultures et de jardinages et le tabac. Depuis un demi-siècle ou plus, le gouvernement ne cesse d'établir et d'améliorer les normes de qualité auxquelles doivent répondre les denrées exportées. Ces normes sont bien connues à l'étranger et, comme elles sont maintenues rigoureusement, une foule de denrées alimentaires et d'autres produits agricoles du Canada font prime sur les marchés mondiaux. Le Canada exporte aussi des bestiaux pour fins de reproduction, en conformité d'un régime d'inspection sanitaire agréé de tous les pays.

Recherches et expérimentation fédérales.— Le ministère fédéral de l'Agriculture dirige un vaste programme de recherches et d'expériences dont

Des cultivateurs examinent le blé d'automne à la Ferme expérimentale de l'Ontario à Ridgetown.



il explique les résultats au cultivateur d'une façon pratique. Ce travail se poursuit au centre des recherches et des expériences, à Ottawa, et, à travers le pays, à des laboratoires, à des fermes, des stations et des sous-stations expérimentales et à des stations de démonstration, de sorte que des renseignements sûrs, applicables à une grande variété de sols, de climats et de cultures, peuvent être obtenus et transmis aux cultivateurs des différentes régions.

Des études portent sur les problèmes relatifs aux ravages que causent les insectes et les maladies parmi les plantes et les animaux, à la détérioration des produits végétaux et animaux causée par les champignons et les bactéries, à l'alimentation animale et végétale et à la chimie et la microbiologie des sols et des produits laitiers. On fait des expériences sur l'élevage des bestiaux et des volailles; sur les plantes et les produits végétaux; sur le fonctionnement des machines agricoles; sur la valeur respective des méthodes de culture; sur l'égouttement et l'irrigation; sur la construction et l'utilisation des bâtiments de ferme. L'amélioration des produits agricoles est encouragée. Des règlements sont mis en vigueur au sujet de la répression des maladies contagieuses, de l'inspection des viandes destinées au commerce interprovincial ou étranger, et du contrôle des insecticides, des produits antiparasitaires et des engrais. Des services de classement et d'inspection sont organisés pour les bestiaux et les produits des bestiaux, les volailles, les œufs, les peaux levées sur les fermes, les produits laitiers, les fruits, les légumes, les conserves, les produits de l'érable et le miel. Des services de renseignements sont maintenus à l'égard de ces denrées, afin que le producteur et le consommateur soient tenus au courant de la demande, des prix et des moyens de transport.

Tout le travail d'expérimentation et de recherches est coordonné avec les programmes spéciaux lancés par le Conseil national de recherches, les universités et les collèges agricoles.

La destruction du sol érodé par le vent et l'eau et la baisse de productivité due à l'emploi de méthodes de culture mal appropriées créent de grands soucis. Il se fait de l'excellent travail à cet égard dans l'Ouest, grâce à la loi sur le rétablissement agricole des Prairies et, dans l'Est, grâce à la loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes, mais ce sont là des programmes de grande envergure. Il faudrait que chaque cultivateur se mette à la tâche sur sa propre ferme. La conservation du sol fait l'objet d'une étude constante de la part du ministère, qui recommande des méthodes propres à garder le sol sur la ferme et à en maintenir la productivité.

Lois destinées à venir en aide au cultivateur.—Plusieurs lois récentes du Parlement fédéral aident directement le cultivateur à résoudre certains de ses problèmes. Voici les principales:

Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles.—Cette loi permet au gouvernement fédéral, par l'intermédiaire d'une commission, de stabiliser le prix de tout produit agricole (sauf le blé, objet de mesures distinctes) en achetant directement ou en soutenant le marché au moyen de garanties ou de paiements d'appoint.

Loi de 1951 sur l'Office des produits agricoles.—Cette loi autorise l'établissement d'un Office aux fins d'acheter, vendre, exporter et importer des produits agricoles quand le gouverneur en conseil l'ordonne. Quand il est désigné par l'Office des prix agricoles à cette fin, il peut acheter et écouler des produits agricoles en vertu des dispositions de la loi sur le soutien des prix agricoles.



Le barrage Saint-Mary, pièce-clef du gigantesque système d'irrigation Saint-Mary-Milk, dans le sud de l'Alberta. Ouvert officiellement à l'été de 1951, il a été érigé par l'Administration fédérale au coût de sept millions.

Grâce à l'irrigation, des terres hier encore semi-arides dans le sud des Prairies sont aujourd'hui florissantes. Ici, des siphons portent l'eau d'un fossé à un champ de betteraves à sucre.

Loi de 1939 sur la vente coopérative des produits agricoles.— Cette loi aide les cultivateurs à mettre en commun le fruit de la vente de leur produits en garantissant des paiements initiaux; elle contribue ainsi à l'écoulement méthodique des produits.

Loi de 1949 sur l'organisation du marché des produits agricoles.— Certaines provinces ont adopté un programme qui régit l'écoulement des produits agricoles cultivés et vendus dans la province. En vertu de cette loi, la législation provinciale relative à la vente peut être étendue à l'écoulement des produits agricoles en dehors de la province et à l'étranger.

Loi de 1935 sur le rétablissement agricole des Prairies.— Les entreprises lancées pour conserver la terre se poursuivent subordonnément à la loi sur le

rétablissement agricole des Prairies. Cette loi, adoptée en avril 1935, "pourvoit au rétablissement agricole des zones de sécheresse et d'amoncellement dans les provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta". Conformément aux dispositions et à l'objet de la loi, un programme de rétablissement a été mis en œuvre dans les régions les plus sèches des Prairies (plus de 400,000 milles carrés dans le sud-ouest du Manitoba, le sud de la Saskatchewan et le sud-est de l'Alberta) dont l'objet principal est d'y adapter l'agriculture aux conditions nées de sécheresses désastreuses comme celles de 1930-1937. Le programme s'étend sur trois phases principales: approvisionnement d'eau, exploitation du sol et amélioration des méthodes agricoles. La plus grande partie du travail a porté sur la construction d'ouvrages hydrauliques, depuis les petits réservoirs sur les fermes jusqu'aux travaux d'irrigation s'étendant sur des milliers d'acres. Une autre entreprise importante est l'aménagement de pâturages en commun sur les terres pauvres.

Mise en valeur des terres.—La loi sur le rétablissement agricole des Prairies ne s'applique qu'aux provinces des Prairies, mais le ministère de l'Agriculture poursuit ailleurs, au besoin, la mise en valeur de terrains et autres travaux d'amélioration. Plusieurs entreprises relatives à l'établissement des anciens combattants ont été lancées en Colombie-Britannique et les provinces Maritimes ont reçu de l'aide pour la réparation d'urgence des digues qui protègent les régions marécageuses des côtes. La loi de 1948 sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes pourvoit à un programme complet de reconstruction de digues, avec la collaboration provinciale.

Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.—En vertu de cette loi, l'administration fédérale fait chaque année des versements en argent aux cultivateurs des régions des Prairies où les récoltes ont été faibles par suite de la sécheresse ou d'autres causes. L'allocation versée au cultivateur est fondée sur l'aire de culture de la ferme et sur le rendement moyen du blé dans le township où la ferme est située. Le maximum payable à une ferme est de \$500. Des contributions sont versées par les cultivateurs sous forme d'une taxe de 1 p. 100 de la valeur de toutes les céréales vendues. Au 31 mars 1951, \$134,870,892 avaient été versés en allocations et \$51,538,367 perçus des cultivateurs.

Loi de 1951 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies.—Cette loi, entrée en vigueur le 15 janvier 1952, prévoit un crédit à court terme pour les producteurs de grain des provinces des Prairies qui, à cause de l'encombrement aux points de livraison ou de l'impossibilité d'achever la récolte de leur grain, ont besoin de crédit en attendant que leur grain soit livré. Chaque producteur peut recevoir jusqu'à \$1,000.

Entrepôts de pommes de terre.—Le ministère fédéral de l'Agriculture, suivant un programme inauguré en 1947, offre une aide pécuniaire pour la construction d'entrepôts de pommes de terre par des sociétés coopératives, à condition que les sociétés versent le montant convenu; le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial concerné défraient le reste. Tous les entrepôts doivent être approuvés par le Comité fédéral-provincial institué à cette fin dans chacune des provinces intéressées.

Fromage et fromageries.—La loi de 1939 sur l'amélioration du fromage et des fromageries a pour objet d'élever la qualité du fromage et d'améliorer les fromageries. Grâce à elle, une prime de qualité d'un cent la livre est payée sur le fromage cheddar coté à 93 points et de deux cents la livre sur celui qui est coté à 94 points ou plus.

L'agriculture est la principale industrie de l'île-du-Prince-Édouard et la pomme de terre l'une de ses récoltes les plus importantes. D'ordinaire, une grosse partie de cette récolte est expédiée hors de la province comme semence.



La loi pourvoit au paiement d'une somme n'excédant pas 50 p. 100 du montant réellement dépensé pour de nouveaux matériaux, du nouvel équipement et la main-d'œuvre employée dans la construction, la reconstruction et l'aménagement des fromageries admissibles à la subvention. Elle pourvoit aussi au paiement de 50 p. 100 du coût réel de l'isolement efficace et de l'agrandissement des salles de maturation, que la réfrigération soit mécanique ou non. Afin de standardiser la dimension du fromage fabriqué dans les divers établissements, la loi pourvoit à une allocation de 50 p. 100 des frais de remplacement de l'outillage nécessaire à cette fin.

Crédit agricole.—Afin d'assurer un crédit agricole suffisant, la Commission du prêt agricole canadien administre présentement un régime de prêts dans tout le pays. Des prêts peuvent être consentis pour l'amélioration des fermes, y compris la construction de bâtiments, l'achat de bestiaux et d'équipement, les frais d'exploitation agricole, l'achat de terres agricoles et le refinancement de la dette agricole existante. Des prêts ne peuvent être consentis sur la garantie d'une deuxième hypothèque pour l'achat de terres agricoles. Pour un crédit à terme intermédiaire, le Parlement fédéral a modifié la loi des banques (9 août 1944) et adopté une loi complémentaire, la loi de 1944 sur les prêts destinés à l'amélioration agricole.

Les formes principales que revêt l'aide pécuniaire offerte présentement par le gouvernement fédéral aux cultivateurs à l'égard du logement sont: la Commission du prêt agricole canadien, mentionnée ci-dessus, la loi nationale sur l'habitation, la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Participation à l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies.—Le Canada, producteur et exportateur important de produits agricoles, s'est maintenu en étroites relations avec l'O.A.A. et a joué un grand rôle dans le développement de cet organisme. Un Canadien siégeait au premier comité exécutif et, depuis, le Canada a toujours compté un représentant parmi les 18 membres du Conseil de l'O.A.A., qui a remplacé le comité. Des Canadiens font partie de la plupart des commissions techniques permanentes de consultation et ont figuré parmi les membres de plusieurs missions envoyées par l'Organisation auprès des pays arriérés. Le Canada a pu fournir une aide technique et scientifique aux autres pays et, en retour, a bénéficié des renseignements techniques et statistiques fournis par l'O.A.A. et des lignes de conduite nationales et internationales en ce qui concerne la production agricole et la distribution des produits.

Statistique de l'agriculture*

Revenu des agriculteurs.—Le revenu net des cultivateurs qui découle de leurs exploitations agricoles s'est établi à \$1,461,735,000 en 1950, soit près de 10 p. 100 de moins qu'en 1949 (\$1,615,834,000) et près de 12 p. 100 de moins que le sommet de \$1,650,699,000, atteint en 1948. La baisse résulte de la diminution marquée du revenu en espèces, de la contraction du revenu en nature et de l'accroissement soutenu des frais d'exploitation et de dépréciation. Le chiffre du revenu comprend les paiements supplémentaires versés aux cultivateurs en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies (voir p. 142).

Revenu net des agriculteurs découlant des exploitations agricoles, 1948-1950

(En milliers de dollars)

Détail	1948	1949	1950
1. Revenu monétaire.....	2,463,148	2,494,781	2,223,522
2. Revenu en nature.....	376,874	349,483	337,311
3. Valeur des changements de stocks.....	- 64,684	- 71,652	+ 130,788
4. Revenu brut (1 + 2 + 3).....	2,775,338	2,772,612	2,691,621
5. Frais d'exploitation et dépréciation.....	1,145,387	1,174,406	1,243,692
6. Revenu net, moins les paiements supplémentaires (4-5).....	1,629,951	1,598,206	1,447,929
7. Paiements supplémentaires.....	20,748	17,628	13,806
8. Revenu net des agriculteurs découlant des exploitations agricoles.....	1,650,699	1,615,834	1,461,735

Les estimations annuelles du revenu monétaire dérivé de la vente des produits agricoles, l'élément le plus important du revenu net, représentent le rapport brut de tous les produits agricoles vendus à la ferme et évalués aux prix reçus par les cultivateurs. Elles comprennent les sommes versées aux cultivateurs par les gouvernements fédéral et provinciaux en guise de soutien des prix, mais non les paiements supplémentaires faits en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. En 1950, le revenu monétaire, y compris les paiements de péréquation et de participation pour les récoltes de céréales des années précédentes, est évalué à \$2,223,522,000, soit à 10·9 p. 100 au-dessous du maximum de \$2,494,781,000, atteint en 1949. La diminution est attribuable en grande partie à la baisse des recettes monétaires provenant de la vente des grains et à la contraction marquée des paiements de péréquation et d'appoint. Moins de 50 millions ont été versés aux cultivateurs des Prairies sous forme de paiements de participation et de péréquation en 1950, contre environ 220 millions en 1949. Le fléchissement du prix initial payé aux producteurs et une récolte de qualité médiocre, due à de fortes gelées, dans les provinces des Prairies en août se sont conjugués pour neutraliser l'augmentation de l'écoulement en 1950 et faire tomber le revenu en argent de la vente du blé à \$380,423,000, soit presque 20 p. 100 de moins que le chiffre de 1949. A compter du 1^{er} août 1950, le prix initial payé aux producteurs pour le blé n° 1 du Nord entreposé à la tête des Grands lacs a été baissé de \$1.75 à \$1.40 le boisseau.

Les recettes de la vente des céréales secondaires en 1950 ont aussi été plus faibles qu'en 1949, en partie à cause du volume moindre de l'écoulement et de la qualité inférieure des récoltes. En outre, le cultivateur des Prairies a

* Sans Terre-Neuve, dont les chiffres ne figureront que lorsque seront connus les résultats du recensement de 1951.



C'est à l'aide d'une "jeep" que ce cultivateur du Manitoba tire sa moissonneuse-batteuse. La mécanisation l'a non seulement dispensé en partie de recourir à la main-d'œuvre saisonnière, mais elle lui a permis d'accroître grandement sa production.

écoulé ses céréales secondaires conformément au plan de vente obligatoire institué par le gouvernement le 1^{er} août 1949 et en vertu duquel il n'a reçu que le prix initial au moment de la livraison. Les prix, fixés sur une base de 60 cents le boisseau pour l'avoine fourragère n° 1 et de 87 cents le boisseau pour l'orge fourragère en entrepôt à Fort-William ou Port-Arthur, étaient inférieurs à ceux qui furent pratiqués sur le marché libre pendant les sept premiers mois de 1949. Cependant, en plus des prix initiaux obtenus au moment de la livraison, les cultivateurs ont aussi reçu des certificats qui leur ont permis de participer plus tard à tout surplus accumulé par la Commission canadienne du blé et dérivé de la vente de ces céréales au consommateur ultime. Au cours du dernier trimestre de 1950, la Commission a distribué quelque 42 millions de dollars sous forme de paiements de participation pour les récoltes d'avoine et d'orge de 1949.

L'augmentation des recettes provenant de la vente des bestiaux, de \$829,044,000 en 1949 à \$895,947,000 en 1950, tient en grande partie à la hausse des prix moyens de tous les bestiaux, sauf les porcs. La hausse des bêtes à cornes, qui a largement compensé la légère contraction de l'écoulement, indiquait que le bœuf canadien continuait d'être très recherché aux États-Unis. Celle des moutons et des agneaux a aussi plus que contre-balancé la diminution des ventes. La négociation d'un contrat de bacon entre le Royaume-Uni et le Canada pour 1950, à des prix moindres qu'en 1949, a eu pour effet de réduire le prix moyen des porcs, ce qui a plus que neutralisé l'accroissement du volume des ventes. Le revenu de cette source a atteint \$316,901,000, contre \$327,879,000 en 1949.

Les frais d'exploitation agricole et de dépréciation, établis à \$1,243,692,000, ont dépassé de près de 6 p. 100 le chiffre de 1949. L'augmentation des stocks de céréales encore sur les fermes à la fin de 1950 a été plus forte que la diminution du nombre des bestiaux, d'où le premier accroissement des stocks pris dans leur ensemble depuis 1942.

Revenu monétaire de la vente des produits agricoles, par province, 1948-1950

(En milliers de dollars)

Province	1948	1949	1950
Île-du-Prince-Édouard.....	22, 295	20, 860	22, 106
Nouvelle-Écosse.....	36, 990	36, 636	39, 556
Nouveau-Brunswick.....	45, 634	44, 845	46, 699
Québec.....	356, 471	349, 358	361, 651
Ontario.....	664, 234	677, 965	679, 437
Manitoba.....	247, 536	242, 845	195, 970
Saskatchewan.....	533, 987	560, 718	407, 604
Alberta.....	452, 350	460, 332	368, 790
Columbia Britannique.....	103, 651	101, 222	101, 709
Total.....	2, 463, 148	2, 494, 781	2, 223, 522

Revenu monétaire de la vente des produits agricoles, selon la source, 1950

(En milliers de dollars)

Source	Revenu monétaire	Source	Revenu monétaire
Grains, graines et foin.....	563, 943	Produits divers de la ferme.....	41, 923
Légumes et autres grandes cultures.....	153, 831	Produits forestiers vendus à la ferme.....	74, 728
Bétail.....	895, 947	Élevage d'animaux à fourrure.....	7, 624
Produits laitiers.....	327, 742		
Fruits.....	40, 624	Revenu monétaire des produits agricoles.....	2, 223, 522
Oufs, laine, miel et produits de l'étable.....	117, 163		



Après le séchage, le tabac est déposé dans une grange d'emballage, prêt à recevoir la visite de l'évaluateur.

Du bétail sain et une nourriture saine donnent de bons résultats. En 1950, la vente des porcs a rapporté aux cultivateurs \$ 316,901,000 en argent comptant.



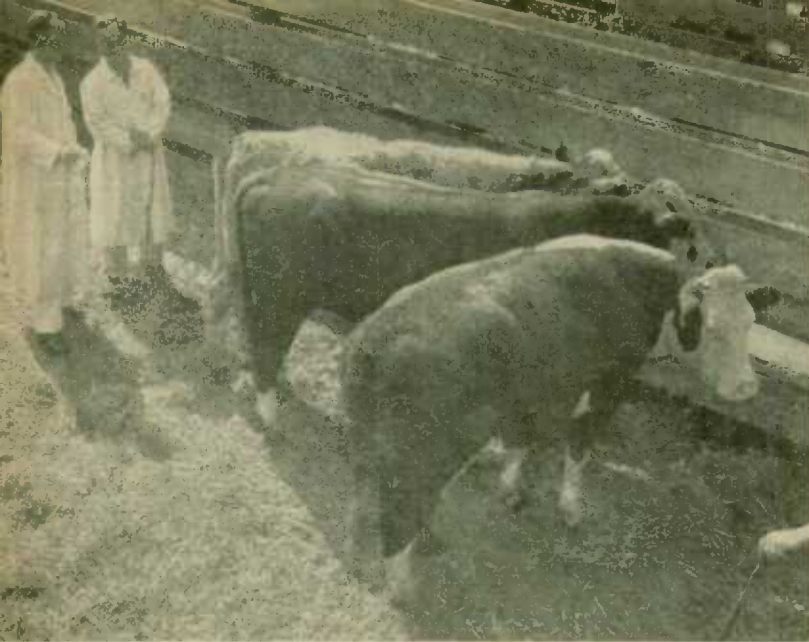
Prix fermiers.—L'indice annuel des prix fermiers* des produits agricoles en 1950 n'a guère changé au regard de 1948 et 1949. En 1951, l'indice mensuel est monté de 273.8 en janvier à 307.2 en juillet (chiffre le plus haut encore enregistré), par suite de la hausse du bétail. La chute de 22 points accusée par l'indice en août, on peut l'imputer en grande partie à la baisse du bétail, notamment du porc, et au fait que, depuis le 1^{er} août, le prix du blé, de l'avoine et de l'orge dans les Prairies n'est que le prix initial.

* On trouvera la description de l'indice dans le *Bulletin trimestriel de la statistique agricole* d'octobre-décembre 1946, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Nombres-indices des prix fermiers des produits agricoles, par province, 1946-1951

(1935-1939 = 100)

Année et mois	I. P. P. P.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C. B.	Total
1946 Moyenne . . .	194.2	191.1	207.7	196.9	187.9	209.4	217.3	219.9	199.2	204.1
1947 Moyenne . . .	180.1	184.6	199.6	213.7	202.1	225.9	226.1	231.9	207.1	215.8
1948 Moyenne . . .	236.6	214.1	250.4	265.6	258.6	259.6	247.1	262.9	240.2	255.8
1949 Moyenne . . .	204.1	210.5	220.5	261.3	257.8	262.8	218.8	265.6	245.1	255.4
1950 Moyenne . . .	488.3	203.4	216.1	260.4	264.7	274.4	251.4	275.9	244.1	260.4



Les maisons de salaison au Canada sont soumises à l'inspection fédérale, ce qui assure à la population suffisance de bonnes viandes fraîches et préparées.

Nombres-indices des prix fermiers des produits agricoles, par province, 1946-1951—fin

Année et mois	I.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1950—										
Janvier.....	175.9	195.4	201.2	249.1	242.8	260.4	243.8	257.6	224.7	244.8
Février.....	174.7	196.7	203.7	250.3	248.7	264.8	246.7	261.9	230.8	248.9
Mars.....	180.1	199.6	208.7	251.8	252.8	267.9	249.4	266.9	242.9	252.4
Avril.....	189.9	197.4	209.1	253.4	254.4	272.4	252.1	270.7	231.8	254.7
Mai.....	176.2	197.2	207.2	252.6	257.6	269.8	252.7	270.9	234.4	255.5
Juin.....	207.9	205.7	217.7	259.7	268.7	277.4	257.0	280.7	242.3	264.1
Juillet.....	200.7	208.8	229.5	261.5	274.3	280.9	259.5	282.9	249.0	268.1
Août.....	217.5	217.2	240.5	265.4	274.6	286.1	268.5	296.4	256.9	274.0
Septembre.....	199.3	208.7	228.3	267.2	275.4	283.7	250.6	289.8	258.5	268.8
Octobre.....	183.3	206.6	225.8	263.8	269.4	274.5	243.9	275.5	255.8	261.3
Novembre.....	172.5	203.4	213.3	268.7	277.1	276.1	243.9	276.1	257.0	264.0
Décembre.....	184.3	204.7	217.7	278.0	280.3	279.0	248.9	281.3	259.2	268.7
1951P—										
Janvier.....	184.6	208.5	220.9	279.4	284.6	283.3	251.9	295.6	254.6	273.8
Février.....	199.9	216.7	224.1	291.9	301.4	292.2	258.7	301.4	267.5	284.6
Mars.....	203.2	220.6	230.3	302.0	313.1	302.2	265.5	309.2	273.3	293.6
Avril.....	207.5	224.2	227.1	301.2	309.6	299.3	265.1	305.9	274.3	291.6
Mai.....	207.9	227.2	229.4	302.4	311.0	298.6	265.1	307.3	271.9	292.4
Juin.....	216.9	227.5	227.2	309.6	320.6	308.3	272.6	315.9	272.6	300.2
Juillet.....	225.4	236.9	238.7	318.8	332.1	310.9	273.5	319.2	292.7	307.2
Août.....	244.0	238.5	242.9	310.4	321.5	263.3	235.9	271.1	287.9	284.8
Septembre.....	242.9	244.6	253.6	308.0	319.4	272.5	234.9	276.4	309.8	283.9
Octobre.....	256.8	247.9	267.2	304.8	313.9	264.8	229.9	267.1	310.1	278.9
Novembre.....	312.7	265.6	320.0	305.4	312.9	260.1	222.8	259.0	312.4	277.3

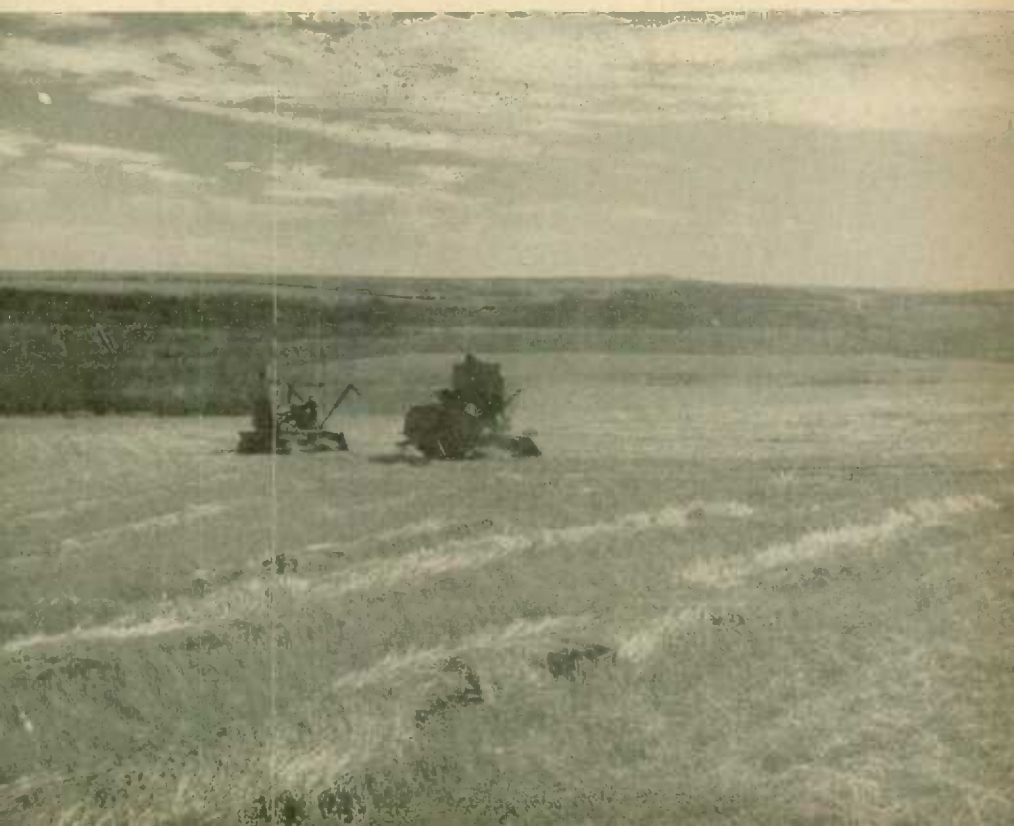
Grandes cultures

Blé.—En se fondant sur la situation le 31 octobre, on a évalué à 562 millions de boisseaux la récolte de blé de 1951. Mais, à cette époque, une bonne proportion de la récolte de l'Ouest n'était pas encore battue et, pour que les prévisions se réalisent, il aura fallu que le blé laissé dans les champs n'ait pas été endommagé et que les conditions de moissonnage et de battage aient

été favorables durant l'hiver et le printemps. Bien que la qualité du blé ait gravement souffert de la température inclemente, la situation à cet égard était meilleure qu'en 1950, alors que la gelée avait causé de lourds dégâts.

Compte tenu du report de 186 millions de boisseaux le 31 juillet 1951, le Canada pourra disposer en 1951-1952 d'un total estimatif de 749 millions de boisseaux. Si la disparition domestique avoisine 150 millions de boisseaux, il en restera quelque 600 millions pour l'exportation ou le report de fin de campagne. Le contingent canadien des ventes, pour 1951-1952, aux termes de l'accord international sur le blé est de 233 millions de boisseaux environ. Le 27 novembre, le total déclaré subordonnement à l'accord avait atteint 107 millions, dont 26 millions vendus au Royaume-Uni et 81 millions à d'autres pays. En conformité de l'accord, le Royaume-Uni a convenu en juillet 1951 d'acheter du Canada 113 millions de boisseaux (dont une quantité de farine équivalant à 18 millions de boisseaux de blé) en 1951-1952. Si, à cet engagement, on ajoute les 81 millions de boisseaux déclarés vendus à d'autres pays, le total des ventes effectuées en vertu de l'accord s'élevait le 27 novembre à 194 millions de boisseaux. Autrement dit, près de 83 p. 100 du contingent canadien avait été engagé en moins de quatre mois. A l'heure actuelle (mi-décembre 1951), il semble certain que, pour autant que les difficultés de transport et d'entreposage puissent être résolues, tout le contingent canadien sera absorbé. En outre, des quantités assez importantes de blé de la classe II peuvent être écoulées pendant la campagne agricole;

Le moissonnage-battage du blé en javelles sur une ferme près de Red-Deer, en Alberta.



près de 8 millions de boisseaux de blé fourrager sont passés aux États-Unis au cours de la période août-octobre 1951.

Vu la perspective d'un marché ferme et l'abondance des approvisionnements à l'intérieur du pays, il est évident que le volume des exportations de blé canadien en 1951-1952 dépendra en grande partie de la facilité avec laquelle le transport et l'entreposage permettront au blé de parvenir aux ports d'expédition. Parmi les facteurs qui entravent l'acheminement, notons: 1^o la moisson extrêmement tardive, qui a raccourci à l'automne la période normale du mouvement ferroviaire et fluvial et causé de l'engorgement à plus d'un endroit d'entreposage; 2^o la forte proportion de grain humide et coriace, ce qui a encombré les séchoirs et retardé le mouvement au point d'expédition; 3^o la grande quantité de grain non encore battu,—surtout en Alberta et, dans une moindre mesure, en Saskatchewan et dans le nord-ouest du Manitoba,—dont une bonne partie passera tout l'hiver dans les champs et ne sera pas livrée avant le printemps. Vu ces difficultés, on peut supposer qu'en dépit de la fermeté du marché les exportations seront restreintes et que le report de blé du 31 juillet 1952 l'emportera sur celui de 1951.

Production, importations et exportations de blé, années terminées le 31 juillet 1943-1952

NOTA.—La farine de blé est convertie en boisseaux de blé à une moyenne uniforme de 4½ boisseaux par baril de 196 livres de farine.

Années terminées le 31 juillet—	Production ¹	Importations de blé et de farine	Exportations de blé et de farine
	milliers de boisseaux	boisseaux	boisseaux
1943	556,684	3,023	214,700,901
1944	284,460	432,931	343,755,319
1945	416,635	401,547	342,945,515
1946	318,512	74,765	343,185,751 ²
1947	413,725	15,584	239,420,837 ²
1948	341,758	824,677	194,982,347 ²
1949	386,345	288,881	232,329,335 ²
1950	371,406	4,059	225,136,785 ²
1951	461,664	11,884	240,960,846 ²
1952	562,398

¹ Récolte de l'année précédente. ² Les exportations de farine d'août 1945 à juillet 1951 ont été révisées en vue de supprimer l'effet du retard des rapports faits par la douane.

Durant la campagne 1950-1951, les ventes du Canada assujéties à l'accord international sur le blé ont atteint quelque 191 millions de boisseaux sur un contingent de 222 millions. A compter du début de la campagne jusqu'au 2 octobre 1950, ces ventes se sont effectuées au prix maximum de \$1.98 le boisseau, base n^o 1 du Nord, en entrepôt à Port-Arthur, Fort-William ou Vancouver. Les fluctuations du dollar canadien, après sa libération le 2 octobre, ont influé sur le prix du blé; le prix maximum du blé vendu subordonné à l'accord a varié selon le mouvement du dollar. En 1950-1951, toutes les ventes canadiennes faites en vertu de l'accord l'ont été au prix maximum. Le blé exporté en marge de l'accord a obtenu le prix de la classe II, coté à \$2.06 le boisseau, base en entrepôt à Fort-William, Port-Arthur ou Vancouver, le 1^{er} août 1950. Vers la fin d'août et le début de septembre, le prix est tombé à \$1.98, soit le prix de l'accord international sur le blé.

Du 20 septembre au début de janvier, il s'est maintenu à quelques cents au-dessus de ce dernier, puis il a commencé à monter. Le 31 juillet 1951 (fin de la campagne), le prix du blé de la classe 11 était de \$2.36 $\frac{1}{2}$, contre \$1.90 $\frac{1}{2}$ pour le blé assujéti à l'accord.

Le blé pour usage domestique, en 1950-1951, s'est vendu au prix de l'accord international du blé jusqu'au 15 juin, alors qu'il a subi une majoration de six cents le boisseau pour frais fixes. Au début de la campagne, les cultivateurs de l'Ouest ont reçu un paiement initial de \$1.40 le boisseau, base n° 1 du Nord, en entrepôt à Fort-William, Port-Arthur ou Vancouver, le prix définitif de chaque classe de blé étant subordonné à la moyenne du prix de vente de la Commission canadienne du blé en 1950-1951. Le 1^{er} février 1951, le paiement initial a été porté à \$1.60 et une remise de 20 cents le boisseau a été versée pour tout le blé livré entre le 1^{er} août 1950 et le 31 janvier 1951. On a annoncé, le 19 novembre 1951, que l'excédent net du pool de 1950-1951 était de \$104,900,000, ce qui fixait la moyenne du dernier paiement à 28.65 cents, le boisseau pour les 366,200,000 boisseaux livrés à la Commission canadienne du blé. Le dernier paiement pour le blé n° 1 du Nord, 25.498 cents le boisseau, portait le total à \$1.85498, base n° 1 du Nord en entrepôt à la tête des Grands lacs ou à Vancouver. Les ventes faites en vertu de l'accord international sur le blé se maintiennent toujours au prix maximum, avec supplément de 6 cents le boisseau pour frais fixes à l'égard de toutes les ventes ressortissant au contingent de 1951-1952. Le 8 décembre, le prix de l'accord pour le blé n° 1 du Nord était de \$1.83 $\frac{3}{4}$ (plus six cents) et celui de la

Scène d'automne sur une ferme de l'Est du Canada.



classe II, de \$2.43 $\frac{1}{2}$. Les prix domestiques sont les mêmes que ceux de l'accord. Le prix initial payé aux producteurs (en vigueur le 1^{er} août 1951) a été fixé à \$1.40 le boisseau; viendront ensuite, tout porte à le croire, d'autres versements sous forme de paiements intérimaires et définitifs.

Autres céréales.—L'augmentation marquée de la production des principales céréales fourragères en 1951, jointe à un report accru d'avoine et d'orge, portera, si les estimations de la récolte se réalisent, les approvisionnements potentiels de céréales fourragères pour la campagne 1951-1952 à un niveau presque sans précédent. On s'attend à un rendement élevé de céréales secondaires dans presque toutes les parties du pays. La récolte d'avoine a été plus abondante qu'en 1950 dans toutes les provinces sauf les Maritimes et le Québec, tandis que l'orge accusait un meilleur rendement partout sauf en Nouvelle-Écosse et au Québec. Malgré le niveau élevé des approvisionnements et la répartition relativement égale des bonnes récoltes, certaines parties du pays ont manqué de céréales fourragères à l'automne. Ce fut le cas dans les régions de l'Ouest où la moisson, restée sous la neige, ne peut être récoltée avant le printemps. Il y a également eu pénurie de fourrage à certains endroits de la Colombie-Britannique où la sécheresse a sévi tout l'été.

Avoine.—La superficie ensemencée d'avoine au Canada en 1951 a été évaluée à 12,100,000 acres; c'est la plus grande depuis 1946, mais elle reste bien en deçà du sommet de 16,900,000 atteint en 1921. D'après les estimations de novembre, la récolte de 1951 s'élèverait à 493 millions de boisseaux, soit 73 millions de plus qu'en 1950. Il se peut que des conditions peu favorables à la moisson fassent baisser ce chiffre, mais les approvisionnements n'en demeureront pas moins à un niveau relativement élevé. Les stocks en puissance de 1951-1952, soit le report de 93 millions de boisseaux du 31 juillet 1951 et la récolte estimative de 493 millions de boisseaux, s'établissent à 586 millions de boisseaux, contre 466 millions en 1950-1951.

Les stocks commerciaux d'avoine de l'Ouest pour la campagne 1950-1951 s'étaient élevés à 109,700,000 boisseaux, dont 10,400,000 provenant du report commercial et 99,300,000 écoulés par les cultivateurs. Voici comment ils furent répartis: exportations, y compris l'avoine roulée et la farine d'avoine, 34,400,000; report le 31 juillet, 33,300,000; consommation domestique, 42,000,000, dont 33,300,000 expédiés dans l'Est du pays et en Colombie-Britannique en vertu du programme de l'assistance au transport*.

La vente de l'avoine canadienne de l'Ouest a encore été faite, durant la campagne 1950-1951, par la Commission canadienne du blé grâce au programme de mise en commun de l'avoine. Les paiements initiaux ont été établis à partir du début de la campagne sur une base de 65 cents le boisseau pour le n^o 2 C.O. en entrepôt à Fort-William et Port-Arthur. Ils sont ensuite montés à 75 cents le 1^{er} février 1951 et s'appliquaient à toute l'avoine livrée ou devant être livrée pendant la campagne. Le 23 novembre, on a annoncé que le surplus net dérivé du programme de mise en commun de l'avoine avait atteint \$9,600,000, ce qui représentait un paiement final moyen de 9.411 cents le boisseau pour les 102,400,000 boisseaux livrés à la Commission par les producteurs de l'Ouest. Le paiement final pour l'avoine n^o 2 C.O. était de 9.170 cents le boisseau, portant ainsi le versement global aux producteurs à 84.710 cents. Le prix touché par les producteurs pour l'avoine fourragère n^o 1 était de 78.599 cents le boisseau. Des accords analogues à l'égard des ventes sont en vigueur durant la campagne agricole 1951-1952; le paiement initial de base a été fixé à 65 cents le boisseau pour le n^o 2 C.O. en magasin à la tête des Grands lacs.

* Le chiffre des exportations et celui du report peuvent comprendre des quantités relativement faibles d'avoine de l'Est.

Les prix au comptant de l'avoine canadienne, après avoir atteint des niveaux sans précédent en juin 1950, ont baissé au cours des mois suivants, sont remontés à des sommets en février, puis ont fléchi durant le reste de la campagne agricole. La moyenne mensuelle des prix de l'avoine fourragère n° 1, cotés par la Commission canadienne du blé, atteint son record pour la campagne de \$1.01½ le boisseau en février; en juillet, toutefois, elle tombe à \$0.76½, soit 20 cents de moins que durant le même mois de 1950. Les prix au comptant demeurent passablement stables durant les mois de l'été de 1951, puis commencent à monter en septembre pour atteindre le sommet de \$1.08½ le boisseau pour l'avoine fourragère n° 1 le 20 novembre. Passé cette date, le marché devient plus modéré, le prix étant coté à 96 cents le boisseau le 8 décembre.

Orge.—La superficie consacrée à l'orge en 1951 est de 8 millions d'acres, soit 1,400,000 acres de plus qu'en 1950, et n'est dépassée que par le sommet de 8,400,000 acres atteint en 1943. La production de 1951, estimée à 253 millions de boisseaux d'après la situation le 31 octobre, atteint presque un record; elle dépasse celle de 1950 dans toutes les provinces sauf le Québec et la

Père et fils font la récolte de l'avoine sur leur terre de la vallée du Saint-Laurent. La plupart des exploitations agricoles canadiennes sont des entreprises familiales exploitées par leurs propriétaires comme unités séparées et dont l'étendue est limitée par la somme de travail que peut fournir la famille, secondée parfois par quelques aides rémunérés.



Nouvelle-Écosse. Le gros de l'augmentation se produit dans l'Alberta et la Saskatchewan. Les stocks potentiels de 1951-1952 atteignent le sommet de 306 millions de boisseaux, composés d'un report de 53 millions de boisseaux et de la nouvelle récolte de 253 millions de boisseaux.

Les stocks commerciaux d'orge de l'Ouest pour la campagne agricole 1950-1951 s'établissent à 90,800,000 boisseaux, soit un report de 8,900,000 boisseaux et la mise en marché par les fermiers de 81,900,000 boisseaux. Voici la répartition de ces stocks: exportations, 23,100,000 boisseaux; report du 31 juillet 1951, 34,700,000 boisseaux; et utilisation domestique, 33,000,000. Sur ce dernier chiffre, 17,200,000 boisseaux ont été expédiés de l'Ouest vers l'Est du pays et vers la Colombie-Britannique en vertu du programme d'aide au transport, et le reste a été absorbé par d'autres voies domestiques, surtout par la fabrication du malt. La disparition domestique totale d'orge en 1950-1951 s'établit à 116 millions de boisseaux, contre 112 millions en 1949-1950.

La mise en marché de l'orge a été faite également au moyen d'un programme de mise en commun d'un an appliqué par la Commission canadienne du blé. Les versements initiaux, établis d'abord sur la base de 93 cents le boisseau pour le n° 3 C.O. à six rangs en magasin à Fort-William et Port-Arthur, ont été haussés plus tard de 20 cents le boisseau et sont devenus applicables à toute l'orge livrée en vertu de la vente en commun de 1950-1951. La distribution des paiements ultimes, qui s'élevaient à \$15,100,000 pour les 83,500,000 boisseaux d'orge livrés en vertu de la vente en commun de 1950-1951, a commencé le 15 octobre. Le versement moyen s'élevait à environ 18.1 cents le boisseau; le paiement ultime fait d'après les classes varie selon la différence entre les paiements initiaux et les prix touchés par la Commission pour ses ventes du 1^{er} octobre 1950 au 22 septembre 1951. Le paiement ultime pour le n° 3 C.O. à six rangs a été de 20.882 cents le boisseau, ce qui porte à \$1.33882 le boisseau le prix touché par le producteur. Les producteurs ont reçu \$1.23164 le boisseau pour l'orge fourragère n° 1. En 1951-1952, un autre programme de mise en commun d'un an est en vigueur en vertu duquel les versements initiaux sont fixés à 96 cents le boisseau pour l'orge n° 3 C.O. à six rangs en magasin à Fort-William et Port-Arthur.

Les prix au comptant de l'orge suivent à peu près le même cours que ceux de l'avoine en 1950-1951; la moyenne mensuelle du prix de l'orge fourragère n° 1 atteint le sommet de \$1.53½ le boisseau en février. En juillet, cependant, elle baisse à \$1.15¼, soit 23 p. 100 au-dessous des prix de juillet 1950. Les prix de l'orge augmentent au cours des premiers mois de la campagne agricole 1951-1952; ils atteignent le sommet de \$1.49 le boisseau le 8 novembre. Ils fléchissent quelque peu ensuite et, le 8 décembre 1951, l'orge se vend \$1.38½ le boisseau.

Seigle.— Bien que la récolte de seigle s'établisse en 1951 à 18 millions de boisseaux, soit 4,700,000 boisseaux de plus que l'année précédente, le report étant moins considérable, les approvisionnements globaux, 21,400,000 boisseaux, ne dépassent que légèrement ceux de 1950. Ces dernières années, les exportations se sont établies à près de 10 millions de boisseaux et, si les approvisionnements peuvent être acheminés, il ne devrait pas être difficile d'écouler le surplus de stocks commerciaux durant la campagne agricole 1951-1952.

Les superficies enssemencées en seigle d'automne sont estimées en 1951 à 684,000 acres, soit 16 p. 100 de moins qu'en 1950. Cette diminution est apparemment attribuable aux mauvaises conditions qui ont accompagné les semailles dans les provinces des Prairies, car les prix à l'époque des semailles de 1951 sont quelque peu supérieurs à ceux de l'époque correspondante de 1950. Les prix du seigle, lequel se vend en marché libre, ont augmenté après la mi-août.

Graine de lin.—Comme on s'attendait que la graine de lin rapporterait plus que les cultures alternées, la superficie enssemencée au Canada en 1951 a été presque le double de celle de l'année précédente. La récolte est estimée à 9,200,000 boisseaux; compte tenu du report de 1,200,000 boisseaux, les approvisionnements globaux s'établiront à 10,400,000 boisseaux. La production n'atteindra peut-être pas toutefois le chiffre de l'estimation courante par suite d'une température peu favorable à la récolte. Quant à l'écoulement des approvisionnements actuels de graine de lin, les perspectives sont relativement bonnes.

Les prix de la graine de lin, qui se vend en marché libre, ont augmenté rapidement au début de 1951; ils ont atteint leur sommet en février lorsque la moyenne mensuelle des prix pour la graine de lin n° 1 C.O. en magasin à la tête des Grands lacs s'est établie à \$5.43½ le boisseau. Le marché s'est stabilisé plus tard et la moyenne mensuelle était de \$4.07½ en août 1951. Depuis, les prix ont accusé une nouvelle hausse, et la moyenne de novembre atteint \$4.84½ le boisseau.

Superficie, production et valeur des grandes cultures, 1950 et 1951

Culture	Estimation révisée de 1950			Troisième estimation de 1951		
	Superficie	Production	Valeur brute à la ferme ¹	Superficie	Production	Valeur brute à la ferme ²
	(En milliers)					
	acres	boiss.	\$	acres	boiss.	\$
Blé.....	27,021	461,664	712,210	25,731	562,398	651,965 ²
Avoine.....	11,575	419,930	331,015	12,065	493,292	311,604 ²
Orge.....	6,625	171,393	193,658	8,036	252,930	200,436 ²
Seigle.....	1,168	13,333	17,697	1,127	18,014	27,084
Grains mélangés.....	1,679	74,190	75,975	1,807	79,995	79,870
Mais à grain.....	306	13,839	22,157	300	15,662	28,084
Sarrasin.....	155	3,977	5,296	169	3,986	5,101
Pois secs.....	49	812	2,644	44	842	2,713
Haricots secs.....	76	1,350	6,453	67	1,389	5,910
Pommes de terre.....	505	97,045	74,970	401	67,195	93,474
Graine de lin.....	560	4,686	16,260	1,112	9,212	36,204
Soya.....	142	3,323	8,474	176	4,367	12,009
		livres			livres	
Graine de tournesol.....	26	9,880	477	22	6,450	322
Graine de colza.....	1	420	16	8	7,125	249
		cwt			cwt	
Plantes-racines.....	103	23,093	21,881	92	21,261	20,107
		tonnes			tonnes	
Foin et trèfle.....	9,254	12,913	233,900	9,667	17,240	252,642
Luzerne.....	1,547	3,231	63,675	1,581	3,829	67,400
Mais fourrager.....	628	6,421	34,746	549	5,122	25,222
Foin de grain.....	814	1,109	14,500	1,003	1,593	25,157
Betterave à sucre.....	102	1,128	18,367	97	1,027	10,491 ²

¹ Comprend les paiements ultimes sur le blé, l'avoine et l'orge canadiens de l'Ouest.

² Fondée sur les paiements initiaux seulement à l'égard du blé, de l'avoine et de l'orge canadiens de l'Ouest et des betteraves sucrières dans toutes les provinces; sujette à des relèvements lorsque les paiements provisoires et ultimes seront connus.

Bétail.—Il y avait plus de bêtes à cornes et de porcs en 1951 qu'en 1950 sur les fermes canadiennes le 1^{er} juin, mais leur nombre était encore bien inférieur aux sommets atteints de 1943 à 1945. Le nombre de moutons a continué à fléchir, bien qu'à un rythme moins rapide, pour toucher un bas niveau sans précédent le 1^{er} juin 1951. À la même date, les chevaux n'étaient qu'à peine plus de la moitié aussi nombreux qu'en 1942.

Principales espèces de bestiaux sur les fermes, 1^{er} juin 1942-1951

Année	Bêtes à cornes	Porcs	Moutons et agneaux	Chevaux
	(milliers)			
1942.	8,945	7,125	3,197	2,816
1943.	9,665	8,148	3,459	2,775
1944.	10,346	7,741	3,726	2,735
1945.	10,759	6,026	3,622	2,585
1946.	9,665	4,910	2,942	2,200
1947.	9,718	5,473	2,707	2,032
1948.	9,476	4,463	2,247	1,904
1949.	9,081	5,163	2,075	1,796
1950.	9,045	5,247	2,015	1,683
1951.	9,333	5,875	1,968	1,505

Volailles et œufs.—Le nombre estimatif de poules, coqs et poulets, tout comme les deux années précédentes, a enregistré une diminution le 1^{er} juin 1950. Il est tombé à 60,469,000, son plus bas niveau depuis 1941, contre 69,031,000 en 1949. Au dire de maints aviculteurs, c'est à cause de la cherté de la pâture, sans hausse proportionnelle des œufs, qu'ils ont réduit leur basse-cour. Par contre, un mouvement ascendant s'est manifesté durant la saison d'éclosion de 1951 qui a porté à 71,116,000 le nombre estimatif de poules, coqs et poulets dans les fermes le 1^{er} juin.

Voici le nombre estimatif des autres volailles dans les fermes le 1^{er} juin 1950: 2,559,000 dindons, 368,900 oies et 488,900 canards; le 1^{er} juin 1951: 2,698,000 dindons, 384,000 oies et 467,000 canards.

C'est l'heure de la pâtée pour ces poulets de grill gardés dans des éleveuses en série. On leur sert des aliments riches en protéine mais à faible teneur de fibre. Ils sont mis en vente dès que leur poids atteint deux à trois livres.



Le nombre de volailles dans les fermes ayant baissé, la quantité de viande de volaille mise sur le marché a diminué de 284,231,000 livres en 1949 à 270,607,000 livres en 1950. La production d'œufs est tombée de 314,488,000 à 305,173,000 douzaines.

Production de volaille et d'œufs dans les fermes, par région économique, 1948-1950

Région économique et année	Production de volaille			Production d'œufs		
	Vendue	Consommée à la ferme	Total	Vendus	Consommés à la ferme	Total ¹
	(milliers de livres)			(milliers de douzaines)		
Maritimes.....1948	9,910	4,289	14,199	19,902	5,710	25,959
1949	11,483	4,618	16,101	18,461	5,804	24,549
1950	8,742	4,092	12,834	19,188	5,932	25,512
Québec et Ontario.....1948	112,967	21,336	134,303	167,367	29,130	201,462
1949	144,341	24,594	168,935	142,263	26,600	173,901
1950	144,637	22,741	167,378	142,645	27,541	174,326
Prairies.....1948	52,341	33,129	85,470	75,698	21,670	100,554
1949	53,819	32,931	86,750	67,970	19,690	91,195
1950	48,733	30,011	78,744	61,892	19,485	83,415
Colombie-Britannique..1948	12,515	2,839	15,354	24,327	2,655	28,191
1949	10,165	2,280	12,445	21,471	2,289	24,853
1950	9,452	2,199	11,651	19,410	1,732	21,920
Total.....1948	187,733	61,593	249,326	287,294	59,165	356,166
1949	219,808	64,423	284,231	250,165	54,383	314,488
1950	211,564	59,043	270,607	243,135	54,690	305,173

¹ Y compris les quits vendus pour la couvée ou utilisés pour la couvée dans les fermes.

Industrie laitière.—La production de lait est à peu près la même en 1951 qu'en 1950, bien que les vaches laitières continuent de diminuer en nombre, comme elles le font depuis 1948. Le maintien de la production est attribuable en partie à l'excellent état des pâturages en 1951 et peut-être aussi à la conservation de meilleurs reproducteurs dans les troupeaux. Bien que le nombre de vaches laitières ait diminué de 2 p. 100 entre le 1^{er} juin 1950 et le 1^{er} juin 1951, le nombre de génisses laitières a augmenté de 2 p. 100, signe que les cultivateurs ont l'intention de reconstituer leurs troupeaux. L'utilisation du lait produit en 1951 est semblable à celle des années précédentes. Les ventes de lait et de crème sont un peu plus fortes qu'en 1950 et il y a augmentation sensible des quantités utilisées dans la fabrication des produits concentrés de lait entier. Les quantités supplémentaires de lait nécessaires à cette fin ont été détournées de la production de beurre et de fromage.

Beurre et fromage.—La production de beurre de crèmerie a diminué d'environ 33 millions de livres depuis 1947; celle de 1951, qui s'établit à près de 258 millions, est inférieure d'environ 54 millions de livres au sommet atteint en 1943. La production totale de beurre, qui comprend le beurre de crèmerie, de ferme et de petit lait, a baissé de 24 millions de livres de 1949 à 1950, et une nouvelle réduction de 3 millions de livres en 1951 place le total estimatif de l'année à environ 308 millions de livres. C'est une diminution de 61 millions de livres comparativement à 1943. Pour satisfaire aux exigences du marché domestique, le Canada a importé quelque 5 millions de livres de beurre en 1947, 14,500,000 en 1948 et un million en 1949. Les importations de 1950 étaient peu considérables, mais celles de 1951 s'établissent à 17,500,000 livres.

Lorsqu'il fut évident que les approvisionnements de beurre ne suffiraient pas aux besoins domestiques en 1951-1952, les commerçants prirent des mesures en vue d'importer 4,500,000 livres; on annonça aussi que le gouvernement fédéral en importerait 10 millions de livres. En vertu de ces dispositions spéciales, 12,387,000 livres ont été importées entre le mois d'août et le mois de novembre; le reste doit être livré au début de 1952.

La disparition domestique de beurre s'établit en moyenne à 23·5 livres par bouche en 1950, contre 28·7 livres en 1948. La fabrication de la margarine au Canada est devenue licite en décembre 1948. La consommation de margarine est de 6·7 livres par bouche en 1950.

La production de fromage accuse une plus forte diminution que celle du beurre ces dernières années. Celle du fromage cheddar tombe de 117 millions de livres en 1949 à environ 96 millions de livres en 1950, et la production de 1951 est estimée à 85 millions de livres. Celle de 1942 avait atteint le chiffre record de 206 millions de livres. Aucun contrat n'a été passé entre le gouvernement du Canada et celui du Royaume-Uni en vue de l'expédition de fromage en 1951. Un contrat a été passé toutefois par l'Association des producteurs de fromage d'Ontario, lequel garantissait l'expédition de 20 millions de livres au Royaume-Uni au cours de la période de mai à octobre 1951 à condition que la quantité produite dans la province atteignît 60 millions de livres. Si la production était inférieure à ce chiffre, le contrat ne garantissait que 18 millions de livres; si elle était plus considérable, le Royaume-Uni acceptait jusqu'à 90 p. 100 de l'excédent de production. Bien que la production ontarienne ait été d'un peu moins de 60 millions de livres, les expéditions totales en vertu du contrat de l'Ontario se sont établies à 25,633,000 livres; la quantité livrée au Royaume-Uni par l'Ontario et le Québec réunis s'est chiffrée par 27,805,900 livres. Aux termes du contrat ontarien, le fromage s'est vendu 32 cents la livre franco quai, tandis que le prix du fromage domestique a été fixé par l'Association à 36 cents la livre. Le fromage blanc ontarien s'est vendu un peu plus cher à Montréal, soit 37 cents, contre 29½ cents en 1950.

Lait concentré et crème glacée.—La production des produits concentrés du lait, qui comprennent le lait évaporé et le lait condensé, la poudre de lait entier, le lait écrémé condensé et évaporé, la poudre de lait écrémé, le lait de beurre condensé et la poudre de lait de beurre et la caséine, accuse une avance de 13 p. 100 de janvier à novembre 1951 au regard des mois correspondants de 1950. C'est le lait évaporé, soit environ 70 p. 100 du total exprimé en lait, qui accuse l'augmentation la plus marquée (14 p. 100). Par contre, la poudre de lait écrémé, deuxième produit en importance, diminue de près de 4 p. 100. En 1950 (dernière année pour laquelle la statistique est complète), la production de lait évaporé s'établit à 257 millions de livres; celle du lait écrémé, à 53 millions. La production totale de tous les produits concentrés de lait entier et des sous-produits concentrés du lait se chiffre par 382 millions de livres.

La fabrication de crème glacée de janvier à novembre 1951 s'établit à environ 24 millions de gallons, soit une augmentation de 6 p. 100 au regard de la période correspondante de 1950. La production de toute l'année 1950 avait été à peu près la même que celle des onze premiers mois de 1951.

Revenu et valeur.—Le revenu agricole provenant de l'industrie laitière est évalué à 328 millions de dollars en 1950, au regard de 332 millions en 1949 et de près de 387 millions en 1948. De janvier à septembre 1951 toutefois, il est de 12·6 p. 100 plus élevé qu'au cours des mêmes mois de 1950. Comme la production laitière a fléchi, il est évident que le gain indiqué est attribuable entièrement à la hausse des prix. Le lait fluide se vend en moyenne \$3.99



De grosses sommes d'argent sont placées dans l'industrie laitière au Canada dans les troupeaux, les machines, les fermes et les fabriques. Les vaches laitières canadiennes représentent à elles seules une mise de fonds de 600 millions de dollars.



le cent livres, contre \$3.84 en 1950, et tous les produits laitiers réunis, exprimés en lait, à \$2.85 le cent livres, contre \$2.52. La valeur totale de la production laitière (f. à b. à la ferme) s'élève en 1950 à 431 millions de dollars, au regard de 457 millions en 1949 et 506 millions en 1948. La valeur des produits laitiers à la fabrique en 1950 s'établit à 454 millions de dollars, contre 480 millions l'année précédente.

Production laitière, par région économique, 1947-1950

Région économique et année	Lait		Produits du lait ¹			
	Ventes de lait fluide	Production globale de lait	Beurre		Fromage cheddar	Crème glacée
			Crèmerie	Ferme		
(En milliers)						
	livres	livres	livres	livres	livres	gallons
Maritimes						
1947	234,513	1,059,276	17,260	8,014	1,407	2,177
1948	226,316	1,079,889	17,854	8,881	1,466	2,557
1949 ²	229,553	1,095,337	18,809	7,582	1,619	2,573
1950 ²	234,981	1,060,935	17,702	6,882	1,514	2,307
Québec et Ontario						
1947	2,943,767	10,733,941	174,531	16,303	113,148	14,339
1948	2,838,889	10,348,460	171,510	19,854	81,756	15,151
1949	2,873,262	10,570,555	168,220	15,357	109,806	14,617
1950	2,921,474	10,298,685	156,504	14,418	89,482	14,201
Prairies						
1947	659,817	4,819,484	94,722	30,281	6,864	4,438
1948	639,331	4,668,437	91,939	32,511	5,372	5,006
1949	653,436	4,526,519	88,165	28,455	4,992	5,184
1950	665,995	4,409,266	82,734	24,561	4,746	4,802
Colombie-Britannique						
1947	324,442	628,087	4,439	1,697	533	2,487
1948	320,381	633,576	4,326	1,599	431	2,492
1949	327,502	650,934	4,611	1,258	498	2,416
1950	334,577	668,102	4,666	1,036	564	2,451
Total						
1947	4,162,539	17,240,788	290,952	56,295	121,952 ³	23,441
1948	4,024,917	16,730,362	285,629	62,845	89,025 ³	25,206
1949 ²	4,083,753	16,843,345	279,805	52,852	116,915 ³	24,790
1950 ²	4,157,027	16,436,988	261,606	46,897	96,306 ³	23,761

¹ Les produits concentrés du lait ne figurent pas ici: leur production totale s'établit à 338,356,000 livres en 1947, 399,187,000 livres en 1948, 371,342,000 livres en 1949 et 382,151,000 livres en 1950. ² Moins Terre-Neuve. ³ La production totale de fromage s'établit à 125,571,000 livres en 1947, 94,678,000 livres en 1948, 124,030,000 livres en 1949 et 100,110,000 livres en 1950.

Cultures spéciales

Fruits.—La culture des fruits sur un pied commercial se pratique en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. En plus des fruits cultivés, de fortes quantités de baies sauvages sont récoltées, surtout dans l'Est du Canada, mais il n'existe pas de données complètes sur la production.

La récolte de pommes de la Colombie-Britannique, à cause du piètre développement des fruits et des vents violents qui en ont fait tomber une grande quantité en fin de septembre, est plus faible en 1951 que l'année précédente. La tavelure et la rouille, très répandues, ont aussi réduit la récolte en Nouvelle-Écosse, notamment celle des variétés hâtives. En revanche, au Québec et en Ontario, la récolte de pommes est plus forte qu'en 1950. Le rendement de tous les fruits tendres de verger en Colombie-Britannique est inférieur à la moyenne en 1951, car les graves méfaits exercés par la gelée au cours de l'hiver 1949-1950 se font encore sentir. La récolte de raisins de l'Ontario a diminué de 10,600,000 livres par rapport au sommet, atteint en 1950, mais sa qualité est exceptionnelle.

*Verger de
pommes dans
la vallée de
l'Ottawa*



*Dans une co-
opérative de
conserve de
fruits de la
Colombie-
Britannique,
on enveloppe
les pommes
une à une.*



Voici les estimations de novembre 1951 (estimations définitives de 1950 entre parenthèses): pommes, 13,804,000 boisseaux (16,166,000); poires, 1,185,000 (864,000); prunes et pruneaux, 675,000 (600,000); pêches, 1,682,000 (1,222,000); abricots, 49,000 (18,000); cerises, 423,000 (359,000); fraises, 24,612,000 pintes (27,121,000); framboises, 12,647,000 pintes (11,964,000); mûres de Logan, 887,000 livres (1,197,000); et raisins, 98,595,000 livres (109,189,000).

Les exportations de pommes fraîches de la récolte de 1950 s'établissent à environ 3,900,000 boisseaux, dont 2,300,000 expédiés aux États-Unis et 1,500,000 au Royaume-Uni. Le Royaume-Uni a produit beaucoup de pommes en 1951; ces dernières années, plusieurs pays de l'Europe continentale ont accru leur production.

Aux termes de l'accord commercial conclu par le Canada à la Conférence de Torquay en 1950-1951, les droits sur les pommes sont abaissés de $\frac{3}{4}$ à $\frac{2}{3}$ de cent la livre, et la période d'importation en franchise est prolongée de 19 jours. Les pommes peuvent maintenant être importées en franchise du 20 mai au 31 juillet.

Valeur des fruits produits, 1947-1950, et moyennes, 1942-1946

Fruit	Moyenne 1942-1946	1947	1948	1949	1950
	\$	\$	\$	\$	\$
Pommes.....	18,759,000	22,840,000	22,631,000	19,684,000	19,493,000
Poires.....	1,752,000	2,178,000	2,185,000	2,436,000	2,136,000
Prunes et pruneaux...	1,254,000	1,471,000	1,889,000	1,387,000	1,278,000
Pêches.....	4,004,000	4,128,000	4,953,000	4,987,000	2,814,000
Abricots.....	317,000	327,000	629,000	810,000	93,000
Cerises.....	1,776,000	2,128,000	2,863,000	3,436,000	2,168,000
Total, fruits de verger.....	27,862,000	33,072,000	35,150,000	32,740,000	27,982,000
Fraises.....	3,276,000	5,404,000	6,821,000	5,662,000	6,885,000
Framboises.....	2,713,000	4,354,000	3,279,000	2,614,000	2,968,000
Raisins.....	2,336,000	3,568,000	2,550,000	2,012,000	3,543,900
Mûres de Logan.....	181,000	213,000	340,000	124,000	177,000
Total, petits fruits.....	8,506,000	13,539,000	12,999,000	10,412,000	13,573,000
Total, tous fruits.....	36,368,000	46,611,000	48,149,000	43,152,000	41,555,000

Tabac.—La production de tabac est estimée en 1951 à 151,200,000 livres, soit 25 p. 100 de plus qu'en 1950. L'augmentation est attribuable à la température relativement favorable et à des cultures plus étendues; la superficie plantée est de 119,470 acres, contre 101,839 en 1950. Le tabac jaune constitue 93 p. 100 de l'aire de culture en 1951. En Ontario, où se trouvent les plus grandes régions productrices de ce genre de tabac, la superficie a augmenté de 18,930 acres et la superficie totale plantée de tabac jaune s'établit à 106,260 acres. Cet accroissement sensible tient à la décision prise au début de 1951 par l'Association du marché de tabac jaune de lever la régie des aires de culture et de permettre aux membres de l'Association de planter leur tabac sur toute leur superficie initiale. Voici, par province, les superficies plantées de tabac en 1951 (superficiés de 1950 entre parenthèses): Québec, 9,260 acres (9,163); Ontario, 109,710 acres (92,556); Colombie-Britannique, 140 acres (120).

Miel.—Le nombre estimatif d'apiculteurs a diminué de 22,180 en 1950 à 18,760 en 1951; cette tendance à la baisse se manifeste depuis 1945. La

conséquence, les colonies d'abeilles accusent aussi une réduction de 9,200 au regard de 1950; leur nombre estimatif en 1951 s'établit à 420,840. Les approvisionnements de miel le 1^{er} juillet 1951 se chiffrent par environ 4,500,000 livres de moins qu'à la même date l'année précédente. Malgré le nombre moindre de colonies, la production de miel de 1951 est estimée à 38,800,000 livres, soit 37 p. 100 de plus que l'estimation de 1950. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la température favorable dont l'Ontario et le Québec ont bénéficié durant la saison de récolte. Il n'est pas encourageant de songer à expédier le miel canadien outre-mer, vu l'insuffisance de dollars et aussi parce que les exportations de miel des États-Unis sont subventionnées.

Produits de l'érable.—Le temps frais et pluvieux, au printemps de 1951, a été la cause d'une récolte relativement faible de sirop et de sucre d'érable qui s'établit à 2,309,000 gallons (exprimée en sirop), au regard de 2,983,000 gallons en 1950; la diminution s'étend à toutes les régions. Pour la même saison, une partie du sirop n'est pas de la meilleure qualité.

Betterave à sucre.—La production de betteraves à sucre est estimée le 15 novembre 1951 à un peu plus d'un million de tonnes, alors que celle de 1950 avait atteint le sommet de 1,100,000 tonnes. En Alberta, une température extrêmement défavorable a nui à l'arrachage et, pour que les prévisions se réalisent en entier, il aura fallu que la température ait permis aux producteurs d'arracher et de vendre le reste de leurs betteraves avant le gel définitif. La superficie par province en 1951 (chiffres de 1950 entre parenthèses) est la suivante: Québec, 10,000 acres (11,750); Ontario, 31,525 (33,550); Manitoba, 19,100 (20,198); Alberta, 36,600 (36,152). Voici l'estimation de la production des différentes provinces (chiffres de 1950 entre parenthèses): Québec, 94,800 tonnes (147,000); Ontario, 334,300 (386,000); Manitoba, 178,000 (150,000); Alberta, 420,000 (445,000). Des betteraveries sont situées à Saint-Hilaire (P.Q.), Wallaceburg et Chatham (Ont.), Fort-Garry (Man.) et Taber, Picture-Butte et Raymond (Alb.).

Graines de semence.—Les derniers renseignements disponibles sur la production des graines de semence sont ceux de 1950.

Production de graines de semence, selon l'espèce, 1949 et 1950

Espèce	1949	1950	Espèce	1949	1950
	milliers de livres			livres	
Foin et pâturage—			Carotte	49,163	41,200
Luzerne	8,845	12,535	Chou-fleur	660	380
Trèfle rouge	4,512	3,625	Mais	275,234	353,200
Trèfle d'alsike	3,183	2,320	Concombre	16,605	2,200
Trèfle d'odeur	22,297	22,429	Poireau	660	500
Orchil	7,406	15,928	Laitue	22,850	23,400
Brume incarnée	6,350	13,930	Betterave fourragère	72,200	31,500
Agropyre à crête	391	1,229	Melon cantaloup	875	2,400
Panicum rouge	1,046	559	Oignon	66,424	104,400
Panicum bleu du Canada	253	102	Panais	3,400	9,100
Panicum des prés	110	1,600	Pois	4,876,535	7,401,500
Raygrass de l'Ouest	33	45	Piment	186	330
Agrostide	1	—	Citrouille	2,175	1,000
Légumes et plantes-racines—			Radis	19,550	9,400
Aubergine	livres	livres	Épinard	8,288	8,500
Asperge	20,060	20,100	Courge et courge à la muelle	4,198	2,100
Châtaînet	1,646,150	1,212,800	Betterave à sucre	402,759	650,006
Betterave	17,208	25,400	Rutabaga	55,047	46,700
Chou	2,099	1,200	Bette poignée	—	220
			Tamate	3,554	2,200



Forêts

Les forêts du Canada s'étendent sur une zone large en général de 600 à 1,000 milles à travers les provinces de l'Est, décrivent une courbe vers le nord dans les Prairies et redescendent vers le sud pour recouvrir une bonne partie de la Colombie-Britannique. Ces régions boisées occupent 1,299,759 milles carrés, soit plus du tiers de la superficie terrestre du pays. Environ 712,000 milles carrés de cette vaste région forestière sont considérés comme productifs en ce sens qu'ils peuvent produire du bois commercial. La tendance naturelle est d'apprécier les forêts pour le bois qu'elles fournissent parce que le bois est leur principal article de vente, mais il ne faut pas oublier non plus qu'elles remplissent d'autres fonctions très importantes. Elles défendent les terres agricoles de la sécheresse et de l'érosion, protègent les bassins hydrographiques, assurent des approvisionnements d'eau et servent d'abri au gibier et aux animaux à fourrure.

À l'heure actuelle, 483,809 milles carrés des forêts productives sont accessibles à l'exploitation commerciale. Ces forêts renferment de vastes futaies de bois tendre,—l'épinette et le baumier, le pin, le sapin de Douglas, la pruche, le cèdre et le peuplier,—très recherché de nos jours, ainsi que plusieurs essences de bois dur comme le merisier, l'érable, l'orme et le tilleul, qui ont leur importance pour des fins spéciales. C'est cette région de forêts accessibles et productives qui fournit la matière première aux inestimables industries forestières du Canada, industries qui transforment les ressources de nos forêts en pulpe, papier, matériaux de construction, fils de textile, plastique, meubles et des centaines de produits devenus indispensables et d'usage courant, industries qui ont été une force fondamentale dans l'évolution économique et sociale du Canada et dont l'activité atteint, directement ou indirectement, tous les Canadiens, à titre de gagneurs de revenu et de consommateurs.

Les ressources forestières du Canada sont presque entièrement propriété de la Couronne, c'est-à-dire du peuple canadien, et sont administrées par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux. Environ 97,000 milles carrés seulement appartiennent à des particuliers ou des sociétés et le tiers de cette superficie est occupé par les boisés de ferme. Le gouvernement fédéral administre les forêts du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que celles des parcs nationaux et des stations forestières d'expérimentation; chaque province administre les autres terres forestières en deçà de ses limites. Ces terres sont louées, aux fins de la coupe du bois, à des compagnies d'exploitation forestière ou à des pulperies et papeteries, et le revenu provient de redevances ou droit de coupe; le loyer du terrain et les impôts pour la protection contre les incendies sont perçus annuellement. A mesure que de nouvelles régions sont explorées, les terres sont examinées et la terre agricole cédée. Les terres qui ne sont propres qu'à la sylviculture sont réservées à la production du bois; la pratique de céder le titre de ces terres a été à peu près abandonnée.

Les matières premières sont à la base de toute industrie, et l'avenir des industries forestières tient à la conservation des terres boisées. En 1949, le gouvernement fédéral adoptait la loi sur les forêts du Canada, qui autorisait l'administration fédérale à participer aux mesures de protection et de conservation de notre héritage forestier et à collaborer avec les provinces à la protection contre l'incendie, les insectes et les maladies et à certaines initiatives comme les inventaires des forêts, les recherches en sylviculture, la publicité et la dissémination de renseignements et l'amélioration des conditions de

croissance et l'administration des forêts. Les frais sont partagés entre le gouvernement fédéral et les provinces intéressées. Les pulperies et papeteries, les détenteurs les plus importants des concessions de bois de la Couronne, ont largement contribué à la conservation forestière et aux recherches en sylviculture. Elles ont engagé des capitaux considérables dans leurs établissements, qu'elles ne peuvent déplacer pour les rapprocher de nouvelles sources d'approvisionnement; elles sont donc intéressées au premier chef au maintien des terres boisées et à leur conservation et à leur reboisement.

Utilisation de la forêt

Opérations forestières.—Le bois de pulpe constitue le plus important des produits de base de la forêt. Environ 60 p. 100 des douze ou treize millions de cordes de bois coupées chaque année proviennent des 158,000 milles carrés de forêt loués par les gouvernements provinciaux aux pulperies et papeteries. Le reste est acheté des cultivateurs, des colons et autres propriétaires ou exploitants de terres boisées. En Colombie-Britannique, l'abatage se poursuit durant presque toute l'année. A l'est des Rocheuses, ces opérations sont en grande partie saisonnières; elles commencent en août et prennent fin lorsque la neige devient trop épaisse pour faire la coupe. Il faut des milliers d'hommes pour abattre, scier, empiler, mettre sur traineau et transporter le bois de pulpe. Il en faut des centaines d'autres pour nourrir et loger les premiers ainsi que pour les équiper et les surveiller. Au printemps, des milliers encore sont embauchés pour le flottage des billes et leur transport vers les scieries, l'une des opérations industrielles les plus spectaculaires.

Après l'abatage du bois de pulpe vient le sciage des billes et billots en vue de leur transport aux scieries, fabriques de placage et autres usines. L'abatage en général est devenu un travail fortement organisé et mécanisé et l'on estime que toutes les opérations forestières en 1949 ont donné de l'emploi équivalant à 37,836,000 hommes-jours; les compagnies ont distribué 321 millions de dollars en salaires.

Valeur de l'exploitation forestière, par produit, 1945-1949

Produits	1945	1946	1947	1948	1949
	\$	\$	\$	\$	\$
Billes et billots.....	120,682,306	150,933,681	205,259,855	215,108,932	207,789,335
Bois à pulpe.....	146,172,701	183,085,359	237,488,731	284,656,819	270,697,980
Bois de chauffage.....	45,193,219	49,544,756	46,206,336	49,535,855	48,816,965
Traverses écartées de chemin de fer.....	1,339,920	1,134,951	1,177,806	1,303,596	917,033
Poteaux.....	5,663,793	5,302,324	8,404,809	13,116,480	11,485,488
Bois rond pour mimes.....	6,437,074	12,149,767	10,082,458	10,268,435	10,376,305
Pieux de clôture.....	2,090,569	3,091,268	2,832,783	2,489,286	2,640,576
Bois pour distillation.....	687,102	452,196	514,746	497,286	467,997
Perruques de clôture.....	367,741	605,503	628,804	591,481	644,844
Produits divers.....	5,090,476	6,972,509	7,177,790	8,726,895	7,575,539
Total.....	334,324,901	413,269,314	519,804,128	586,295,068	561,412,062

En moyenne, 90 p. 100 environ de tous les produits forestiers primaires sont utilisés au pays. Les billes de sciage, le bois de pulpe et le bois de chauffage constituent plus de 95 p. 100 de la production, et les exportations de bois de sciage et de bois de chauffage absorbent environ 1 p. 100 de la production et celles du bois de pulpe, moins de 20 p. 100.

Sciages.—L'industrie du bois ne comprend pas seulement la production du bois de sciage de toutes dimensions, mais aussi celle des bardeaux, lattes, traverses sciées, carreaux de bois dur, planchettes pour boîtes, douves et fonds, et l'écorçage du bois de pulpe dans les établissements autres que les pulperies.

Les scieries sont exploitées dans toutes les provinces du Canada ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, mais la Colombie-Britannique dépasse de beaucoup les autres provinces pour la production de tous les produits de scieries, particulièrement le bois de sciage, les bardeaux et les traverses. En 1949, 7.460 scieries étaient en activité; elles ont donné de l'emploi à 55,032 ouvriers et versé \$97,449,091 en salaires. Ce sont surtout les conifères qu'on transforme en bois d'œuvre; l'épinette, le sapin de Douglas, la pruche, le pin blanc, le cèdre et les autres bois mous fournissent environ 95 p. 100 et les bois francs 5 p. 100 de la production.

Production de bois d'œuvre et autres produits des scieries, 1949

Province ou territoire	Bois d'œuvre		Tous produits des scieries
	M.p.m.p.	\$	\$
Terre-Neuve	34,060	1,586,747	2,080,842
Île-du-Prince-Édouard	9,872	446,341	506,591
Nouvelle-Écosse	262,963	12,345,754	13,562,282
Nouveau-Brunswick	294,225	15,130,833	17,858,803
Québec	1,128,076	59,100,719	69,624,009
Ontario	793,039	49,806,861	62,739,000
Manitoba	56,689	2,821,479	3,064,696
Saskatchewan	73,760	3,253,700	3,562,128
Alberta	306,353	12,281,439	13,500,571
Colombie-Britannique	2,951,183	177,708,047	209,607,511
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	4,223	307,953	308,768
Canada	5,915,443	334,789,873	396,415,201

En 1949, la valeur brute de la production (\$396,415,201) se répartit ainsi: bois scié, \$334,789,873; bardeaux, \$19,568,633; traverses sciées, \$8,197,467; bois à pulpe traité, \$8,028,725; planchettes pour boîtes, \$4,855,297; pièces

Une scierie du nord de l'Ontario.



à fuseaux, \$1,791,766; étais de mine aplanis, \$1,659,494; douves, \$1,194,815; lattes, \$1,136,208; piquets, \$536,227; fonds, \$484,796; autres produits et sous-produits du bois, \$14,171,900.

Plus de 37 p. 100 du bois scié en 1949 est exporté et le reste entre dans la construction au Canada ou sert de matière première aux industries utilisant le bois dans la fabrication des châssis, des portes et des articles de rabotage, des meubles, des boîtes et des produits de tonnellerie, etc.

Pulpe et papier.—La fabrication de la pulpe et du papier est l'industrie la plus importante du Canada. Elle est en tête quant aux capitaux immobilisés, à la valeur de la production et à la valeur des exportations, au deuxième rang quant à l'emploi, et en tête encore quant au total des salaires payés. Son champ d'activité s'étend d'un littoral à l'autre, dans les grandes forêts et sur les boisés de ferme, dans les grandes scieries comme dans les petites, dans les villages et dans les grandes villes. A la fin de 1951, il y a en tout 130 établissements à travers le pays; leur emplacement est déterminé principalement par la proximité des sources de matières premières, les moyens de transport à bon marché et les emplacements d'énergie hydro-électrique. L'Ontario compte 45 établissements et le Québec, 57. Les grandes forêts d'arbres verts du littoral du Pacifique fournissent la matière première à 12 établissements de la Colombie-Britannique. Il y en avait 11 dans les provinces Maritimes, et l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne en 1949 en a ajouté trois autres à l'industrie. Les deux des provinces des Prairies se trouvent au Manitoba. En 1950, les 123 pulperies en activité ont employé 52,343 travailleurs, payé \$169,246,531 en salaires et produit pour une valeur de \$954,137,651.

*Principales statistiques de l'industrie de la pulpe et du papier,
1930, 1940, 1948-1950*

Détail	1930	1940	1948	1949	1950
Établissements.....nombre	109	103	117	123	123
Employés....."	33,207	34,719	51,924	52,050	52,343
Salaires.....\$	45,774,976	56,073,812	151,662,761	157,703,868	169,246,531
Valeur brute des produits.\$	215,674,246	298,034,843	825,857,664	836,148,393	954,137,651
Valeur nette des produits.\$	107,959,927	158,230,575	412,770,470	423,375,527	511,142,983
Pulpe produite.....tonnes	3,619,345	5,290,762	7,675,079	7,852,998	8,473,014
\$	112,355,872	149,005,267	485,966,164	445,138,494	502,583,925
Papier produit.....tonnes	2,926,787	4,319,414	6,063,646	6,539,969	6,812,035
\$	173,305,874	225,836,809	582,340,842	641,459,838	710,153,826
Pulpe exportée.....tonnes	762,220	1,068,516	1,797,998	1,557,348	1,846,143
\$	39,059,979	60,930,149	211,564,384	171,504,163	208,555,549
Papier-journal exporté.....tonnes	2,332,510	3,242,789	4,328,084	4,789,296	4,938,069
\$	133,370,932	151,360,196	383,122,743	440,054,067	485,746,314

Les produits de l'industrie se répartissent en quatre grandes catégories: 1° la pulpe fabriquée pour être vendue et transformée en produits, ailleurs que dans les pulperies et papeteries; en plus de constituer la matière première du papier, la pulpe sert à la fabrication de quantités d'autres produits, y compris la rayonne, les pellicules photographiques, le cellophane, la nitro-cellulose et nombre de matières plastiques; 2° le papier-journal, matière première des quotidiens; 3° les autres papiers, de qualités très diverses, à partir du papier à cigarettes jusqu'à celui des billets de banque, du carton de capsules de bouteilles à lait au papier couché le plus fin et au papier de chiffons, du papier de soie au papier de construction; 4° le carton, dont ne sauraient se passer les manufacturiers et distributeurs.



Le monte-charge transporte les billes à l'usine de façonnage, où elles seront coupées en longueurs de 4 pieds en vue de la fabrication de papier.

Le papier-journal et la pulpe commerciale, dont les trois quarts environ vont à l'exportation, figurent pour quelque 80 p. 100 dans la production de l'industrie. Le 20 p. 100 qui reste comprend surtout les cartons et les papiers fins écoulés en grande partie sur le marché domestique. Les exportations n'absorbent qu'environ 5 p. 100 de cette production.

Production de pulpe, par province, 1948-1950

Province	1948		1949		1950	
	Quantité tonnes	Valeur \$	Quantité tonnes	Valeur \$	Quantité tonnes	Valeur \$
Québec.....	3,902,072	227,425,545	3,698,401	196,868,691	3,922,533	216,299,900
Ontario.....	2,226,124	153,870,832	2,138,444	140,662,434	2,297,518	156,390,753
Colombie-Britannique Nouvelle-Écosse Nouveau-Brunswick, Manitoba et Terre-Neuve.....	688,209	49,220,655	666,542	36,737,722	776,896	49,381,923
	858,674 ¹	55,449,132 ¹	1,349,611	71,169,647	1,476,057	80,511,349
Canada.....	7,675,979¹	485,966,164¹	7,852,998	445,138,494	8,473,014	502,583,925

¹ Sans Terre-Neuve.

Production de papier, par province et selon le genre, 1948-1950

Province et genre de papier	1948		1949		1950	
	Quantité tonnes	Valeur \$	Quantité tonnes	Valeur \$	Quantité tonnes	Valeur \$
Québec—						
Papier-journal.....	2,696,838	232,226,840	2,704,995	241,981,534	2,766,159	261,176,678
Livres et papeterie.....	85,009	18,363,424	71,744	16,807,909	76,517	19,935,645
Emballage.....	119,816	17,274,936	116,469	16,781,488	122,632	20,372,400
Carton.....	249,730	25,497,589	242,593	24,666,541	254,367	26,361,181
Papier de soie.....	23,650	4,946,990	24,148	5,651,922	27,366	6,332,632
Autres.....	65,580	5,381,504	62,114	4,863,463	68,590	5,569,977
Total, Québec.....	3,240,623	303,691,283	3,222,063	310,752,857	3,315,631	339,748,513
Ontario—						
Papier-journal.....	1,198,075	105,004,195	1,223,636	111,907,509	1,240,116	119,620,533
Livres et papeterie.....	146,599	26,815,544	127,541	23,783,729	137,580	27,420,765
Emballage.....	52,885	9,279,389	37,953	9,025,273	62,661	12,069,742
Carton.....	396,138	37,569,853	376,619	36,723,734	417,443	42,960,135
Papier de soie.....	25,779	5,861,443	25,438	5,697,912	27,538	6,383,701
Autres.....	18,034	2,652,251	16,746	2,476,719	18,383	2,961,219
Total, Ontario.....	1,837,510	187,182,675	1,817,933	189,616,876	1,903,721	211,416,005
Colombie-Britannique.....	425,104	40,317,091	471,619	46,478,981	498,286	52,845,416
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba et Terre-Neuve.....	560,409¹	51,155,793¹	1,028,354	94,611,124	1,094,397	106,143,892
Canada—						
Papier-journal.....	4,640,336	402,099,718	5,187,206	467,976,343	5,318,988	506,968,207
Livres et papeterie.....	231,608	45,178,968	199,317	40,598,820	214,097	47,356,410
Emballage.....	207,128	31,036,805	195,585	30,033,478	222,840	37,776,291
Carton.....	817,432	80,864,700	797,023	80,632,075	876,894	92,531,711
Papier de soie.....	69,686	13,927,917	68,340	13,950,007	76,742	15,885,792
Autres.....	97,456	9,238,734	92,498	8,269,115	102,474	9,635,415
Total général.....	6,063,646¹	582,346,842¹	6,539,969	641,459,838	6,812,035	710,153,826

¹ Sans Terre-Neuve.

Aujourd'hui, l'industrie canadienne de la pulpe et du papier est l'une des grandes entreprises du monde. Sa production de papier-journal est cinq fois celle de tout autre pays. Quant à la pulpe, sa production de même que ses exportations classent le Canada au deuxième rang. Il contribue pour environ le tiers des exportations mondiales de pulpe.

En traitant la forêt comme une culture de lente croissance, par une coupe et un réensemencement méthodiques, on assurera sa pleine utilisation tout en maintenant sa productivité. Le dégarnissement annuel des forêts du Canada s'élève en moyenne à quelque 3,515 millions de pieds cubes de bois utilisable, dont 2,776 millions environ sont utilisés et le reste détruit par les incendies, les insectes et les maladies. Pour ne pas appauvrir les forêts, il faut combler cette perte, et, même si le recru des terres boisées semble encore dépasser le volume de la coupe annuelle, les gouvernements, de même que les industries, cherchent à maintenir cet équilibre, grâce à des méthodes d'administration améliorées, au reboisement et à une protection plus efficace.

Les recherches sylvicoles sont un élément essentiel du programme d'administration et de protection des forêts. Cinq stations expérimentales situées à divers endroits du pays se consacrent aux recherches sylvicoles, à l'administration, à la protection contre les incendies et aux méthodes d'effectuer des

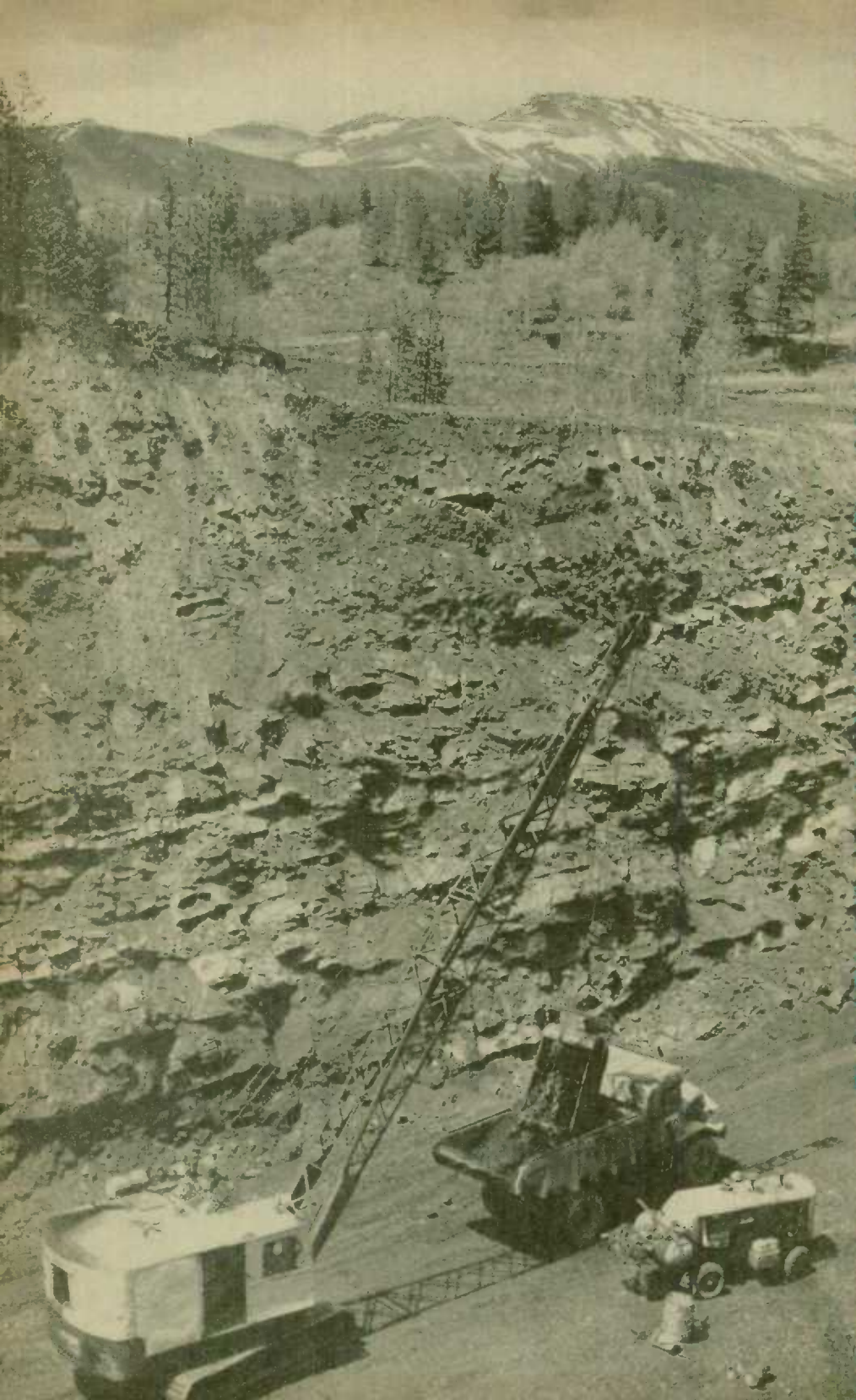
CONSUMMATION ANNUELLE MOYENNE
DE BOIS AU CANADA
(DIX ANNÉES TERMINÉES EN 1949)



relevés aériens. Ces stations relèvent de la Division des forêts du ministère fédéral des Ressources et du Développement économique. Des enquêtes supplémentaires se poursuivent ailleurs en collaboration avec les gouvernements provinciaux et l'industrie. Deux laboratoires fédéraux fournissent les données fondamentales et pratiques qu'exige la meilleure utilisation possible des produits forestiers et l'Institut canadien de recherches sur la pâte de bois et sur le papier poursuit son œuvre en ce domaine. Le Service scientifique du ministère de l'Agriculture est chargé des recherches sur les problèmes que présentent les insectes ainsi que la pathologie forestière.



Pulpe enroulée arrivant de la pulperie. Parfois, la pulpe est délayée dans de l'eau et acheminée par tuyaux à la papeterie.



Mines et minéraux

L'INDUSTRIE minière a exercé une influence énorme sur le développement du Canada. Heureusement, les vastes étendues du pays impropres à l'agriculture recouvrent des formations géologiques de nature à recéler des gisements minéraux d'importance commerciale. Dans un âge du métal comme celui que nous traversons, ces ressources prennent une valeur inestimable et ont été exploitées à un rythme sans cesse accéléré depuis le début du siècle. Il y a cinquante ans, en 1901, la valeur de tous les minéraux extraits au Canada s'élevait à un peu plus de 65 millions de dollars. En 1915, elle avait doublé, en 1928 redoublé et en 1940, doublé encore une fois pour s'établir à plus de 500 millions de dollars. En 1950, la valeur dépassait le milliard.

Sans doute, les chiffres de la valeur ne reflètent pas que les changements de volume et de prix des divers produits, mais aussi les fluctuations polyennales du dollar lui-même. Néanmoins, l'augmentation du volume demeure presque aussi frappante. L'indice du volume physique de la production de l'industrie minière, fondé sur la base de 100 en 1935-1939, s'établissait à 37.6 en 1920, puis passait à 63.9 en 1930 et à 110.6 en 1938. En 1941, la moyenne était de 134.5 et en 1950, elle atteignait le sommet de 147.5.

Les employés des industries de l'extraction et de la réduction étaient au nombre de 120,400 en 1950, de 113,000 en 1941, de 80,000 en 1930 et de 62,000 en 1922. Le minerai et la roche effectivement extraits s'élevaient à 88 millions de tonnes en 1950, contre 65 millions en 1941, 35 millions en 1930 et 14 millions en 1922.

Le Canada est le plus grand producteur de nickel, de platinides et d'amiante. Compte non tenu de l'Union des républiques socialistes soviétiques et de la Yougoslavie, dont la statistique n'est pas disponible, il est deuxième dans la production de l'or et de l'aluminium, troisième dans celle du zinc et quatrième dans celle du plomb et du cuivre. Sa production de radium et d'uranium lui vaut aussi un rang élevé parmi les pays.

Le Canada produit en quantité énorme les cinq principaux métaux non ferreux: le nickel, le cuivre, le plomb, le zinc et l'aluminium. En 1949, il a contribué à la production mondiale pour environ 90 p. 100 du nickel, 12 p. 100 du cuivre, 11 p. 100 du plomb et 17 p. 100 du zinc. En outre, il a fabriqué à partir de minerais importés à peu près 30 p. 100 de l'aluminium. Il est le plus grand exportateur de nickel, de zinc et d'aluminium et se classe troisième quant au plomb et au cuivre. Réunies, les exportations de tous ces métaux assurent au Canada la première place par une forte marge. Leur valeur en 1950 était de 360 millions de dollars.

Il importe de noter la réorientation récente des exportations de métaux non ferreux affinés. En 1939, le Royaume-Uni absorbait 76 p. 100 du cuivre canadien exporté, 79 p. 100 du zinc et 61 p. 100 du plomb, tandis qu'en 1950 les pourcentages étaient respectivement de 48, 24 et 7. Par contre, les achats de cuivre par les États-Unis ont passé de 1.5 à 38 p. 100, ceux de plomb, d'à peu près rien à 91 p. 100, et ceux de zinc, de 4 à 73 p. 100 des exportations totales.

Les progrès de l'industrie du minerai de fer laissent prévoir une production fort accrue d'ici à quelques années. A la fin de 1951, la mine Wabana (île Bell, T.-N.), était en train de mécaniser entièrement ses chantiers: grâce à cette

transformation, sa production passera d'environ 1,750,000 tonnes à 2,500,000 tonnes en 1952. Les gisements à cet endroit s'étendent au-dessous de la mer, et bien que connus d'une façon imprécise, ils atteindraient, semble-t-il, des centaines de millions de tonnes. La mine Helen, dans le nord de l'Ontario, produit annuellement à peu près 1,250,000 tonnes de travertin. Les réserves de minerai y sont estimées à 100 millions de tonnes; à trois milles au nord-est, à Siderite-Hill, on a repéré d'autres gisements aussi importants. A Marmora, dans le sud-est de l'Ontario, on a délimité des gisements de millions de tonnes de minerai de magnétite et dressé des plans en vue de mettre la propriété en valeur. De quelque 1,750,000 tonnes en 1951, la production à Steep-Rock, dans le nord-ouest de l'Ontario, passera probablement à un minimum de 3 millions de tonnes en 1955. Quant à la grande entreprise de Québec-Labrador, le fait saillant de 1951 a été l'accélération de la construction d'un chemin de fer de 360 milles à partir du Saint-Laurent. Les réserves de minerai reconnues ont augmenté à 417 millions de tonnes. On prévoit que la première expédition se fera en 1954 et peu après la production atteindra son objectif initial de 10 millions de tonnes par année.

Les découvertes constantes de gisements pétrolifères dans l'Ouest, l'exploration intensive et les vastes régions sédimentaires encore à vérifier laissent entrevoir une forte augmentation de la production de pétrole au Canada. Au cours des neuf premiers mois de 1951, on a découvert pas moins de 33 gisements de pétrole et environ 50 sources de gaz. Il y avait probablement 140 équipes de géophysiciens à l'œuvre dans cette région et les frais de mise en valeur et d'exploration se sont élevés à 150 millions de dollars environ en 1951. Les réserves de pétrole reconnues ont augmenté de 30 fois au cours des six dernières années et passé de 45 millions de barils en 1946 à 1,500 millions en 1951. Le forage de quelque 630 nouveaux puits en 1951 a porté le rendement possible des puits en activité à 200,000 barils environ par jour. En août 1951, la production quotidienne s'élevait à 180,000 barils.

La première phase de la distribution du pétrole de l'Ouest (l'approvisionnement des provinces des Prairies et d'une partie de l'Est) progressait bien à la fin de 1951. Dans les Prairies, le rendement des raffineries a plus que doublé et dans un an ou deux devrait atteindre quelque 105,000 barils par jour. Le pipe-line Edmonton-Superior, long de 1,126 milles, a été terminé et les bateaux-citernes ont commencé en avril 1951 le transport entre la tête des Grands lacs et Sarnia (Ont.). On a augmenté le rendement des raffineries Sarnia. La capacité du pipe-line, 70,000 barils par jour dans la section de Superior, a aussi été augmentée par la construction de deux stations de pompes et le raccordement de certains embranchements. Deux autres bateaux-citernes destinés au service des lacs étaient en construction. Il devrait être possible, en 1952, d'amener en Ontario une moyenne quotidienne d'environ 55,000 barils de pétrole de l'Ouest. La seconde phase de l'aménagement de débouchés pour le pétrole de l'Ouest a été assurée vers la mi-décembre 1951, lorsque la Commission des transports a accordé à la *Trans Mountain Oil Pipe Line Company* la permission de construire un pipe-line de 695 milles qui partira d'Edmonton, traversera le parc Jasper, passera par Yellowhead-Pass, Kamloops, Merritt et Hope, descendra la vallée du Fraser jusqu'à Burnaby, tout près de Vancouver. Les travaux commenceront en 1952 et sont censés se terminer en 1953. Le coût estimatif sera de 80 millions de dollars et le rendement s'élèvera à 75,000 barils par jour.

Le gaz naturel semble également destiné à assumer plus tard un rôle important dans l'approvisionnement en combustible du pays. Les réserves de l'Ouest sont actuellement estimées à 8 trillions de pieds cubes et plusieurs compagnies font des enquêtes sur la possibilité d'expédier le gaz par pipe-line aux centres de l'Est et de la Colombie-Britannique.

Répartition provinciale de la production.—En 1950, *Terre-Neuve* contribue pour 2.5 p. 100 de la production minérale du Canada. Les minéraux les plus importants y sont, d'après la valeur, le zinc, le minerai de fer, le plomb, le cuivre, la fluorine, l'argent et l'or. La production de fluorine y dépasse de beaucoup celle de toute autre partie du Canada et seul l'Ontario produit plus de minerai de fer. Le charbon représente 84 p. 100 de la valeur de la production minérale de la *Nouvelle-Écosse* en 1950. Le reste comprend du gypse, des matériaux de construction, de la barytine, du sel et de la brique de silice. La *Nouvelle-Écosse* fournit environ 98 p. 100 de la production canadienne de barytine, 87 p. 100 de la production de gypse et 34 p. 100 de celle de charbon. Le *Nouveau-Brunswick* n'est pas très riche en minéraux. On y extrait la houille à un rythme modéré et le pétrole, le gaz naturel et le gypse en quantités limitées.

Le *Québec* se classe deuxième parmi les provinces au point de vue de la production minérale. Sa production, très variée, atteint en 1950 une valeur sans précédent et intervient pour 21 p. 100 dans le total du Canada. L'exploitation minière a pris beaucoup d'expansion dans l'ouest de la province, où l'or, le cuivre et le zinc sont extraits en grandes quantités et fournissent des sous-produits tels que le sélénium, le tellure et l'argent. Hier encore, tout l'amianté produit au Canada provenait des vastes dépôts à haute teneur des Cantons de l'Est. Le Québec vient également en tête à l'égard d'un certain nombre d'autres minéraux industriels non métalliques, comme la

Forage dans la région du lac Allard (P.Q.), qui recèle des gisements de minerai de fer riches en titane. Le minerai sera affiné à Sorel, dans une usine en voie d'achèvement.



Pierre calcaire brucitique, le feldspath et les oxydes de fer, qui sont extraits en plus petites quantités. A l'heure actuelle, on n'extrait dans le Québec ni charbon, ni pétrole, ni minerai de fer, mais les travaux se poursuivent en vue de la mise en valeur de vastes et riches dépôts d'hématite situés sur la limite Québec-Labrador. De même, les dépôts de minerai de fer riches en titane de la région du lac Allard produiront éventuellement 500 tonnes de fer par jour et 700 tonnes de concentré de titane.

La province d'Ontario est depuis longtemps la plus importante productrice de minéraux. Plus forte que jamais, sa production en 1950 forme 35 p. 100 de la production totale du pays. Les métaux y constituent le principal élément (82 p. 100) et, de fait, représentent 49 p. 100 de la production métallique du Canada. L'Ontario a fourni 56 p. 100 de la production d'or du Canada, toute la production de nickel et de platinites et une bonne partie de la production de cuivre et de minerai de fer.

Quant aux minéraux non métalliques, l'Ontario se classe aussi en tête pour le sel, le quartz, les produits argileux et les matériaux de construction; il est le seul producteur de syénite éolotique et de graphite.

Au Manitoba, le cuivre, l'or, le zinc et l'argent sont les principaux métaux, le gypse et le sel, les principaux minéraux industriels et le ciment, le principal matériau de construction. La plus grande partie des métaux proviennent de la grande mine de cuivre-or-zinc-argent de Flin-Flou, située en partie au Manitoba et en partie en Saskatchewan. Les métaux produits en Saskatchewan sont aussi extraits à cette mine. En 1950, le cuivre est le principal minéral extrait en Saskatchewan; il est suivi du zinc, de la houille, de l'or du sulfate de soude, du pétrole et de l'argent.

La production minérale de l'Alberta se compose presque entièrement de combustibles et de matériaux de construction. L'Alberta occupe le quatrième



Dans les riches dépôts d'argent-plomb-zinc de la région de Mayo, au Yukon, des foreurs percent des trous à poudre de telle manière que la pierre éclatera sans endommager les étais.



▲
L'usine de la mine d'amiante Munro, dans le Nord de l'Ontario, est en activité depuis 1950. L'amiante de cette mine, de qualité exceptionnelle, augmentera sensiblement la production, qui vient en grande partie de la plus importante mine d'amiante au monde, dans l'Est du Québec.

▶
La mine Munro est à ciel ouvert; on fait tout d'abord sauter le minerai de bord, puis un foreur secondaire le réduit en pièces.



rang parmi les provinces quant à la valeur de la production minérale et, en 1950, elle a contribué pour plus de 94 p. 100 de toute la production canadienne de pétrole, pour près de 86 p. 100 du gaz naturel et pour plus de 42 p. 100 de la houille. En dehors des combustibles et des matériaux de construction, la province a aussi produit du sel et un peu d'or.

En *Colombie-Britannique*, la production minérale se compose surtout de métaux, qui représentent près de 83 p. 100 de la valeur totale de l'extraction dans la province et plus de 18 p. 100 de la valeur de la production minérale au Canada. Cette province se classe troisième quant à la valeur de la production en 1950 et fournit tout l'étain, l'antimoine et l'indium produits au

pays, de même que 80 p. 100 du plomb, 77 p. 100 du cadmium, 46 p. 100 du zinc, 36 p. 100 de l'argent, 8 p. 100 du cuivre et 7 p. 100 de l'or. Elle fournit aussi 9 p. 100 de la houille, seul combustible qu'elle produit à l'heure actuelle.

L'or est le principal produit des mines du Yukon, suivi de l'argent, du plomb et du zinc. Une faible quantité de houille est aussi extraite. Dans les *Territoires du Nord-Ouest*, l'or forme également la majeure partie de la production minière, qui comprend aussi un peu de pétrole et de gaz naturel. Les chiffres de la production de pechblende dans les Territoires ne peuvent être publiés.

Production minière, par province, 1948-1950

Province ou territoire	1948		1949		1950	
	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total
	\$		\$		\$	
Terre-Neuve.....	27, 583, 615	3.0	25, 824, 047	2.5
Nouvelle-Écosse.....	56, 400, 245	6.9	56, 092, 830	6.2	59, 482, 173	5.7
Nouveau-Brunswick.....	7, 003, 285	0.9	7, 134, 009	0.8	12, 756, 975	1.2
Québec.....	152, 038, 867	18.5	165, 021, 513	18.3	220, 176, 517	21.0
Ontario.....	294, 239, 673	35.8	323, 368, 644	35.9	366, 801, 525	35.1
Manitoba.....	26, 081, 349	3.2	23, 839, 638	2.6	32, 691, 173	3.1
Saskatchewan.....	34, 517, 208	4.2	36, 051, 536	4.0	35, 983, 923	3.4
Alberta.....	93, 211, 229	11.4	113, 728, 425	12.6	135, 758, 940	13.0
Col. Britannique.....	148, 223, 614	18.1	136, 388, 911	15.2	138, 888, 205	13.3
Yukon.....	4, 265, 910	0.5	5, 099, 176	0.6	9, 035, 696	0.9
Territoires du N.-O. ¹	4, 267, 485	0.5	6, 801, 729	0.8	8, 050, 899	0.8
Totaux¹.....	820, 248, 865	100.0	901, 110, 026	100.0	1, 045, 450, 073	100.0

¹ À l'exclusion des dérivés de la pechblende.

Production en 1950.—La valeur de la production des mines du Canada atteint un sommet de 1,045 millions de dollars en 1950, augmentation de près de 16 p. 100 sur 1949. Cette avance provient en partie du renchérissement des produits miniers, mais surtout des expéditions effectivement plus élevées de minéraux. Voici les augmentations proportionnelles du volume de la production en comparaison de 1949: amiante, 52 p. 100; pétrole, 36; argent, 32; pierre, 30; gypse, 22; gaz naturel, 12; chaux, 10; zinc, 9; or, 8; plomb, 4; sel, 15; et ciment, 5. L'extraction de minerai de fer a diminué légèrement et la production de nickel a baissé d'environ 5 p. 100.

L'extraction d'or, 4,400,000 onces de fin, a touché son niveau le plus élevé depuis 1942. Le 1^{er} octobre 1950, le gouvernement a libéré le dollar canadien et lui a permis de chercher son propre niveau en fonction du dollar américain. En conséquence, le prix moyen de l'or s'est établi à \$36.66 durant les trois derniers mois de l'année, contre \$38.50 durant les neuf premiers mois. La valeur totale de la production a été de 169 millions de dollars. Parmi les principaux produits minéraux, l'or occupait encore le premier rang quant à la valeur et contribuait pour 16 p. 100 au total.

La production d'argent a touché son plus haut niveau depuis 1940 et s'est établie à 23,200,000 onces. Grâce à un regain d'activité dans la région de Cobalt, la production a augmenté de 72 p. 100 en Ontario.

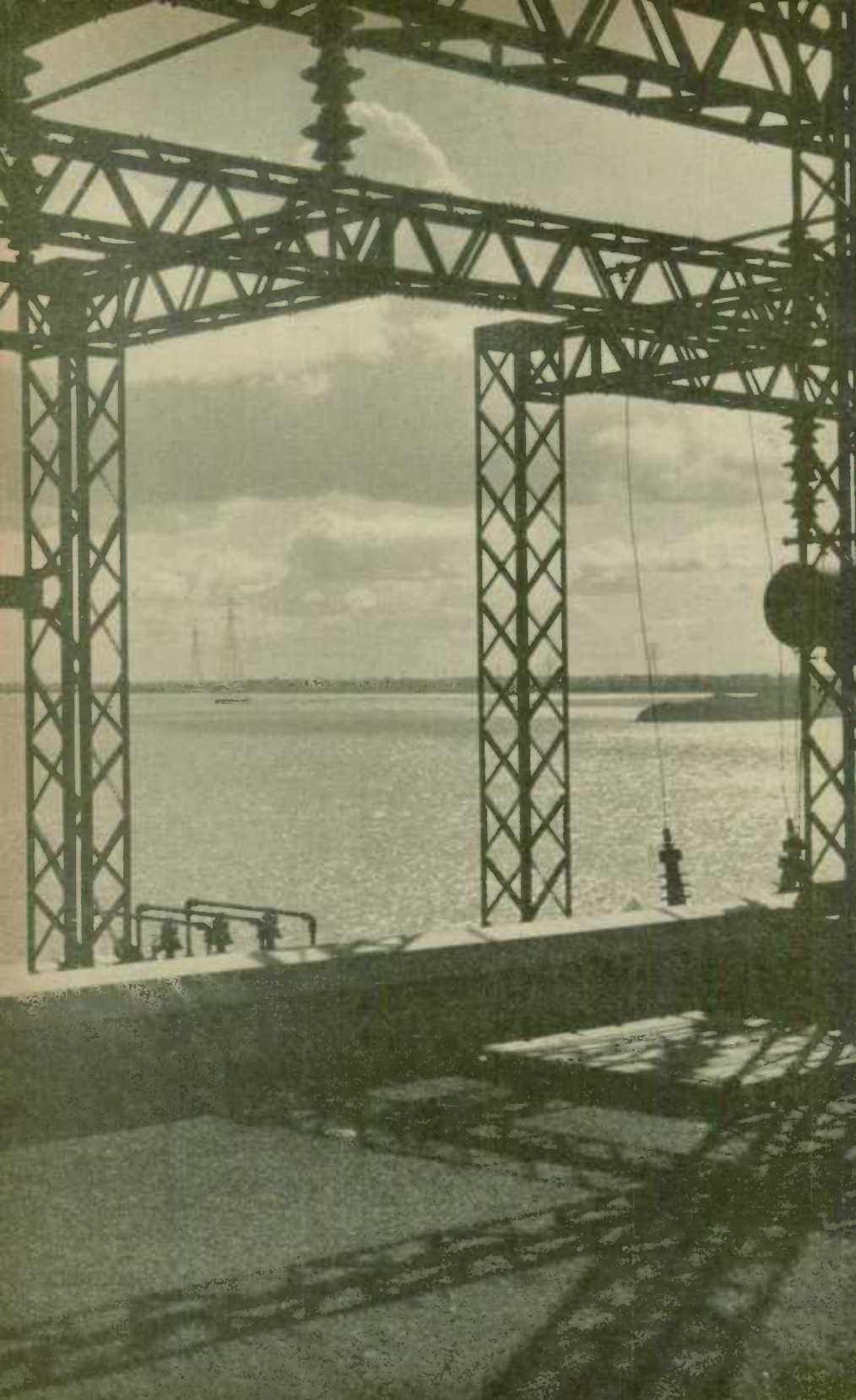
La production de cuivre a augmenté légèrement en comparaison de 1949 pour s'établir à 264,200 tonnes et la valeur a grimpé de 18 p. 100 pour atteindre 123 millions de dollars. Le plomb a accusé une avance de 4 p. 100 en volume (165,700 tonnes), mais sa valeur a baissé un peu pour s'établir à \$47,900,000. Le zinc a monté de 9 p. 100 en quantité et de 28 p. 100 en valeur pour atteindre 313,200 tonnes et 98 millions de dollars.

Plusieurs des minéraux non métalliques et des matériaux de construction ont touché un sommet en 1950, dont l'amiante, le gypse, le sel, le pétrole, le gaz naturel, la fluorine, les produits argileux, le ciment, la chaux et la pierre. La production de houille a aussi touché un sommet de 19,100,000 tonnes.

Production minérale, par espèce, 1949 et 1950

Nomenclature	1949		1950	
	Quantité	Valeur \$	Quantité	Valeur \$
MÉTAUX				
Bismuth.....livres	102,913	210,972	191,621	431,147
Cadmium....."	846,541	1,735,409	848,406	1,968,302
Calcium....."	520,609	1,041,218	1	1
Cobalt....."	619,065	952,469	583,806	964,003
Cuivre....."	526,913,632	104,719,151	528,418,296	123,211,407
Or.....onces de fin	4,123,518	148,446,648	4,441,227	168,988,687
Minéral de fer.....tonnes	3,675,096	21,203,907	3,605,261	23,113,547
Plomb.....livres	319,549,865	50,488,879	331,394,128	47,886,452
Nickel....."	257,379,216	99,173,289	247,317,867	112,104,685
Palladium, rhodium, irridium, etc.....onces de fin	182,233	8,289,915	148,741	7,578,144
Platine....."	153,784	11,603,002	124,571	10,255,929
Sélénium.....livres	318,225	652,361	261,973	633,975
Argent.....onces de fin	17,641,493	13,098,808	23,221,431	18,767,561
Etain.....livres	619,117	633,047	796,403	828,259
Zinc....."	576,524,097	76,372,147	626,454,598	98,040,145
Autres....."	...	346,036	...	2,166,097
TOTAL, MÉTAUX.....	...	538,967,258	...	617,238,340
COMBUSTIBLES				
Charbon.....tonnes	19,120,046	110,915,121	19,139,112	110,140,399
Gaz naturel.....M. pi. cu.	60,457,177	11,620,302	67,822,230	6,433,911
Tourbe.....tonnes	56	560	58	580
Pétrole.....barils	21,305,348	61,118,490	29,043,788	84,619,937
TOTAL, COMBUSTIBLES.....	...	183,654,473	...	201,193,957
AUTRES MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES				
Amiante.....tonnes	574,906	39,746,072	875,341	65,854,568
Barytine....."	47,138	557,662	77,177	750,478
Feldspath....."	36,948	428,502	35,548	428,101
Fluorine....."	64,477	1,592,908	64,213	1,553,004
Graphite....."	2,147	212,496	3,586	390,815
Gypse....."	3,014,249	5,423,690	3,666,436	6,707,506
Dolomite magnésitique et brucite....."	...	1,536,200	...	1,717,879
Mica.....livres	3,490,556	108,458	3,879,209	252,611
Syénite écolitique.....tonnes	78,783	623,002	65,638	842,886
Mousse de tourbe....."	80,249	2,376,849	75,195	2,256,870
Quartz....."	1,722,476	1,588,531	1,730,695	1,740,268
Sel....."	749,015	5,566,725	858,896	7,011,306
Sulfate de soude....."	120,259	1,614,731	130,730	1,615,867
Soufre....."	261,871	2,039,384	301,172	2,189,660
Autres....."	...	1,170,006	...	1,409,545
TOTAL, AUTRES MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES.....	...	64,585,216	...	94,721,564
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION				
Dérivés de l'argile (brique, tuile, etc.)	...	17,981,709	...	21,790,888
Ciment.....barils	15,916,564	32,901,936	16,741,826	35,894,121
Chaux.....tonnes	1,018,823	11,309,820	1,124,188	12,281,084
Sable et gravier....."	63,356,308	31,181,544	73,095,163	36,434,759
Pierre....."	13,928,039	20,528,073	18,087,064	25,895,357
TOTAL, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	...	113,903,079	...	132,296,212
Total général.....	...	901,110,026	...	1,045,450,073

¹ Compris avec "Autres métaux".



Énergie hydraulique

TOUTES les parties du Canada, à l'exception des prairies de l'ouest central, possèdent d'importantes ressources hydrauliques. La topographie générale du pays de même que la précipitation suffisante ont créé de nombreuses rivières fréquemment coupées de chutes et de rapides qui se prêtent fort bien à l'aménagement hydro-électrique. En Colombie-Britannique, où la précipitation est abondante, les rivières du versant occidental des Rocheuses offrent plusieurs excellents emplacements. Bien que l'Alberta soit une des provinces des Prairies, elle est arrosée par des cours d'eau issus des Rocheuses et dispose en outre de vastes réserves d'énergie inexploitées dans ses grandes rivières septentrionales. Le grand bouclier Canadien de roc précambrien, qui décrit un arc autour de la baie d'Hudson, couvre la moitié orientale des Territoires du Nord-Ouest, une partie du nord de la Saskatchewan et une grande partie du Manitoba, de l'Ontario et du Québec; cette région accidentée, couverte de forêts, renferme d'innombrables lacs et rivières qui offrent d'immenses réserves d'énergie. Le réseau des Grands lacs et du Saint-Laurent augmente énormément les ressources d'énergie en Ontario et au Québec. Dans les Maritimes, la précipitation est assez abondante et les rivières, même si elles ne sont pas grandes, se prêtent à de multiples aménagements d'importance moyenne. Sur l'île de Terre-Neuve, l'écoulement considérable des courtes rivières offre des ressources appréciables et le Labrador possède de vastes réserves.

Énergie hydraulique disponible et mise en valeur, par province, 31 décembre 1951

Province ou territoire	Énergie utilisable par 24 heures à 80 p. 100 du rendement		Installation de turbines
	Au débit minimum ordinaire	Au débit ordinaire de six mois	
	h.p.	h.p.	h.p.
Terre-Neuve.....	1,135,000	2,585,000	279,140
Île-du-Prince-Édouard.....	500	3,000	2,299
Nouvelle-Écosse.....	25,500	156,000	150,960
Nouveau-Brunswick.....	123,000	334,000	133,111
Québec.....	8,459,000	13,064,000	6,753,621
Ontario.....	5,407,200	7,264,000	3,718,505
Manitoba.....	3,309,000	5,344,000	596,400
Saskatchewan.....	542,000	1,082,000	111,835
Alberta.....	507,800	1,258,000	207,825
Colombie-Britannique.....	7,023,000	10,998,000	1,358,808
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	382,500	814,000	28,450
Canada.....	26,914,500	42,899,000	13,340,954

Selon les méthodes hydrauliques actuelles, les ressources hydrauliques du Canada permettraient l'installation économique de turbines d'une puissance de plus de 55 millions de h.p., alors qu'un peu plus de 24 p. 100 seulement de ces ressources sont actuellement exploitées.

Les disponibilités suffisantes d'énergie hydro-électrique à bon marché ont joué un rôle capital dans le développement des grandes industries manufacturières de base au Canada, y compris l'industrie de la pulpe et du papier, qui se range parmi les plus importantes entreprises du monde et qui consomme de très grandes quantités d'énergie hydraulique et hydro-électrique, l'extraction, le broyage, l'affinage et la transformation des métaux précieux et des bas métaux, l'industrie électrochimique, et les industries de produits moins lourds, comme l'apprêtage des aliments et les textiles. La grande activité industrielle dans tout le Canada ces dernières années de même que l'augmentation de la consommation commerciale, ménagère et rurale, ont eu pour résultat d'accroître constamment la demande d'énergie hydro-électrique. En 1951, la production d'énergie électrique primaire par les centrales a surpassé d'environ 13 p. 100 celle de 1950 et la construction d'usines hydrauliques et à vapeur a été poussée davantage pour combler les besoins qui augmentaient à un rythme accéléré.

Répartition de l'énergie hydraulique par province.—Dans l'*Île-du-Prince-Édouard*, la *Nouvelle-Écosse* et le *Nouveau-Brunswick*, pourtant dépourvus de grandes rivières, l'énergie hydraulique est une source précieuse d'électricité en grande partie exploitée. A *Terre-Neuve*, les ressources estimatives (40 p. 100 exploitées) s'élèvent à quelque 500,000 h.p. sur l'île; au Labrador, la rivière Hamilton est une grande source potentielle d'énergie.

Le *Québec* possède les ressources les plus abondantes, soit 30 p. 100 de celles du pays; les progrès y sont remarquables et les aménagements actuels, 6,753,621 h.p., forment plus de 50 p. 100 de tous ceux du Canada. L'entreprise de Shipshaw (1,200,000 h.p.), sur le Saguenay, et celle de Beauharnois (742,000 h.p.), sur le Saint-Laurent, sont les deux plus importantes du pays. L'*Ontario* possède aussi de vastes ressources dont le rendement ne le cède qu'à celles du Québec. La Commission hydro-électrique y exploite 64 usines génératrices d'une puissance totale de plus de 3 millions de h.p., dont la plus importante est celle de Queenston (560,000 h.p.), sur la Niagara. La province achète aussi beaucoup d'énergie du Québec.

Les ressources hydrauliques du *Manitoba* sont plus vastes et plus exploitées que celles des autres provinces des Prairies. Presque tous les aménagements se trouvent sur la rivière Winnipeg. En plus de desservir Winnipeg et ses environs, ils alimentent, par le réseau de la Commission hydro-électrique, plus de 350 municipalités et une grande partie des régions rurales du sud, où l'électrification des fermes est l'objectif principal. En *Saskatchewan*, les exploitations se limitent aux régions minières du nord. Si le sud de la Saskatchewan et de l'*Alberta* manque de ressources hydrauliques, il compte d'immenses réserves de combustible. En *Alberta*, les aménagements actuels sont situés dans le bassin de la Bow, d'où l'énergie est transmise à Calgary et à plusieurs municipalités échelonnées depuis la frontière internationale jusqu'au nord d'Edmonton.

La *Colombie-Britannique*, deuxième quant à ses ressources, ne le cède en aménagements qu'au Québec et à l'*Ontario*. Les installations actuelles sont presque toutes situées dans le sud, dans le bassin du Fraser et du Columbia. Dans le *Yukon* et les *Territoires du Nord-Ouest*, l'énergie est produite à des fins minières.

Construction hydro-électrique en 1951.—La mise en valeur des ressources hydrauliques s'est maintenue à un niveau élevé en 1951 et la puissance hydro-électrique installée a augmenté de 881,250 h.p. au cours de l'année. La construction de centrales d'une puissance totale d'environ 1,700,000 h.p. était très avancée en fin d'année et devait s'achever en 1952-1953; d'autres centrales, dont la construction était commencée, seront terminées en 1955 ou avant et produiront probablement près de 2 millions de h.p.

Ontario.—La Commission hydro-électrique de l'Ontario a complété la plus grande partie de son programme courant de construction sur la rivière Ottawa et a mis en activité en amont de Pembroke le dernier groupe de 62,000 h.p. à l'entreprise de Des Joachims (496,000 h.p.) de même que les six derniers groupes de 21,000 h.p. chacun à l'usine Chenaux, d'une puissance totale de 168,000 h.p., au nord de Renfrew. On devait inaugurer en janvier 1952 les deux premiers des huit groupes d'une puissance totale de 272,000 h.p. à l'usine La Cave, sur la rivière Ottawa, dont la construction s'achèvera avant la fin de l'année. La nouvelle usine à Queenston, sur la Niagara, comptera 7 groupes d'une puissance globale de 735,000 h.p.; le percement du tunnel et les autres travaux sont avancés et la production d'énergie commencera probablement en 1954. La Commission a également mis en activité deux grandes centrales thermiques, la première, d'une puissance initiale de 188,000 kw, à Toronto et la seconde, d'une puissance de 132,000 kw, à Windsor.

En 1955, l'Ontario aura ajouté 735,000 h.p. à sa production d'électricité sur la Niagara.

La construction de la station génératrice Sir Adam Beck-Niagara no 2 a été commencée en janvier 1951 et, à la fin de l'été, les travaux étaient rendus au stade illustré ci-dessous. On peut voir les ouvertures des sept vannes géantes. En 1952, la main-d'oeuvre requise par cette entreprise de 182 millions de dollars atteindra presque 5,000.





Une entreprise hydro-électrique en Colombie-Britannique détournera le cours supérieur du Fraser et l'orientera vers une usine génératrice située sur la côte. Le barrage de la Nechako (1) bloquant le déversement oriental, les eaux de l'aire d'alimentation (2) s'écouleront vers l'ouest par un tunnel de dix milles (3) pour dévaler 2,600 pieds jusqu'à l'usine (4) construite dans le flanc de la montagne. Une ligne de transmission (5) de 48 milles de long conduira l'énergie à la fonderie (6).

La *Great Lakes Power Company* est à construire une usine de 15,000 h.p., sur la Michipicoten, qui devait entrer en activité en 1952.

Québec.—La construction hydro-électrique a été très poussée dans le Québec en 1951; la production a augmenté de 461,700 h.p. et l'aménagement d'autres usines s'est poursuivi. La plus importante des nouvelles entreprises au pays en 1951 est celle de l'usine Beauharnois n° 2, sur le Saint-Laurent, où la Commission hydro-électrique du Québec a aménagé quatre groupes d'une puissance totale de 223,000 h.p. Cette usine, qui fournit actuellement 333,000 h.p., doit être terminée en 1954 et produire 666,000 h.p. La Commission a aussi entrepris la construction d'un nouveau groupe de 16,000 h.p. à Rapid II, sur l'Ottawa. Sur le St-Maurice, la *Shawinigan Water and Power Company* a terminé la construction de l'usine La Tranche, en ajoutant 195,000 h.p. à la production; cette usine a maintenant une puissance de 325,000 h.p. La *Northern Quebec Power Company* a mis en service un nouveau groupe de 35,000 h.p. à son usine des Quinze, sur l'Ottawa supérieure, et a porté la puissance totale à 85,000 h.p. La *Pembroke Electric Company Limited* a fini d'installer deux nouveaux groupes de 3,000 h.p. chacun à son usine de Waltham, sur la rivière Noire.

Un certain nombre de nouvelles entreprises ont atteint le stade de la construction en 1951. L'*Aluminum Company of Canada* est à construire deux nouvelles usines de 275,000 h.p. chacune sur la Peribonka, l'une à Chute-du-Diable et l'autre à Savanne-Rapids; la production doit commencer en 1952. *Price Brothers and Company Limited* construit pour 1953 une usine de 70,000 h.p. et une autre de 9,000 sur la rivière Shipshaw. La

Quebec North Shore Paper Company a lancé les travaux près de l'embouchure de la rivière Manicouagan en vue d'y établir une usine dont le premier groupe de 50,000 h.p. doit entrer en service en 1953 et le deuxième, en 1954; la puissance ultime sera de 300,000 h.p. Sur la Sainte-Marguerite, la *Ste. Marguerite Power Company* a commencé la construction d'une usine de 25,500 h.p., dont le premier groupe de 8,500 h.p. sera prêt en 1953.

Colombie-Britannique.—Quelques additions ont été faites en 1951 aux aménagements de la province. La *British Columbia Power Commission* a mis en service sa nouvelle usine de 33,000 h.p. à Whatshan, sur le lac Arrow inférieur, et la *British Columbia Electric Company Limited* a achevé la modernisation de son usine n° 1 de Buntzen en remplaçant sept groupes de 28,200 h.p. par un seul groupe de 70,000 h.p. L'*Aluminum Company of Canada* a commencé les travaux préliminaires en vue d'un aménagement d'environ un million de h.p., qui sera achevé vers 1954-1955; on détournera les eaux d'amont du fleuve Fraser vers une station génératrice du littoral. La *Consolidated Mining and Smelting Company* a entrepris l'aménagement de 205,000 h.p. sur la rivière Pend-d'Orcille au confluent du Columbia; l'usine doit commencer à fonctionner en 1953. La *British Columbia Electric Company Limited* est à construire une nouvelle usine de 82,000 h.p. en un seul groupe, sous une chute de 2,000 pieds, au lac Jones, laquelle sera en activité en 1952; elle a également commandé un nouveau groupe de 62,000 h.p. à son usine de Bridge-River. La *British Columbia Power Commission* mettra en service en 1952 une usine de 4,000 h.p., sur la rivière Clowhom, et entreprend l'installation de deux groupes additionnels de 28,000 h.p. chacun à l'usine John-Hart, sur la rivière Campbell (île de Vancouver); ces installations seront en activité en 1953-1954. La Commission a acheté l'usine Puntledge, de la *Canadian Collieries Limited*, sur l'île de Vancouver, et en augmentera la puissance de 12,000 h.p. à 23,000. Deux aménagements moins importants ont été achevés en 1951: ceux de la *Masterdon Zinc Mines* (1,000 h.p.) et de la *Western Uranium Cobalt Mines* (800 h.p.).

Au Yukon, la *Northwest Territories Power Commission* poursuit la construction d'une usine d'une puissance initiale de 3,000 h.p. sur la rivière Mayo; cette usine fonctionnera en 1952.

Provinces des Prairies.—La puissance des usines hydrauliques d'Alberta a presque doublé en 1951 par suite de l'achèvement de l'entreprise des lacs Spray par la *Calgary Power Limited*. Cette installation comprend trois usines: Lacs Spray, 62,000 h.p., Three-Sisters, 3,600 h.p., et Kundle, 23,000 h.p. La compagnie a également aménagé un nouveau groupe de 12,000 h.p. à son usine de Kananaskis, sur la rivière Bow. D'autres compagnies ont fait des recherches en vue d'un aménagement sur la rivière Athabasca, au nord d'Edmonton.

Aucune installation hydraulique nouvelle n'a été faite en Saskatchewan, mais la *Saskatchewan Power Corporation*, propriété du gouvernement provincial, a construit une addition de 15,000 kw à son usine thermique d'Estevan et augmenté de 25,000 kw la puissance de son usine de Saskatoon, qui sera en activité en 1952.

Le gouvernement du Manitoba a commencé l'exploitation de l'usine de 114,000 h.p. à Pine-Falls, sur la Winnipeg, une fois achevés deux groupes de 19,000 h.p. chacun; les autres groupes, en voie d'installation, commenceront de produire en 1952. La *Sherritt-Gordon Mines* a poursuivi des aménagements

d'une puissance de 7,000 h.p. sur la rivière Laurie; l'usine fonctionnera en 1952. La *Winnipeg Electric Company* est à installer le sixième et dernier groupe de 37,500 h.p. à son usine de Seven-Sisters, sur la Winnipeg; l'exploitation commencera vers la fin de 1952.

Provinces de l'Atlantique.—La *Newfoundland Light and Power Company* a mis en activité au début de 1951 sa nouvelle usine de 13,000 h.p. sur la rivière Mobile et a terminé aussi l'installation d'un nouveau groupe de 3,350 h.p. à son usine de Tors-Cove. La compagnie a entrepris également la construction de deux usines de 7,500 h.p. chacune qui seront en activité en 1952-1953; l'une se trouve à Cape-Broyle et l'autre, sur la rivière Horse-Chops. La *Labrador Mining and Exploration Company* projette un aménagement de 12,000 h.p. sur la rivière Ashuanipi, affluent de la rivière Hamilton, au Labrador.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, la *Maritime Electric Company* a terminé l'installation d'un nouveau groupe de 7,500 kw à son usine à vapeur de Charlottetown.

En Nouvelle-Écosse, les additions les plus importantes à la puissance électrogène sont des usines à vapeur: une de 20,000 kw à Halifax, une autre de 18,750 kw à Sydney, et une troisième de 10,000 kw à Point-Cantley. La *Nova Scotia Light and Power Company* est à construire une nouvelle usine hydraulique de 4,000 h.p. à White-Rock, sur la Gaspereau, et la *Nova Scotia Power Commission*, une usine de 8,600 h.p. sur la Bear, laquelle sera en activité en 1952.

La *New Brunswick Electric Power Commission* construit actuellement une usine de 27,000 h.p. sur la Tobique, qui doit entrer en service en 1953. En 1951, la Commission a augmenté de 6,250 kw la puissance de son usine thermique de Grand-Lake.

Centrales électriques

Les centrales électriques sont exploitées par des compagnies, des municipalités ou des particuliers qui vendent ou distribuent l'énergie électrique qu'ils produisent ou achètent. Elles se divisent en deux catégories selon le mode de propriété: 1° commerciales,—propriétés privées exploitées par des compagnies ou des particuliers; 2° municipales,—propriétés des gouvernements municipaux ou provinciaux. Elles se subdivisent ensuite, selon le genre d'énergie employée, en *a*) hydrauliques, *b*) thermiques et *c*) non génératrices. Cette dernière sous-catégorie achète à peu près toute l'électricité qu'elle revend; quelques-unes de ces usines possèdent un équipement électrogène pour les cas d'urgence. Les usines hydrauliques sont montées de turbines et de roues hydrauliques d'une puissance équivalant à 87 p. 100 environ du total des installations hydrauliques de toutes les industries du Canada. Les générateurs mus par cet équipement répondent pour 97 p. 100 du rendement de toutes les centrales. En 1949, les usines thermiques étaient au nombre de 309 et 44 usines hydrauliques possédaient un équipement thermique auxiliaire.

Les recettes des centrales électriques en 1949 s'élevaient à \$280,311,624 et le nombre d'usagers domestiques est de 2,619,831, chiffre qui représente environ les deux tiers des familles urbaines et rurales du Canada.

L'électrification rurale s'est répandue rapidement depuis une dizaine d'années; elle permet aux cultivateurs de gagner beaucoup de temps et d'accroître la production agricole.



Pose d'une nouvelle ligne rurale. La consommation moyenne d'électricité des exploitations agricoles a augmenté de 100 p. 100 depuis 1939.

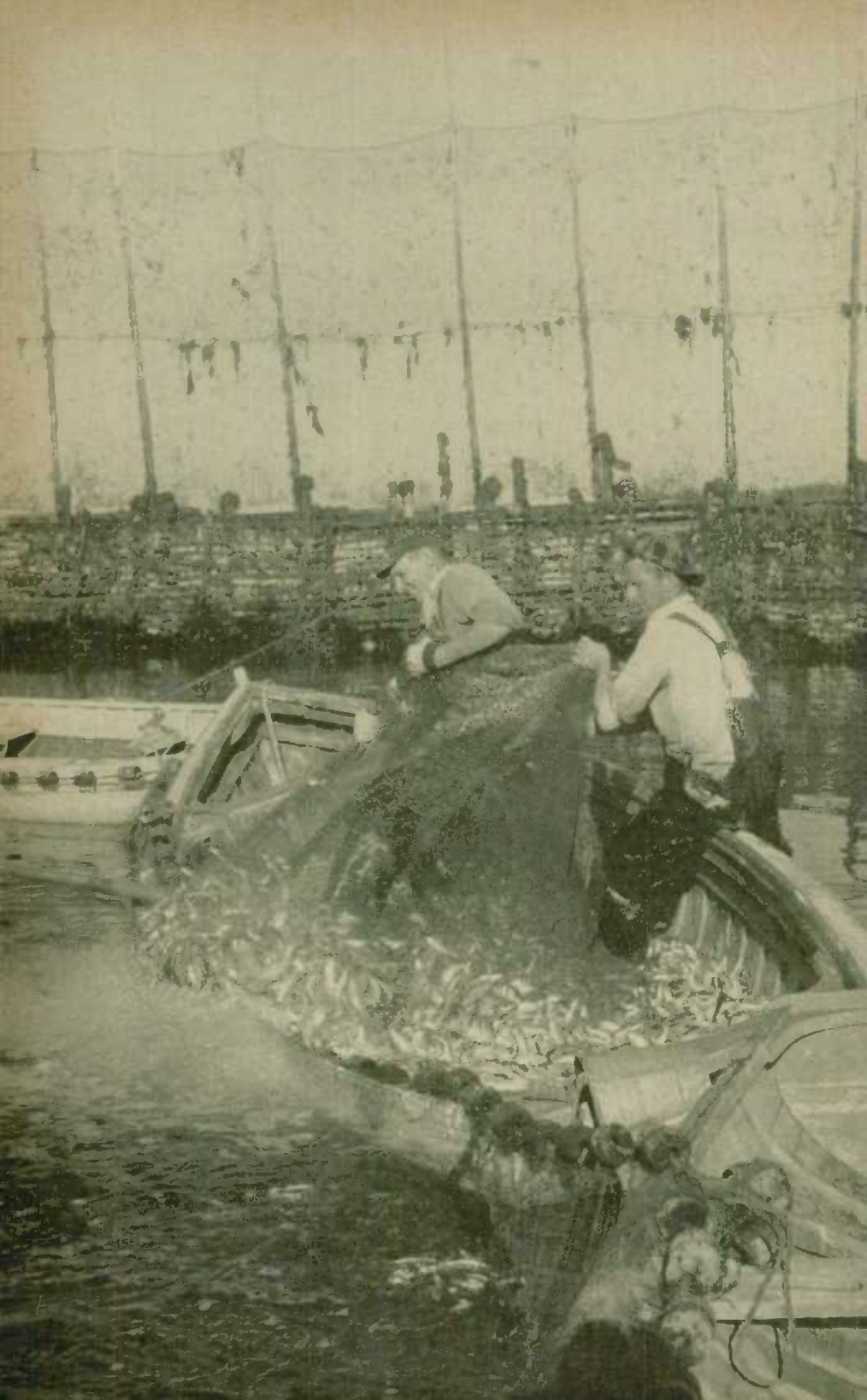


Voici la moyenne de production mensuelle des centrales électriques en 1929, 1939 et 1949-1951:

	<u>1929</u>	<u>1939</u>	<u>1949</u>	<u>1950¹</u>	<u>1951¹</u>
	(en milliers de kwh)				
Produite par--					
Usines hydrauliques.....	1,441,203	2,321,815	3,757,024	4,089,790	4,630,820
Usines thermiques.....	27,622	40,811	132,411	152,087	152,486
TOTAL.....	<u>1,468,825</u>	<u>2,362,626</u>	<u>3,889,435</u>	<u>4,241,877</u>	<u>4,783,306</u>

¹ Terre-Neuve comprise.

Il faut un permis pour exporter l'énergie hors du Canada et une taxe de 0-03c. le kwh est prélevée. Les exportations s'établissent à 1,756,752,000 kwh en 1949, 1,925,780,000 en 1950 et 2,375,420,000 en 1951.



Pêcheries

L'INDUSTRIE de la pêche au Canada produit près de deux milliards de livres de poisson par année. Cette prise énorme provient des pêcheries, que l'on dit les plus fertiles au monde, des littoraux de l'Atlantique et du Pacifique, des Grands lacs et d'autres grandes nappes d'eau de l'intérieur du pays.

L'importance de la pêche commerciale canadienne dans la structure économique de la nation grandit sans cesse. Il y a dix ans, la valeur des produits vendus ne s'établissait qu'à un peu plus de 45 millions de dollars; aujourd'hui, elle atteint près de 200 millions. Bien que la quantité de poissons débarquée ait fort augmenté, l'accroissement de la valeur marchande tient en bonne partie au renchérissement d'un grand nombre d'espèces et à la demande plus forte de produits de haut prix. Puis, la position de la pêche commerciale en général a changé de façon marquée lorsque Terre-Neuve est devenue une province canadienne. De fait, Terre-Neuve répond actuellement pour près du tiers de la prise totale. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec produisent un autre tiers, et la Colombie-Britannique et les provinces intérieures, le reste. Les deux tiers de la prise proviennent donc des eaux du nord-ouest de l'Atlantique, sur le littoral est du Canada. La plateforme continentale y est submergée sur une distance de plusieurs milles, fournissant un terrain très favorable au développement de la vie marine. Les bancs, série de collines submergées s'étendant du cap Cod au grand banc de Terre-Neuve, attirent les pêcheurs non seulement du Canada et des États-Unis, mais de plusieurs pays d'Europe. On y pêchait la morue, l'aiglefin, le flétan et d'autres poissons de fond même avant l'arrivée des explorateurs sur les côtes canadiennes. Néanmoins, les réserves ne donnent aucun signe d'appauvrissement; mais, comme mesure de prévention, une commission, créée en vertu du traité international des pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique, est chargée de découvrir toute indication de pêche excessive. Le Canada est un des signataires du traité.

Les pêcheurs hauturiers du littoral de l'Atlantique font leur travail à bord de chalutiers à panneaux, de dragueurs et de goélettes, à plusieurs milles de la côte, tandis que les pêcheurs de l'intérieur se servent d'embarcations à moteur rapides, de palangres pour la morue et le poisson plat, de pièges pour homard, de harpons pour l'espadon et de filets pour le hareng. La morue et le homard constituent les sources les plus importantes de revenu pour l'industrie du littoral de l'Atlantique. Viennent ensuite l'aiglefin, le flétan, le hareng, la sardine et le maquereau.

À l'ouest du continent, les eaux côtières de la Colombie-Britannique abondent en saumon, flétan, hareng et quantité d'autres poissons. La pêche au saumon est une entreprise très profitable; c'est la principale raison pour laquelle la Colombie-Britannique vient en tête des provinces pour la valeur marchande des produits de la pêche.

Les espèces importantes de poisson d'eau douce au Canada sont la truite grise, le doré, le coregone, le tullibee, le doré noir et le brochet. Environ la moitié de la production provient des Grands lacs de l'Ontario, le quart des lacs du Manitoba, et le reste du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Bien que les pêcheries aient formé la base de l'une des premières industries du Canada, on peut dire que cette ressource est encore en évolution. Les



Les pêcheries de saumon de la Colombie-Britannique fournissent quantité d'aliments à haute teneur de protéines au Canada et à l'étranger. La prise annuelle normale se chiffre par 1,418,000 caisses, dont la moitié environ est exportée.

découvertes de nouvelles réserves, les progrès d'ordre technique et les changements survenus sur le marché au cours des dernières années ont ouvert de nouveaux horizons à la pêche. Les progrès accomplis dans le domaine du transport et du conditionnement du poisson ont permis une exploitation profitable de lacs autrefois inaccessibles aux fins commerciales. Ainsi, la pêche commerciale se pratique en hiver comme en été dans le Grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest. La prise annuelle dans ce lac s'établit à neuf millions de livres de corégone et de truite grise, contingent fixé par le ministère fédéral des Pêcheries. Le thon albacore, qui abonde sur la côte de la Colombie-Britannique, représente une grande valeur latente, mais il faudra se renseigner davantage sur ses déplacements et ses habitudes pour en faire une exploitation profitable. L'exploration des eaux de l'Atlantique a amené la découverte d'importantes quantités de morue, de



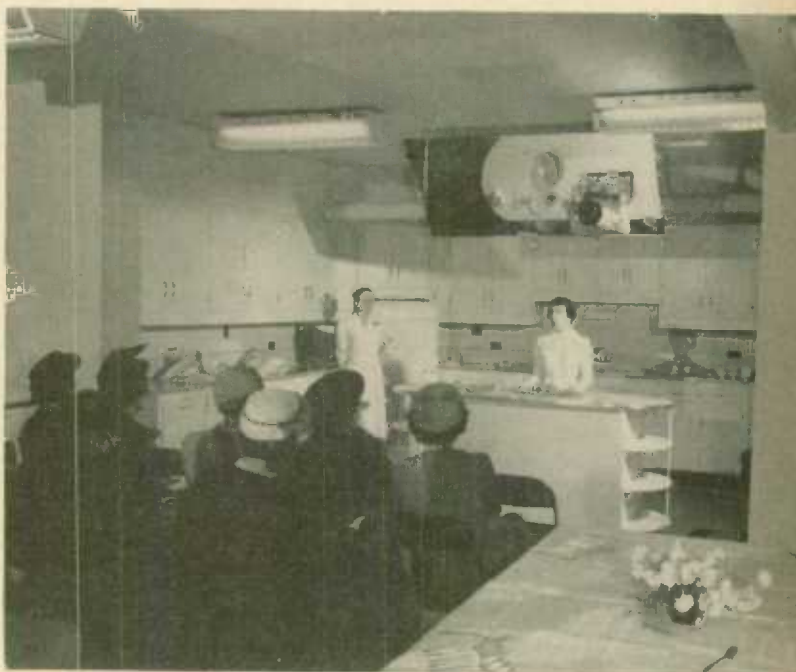
Travaux de pisciculture à un élevier à fruits du gouvernement de l'Ontario. A dix des 31 éleviers de la province, on fait l'élevage de la truite jusqu'à un an; celle-ci est ensuite mise en liberté dans les cours d'eau.

hareng et de chèvre. L'Office des recherches sur les pêcheries du Canada poursuit sans cesse les recherches biologiques et technologiques indispensables à l'exploitation complète des pêcheries canadiennes.

Une variété étonnante de bateaux et d'engins de pêche servent à explorer les eaux. On estime que la flotte de pêche commerciale comprend maintenant plus de 40,000 navires et embarcations de tous genres à partir des bateaux à rames jusqu'aux chalutiers à vapeur; elle représente une mise de fonds d'environ 60 millions de dollars pour des engins et de l'équipement de pêche.

Il s'est produit une amélioration constante du genre et de l'efficacité de l'équipement flottant. Les restrictions à l'égard des chalutiers à panneaux ont été adoucies et le nombre de ces embarcations est maintenant plus

Séance de démonstration sur la cuisson du poisson à la cuisine d'essai du ministère fédéral des Pêcheries. Des conférences sont données par des spécialistes en économie domestique dans tout le pays en vue de faire progresser la vente du poisson sur le marché domestique.



considérable. Par suite de l'encouragement manifeste du ministère fédéral des Pêcheries, le nombre de petits chalutiers, connus familièrement sous le nom de dragueurs, augmente sans cesse, particulièrement dans la région de Caraquet, au Nouveau-Brunswick. En général, le nombre de gros bateaux de pêche (40 tonnes et plus) dans les eaux canadiennes a augmenté de deux fois et demie depuis quelques années, et celui des vaisseaux de 20 à 40 tonnes a doublé. En revanche, le nombre des petites embarcations côtières a diminué.

Une évolution se produit présentement dans les méthodes de production et de vente des produits de la pêche grâce au perfectionnement de l'équipement de congélation rapide et de prélèvement des filets, des facilités d'entreposage, de l'emballage et de la mise en boîte. Ainsi, les détaillants sont en mesure d'offrir une plus grande variété de poissons sous une forme plus attrayante et les Canadiens, qui jusqu'ici ne s'étaient pas révélés grands consommateurs de produits de la pêche, mangent plus de poisson. Les produits marins frais et congelés représentent maintenant 44 p. 100 de l'ensemble de la valeur



Grâce à des méthodes appropriées d'arrimage et de congélation à bord des chalutiers à panneaux, le poisson des grands bancs de Terre-Neuve parvient aux marchés frais et appétissant.

marchande annuelle et 42 p. 100 de la valeur des exportations de poisson. La production de poisson salé, particulièrement de la morue très salée, a diminué depuis que le poisson frais et congelé est plus recherché. D'autres éléments contribuent en même temps à augmenter les possibilités offertes par l'industrie. Deux comités de développement des pêcheries, relevant du ministère fédéral des Pêcheries, ont été formés à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard; chacun est chargé d'élaborer un programme d'expansion pour sa région. On leur a demandé d'examiner et d'étudier les moyens de mieux utiliser les pêcheries connues et de découvrir et d'exploiter celles qui sont encore inconnues. Ils étudieront également les méthodes actuelles de pêche et de conditionnement du poisson et d'autres procédés d'application régionale.

Certaines pêches, comme le saumon de la Colombie-Britannique et le homard de l'Atlantique, sont fort recherchées en raison de la demande considérable de la part des consommateurs, et il faut sans cesse prendre des mesures de conservation fondées sur de solides recherches biologiques. La conservation est une des fonctions principales du ministère fédéral des Pêcheries, et un personnel important travaille sur les deux littoraux à faire respecter les règlements, à améliorer les conditions qui favorisent la propagation naturelle du poisson et à faire usage de méthodes artificielles au besoin. Puis, le Canada et les États-Unis collaborent en vue d'assurer la survivance du saumon et du flétan dans les eaux internationales du Pacifique. Les gouvernements provinciaux s'occupent aussi activement de l'administration de la pêche commerciale et de la pêche sportive dans leurs limites et, habituellement en collaboration avec le gouvernement fédéral, viennent en aide à l'industrie et poursuivent des travaux d'éducation, de recherches et de conservation.

Le saumon de la Colombie-Britannique et le homard, le flétan et le corégone de l'Atlantique faisant prime sur le marché mondial, le Canada occupe une position importante comme exportateur de poisson. Plus de 66 p. 100 de la production canadienne se vend à l'étranger; 44 p. 100 s'achemine vers les États-Unis. La Norvège exporte de grandes quantités de produits de la pêche et l'Islande et le Danemark sont des rivaux importants, mais ce sont les exportations canadiennes qui viennent en tête quant à la valeur.

Statistique de la production des pêcheries

Depuis une dizaine d'années, la pêche commerciale au Canada traverse une ère de prospérité croissante au point que la valeur de la production a plus que triplé depuis 1939. Le niveau de l'emploi a été généralement stable depuis le commencement de la seconde guerre mondiale.

Quantités débarquées, valeur de la production et de l'équipement et nombre d'employés de l'industrie de la pêche, 1899-1949

(Sans Terre-Neuve)

Année et moyenne	Quantité débarquée	Valeur		Employés	
		Production	Équipement	Pêche	Conditionnement
		milliers de livres	milliers de dollars	milliers de dollars	nombre
Moyenne 1899-1908	..	24,447	..	77,282	14,070
1909	..	29,629	..	68,663	21,694
1914	..	31,265	..	69,954	24,559
Moyenne 1909-1918	..	37,976	..	69,540	24,094
1919	930,632	56,508	31,376	67,804	18,356
1924	913,757	44,534	23,543	53,914	15,526
Moyenne 1919-1928	953,496	47,806	27,813	59,139	16,432
1929	1,150,085	53,519	33,935	64,083	16,367
1934	933,087	34,022	26,213	68,634	14,802
Moyenne 1929-1938	995,450	37,239	27,672	67,014	14,586
1939	1,063,774	40,076	25,843	68,941	14,814
1944	1,179,146	89,140	35,057	61,208	17,272
Moyenne 1939-1948	1,240,570	89,635	38,911	66,140	16,661
1949	1,317,706	130,946	69,543	64,613	16,087

Scellage des boîtes de chicken hoddie dans une conserverie de Souris (I.-P.-É.).



Quantités débarquées et valeur des produits vendus des principales pêches commerciales, par province, 1948 et 1949

(Sans Terre-Neuve)

Province ou territoire	Espèce de poisson	1948		1949	
		Quantité débarquée	Valeur des produits	Quantité débarquée	Valeur des produits
		milliers de livres	milliers de dollars	milliers de livres	milliers de dollars
Île-du-Prince-Édouard	Homard	6,523	2,256	6,843	1,685
	Morue	6,186	319	6,104	283
	Eperlan	1,169	206	993	150
Nouvelle-Écosse	Morue	175,662	13,777	153,427	12,203
	Homard	18,344	6,525	19,891	6,815
	Aiglefin	55,635	4,380	45,404	3,680
Nouveau-Brunswick	Homard	8,386	4,667	9,399	5,018
	Sardines	86,952	7,174	58,597	4,379
	Hareng	59,839	2,543	43,153	2,310
Québec	Morue	50,693	2,937	59,045	2,475
	Homard	2,394	509	2,073	586
	Hareng	30,159	471	31,550	460
Ontario	Corégone	6,471	2,251	6,655	2,224
	Doré	3,127	817	3,157	665
	Sandre	5,868	991	9,517	662
Manitoba	Doré	11,245	2,641	8,963	1,955
	Corégone	3,357	858	4,220	1,151
	Doré noir	4,326	650	7,467	1,012
Saskatchewan	Corégone	3,217	564	3,542	559
	Truite	1,089	254	935	203
	Doré	1,132	229	900	133
Alberta	Corégone	1,760	350	1,870	422
	Tullibee	4,339	200	3,160	133
	Brochet	651	45	594	51
Colombie-Britannique	Corégone	145,168	36,671	147,368	35,898
	Hareng	416,967	10,485	344,527	9,413
	Flétan	18,753	4,648	17,997	4,356
Territoires du Nord-Ouest	Corégone	4,953	930	4,573	1,405
	Truite	2,270	570	2,628	856
Canada	Saumon	147,678	37,929	149,744	37,278
	Morue	257,793	18,802	249,291	17,004
	Hareng	552,387	15,868	470,370	14,727

Valeur marchande du poisson, par province, 1949, et moyenne de 1935-1939

(Sans Terre-Neuve)

Province ou territoire	Valeur marchande de la production		Pourcentage de la valeur totale	
	Moyenne, 1935-1939	1949	Moyenne, 1935-1939	1949
	(milliers de dollars)		%	%
Île-du-Prince-Édouard	921	2,705	2.4	2.1
Nouvelle-Écosse	8,709	35,040	22.6	26.7
Nouveau-Brunswick	4,375	17,428	11.3	13.3
Québec	1,983	5,112	5.1	3.9
Ontario	3,208	5,728	8.3	4.4
Manitoba	1,638	4,800	4.2	3.7
Saskatchewan	419	1,026	1.1	0.8
Alberta	378	653	1.0	0.5
Colombie-Britannique	16,986	56,120	44.0	42.8
Territoires du Nord-Ouest	1	2,334	---	1.8
Yukon	11	---	---	---
Canada	38,628	130,946	100.0	100.0

¹ Non relevée avant 1945.



En route pour la pêche au homard dans le détroit de Northumberland.

La valeur marchande des produits de la pêche a atteint \$130,946,000 en 1949, soit une diminution de 6 p. 100 sur 1948. Cette baisse tient principalement au fait que la quantité de poisson débarquée est de 8 p. 100 inférieure à celle de l'année précédente. Bien que la production de 1949 soit moins forte que celle de l'année record 1948, elle est encore bien au-dessus de la moyenne.

La valeur des produits de l'industrie du conditionnement du poisson est passée, de 1939 à 1949, de \$28,817,000 à \$111,919,000; l'année record est 1948. Les conserveries de saumon figurent pour 33 p. 100 au total de 1949; les autres conserveries pour 14 p. 100, les saurisseries pour 31 p. 100 et les établissements de congélation de poisson frais et les huileries pour 22 p. 100.

Nombre, employés et production des établissements de conditionnement du poisson, 1939-1949

(Sans Terre-Neuve)

Année	Établissements		Employés		Valeur de la production		Poisson vendu frais par rapport au total (valeur) %
	Nombre	% par rapport à 1939	Nombre	% par rapport à 1939	Milliers de dollars	% par rapport à 1939	
1939.....	523	100.0	14,814	100.0	28,817	100.0	28
1941.....	463	88.5	15,842	106.9	48,176	167.2	24
1943.....	523	100.0	15,899	107.3	64,805	224.9	33
1945.....	540	103.3	17,501	118.1	93,545	324.6	41
1947.....	594	113.6	18,631	125.8	105,206	365.1	33
1948.....	601	114.7	16,497	111.4	115,821	401.9	35
1949.....	599	114.5	16,087	108.6	111,919	388.4	36



Fourrures

La pelleterie fut la première industrie canadienne et demeura la seule durant la période initiale d'exploration et de colonisation. L'Europe réclamait des fourrures, et la concurrence, les rivalités que cette demande suscita chez les trafiquants poussèrent les explorateurs de plus en plus loin dans la contrée sauvage pour y ouvrir de nouvelles régions qui finirent par attirer les colons. A mesure que la civilisation progressait, d'autres industries prenaient leur essor et, fatalement, la pelleterie a perdu de son importance pour ne plus constituer aujourd'hui qu'un élément secondaire de la production canadienne. Le Canada n'en reste pas moins l'une des grandes réserves naturelles de fourrures. Dans ses vastes étendues septentrionales, le piégeage est encore le moyen de subsistance de nombreux habitants, Indiens, Métis ou Blancs. Au cours de la saison 1949-1950, on a levé environ 7,400,000 peaux, dont 92 p. 100 étaient des peaux de bêtes sauvages.

Nombre et valeur des peaux levées, années terminées le 30 juin 1941-1950

(La statistique relative à Terre-Neuve n'est pas disponible)

Année terminée le 30 juin	Peaux		% de la valeur provenant de fermes à fourrure	Année terminée le 30 juin	Peaux		% de la valeur provenant de fermes à fourrure
	Nombre	Valeur			Nombre	Valeur	
		\$				\$	
1941.....	7,257,337	21,123,161	27	1946....	7,593,416	43,870,541	30
1942.....	19,561,024	24,859,869	19	1947....	7,486,914	26,349,997	37
1943.....	7,418,971	28,505,033	24	1948....	7,952,146	32,232,992	37
1944.....	6,324,240	33,147,392	28	1949....	9,902,790	22,899,882	33
1945.....	6,991,686	31,001,456	31	1950....	7,377,491	23,184,033	34

Nombre et valeur des peaux levées, par province, années terminées le 30 juin 1949 et 1950

(La statistique relative à Terre-Neuve n'est pas disponible)

Province ou territoire	1949			1950		
	Peaux	Valeur	% du total	Peaux	Valeur	% du total
	nombre	\$		nombre	\$	
Île-du-Pr.-Édouard.....	47,013	640,289	2.8	25,501	258,440	1.1
Nouvelle-Écosse.....	24,364	612,032	2.7	88,000	309,872	1.3
Nouveau-Brunswick.....	77,232	398,982	1.7	55,315	394,905	1.7
Québec.....	585,245	2,388,065	10.4	528,411	2,814,846	12.1
Ontario.....	1,119,957	5,661,318	24.8	936,313	6,199,228	26.8
Manitoba.....	1,790,818	1,036,459	17.6	1,257,532	4,276,630	18.5
Saskatchewan.....	1,667,008	2,248,441	9.8	1,050,766	2,359,144	10.2
Alberta.....	2,788,864	3,761,727	16.5	2,191,979	3,840,095	16.5
Col.-Britannique.....	548,151	1,473,298	6.4	528,700	1,631,983	7.0
Yukon.....	151,969	143,810	0.6	153,574	199,086	0.9
T. du Nord-Ouest.....	922,136	1,535,461	6.7	561,400	909,504	3.9
Canada.....	9,902,790	22,899,882	100.0	7,377,491	23,184,033	100.0



Un inspecteur fédéral examine et étiquette les peaux de castors prises par les Indiens.

C'est l'Ontario qui vient en tête quant à la valeur de la production. Plus de peaux sont levées en Alberta, en Saskatchewan ou au Manitoba qu'en Ontario, mais le rat musqué, l'écureuil et l'hermine (belette), fourrures bon marché, y forment la majeure partie du total; plus chers, le vison et le castor portent la valeur de l'Ontario à un chiffre plus élevé.

L'industrie de la fourrure a changé de façon très marquée au cours des ans. Peu à peu, le castor a perdu la place prépondérante qu'il occupait, et depuis le début du siècle jusqu'en 1940, le renard, spécialement le renard argenté, a occupé un des premiers rangs dans l'industrie de la fourrure. En 1942, le vison s'est classé en tête des fourrures levées au Canada par rapport à la valeur totale, rang qu'il a conservé depuis, sauf en 1945. Les tendances de la mode influent considérablement sur l'industrie de la fourrure et la suprématie récente du vison, du rat musqué et du castor s'explique par la



Un spécialiste donne une causerie sur le castor à des élèves d'une école secondaire de l'Ontario. L'efficacité des règlements visant à la conservation des animaux à fourrure du Canada repose en grande partie sur la collaboration du public.

demande commerciale de fourrures à poil court. Le vison standard et le vison de mutation, de couleur pastel, argenté bleuté et d'autres nuances, répondent pour 47 p. 100 de la valeur des peaux levées en 1949-1950, le rat musqué pour 23 p. 100, le castor pour 14 p. 100 et les peaux de renard de tous genres pour 5 p. 100 seulement.

Bien que le nombre des peaux levées en 1949-1950 soit inférieur de 26 p. 100 à celui de 1948-1949, le nombre de peaux de visons augmente de 40,000 et le prix d'une peau de vison standard passe de \$13.20 à \$16.68. C'est à cette augmentation du nombre et du prix que tient surtout le léger accroissement de la valeur totale de la production de fourrure. Le prix moyen des peaux de rats musqués passe de \$1.49 à \$1.70 et celui des peaux d'écureuils, de 24 à 35 cents. Le prix des peaux de renards de toutes espèces fléchit et le nombre de peaux levées diminue de 83,000. Le nombre de peaux d'écureuils baisse de 1,521,000 et celui des peaux de rats musqués, de 985,000.

Visannière à St-Charles (Man.). Le vison est le roi des animaux à fourrure. En 1949-1950, sa fourrure a rapporté \$8,436,800 aux piègeurs et éleveurs du Canada.



Fermes à fourrure

L'élevage scientifique a révolutionné l'industrie de la fourrure. Non seulement a-t-il stabilisé le commerce de l'éleveur, mais il a aussi amené la création de nouvelles fourrures séduisantes. Le vison blond, blanc pur et argent bleuté et plusieurs nuances de renard ornent aujourd'hui les épaules des élégantes.

L'élevage des animaux à fourrure se pratique dans toutes les provinces du Canada. Sur 4,049 fermes d'élevage exploitées en 1949, 1,104 étaient situées en Ontario, 718 dans le Québec et 657 en Alberta. Le 31 décembre 1949, on comptait 263,673 visons ordinaires et de mutation évalués à \$6,469,273 sur 2,798 fermes et 30,200 renards de tous genres évalués à \$800,552 sur 1,342 fermes. Le nombre des animaux d'autres espèces élevés en captivité: chinchilla, coyote, pékan, putois, lynx, martre, myopotame, raton laveur et mouffette, n'était que de 6,479.

En 1949, les fermes à fourrures ont vendu 720,570 peaux \$8,795,550, soit une augmentation de plus de 13 p. 100 et de 10 p. 100, respectivement.

au regard de 1948. Le prix moyen de toutes les peaux vendues par les fermes, excepté certaines variétés de vison, a été inférieur à celui de 1948.

En 1949, les 4,049 fermes à fourrures possédaient des animaux d'une valeur de \$8,743,225 et ont touché \$8,795,550 pour les peaux vendues et \$719,684 pour la vente d'animaux vivants.

Apprêtage des fourrures

La valeur de la production des articles en fourrure s'établit en 1949 à \$60,955,010, diminution sensible au regard du chiffre record atteint en 1948 (\$66,384,085). Les manteaux en fourrure pour femmes, évalués à \$45,390,172, répondent pour près de 75 p. 100 de la valeur totale de la production. Leur nombre diminue de 8 p. 100 et leur valeur moyenne tombe de \$222 en 1948 à \$218 en 1949. Ainsi, une quantité réduite et des prix un peu plus bas concourent à la diminution enregistrée pour l'année.

L'industrie a fourni de l'emploi à 6,700 personnes, soit une augmentation de 4 p. 100 au regard de 1948. Les salaires ont augmenté dans une proportion plus forte; les \$14,520,579 payés en 1949 dépassent de 8 p. 100 la somme de l'année précédente. La valeur des matières premières, \$37,260,284, est de 15 p. 100 inférieure à celle de 1948.

Il existe aussi au pays 21 établissements qui préparent et teignent les fourrures; en 1949, ils ont versé en salaires \$3,487,633 à 1,670 employés.

Classement et mise en marché des fourrures

Toutes les fourrures canadiennes mises en marché sont classées d'après les normes du gouvernement de sorte que l'acheteur peut choisir les fourrures



Le trappeur étend ses peaux.

Confection de manteaux de fourrure. Les peaux sont soigneusement taillées et assorties.



sans avoir à les examiner en personne. Le classement est aussi très avantageux pour le producteur. Le fait de connaître la valeur exacte de ses peaux encourage l'éleveur à augmenter sa production et à améliorer la qualité de son produit. Le classement a aussi pour effet de hausser le prix des peaux de haute qualité.

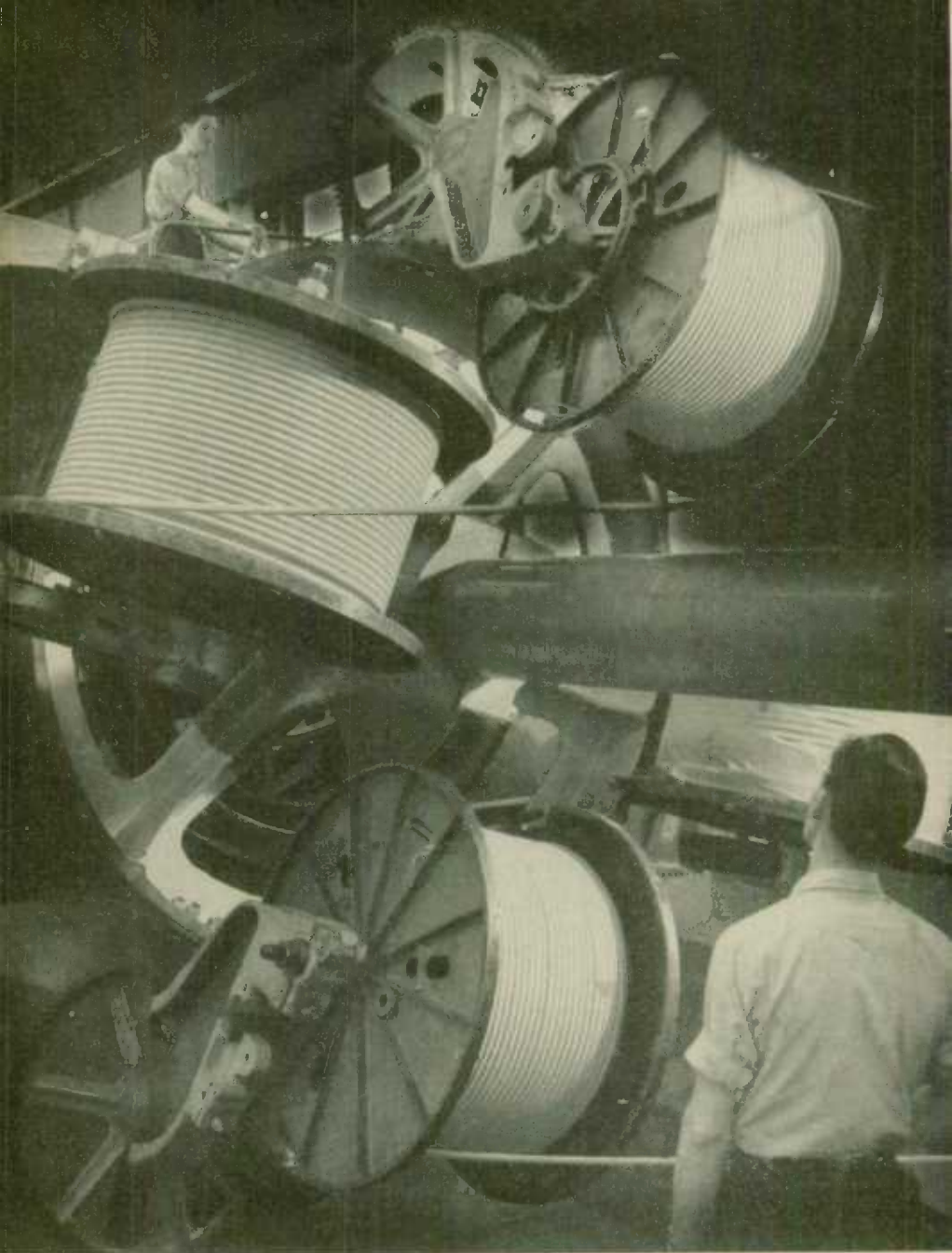
Le Canada vend ses fourrures dans le monde entier mais, présentement, le Royaume-Uni et les États-Unis sont ses meilleurs clients. Montréal est le marché le plus important au Canada; des ventes à l'enclère ont aussi lieu à Vancouver, Edmonton, Regina et Winnipeg.

Le commerce canadien des fourrures, tant d'exportation que d'importation, comprend surtout les peaux non apprêtées, la valeur des fourrures apprêtées et façonnées y étant relativement faible. Une bonne partie des exportations comprend naturellement les fourrures les plus abondantes au Canada et dont le vison est la plus précieuse, suivi du castor, du rat musqué et du renard. D'autre part, le mouton de Perse, certaines variétés de rat musqué et de lapin, qui ne sont pas produits en quantité au Canada, forment la majeure partie des importations.

Exportations et importations de peaux brutes et apprêtées, 1941-1950

Année	Exportations ¹			Importations		
	Royaume-Uni	États-Unis	Tous pays	Royaume-Uni	États-Unis	Tous pays
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1941.....	430,428	14,883,751	16,159,033	1,970,910	4,112,345	9,120,337
1942.....	156,586	16,869,153	17,976,615	945,360	3,306,214	6,448,861
1943.....	66,844	25,086,912	26,448,522	496,578	4,923,632	8,613,879
1944.....	28,321	25,748,651	27,029,329	250,280	6,832,775	11,434,257
1945.....	1,363,727	26,755,604	29,572,474	262,775	9,078,294	21,205,173
1946.....	10,842,086	19,679,471	32,291,425	765,577	14,764,115	27,291,573
1947.....	7,378,628	20,342,001	29,047,741	697,737	18,586,408	22,451,123
1948.....	7,965,968	15,615,058	24,117,782	437,805	21,153,883	24,567,786
1949.....	4,875,557	18,078,008	23,326,656	536,072	17,477,223	19,576,098
1950.....	4,009,635	20,807,744	25,298,256	755,857	18,946,672	21,998,958

¹ Produits canadiens seulement.



Tourneuse géante de câbles électriques en marche dans une câblerie-tréfilerie du Québec. Cette machine, l'une des plus puissantes du genre au monde, peut forer en un seul câble cinq à huit fils conducteurs tout en y couchant dans la même opération les bourres et rubans isolants requis.

Manufactures

Le grand essor de l'industrie manufacturière canadienne au cours des dix dernières années n'est, semble-t-il, qu'un commencement. De nouvelles découvertes ont mis à jour des possibilités industrielles qui dépassent l'imagination. L'expansion, durant la seconde guerre mondiale, dans les domaines de l'aluminium, des produits chimiques et des machines-outils a été le précurseur des développements actuels. Des industries tout à fait nouvelles ont surgi qui fabriquent maintenant des produits autrefois importés: coussinets à galets, magnésium, caoutchouc synthétique, verre d'optique, pénicilline, sulfamides. Les nouveaux placements de 1950, si l'on considère les biens et les services proprement dits, valent deux fois et demie ceux d'avant-guerre, tandis qu'en termes monétaires ils sont cinq fois aussi élevés que ceux de 1939.

Le produit national brut sans précédent de 18,029 millions de dollars, le niveau de 3,791 millions des immobilisations et la valeur de 6 milliards du commerce extérieur, autant de facteurs économiques saillants qui en 1950 sont les manifestations immédiates de la tendance des dix dernières années. Avec une main-d'œuvre de moins de 15 p. 100 supérieure à celle de 1939, l'économie canadienne s'est développée de façon remarquable. Ce sont les produits durables qui ont connu l'expansion la plus forte, notamment les automobiles, les camions et les appareils électriques. La production d'énergie électrique a doublé, tandis que celles d'aluminium et d'acier sont respectivement de cinq et deux fois et demie plus considérables. La production minérale a également doublé. L'industrie de la pulpe et du papier est toujours en première place et la production canadienne de papier-journal est la plus forte au monde.

Les manufactures ont fait des progrès marqués en 1950, la valeur brute de leur production ayant augmenté de 10 p. 100 au regard de 1949. Le nombre d'employés s'établit à 1,186,280 ou à peine 5 p. 100 de moins que le maximum de temps de guerre atteint en 1943.

Statistique manufacturière, 1870-1950

Année	Éta- blisse- ments	Capitiaux	Employés	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits ¹	Valeur brute des produits
	nombre	(milliers de dollars)	nombre	(milliers de dollars)			
1870 ²	41,259	77,964	187,942	40,851	124,908	96,710	221,618
1880 ²	49,722	165,303	254,935	59,429	179,919	129,757	309,676
1890 ²	75,964	353,213	369,595	100,415	250,759	219,089	469,848
1900 ²	14,650	446,916	339,174	113,249	266,528	214,526	481,053
1910 ²	19,218	1,247,584	515,204	241,008	691,509	564,467	1,165,976
1920 ²	22,157	2,914,519	591,753	711,080	2,083,580	1,609,169	3,692,748
1929.....	22,216	4,004,892	666,531	777,291	2,029,671	1,755,387	3,883,446
1933.....	23,780	3,279,260	468,658	436,248	967,789	919,671	1,954,076
1940.....	25,513	4,095,717	762,244	920,873	2,149,722	1,942,471	4,529,174
1943.....	27,652	6,317,167	1,241,068	1,987,292	4,600,498	3,816,414	8,732,861
1944.....	28,483	..	1,222,882	2,029,621	4,832,333	4,015,776	9,073,693
1945.....	29,050	..	1,119,372	1,845,773	4,473,669	3,564,316	8,250,369
1946.....	31,249	..	1,058,156	1,740,687	4,358,244	3,467,004	8,035,692
1947.....	32,734	..	1,131,750	2,085,926	5,534,280	4,292,056	10,081,027
1948.....	33,447	..	1,156,006	2,409,809	6,632,881	4,940,369	11,876,790
1949.....	35,792	..	1,171,207	2,591,891	6,843,231	5,330,566	12,479,593
1950 ³	1,186,280	2,762,258	7,510,999	5,935,634	13,781,220

¹ Depuis 1929, la valeur nette représente la valeur brute moins le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité. Avant 1929, seul le coût des matières premières était déduit. ² De 1870 à 1890 et de 1920 à 1950, les chiffres comprennent tous les établissements sans égard au nombre d'employés, sauf dans la construction et la réparation et le travail à façon. ³ Comprend tout établissement d'au moins cinq employés.

La découverte de pétrole à Leduc (Alb.) en février 1947 a modifié la destinée industrielle du Canada. La production était à la baisse, et il lui fallait importer plus de 90 p. 100 du pétrole dont il avait besoin, ce qui absorbait une part importante de son avoir en dollars américains. Dans les trois années qui ont suivi la découverte de Leduc, les réserves pétrolières du Canada ont passé de 35 millions à 1,500 millions de barils et la production possible s'est élevée à près de 145,000 barils par jour ou 40 p. 100 de la consommation canadienne. L'expansion de l'industrie pétrolière de l'Alberta a marché de pair avec celle de l'industrie du gaz naturel, qui elle aussi a été tout à fait extraordinaire. Depuis cinq ans, les ventes de gaz naturel aux consommateurs ménagers, commerciaux et industriels ont augmenté d'environ 55 p. 100. Le gaz naturel est, pour plusieurs fins, la source la moins coûteuse d'énergie et, lorsqu'il est abondant et relativement bon marché, il joue un rôle important dans l'industrie manufacturière. Les vastes gisements de minerai de fer de la région limitrophe du Québec et du Labrador, à 320 milles au nord du fleuve Saint-Laurent, constituent une autre source nouvelle de richesse industrielle. Plus de 400 millions de tonnes de minerai ont déjà été reconnues et, selon les plans, la production devrait commencer en 1955 à un rythme annuel de 10 millions de tonnes. Le pétrole, le gaz et le fer transformeront les assises de l'industrie canadienne et ouvriront de nouveaux horizons à la fabrication. La valeur brute de la production manufacturière au Canada a atteint 12,400 millions de dollars en 1949 et 13,800 millions en 1950. A peu près la moitié de ce total provient de quinze grandes industries qui reposent sur l'utilisation des ressources forestières, des ressources alimentaires, du fer et de l'acier, du combustible et de l'énergie et qui doivent aussi tenir compte des exigences sévères de la topographie et du climat canadiens.

Statistiques des quinze principales industries manufacturières, 1949

Industrie	Éta- blisse- ments	Employés	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
(milliers de dollars)						
Pulpe et papier.....	123	52,050	157,704	348,663	423,376	836,148
Abatage et salaison....	157	20,586	52,136	586,242	108,059	697,950
Réduction et affinage, métaux non ferreux....	16	19,150	55,133	380,276	181,908	599,188
Véhicules automobiles....	15	27,022	76,684	300,705	182,055	485,757
Dérivés du pétrole.....	47	9,413	26,142	336,973	82,971	436,796
Scieries.....	7,460	55,032	97,449	205,935	186,121	396,415
Beurre et fromage.....	1,862	22,479	41,613	274,299	74,705	355,004
Fer et acier bruts.....	55	29,097	82,958	147,229	136,153	305,735
Matériel roulant de chemin de fer.....	39	32,410	82,135	133,054	109,229	246,754
Menuiserie.....	133	5,033	11,965	215,405	28,343	245,274
Confection pour hommes.....	565	33,298	57,343	121,485	98,546	220,701
Filés et tissus de coton....	53	25,178	49,364	124,685	83,073	211,385
Pain et autres produits de la boulangerie....	2,730	31,763	57,553	102,555	94,717	203,720
Confection pour femmes	890	29,129	55,424	105,157	96,791	202,413
Articles en caoutchouc, y compris chaussures.	62	20,729	48,172	73,896	101,706	178,504
Total, quinze prin- cipales industries- 1949.....	14,207	412,369	951,775	3,456,559	1,987,753	5,621,744
Total général, toutes les industries— 1949.....	35,792	1,171,207	2,591,891	6,843,231	5,330,566	12,479,593
1948.....	33,447	1,156,006	2,409,810	6,632,882	4,940,369	11,876,790
Pourcentage des quinze principales industries par rapport à toutes les industries, 1949....	39.7	35.2	36.7	50.5	37.3	45.0

Un rouleau de pellicule de cellulose retiré de l'entrepôt pour subir de nouvelles transformations.



L'établissement et l'expansion de l'industrie de la pulpe et du papier au Canada ne reposent pas seulement sur les abondantes ressources de bois et d'énergie hydraulique mais sur la proximité du vaste marché américain, qui absorbe 60 p. 100 des approvisionnements mondiaux de papier-journal. Ce sont ces éléments qui ont aidé le Canada à produire plus de la moitié du papier-journal du monde et le tiers de la pulpe exportée et à devenir l'un des grands manufacturiers d'autres papiers et de carton. La pulpe et le papier sont l'industrie manufacturière la plus importante du Canada, venant en tête quant aux salaires versés, aux nouveaux placements, aux exportations et à la valeur de la production. Le fait que cette industrie ait fourni 35 p. 100 de toutes nos exportations commerciales aux États-Unis en 1950 souligne son importance comme source de dollars américains. La consommation de papier-journal atteint aujourd'hui en Amérique du Nord des niveaux sans précédent. Entre 1945 et 1949, les journaux des États-Unis ont augmenté leur tirage de 10 p. 100 et leur nombre moyen de pages, de 22 à 33. À l'heure actuelle, la production canadienne, si élevée soit-elle, ne réussira pas à combler le vide entre la demande et l'offre. Le contingent annuel des consommateurs canadiens est de 350,000 tonnes, tandis que les États-Unis en reçoivent 4,750,000.

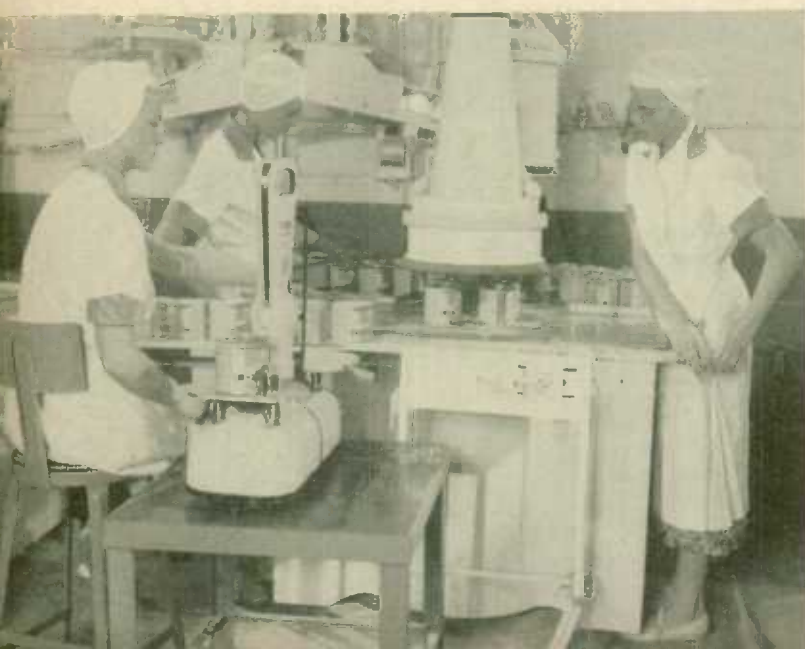
L'année 1950 a été remarquable pour l'industrie du bois d'œuvre en général, qui en est même venue à connaître une activité sans précédent. Au cours de l'hiver de 1949-1950, les rapports de tous les marchés étaient si sombres que plusieurs exploitants se refusaient même à entreprendre l'abatage. La Grande-Bretagne annonça qu'elle cessait ses achats de bois d'œuvre des pays de la zone du dollar, tandis qu'aux États-Unis l'économie subissait un léger recul. Au début de la guerre de Corée, le gouvernement des États-Unis imposa des restrictions sur les stocks de bois d'œuvre et réduisit également les crédits destinés à l'habitation. Il en résulta une avalanche d'annulations et une chute des prix. Toutefois, au moment critique, l'Angleterre reprit ses achats. Plus tard, les préparations de défense sont venues rétablir et même accroître la demande sur les marchés canadiens et américains et les pleins effets du programme ne se sont pas encore fait sentir.

L'importance du conditionnement des denrées alimentaires ressort de ce que l'abatage et la salaison constituent la deuxième industrie du Canada et

interviennent pour 698 millions de dollars dans la valeur brute de la production en 1949. La fabrication du beurre et du fromage et la meunerie sont aussi parmi les principales industries. Par tradition, le Canada est un exportateur de denrées alimentaires. Durant la première guerre mondiale, les exportations de denrées ont atteint des proportions considérables et, au cours de la seconde, le Canada a fourni à ses alliés de vastes quantités de bacon, de viande en boîte, de fromage, de lait et d'œufs en poudre. Après la guerre, les contrats britanniques ont commencé peu à peu à porter sur de moins forts volumes et de moins nombreuses denrées, mais il y a eu compensation dans les marchés qui se sont rapidement établis en Amérique du Nord. Bien que les programmes de secours et d'alimentation d'urgence de l'après-guerre aient été de lait terminés en même temps que les stocks aux États-Unis s'accumulaient et que les réserves de devises d'autres acheteurs de l'étranger s'épuisaient, les industries de denrées alimentaires ont continué de s'accroître. La plupart des produits alimentaires ont accusé des gains en 1950 au regard de 1949. Les ventes de bestiaux ont augmenté de 6 p. 100 et le marché domestique a absorbé de plus fortes quantités de toutes les variétés de produits laitiers.

Le développement de l'industrie du pain et autres produits de la boulangerie est lié à l'expansion générale de l'économie canadienne, vu que des articles comme le pain, les gâteaux et les biscuits sont en grande partie produits pour la consommation domestique. Un pouvoir d'achat accru a accentué la vieille tendance à ne plus cuire à la maison et la valeur de la production de gâteaux, tartes et autres pâtisseries a triplé depuis 1939. Aussi longtemps que les revenus demeureront élevés, on peut s'attendre que la demande des principaux produits, comme le pain et les variétés de biscuits à bon marché, se maintienne ou même augmente. Toutefois, une certaine résistance se fait sentir dans le cas des produits les plus chers. Bien que le coût de tous les ingrédients ait augmenté, les prix ont été maintenus relativement bas grâce à de vastes programmes de modernisation. La valeur brute de la production de l'industrie est passée de \$203,700,000 en 1949 à environ \$216,700,000 en 1950.

La réduction et l'affinage des métaux non ferreux occupent la troisième place parmi les industries manufacturières du Canada avec une valeur brute de production de 599 millions en 1949. Le Canada est premier pour la



Mise en boîte et pesage du lait en poudre. Le lait concentré est devenu depuis dix ans une des branches importantes de l'industrie laitière.

*Une brame
d'acier chauffée à blanc
s'allonge et
s'amincit en
passant entre
les cylindres
d'un laminier
réversible.*

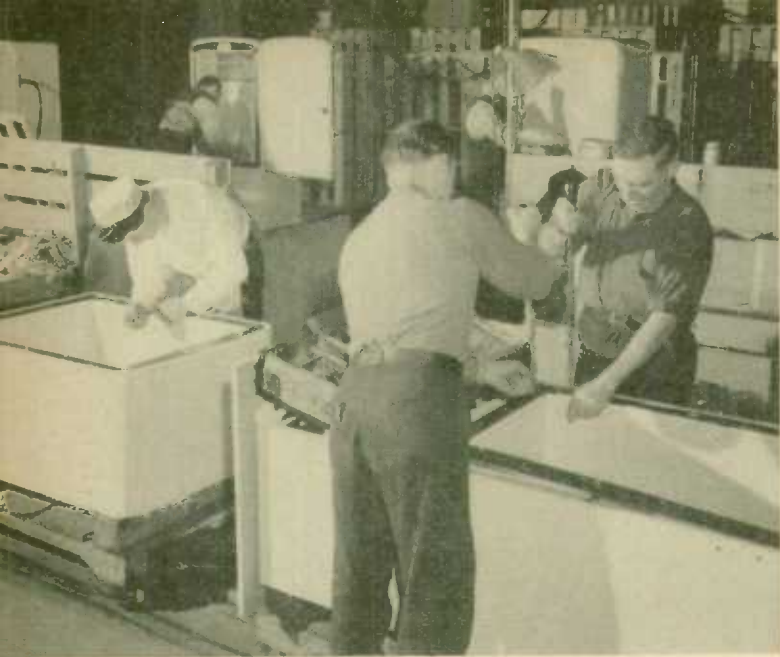


production de nickel, deuxième pour l'aluminium et le zinc et quatrième pour le cuivre et le plomb. Les niveaux de production du temps de guerre n'ont pas été maintenus au cours de la période qui a immédiatement suivi, à cause surtout du retour à de meilleures pratiques de conservation et aussi, dans certains cas, à cause d'une contraction de la demande. Récemment, les préparatifs accrus de défense et autres exigences de même nature ont mis à contribution les approvisionnements de métaux non ferreux.

Les problèmes de défense ont aussi fortement stimulé l'industrie des appareils et fournitures électriques, dont la valeur brute de production est passée de 486 millions en 1949 à environ 580 millions en 1950. En cette dernière année, l'industrie canadienne a répondu à 82 p. 100 de la demande domestique et, malgré des difficultés croissantes relatives aux tarifs douaniers et aux devises étrangères, a maintenu un bon commerce d'exportation de ces articles, dont une bonne partie est allée aux pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud et aux Antilles.

Le domaine de l'électronique est une source croissante de commodités domestiques. La fabrication de son produit le plus commun, l'appareil récepteur de radio, atteint un nouveau sommet en 1950 avec 820,772 unités. Les régions limitées où la réception des programmes télévisés est possible comptent près 32,971 appareils récepteurs. Le degré de saturation des accessoires ménagers varie beaucoup; pour les grille-pain et les fers à repasser, il est près de 100 p. 100, tandis que la demande ne fait que commencer à être générale pour les appareils à congeler les aliments, à disposer des ordures ménagères, à laver la vaisselle et autres inventions nouvelles.

La valeur brute de la production globale des industries qui composent les groupes du fer et de l'acier est d'environ 1,500 millions de dollars en 1950, au regard de 1,419 millions en 1949. Le fer et l'acier bruts ainsi que la machinerie sont deux groupes qui font partie de cette catégorie et comptent parmi les principales industries du Canada. Depuis quelques années, les producteurs de fer et d'acier bruts se sont surtout occupés de moderniser leurs méthodes et de perfectionner leurs produits et les résultats commencent à se faire sentir. La puissance de production d'acier en lingots est de 3,300,000 tonnes en 1950, et on prévoit qu'elle atteindra 3,600,000 en 1951 et 4 millions de tonnes en 1953. De plus, plusieurs nouvelles variétés de profilés et de tubes d'acier de construction sont maintenant produits pour le marché domestique, autrefois tributaire de l'étranger.



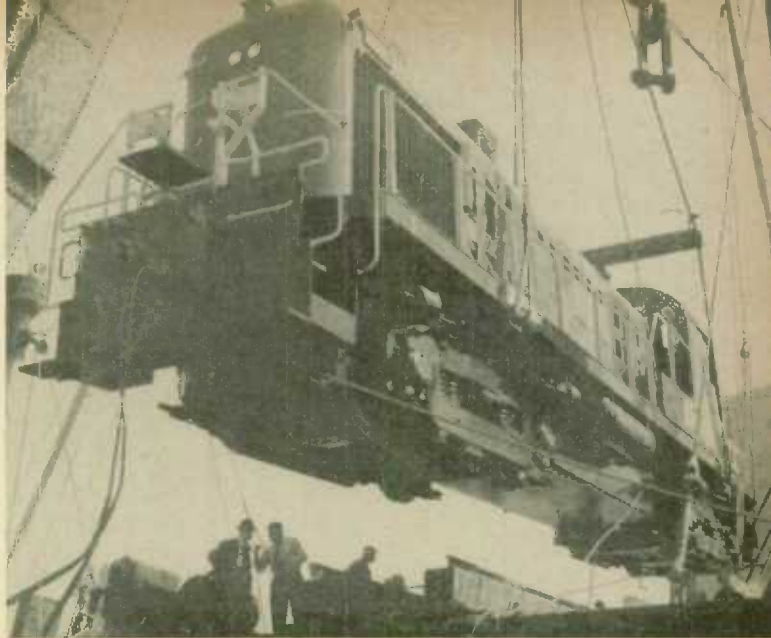
Montage de réfrigérateurs. L'industrie des appareils et fournitures électriques occupe le deuxième rang quant aux salaires et le quatrième quant à la valeur brute des produits.

Les manufactures de machinerie industrielle ont fait de grands progrès: leur production a plus que triplé depuis 1939. Les compagnies canadiennes fournissent une proportion de plus en plus forte de l'outillage qui entre dans les investissements au pays, bien que plus de 70 p. 100 de la nouvelle machinerie industrielle soit encore importée. A cause de son expansion économique, le Canada a importé en 1949 plus de machinerie et d'outillage qu'aucun autre pays du monde. Dans certains domaines, l'industrie canadienne répond à la plus grande partie de la demande domestique. L'industrie de l'équipement de bureau et de magasin produit près de 90 p. 100 des besoins du pays. De même, l'industrie de l'outillage et de la machinerie agricoles a considérablement aidé à la mécanisation de l'agriculture en plus d'être un élément important de nos exportations. Jusqu'en 1949, on pouvait écouler plus facilement toute la production canadienne soit au pays ou à l'étranger, mais en 1950 l'industrie a connu un ralentissement par suite de l'épuisement de plusieurs prêts internationaux, de la hausse des prix canadiens en Europe et au moyen Orient due à la dévaluation, et de l'établissement outre-mer de nouvelles succursales canadiennes et américaines.

L'équipement de transport comprend deux principaux groupes industriels, soit les automobiles et le matériel roulant de chemin de fer. La valeur de production de l'industrie de l'automobile est passée de \$485,800,000 en 1949 à 675 millions en 1950. Le Canada compte plus d'automobiles et de véhicules commerciaux par personne qu'aucun autre pays, sauf les États-Unis, et il est le troisième producteur du monde, n'étant dépassé que par les États-Unis et la Grande-Bretagne. Il se classe premier dans l'importation des automobiles et accessoires et troisième dans l'exportation. Sa production totale de 255,000 voitures particulières et 110,000 camions en 1950 constitue un nouveau sommet qui dépasse de 73,000 unités le total de 1949.

La production de matériel roulant de chemin de fer est tombée de \$246,700,000 en 1949 à environ \$202,500,000 en 1950. La demande a fléchi une fois les commandes de 1949 remplies et en même temps les marchés d'exportation ont presque complètement disparu à cause des complications monétaires. Toutefois, à la suite des fortes commandes placées à l'automne de 1950, les usines ont fonctionné à plein rendement en 1951.

La première locomotive qui doit servir à l'exploitation des mines Pu Labrador monte à bord d'un cargo, à Sorel (P.Q.). Pendant l'aménagement du chemin de fer Sept-Îles-Lac Knob, elle transportera des matériaux de construction et, plus tard, du minerai de fer.



Les quinze principales industries en 1949 comptent trois industries textiles: le vêtement et les confections pour hommes, les filés et tissus de coton et le vêtement et les confections pour femmes. Bien que l'activité du groupe des vêtements et des fourrures ait été à peu près au même niveau en 1950 qu'en 1949, celle des textiles primaires a augmenté de près de 16 p. 100. La production des établissements de filés et tissus de coton est passée de \$211,383,000 en 1949 à plus de 257 millions en 1950. L'année 1950 a été divisée en deux parties distinctes par les besoins d'urgence nés des préparatifs de défense. Au cours de la première moitié, un marché domestique incertain et des importations accrues inquiétaient les industriels, tandis qu'au cours du deuxième semestre le principal problème a été d'obtenir des stocks suffisants de matières premières. La rareté se faisait surtout sentir dans les matières synthétiques, mais les stocks de laine étaient également bas tandis que ceux de coton étaient loin d'être abondants. L'importance de l'industrie textile ressort du fait que l'industrie primaire a produit des marchandises pour une valeur de \$730,288,766 en 1950, montant qui dépasse de 4 p. 100 le produit national brut, et qu'elle a employé 99,047 personnes dans 856 usines. Le programme d'expansion d'après-guerre, qui a comporté des dépenses de 300 millions de dollars en machinerie, outillage et bâtiments, permet à l'industrie de produire de fortes quantités de matériel de guerre tout en répondant presque entièrement aux besoins de la population civile.

L'industrie du caoutchouc, avec sa production de pneus et autres tissus caoutchoutés, constitue un complément fort important aux industries des filés et tissus de coton et à celle des fibres synthétiques. Le Canada se classe parmi les principaux fabricants d'articles en caoutchouc et cette denrée contribue grandement à son commerce d'exportation. La valeur des articles en caoutchouc est passée de \$178,500,000 en 1949 à 239 millions en 1950, augmentation d'environ 34 p. 100 qui tient surtout à la grande expansion de l'industrie des pneus et des chambres à air et aux progrès marqués de celle des chaussures et autres articles en caoutchouc. Bien que la hausse de tous les articles en caoutchouc intervienne pour une part dans cette augmentation, la production d'un million de pneus de plus en 1950 illustre bien l'accroissement en volume de la production.

Le développement remarquable des principales industries canadiennes ne doit pas faire oublier l'expansion soutenue de l'ensemble de la fabrication au pays, qui accuse en 1950 un gain de 10 p. 100 sur 1949. Voici les avances réalisées dans certains autres groupes d'industries: aliments et boissons, de 2,282 millions de dollars à 3 millions ou 4·7 p. 100; produits du fer et de l'acier, de 1,419 millions à près de 1,500 millions ou 5·7 p. 100; équipement de transport, de 1,063 millions à 1,253 millions ou 17·8 p. 100; produits du bois, de 840 millions à environ 1 milliard ou 19 p. 100; et produits du papier, de 1,093 millions à environ 1,249 millions ou 14·3 p. 100. Les industries des appareils électriques, des textiles primaires, ainsi que les producteurs de pétrole, de charbon et de non-métalliques, accusent aussi des augmentations considérables. A l'exception des articles en cuir et du vêtement, tous les groupes font une avance sensible en 1950.

Depuis quelques années, la base des industries de transformation s'est modifiée du tout au tout. Entre 1946 et 1950, 1,031 compagnies tout à fait nouvelles sont entrées dans le domaine de la fabrication. En 1950, ces établissements emploient 41,000 personnes, versent 70 millions de dollars en salaires et accusent une valeur brute de production de 350 millions. Ainsi, près de 4 p. 100 des emplois couramment offerts aux Canadiens dans la fabrication sont le résultat direct de l'avènement de nouvelles compagnies.

Statistique manufacturière, d'après la classification normale, 1949

Groupe	Éta- blisse- ments	Employés	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
(milliers de dollars)						
Aliments et boissons...	8,558	170,024	332,536	2,009,246	834,018	2,882,582
Tabac et produits.....	72	10,686	21,896	113,357	58,529	172,420
Caoutchouc et produits.....	62	20,729	48,172	73,896	101,706	178,504
Cuir et produits.....	747	34,900	59,699	117,869	91,158	210,804
Textiles (excepté vête- ments).....	847	77,773	156,167	339,645	285,641	636,824
Vêtements.....	3,058	117,752	206,513	371,129	352,741	727,499
Produits du bois.....	11,191	121,632	224,903	436,638	393,929	840,356
Produits du papier.....	524	76,471	208,349	494,301	532,289	1,093,060
Impression, édition et industries connexes.....	3,866	61,834	141,490	124,684	250,163	377,908
Produits du fer et de l'acier.....	2,347	163,622	413,228	619,499	760,934	1,419,146
Équipement de trans- port.....	596	104,750	270,852	584,064	466,529	1,063,211
Produits des métaux non ferreux.....	532	44,698	114,591	537,218	289,125	867,043
Appareils et fournitures électriques.....	365	55,916	137,279	212,461	269,341	486,286
Produits des minéraux non métalliques.....	1,020	28,139	64,594	78,401	143,872	246,458
Produits du pétrole et du charbon.....	77	14,552	39,784	391,036	117,819	533,731
Produits chimiques.....	1,037	41,328	100,691	280,009	288,172	587,398
Industries manufactu- rières diverses.....	893	26,101	51,147	59,778	94,000	156,363
Total	35,792	1,171,207	2,591,891	6,843,231	5,330,566	22,479,593

Répartition géographique.—Malgré l'essor rapide des industries dans les autres provinces canadiennes, l'Ontario a produit en 1949 plus de la moitié des articles manufacturés au pays. Les régions industrielles se multiplient à mesure que naissent de nouvelles entreprises et que celles qui existent déjà établissent dans des petites villes des filiales qui se suffisent à elles-mêmes. L'exploitation des mines de fer de Steep-Rock augmente de beaucoup la puissance de production de lingots d'acier, dans laquelle l'Ontario jouera un rôle correspondant à son importance sur la route des Grands lacs, qui relie



Acierie Algoma, Sault-Sainte-Marie (Ont.)

des régions riches en ressources forestières, minières et hydrauliques à l'une des régions les plus densément peuplées du continent. A Sarnia, des capitaux considérables ont été engagés dans des usines qui utilisent comme matière première, pour fabriquer tout un groupe de nouveaux produits, le pétrole qui arrive par le pipe-line Edmonton-Supérieur et par bateau à travers les Grands lacs. Les industries du caoutchouc synthétique, ainsi que celles des produits chimiques à l'usage des industries et des consommateurs, prennent aussi une expansion considérable. Quand elle aura réalisé ses programmes actuels, la compagnie International Nickel sera la plus grosse entreprise d'exploitation souterraine de bas métaux non ferreux du monde. L'expansion récente des industries de l'électricité n'est pas appelée à répondre aux seuls besoins de défense mais à ceux aussi de la population, qui croît en Ontario au rythme de 10,000 par mois. En plus des grosses usines d'automobiles actuellement établies en Ontario, trois fabricants des États-Unis y ont ouvert de nouvelles usines en 1950. D'autres industries ont pris de l'expansion: produits du bois, des métaux et du papier, textiles, outils, instruments agricoles, matériaux de construction, produits alimentaires, articles en cuir, verre et matière plastiques.

Le Québec, qui produit 30 p. 100 de la valeur totale des articles fabriqués compte le plus grand nombre de nouveaux établissements industriels. A partir du 1^{er} janvier 1949 jusqu'au 1^{er} juin 1950, 684 nouveaux établissements ont ouvert leurs portes dans la province et, pour les cinq dernières années, le

total des nouvelles entreprises est de 4,000. Des raisons logiques expliquent cette accélération de la vie économique. La situation géographique de la province est très favorable à cause d'un port situé à 800 milles à l'intérieur des terres où les longs-courriers de lourds tonnages peuvent accoster. De plus, un grand réseau de routes relie les petites collectivités rurales aux grandes villes. Parmi les autres facteurs importants, signalons les ressources forestières, l'énergie hydraulique, les minéraux, les terres agricoles et, ce qui compte encore plus, une population industrielle et stable. Au début du siècle, 60 p. 100 de la population du Québec vivait à la campagne, tandis qu'aujourd'hui 63 p. 100 habite la ville. Les industries du Québec ne sont pas aussi variées que celles de l'Ontario, mais une douzaine de ses industries manufacturières produisent plus de 50 p. 100 de la production totale des mêmes industries du Canada. Ce sont la pulpe et le papier, le tabac, les cigares et cigarettes, les filés et tissus de coton, les chaussures en cuir, les confections pour hommes, les confections pour femmes, le matériel de chemins de fer, la soie et la soie artificielle, les préparations médicinales et pharmaceutiques, les articles en fourrure et les corsets. En ce qui concerne la pulpe et le papier, il est bon de faire remarquer qu'il y a cinquante ans l'industrie avait à peine pris naissance dans la province et que vers 1925 la valeur brute annuelle de la production n'avait pas encore atteint 100 millions, tandis qu'à la fin de 1950 cette valeur avait été portée à 400 millions ou équivalait à 52 p. 100 de la production totale de pulpe et de papier du Canada. Les deux entreprises industrielles les plus importantes du Québec aujourd'hui sont l'exploitation des mines de fer de l'Ungava et la nouvelle industrie du titane. Le Québec produit 65 p. 100 de tous les articles de coton fabriqués au Canada, 60 p. 100 de tous les tissus de rayonne et 40 p. 100 des lainages et des tricots.

Les ressources forestières ont placé la Colombie-Britannique au troisième rang des provinces manufacturières du Canada. Cette province réussit actuellement à asseoir sur des bases solides son développement industriel en établissant des usines dans les régions reculées et en tirant de ses ressources naturelles le maximum d'emploi et de valeur sans les épuiser trop vite. L'industrie de la pulpe et du papier est l'une de celles où les progrès ont été les plus impressionnants. La Colombie-Britannique fournit la moitié de la production canadienne de poisson et contribue pour une large part à placer le pays en tête des exportateurs de cette denrée. Les progrès des industries du pétrole et de la conservation de la viande ont aussi exercé une influence marquée sur la vie économique de la province.

Les découvertes de pétrole et de gaz ont modifié radicalement la carte économique des provinces des Prairies. Elles ont aidé aussi les producteurs de céréales en répartissant les frais généraux du transport ferroviaire. En outre, l'Alberta possède une proportion considérable des gisements de charbon du monde et la valeur de sa production manufacturière dépasse maintenant celle de sa production agricole. La production industrielle du Manitoba a augmenté de 140 p. 100 en dix ans et environ 35 p. 100 de tous les adultes actifs, —hommes ou femmes,—travaillent maintenant dans 1,520 établissements manufacturiers. En Saskatchewan, l'agriculture est toujours au premier plan de l'activité économique, mais on y exploite les richesses pétrolières et minérales. Dans les provinces des Prairies en général, la production industrielle est devenue une "seconde récolte" présentant tous les avantages de l'intégration ainsi que de la répartition et de la diminution du risque économique.

Les provinces de l'Atlantique font d'importantes avances au point de vue économique dans la fabrication de la pulpe et du papier, les saurisséries et les conserveries de poisson, les scieries et l'industrie laitière. En 1950, les affaires se sont généralement améliorées dans la Nouvelle-Écosse, malgré les problèmes d'écoulement que certaines des principales industries ont eu à résoudre.

Les industries forestières du Nouveau-Brunswick ont été très actives pendant l'année, la demande de bois durs et de bois tendres ayant été forte et le marché des États-Unis exceptionnellement bon. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, l'industrie de la mise en conserves fait des progrès. L'agriculture et la pêche alimentent cette industrie, qui conditionne de nouvelles espèces de poisson et met en boîte de nouveaux fruits et de nouvelles espèces de viande dans 52 conserveries réparties sur toute l'étendue de l'île. Terre-Neuve fait de grands efforts pour mettre en valeur ses ressources naturelles; elle a établi une douzaine de nouvelles entreprises, y compris une conserverie de poisson, une minoterie, une fabrique de bois de placage en bouleau, un établissement d'apprêtage des fourrures, une papeterie, une fabrique de provendes, un établissement de trempage à l'huile et une tannerie.

Statistique manufacturière, par province, 1949

Province ou territoire	Éta- blisse- ments	Employés	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
(milliers de dollars)						
Terre-Neuve.....	793	6,934	15,486	31,228	32,919	67,264
Île-du-Prince-Édouard.	251	1,747	2,134	13,537	4,338	18,123
Nouvelle-Écosse.....	1,480	29,311	54,687	135,842	102,294	247,592
Nouveau-Brunswick....	1,060	23,446	43,220	131,804	91,187	231,506
Québec.....	11,579	390,275	809,579	2,027,794	1,651,630	3,788,497
Ontario.....	12,951	557,190	1,305,544	3,256,456	2,708,555	6,103,805
Manitoba.....	1,520	41,956	86,088	299,101	167,335	474,682
Saskatchewan.....	962	10,841	22,274	164,349	47,357	215,743
Alberta.....	1,685	26,425	55,116	251,364	114,681	371,995
Colombie-Britannique..	3,493	82,934	196,404	531,112	409,665	959,008
Yukon et T. du N.-O....	18	148	359	644	605	1,377
Canada.....	35,792	1,171,207	2,591,891	6,843,231	5,330,566	12,479,593

Manufactures dans les centres urbains.—La prospérité de la plupart des villes du Canada est intimement liée à celle de leurs manufactures, qui emploient une forte proportion de la population active.

Le degré de concentration des manufactures dans les centres urbains est indiqué par le fait qu'en Ontario, en 1949, les villes d'une production brute

Des bougies d'allumage, fabriquées en grande partie au moyen de machines automatiques, sont emballées à la main pour être expédiées dans le monde entier.



de plus d'un million de dollars chacune contribuent pour 94 p. 100 du total. Dans le Québec, le pourcentage est de 93, tandis que dans les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique, où les principales industries sont les scieries, les conserveries de poisson et les fabriques laitières, la proportion est respectivement de 69 et 59. Dans les Prairies, les manufactures sont concentrées surtout dans quelques centres urbains.

Centres urbains d'une production manufacturière brute de plus de \$50,000,000 en 1949

Centres urbains	Établissements	Employés	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute de la production
(milliers de dollars)						
Montréal (P.Q.).....	4,136	184,779	399,943	16,487	847,444	1,596,713
Toronto (Ont.).....	4,005	158,562	368,510	17,003	837,148	1,579,186
Hamilton (Ont.).....	548	54,799	137,871	17,768	288,180	566,982
Windsor (Ont.).....	282	34,523	94,174	5,353	269,392	492,162
Vancouver (C.-B.).....	1,225	33,536	78,793	4,392	204,642	358,620
Winnipeg (Man.).....	860	28,687	58,604	3,166	143,827	255,006
Montréal-Est (P.Q.)...	23	4,617	11,650	9,625	195,876	247,604
Oshawa (Ont.).....	55	9,997	26,711	1,227	85,293	157,756
Sarnia (Ont.).....	46	7,153	18,874	9,332	90,804	145,303
Kitchener (Ont.).....	197	14,821	31,922	1,531	75,502	141,680
London (Ont.).....	270	15,153	32,878	1,674	62,394	139,254
Brantford (Ont.).....	153	13,650	31,822	1,673	66,909	129,421
Québec (P.Q.).....	427	15,130	26,442	3,350	67,141	121,416
Calgary (Alb.).....	276	7,848	17,763	1,531	84,202	117,310
Edmonton (Alb.).....	287	8,544	18,958	864	80,588	117,123
Saint-Boniface (Man.)...	86	4,225	10,230	839	91,461	114,975
Peterborough (Ont.)...	99	9,591	23,586	1,099	61,596	100,033
New-Toronto (Ont.)...	39	6,407	17,390	1,529	55,453	99,605
Sault-Sainte-Marie (Ont.).....	54	6,941	19,835	5,876	51,345	95,209
Welland (Ont.).....	63	8,061	22,331	3,628	43,425	91,869
St-Catharines (Ont.)...	104	9,899	25,216	1,218	39,765	85,699
Trois-Rivières (P.Q.)...	85	6,969	16,283	5,785	36,088	84,353
Leaside (Ont.).....	51	7,873	19,334	956	40,701	83,732
Ottawa (Ont.).....	268	10,641	22,705	1,690	38,027	82,450
Shawinigan-Falls (P.Q.)	46	4,853	12,918	6,277	33,066	73,040
Niagara-Falls (Ont.)...	76	6,163	15,648	4,567	27,388	71,047
LaSalle (P.Q.).....	36	3,501	8,284	4,041	34,486	66,628
New-Westminster (C.-B.).....	111	5,324	12,687	763	39,326	66,469
Sherbrooke (P.Q.).....	103	7,976	15,224	1,060	30,765	65,017
Clitham (Ont.).....	71	3,572	8,481	917	42,355	62,387
LaCrosse (P.Q.).....	54	7,105	17,961	936	22,007	58,636
Drummondville (P.Q.)...	44	8,272	16,599	1,630	17,473	56,100
Saint-Jean (N.-B.).....	108	3,475	6,629	4,011	39,105	55,367
Sydney (N.-É.).....	39	5,996	15,607	3,581	26,403	53,409
Cornwall (Ont.).....	50	6,502	15,065	2,823	21,118	52,612
Saskatoon (Sask.).....	109	2,524	5,370	615	39,359	51,882
Regina (Sask.).....	137	2,960	6,655	1,395	34,922	50,334

Emplois dans les manufactures

Pour ses relevés mensuels de l'emploi et du gain, le Bureau fédéral de la statistique reçoit la collaboration d'un grand nombre d'établissements qui emploient, en général, 15 personnes ou plus. Comme les établissements de l'entreprise manufacturière sont d'ordinaire assez considérables, environ 88 p. 100 du total des employés sont compris dans les relevés.

Au cours de la période écoulée depuis le 1^{er} janvier 1945, l'indice de l'emploi dans la fabrication en général a touché son minimum (154.9) le 1^{er} janvier 1946 (janvier est toujours un mois de faible emploi) et a atteint son maximum le 1^{er} octobre 1951. La moyenne provisoire en 1951 était de 190.0, contre 177.5 en 1950. Les hausses les plus récentes sont dues à la tendance à stocker afin de répondre à la demande de biens de consommation durables et non durables et à l'impulsion que donnent les dépenses affectées à la défense.

L'emploi dans les manufactures a augmenté régulièrement en 1951 jusqu'au 1^{er} octobre, puis il a baissé pour des causes saisonnières: de 182.4 le 1^{er} janvier, l'indice s'est élevé à 194.2 le 1^{er} octobre, soit une augmentation de 6.5 p. 100, avant de redescendre à 189.2, chiffre provisoire du 1^{er} décembre. En 1951, l'augmentation proportionnelle de l'emploi dans la fabrication des marchandises durables a été plus de trois fois aussi forte que celle de la fabrication des marchandises non durables, tandis que l'indice de la paye globale s'est élevé de 24.3 p. 100 pour les premières et de 13.1 p. 100 pour les dernières. Les salaires hebdomadaires moyens ont augmenté un peu plus dans les marchandises durables que dans les marchandises non durables.

La moyenne des heures de travail en 1951 a été d'une fraction moins élevée qu'en 1950, mais le gain horaire moyen a augmenté de 12.7 p. 100, soit de 103.6 cents à 116.8 cents. L'augmentation du gain horaire a plus que compensé la faible diminution des heures de travail et la moyenne des salaires hebdomadaires des employés payés à l'heure a augmenté de 11.4 p. 100.

Indices mensuels de l'emploi dans les manufactures, 1945-1951

(1939 = 100)

Mois	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951
1 ^{er} janvier	184.2	154.9	163.6	172.0	174.0	171.0	182.4
1 ^{er} février	186.2	157.4	166.7	172.6	173.8	170.4	184.5
1 ^{er} mars	185.5	157.2	167.1	174.1	174.2	171.5	186.3
1 ^{er} avril	184.3	159.2	167.7	173.5	174.2	172.0	188.8
1 ^{er} mai	182.3	160.3	168.2	173.2	174.4	172.5	189.9
1 ^{er} juin	180.7	158.7	169.7	174.6	175.8	175.3	192.11
1 ^{er} juillet	178.9	160.8	172.2	177.9	177.7	178.6	193.9
1 ^{er} août	176.3	157.9	173.8	177.1	176.7	179.6	194.0
1 ^{er} septembre	171.3	160.5	174.8	179.7	179.1	182.5	194.1
1 ^{er} octobre	162.5	161.7	175.0	180.3	178.7	185.6	194.2
1 ^{er} novembre	160.6	164.8	176.5	178.9	177.0	185.4	190.8
1 ^{er} décembre	158.5	167.0	176.5	178.5	175.2	185.3	189.2

Moyenne des heures et du gain dans les manufactures, par mois, 1950 et 1951

Mois	Moyenne des heures de travail		Moyenne du gain horaire		Moyenne des salaires hebdomadaires	
	1950	1951	1950	1951	1950	1951
			cents	cents	\$	\$
1 ^{er} janvier	39.9	40.1	101.1	109.0	40.31	43.71
1 ^{er} février	42.3	42.9	100.9	110.4	42.68	47.36
1 ^{er} mars	42.5	42.3	101.4	111.4	43.10	47.12
1 ^{er} avril	42.8	42.2	101.7	112.8	43.53	47.60
1 ^{er} mai	42.6	42.5	102.5	114.1	43.67	48.49
1 ^{er} juin	42.0	41.9	103.5	115.9	43.47	48.56
1 ^{er} juillet	42.5	41.7	103.9	118.4	44.16	49.37
1 ^{er} août	42.5	41.4	104.2	119.1	44.29	49.31
1 ^{er} septembre	41.9	41.5	104.4	120.6	43.74	50.05
1 ^{er} octobre	42.9	41.9	105.3	121.9	45.17	51.08
1 ^{er} novembre	43.0	41.8	106.4	123.5	45.75	51.62
1 ^{er} décembre	43.1	41.9	107.8	124.5	46.46	52.17
Moyenne	42.3	41.8	103.6	116.8	43.86	48.87



L'aménagement du chemin de fer de 358 milles à travers l'Ungava, de Sept-Îles aux gisements de fer du Québec et du Labrador, est considérée comme la plus grosse entreprise de construction ferroviaire depuis la conquête des Rocheuses. On estime que le chemin de fer coûtera 115 millions et les quais, l'aménagement de Burnt-Creek, la centrale électrique et l'installation minière: 85 millions.

Construction

L'INDUSTRIE de la construction a exécuté en 1950 des travaux d'une valeur de \$2,727,968,000, somme plus élevée que jamais et supérieure de 23 p. 100 à celle de 1949 (\$2,220,775,000). A noter, en les confrontant avec ceux des années antérieures, que seuls les chiffres de 1949 et 1950 font état des travaux effectués par la main-d'œuvre des compagnies de chemin de fer et de téléphone.

Le genre de construction qui intéresse le plus le grand public est l'habitation, et c'est encore elle qui manifeste le plus d'activité en 1950. D'une valeur de \$508,525,000, elle figure pour 19 p. 100 dans l'ensemble de la construction et dépasse de 43 p. 100 son chiffre de 1949. Fait à noter, dans le gros du travail classé sous "Construction spécialisée et à la tâche", évalué à \$415,516,000, il s'agit aussi de bâtiment, mais il est impossible de le répartir selon le genre. Malgré la cherté de la construction, l'accent a surtout porté sur les habitations particulières destinées à la vente, car le marché de l'habitation à prix modéré est loin d'être saturé.

Le niveau élevé de l'activité industrielle au Canada s'est traduit par l'immobilisation de \$274,849,000 dans de nouvelles installations en 1950, contre \$215,664,000 en 1949. De même, en ce qui touche le commerce et les institutions, la construction a augmenté de 6 et de 18 p. 100.

Valeur de la construction, selon le genre, 1939, 1949 et 1950

Genre	1939 ¹	1949	1950	Change- ment proportionnel 1949-1950
	(milliers de dollars)			%
Bâtiment—				
Habitations.....	53,542	356,562	508,525	42.6
Industrie.....	38,103	215,664	274,849	27.4
Commerce.....	30,736	199,266	211,763	6.3
Institutions.....	20,147	174,462	206,219	18.2
Autres.....	16,512	23,273	16,335	-29.8
Total, bâtiment.....	159,041	969,227	1,217,691	25.6
Génie—				
Routes et ponts.....	94,507	246,908	314,050	27.2
Système d'égouts.....	13,815	89,458	87,246	-2.5
Énergie électrique.....	24,719	251,611	279,641	11.1
Chemins de fer, télégraphes et téléphones..	203	170,703	264,014	54.7
Autres.....	18,497	138,938	101,284	-27.4
Total, génie.....	151,742	897,615	1,046,235	16.6
Construction maritime.....	16,561	52,833	48,526	-8.2
Construction spécialisée et à la tâche ²	45,860	301,100	415,516	38.0
Total, toute construction.....	373,204	2,220,775	2,727,968	22.8

¹ Sauf Terre-Neuve, selon le genre.

² Travaux exécutés par des artisans indépendants, non classés.



La plus vaste entreprise industrielle de la Colombie-Britannique, — l'aluminerie de Kitimat, — est en marche. Quelque 3,000 hommes travaillent à divers aménagements: barrage, tunnel, centrale électrique, routes, quais, ville. La production d'aluminium doit commencer en 1954. Aux pages 184-185 est illustré l'aménagement hydro-électrique qu'exige l'entreprise.

De vastes entreprises créées pour la mise en valeur des ressources naturelles ont fait accroître de 17 p. 100 les travaux de génie. Ce sont les ponts et chaussées qui absorbent les plus fortes sommes, signe qu'on s'attaque à l'énorme accumulation des travaux requis en ce domaine. Plusieurs des provinces ont lancé de longs et ambitieux programmes d'aménagements routiers.

La répartition par région des travaux exécutés en 1950 révèle que 41 p. 100 l'ont été en Ontario, où ils ont augmenté de 22 p. 100 par rapport à 1949. Le Québec est deuxième avec 22 p. 100 du total national et un gain de 10 p. 100. Commencé en 1944, l'accroissement rapide de l'emploi dans la construction s'est poursuivi en 1950; durant ces années, les employés ont triplé et leur revenu annuel moyen est passé de \$1,596 à \$2,397.

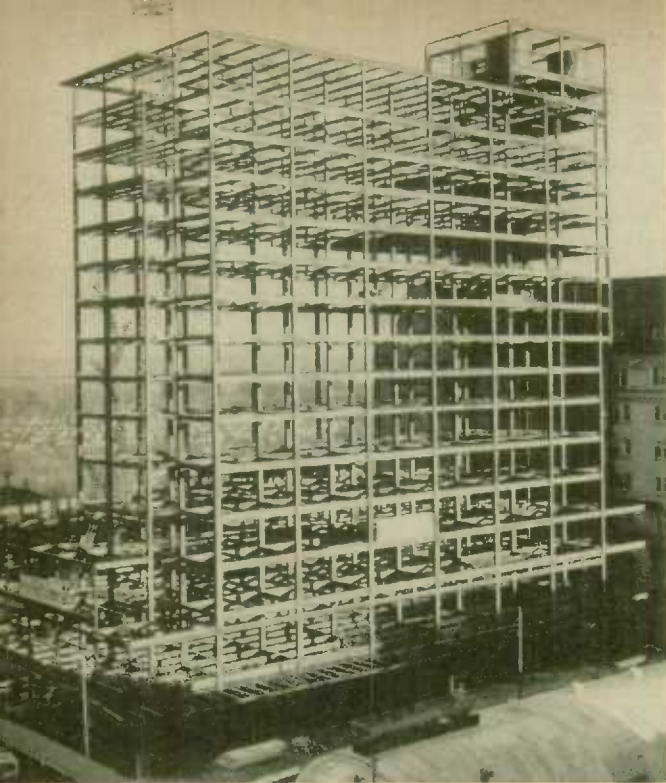
Statistique de l'industrie de la construction, 1949 et 1950

Catégorie et année	Salariés	Salaires	Coût de la matière première	Valeur des travaux		
				Nouvelle construction	Transformations, entretien et réparation	Valeur totale
		\$	\$	\$	\$	\$
Entrepreneurs et constructeurs—						
1949.....	210,568	489,099,798	669,009,159	1,200,353,027	147,810,162	1,348,193,189
1950.....	213,078	523,255,178	808,685,271	1,419,721,174	199,635,484	1,619,356,658
Particuliers—						
1949.....	9,258	16,184,488	31,621,468	49,837,132	1,150	49,838,282
1950.....	15,180	35,040,818	73,075,452	111,263,354	528,911	111,792,265
Industries—						
1949.....	15,130	31,294,318	63,681,928	72,786,199	32,118,801	104,905,000
1950.....	12,782	39,495,562	117,277,724	134,158,133	33,946,763	168,104,896
Chemins de fer électriques et à vapeur—						
1949.....	46,293	99,350,302	92,611,461	35,183,373	158,966,823	194,150,196
1950.....	46,365	100,223,345	99,884,338	39,420,651	162,040,128	201,460,779
Commissions d'énergie hydro-électrique et de services d'utilité publique—						
1949.....	25,218	57,665,824	152,837,743	212,081,702	18,640,045	230,721,747
1950.....	29,558	71,701,163	161,082,671	238,570,963	22,629,778	261,200,741
Compagnies de téléphone—						
1949.....	13,221	37,133,653	51,346,305	72,690,991	33,302,861	105,993,852
1950.....	13,909	41,276,627	50,213,366	71,537,381	36,809,901	108,337,282
Ministères fédéraux—						
1949.....	12,102	26,839,296	23,835,510	30,298,078	22,273,072	52,571,150
1950.....	14,081	32,393,769	29,585,761	43,491,067	22,135,791	65,626,858
Ministères provinciaux—						
1949.....	14,474	26,394,313	33,519,323	33,980,901	28,358,257	62,339,158
1950.....	22,990	43,921,144	64,124,750	65,591,969	51,273,935	116,865,904
Municipalités—						
1949.....	16,564	32,646,875	35,663,499	44,438,378	27,624,097	72,062,475
1950.....	15,606	33,339,719	39,973,864	46,414,295	28,798,032	75,212,327
Total—						
1949.....	362,828	816,608,867	1,154,126,396	1,751,649,781	469,125,268	2,220,775,049
1950.....	383,549	919,547,325	1,443,903,197	2,170,168,987	557,798,723	2,727,967,710

1 Dans le cas de ceux dont les travaux n'atteignaient pas \$50,000, le relevé ne portait que sur 10 p. 100.

Sans grande interruption de la circulation, les travaux se poursuivent au métro de Toronto. On procède d'abord à l'excavation à ciel ouvert jusqu'à ce que le sol soit creusé assez profondément pour permettre la poursuite des travaux sous un pavé temporaire fait de lourds madriers.





Annexe de seize étages à un hôtel d'Edmonton (Alberta), dont la construction devrait s'achever en 1952. La construction commerciale, de même que d'autres genres de construction, est présente à un point culminant.

Valeur de la construction, par province, 1939 et 1945-1950

(en milliers de dollars)

Province	1939	1945	1946	1947	1948	1949	1950
Terre-Neuve.....	15,243	17,192
Île-du-Prince-Édouard..	1,948	1,877	2,382	3,071	5,424	7,424	9,590
Nouvelle-Écosse.....	19,890	29,325	40,858	52,897	73,507	92,657	94,780
Nouveau-Brunswick....	14,886	14,373	27,761	42,675	51,590	70,108	72,378
Québec.....	118,530	150,166	225,582	338,515	421,476	553,233	605,861
Ontario.....	114,829	216,545	347,617	501,651	682,466	907,434	1,105,503
Manitoba.....	14,849	28,383	43,463	61,254	82,230	117,515	154,731
Saskatchewan.....	13,429	17,482	29,277	40,009	49,380	73,960	119,378
Alberta.....	17,857	32,014	51,573	67,651	109,448	150,592	255,558
Colombie-Britannique ¹ ..	26,986	53,414	100,148	148,813	190,040	232,610	292,997
Canada.....	373,204	543,580	868,661	1,256,536	1,655,561	2,220,775	2,727,968

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Construction d'habitations

Depuis la guerre, soit du début de 1945 à novembre 1951, on a construit au Canada plus de 500,000 logements (y compris quelque 30,000 transformations). Sur ce nombre, 70 p. 100 environ ont été construits dans des villes de 5,000 habitants ou plus, signe de l'urbanisation et de l'industrialisation croissantes de l'économie canadienne. Les maisons de ferme constituent environ 5 p. 100 des habitations achevées au cours de la

période. Les logements à loyer sous forme de logements collectifs et ceux des anciens combattants et des militaires mariés forment environ 30 p. 100 du total.

Pour la première fois depuis la fin de la guerre, la construction de maisons a fléchi au Canada en 1951, tant dans le nombre des logis commencés que dans celui des logis achevés. Cette contraction résulte en majeure partie d'une orientation de la construction vers la défense, la construction industrielle paramilitaire et la mise en valeur des services hydrauliques et ferroviaires.

Au cours des neuf premiers mois de 1951, les nouveaux logis permanents commencés se chiffrent par 57,600 et les logis achevés, par 57,800. Ces chiffres se comparent à 71,900 logis commencés et à 59,400 logis achevés en 1950.

Unités de logement construites, selon le genre, 1947-1951

Genre	1947	1948	1949	1950	1951 ^{1,2}
Nouvelle construction—					
Détaché, unifamilial.....	58,883	61,787	68,422	68,685	42,653
Détaché, bifamilial.....	5,314	4,560	7,250	7,376	5,988
Rangée ou terrasse.....	608	1,607	480	145	495
Appartement ou plain-pied....	7,460	7,836	10,962	12,540	8,426
Autre.....	81	307	419	269	243
Total, nouvelle construction.	72,346	76,097	87,533	89,015	57,805
Transformation.....	7,013	5,146	3,422	2,739	..
Total général.....	79,359	81,243	90,955	91,754	..

¹ Y compris Terre-Neuve. ² Janvier à septembre inclus.

Unités de logement construites dans les régions métropolitaines de 40,000 habitants ou plus, 1947-1951

(Transformations non comprises)

Zone	1947	1948	1949	1950 ¹	1951 ¹
Calgary.....	1,306	1,375	1,986	1,976	1,526
Edmonton.....	1,291	1,784	2,361	2,776	1,727
Halifax.....	371	471	780	708	465
Hamilton.....	1,141	1,317	1,909	1,511	1,387
London.....	799	732	1,204	1,325	951
Montréal.....	6,183	8,814	14,394	15,826	12,083
Ottawa.....	1,194	1,454	975	1,938	1,716
Québec.....	834	1,082	1,090	1,473	673
Regina.....	518	424	584	575	220
Saint-Jean (N.B.).....	457	134	345	332	54
Saskatoon.....	750	773	370	484	179
Trois-Rivières.....	157	533	647	521	249
Toronto.....	3,836	4,143	6,712	9,373	9,912
Vancouver.....	3,750	6,758	5,831	5,028	3,321
Victoria.....	829	1,353	1,021	1,166	629
Windsor.....	839	806	1,416	1,196	771
Winnipeg.....	3,242	2,881	3,228	3,070	1,458
Total.....	27,497	34,834	44,853	49,278	37,324

¹ Janvier à septembre inclus.

Plus de 55 p. 100 des nouvelles unités achevées en 1950 étaient situées dans les 17 régions métropolitaines de 40,000 habitants ou plus, centres qui englobent environ 36 p. 100 de la population du Canada.

Aide du gouvernement

La construction d'habitations avec l'aide de l'État s'effectue au Canada suivant deux modes distincts. En vertu du premier, le gouvernement accorde une aide financière sous forme de prêts hypothécaires aux futurs propriétaires et entrepreneurs sous le régime des lois suivantes: loi nationale de 1944 sur l'habitation; loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants; loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles; loi du prêt agricole de 1927. Suivant le deuxième mode, le gouvernement fédéral construit lui-même des habitations pour les anciens combattants, les militaires mariés, et, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, des habitations qui pourront être vendues ou louées. De 1945 à 1951, les unités achevées en vertu des divers modes d'aide gouvernementale forment environ le tiers des nouveaux logis permanents.

La Société centrale d'hypothèques et de logement est l'organisme fédéral responsable de la majeure partie de la construction d'habitations subventionnée. Elle a été créée en vertu d'une loi adoptée en décembre 1945; sa tâche est d'appliquer la loi nationale de 1944 sur l'habitation et les autres lois antérieures sur le logement, de faciliter le réescompte des hypothèques aux institutions de prêt et de coordonner l'activité du gouvernement dans le domaine de l'habitation. En 1948, elle a assumé les fonctions de la *Wartime Housing Limited*. En novembre 1950, on a remis en vigueur la charte de cette dernière pour établir la *Defence Construction Limited*, société responsable de la construction d'ouvrages dont a besoin le ministère de la Défense nationale. C'est la Société centrale d'hypothèques et de logement qui administre et surveille les travaux de la *Defence Construction Limited*.

Loi nationale sur l'habitation.—La loi nationale de 1944 sur l'habitation constitue la principale mesure législative du gouvernement canadien dans le domaine de l'habitation.

Prêts conjoints.—En vertu des dispositions relatives au prêt conjoint prévues par la loi, la Société centrale d'hypothèques et de logement s'unit aux institutions de prêts agréées pour prêter de l'argent aux futurs propriétaires ou aux constructeurs de maisons destinées à la vente ou à la location. La Société prête 25 p. 100 du montant et l'institution de prêt, 75 p. 100. Le taux de l'intérêt à l'emprunteur est de 5 p. 100, calculé semestriellement. Le montant maximum du prêt conjoint est de 80 p. 100 du prix agréé ou contractuel approuvé par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Si le prix de vente ou contractuel ne répond pas aux exigences de la Société, le montant maximum du prêt peut être réduit de 15 à 20 p. 100. La période d'amortissement des prêts conjoints ne peut excéder 30 ans.

Prêts directs.—En vertu de la loi, la Société centrale d'hypothèques et de logement peut effectuer des prêts directs pour la construction de maisons dans les régions situées au delà du champ d'action normal des institutions de prêt. Ces prêts sont effectués sur une base semblable à celle des prêts conjoints. En octobre 1951, on a apporté à la loi des dispositions spéciales en vertu desquelles la Société peut faire des prêts directs aux futurs propriétaires employés aux établissements de défense, ou aux constructeurs de maisons devant être vendues ou louées aux travailleurs des établissements de défense. Ces prêts peuvent atteindre 90 p. 100 du prix convenu ou contractuel des logements et la période d'amortissement peut durer jusqu'à 25 ans. Des prêts directs peuvent aussi être consentis aux compagnies à dividendes limités et aux compagnies engagées dans les industries primaires de l'abatage, l'exploitation forestière, la pêche et les mines pour la construction de logis à bas loyer ou à loyer modéré. Jusqu'à septembre 1951, dix-neuf

compagnies à dividendes limités ont été formées sous le patronage de sociétés d'affaires ou de groupements locaux, aidés en certains cas par des octrois municipaux ou des contributions de clubs sociaux. Plusieurs des unités construites par les sociétés à dividendes limités sont occupées par des veuves ou des vieillards à la retraite. De plus, lorsque les institutions prêteuses privées ne peuvent financer des entreprises garantissant un loyer satisfaisant, la Société peut alors consentir elle-même des prêts.

Garanties.—Le programme dit de loyer garanti, institué en 1948, a pour but d'encourager la construction de logis pour location. Les propriétaires de maisons construites en vertu de ce programme sont assurés d'un loyer suffisant pour payer les taxes, l'entretien, le service de la dette, en plus d'un intérêt de 2 p. 100 sur leur mise de fonds. De 1948 à septembre 1951, on a construit en vertu de ce programme 14,600 unités de logement d'un coût estimatif de 106 millions.

En vertu de la disposition de la loi relative à l'amélioration des terrains et prévoyant l'aménagement des terrains vagues en lots pourvus de services et destinés à la construction d'habitations, lots devant être vendus à des prix bien inférieurs à ceux du marché pour des lots semblables, les institutions prêteuses sont assurées de rentrer en possession de leur argent, de même que d'un revenu annuel de 2 p. 100. La Société a aussi entrepris directement l'aménagement des terrains.

Construction directe.—A toute fin pratique, la construction de maisons à loyer pour les anciens combattants, tout d'abord entreprise par la *Warlime Housing Limited*, et depuis 1948, par la Société centrale d'hypothèques et de logement, était terminée en septembre 1951. Ces habitations à loyer ont été construites en vertu d'ententes fédérales-municipales. La construction d'habitations pour les militaires mariés, aussi dirigée par la Société depuis 1948, s'est poursuivie en 1951, mais sur une échelle réduite au regard de 1949 et 1950.

En vertu d'une modification de 1949 à la loi nationale de 1944 sur l'habitation, le gouvernement fédéral et toute province peuvent entreprendre conjointement des travaux relatifs au lotissement des terrains et à leur aménagement, de même que la construction d'habitations pour la vente ou la location; les provinces intéressées s'engagent à défrayer 25 p. 100 du coût de tels travaux et le gouvernement du Canada, 75 p. 100. En septembre 1951, huit provinces avaient adopté des mesures législatives à ce sujet.



Construction de nouvelles maisons dans la banlieue de Winnipeg (Manitoba). On estime à 85,000 environ le nombre des nouvelles maisons achevées au pays en 1951, et à 46,000 les maisons en construction à la fin de l'année.



Travail

Au cours du dernier demi-siècle, d'essentiellement rurale et agricole qu'elle était, l'économie canadienne est devenue fondamentalement urbaine et industrielle. Cette transition a eu sur l'ouvrier canadien un effet profond, à la fois économique et social. L'accroissement de la productivité, survenu en partie à la suite d'un prodigieux progrès technique, a réduit la proportion de la main-d'œuvre requise pour la fabrication de certains produits nécessaires, libérant ainsi un grand nombre d'ouvriers pour la production d'autres biens et services.

A mesure que s'accroît l'industrie manufacturière et que se répandent les nouvelles techniques de production d'une diversité toujours grandissante d'articles, les situations offertes et les aptitudes requises deviennent de plus en plus variées. La subdivision du travail et la spécialisation obligent l'ouvrier à compter davantage aujourd'hui sur le travail d'autrui, pour lui procurer les nécessités de plus en plus nombreuses de la vie, qu'au début du siècle, alors que gens de la campagne et artisans se suffisaient à peu près à eux-mêmes.

L'essor de l'industrialisation et la croissance rapide des centres urbains ont fait ressortir le besoin d'organisation collective et de mesures législatives de protection. Les lois du gouvernement protègent l'ouvrier contre les risques d'une structure économique de plus en plus compliquée, tandis que les organismes ouvriers, voués aux intérêts du travail, forment maintenant partie intégrante non seulement de la collectivité, mais aussi de la nation.

Bien que tous ces changements ne suggèrent pas nécessairement l'idée de progrès, l'évolution qui s'est produite dans l'industrie canadienne au cours du dernier demi-siècle a profité aux ouvriers canadiens. La plupart d'entre eux gagnent plus aujourd'hui qu'en 1900, travaillent de moins longues heures dans de bien meilleures conditions et, en général, jouissent d'un plus haut degré d'aisance.

Main-d'œuvre

La main-d'œuvre canadienne, telle qu'elle est établie par le Bureau fédéral de la statistique au moyen de ses relevés-échantillons trimestriels, comprend les personnes qui travaillent et celles qui pourraient occuper un emploi. "Emploi" dans ce sens veut dire l'activité pour laquelle une rémunération est habituellement accordée. Toutefois, la main-d'œuvre comprend aussi les personnes qui travaillent sans rémunération, comme par exemple à l'exploitation d'une ferme ou d'un commerce appartenant à un parent. Ainsi, un mineur de charbon ou un boutiquier est compté dans la main-d'œuvre, mais une ménagère ou un étudiant ne l'est pas. La main-d'œuvre n'est pas un groupe constant de personnes, mais un courant dans lequel glissent pour une période plus ou moins longue la plupart des gens. Elle change constamment avec l'arrivée de nouveaux ouvriers et le départ d'anciens.

En juin 1951, la main-d'œuvre canadienne se chiffrait par 5,300,000 personnes environ, soit près de 55 p. 100 de la population civile de 14 ans et plus ne vivant pas dans des institutions. Sur les 4,500,000 personnes qui ne faisaient pas partie de la main-d'œuvre, environ 3,700,000 étaient des femmes, dont 85 p. 100 des ménagères. Les étudiants se chiffraient par 650,000 et un nombre plus élevé encore de personnes étaient trop âgées pour travailler ou étaient volontairement inactives.

Environ quatre travailleurs sur cinq sont des hommes, et près de la moitié des personnes qui font partie de la main-d'œuvre sont âgées de 25 à 44 ans;

La femme employée est en moyenne beaucoup plus jeune que l'homme. Au point de vue de l'occupation, un ouvrier sur cinq est agriculteur; du point de vue géographique, trois sur cinq vivent en Ontario ou dans le Québec. Le pourcentage de la main-d'œuvre par rapport à la population de 14 ans ou plus est moins élevé à Terre-Neuve, dans les Maritimes et en Colombie-Britannique que dans le reste du pays. Cette remarque s'applique spécialement aux femmes.

Dans les industries non agricoles, qui emploient près de quatre millions de personnes et dont près du quart sont des femmes, environ 85 p. 100 des hommes et 90 p. 100 des femmes sont des employés rémunérés. Dans l'industrie agricole d'autre part, les employés payés ne forment qu'un groupe relativement peu élevé,—à peine plus d'un sur dix, même à l'époque de la moisson. Les cultivateurs qui n'emploient pas de main-d'œuvre rémunérée forment plus de 55 p. 100 de la main-d'œuvre agricole, et les travailleurs familiaux non rémunérés environ 27 p. 100.

Le tableau ci-dessous donne les estimations de la main-d'œuvre et de ses principaux éléments:

**Estimations de la main-d'œuvre civile et de ses principaux éléments,
1^{er} juin 1931 et 1941-1951**

(En milliers de personnes de 14 ans et plus)

Année	Ayant un emploi			Sans emploi et cherchant du travail	Total de la main-d'œuvre civile	Ne faisant pas partie de la main-d'œuvre	Population civile ne vivant pas dans une institution ²	
	Industries non agricoles		Total					
	Ré-munéré	Non ré-munéré ¹						
1931..	2,006	421	1,203	3,630	475	4,105	2,934	7,039
1941..	2,538	476	1,210	4,224	193	4,417	3,552	7,969
1942..	2,770	488	1,127	4,385	134	4,519	3,381	7,900
1943..	2,906	434	1,107	4,447	75	4,522	3,275	7,797
1944..	2,950	369	1,126	4,445	62	4,507	3,349	7,856
1945..	2,914	363	1,134	4,411	72	4,483	3,509	7,992
1946..	2,947	481	1,274	4,702	126	4,828	3,890	8,718
1947..	3,111	547	1,163	4,821	91	4,912	4,018	8,930
1948..	3,220	542	1,186	4,948	82	5,030	4,088	9,118
1949..	3,342	553	1,123	5,018	103	5,121	4,180	9,301
1950 ³	3,442	568	1,073	5,083	150	5,233	4,457	9,690
1951 ⁴	3,688	543	1,016	5,247	85	5,332	4,522	9,854

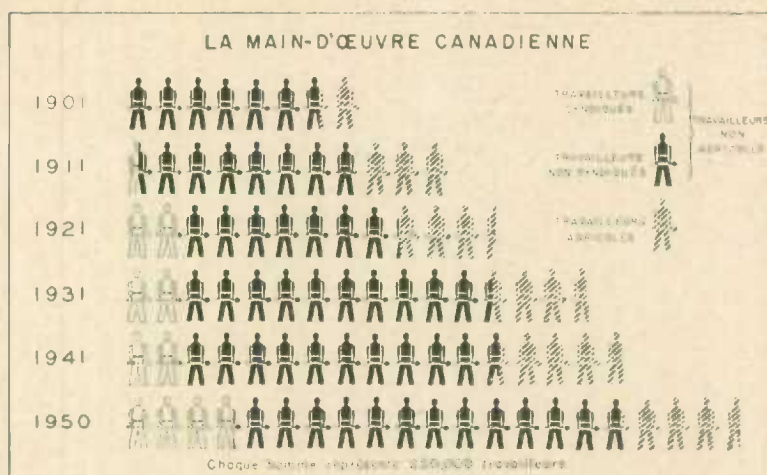
¹ Employeurs, personnes travaillant pour leur compte et travailleurs familiaux non rémunérés. ² Ne comprend ni les personnes de régions recueillies ni les Indiens des réserves.

³ Comprend Terre-Neuve.

Emploi en 1951

Le volume de l'emploi a été renforcé par la prolongation de la demande de produits constatée l'année précédente,—demande de produits nécessaires au programme de réarmement ou réclamés sur le marché domestique. L'augmentation de l'emploi a touché différentes industries à divers degrés, et la concurrence pour l'utilisation des compétences a été un appui pour les syndicats ouvriers dans leurs revendications relatives aux augmentations de salaires. Dans plusieurs cas, l'augmentation des salaires dans un établissement a été suivie d'augmentations semblables en d'autres établissements de la même industrie. Les salaires dans bien des cas ont été relevés pour contre-balancer les hausses du coût de la vie.

L'indice de la paye dans l'industrie est une mesure des changements qui interviennent tant dans le volume de l'emploi que dans les salaires. Il s'élevait à 399.1 le 1^{er} septembre 1951. La moyenne des neuf premiers mois de 1951 a été de 370.4, contre 311.8 au cours de la période correspondante de 1950, soit une augmentation de 19 p. 100. L'augmentation de 8 p. 100 du



volume de l'emploi au cours des neuf premiers mois de 1951 au regard de la période correspondante de 1950 a contribué sensiblement à l'augmentation de la paye globale. De son côté, le salaire hebdomadaire moyen a augmenté de 10 p. 100, passant de \$44.37 à \$48.80.

Nombres-indices de l'emploi et de la paye et moyenne des salaires hebdomadaires, par groupe industriel, 1950 et 1951

NOTA.—Moyennes des neuf premiers mois de 1950 et 1951, compte non tenu de Terre-Neuve, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. (1939 = 100.)

Industrie	Nombres-indices						Salaire hebdomadaire moyen		
	Emploi			Paye					
	1951	1950	Change-ment proportionnel	1951	1950	Change-ment proportionnel	1951	1950	Change-ment proportionnel
			%			%			%
Forêts (abatage sur-tout)	207.9	137.1	51.6	557.8	326.9	70.6	46.79	41.59	12.5
Mines	116.6	110.9	5.1	238.7	206.3	15.7	58.70	53.35	10.0
Manufactures	189.5	174.8	8.4	419.2	350.3	19.7	50.36	45.65	10.3
Biens durables	235.5	207.8	13.3	522.4	418.3	24.9	53.83	48.86	10.2
Biens non durables	159.6	153.4	4.0	343.8	301.0	14.2	47.03	42.82	9.8
Construction	169.5	158.3	7.1	427.7	359.8	18.9	47.15	42.79	11.2
Transports, entre- posage et commu- nications	174.7	164.9	5.9	324.8	279.3	16.3	53.22	48.60	9.5
Services d'utilité publique	186.3	183.0	1.8	347.4	314.5	10.5	55.02	50.75	8.4
Commerce	172.4	164.4	4.9	333.1	290.7	14.6	42.23	38.58	9.5
Finance, assurance et immobilier	167.7	153.0	9.0	264.7	229.0	15.1	45.85	43.65	5.0
Services	180.5	177.7	1.6	344.5	317.4	8.5	31.31	29.26	7.0
Indice composé	178.0	164.7	8.1	370.4	311.8	18.8	48.80	44.37	10.0

Il est assez intéressant de savoir lequel des deux éléments, — accroissement de l'emploi ou relèvement des salaires, — a été la principale cause de l'augmentation de la paye globale. En examinant les augmentations proportionnelles du tableau ci-dessus, on constate que dans l'industrie forestière, les biens durables, et la finance, l'assurance et l'immobilier, l'augmentation de la rémunération provient plus particulièrement de l'accroissement de l'emploi,

tandis que dans les autres industries, le principal facteur semble avoir été la hausse des salaires. Dans chacun des cas, évidemment, les deux éléments ont joué.

Du point de vue provincial, la plus forte augmentation de l'emploi au cours des neuf premiers mois de 1951 par rapport à la période correspondante de 1950 s'est produite dans le Québec; viennent ensuite l'Ontario, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba.

Nombres-indices de l'emploi, par province, 1950 et 1951

NOTE.—Moyennes des neuf premiers mois de 1950 et 1951.

Province	1950	1951	Augmen- tation propor- tionnelle	Province	1950	1951	Augmen- tation propor- tionnelle
			%				%
Île-du-Prince-Édouard	165.1	174.5	5.7	Manitoba	165.4	171.5	3.7
Nouvelle-Écosse	139.2	146.6	5.3	Saskatchewan	137.4	145.0	5.5
Nouveau-Brunswick	166.2	178.1	7.1	Alberta	185.5	199.5	7.5
Québec	151.4	165.6	9.4	Colombie-Britan- nique	176.9	187.6	6.0
Ontario	174.4	189.8	8.8	Indice composé des provinces	164.7	178.0	8.1

Salaires, heures de travail et conditions de travail

Les nombres-indices des salaires, établis par le ministère du Travail, traduisent le mouvement général des salaires dans les principaux groupes industriels de même que dans des industries particulières, mais ne peuvent servir à la comparaison des salaires d'une industrie à l'autre. Les statistiques de base portent sur les salaires moyens pour les heures de travail régulières, ou le gain moyen pour le travail régulier à la pièce; elles n'englobent donc ni le surtemps ni les autres paiements supplémentaires. Le relevé s'effectue le 1^{er} octobre chaque année. La hausse générale des salaires de 1939 à 1950 a été de 116 p. 100, suivie d'une autre de 4.3 p. 100 entre octobre 1950 et avril 1951.

Nombres-indices des salaires dans certains principaux groupes industriels, 1901-1950

(1939 = 100)

Année	Abatage du bois	Char- bon- nages	Extrac- tion des métaux	Manu- factures	Construc- tion	Trans- port par eau	Che- mins de fer à vapeur	Che- mins de fer élec- triques	Télé- phones	Moy- enne géné- rale ¹
1901...	51.4	47.4	61.2	..	35.3	43.9	33.7	32.8	..	38.1
1905...	57.0	49.5	58.7	..	42.8	44.7	36.5	37.7	..	43.1
1910...	64.0	54.0	62.5	..	50.9	48.4	44.1	44.0	..	49.9
1915...	61.1	58.7	66.2	50.1	59.4	54.0	49.8	50.2	..	53.2
1920...	142.5	113.3	102.9	102.4	106.0	105.2	108.2	99.7	92.2	107.0
1925...	95.2	96.1	93.3	92.3	99.8	90.4	91.2	96.4	89.1	93.8
1930...	97.5	97.1	93.9	95.5	119.1	97.2	100.0	102.3	94.7	99.9
1935...	73.1	95.0	92.6	87.0	93.6	81.1	90.1	94.3	93.0	88.4
1940...	104.9	102.1	102.8	104.3	104.3	105.2	100.0	103.9	101.3	103.9
1945...	153.3	146.2	128.2	146.5	131.1	144.6	125.5	126.6	125.6	141.8
1946...	167.4	146.7	135.7	161.5	143.9	162.3	142.3	139.5	125.2	155.2
1947...	195.1	166.7	157.7	183.3	155.0	183.8	142.3	162.3	132.2	173.7
1948...	218.8	192.9	173.1	205.9	176.3	213.5	170.2	175.0	140.4	195.8
1949...	216.2	196.1	180.8	217.9	184.2	213.8	170.2	179.0	151.5	204.6
1950 ¹ ...	213.7	201.8	192.9	231.4	194.0	236.3	179.2	191.1	158.9	216.1

¹ Y compris les buanderies.



Dans les grands établissements manufacturiers, un haut niveau d'efficacité et une production de qualité sont généralement le résultat du travail d'équipe.

En 1950, la moyenne hebdomadaire des heures de travail dans les industries manufacturières, pondérée par le nombre des travailleurs de sexe masculin, était de 44·4. Dans les principaux groupes manufacturiers, elle était la suivante: aliments et boissons, 45·4; tabac et produits, 42·9; articles en caoutchouc, 42·0; articles en cuir, 45·3; produits textiles, sauf les vêtements, 46·0; vêtements (textiles et fourrures), 43·1; produits du bois, 45·7; produits du papier, 47·1; impression, édition et industries connexes, 40·7; produits du fer et de l'acier, 43·2; outillage de transport, 43·7; produits de métaux non ferreux, 45·2; appareils électriques et fournitures, 42·1; produits de minéraux non métalliques, 46·8; produits du pétrole et du charbon, 41·2; produits chimiques, 43·6; industries manufacturières diverses, 44·6.

La semaine normale dans l'industrie de l'abatage du bois est généralement de 40 heures sur les côtes de la Colombie-Britannique et, dans l'Est du pays, de 60 heures le plus souvent, bien que celle de 48 ou 54 heures y soit fréquente. Dans les charbonnages, la semaine varie de 40 à 48 heures, mais celle de 40 heures est la plus commune. Dans l'extraction des métaux, la semaine de 48 heures est générale dans toutes les provinces sauf en Colombie-Britannique, où règne la semaine de 44 heures. Dans le commerce de gros, la moyenne des heures hebdomadaires de travail pour les employés du sexe masculin s'établit à 44·2; dans le commerce de détail, elle est de 44·2 pour les hommes et de 42·2 pour les femmes.

Cinq provinces réglementent les heures de travail. Une semaine de travail de 48 heures pour les hommes et les femmes est entrée en vigueur en 1944 en Ontario et en 1945 en Alberta. La Colombie-Britannique a décrété



*Empaquetage du bacon.
Le gain moyen des
femmes employées
dans l'industrie des
produits de la viande
est de \$30.73 par
semaine.*

une semaine de travail de 44 heures en 1946 et, l'année suivante, la Saskatchewan adoptait une loi portant que nul ne pouvait être employé plus de 44 heures à moins de toucher la moitié plus pour les heures supplémentaires. En 1949, le Manitoba établissait une semaine maximum de travail de 48 heures pour les hommes et de 44 heures pour les femmes, la moitié plus devant être payée pour les heures supplémentaires. Quelques classes échappent à ce statut qui permet aux autorités administratives de faire des exceptions. Près de 60 p. 100 des ouvriers d'usine et 70 p. 100 des employés de bureau dans les manufactures travaillaient cinq jours par semaine en 1950.

Presque tous les employés des industries manufacturières jouissent maintenant d'une semaine de vacances payées. Au cours des dernières années, le nombre des employés ayant droit à une deuxième ou troisième semaine de vacances après de plus longues périodes d'emploi s'est accru; on a de plus diminué le nombre d'années de service requis pour l'octroi de ces vacances prolongées. Plus de 90 p. 100 des employés d'usine et 95 p. 100 des employés de bureau des industries manufacturières en 1950 travaillaient dans des établissements où l'on observait six congés statutaires ou plus. La plupart des employés de bureau étaient payés pour tous les congés statutaires, mais il n'en était pas toujours ainsi des employés d'usine.

Législation ouvrière

A presque toutes les sessions du Parlement fédéral et des législatures provinciales au cours des 50 dernières années, des lois relatives au travail ont été adoptées. Au cours de cette période, le domaine de la législation ouvrière s'est étendu peu à peu, depuis la protection de la femme et de l'enfant jusqu'à presque tout le champ des relations entre employés et patrons.

En vertu des lois fédérales, la plupart des travailleurs du Canada participent à un programme d'assurance-chômage et, en outre, un réseau national de bureaux de placement est à la disposition des travailleurs et des patrons. Dans l'important domaine des transports et des communications et autres entreprises relevant de la compétence fédérale, il existe une loi (loi de 1948 sur les relations industrielles) et sur les enquêtes visant les différends du

travail) relative aux enquêtes, à la conciliation et aux règlements de différends ouvriers de même qu'aux négociations collectives. La loi de la marine marchande du Canada veille au bien-être et à la sécurité des marins. Dans le vaste secteur où se dépensent les fonds fédéraux pour les contrats du gouvernement, le principe des salaires équitables assure des salaires et des heures de travail raisonnables aux employés. Grâce au travail conjoint des gouvernements fédéral et provinciaux, on étend le programme de formation professionnelle.

Chaque législature provinciale a répondu aux besoins et aux pressions de sa propre province. Toutefois, par des conférences organisées sous les auspices du ministère fédéral du Travail et par l'échange de renseignements et d'idées, on a tenté d'uniformiser les normes. Bien que les dispositions varient d'une province à l'autre, on s'est efforcé d'en arriver à une uniformité quant à la portée des principales lois ouvrières.

Toutes les provinces ont des lois concernant les relations ouvrières en vertu desquelles le droit d'association et le droit d'effectuer des négociations collectives est reconnu aux ouvriers. Toutes, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, ont pris des dispositions relatives à la conciliation dans les différends. De même, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, elles possèdent des lois relatives aux manufactures et, l'Île-du-Prince-Édouard exceptée, des lois relatives aux mines, lois appliquées par un personnel sans cesse croissant d'inspecteurs.

Toutes les provinces pourvoient à l'indemnisation des travailleurs en cas d'accidents ou de maladies industrielles en vertu d'un régime d'assurance provinciale qui rend les employeurs collectivement responsables de tous les frais d'indemnisation et de soins médicaux. Les lois à ce sujet sont uniformes dans une grande mesure, mais les indemnités varient quelque peu.

Dans toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard, il existe une loi du salaire minimum qui s'applique à la majorité des classes d'employés, sauf les ouvriers agricoles et les domestiques. Les lois sont très semblables, mais les salaires qui y sont prévus varient beaucoup. La loi de la Nouvelle-Écosse ne s'applique pas aux hommes et, en Ontario, il n'existe aucune ordonnance relativement aux salaires de ceux-ci.

Dans sept provinces, il existe des lois des normes industrielles qui régissent l'application des conditions de salaires et des heures de travail

Laminage d'une bielle à l'usine Angus de Montréal. C'est là qu'on a construit et qu'on répare les 87,992 unités qui forment le matériel roulant du Pacifique Canadien. Près de 7,500 hommes sont employés pour produire tout l'outillage requis, depuis les écrous et boulons jusqu'aux locomotives géantes.



convenues à tous les employeurs et employés de l'industrie concernée dans une certaine région. Dans six provinces, la plupart des employeurs sont tenus d'accorder des vacances payées à leurs employés, habituellement une semaine. Cinq provinces ont des lois qui établissent les heures de travail à 8 par jour et 48 ou moins par semaine. Dans toutes les provinces, des lois établissent un âge minimum pour la plupart des emplois industriels et certains autres emplois.

Deux lois d'un genre nouveau au Canada ont été adoptées par l'Assemblée législative de l'Ontario en 1951: une qui prévoit l'égalité de salaire pour les hommes et les femmes effectuant le même travail dans le même établissement et l'autre qui interdit l'inégalité de traitement dans l'emploi pour des raisons de race, de croyance ou de couleur.

L'ouvrier d'aujourd'hui a plusieurs droits reconnus par la loi à l'égard des conditions de son emploi. Mais le fondement de sa situation dans l'économie canadienne est sa liberté,—établie par la loi,—de chercher à obtenir de ses employeurs de meilleures conditions de travail par l'entremise de la puissance collective du syndicat de son choix. C'est cette liberté, ajoutée à sa productivité, qui a aidé le travailleur canadien à atteindre son présent niveau de vie, l'un des plus élevés au monde.

Négociations collectives et conciliation.—La loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, entrée en vigueur le 1^{er} septembre 1948, remplace la loi précédente et ne s'applique qu'aux industries qui relèvent de l'autorité fédérale, i.e. navigation, transports par eau, chemins de fer interprovinciaux, canaux, télégraphes, lignes de vapeurs et transbordeurs, aérodromes et réseaux de transport aérien interprovinciaux et internationaux, stations de radiodiffusion et entreprises déclarées à l'avantage général du Canada. La loi porte aussi que les autorités provinciales peuvent promulguer une loi analogue visant les employés qui relèvent d'elles et conclure un accord en vue de l'application de la loi par les autorités fédérales.

Le ministre du Travail et le Conseil canadien des relations ouvrières appliquent conjointement les dispositions de la loi. Le ministre applique celles qui prévoient la nomination de conciliateurs, de commissions de conciliation et de commissions d'enquête industrielle, le consentement aux poursuites et la déposition de plaintes portant que la loi a été violée ou qu'une des parties à une convention collective n'a pas agi de bonne foi. Le Conseil canadien des relations ouvrières, composé de huit membres représentant, en nombre égal, les employeurs et les employés, et d'un président et d'un vice-président, applique les dispositions visant l'accréditation des agents négociateurs, l'intégration d'une procédure dans une convention collective en vue du règlement définitif de différends relatifs à l'interprétation ou à la violation d'un tel accord, et les enquêtes sur les plaintes portant qu'une partie a refusé de participer à des négociations collectives.

La loi donne à tout employeur et à tout employé le droit d'association; elle assure la sauvegarde de ce droit en interdisant les pratiques déloyales en matière ouvrière et rend obligatoires les conventions collectives entre les syndicats ouvriers et les employés lorsqu'avis est donné de négocier en vue du renouvellement d'un accord. Lorsque l'entente ne peut s'obtenir par voie de négociations directes, les parties peuvent recourir aux services de conciliateurs et de commissions de conciliation. Les grèves et lock-out et le scrutin de grève sont interdits avant que les procédures réglementaires de négociation et de conciliation prévues par la loi aient été appliquées ou que le ministre ait refusé de nommer une commission de conciliation. Lorsqu'une commission a été nommée, une grève ou un lock-out peuvent être déclarés 7 jours après la présentation du rapport de la Commission au ministre du Travail. Si le



Dernière chaîne de montage dans une usine d'automobiles.

ministre ne nomme pas de commission, une grève ou un lock-out peuvent être déclarés au bout de 15 jours, ou plus tôt si le ministre fait part de son refus de nommer une telle commission.

Organisation du travail

Près du tiers des salariés non agricoles au Canada font partie de syndicats. Au point de vue géographique, la répartition de ce groupe est à peu près identique à celle de la population en général. Dans chacune des provinces, sauf la Colombie-Britannique (où la proportion est de près de 40 p. 100), 30 p. 100 environ des ouvriers sont membres de syndicats. Chaque centre urbain de 30,000 habitants ou plus compte au moins 2,000 ouvriers syndiqués. Les trois quarts de l'effectif des syndicats habitent ces centres.

La majorité des ouvriers syndiqués font partie de syndicats affiliés à l'un des grands congrès centraux du travail. Le 1^{er} janvier 1951, environ 80 p. 100 de l'effectif appartenait à des syndicats affiliés au Congrès des métiers et du travail du Canada (471,000 membres) et au Congrès canadien du travail (313,000 membres). La majorité des syndicats affiliés à ces deux congrès sont des organismes internationaux dont le siège est aux États-Unis. En outre, 86,000 travailleurs sont membres de la Confédération

des travailleurs catholiques du Canada, et environ 13,000 font partie de syndicats affiliés uniquement à des congrès américains du travail. Le reste des 1,028,000 syndiqués sont membres de congrès moins importants ou sont indépendants. Le groupe le plus nombreux parmi les syndicats indépendants est celui de la Fraternité internationale des cheminots, qui compte 40,000 membres.

La principale fonction des syndicats est la négociation collective. Aujourd'hui, 5,000 conventions sont en vigueur dans tout le Canada. Elles portent sur des questions comme l'échelle des salaires, les heures de travail, la sécurité syndicale, les vacances et les congés réguliers. Voici la proportion des travailleurs visés par des conventions en 1949, dans les principaux groupes industriels: mines, 51 p. 100; industrie manufacturière, 48 p. 100; construction, 49 p. 100; électricité et gaz, 46 p. 100; transports et communications, 86 p. 100; commerce, 7 p. 100; services, 10 p. 100. Les travailleurs agricoles ne sont encore que très peu organisés et, partant, les négociations collectives chez eux n'existent à peu près pas.

Assurance-chômage

La loi de 1940 sur l'assurance-chômage, entrée en vigueur en juillet 1941, établit un régime de participation d'assurance-chômage et un service de placement gratuit. Elle est appliquée par la Commission d'assurance-chômage, composée d'un commissaire en chef et de deux commissaires désignés, l'un après consultation avec les ouvriers syndiqués et l'autre après consultation avec les employeurs. Des bureaux régionaux et locaux, bien situés à travers le pays, s'occupent des demandes d'emploi et des réclamations relatives aux prestations d'assurance-chômage.

Toutes les personnes employées en vertu d'un contrat de service sont assurées, sauf les exceptions déterminées comprenant les personnes employées dans l'agriculture, la pêche, le service domestique et l'enseignement et les personnes employées autrement qu'à l'heure, à la journée, à la pièce ou au



Une ouvrière apprend à façonner des bijoux.

mille et qui gagnent plus de \$4,800 par année. Les personnes employées à l'heure, à la journée, à la pièce ou au mille sont assurées quel que soit le montant de leur gain. Les patrons et les travailleurs assurés contribuent pour une part égale; les contributions sont fondées sur le salaire gagné. Le gouvernement fédéral ajoute un cinquième des cotisations des employeurs et employés et défraie l'administration.

Taux de cotisation et de prestation d'assurance-chômage

(En vigueur le 1^{er} juillet 1950)

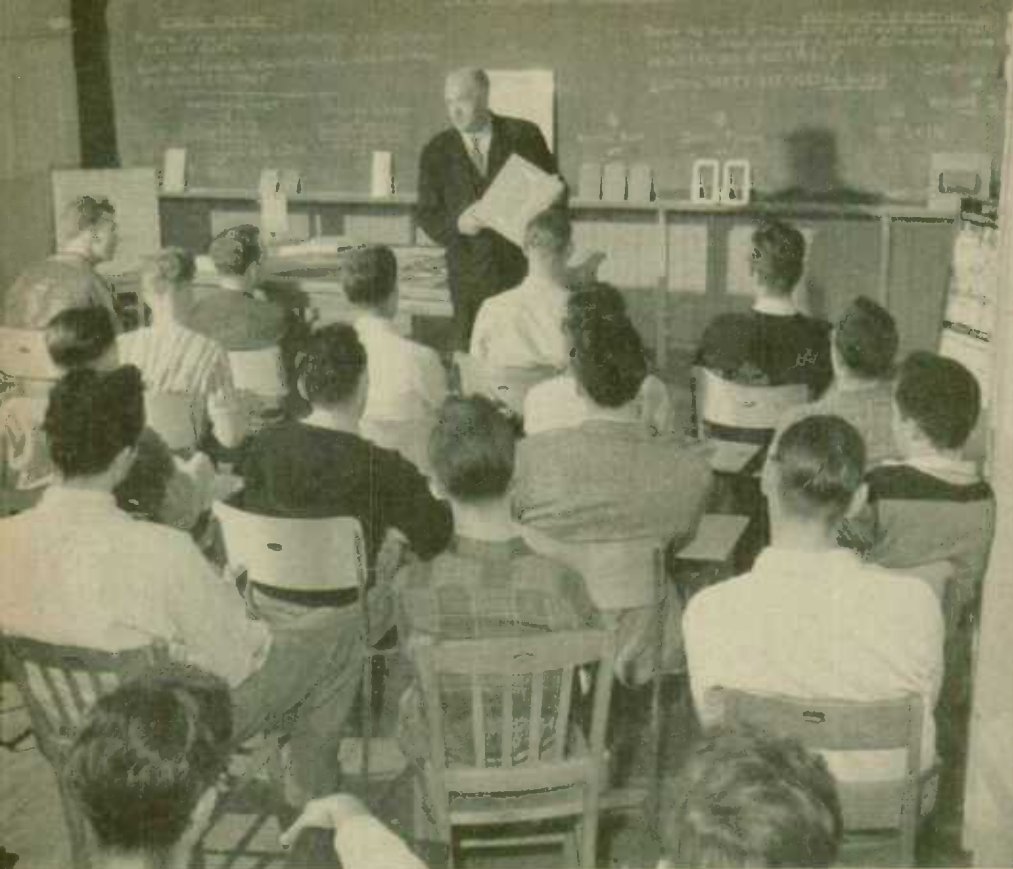
Échelle du gain	Cotisations hebdomadaires		Prestation			
	Patron	Employé	Assuré sans personne à charge		Assuré avec une personne à charge	
			Quotidienne	Hebdomadaire	Quotidienne	Hebdomadaire
	c.	c.	\$	\$	\$	\$
Touchant durant une semaine—						
Moins de \$9.00.....	18	18	0.70	4.20	0.80	4.80
\$ 9.00 à \$14.99.....	24	24	1.00	6.00	1.25	7.50
\$15.00 à \$20.99.....	30	30	1.35	8.10	1.70	10.20
\$21.00 à \$26.99.....	36	36	1.70	10.20	2.15	12.90
\$27.00 à \$33.99.....	42	42	2.05	12.30	2.60	15.60
\$34.00 à \$41.99.....	48	48	2.40	14.40	3.05	18.30
\$42.00 ou plus.....	54	54	2.70	16.20	3.50	21.00

Durant l'année civile 1950, 1,057,979 réclamations initiales ou renouvelées ont été déposées, 832,767 ont été admises et \$94,500,207 de prestations ont été versés. En 1949, 933,852 réclamations initiales ou renouvelées avaient été déposées et 748,664 admises, tandis que les prestations s'étaient élevées à \$69,351,039.

Durant les six premiers mois de 1951, 581,647 réclamations initiales ou renouvelées ont été déposées aux bureaux locaux à travers le pays. Les réclamants admis à des prestations sont au nombre de 421,656 et les prestations versées se chiffrent par \$46,277,310.

Assurés en vertu de la loi sur l'assurance-chômage, par groupe industriel, sexe et province, 1^{er} avril 1950

Groupe industriel	Hommes	Femmes	Province		
			Hommes	Femmes	
Agriculture.....	1,240	440	Terre-Neuve.....	37,660	5,630
Forêts et abatage.....	38,600	890	Île-du-Prince-Édouard.....	5,720	2,250
Pêche, chasse et piégeage.....	420	180	Nouvelle-Écosse.....	72,050	16,090
Mines, carrières et pétrole.....	79,950	1,730	Nouveau-Brunswick.....	61,410	15,070
Manufactures.....	731,890	254,790	Québec.....	529,300	204,490
Construction.....	138,180	4,300	Ontario.....	772,170	302,460
Transports, entreposage et communications.....	255,320	39,580	Manitoba.....	110,460	38,740
Services d'utilité publique.....	28,540	3,260	Saskatchewan.....	49,210	18,900
Commerce.....	264,310	159,470	Alberta.....	93,810	29,390
Finance, assurance et immobilier.....	32,260	52,500	Colombie-Britannique.....	193,490	60,250
Services.....	169,880	126,240			
Non spécifié.....	9,490	2,350			
Sans travail.....	180,200	47,610			
Total.....	1,925,280	693,270	Total.....	1,925,280	693,270



La formation du personnel au sein de l'industrie s'est révélée avantageuse tant pour le patron que pour l'employé.

Des dispositions ont été prises en vue du versement de prestations supplémentaires, au cours de la période du 28 février au 15 avril 1950 et de janvier à mars les années suivantes, à certaines catégories de personnes dont les cotisations sont insuffisantes pour leur donner droit à la prestation. Les cotisations des employeurs et des employés ont été augmentées de 1c. par jour afin de pourvoir à ces paiements, qui se font à des taux d'environ 80 p. 100 des taux de prestations ordinaires. Durant la période de 1950 où la prestation supplémentaire était payable, 106,836 personnes ont touché \$4,556,695.

Le Service national de placement est accessible à tous; les non-assurés y ont recours tout aussi bien que les assurés. Dans le cas de ces derniers, la Commission, par l'intermédiaire du Service de placement, certifie qu'un réclamant de prestation d'assurance-chômage est sans emploi et qu'il existe ou non du travail pour lui. Sinon, le réclamant ne peut toucher de prestations.

Après la guerre, le Service national de placement, de concert avec le ministère du Travail, a joué un rôle important dans le placement des personnes déplacées d'Europe. Depuis le début du programme d'immigration en groupe, en août 1947, jusqu'au 31 août 1951, quelque 52,000 travailleurs ayant 16,500 personnes à leur charge ont été placés.

Formation professionnelle

Le Service de formation du ministère du Travail est chargé d'appliquer la loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle. La loi met à la disposition des provinces des sommes d'argent pour divers genres de formation prévus aux accords conclus entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux intéressés.

Les programmes et initiatives de formation comprennent la formation d'apprentis, la formation de surveillants et contremaîtres, la formation à un métier des sans-travail qui en ont besoin pour trouver un emploi convenable, des programmes spéciaux pour les personnes désavantagées et, en vertu du programme de formation de la jeunesse, des cours généraux et spécialisés d'agriculture, d'arts domestiques et d'artisanat intéressant la jeunesse rurale. Une aide pécuniaire est accordée aussi aux infirmières-élèves et aux étudiants des universités, sous forme de subventions ou de prêt.

Les cours spécialement organisés en vue de la formation de travailleurs dans les industries de défense sont défrayés par le gouvernement fédéral dans la proportion de 75 p. 100 et par le gouvernement de la province où se donnent les cours, dans la proportion de 25 p. 100. Le gouvernement fédéral assume tous les frais de l'organisation et du fonctionnement des programmes de formation au profit des membres des forces armées et des cours spéciaux destinés au rétablissement des anciens combattants.

Le gouvernement fédéral aide à l'organisation et au fonctionnement d'écoles techniques professionnelles au niveau inférieur à l'université, dans chaque province, pour une période de dix ans à compter de 1945. Les 20 millions de dollars affectés à cette fin sont répartis suivant le nombre de personnes âgées de 15 à 19 ans dans chacune des provinces. Un montant additionnel de 10 millions de dollars a été réservé pour fins d'immobilisations en édifices et équipement; il doit être utilisé avant le 31 mars 1952. Aux termes de l'accord, la subvention à une province appelle une dépense égale de la part du trésor provincial. La part du budget affectée à la Division de la formation pour l'année terminée le 31 mars 1952 est de \$4,942,431.

Rentes sur l'État

La loi des rentes sur l'État a été adoptée en 1908; elle autorise l'émission de rentes sur l'État, en vue d'encourager et d'aider les Canadiens à pourvoir à leur vieil âge. Toute personne domiciliée au Canada peut acheter une rente sur l'État jusqu'à concurrence de \$1,200, payable la vie durant ou garantie pour 5, 10, 15 ou 20 ans et payable la vie durant des crédientiers conjoints avec continuation des versements au survivant. Les rentes immédiates peuvent être achetées en une somme ronde et payées immédiatement. Les rentes différées sont habituellement achetées par des personnes qui ont un emploi, par versements périodiques de primes ou par une seule prime, et sont remises au moment de la retraite.

Les rentes peuvent être achetées par contrat individuel ou par des affiliés de groupes en vertu de contrats collectifs. Règle générale, un contrat collectif découle d'une entente avec un employeur en vue d'établir un fonds de retraite approuvé par le ministre du Travail; l'achat, d'ordinaire, est payé par les contributions de l'employeur et les retenues sur les salaires.

Le 31 mars 1951, une somme de \$24,569,791 était payable en rentes viagères en vertu de 55,026 contrats. Le nombre des rentes différées achetées par des particuliers était de 92,488 et le nombre de contrats collectifs, de 900 pour 128,299 employés enregistrés. Le solde créditeur de la caisse des rentes sur l'État était de \$620,398,995.



Transports Communications

DES moyens de transport et de communications étendus et efficaces sont de première nécessité au Canada, plus peut-être que dans la plupart des autres pays. Le Canada s'étend de l'est à l'ouest sur plus de 4,000 milles et ses principales barrières topographiques se dressent en direction nord-sud, ce qui tend à séparer les unes des autres les parties du pays. La population relativement faible de 14 millions se concentre sur une lisière étroite et inégale le long de la frontière méridionale, mais, à mesure que les vastes ressources du pays sont mises en valeur, elle s'achemine graduellement vers le nord. Les marchés sont toujours éloignés, que les produits soient destinés à la consommation domestique ou à l'exportation. Il est d'une importance fondamentale au développement économique du Canada et au maintien de l'unité et de l'entité nationales que son vaste territoire (3,845,744 milles carrés) et sa population clairsemée soient étroitement unis par le rail, la route, le bateau et l'avion ainsi que par la radio, le télégraphe, le téléphone et le service postal.

Chemins de fer

Les chemins de fer du Canada, longs de 57,997 milles, ne sont dépassés que par ceux des États-Unis et de l'Union des républiques socialistes soviétique, pays dont la population est beaucoup plus forte. Le système ferroviaire est formé de deux réseaux transcontinentaux, le Pacifique-Canadien, société par actions entrée en service transcontinental en 1885, et le National-Canadien, réseau d'État constitué par la fusion de plusieurs lignes de sociétés particulières et du gouvernement en 1923.

En tout, trois chemins de fer transcontinentaux distincts ont été construits. Le Pacifique-Canadien a été commencé peu après la confédération afin de relier les éléments constitutifs du nouveau pays et, dès 1885, il traverse le continent et ouvre l'Ouest à la colonisation. Le boom du blé, au début du XX^e siècle, y fait affluer les gens et y amène la prospérité et une rapide expansion économique qui déclenchent une autre période de construction ferroviaire. Deux autres réseaux transcontinentaux, le Canadien-Nord et le Grand-Tronc-Pacifique, sont achevés en vitesse en 1915. Toutefois, la guerre interrompt l'immigration et le trafic de l'Ouest n'atteint pas les proportions prévues. Les deux nouveaux réseaux éprouvent bientôt des difficultés financières; ils deviennent propriété de l'État entre 1917 et 1921 et sont fusionnés sous le nom de National-Canadien en 1923. Le Pacifique-Canadien et le National-Canadien collaborent depuis, sous la surveillance de l'État, en vue de réduire le chevauchement des services. La Commission des transports réglemente le tarif-marchandises et le tarif-voyageurs ainsi que la construction, l'exploitation et la sûreté des chemins de fer.

Dans l'ensemble, les chemins de fer canadiens ne sont pas prospères. Le rapport entre les dépenses et les recettes passe de 70 environ à plus de 90 p. 100 de 1917 à 1920 et demeure élevé jusqu'à la seconde guerre mondiale, alors que l'expansion considérable du transport-marchandises l'abaisse sensiblement. Depuis la guerre, en raison du renchérissement des matériaux et de la main-d'œuvre, un mouvement ascendant se poursuit. En outre, les



Un convoi de marchandises à traction diesel contourne la courbe Jackfish, sur la rive nord du lac Supérieur. La ligne principale du Pacifique-Canadien dans cette région, où circulent 44 convois de marchandises, est la première à utiliser exclusivement des locomotives diesel.

progrès remarquables des transports routiers et aériens depuis vingt ans ont eu leur répercussion sur les entreprises ferroviaires. Les recettes brutes d'exploitation des chemins de fer canadiens en 1950 s'établissent à \$958,985,751 et les dépenses à \$833,726,562, contre des montants respectifs de \$894,397,264 et \$831,456,446 en 1949. En 1950, 55,537,900,239 tonnes-milles de marchandises ont été transportées, soit une diminution au regard des 56,338,230,997 tonnes-milles transportées en 1949. Le nombre de voyageurs se chiffre par 31,139,092, contre 34,883,803 l'année précédente, et le nombre d'employés, en moyenne, est de 190,385 au regard de 192,366.

Transport urbain

Les transports urbains ont subi, ces dernières années, de vastes transformations. L'autobus et le trolleybus remplacent ou complètent en maintes villes les services de tramways électriques, tandis que nombre de lignes interurbaines de tramways sont abandonnées. Dans la plupart des cas, les réseaux de transport urbain et interurbain appartiennent aux municipalités et sont exploités par elles.

En 1950, les réseaux de transport urbain ont transporté 1,457,417,000 voyageurs, contre 1,505,656,000 en 1949. Les services interurbains en ont transporté 103,054,475, soit 10,070,000 de moins que l'année précédente. La

circulation est nettement à la baisse depuis 1948. L'une des raisons de cette diminution est l'augmentation sensible du nombre de nouvelles voitures automobiles au Canada. Une grande proportion des deux millions de véhicules particuliers, y compris les motocyclettes et les bicyclettes, vient en concurrence avec les réseaux de transport. Le développement rapide des zones suburbaines ces dernières années a eu pour effet de stimuler l'achat de voitures particulières et d'augmenter les frais d'exploitation des services de transport. D'autre part, la hausse des tarifs, devenue nécessaire surtout en raison de ce développement suburbain, a fait diminuer dans une certaine mesure la circulation sur des parcours urbains de peu de distance, qui autrefois étaient lucratifs. C'est cette hausse générale des tarifs qui a déterminé l'augmentation des recettes, qui sont passées de \$147,494,859 en 1949 à \$152,153,548 en 1950, car la clientèle a diminué de 3·2 p. 100 durant l'année.

Bien que l'industrie n'ait guère accusé de profits en 1950, elle a néanmoins continué à dépenser de fortes sommes pour moderniser et améliorer son équipement.

Voirie

À la fin de 1949, le Canada comptait 161,799 milles de routes revêtues et 399,548 milles de routes non revêtues. Pour ce qui est des premières, 138,980 milles étaient revêtus de gravier, 20,503 milles de bitumineux, 2,237 milles de béton et 79 milles d'autres revêtements.

Toutes les routes relèvent des autorités provinciales ou municipales, sauf celles des Territoires, des parcs nationaux et des réserves indiennes, qui sont du ressort fédéral. Les dépenses de 1949 en construction et entretien de routes, de ponts, de traverses, etc., s'élevaient à 270 millions, dont 241 fournis par les gouvernements provinciaux et le reste par les gouvernements fédéral et municipaux. Pour bien comprendre dans quelle mesure les routes publiques sont utilisées et combien coûte leur entretien, il faut savoir que les immatriculations de véhicules automobiles ont plus que doublé depuis quinze ans, passant de 1,176,116 en 1935 à 2,600,269 en 1950. En plus des voitures du pays, des millions d'automobiles appartenant à des touristes étrangers empruntent les grandes routes du Canada chaque année; en 1950, 6,771,000 sont entrées au Canada. Puis, à l'usure due à la circulation s'ajoutent les dégâts causés aux routes par le rude climat: neiges, gelées, inondations, etc.

La construction d'une grande route nationale d'un littoral à l'autre a été sanctionnée en décembre 1949, chaque province devant construire et maintenir le tronçon situé dans son territoire. Le gouvernement fédéral est chargé de l'administration générale et de la coordination du programme et il partage avec chaque province les frais d'aménagement nouveau jusqu'à concurrence de 50 p. 100, ainsi qu'une partie du coût des tronçons déjà construits qui doivent s'intégrer dans le parcours de la route.

Vers la mi-été de 1950, toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse et le Québec, avaient signé une entente avec le gouvernement fédéral. La route choisie par les provinces participantes s'étend sur un parcours de 4,270 milles. À la fin de mars 1951, 3,948 milles étaient ouverts à la circulation, mais 1,741 seulement étaient revêtus.

Véhicules automobiles

Il y a plus de véhicules automobiles immatriculés au Canada en 1950 qu'en toute autre année. On en compte 2,600,269, contre 2,290,628 en 1949; 1,906,927 sont des voitures particulières et 693,342, des véhicules commerciaux,



La grande route
Alberni-Parks-
ville traverse le
parc provincial
McMillan (C.-B.).



La route Queen-
Elizabeth, entre
Toronto et
Hamilton (Ont.).



Des gares suburbaines de camionnage accélèrent le service routier et le service urbain. Les marchandises sont transportées des camions urbains placés à gauche aux remorques routières qui sont stationnées à droite, ou vice versa.



soit 616,071 camions, 8,417 autobus et 68,854 autres véhicules. Voici le nombre d'immatriculations dans les différentes provinces: Terre-Neuve 16,375; Île-du-Prince-Édouard, 15,383; Nouvelle-Écosse, 94,743; Nouveau-Brunswick, 74,415; Québec, 433,701; Ontario, 1,104,080; Manitoba, 157,546; Saskatchewan, 199,866; Alberta, 230,624; Colombie-Britannique, 270,312; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 3,224.

Les recettes provinciales provenant de l'immatriculation de véhicules automobiles et des licences s'élèvent à un sommet de \$67,167,681 en 1950 et celles qui proviennent des taxes provinciales sur l'essence, à \$155,146,585. Les ventes d'essence imposables, dont la majeure partie est absorbée par les véhicules automobiles, s'établissent à 1,508,691,586 gallons en 1950.

Les stocks visibles de voitures particulières neuves en 1950 s'élèvent à 341,141, soit 128,820 de plus qu'en 1949. Le chiffre de 1950 comprend 259,481 voitures fabriquées pour la vente au Canada, plus 81,722 voitures importées moins 62 réexportées. Cette même année, 324,903 voitures particulières d'une valeur de \$661,673,944 ont été vendues, ainsi que 104,792 camions et autobus d'une valeur de \$223,995,095. Trente-deux p. 100 seulement du nombre et 22 p. 100 de la valeur de ces véhicules ont été financés par des compagnies de finance. La valeur moyenne de financement est de \$1,415.

Voiturage motorisé.—Ces vingt-cinq dernières années, le mouvement des voyageurs et des marchandises par véhicule automobile a pris une grande importance au pays. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale surtout, la circulation par véhicule automobile a fait des progrès remarquables grâce à un meilleur équipement et à des routes à revêtement dur beaucoup plus étendues.

La statistique du voiturage motorisé ne porte pas sur l'industrie entière, laquelle est formée surtout de petites exploitations de centaines de détenteurs de permis qui possèdent chacun un ou deux camions. Leur comptabilité est souvent rudimentaire et aussi les fusions et les abandons de commerce sont nombreux, ce qui rend tout recensement difficile. En 1949, 3,493 voituriers ont fait rapport; 1,830 sont de petits exploitants dont les recettes annuelles sont inférieures à \$8,000 et la plupart sont propriétaires et chauffeurs à la fois. Huit cent quarante voituriers ont des recettes de \$8,000 à \$19,999 et 823, des recettes de \$20,000 ou plus.



La mer est une voie de communication indispensable pour les agglomérations du littoral de Terre-Neuve. Des navires à service régulier font escale à tous les établissements importants.

Statistique du voiturage motorisé, 1946-1949

Détail	1946	1947	1948	1949
Placements en terrains, édifices et matériel.....	\$ 72,725,752	91,278,837	100,116,005	119,207,606
Revenus.....	\$ 102,241,162	118,139,496	132,579,445	152,841,541
Matériel—				
Camions.....	nombre 6,652	7,183	7,858	7,980
Tracteurs semi-remorques.....	2,387	2,657	2,867	3,875
Remorques.....	1,368	1,791	1,694	2,314
Autobus.....	3,824	4,125	4,090	4,612
Voyageurs transportés.....	261,041,676	281,651,437	295,671,927	376,187,096 ¹
Marchandises — Transport interurbain et rural.....	tonnes 11,944,384	13,071,660	13,843,387	14,021,489

¹ Augmentation due en grande partie à l'inclusion de deux compagnies qui figuraient antérieurement avec les tramways électriques.

Navigation

Toutes les routes de navigation du Canada, y compris les canaux, les lacs et les rivières, sont ouvertes sans distinction aux navires de tous les pays du monde, sauf dans le cas du cabotage.

En 1950, les douaniers ont signalé l'arrivée au pays de 115,485 navires de service étranger et de cabotage, contre 112,577 en 1949 et 106,279 en 1948. Relativement, c'est l'année la plus active depuis 1940, année de guerre où le sommet de 124,453 arrivées a été atteint. Le tonnage net enregistré des navires arrivés au pays s'établit à 98,883,946 tonnes, le plus fort jamais vu. Il se répartit ainsi dans les cinq grands ports: Vancouver, 15,677,586 tonnes; Montréal, 8,768,187 tonnes; Victoria, 8,269,299 tonnes; Halifax, 4,198,016 tonnes; Québec, 3,931,461 tonnes. Le tonnage global de toutes les cargaisons embarquées et débarquées aux ports canadiens par les navires du service étranger s'établit à 58,189,111, dont 26,858,544 tonnes ou 46.2 p. 100 ont été transportées par des navires à immatriculation canadienne.

Comme les années précédentes, la plus grande partie du commerce extérieur se fait avec les États-Unis, qui en prennent 38,380,919 tonnes ou

66 p. 100 du total. Des navires canadiens ont transporté les deux tiers environ de ces marchandises. Par contre, ils ont fait moins bien quant au commerce avec les autres pays, n'ayant transporté que 2,187,852 tonnes sur un total de 19,808,201. Des navires du Royaume-Uni, des États-Unis, de Panama, de la Norvège et de la Suède ont transporté la plus grande partie de ces cargaisons.

Les importations se chiffrent par 36,961,181 tonnes, soit 30.5 p. 100 de plus qu'en 1949. Cette augmentation, attribuable surtout aux quantités accrues de charbon, de pétrole et de dérivés du pétrole, de maïs, de minéral de fer, de pierre calcaire et de marchandises en général, se répartit de façon passablement uniforme entre les trois régions géographiques: région de l'Atlantique, 34.2 p. 100 de plus; région des Grands lacs, 29.3 p. 100; région du Pacifique, 23.5 p. 100.

En 1950, on signale des augmentations dans les exportations de farine, de maïs, de gypse, d'autres minerais, de bois, de papier-journal et de poisson, mais des diminutions dans celles du blé, de l'avoine, du seigle, du minéral de fer et des billes neutralisent les premières, ramenant le total à 21,227,930 tonnes, contre 22,441,732 en 1949. La plus grande partie de la diminution s'est produite dans la région de l'Atlantique.

Les placements bruts dans les navires, bassins, quais, entrepôts, terrains, bâtiments et équipement s'établissent en 1949 à \$256,100,000, d'après les rapports de l'industrie du transport par eau. Le revenu brut de ces placements s'élève à \$213,800,000. L'industrie a employé 20,520 travailleurs et distribué en salaires 42 millions de dollars, soit une moyenne de \$2,047. Cette somme ne comprend pas la valeur des repas et du logement, que l'on estime à 5 millions de dollars.

Cargos dans le canal de Cornwall. En 1950, 27,439,976 tonnes de marchandises ont emprunté les canaux canadiens.



Ports

Huit des principaux ports, Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Churchill et Vancouver, sont administrés par le Conseil des ports nationaux; sept autres sont dirigés par des commissions composées de fonctionnaires municipaux et fédéraux. Il y a en outre quelque 300 ports publics, qui tous relèvent du ministère des Transports.

L'équipement destiné à faciliter les mouvements d'échange comprend les docks et les quais nécessaires, des entrepôts, un outillage spécial pour les marchandises en vrac, des voies ferrées de port, des élévateurs à grain, des soutes à charbon et des réservoirs à pétrole et, dans certains cas, des bassins de radoub.

Les cargaisons des long-courriers chargées ou déchargées dans les grands ports souvent constituent une part étonnamment faible du trafic global. D'ordinaire, le fret d'entrée et de sortie des caboteurs l'emporte en volume. Il est impossible d'obtenir la statistique du fret global de tous les ports du Canada; voici les cargaisons embarquées et débarquées dans les six principaux ports en 1950:—

	<i>Entrées</i>	<i>Sorties</i>
	tonnes	tonnes
Montréal.....	8,579,034	6,736,499
Vancouver.....	6,090,660	3,966,293
Halifax.....	2,251,211	1,472,950
Saint-Jean (N.-B.).....	1,049,073	1,022,227
Trois-Rivières.....	2,209,472	566,742
Québec.....	1,831,822	429,458

Les recettes et les dépenses d'exploitation de ces six ports s'établissent en 1950 à \$12,340,164 et \$7,385,024.

Canaux

Il y a six réseaux de canaux au Canada: 1° entre Fort-William et Montréal; 2° de Montréal à la frontière par la voie du Richelieu, près du lac Champlain; 3° de Montréal à Ottawa; 4° d'Ottawa à Kingston; 5° de Trenton au lac Huron; et 6° de l'océan Atlantique au lac Bras-d'Or, dans l'île du Cap-Breton. Ces canaux ont ouvert à la navigation de l'Atlantique quelque 2,000 milles de voies fluviales.

Le Saint-Laurent, dont la navigation est facilitée par un réseau de canaux en amont de Montréal, et les Grands lacs, avec leurs rivières et canaux de communication, constituent l'une des routes fluviales les plus achalandées du monde. Les canaux entre Montréal et le lac Supérieur comprennent ceux de Lachine, Soulanges, Cornwall, Farran's-Point, Rapide-Plat, Gallops, le canal maritime Welland et le canal de Sault-Sainte-Marie. Leur longueur totale est de 75.92 milles et leurs 31 écluses permettent de franchir un dénivellement de 554 pieds. La profondeur navigable, qui va jusqu'à 14 pieds dans les canaux du Saint-Laurent, atteint 25 pieds entre les lacs, permettant le passage de gros cargos à partir des lacs supérieurs jusqu'à Prescott, sur le Saint-Laurent. On projette d'approfondir le chenal du Saint-Laurent afin de permettre à ces cargos de se rendre jusqu'à l'Atlantique et aux long-courriers de naviguer sur les Grands lacs.

En 1950, le tonnage des marchandises transportées entre les ports du lac Supérieur et Montréal et au delà s'établit à 542,803. Le tonnage du fret empruntant le réseau du Saint-Laurent seulement s'élève à 5,275,330. Les navires qui ont assuré le service entre le lac Ontario et le lac Supérieur ont transporté 2,909,167 tonnes. En 1950, 89 p. 100 des 27,439,076 tonnes de

marchandises passant par les canaux du Canada seulement ont été transportées par des navires canadiens. Le pourcentage est de 83 pour le canal maritime de Welland et de 97 pour les canaux du Saint-Laurent. Tout le fret empruntant les canaux moins importants est transporté par des navires canadiens.

Les chiffres provisoires relatifs à la saison de navigation de 1951 indiquent que le tonnage global des marchandises transportées par les canaux canadiens se chiffre par 29,099,623, soit une augmentation de 6 p. 100 au regard de 1950.

Aviation civile

Au Canada, la réglementation de l'aviation civile relève du gouvernement fédéral. Le ministère des Transports s'occupe de l'aspect technique de l'aviation, soit l'immatriculation des avions, la délivrance des permis aux aviateurs, l'établissement et l'entretien des aéroports et des facilités de navigation aérienne, la réglementation de la circulation aérienne, les enquêtes sur les accidents et la conduite sûre des avions. L'émission de permis d'exploitation aux services aériens commerciaux et la réglementation économique de ces services en conformité de l'intérêt public relèvent de la Commission des transports aériens.

Les services de transport aérien se groupent en deux vastes catégories: 1° les services à horaire fixe, qui assurent des relations régulières entre un endroit et un autre; 2° les services sans horaire fixe, qui comprennent les services de louage et à forfait et les services spéciaux comme les services de relevés forestiers et autres.

Lignes aériennes Trans-Canada.—Constituée en 1937, cette entreprise a exploité, durant l'année terminée le 31 mars 1951, 16,883 milles de routes aériennes et desservi 44 centres au Canada, aux États-Unis, dans les îles Britanniques, aux Bermudes et aux Antilles. Des envolées plus fréquentes sur les routes existantes au lieu d'une expansion géographique ont marqué les progrès du service au cours de l'année. Cependant, la ligne Montréal-New-York a été prolongée au moyen d'une route triangulaire qui rejoint celle du service de Toronto; et la ville de Tampa (Floride) est devenue une escale de la route Montréal-Bahama-Jamaïque.



La tour de contrôle est le centre nerveux de l'aéroport.

En 1950-1951, le service domestique a transporté 838,271 voyageurs payants, 3,682,812 tonnes-milles de courrier et 3,876,670 tonnes-milles de marchandises, contre 716,490 voyageurs, 3,501,305 tonnes-milles de courrier et 2,645,955 tonnes-milles de marchandises l'année financière précédente. Un troisième service transcontinental entre Montréal et Vancouver, passant par Edmonton et Saskatoon, a commencé à fonctionner au cours de l'année.

Les services outre-mer ont transporté 40,452 passagers, 409,998 tonnes-milles de courrier et 1,689,189 tonnes-milles de marchandises, contre 35,344 passagers, 401,680 tonnes-milles de courrier et 1,567,296 tonnes-milles de marchandises en 1949-1950.

A la fin de 1950, la flotte aérienne comprend 20 quadrimoteurs *North Star* et 27 bimoteurs DC-3.

Lignes aériennes du Pacifique-Canadien.—Les lignes aériennes du Pacifique-Canadien exploitent un vaste réseau de relations nord-sud à travers le Canada, réseau qui compte 10,115 milles à la fin de mars 1951. Deux nouvelles routes ont été inaugurées au cours de l'année: un service entre Edmonton et Dawson-Creek, passant par Peace-River et Grande-Prairie, trois fois par semaine, et un service quotidien entre Edmonton et Regina, passant par Lloydminster.

Voici les chiffres relatifs à l'exploitation des lignes aériennes du Pacifique-Canadien au pays durant l'année terminée le 31 mars 1951 (chiffres de l'année précédente entre parenthèses): 4,753,788 (4,357,629) milles payants, 53,544,691 (47,253,401) passagers-milles, 1,072,892 (1,069,149) tonnes-milles de marchandises et 399,751 (393,584) tonnes-milles de courrier, ainsi que 152,379 (130,261) passagers payants.

Depuis décembre 1950, les lignes aériennes du Pacifique-Canadien font quatre envolées par semaine à Tokyo; elles sont louées au gouvernement fédéral pour le pont aérien de Corée. Un des avions poursuit sa route jusqu'à Hong-Kong comme service hebdomadaire régulier de la compagnie. Le service bimensuel entre Vancouver et l'Australie en passant par Honolulu et Fidji est maintenu.

Voici la statistique relative à l'exploitation du service international du sud du Pacifique durant l'année terminée le 31 mars 1951 (chiffres de l'année précédente entre parenthèses): 426,647 (322,551) milles payants, 8,748,405



Chargement de fruits, de légumes et d'œufs à bord d'un DC-3 des lignes aériennes du Pacifique-Canadien à Edmonton (Alb.), à destination de Yellowknife (T. du N.-O.). Soixante-quinze p. 100 du transport des marchandises par les lignes aériennes du Pacifique-Canadien se fait dans cette région.



Un North Star d'Air-Canada près de la rampe de chargement à l'aéroport de Dorval (Montréal). Cet aéroport, entrée internationale du réseau de transport aérien du Canada, constitue une agglomération active de 3,000 personnes qui s'occupent de 150 envolées par jour et d'une moyenne de 1,000 voyageurs.

(4,614,598) passagers-milles payants, 6,122 (1,801) tonnes-milles de marchandises et 4,353 (3,422) tonnes-milles de courrier, ainsi que 1,592 (819) passagers payants.

Les chiffres relatifs au service international du nord du Pacifique pour l'année terminée le 31 mars 1951 sont les suivants (ceux des six mois d'activité terminés le 31 mars 1950 entre parenthèses): 1,307,609 (383,246) milles payants, 25,365,224 (4,937,378) passagers-milles parcourus, 107,385 (34,152) tonnes-milles de marchandises, 39,559 (17,642) tonnes-milles de courrier et 4,825 (873) passagers payants transportés.

Lignes aériennes indépendantes.—Outre les lignes aériennes Trans-Canada et les lignes aériennes du Pacifique-Canadien, huit autres lignes sont autorisées à exploiter des services à horaire fixe. Cependant, la majorité des lignes indépendantes exploitent des services sans horaire fixe; ce sont surtout des services de louage rayonnant autour d'endroits déterminés. C'est ce domaine qui a vu les plus grands progrès ces dernières années. Les services de louage et les services à destination déterminée sans horaire fixe sont un bon moyen d'accès aux régions du Canada autrement inaccessibles et sont aussi des affluents des lignes aériennes à horaire fixe.



Un service aérien rapide et efficace supprime la fatigue et les ennuis habituels des voyages en famille.

Accords internationaux.—Vu sa position dans le domaine de l'aviation et sa situation géographique, le Canada doit collaborer avec les autres nations qui s'occupe de l'aviation civile internationale. Il a joué un rôle d'importance majeure dans les premiers pourparlers qui ont abouti à la création de l'Organisation de l'aviation civile internationale, dont le siège permanent est à Montréal. Il a participé activement aux délibérations de l'OACI et de ses divers comités et a profité ainsi de la science et de l'expérience de tous les États membres en ce qui concerne les aspects techniques et économiques de toutes les phases de l'aviation civile.

Ces dernières années, le Canada a signé des accords relatifs à l'aviation civile avec l'Australie, les États-Unis, l'Irlande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et avec Terre-Neuve avant son union au pays. A la suite de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, il a signé de nouveaux accords aériens bilatéraux avec les États-Unis, le Royaume-Uni, la Belgique et la France. Il a vu accroître ses droits dans l'Atlantique-Nord relativement au trafic d'Irlande, d'Islande et des Açores, a obtenu du gouvernement belge des droits à Bruxelles et du gouvernement français droit d'atterrissage en France.

Sur la route des Antilles, le Canada a obtenu des droits des États-Unis en Floride et des escales en territoire britannique. Dans le Pacifique, des accords autorisent des escales à Honolulu, aux îles Fidji et à Hong-Kong. Outre-frontière, les Lignes aériennes Trans-Canada ont le droit d'exploiter des services entre Montréal et New-York ainsi qu'entre Montréal et Toronto et les îles Lucayes et la Jamaïque, avec escale à Tampa ou à Saint-Pétersbourg (Floride). Des certificats d'exploitation ont été délivrés à quatorze services à horaire fixe du Commonwealth et de l'étranger qui pénètrent au Canada.

Télégraphes

Il existe six réseaux télégraphiques au Canada: quatre fonctionnent conjointement avec les chemins de fer, un est exploité par le gouvernement fédéral et un petit réseau est de propriété et d'exploitation indépendantes. Une compagnie des États-Unis utilise des lignes en territoire canadien; une compagnie privée canadienne exploite un réseau de sans-fil; quatre compagnies

de câbles, outre les compagnies de télégraphes, exploitent des câbles partant de stations canadiennes. Il y a en tout 45 câbles en service entre le Canada (y compris Terre-Neuve) et les États-Unis, l'Angleterre, l'Irlande, les Açores, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Saint-Pierre-et-Miquelon et les Bermudes. Deux câbles relient North-Sydney à Canso (N.-É.), trois relient North-Sydney à Terre-Neuve et trois autres, Canso à Terre-Neuve.

Ces réseaux exploitent 409,820 milles de fil télégraphique au Canada, 5,123 milles à l'extérieur du Canada et 62,877 milles marins de câbles sous-marins entre le Canada et les autres pays. Les circuits multiples assurent normalement 1,218,032 milles de voies télégraphiques. En 1950, ces réseaux ont transmis 20,477,775 télégrammes et 1,687,721 câbliogrammes, sans compter les messages entre pays étrangers.

Téléphones

À la fin de 1950, le Canada comptait 2,917,092 téléphones ou environ 21 pour 100 personnes. Le nombre estimatif d'appels téléphoniques sur tous les réseaux du Canada a atteint en 1950 le sommet de 5,012,610,978, soit 1,718 appels par appareil ou 366 appels par habitant en moyenne. Les appels interurbains ont aussi atteint un nouveau maximum de 117,891,978 et les appels outre-frontière ont été en général plus nombreux. Les Canadiens sont en relation téléphonique avec 87 pays et peuvent être mis en communication avec près de 96 p. 100 de tous les abonnés du monde.

En 1950, pas moins de 2,245 des 2,912 réseaux téléphoniques en exploitation sont la propriété de coopératives et desservent des régions rurales de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario. Les plus importantes des 456 compagnies par actions sont la *Bell Telephone Company* et la *British Columbia Telephone Company*; la première, avec ses filiales, fonctionne en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick et compte 63 p. 100 de tous les téléphones du Canada. Les réseaux provinciaux des provinces des Prairies répondent pour 10 p. 100 du total. Les réseaux provinciaux et fédéraux desservent les régions reculées dépourvues de service commercial.

Depuis la fin de la guerre, l'activité des compagnies téléphoniques a pris un essor considérable et cette expansion s'accompagne de progrès techniques remarquables. L'adaptation des principes de transmission radio-phonique, commencée en 1928, s'est poursuivie de sorte qu'aujourd'hui les

Une opératrice du service interurbain se sert d'un dispositif à manettes pour communiquer directement avec un abonné d'une ville éloignée sans entrer en rapport avec les opératrices des villes intermédiaires.





Un service de téléphone mobile est en activité à Montréal et dans une vaste région de l'Ontario. Il est employé surtout par les entrepreneurs en construction, les ministères des Travaux publics,—particulièrement pour diriger l'enlèvement de la neige,—les marchands d'huile et de charbon, les établissements de nettoyage qui font le ramassage des articles et les taxis. Un service analogue est en usage en Colombie-Britannique pour les communications côtières entre les navires et le rivage.

réseaux porteurs standard transmettent 16 conversations différentes sur fil tubulaire vide et 12 par câble. Des dispositifs spéciaux sont installés afin de permettre l'emploi de câbles pour les distances de 20 à 200 milles; auparavant, ceux-ci ne servaient que pour des distances plus grandes.

Le câble porteur a fort augmenté la capacité du réseau interurbain au pays, et neuf appels interurbains sur dix se font maintenant pendant que le demandeur de la communication se tient à l'appareil. Des progrès ont été accomplis aussi dans le domaine des appels interurbains: l'opératrice du service interurbain dans une ville peut composer le numéro demandé dans une autre ville lorsque celui-ci appartient au même groupe interurbain, au lieu de transmettre l'appel à une collègue.

Il y a eu progrès également en radio-téléphonie. Plusieurs villes canadiennes jouissent maintenant du service de téléphone mobile, et des liaisons par ondes ultra-courtes ont été établies depuis la guerre. Elles servent à remplacer le câble sous-marin pour les faibles distances, par exemple, entre l'Île-du-Prince-Édouard et la terre ferme et entre Québec et l'autre rive du Saint-Laurent. Le Canada possède un réseau téléphonique compliqué et efficace qui permet au Canadien moyen de faire un usage plus grand du service téléphonique que le citoyen de la plupart des autres pays.

Les immobilisations des réseaux téléphoniques ont atteint \$806,826,198 en 1950 et les employés, au nombre de 45,396, ont reçu \$102,093,078 en salaires.

Radio

Au Canada, le 1^{er} septembre 1951, 156 stations utilisent la bande normale, dont 19 de Radio-Canada et 137 privées; 36 stations utilisent aussi les ondes courtes, dont 28 appartiennent à Radio-Canada et huit à des particuliers. Les permis de récepteur obtenus durant l'année financière terminée le 31 mars 1951 sont au nombre de 2,212,435, dont plusieurs s'appliquent à plus d'un appareil.

Société Radio-Canada.—La Société Radio-Canada, propriété de l'État, est administrée comme service public national; les stations privées, dont plusieurs sont affiliées aux réseaux de Radio-Canada, assurent un service local ou régional. D'après la loi canadienne de la radiodiffusion, Radio-Canada est responsable devant le Parlement par l'intermédiaire d'un ministre de la Couronne. Son travail est examiné de temps à autre par un comité spécial de la Chambre des communes. En 1951, sa constitution et son fonctionnement ont fait l'objet d'un rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences.

Le rapport de la majorité des membres de cette Commission recommande que la Société Radio-Canada continue d'assumer la direction et la réglementation de la radiodiffusion au Canada et qu'elle exerce cette même réglementation à l'égard de la télévision. La Commission recommande aussi un nouveau régime financier pour le réseau radiophonique national en vertu duquel son revenu annuel total serait fixé par une loi pour une période de cinq ans. Ce revenu proviendrait de la taxe de \$2.50 sur les appareils récepteurs, des recettes commerciales et diverses, ainsi que d'une somme versée au moyen des deniers publics, jusqu'à concurrence du revenu statutaire total. Il est recommandé également que le coût d'établissement du réseau national de télévision soit acquitté au moyen de subventions consenties par le Parlement, tandis que les frais des émissions et de l'exploitation seraient acquittés au moyen de droits prélevés sur les appareils récepteurs de télévision, ainsi qu'au moyen des revenus commerciaux et divers et "de toutes subventions statutaires qui pourront s'imposer". Les recommandations de la Commission doivent être étudiées par le Parlement.

Un bureau de neuf gouverneurs (la Commission royale recommande que les cadres en soient élargis), faisant fonction de fiduciaires de l'intérêt national en matière de radiodiffusion, établit la ligne de conduite de Radio-Canada. Les gouverneurs représentent les principales régions géographiques du Canada et divers aspects de la vie canadienne; ils sont nommés par le gouverneur général pour trois ans. Le président doit consacrer tout son temps à ses fonctions. L'activité journalière et l'administration du réseau sont la responsabilité du gérant général et de son adjoint. Les revenus de la Société proviennent en majeure partie du droit de licence de \$2.50 payé par les propriétaires de postes récepteurs; moins de 22 p. 100 des heures d'émission du réseau sont consacrées à des programmes commerciaux.

Repetition d'une scène
de l'émission Stage
52, radiodiffusée le
dimanche soir.



Installations de radiodiffusion et service des programmes.—La Société Radio-Canada exploite 57 postes émetteurs pour son service national et deux pour le service international. Vingt sont des stations à modulation d'amplitude sur bande normale, dont huit de 50,000 watts, pour donner un bon service aux régions rurales; cinq sont des émetteurs à fréquence modulée; quatre, des émetteurs à ondes courtes (utilisés sur 11 fréquences) pour desservir les régions reculées; 28, des émetteurs répéteurs à faible puissance qui fonctionnent automatiquement avec les lignes du réseau et desservent les régions peu peuplées. Le service radiophonique de Radio-Canada atteint plus de 95 p. 100 des foyers au Canada. Le service des programmes s'étend de Saint-Jean (Terre-Neuve), à l'est, jusqu'à l'île de Vancouver, à l'ouest. Les réseaux Trans-Canada et Dominion desservent les auditeurs de langue anglaise d'un océan à l'autre et le réseau Français, la province de Québec (des stations à ondes courtes desservent les auditeurs de langue française dans le nord du Québec et les Prairies de l'Ouest). Quarante-vingt-cinq des 137 stations privées au Canada sont affiliées aux réseaux de Radio-Canada.

Radio-Canada, par ses réseaux, surmonte les problèmes que posent les grandes distances, une population dispersée, deux langues officielles et sept des 24 fuseaux horaires du monde. La préparation des programmes, qui se fait sur le plan régional aussi bien que national, vise non seulement à assurer un service aussi complet que possible au cours des heures d'émission de chaque région mais aussi à répondre aux besoins et aux goûts des auditeurs des divers endroits du pays. Les programmes nationaux visent à rapprocher les goûts et les intérêts culturels des Canadiens et à faire contribuer chacun des principaux centres à des émissions de bonne qualité.

Grâce aux facilités de Radio-Canada, les écoles du Canada bénéficient chaque jour d'au moins trente minutes d'émissions soigneusement préparées par les ministères de l'Instruction publique pour répondre aux besoins scolaires. En outre, des émissions scolaires nationales, préparées suivant les conseils des ministères de l'Instruction publique et des instituteurs et commanditées par Radio-Canada, sont entendues tous les vendredis. La population agricole du Canada bénéficie du service le plus complet de programmes agricoles au monde, y compris l'émission hebdomadaire *Le choc des idées* (version anglaise: *National Farm Radio Forum*). Une émission analogue, *Les idées en marche* (version anglaise: *Citizen's Forum*), constitue une tribune nationale où l'on



Le capitaine d'un cargo suédois est interviewé dans le port de Montréal au cours d'une émission d'actualité du service international de Radio-Canada.



Enregistrement d'une émission spéciale de Montréal aux Antilles.

discute les questions d'intérêt courant. Des émissions d'intérêt féminin sont transmises l'après-midi, des programmes spéciaux sont consacrés aux enfants en dehors des heures de classe et des programmes religieux passent régulièrement sur les ondes. Des émissions politiques, préparées en collaboration avec les partis intéressés, sont transmises gratuitement à l'échelon national aussi bien que régional. Aux auditeurs avertis, les programmes spéciaux de *CBC Wednesday Night* offrent une soirée entière de théâtre, de musique, de causeries, de poésie, de récitals et de représentations par des groupes comme la troupe d'opéra de Radio-Canada.

Télévision.—L'insuffisance de matières premières a retardé le parachèvement des centres de télévision de Radio-Canada en construction à Montréal et à Toronto; les premières émissions de télévision n'auront pas lieu avant 1952. Les canaux 2 et 5 ont été attribués à Radio-Canada à Montréal, où la Société exploitera deux postes (anglais et français); elle en exploitera un également à Toronto sur le canal 9. Les studios de télévision de Montréal sont situés dans un rajout de l'immeuble de Radio-Canada et l'émetteur est en voie d'érection sur le sommet du mont Royal, au cœur de la ville. Le transmetteur de Toronto fera corps avec l'édifice de cette ville qui loge les studios; un pylône de 500 pieds y est attaché. Un contrat a été adjugé en vue d'assurer la liaison par relais au moyen de micro-ondes entre Buffalo (É.-U.) et Toronto, et Toronto et Montréal.

Service international de Radio-Canada.—Le Service international est exploité pour le compte du gouvernement du Canada par la Société Radio-Canada. Ses revenus proviennent entièrement des crédits votés par le Parlement; il n'utilise aucun des revenus de la Société Radio-Canada affectés

au service des auditeurs canadiens. La ligne de conduite du Service international est tracée après consultation avec le ministère des Affaires extérieures et avec un comité consultatif composé de représentants du ministère des Affaires extérieures, du ministère du Commerce, du Conseil privé, de l'Office national du film et de la Société Radio-Canada.

Depuis sa création en février 1945, le Service international a pris une telle ampleur qu'aujourd'hui ses émissions sont entendues à l'étranger dans quatorze langues. La dernière langue à être ajoutée est le russe, en février 1951; les émissions de la "Voix du Canada" en langue russe sont synchronisées de façon à coïncider avec celles de la *British Broadcasting Corporation* et de la "Voix d'Amérique". Les transmetteurs sur ondes courtes de la Société, situés à Sackville (N.-B.), émettent le signal le plus puissant entendu d'Amérique du Nord en Europe.

Un horaire mensuel des émissions destiné à fournir des renseignements documentés sur le Canada est distribué gratuitement aux auditeurs sur demande. Deux éditions sont ordinairement publiées: une pour l'Europe, l'autre pour l'Amérique latine et les Antilles. Leurs tirages réunis dépassent 100,000.

En plus de transmettre des programmes canadiens durant une moyenne d'environ quatorze heures par jour, le Service international fait passer un nombre croissant d'émissions sur les réseaux nationaux à l'étranger. Une fonction importante de Radio-Canada consiste à assurer le compte rendu de l'activité des Nations Unies, grâce aux rapports et aux entrevues de son correspondant à New-York et des correspondants de langue étrangère. Le Service international de Radio-Canada met aussi ses émetteurs à la disposition de la Division de la radio des Nations Unies pour permettre à cette organisation de diffuser ses rapports officiels et ses commentaires à l'Europe et dans le sud du Pacifique.

Service postal

Le service postal au Canada est assuré depuis Terre-Neuve jusqu'à la côte occidentale de l'île de Vancouver et depuis l'île Pelée (Ont.), point le plus méridional du pays, jusqu'aux établissements et aux missions de l'intérieur de l'Arctique.

La poste emprunte divers modes de transport: le rail, l'avion, l'automobile et le bateau (service intérieur et cabotage), mais le principal est le service ambulant qui roule sur quelque 40,000 milles de voie ferrée et parcourt annuellement plus de 47 millions de milles. Le service emploie un personnel d'environ 1,370 commis ambulants qui classent et échangent le courrier en cours de route, dans les wagons-poste ainsi que dans les bateaux qui desservent les établissements côtiers de Terre-Neuve. Les endroits situés dans l'extrême-nord sont desservis par bateau, par avion du service aérien omnibus ou par avion envoyé à titre gracieux.

La poste aérienne du Canada, qui fait plusieurs envolées par jour, constitue une grande artère aérienne, depuis Saint-Jean (Terre-Neuve) jusqu'à Victoria (C.-B.), entrecoupée d'embranchements et de lignes de raccordement qui rayonnent en tous sens et rejoignent la poste aérienne des États-Unis. Tous les objets de la première classe ne pesant pas plus d'une once sont transportés par avion d'un endroit à l'autre du pays, si la livraison en est ainsi plus expéditive. Le Canada compte 23,000 milles environ de routes aéropostales et de routes à relais.

Les bureaux de poste sont établis en vue de la conduite d'affaires postales de tous genres aux endroits suffisamment peuplés, et le service de facteurs est

assuré dans 124 villes. Une vaste organisation distribue le courrier dans les régions rurales du pays: 5,172 routes postales rurales desservent 384,906 boîtes sur un parcours de 119,326 milles et le service quotidien est assuré à la majorité des gens. L'itinéraire des routes postales rurales est généralement établi en forme de cercle et s'étend sur une longueur de 23 milles en moyenne. Quelque 4,750 services auxiliaires transportent le courrier entre les bureaux de poste, les gares ferroviaires, les quais et les aéroports, tandis que 3,100 services à relais desservent les régions où ne pénètre pas le rail. Dans les villes importantes, à peu près 500 services urbains font le transport entre les bureaux auxiliaires, les stations postales et les gares ferroviaires, ramassent le courrier déposé dans les boîtes publiques et livrent les colis. En tout, quelque 13,500 entreprises de transport par terre parcourent à peu près 50 millions de milles par année. Les services de transport par terre sont exécutés à forfait. Les contrats sont ordinairement adjugés aux soumissionnaires les moins exigeants et l'adjudicataire fournit lui-même tout son équipement.

Un total estimatif de trois milliards d'objets sont livrés chaque année par le service des postes, qui dispose des moyens mécaniques de manipulation les plus modernes. Le 31 mars 1951, 12,390 bureaux de poste étaient en activité au pays et 11,387 vendaient des mandats postaux. Pour l'année terminée à cette date, l'affranchissement au moyen de timbres-poste s'est élevé à \$57,178,573 et le revenu postal brut, à \$105,545,456. Les caisses d'épargne postales, établies dans tout le pays, ont gardé des dépôts au montant de \$37,661,920.

Tri du courrier dans un wagon-poste.





Le roi des cargos canadiens des Grands lacs, le Scott Misener, transporte, au cours de son premier voyage (de Fort-William à Port-Colborne), 618,000 boisseaux de blé des Prairies. C'est la cargaison de blé la plus considérable jamais transportée par un seul navire n'importe où au monde.

Commerce intérieur

La transformation des ressources variées du Canada en biens de consommation et la distribution de ces produits et des articles importés à une population très dispersée de plus de 14 millions donnent lieu à une grande activité économique.

Le commerce intérieur comporte une grande variété d'opérations. Il comprend non seulement le transport et la distribution des marchandises, mais aussi les soins médicaux, les divertissements, l'enseignement et divers services domestiques et personnels nécessaires aux besoins de chaque jour. Il utilise tous les moyens de transport: chemin de fer, avion, navire et automobile, ainsi que des établissements de gros et de détail de tous genres et des facilités d'entreposage qui varient depuis les grands élévateurs à céréales de l'Ouest canadien jusqu'aux petits entrepôts.

Établissements de commerce et de service

Un réseau de distribution, vaste et compliqué, sert d'intermédiaire entre le fabricant ou l'importateur et le consommateur. Il a pour fonction d'acheminer les divers produits vers le marché canadien de la façon la plus efficace et la plus économique possible. Une grande variété de services, qui pourvoient aux besoins des Canadiens en matière de divertissements, de services personnels, de réparations, etc., se rattachent étroitement à cette activité.

Des estimations annuelles et mensuelles des ventes sont fondées sur des relevés échantillon. Les plus récentes fixent la valeur du commerce de détail du Canada à \$10,650,700,000 en 1951, soit une augmentation de 13 p. 100 sur 1950 (\$9,467,400,000). Les estimations de certains genres de commerce de détail ainsi que les totaux par province figurent aux tableaux ci-dessous.

Ventes au détail dans certains genres de commerce, 1941, 1950 et 1951

(Moins le Yukon, les Territoires du Nord Ouest et Terre-Neuve)

Genre de commerce	Ventes			Changement	
	1941	1950	1951 ^D	1950-1951	1941-1951
	(millions de dollars)			%	%
Épiceries et épiceries-boucheries.....	567.3	1,450.6	1,671.0	+15.2	+194.6
Magasins à rayons.....	377.8	872.4	930.9	+6.7	+146.4
Vendeurs d'automobiles.....	360.2	1,553.7	1,951.4	+25.6	+441.8
Magasins généraux de campagne.....	213.3	474.4	536.1	+13.0	+151.3
Garages et postes d'essence.....	205.1	498.0	545.8	+9.6	+166.1
Magasins de vêtements pour la famille.....	73.8	160.5	173.5	+8.1	+135.1
Tous autres commerces.....	1,639.4	4,457.8	4,842.0	+8.6	+195.1
Total.....	3,436.9	9,467.4	10,650.7	+12.5	+209.9

Ventes au détail, par province, 1941, 1950 et 1951

Province	Ventes			Changement	
	1941	1950	1951 ^a	1950-1951	1941-1951
	(millions de dollars)			%	%
Provinces Maritimes ¹	282.8	654.5	709.5	+ 8.4	+150.9
Québec.....	818.7	2,205.2	2,494.1	+13.1	+204.6
Ontario.....	1,407.0	3,643.9	4,157.7	+14.1	+195.5
Manitoba.....	210.8	606.2	698.9	+15.3	+231.5
Saskatchewan.....	186.9	548.9	578.2	+11.3	+209.4
Alberta.....	221.1	747.7	849.4	+13.6	+284.2
Colombie-Britannique.....	309.6	1,061.0	1,162.9	+ 9.6	+275.6
Total.....	3,436.9	9,467.4	10,650.7	+12.5	+209.9

¹ Moins Terre-Neuve.

Le troisième recensement décennal de la distribution, celui de 1951, est en voie d'exécution. Un personnel de 18,000 recenseurs a fait le relevé de tous les établissements de gros, de détail, de services et de réparations au Canada. En 1952, on demandera à chacun de ces établissements de fournir des renseignements sur leur activité en 1951, renseignements qui permettront de dresser le tableau d'ensemble du marché canadien et du commerce qui l'alimente. Les résultats du recensement de 1951 devraient être connus au début de 1953.

Ces dernières années, et particulièrement de 1948 à 1951, les ventes de véhicules automobiles et d'articles ménagers durables,—ameublement, radios et accessoires,—ont augmenté beaucoup plus que celles des marchandises non durables,—denrées alimentaires et vêtements. Si l'on tient compte de la hausse des prix, on constatera probablement que les achats de ces dernières par les consommateurs ont diminué en volume, bien que le commerce de ces marchandises soit demeuré à un niveau relativement élevé. La demande d'articles ménagers se maintient en raison de l'activité dans la construction d'habitations.

Le tableau ci-dessous montre les ventes de voitures particulières neuves de 1949 à 1951 et les achats à tempérament, par l'entremise de compagnies de finance. Le sommet a été atteint en 1950 tant pour le nombre de voitures vendues que pour la proportion des ventes financées.

Ventes totales et ventes financées de voitures particulières neuves, 1949, 1950 et 1951

Province	1949			1950			1951 ^a		
	Totales	Financées		Totales	Financées		Totales	Financées	
	nombre	nom- bre	%	nombre	nom- bre	%	nombre	nom- bre	%
Maritimes ¹	15,850	5,086	32.1	25,767	8,896	34.5	20,072	5,960	29.7
Québec.....	36,782	12,387	33.7	57,643	20,305	35.3	56,490	18,614	33.0
Ontario.....	90,272	22,313	24.7	142,972	38,047	26.6	128,961	32,488	25.0
Manitoba.....	11,081	2,190	19.8	16,921	4,889	28.9	17,327	4,713	27.2
Saskatchewan.....	13,081	2,326	17.8	19,184	5,405	28.2	18,033	5,618	31.3
Alberta.....	14,994	3,977	26.5	25,908	8,630	33.3	23,602	8,906	37.7
Col.-Brit.....	20,258	4,906	24.2	36,508	10,819	29.6	26,395	7,281	27.6
Total.....	202,318	53,185	26.3	324,903	97,051	29.9	290,880	83,310	28.6

¹ Terre-Neuve comprise en 1951.

Magasins en série.—Les ventes des magasins en série se sont élevées à \$1,559,693,000 en 1950, soit 10 p. 100 de plus qu'en 1949. Bien que le nombre de ces magasins ainsi que la valeur de leurs ventes aient augmenté, la proportion des ventes effectuées dans ces établissements par rapport à tout le commerce de détail demeure la même qu'en 1949, soit 16 p. 100. Les entreprises de magasins en "série" sont celles qui possèdent et exploitent quatre magasins ou plus, à l'exception des magasins à rayons. Ces derniers sont considérés comme indépendants, même si plusieurs sont exploités par une même entreprise.

Statistique des magasins en série, 1930 et 1941-1950

(Sans Terre-Neuve)

Année	Magasins	Ventes au détail	Salaires des employés	Stocks à la fin de l'année		Comptes en fin d'année
				Magasins	Entrepôts	
	(moyenne)			(milliers de dollars)		
1930	8,097	487,336	50,405	60,457
1941	7,622	639,210	57,777	68,619	20,976	38,376
1942	7,010	687,447	57,654	66,940	22,633	..
1943	6,780	703,950	58,804	67,628	22,603	15,527
1944	6,560	769,643	63,300	66,944	21,855	15,093
1945	6,580	876,209	68,196	68,247	29,013	16,369
1946	6,559	1,014,847	77,474	85,345	37,436	19,643
1947	6,716	1,177,323	91,266	105,041	43,546	31,493
1948	6,821	1,335,735	107,450	119,132	46,430	40,378
1949	6,838	1,420,081	115,903	123,696	46,755	50,004
1950	7,155	1,559,693	129,334	159,083	60,501	65,001

Résultats d'exploitation des magasins de détail.—La série de publications sur les résultats d'exploitation constitue l'un des services les plus pratiques offerts par le Bureau de la statistique au détaillant canadien. Ces renseignements, établis tous les deux ans à l'égard des magasins en série et des magasins indépendants, donnent les bénéfices bruts, les dépenses, les bénéfices nets, la proportion des stocks, etc. Le tableau ci-après fait voir la forme et la nature générales de la présentation des résultats, mais des renseignements détaillés paraissent dans des publications qui portent sur 20 genres de magasins de détail indépendants et 10 genres de magasins en série. Les résultats d'exploitation des magasins indépendants sont ceux des magasins non sociétaires.

Une ménagère fait ses emplettes dans une épicerie moderne. Environ 33 p. 100 du budget des familles à revenu modique est affecté à l'alimentation; la proportion diminue à mesure que le revenu augmente.





A l'ombre de l'hôtel Fort-Garry, à Winnipeg, on peut encore voir la porte du vieux fort Garry, comptoir de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Résultats d'exploitation des magasins de détail indépendants et en série

(Sans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve)

NOTA.—Les différents postes, sauf l'écoulement du stock, sont exprimés en pourcentage des ventes nettes.

Genre de commerce	Bénéfice brut	Salaires ¹	Frais d'occupation	Dépenses totales	Bénéfice net ²	Écoulement du stock ³
	%	%	%	%	%	
Magasins indépendants— (Commerce de 1950)						
Épicerie et boucherie...	14.9	5.3	2.6	10.8	4.1	13.9
Vêtements de femmes...	26.8	8.2	5.9	19.1	7.7	3.5
Chaussures pour la famille.....	27.4	7.6	5.4	16.8	10.6	1.9
Quincaillerie.....	25.8	7.4	3.9	15.4	10.4	2.4
Meubles.....	27.0	6.7	4.9	18.3	8.7	2.9
Postes d'essence.....	18.7	6.8	3.9	12.7	6.0	22.2
Restaurants.....	38.7	19.1	9.2	32.2	6.5	22.5
Combustible.....	20.6	4.1	2.1	15.5	5.1	13.2
Produits pharmaceutiques.....	28.9	8.5	4.6	17.0	11.9	3.4
Bijouterie.....	38.8	11.2	6.9	24.8	14.0	1.4
Magasins en série— (Commerce de 1949)						
Épicerie et boucherie...	15.6	8.2	1.1	13.1	2.5	17.4
Vêtements de femmes...	29.4	12.2	4.8	25.3	4.1	6.1
Chaussures.....	30.8	14.8	4.7	25.9	4.9	2.4
Meubles.....	35.1	12.3	4.8	31.1	4.0	2.7
Produits pharmaceutiques.....	33.3	18.0	4.6	30.3	3.0	3.8

¹ Les salaires des magasins indépendants ne comprennent ni le service de livraison, ni les décaissements des propriétaires. Les salaires des magasins en série comprennent le traitement des administrateurs.

² Les bénéfices nets des magasins indépendants comprennent le traitement des propriétaires et l'impôt sur le revenu. Ceux des magasins en série ne comprennent pas le traitement des administrateurs mais comprennent l'impôt sur le revenu.

³ Le coût des marchandises divisé par la moyenne des stocks au début et à la fin de l'année.

Crédit à la consommation de détail.—La statistique du crédit à la consommation de détail a pris de l'importance à mesure que la situation changeante a nécessité des réglementations plus nombreuses de la part du gouvernement. Le 19 mars 1951, les versements initiaux à l'égard des ventes d'automobiles ont été établis à 50 p. 100 et ceux des autres articles achetés à tempérament à 33½ p. 100. La durée de la période de règlement a été fixée à 12 mois au lieu de 18. Le 14 janvier 1952, le délai a été reporté à 18 mois.

Le tableau ci-dessous donne la statistique du crédit à la consommation de détail suivant une estimation du volume en dollars et porte sur tout le commerce de détail. En 1950, les ventes au comptant s'établissent à 6,884 millions de dollars, soit une augmentation de 11 p. 100 au regard de 1949; les ventes à tempérament augmentent de 40 p. 100 et les ventes en compte courant, de 8 p. 100. Ce sont les ventes en compte courant qui accusent la plus forte augmentation (9 p. 100) durant les neuf premiers mois de 1951 par rapport à la même période de 1950; les ventes à tempérament augmentent de 5 p. 100 et les ventes au comptant de 7 p. 100. Les soldes impayés des ventes à tempérament sont moins considérables le 30 septembre 1951 qu'à la même date de 1950, mais ceux des ventes en compte courant passent à \$356,300,000 de \$331,200,000 qu'ils étaient le 30 septembre 1950.

Statistique du crédit à la consommation, 1941 et 1948-1951

(Sans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve)

Période	Ventes durant la période				Comptes à recevoir en fin de période		
	Comptant	Tempérament	Compte courant	Total	Tempérament	Compte courant	Total
Estimation (millions de dollars)							
1941. Total.....	2,460.7	305.9	670.2	3,436.8	82.5	157.4	239.9
1948. Total.....	5,877.2	411.9	1,550.2	7,839.3	111.6	299.7	411.3
1949. Total.....	6,192.2	515.0	1,720.7	8,427.9	139.8	327.7	467.5
1950. Total.....	6,884.0	720.3	1,863.1	9,467.4	169.5	377.1	546.6
1950—Janvier-mars.....	1,353.3	137.8	382.3	1,873.4	129.6	291.4	421.0
Avril-juin.....	1,763.5	184.2	475.3	2,423.0	137.4	313.2	450.6
Juillet-septembre.....	1,838.8	195.7	497.9	2,532.4	144.5	331.2	475.7
Octobre-décembre.....	1,928.4	202.6	507.6	2,638.6	169.5	377.1	546.6
1951 ^a —Janvier-mars.....	1,528.5	172.4	460.4	2,161.3	143.2	348.7	491.9
Avril-juin.....	1,898.3	185.0	516.5	2,599.8	121.8	356.5	478.3
Juillet-septembre.....	1,855.9	184.3	503.1	2,543.3	104.3	356.3	460.6
Répartition en pourcentage							
1941.....	71.6	8.9	19.5	100.0	34.4	65.6	100.0
1948.....	75.0	5.3	19.7	100.0	27.1	72.9	100.0
1949.....	73.5	6.1	20.4	100.0	29.9	70.1	100.0
1950.....	72.7	7.6	19.7	100.0	31.0	69.0	100.0
1950—Janvier-mars.....	72.2	7.4	20.4	100.0	30.8	69.2	100.0
Avril-juin.....	72.8	7.6	19.6	100.0	30.5	69.5	100.0
Juillet-septembre.....	72.6	7.7	19.7	100.0	31.0	69.0	100.0
Octobre-décembre.....	73.1	7.7	19.2	100.0	31.0	69.0	100.0
1951 ^a —Janvier-mars.....	70.7	8.0	21.3	100.0	29.1	70.9	100.0
Avril-juin.....	73.0	7.1	19.9	100.0	25.5	74.5	100.0
Juillet-septembre.....	73.0	7.2	19.8	100.0	22.6	77.4	100.0

Commerce de gros.—Des nombres-indices mensuels des ventes sont calculés pour neuf genres de commerce, d'après les rapports reçus d'un échantillon d'établissements dont les ventes constituaient environ 68 p. 100 du chiffre d'affaires de tous les grossistes de ces genres de commerce en 1941. L'échantillon des maisons qui font rapport se limite aux grossistes réguliers, c'est-à-dire à ceux qui remplissent toutes les fonctions de semi-grossistes et de grossistes, achetant des marchandises en grandes quantités à leur propre compte et les vendant en lots morcelés. De plus, les genres de commerce choisis sont

ceux qui s'occupent surtout d'approvisionner les détaillants et comprennent les suivants: automobiles et accessoires, produits pharmaceutiques, vêtement, chaussures, mercerie, fruits et légumes, épicerie, quincaillerie, tabac et confiserie.

La valeur des ventes en gros au Canada en 1950, d'après l'indice général des ventes, dépasse de 6 p. 100 celle de 1949. Les grossistes en automobiles et accessoires déclarent des ventes de 13 p. 100 plus fortes, les épiciers en gros et les grossistes en tabac et confiserie, de 8 p. 100. Les autres genres de commerce accusent divers changements allant jusqu'à une faible diminution pour les grossistes en vêtement.

Les rapports des dix premiers mois de 1951 indiquent que les ventes des grossistes en automobiles et accessoires continuent d'augmenter; elles dépassent de 22 p. 100 celles des mois correspondants de 1950. Les grossistes en chaussures déclarent également une augmentation de 22 p. 100. Tous les autres genres de commerce accusent un accroissement de la valeur des ventes au début de 1951; les ventes totales des neuf genres de commerce sont de 11 p. 100 plus élevées qu'en 1950.

Indices annuels des ventes en gros, par genre de commerce, 1941 et 1945-1951

(1935-1939 = 100)

(Sans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve)

Genre de commerce	1941	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951*	Change- ment. 1950- 1951
Équipement automoteur	157.8	242.8	334.0	369.8	379.9	397.6	429.2	521.9	+ 21.6
Produits pharmaceuti- ques.....	145.2	222.1	245.2	254.6	281.8	305.5	313.8	354.3	+ 12.9
Vêtements.....	142.8	186.3	229.3	255.4	265.1	248.2	248.0	259.9	+ 4.8
Chaussures.....	141.0	224.0	279.4	300.8	286.8	281.9	282.9	344.6	+ 21.8
Mercerie.....	141.8	161.9	197.5	244.5	264.7	240.4	246.0	262.5	+ 6.7
Fruits et légumes.....	131.2	262.4	291.2	274.7	237.2	263.0	271.6	281.6	+ 3.7
Épicerie.....	134.7	180.2	208.9	244.2	254.0	257.0	276.4	302.7	+ 9.5
Quincaillerie.....	165.2	212.0	277.4	335.11	359.7	374.9	404.5	480.5	+ 18.8
Tabac et confiserie.....	150.6	288.1	296.9	317.1	354.8	372.8	381.1	408.2	+ 7.1
Indice global.....	142.0	205.4	244.0	272.0	283.2	291.3	307.2	341.0	+ 11.0

Coopératives

Durant l'année terminée le 31 juillet 1950, les coopératives du Canada ont fait leur plus gros chiffre d'affaires. Les 2,951 associations qui ont fait rapport ont déclaré 1,337,889 membres et un chiffre d'affaires de \$1,039,837,258. Au regard de 1949, le nombre d'associations a augmenté de 314, le nombre de membres de 118,177 et le chiffre d'affaires de 38 millions.

L'initiative la plus importante dans le domaine de l'enseignement et des recherches en matière de coopératives en 1950-1951 a été l'organisation de cours sur la direction et l'administration des coopératives à l'école de commerce de l'Université de la Saskatchewan. Ces cours, conduisant à un grade et commencés en septembre 1951, portent sur les principes et les problèmes de la vente, sur les coopératives de vente, l'organisation et les lois qui régissent les coopératives et les problèmes spéciaux de comptabilité des coopératives. Le cours sur la vente embrasse les ventes en gros et au détail des produits primaires et des articles manufacturés, l'organisation des ventes et la publicité. Le cours sur la coopération embrasse l'historique, l'évolution et la philosophie

du mouvement coopératif, surtout en ce qui a trait aux expériences et aux problèmes de l'économie des Prairies. Une étude des problèmes que posent les relations commerciales entre les coopératives locales et le centre de gros de l'Ontario a été entreprise en 1950 par les Coopératives unies de l'Ontario en collaboration avec le Collège d'agriculture de l'Ontario.

Les lois de la Saskatchewan relatives aux associations coopératives ont été complètement refondues en une nouvelle loi mise en vigueur le 1^{er} mai 1950. C'est, semble-t-il, le statut provincial le plus détaillé et le plus complet concernant les coopératives.

Coopérative de vente.—La valeur globale des produits de la ferme écoulés par l'intermédiaire des coopératives canadiennes durant la campagne agricole terminée le 31 juillet 1950 s'élève à \$803,638,962 ou \$20,345,737 de plus que l'année précédente. On estime que 35.2 p. 100 de tous les produits de la ferme écoulés sur le marché canadien, au regard de 32.9 p. 100 en 1949, passent par les associations de vente coopératives. Les pourcentages d'autres marchandises qui passent par les coopératives en 1950 sont: laitages 27.9, bétail 18.7, volaille et œufs 15.3, laine 76.4, céréales 60.6 et fruits et légumes 35.8.

Coopérative d'achat.—Au Canada, la coopérative d'achat représente une proportion relativement faible de l'entreprise coopérative, bien que cette proportion ait passé de 5.7 p. 100 au début des années 1930 à plus de 20 p. 100 en 1950. Les ventes de marchandises et fournitures en 1950 sont évaluées à \$206,082,408, au regard de \$191,804,630 en 1949, soit une augmentation de 7.7 p. 100.

Coopérative de gros.—Onze coopératives de gros font un chiffre d'affaires global de \$128,455,066 en 1950, dont 74 millions de produits agricoles mis sur le marché et 54 millions de denrées vendues à des coopératives locales. Le bétail et les laitages sont les principaux produits mis en marché et les denrées vendues comprennent surtout la provende et les engrais, le pétrole et l'épicerie et autres produits alimentaires.

Coopérative de services.—Les services tels que les soins hospitaliers et médicaux, l'habitation, les transports, les restaurants, l'électricité, etc. sont fournis par des coopératives dans toutes les provinces, 352 faisant rapport en 1950. Le revenu déclaré durant l'année est de \$7,800,000 et le nombre de membres de 146,966.

Sauinage léger du saumon à la conserverie de la Coopérative des pêcheurs de Prince-Rupert (C.-B.). Les pièces de choix de saumon du printemps sont trempées dans la saumure, roulées dans le sel, mises en barils et expédiées aux États-Unis.



Coopérative de pêcheurs.—Près de 17,000 pêcheurs canadiens vendent pour \$13,800,000 de poisson et de produits de la pêche par l'entremise des coopératives en 1950. Il y a des coopératives de pêcheurs dans toutes les provinces sauf l'Alberta et le Manitoba, où toutefois l'on trouve maintenant des organisations nouvelles de ce genre. Bien que les provinces atlantiques et le Québec comptent beaucoup de coopératives de pêcheurs, les sept associations de la côte du Pacifique déclarent 50 p. 100 du commerce total.

Syndicats de crédit.—A la fin de l'année civile 1950, le Canada (sans Terre-Neuve) comptait 2,883 syndicats de crédit à charte, dont les 1,031,603 membres avaient accumulé en actions et dépôts une somme de \$311,186,955, ce qui constitue l'actif total des syndicats de crédit qui font rapport. Ces coopératives de crédit ont consenti à leurs membres durant l'année des prêts s'élevant à \$108,358,203.

Prix de gros

L'indice général des prix de gros mesure les fluctuations du prix des denrées surtout aux stades de la production et de la distribution primaire. Il embrasse plus de 500 séries de prix, à partir des prix payés par les producteurs primaires pour les matières brutes de base jusqu'à ceux que paye le détaillant pour des articles finis*.

Le mouvement à la hausse des prix de gros, commencé avec la brusque détérioration de la situation internationale en juin 1950, a porté l'indice à de nouveaux sommets en 1951. Il a touché en juillet la cime sans précédent de 244.2. La hausse des prix est fort étendue mais se concentre en bonne partie sur certains articles d'importation et le matériel de guerre d'intérêt stratégique.

* Des renseignements détaillés concernant la construction de cet indice ont paru dans le document de référence n° 24 du B.F.S.: *Indices des prix de gros, 1913-1950.*



Des raffineries de pétrole ont été construites le long du pipe-line Edmonton-Superior. La raffinerie ci-contre est située à Brandon, principal centre de l'ouest central du Manitoba.

L'indice des prix des produits de la ferme canadienne au marché terminal suit la tendance des prix de gros en général pendant les sept premiers mois de 1951; il monte de 243.3 en décembre 1950 à 277.1 en juillet. La chute brusque à 256.4 en août traduit la baisse du prix initial versé aux producteurs de blé n° 1 du Nord manitobain (f. à b. Fort-William ou Vancouver), qui tombe de \$1.85 à \$1.40 le boisseau. Les produits animaux fléchissent aussi en août à cause des prix plus bas du bétail, mais l'indice demeure sensiblement au-dessus de celui de la fin de 1950.

Nombres-indices mensuels des prix de gros en général et des prix de gros des produits agricoles canadiens, 1950 et 1951

(1935-1939 = 100)

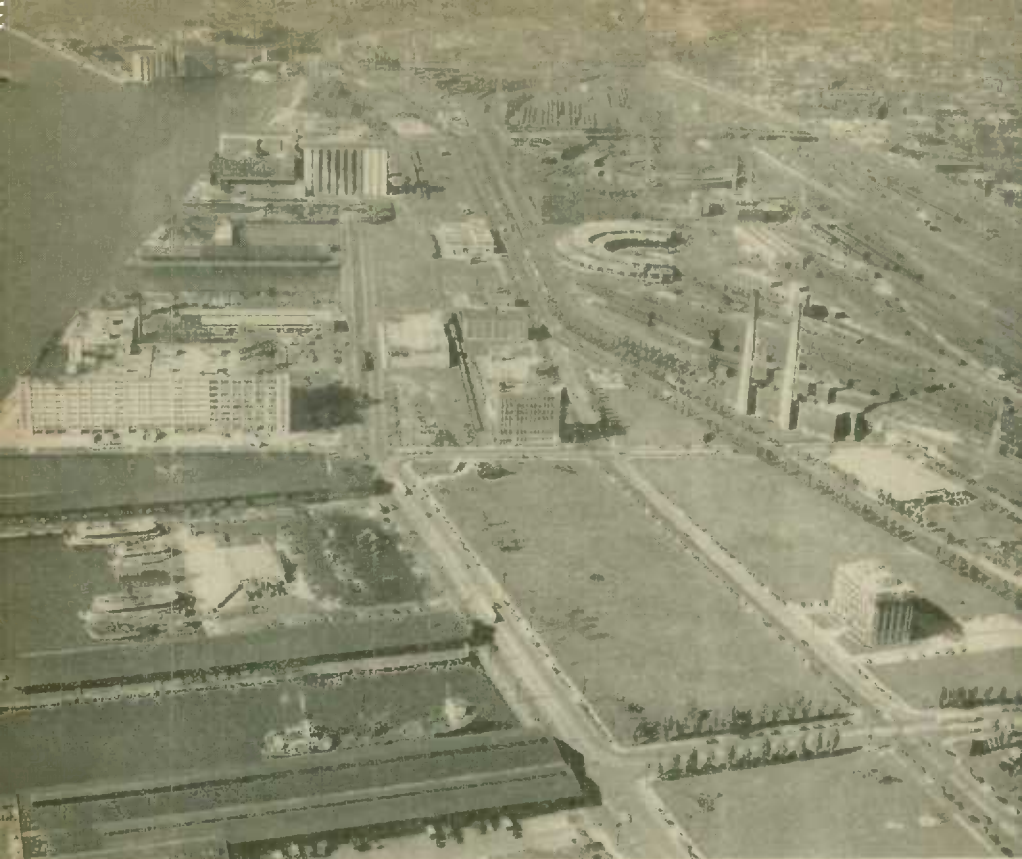
Année et mois	Prix de gros en général	Produits agricoles canadiens	Année et mois	Prix de gros en général	Produits agricoles canadiens
1939			Novembre.....	222.4	239.2
Août.....	95.7	84.3	Décembre.....	225.2	243.3
1950			1951^a		
Janvier.....	199.0	221.7	Janvier.....	232.3	251.0
Février.....	200.0	224.5	Février.....	238.5	262.5
Mars.....	201.5	229.4	Mars.....	241.8	273.0
Avril.....	202.5	231.3	Avril.....	242.2	265.4
Mai.....	204.7	234.1	Mai.....	241.9	265.3
Juin.....	209.2	243.4	Juin.....	242.7	272.6
Juillet.....	212.0	246.8	Juillet.....	244.2	277.1
Août.....	215.7	245.1	Août.....	241.5	256.4
Septembre.....	222.6	243.7	Septembre.....	240.1	253.9
Octobre.....	220.0	237.3	Octobre.....	239.6	252.6
			Novembre.....	239.1	258.4
			Décembre.....	237.6	260.2

Coût de la vie

L'indice du coût de la vie établi par le Bureau fédéral de la statistique mesure les fluctuations du prix des biens et services qu'achètent les familles-types de salariés urbains au Canada. Fondé sur les prix d'avant-guerre (1935-1939 = 100), il enregistre les changements proportionnels que subit d'un mois à l'autre la dépense requise pour l'achat de biens et de services compris dans un budget établi d'après une étude faite en 1938 sur les dépenses de ces familles.

Le mouvement des prix des biens de consommation revêt beaucoup d'intérêt et d'importance pour tous. Les prix influent sur la vie quotidienne de chacun et, de même que le revenu, déterminent dans une grande mesure la quantité et la qualité de ce que les gens achètent. C'est pourquoi l'indice du coût de la vie est si important pour une foule de particuliers et d'organisations. Patrons et ouvriers s'y réfèrent beaucoup dans les négociations relatives aux salaires et les dirigeants du pays le surveillent de près.

La méthode et les données sur lesquelles repose le calcul de l'indice ont déjà été longuement expliquées. On peut obtenir des détails à leur sujet en s'adressant au Statisticien du Canada. En résumé, pour établir l'indice, on multiplie des quantités constantes de biens et de services (quantités achetées) par le prix que les consommateurs ont payé le premier jour d'affaires de



Le port et les gares de marchandises de Toronto sont au service de la région la plus industrialisée et la plus densément peuplée du Canada.

chaque mois. Les sommes obtenues à l'égard de chaque article du budget sont additionnées et le total est divisé par le total moyen de 1935-1939. Multiplié ensuite par 100, ce chiffre donne le nombre-indice. Voici un exemple, à l'aide de deux denrées seulement, de la méthode utilisée:

Article	Quantité budgétaire hebdo- madaire	1935-1939		Janvier 1951	
		Prix moyen	Coût moyen	Prix moyen	Coût moyen
	livres	c.	c.	c.	c.
Pain.....	12.4	6.5	78.65	11.3	136.73
	pintes				
Lait.....	10.5	10.9	114.45	19.0	199.50
TOTAL.....	193.10	...	336.23

L'indice des deux denrées ci-dessus pour le mois de janvier 1951 est donc: $(336.23 \div 193.10) \times 100$ ou 174.1.

L'indice du coût de la vie a continué de monter au cours des huit premiers mois de 1951 et atteint 188.9 le 1^{er} août au regard de 171.1 le 1^{er} décembre 1950. Comme l'année précédente, la hausse tient surtout aux

prix des denrées alimentaires, qui répondent pour plus de 50 p. 100 de la variation totale. Parmi les denrées, la viande augmente sensiblement. D'autres groupes continuent aussi d'augmenter, en particulier l'habillement et l'ameublement.

Le Bureau de la statistique est à faire en ce moment la révision de l'indice du coût de la vie. Les coefficients de pondération qui seront employés devront correspondre au régime de dépense d'après-guerre, établi d'après le relevé de 1948-1949, qui portait sur environ 3,000 familles urbaines représentatives.

Nombres-indices du coût de la vie, 1939-1951, et par mois, 1951

(Moyenne de 1935-1939 = 100)

Année et mois	Alimentation	Loyer	Chauffage et éclairage	Habillement	Ameublement et services	Divers	Total
1939.....	100.6	103.8	101.2	100.7	101.4	101.4	101.5
1941.....	116.1	109.4	110.3	116.1	113.8	105.1	111.7
1943.....	130.7	111.5	112.9	120.5	118.0	108.0	118.4
1945.....	133.0	112.1	107.0	122.1	119.0	109.4	119.5
1947.....	159.5	116.7	115.9	143.9	141.6	117.0	135.5
1949.....	203.0	123.0	131.1	183.1	167.6	128.8	160.8
1950.....	216.9	132.9	138.3	182.3	169.2	132.6	166.5
1951.....	241.1	140.0	147.1	203.1	194.4	141.3	184.5
1951—							
Janvier.....	220.2	136.4	141.5	187.1	179.8	135.8	172.5
Février.....	224.4	136.4	141.7	192.4	185.1	137.0	175.2
Mars.....	233.9	137.6	146.5	196.3	188.6	137.8	179.7
Avril.....	238.4	137.6	147.7	198.8	190.7	138.8	181.8
Mai.....	235.4	137.6	146.2	201.5	194.9	130.7	182.0
Juin.....	239.8	139.8	146.2	202.5	197.4	141.0	184.1
Juillet.....	249.7	139.8	147.2	202.9	197.4	142.2	187.6
Août.....	251.4	139.8	148.2	204.6	199.0	143.7	188.9
Septembre.....	251.1	142.7	149.5	206.9	199.1	144.0	189.8
Octobre.....	249.7	142.7	150.2	213.8	200.1	144.3	190.4
Novembre.....	250.2	144.8	150.8	214.6	199.9	144.9	191.2
Décembre.....	249.3	144.8	150.8	215.5	200.6	144.9	191.1

Un centre d'emplètes de banlieue.





Le Canada a exporté 988,144 tonnes de farine de blé en 1950, dont le quart environ a passé par le port de Montréal.

Commerce extérieur

La valeur du commerce du Canada avec les autres pays a continué son avance d'après-guerre en 1950 et 1951. La valeur totale des exportations de 1950 a atteint un nouveau sommet de temps de paix à 3,157 millions de dollars, 1·5 p. 100 de plus que le maximum antérieur, touché en 1948. Les importations se sont élevées à 3,174 millions de dollars, soit un gain encore plus marqué de 15 p. 100 sur le maximum de 1949. La montée constante du niveau international des prix depuis la guerre a joué un rôle important dans la production de ces valeurs sans précédent. Le volume des exportations a effectivement diminué de 1948 à 1950, mais celui des importations a augmenté en 1949 comme en 1950. Au cours du premier semestre de 1951, l'augmentation et de la valeur et du volume des importations s'est vivement accélérée; la valeur et le volume des exportations se sont également accrus, bien que moins rapidement.

Exportations, importations et commerce total du Canada, 1939-1951

(Millions de dollars)

Année	Exportations			Importations	Commerce total	Balance du commerce
	Produits domestiques	Produits étrangers	Total			
1938.....	837·6	11·1	848·7	677·5	1,526·1	+ 171·2
1939.....	924·9	11·0	935·9	751·1	1,687·0	+ 184·9
1940.....	1,179·0	14·3	1,193·2	1,082·0	2,275·2	+ 111·3
1945.....	3,218·3	49·1	3,267·4	1,585·8	4,853·2	+1,681·6
1946.....	2,312·2	27·0	2,339·2	1,927·3	4,266·4	+ 411·9
1947.....	2,774·9	36·9	2,811·8	2,573·9	5,385·7	+ 237·8
1948.....	3,075·4	34·6	3,110·0	2,636·9	5,747·0	+ 473·1
1949.....	2,993·0	29·5	3,022·5	2,761·2	5,783·7	+ 261·2
1950.....	3,118·4	38·7	3,157·1	3,174·3	6,331·3	-- 17·2
1951 ¹	1,740·2	22·4	1,762·6	2,102·4	3,865·0	-- 339·8

¹ Six premiers mois seulement.

Le Canada est le troisième pays marchand du monde en 1950. La statistique publiée par le Fonds monétaire international, établie sur une base commune d'évaluation pour tous les pays et exprimée en dollars américains, montre que le Canada se place immédiatement après les États-Unis et le Royaume-Uni quant à la valeur totale des échanges (bien que la France exporte un peu plus que le Canada durant l'année). Les exportations canadiennes figurent pour 5·4 p. 100 du total mondial enregistré par le Fonds, les importations pour 5·4 p. 100 et le commerce total pour 5·4 p. 100. La valeur des exportations mondiales en 1950 est d'environ 2·7 fois celle de 1938 et celle des importations, de 2·6 fois environ. En proportion, le commerce canadien augmente davantage; la statistique du F.M.I. indique que les exportations canadiennes en 1950 valent 3·3 fois celles de 1938 et les importations, 4·1 fois.

Le commerce international est très important pour l'économie canadienne. L'utilisation efficace des richesses forestières, agricoles et minières du Canada fournit plus de papier-journal, de blé et de bas métaux, par exemple, que le consommateur et l'industrie canadienne n'en peuvent absorber. C'est par l'échange de ces excédents contre des denrées qui ne peuvent être produites

avec autant de succès au Canada que le standard de vie élevé du pays se maintient. En 1950, les exportations canadiennes ne représentent pas moins de \$220 et les importations, \$231 par personne au Canada. Le commerce global du Canada, à \$451 par habitant, n'est surpassé que par celui de Hong-Kong et de la Nouvelle-Zélande. La valeur élevée du commerce par habitant du pays, qui est d'environ deux tiers supérieure à celle du Royaume-Uni, souligne l'importance pour les Canadiens de l'échange international des denrées. Cette importance ressort davantage quand on sait que les exportations de denrées absorbent 17.7 p. 100 du "produit national brut" du Canada en 1950 et que les importations égalent 17.8 p. 100 de la "dépense nationale brute."

Situation du Canada dans le commerce mondial, 1950

NOTE.—Sources des données: commerce—Fonds monétaire international; population—Office de la statistique des Nations Unies. Les pays mentionnés sont ceux dont les statistiques sont publiées par le F.M.I., sauf que les calculs par habitant ne comprennent pas les Antilles néerlandaises, les îles Canaries et les pays dont les exportations ou les importations n'atteignent pas le cent millions en dollars américains.

Exportations f.à.b.		Importations e.a.f.		Commerce total	
Pays	Montant	Pays	Montant	Pays	Montant
VALEUR DU COMMERCE					
(Millions de dollars des États-Unis)					
Total mondial	56,651	Total mondial	59,554	Total mondial	116,205
États-Unis.....	10,283	États-Unis.....	10,074	États-Unis.....	20,357
Royaume-Uni.....	6,307	Royaume-Uni.....	7,286	Royaume-Uni.....	13,593
France.....	3,065	Canada	3,200	Canada	6,240
Canada	3,040	France.....	3,065	France.....	6,130
Allemagne ¹	1,981	Allemagne.....	2,704	Allemagne.....	4,685
Belgique et Luxembourg.....	1,641	Pays-Bas.....	2,067	Belgique et Luxembourg.....	3,578
Australie.....	1,491	Belgique et Luxembourg.....	1,937	Pays-Bas.....	3,480
Pays-Bas.....	1,413	Luxembourg.....	1,937	Australie.....	3,048
Bésil.....	1,346	Australie.....	1,557	Italie.....	2,641
Fédération malaise.....	1,311	Italie.....	1,442	Inde.....	2,520
Inde.....	1,252	Inde.....	1,268	Bésil.....	2,444
Venezuela.....	1,238	Suède.....	1,182	Suède.....	2,285
Italie.....	1,199	Bésil.....	1,098	Fédération malaise.....	2,263
Suède.....	1,103	Suisse.....	1,052	Suisse.....	1,959
Argentine.....	1,065	Fédération malaise.....	952	Argentine.....	1,895
		Union Sud- Africaine.....	946		
COMMERCE PAR HABITANT					
(Dollars des États-Unis)					
Hong-Kong.....	291	Hong-Kong.....	295	Hong-Kong.....	585
Nouvelle-Zélande.....	267	Nouvelle-Zélande.....	238	Nouvelle-Zélande.....	504
Venezuela.....	250	Canada	231	Canada	451
Canada	220	Israël.....	230	Suisse.....	417
Fédération malaise.....	210	Suisse.....	224	Belgique et Luxembourg.....	400
Suisse.....	193	Belgique et Luxembourg.....	217	Australie.....	372
Belgique et Luxembourg.....	184	Norvège.....	208	Venezuela.....	371
Australie.....	182	Pays-Bas.....	204	Fédération malaise.....	362
Trinité et Tobago.....	166	Danemark.....	200	Danemark.....	356
Suède.....	157	Australie.....	190	Pays-Bas.....	344
Danemark.....	156	Suède.....	168	Norvège.....	327
Pays-Bas.....	140	Trinité et Tobago.....	158	Suède.....	326
Royaume-Uni.....	125	Fédération malaise.....	152	Trinité et Tobago.....	324
Cuba.....	120	Irlande.....	148	Royaume-Uni.....	269
Norvège.....	119	Royaume-Uni.....	144	Israël.....	258

¹ À l'exclusion de la Chine, de l'U.R.S.S. et des pays de l'Europe orientale qui ne déclarent pas leur commerce conformément. ² La République fédérale d'Allemagne seulement (sans la zone russe).

Tendances du commerce en 1950-1951.—Le commerce canadien a pris quelque six mois à s'adapter au nouveau climat créé par les ajustements du taux général du change de septembre 1949 et par la décision de la zone sterling de réduire ses achats en dollars. Au cours du premier trimestre de 1950, par exemple, l'industrie du papier-journal n'a pas donné son plein rendement à cause de la difficulté, pour certaines usines, de trouver des marchés dans la zone du dollar pour l'écoulement du papier-journal autrefois vendu dans la zone sterling et autres pays d'outre-mer. Au cours de cette période également, la pleine impulsion des importations provenant des pays qui avaient dévalué leur monnaie relativement au dollar canadien ne s'est pas manifestée. A la fin du second trimestre, toutefois, les exportations s'étaient à peu près complètement rétablies et la valeur des importations avait brusquement augmenté. Parmi les facteurs favorables à ces ajustements, citons le recouvrement de l'économie américaine, après une légère régression l'année précédente, qui assure un marché ferme à la plupart des principales exportations canadiennes. Les importations ont été favorisées par le niveau toujours élevé de la production, de la consommation et, notamment, de l'activité du placement au Canada.

Statistique sommaire du commerce, par trimestre, 1950 et 1951

Détail	1950				1951		
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre
(Millions de dollars)							
Exportations domestiques	648.9	781.8	789.9	897.9	809.2	931.0	1,044.3
Réexportations.....	8.1	9.3	10.2	11.9	10.4	12.0	11.3
Importations.....	649.5	803.6	806.4	914.8	943.9	1,158.5	1,039.6
Commerce global.....	1,306.5	1,594.7	1,606.5	1,823.6	1,763.5	2,101.5	2,095.2
Solde du commerce.....	+7.5	-12.5	-6.3	-5.9	-124.2	-215.5	+16.0
Indice des prix, 1948 = 100							
Exportations domestiques	104.4	106.4	111.2	112.5	118.1	122.5	125.6
Importations.....	108.1	109.4	111.2	115.0	122.9	129.4	128.0
Indice du volume, 1948 = 100							
Exportations domestiques	80.8	95.6	92.4	103.8	89.1	98.8	108.2
Importations.....	91.2	111.6	110.0	120.8	116.6	135.9	122.9

Le Ciudad de Maracaibo, construit au Canada pour la Flotta Mercante Grancolombiana, qui assure un service mensuel entre Montréal, le Venezuela et la Colombie.



La répartition commerciale qui résulte de ces changements diffère beaucoup de celle des premières années d'après-guerre ou de celle de l'entre-deux-guerres. Les États-Unis sont devenus beaucoup plus importants comme marché d'exportation; en 1950, ils absorbaient 65 p. 100 des exportations canadiennes, contre 50 p. 100 en 1949 et 33 p. 100 en 1938. Les républiques de l'Amérique latine, qui n'ont pas participé aux changements du taux général en 1949, ont aussi augmenté quelque peu leur part des exportations canadiennes, mais les exportations au Royaume-Uni, aux autres pays du Commonwealth et à l'Europe sont de moindre valeur et représentent une proportion moins forte du total. Ces derniers pays, toutefois, ont raffermi leurs positions sur le marché canadien par la dévaluation de leur devise et tendent à augmenter leur part du commerce d'importation du Canada. A cause de ces changements, le déséquilibre bilatéral du commerce canadien a été considérablement réduit. La balance passive (négative) du commerce avec les États-Unis a touché son niveau le plus bas d'après-guerre et la balance active (positive) du commerce avec les pays d'outre-mer est généralement réduite.

La guerre de Corée est venue ajouter en 1950 de nouveaux éléments à la situation, notamment la demande accentuée relative au réarmement, celle de matières dites "stratégiques" surtout. La demande s'est accrue non seulement en ce qui a trait aux biens destinés à la production courante, mais aussi à l'accumulation de stocks et de réserves. D'où l'accélération du mouvement ascendant des prix internationaux, en particulier ceux de certains produits tropicaux et des fibres textiles. Les importations ont renchéri plus vivement que les exportations. De juin à décembre 1950, les prix des importations ont monté de 7 p. 100 et ceux des exportations de près de 5 p. 100, malgré l'effet isolant produit par la hausse du dollar canadien en octobre. Les importations ont encore renchéri de plus de 11 p. 100, de décembre 1950 à juin 1951, et les exportations de près de 10 p. 100. Plus rapide que celle des exportations, la hausse des importations a largement contribué à l'accroissement de la balance passive du commerce canadien, surtout à l'égard des pays du Commonwealth et de l'Amérique latine.

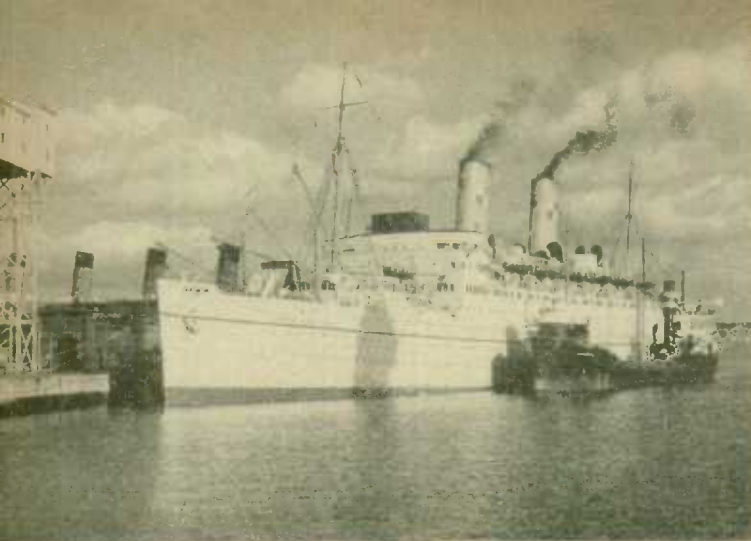
L'expansion du volume de l'importation, plus vive de son côté que celle du volume de l'exportation, y a contribué encore davantage. Comme le Canada avait produit à plein rendement, ou à peu près, durant tout l'après-guerre, la marge d'augmentation était relativement faible après le déclenchement du conflit coréen. Autre obstacle à tout accroissement soudain et soutenu de l'exportation, la demande au pays de produits domestiques avait également grossi. Par contre, la demande canadienne de produits étrangers représente une partie relativement minime de la production des pays d'où provient le gros de l'importation, si bien que, même fort accrue, comme en 1950 et 1951, cette demande n'ajoute guère à la tension exercée sur leurs moyens de production. Bref, le volume de l'exportation ne saurait s'accroître que lentement, au fur et à mesure de l'augmentation de la production. Quant à celui de l'importation, son expansion dépend en grande partie de la demande effective au pays et, pour la plupart des articles, elle est moins rigoureusement restreinte par l'insuffisance de l'offre.

En augmentant plus vite que celle de l'exportation, la valeur de l'importation a produit une légère balance passive dans le commerce du Canada avec tous les pays en 1950, pour le dernier semestre, période habituellement de forte exportation. En 1951, le premier et le deuxième trimestre ont chacun



La foire commerciale internationale du Canada a lieu chaque année au fameux Parc de l'exposition à Toronto. Patronnée par le gouvernement canadien, elle constitue en réalité une gigantesque salle d'échantillon où l'acheteur et le vendeur se rencontrent au milieu de marchandises venues de tous les coins du monde. En 1951, plus de 35,000 hommes d'affaires de 50 différents pays ont visité le marché. La cinquième foire consécutive a eu lieu en juin 1952.





Le paquebot du Pacifique - Canadien Empress of France se ravitaillant en combustible à Halifax (N.-É.).

accusé une lourde balance passive. C'était la première fois depuis les premières années 1930 qu'une balance négative découlait du commerce avec tous les pays.

Le premier semestre de 1951 a vu également la reprise du commerce d'exportation aux marchés d'outre-mer. Les ventes au Royaume-Uni, aux autres pays du Commonwealth et à l'Europe ont augmenté, renversant ainsi la tendance décroissante due à la pénurie de dollars. Cette demande s'est surtout manifestée à l'égard des céréales, du bois de construction, de la pulpe de bois et des bas métaux. Bien que la balance du commerce avec les pays d'outre-mer, — comme avec tous les pays, — soit de moins en moins active, il est possible dans un avenir prochain que ces pays interviennent pour une part plus considérable que par les années passées tant dans l'exportation que dans l'importation. Durant le troisième trimestre de 1951, l'expansion de l'exportation au Royaume-Uni, au Commonwealth et à l'Europe s'est accélérée, le volume et la valeur augmentant de façon marquée.

Répartition proportionnelle du commerce canadien, par principal pays et principale zone commerciale, 1938 et 1949-1951

Détail et année	États-Unis	Royaume-Uni	Europe	Commonwealth et Irlande	Amérique latine	Autres
	%	%	%	%	%	%
Total des exportations—						
Année civile..... 1938	32.8	40.2	8.7	11.2 ¹	2.1	4.0
1949	50.1	23.5	7.6	10.0 ¹	4.2	4.0
1950	65.0	15.0	0.1	6.3	4.6	3.0
Janvier-juin..... 1951	63.9	14.4	6.1	6.5	4.5	4.6
Importations—						
Année civile..... 1938	62.7	17.6	5.9	9.5 ¹	2.4	1.6
1949	70.7	11.1	3.1	6.7 ¹	7.0	1.1
1950	67.1	12.7	3.3	7.6	6.7	2.6
Janvier-juin..... 1951	70.0	10.7	3.8	7.0	6.3	2.2
Total du commerce—						
Année civile..... 1938	46.1	30.2	7.4	10.4 ¹	2.2	3.0
1949	60.1	17.6	5.4	8.4 ¹	5.5	2.8
1950	66.0	13.8	4.7	7.0	5.7	2.8
Janvier-juin..... 1951	67.2	12.4	4.8	6.8	5.5	3.3

¹ Sans Terre-Neuve en 1938 et 1949, afin d'assurer la comparabilité des zones. Les pourcentages de Terre-Neuve sont: 1938, 1-03, 0-32, 0-72; 1949, 0-32, 0-03, 0-18.

Politique commerciale.—En 1950-1951, le Canada continue de s'employer à abaisser les barrières du commerce mondial. Des traités de la nation la plus favorisée ont été signés en 1950 avec le Venezuela, l'Équateur et Costa-Rica. Le Canada a maintenant des accords avec toutes les républiques de l'Amérique latine, sauf l'Honduras. Des négociations avec le Royaume-Uni a résulté une entente visant à amoindrir les restrictions sur les importations des Antilles anglaises en 1951. Au printemps de 1951, le Canada a conclu de nouveaux accords avec plusieurs des parties représentées à la Conférence des signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, à Torquay. Ces derniers accords renfermaient d'autres concessions réciproques avec les États-Unis. L'accord du Fonds monétaire international en vue de permettre à ses membres d'atténuer les restrictions qui pesaient sur la vente de l'or non monnayé, annoncé en septembre 1951, peut aussi aider les producteurs canadiens.

Parmi les initiatives unilatérales du gouvernement canadien ayant une portée sur le commerce, les plus importantes furent de libérer le taux de change en octobre 1950 et d'abolir le reste des mesures d'urgence pour la conservation des devises au début de 1951. La première de ces décisions a été prise afin d'enrayer les entrées de capitaux trop considérables et inopportunes, mais elle a eu aussi comme résultat de protéger le pays contre la hausse mondiale des prix, durant la dernière partie de 1950, jusqu'à concurrence de 5 p. 100. La seconde décision a été possible grâce à la réfection des réserves canadiennes d'or et de dollars américains, qui ont retrouvé leur niveau antérieur à la crise du dollar survenue en 1947.

Exportations et importations de denrées.—La majorité des principales denrées accusent une plus grande valeur en 1950 et en 1951 qu'au cours des périodes antérieures. Sont surtout remarquables, parmi les exportations, les vives augmentations de produits aussi divers que la pulpe de bois, les planches et madriers, les bardeaux, l'amiante, le zinc, les fourrures, le bœuf

Pommes de terre de la Nouvelle-Écosse à destination des Antilles anglaises. Au cours des onze premiers mois de 1951, le Canada a exporté 3,330,210 boisseaux de terre de semence et 2,467,139 boisseaux de pommes de terre de consommation.





Déchargement de porcelaines importées du Japon occupé, dans le port de Vancouver. A l'arrière-plan, l'édifice de la Marine.

trais, le poisson frais et le whisky. Le blé et les machines sont parmi les rares à diminuer. Les exportations de blé avaient été exceptionnellement élevées en 1949, en partie à cause des lourds achats de l'Inde et de l'Union Sud-Africaine; ainsi, la baisse de 1949 à 1950 représente un retour à un niveau plus normal. Pour le premier semestre, la quantité de blé vendue a été plus grande en 1951 qu'en 1950, mais la qualité en moyenne inférieure de la récolte de 1950 a fait subir au prix une baisse assez forte pour causer une diminution de la valeur. La grave pénurie de dollar dans la zone sterling et la fin de la demande de reconstruction en Europe ont nui à l'exportation de machines. En baisse depuis 1947, ces exportations ont repris un peu d'élan durant le premier semestre de 1951. Les exportations de navires, locomotives et wagons, très élevées durant les premières années d'après-guerre, sont tombées une fois les contrats remplis. Les exportations de bacon et de fromage au Royaume-Uni ont perdu de leur importance.

Les augmentations de valeur des principales importations ont été encore plus générales que celles des exportations. Parmi les plus frappantes figurent celles du café, du caoutchouc et des huiles végétales, de la laine, du coton et des tissus à la pièce, du fer et de l'acier bruts et d'une grande variété de produits fabriqués. La consommation canadienne d'huiles végétales a été beaucoup plus forte depuis que les lois fédérales interdisant la fabrication de la margarine ont été déclarées inconstitutionnelles, et le haut niveau de la production et des placements a accru la nécessité d'importer de l'acier, des machines et des appareils électriques. Certaines des augmentations de valeur déjà citées sont illusoire en ce qu'il n'existe pas d'augmentation correspondante de volume. Les prix de la laine en 1950 dépassent d'environ un tiers leur niveau de 1949, et durant la première moitié de 1951, ils ont plus que doublé leur moyenne de 1950. Les prix du caoutchouc en 1950 sont en moyenne de deux tiers plus élevés qu'en 1949 et, durant le premier semestre de 1951, ils ont presque doublé ceux de 1950. Les petites augmentations sont générales.

La hausse de diverses denrées varie trop pour en exposer le détail ici. En général, dans les exportations comme dans les importations, les matières premières industrielles renchérissent plus que les produits alimentaires ou les articles fabriqués. Les produits tropicaux augmentent en général plus que

ceux des zones tempérées. Vers le milieu de 1951, cependant, plusieurs des prix qui avaient le plus augmenté ont commencé à fléchir tandis que ceux qui avaient augmenté plus lentement continuaient leur avance.

Exportations domestiques, par principaux pays, 1947-1951

NOTA. — Pays classés selon la valeur en 1950 des exportations.

Pays	Année civile				Janvier-juin	
	1947	1948	1949	1950	1950	1951
	(milliers de dollars)					
États-Unis.....	1,034,226	1,500,987	1,503,459	2,020,988	904,949	1,109,862
Royaume-Uni.....	751,198	686,914	704,956	469,910	235,917	253,523
Belgique et Luxembourg.....	52,749	33,035	56,525	66,351	20,234	33,427
Union Sud-Africaine.....	66,674	83,248	77,713	42,561	22,863	23,482
Australie.....	60,294	38,257	35,363	35,446	16,431	19,423
Inde.....	42,947 ¹	33,698	72,551	31,520	14,629	22,262
Suisse.....	14,196	19,389	32,281	26,435	8,320	8,714
Venezuela.....	12,989	16,935	27,689	25,457	12,585	12,002
Japon.....	559	8,001	5,860	20,533	11,475	35,729
Norvège.....	20,320	23,429	21,736	18,924	7,157	11,706
France.....	81,058	92,963	36,004	18,403	9,745	13,390
Cuba.....	7,502	10,987	14,391	18,005	7,881	9,356
Mexique.....	11,701	15,045	15,111	17,624	7,064	11,557
Bésil.....	31,660	28,601	17,259	15,806	4,724	14,082
Italie.....	35,688	32,379	12,567	15,476	4,847	15,448
Colombie.....	9,950	8,106	8,012	14,806	6,259	6,852
Argentine.....	31,697	16,680	2,902	13,360	8,614	2,654
Irlande.....	17,598	9,257	9,052	14,321	6,222	8,033
Israël.....	8,473	5,036	12,709	12,126	7,370	5,697
Nouvelle-Zélande.....	37,386	18,375	14,489	10,938	4,839	5,389
Philippines.....	10,448	9,810	13,983	10,829	6,209	8,107
Panama.....	1,882	4,123	13,632	9,019	3,881	3,245
Allemagne.....	6,690	13,214	23,451	8,873	3,411	8,560
Pakistan.....	?	7,775	18,097	8,681	6,363	2,876
Pays-Bas.....	55,940	43,684	13,759	8,617	5,085	4,598

¹ Le Pakistan était compris avec l'Inde avant 1948.

Importations, par principaux pays, 1947-1951

NOTA. — Pays classés selon la valeur en 1950 des importations.

Pays	Année civile				Janvier-juin	
	1947	1948	1949	1950	1950	1951
	(milliers de dollars)					
États-Unis.....	1,974,679	1,805,763	1,951,860	2,130,476	1,004,516	1,471,017
Royaume-Uni.....	189,370	299,502	307,450	401,213	187,177	224,606
Venezuela.....	46,688	94,758	91,697	87,264	38,161	58,455
Inde.....	42,250	33,400	26,233	37,262	20,440	23,732
Mexique.....	16,980	27,258	25,494	32,974	13,576	10,956
Australie.....	14,222	27,415	27,429	32,804	9,595	18,587
Fédération malaise.....	16,908	21,878	16,187	20,852	9,450	34,974
Bésil.....	13,888	20,559	21,163	28,178	11,405	20,118
Arabie.....	?	?	12,127	28,115	11,779	11,923
Belgique et Luxembourg.....	10,120	13,661	19,022	22,795	9,222	17,339
Guyane anglaise.....	12,358	25,380	22,355	21,735	7,117	7,482
Jamaïque.....	6,371	9,557	16,577	19,080	6,676	7,769
Ceylan.....	11,653	14,182	14,635	17,604	8,032	11,326
Antilles néerlandaises.....	8,648	7,286	3,713	17,336	4,884	5,522
Trinité et Tobago.....	5,654	9,027	14,575	15,205	7,270	7,508
Afrique orientale anglaise.....	7,683	9,543	6,094	15,067	5,920	5,713
France.....	8,755	12,648	13,809	14,669	5,323	10,379
Suisse.....	11,941	7,444	10,902	13,464	6,810	7,202
Colombie.....	9,197	8,668	12,588	13,342	5,311	6,198
Japon.....	350	3,144	5,551	12,087	4,988	6,170
Nouvelle-Zélande.....	10,831	11,603	8,910	11,855	4,622	8,556
Allemagne.....	498	1,729	7,134	11,026	4,172	12,643
Argentine.....	17,961	5,746	3,324	10,913	2,946	10,566
Fidji.....	4,178	8,275	7,997	10,194	4,861	2,515
Barbade.....	7,776	6,387	7,080	10,057	3,915	7,175

¹ Le Pakistan était compris avec l'Inde avant 1948. ² Non classée séparément avant 1949.



Une partie du contingent de 2,500 tonnes d'acier en provenance de la Grande-Bretagne débarquée à Halifax (N.-É.).

Principales exportations domestiques, 1947-1951

NOTA.—Dentées classées selon la valeur en 1950 des exportations.

Denrées	Année civile				Janvier-juin	
	1947	1948	1949	1950	1950	1951
	(milliers de dollars)					
Papier-journal.....	342,293	383,123	433,882	485,746	235,464	248,502
Blé.....	265,200	243,023	435,158	325,614	156,582	148,631
Planches et madriers.....	208,375	196,023	160,420	290,847	108,239	150,605
Pulpe de bois.....	177,803	211,564	170,675	208,556	91,980	163,360
Nickel.....	60,443	73,802	92,324	105,300	52,171	59,410
Aluminium, brut et semi-ouvré.....	56,614	92,737	91,032	103,206	52,776	54,888
Farine de blé.....	196,578	125,151	97,693	93,839	50,252	66,742
Cuivre, brut et semi-ouvré.....	52,916	75,206	84,052	82,990	42,129	37,198
Instruments et machinerie agricoles (sauf tracteurs).....	42,238	73,760	84,127	78,512	47,448	54,615
Amiante, non ouvrée.....	32,291	41,399	36,934	62,752	29,031	40,091
Bétail, surtout bœuf.....	630	47,226	46,146	61,686	29,289	27,662
Zinc, brut et semi-ouvré.....	30,020	42,337	55,700	58,710	22,780	33,771
Poisson, frais et congelé.....	29,533	35,263	34,752	49,711	18,365	22,777
Whisky.....	22,983	26,957	32,703	41,682	17,078	23,698
Automobiles, camions et pièces.....	91,639	55,086	38,808	40,228	19,313	21,637
Engrais chimiques.....	34,386	36,374	39,385	38,871	21,536	18,897
Plomb, brut et semi-ouvré.....	30,700	34,322	41,886	38,105	12,390	20,671
Bois à pulpe.....	34,529	43,573	31,317	34,768	13,260	24,534
Bœuf et veau, frais.....	9,232	36,594	30,629	34,219	13,379	26,657
Bardeaux.....	20,253	22,370	16,803	32,401	12,269	16,037
Poisson fumé.....	12,309	14,864	23,712	28,616	14,104	12,761
Bacon et jambon.....	62,081	69,960	24,176	28,307	20,277	2,521
Machinerie (non agricole).....	41,022	40,539	31,840	25,644	11,334	18,250
Fournitures (non façonnées).....	28,036	23,262	22,533	23,792	13,040	19,132
Orge.....	1,211	26,947	25,472	23,442	7,791	13,847

Principales importations, 1947-1951

NOTA.—Dentrées classées selon la valeur en 1950 des importations.

Dentrées	Année civile				Janvier-juin	
	1947	1948	1949	1950	1950	1951
	(milliers de dollars)					
Machinerie (non agricole)...	206,012	217,090	216,316	226,249	110,510	163,482
Pétrole brut.....	127,459	191,980	189,364	200,506	89,872	108,853
Pièces d'automobiles (moteurs exceptés).....	98,432	101,261	117,748	158,405	75,731	111,471
Charbon bitumineux.....	96,070	127,673	93,455	118,788	51,990	53,024
Tracteurs et pièces.....	69,443	88,670	118,506	108,320	68,022	67,826
Laminages, fer et acier.....	77,970	83,929	98,093	93,639	39,703	78,030
Coton brut.....	58,678	55,546	65,676	88,464	35,174	59,980
Appareils électriques, n.a.é.....	68,773	62,127	69,802	82,585	40,416	60,371
Sucre brut.....	46,407	62,116	65,624	76,409	27,809	30,064
Voitures particulières et autobus.....	57,499	21,428	38,970	75,330	37,125	47,412
Anthracite.....	40,803	56,292	45,598	54,265	23,630	21,144
Machines et instruments agricoles (sauf tracteurs).....	35,969	51,325	58,706	53,322	30,415	34,995
Moteurs à combustion interne.....	37,589	44,031	45,610	47,068	23,767	37,336
Tissus de coton à la pièce.....	82,574	52,815	52,666	45,901	23,147	35,907
Huile de chauffage.....	25,026	32,309	17,464	45,466	14,832	23,614
Café vert.....	14,327	23,426	28,584	41,664	17,591	25,122
Essence.....	25,522	46,462	45,256	39,759	12,755	13,163
Tuyaux, tuyauterie et raccords de fonte et d'acier.....	13,464	18,598	28,145	35,394	17,273	20,864
Caoutchouc brut et semi-onvré.....	17,845	20,878	17,662	34,361	11,355	43,627
Achats des touristes.....	15,870	316	28,847	33,090	10,827	16,176
Tissus de laine à la pièce.....	29,663	42,648	41,747	31,719	16,251	22,499
Huiles végétales (huiles essentielles exceptées).....	22,437	18,008	20,773	30,615	13,410	26,795
Bourre, blousses et peignés de laine.....	13,085	24,108	18,555	28,500	11,430	28,182
Thé noir.....	20,229	17,524	21,126	28,303	15,556	12,165
Laine brute.....	16,985	23,636	18,849	26,806	11,621	27,173

Du blé, du malt d'orge et de l'amianté prêts à partir pour l'Amérique du Sud.





Déchargement à Halifax (N.-É.) d'automobiles de fabrication britannique. Au cours des trois dernières années, le marché canadien a absorbé 137,000 de ces petits véhicules.

Balance canadienne des paiements internationaux

La désorganisation financière internationale et les problèmes monétaires qui ont marqué ces dernières années se sont fait sentir dans le monde entier. Les pénuries et les bouleversements causés par la guerre ainsi que le manque de réserves monétaires chez certaines nations pour payer leurs importations ont déséquilibré les échanges internationaux. La situation financière de plusieurs clients d'outre-mer du Canada a fort restreint leur pouvoir d'achat. Normalement, le Canada exporte à ces pays beaucoup plus qu'il n'en importe et compte sur les recettes de cet échange pour combler son déficit vis-à-vis des États-Unis.

Au cours des premières années d'après-guerre, la demande canadienne de denrées américaines a augmenté très rapidement et les exportations aux États-Unis ont été limitées. En revanche, avec la baisse des exportations outre-mer depuis quelque temps a concouru une brusque augmentation des ventes canadiennes aux États-Unis qui a contribué à réduire rapidement le déficit envers ce pays. En outre, les importations canadiennes en provenance des États-Unis ont un peu diminué par suite de restrictions à l'importation, d'approvisionnements meilleurs ailleurs et d'une certaine disparition des besoins accumulés au Canada. Toutefois, le volume des importations canadiennes des États-Unis a de nouveau augmenté fortement au cours du second semestre de 1950, après le début des hostilités en Corée, et atteint de nouveaux sommets en 1951.

Les premières années d'après-guerre, 1946 et 1947, ont certaines caractéristiques communes. Au cours des deux années, le déséquilibre bilatéral a

été très marqué à cause de la forte proportion des exportations outre-mer financées à l'aide de prêts et contributions; de plus, le Canada avait envers les États-Unis un solde débiteur et un déficit courant considérables qui se rattachaient à ses fortes exportations outre-mer et à sa prospérité générale. Ainsi, malgré une forte balance courante en 1946, le Canada a perdu de ses réserves vu qu'une grande partie de ses exportations ne rapportaient pas de devises étrangères.

L'excédent de compte courant avec tous les pays a sensiblement diminué en 1947 à cause de la forte augmentation du déficit courant envers les États-Unis, déficit qui a presque doublé au cours de l'année par suite de l'expansion croissante des importations canadiennes. Comme les prélèvements sur les

L'encre d'imprimerie provient presque toute du pétrole, et le pétrole brut qui convient à ces fins est importé du Venezuela. Les fabricants d'encre canadiens achètent chaque année plus de 700,000 gallons de cette huile.

Un pétrolier canadien remonte doucement une rivière de la jungle pour aller chercher une cargaison de pétrole brut sud-américain.



prêts d'après-guerre demeuraient élevés, le Canada a dû utiliser une forte partie de ses réserves liquides pour combler son énorme déficit, plus lourd que jamais, vis-à-vis des États-Unis. La sortie de capital pour le rachat d'obligations canadiennes détenues à l'étranger et la souscription du Canada au Fonds monétaire international sont d'autres facteurs qui ont contribué en partie à diminuer de 743 millions de dollars les réserves officielles en 1947. Cette fuite rapide des réserves a entraîné en novembre 1947 l'adoption d'un programme d'urgence de conservation du change qui interdisait ou réduisait les importations, limitait les autres dépenses en dollars américains et mettait l'économie canadienne en mesure d'attirer le dollar américain.

La situation du Canada s'est fort améliorée en 1948 par suite de la baisse sensible de son déficit courant envers les États-Unis, lequel n'a atteint que 393 millions de dollars contre 1,135 millions en 1947, et de la brusque diminution des exportations outre-mer financées par les prêts du gouvernement canadien. Les prélèvements nets à cette fin ont été de 126 millions de dollars. Le surplus de compte courant a passé à 452 millions de dollars, grâce à l'augmentation des recettes courantes par suite des grands achats des États-Unis, au stimulant donné aux exportations par l'abandon des interdictions et restrictions frappant les exportations à ce pays ainsi qu'au blocage des importations en provenance des États-Unis. Le besoin de puiser aux réserves pour autres fins de capital a été bien moindre qu'en 1947 et, de plus, les réserves ont été grandement accrues en 1948 grâce à une émission nouvelle de 150 millions de dollars d'obligations du gouvernement canadien aux États-Unis. En conséquence, les réserves officielles du Canada ont rapidement passé à 496 millions de dollars en 1948.

L'amélioration des réserves s'est maintenue en 1949, mais à un rythme moins accéléré. La diminution à 180 millions du surplus du compte courant avec tous les pays tient surtout à l'accroissement de nouveau rapide du déficit courant envers les États-Unis, déficit qui passait de 393 millions en 1948 à 594 millions en 1949. Cette situation provient d'une augmentation de la valeur des importations causée par une hausse des prix, et d'un certain adoucissement des restrictions sur les importations. Bien que la valeur des exportations aux États-Unis soit demeurée relativement élevée pour l'ensemble de l'année, la baisse des affaires aux États-Unis a ralenti la demande au cours du premier semestre. En outre, il s'est produit une diminution sensible du surplus du compte du tourisme entre les deux pays, due à la hausse des dépenses des Canadiens aux États-Unis, et une augmentation du déficit du compte de revenu attribuable à de plus forts dividendes versés par les compagnies canadiennes.

Les changements les plus marquants qui se soient produits dans la balance des paiements en 1950 ont été l'apparition d'un déficit dans les comptes courants pour la première fois depuis près de vingt ans, la réduction du déséquilibre bilatéral avec les principales régions commerciales et l'entrée sans précédent de capital au cours des mois d'été avant le retrait d'un taux fixe d'échange par le Canada au début d'octobre 1950.

Le passage à un déficit du compte courant provient d'une sensible augmentation de la valeur des importations, qui a entraîné l'élimination de la balance du compte des denrées. En même temps, le déficit de toutes les autres opérations courantes a fortement augmenté par suite de paiements exceptionnellement élevés de dividendes par les compagnies canadiennes aux actionnaires à l'étranger, et d'une augmentation des dépenses des Canadiens pour le voyage et autres services. Ce changement à un déficit courant dans les comptes globaux du Canada, même si le déficit courant vis-à-vis des États-Unis a été réduit de façon marquée, est dû à une réduction encore plus grande

Chargement des vivres dans un canot avant le départ pour des vacances sur le bord du lac Smoke, dans le parc Algonquin, en Ontario.



du surplus courant vis-à-vis de la zone sterling et autres pays d'outre-mer, parce que les exportations outre-mer ont diminué tandis que les importations ont augmenté.

L'afflux prononcé de capitaux provenant des États-Unis, particulièrement volumineux durant le troisième trimestre de l'année, s'est traduit par une augmentation des réserves officielles, augmentation de 625 millions qui a porté le total cumulatif à la fin de décembre à \$1,741,700,000.

En 1951, le déficit du compte courant s'est de nouveau accentué. Le plus important changement a été l'accroissement, durant le premier semestre, de la balance des importations. Le fort déficit de toutes les autres opérations courantes a aussi augmenté en 1951. Le surplus du compte courant vis-à-vis du Royaume-Uni et des autres pays d'outre-mer a augmenté sensiblement en raison de l'expansion marquée des exportations au cours du deuxième semestre.

Ce sont les forts afflux de capitaux qui en 1951 ont servi à maintenir le niveau des réserves officielles. Ces réserves ont augmenté légèrement au cours de l'année pour atteindre \$1,778,600,000 à la fin de 1951.

Tourisme

Ces derniers temps, les voyages entre le Canada et les autres pays tendent à se traduire par une vive augmentation des dépenses des Canadiens en voyage à l'étranger, de même que par la stabilisation ou même la diminution des dépenses des voyageurs étrangers au Canada. Il s'ensuit en 1950 une réduction sensible du crédit net du Canada dans le domaine des voyages internationaux. Cette tendance persiste en 1951, alors que les dépenses de voyage à l'étranger augmentent encore plus rapidement qu'en 1950 et que le solde créditeur habituel disparaît.

Les dépenses de voyage des Canadiens à l'étranger ont augmenté de 17 p. 100 en 1950 pour atteindre 226 millions de dollars, tandis que les dépenses des touristes des autres pays au Canada ont diminué de 4 p. 100 pour s'établir à 275 millions. La balance créditrice du Canada dans le domaine des voyages



La région des Laurentides au nord de Montréal est un paradis pour les skieurs.

internationaux a atteint un sommet sans précédent (145 millions) en 1948 par suite des restrictions imposées sur les dépenses de voyage des Canadiens en novembre 1947. En 1949, par suite de la levée de certaines restrictions, la balance est tombée à 92 millions et, en 1950, à 49 millions, chiffre qui, à une seule exception près, est le plus bas jamais enregistré.

Les dépenses des voyageurs canadiens à l'étranger en 1950 sont près de trois fois aussi élevées que la moyenne des 20 années précédentes. Une grande partie de l'augmentation de 1950 sur 1949 est attribuable aux automobilistes, qui sont allés aux États-Unis en plus grand nombre et y ont fait de plus longs séjours. Les achats des automobilistes, déclarés en vertu de l'exemption douanière de \$100, se sont élevés à 33 millions, soit 14 p. 100 au delà du chiffre de 1949. La majeure partie de l'augmentation s'est produite vers la fin de l'année, alors qu'il était plus facile d'obtenir des devises américaines pour le voyage d'agrément.

En 1950, la chute des dépenses des touristes américains au Canada a été le résultat partiel d'une diminution du volume du trafic. Le nombre total de touristes américains, qui atteignait un sommet de 25,100,000 en 1948, ne s'établissait qu'à 24,300,000 en 1949 et à 23,500,000 en 1950. La diminution est exclusivement attribuable au trafic non automobile. Les entrées d'automobilistes munis d'un permis de douanes ont augmenté au cours des deux années et leurs dépenses se sont accrues de \$5,900,000 en 1949 et de

\$2,800,000 en 1950. Ces gains toutefois sont plus que contre-balançés en 1950 par une réduction du trafic non automobile.

Contrairement aux voyages entre le Canada et les États-Unis, qui, depuis 25 ans ou plus, se soldent par une balance créditrice, les voyages entre le Canada et les pays d'outre-mer accusent habituellement une balance débitrice. En 1950, cette balance s'établissait à 18 millions, soit la différence entre un débit de 33 millions et un crédit de 15 millions.

Au cours du premier semestre de 1951, le nombre des visiteurs étrangers a augmenté de 10 p. 100, mais leurs dépenses n'ont pratiquement pas changé par rapport au premier semestre de 1950, ce qui indique que la dépense moyenne par visiteur a fléchi. Dans le cas des voyages non en automobiles, cette baisse semble provenir de légères diminutions de la durée moyenne des visites et du taux de la dépense quotidienne. Les renseignements partiels qui existent sur les touristes venus au pays par automobile semblent indiquer que la durée des visites, qui s'écourte depuis 1947, continuera de s'écourter. Compte non tenu de certains groupes spéciaux comme les estivants et les frontaliers, il s'est produit une chute de 11 p. 100 entre 1947 et 1950 quant à la durée moyenne du séjour des automobilistes qui entrent au pays munis d'un permis de douane. La plus forte partie de cette chute s'est produite en Ontario, où le trafic de passage entre Buffalo et Détroit représente une partie importante de toutes les entrées. Ces dernières années, les automobilistes de passage ont formé une part sans cesse croissante du nombre total d'entrées en Ontario et ont contribué à diminuer la durée du séjour moyen des automobilistes américains dans cette province.

Voici la balance des paiements au compte des voyages entre le Canada et tous les pays de 1942 à 1951:

Année	Crédit	Débit	Net	Année	Crédit	Débit	Net
	(millions de dollars)				(millions de dollars)		
1942.....	82	27	+55	1947.....	251	167	+ 84
1943.....	89	37	+52	1948.....	280	135	+145
1944.....	120	60	+60	1949.....	285	193	+ 92
1945.....	166	83	+83	1950.....	275	226	+ 49
1946.....	222	136	+86	1951.....	271	280	- 9

Les dépenses des Canadiens et des Américains voyageant outre-frontière de 1945 à 1950 paraissent ci-dessous suivant le mode de transport.

Mode de transport	1945	1946	1947	1948	1949	1950
DÉPENSES AU CANADA DES TOURISTES AMÉRICAINS— (millions de dollars canadiens)						
Automobile.....	56.9	98.0	118.4	139.4	145.3	148.1
Rail.....	64.3	61.4	56.6	55.9	52.8	43.5
Bateau.....	13.0	17.3	22.1	16.0	13.8	13.7
Autobus direct.....	12.9	15.8	16.7	20.8	24.4	20.8
Avion.....	5.6	10.3	13.1	12.1	17.6	21.4
Autre (à pied, autobus vicinal, etc.)...	10.6	13.3	14.2	23.2	13.2	12.2
TOTAL.....	163.3	216.1	214.1	267.4	267.1	259.7
DÉPENSES AUX ÉTATS-UNIS DES TOURISTES CANADIENS—						
Automobile.....	7.5	21.7	32.6	25.1	52.9	67.3
Rail.....	39.4	49.6	52.2	35.9	46.2	47.0
Bateau.....	1.8	3.2	4.1	3.1	4.6	3.5
Autobus direct.....	17.0	28.5	34.6	25.5	33.1	42.0
Avion.....	4.1	8.8	9.0	7.3	9.7	13.8
Autre (à pied, autobus vicinal, etc.)...	11.0	18.1	19.8	16.3	18.4	19.1
TOTAL.....	80.9	129.9	152.3	113.2	164.9	192.7



Finances

• Finances publiques

La présente section dresse la statistique financière des divers gouvernements du Canada: fédéral, provinciaux et municipaux.

Statistiques réunies de tous les gouvernements

Recettes et dépenses réunies.—A la lecture des tableaux qui suivent donnant les recettes et dépenses réunies, on verra que depuis la fin de la guerre les recettes du gouvernement fédéral tendent à diminuer légèrement, alors que celles des gouvernements provinciaux et municipaux n'ont pas cessé d'augmenter. La diminution des dépenses du gouvernement fédéral reflète la fin des hostilités et la réduction marquée des frais de démobilisation et de reconversion, contre-balancées légèrement, cependant, par une augmentation des dépenses de sécurité sociale. Les dépenses croissantes des provinces et des municipalités marquent le début et l'accélération de la participation au programme de dépenses en biens capitaux longtemps différées par la rareté des matières premières et les exigences de la guerre. Les recettes réunies de tous les gouvernements tendent à augmenter, tandis que les dépenses tendent à diminuer. Cette anomalie se limite presque exclusivement au secteur fédéral de la structure administrative. Les recettes et les dépenses indiquées sont les recettes et dépenses "nettes", c'est-à-dire que les contributions des autres gouvernements pour dépenses partagées, le revenu des institutions, certaines ventes de biens et services et le revenu provenant d'intérêts sont considérés comme contre-poids des dépenses correspondantes.

Comparaison des recettes des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, 1937-1948

NOTA.—Les chiffres sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre. Les transferts intergouvernementaux tels que les subventions et les versements au titre de la loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces ne sont pas inclus.

Année	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux et municipaux			Total
		Provinciaux	Municipaux	Total	
Recettes					
(milliers de dollars)					
1937.....	460,544	221,397	304,161	525,558	986,102
1939.....	480,027	236,223	316,964	553,187	1,033,214
1941.....	1,389,433	301,842	331,206	633,048	2,022,481
1943.....	2,522,411	250,616	340,690	591,336	3,113,750
1945.....	2,694,116	316,724	356,289	673,013	3,367,129
1946.....	2,738,515	395,792	380,342	776,134	3,514,649
1947.....	2,663,310	533,857	413,351	947,208	3,610,518
1948.....	2,575,514	635,697	462,977	1,098,674	3,674,188
Pourcentage					
1937.....	46.7	22.5	30.8	53.3	100.0
1939.....	46.5	22.8	30.7	53.5	100.0
1941.....	68.7	14.9	16.4	31.3	100.0
1943.....	81.0	8.1	10.9	19.0	100.0
1945.....	80.0	9.4	10.6	20.0	100.0
1946.....	77.9	11.3	10.8	22.1	100.0
1947.....	74.8	14.8	11.4	26.2	100.0
1948.....	70.1	17.3	12.6	29.9	100.0

Comparaison des recettes des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, 1937-1948—fin

Année	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux et municipaux			Total
		Provinciaux	Municipaux	Total	
Indice du changement (1939 = 100)					
1937	95.9	93.7	96.0	95.0	95.4
1939	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1941	289.4	127.8	104.5	114.4	195.7
1943	525.5	106.1	107.5	106.9	301.4
1945	561.2	134.1	112.4	121.7	325.9
1946	570.5	167.6	120.0	140.3	340.2
1947	554.8	226.0	130.4	171.2	349.4
1948	536.5	269.1	146.1	198.6	355.6

Comparaison des dépenses (d'immobilisations et courantes) des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, 1937-1948

NOTA.—Les chiffres sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre. Les transferts intergouvernementaux tels que les subventions et les versements au titre de la loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces ne sont pas inclus.

Année	Gouvernement fédéral	Gouvernements provinciaux et municipaux			Total
		Provinciaux	Municipaux	Total	
Dépenses					
(milliers de dollars)					
1937	444,599	359,689	296,288	655,977	1,100,576
1939	571,198	354,883	304,580	659,463	1,230,661
1941	1,718,787	311,260	292,517	603,777	2,322,564
1943	4,907,475	300,997	300,579	601,576	5,509,051
1945	4,652,841	370,875	334,261	705,136	5,357,977
1946	2,229,674	176,234	391,261	867,495	3,097,169
1947	1,762,472	625,539	454,477	1,080,016	2,842,488
1948	1,799,404	775,814	545,396	1,321,210	3,120,614
Pourcentage					
1937	40.4	32.7	26.9	59.6	100.0
1939	46.4	28.8	24.8	53.6	100.0
1941	74.0	13.4	12.6	26.0	100.0
1943	89.1	5.5	5.4	10.9	100.0
1945	86.8	6.9	6.3	13.2	100.0
1946	72.0	15.4	12.6	28.0	100.0
1947	62.0	22.0	16.0	38.0	100.0
1948	57.7	24.8	17.5	42.3	100.0
Indice du changement (1939 = 100)					
1937	77.8	101.4	97.3	99.5	89.4
1939	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1941	300.9	87.7	96.0	91.6	188.7
1943	859.2	84.8	98.7	91.2	447.6
1945	814.6	104.5	109.7	106.9	435.4
1946	390.4	134.2	128.5	131.5	251.7
1947	308.6	176.3	149.2	163.8	231.0
1948	315.0	218.6	179.1	200.3	253.6

Dettes réunies.—Le total des dettes directe et indirecte de tous les gouvernements a augmenté de 318 millions environ ou de 1.5 p. 100 de 1945 à 1949. Une diminution de 381 millions de la dette directe est annulée par une augmentation de 700 millions de la dette indirecte. Un examen des éléments constitutifs révèle que la dette directe du gouvernement fédéral a diminué de 790 millions et que la dette réunie des gouvernements provinciaux et municipaux a augmenté d'environ 320 millions.

Dettes réunies, directe et indirecte, des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, 1945-1949

NOTE.—Années financières terminées le plus près du 31 décembre.

Détail	1945	1946	1947	1948	1949
	(milliers de dollars)				
Dettes directes—					
Fédérale.....	18,089,359	18,048,660	17,631,616	17,460,635	17,299,664
Provinciale.....	1,804,335	1,817,524	1,746,824	1,820,191	1,941,921 P
Municipale.....	946,263	936,835	980,550	1,009,193	1,128,926
Totale.....	20,839,957	20,803,019	20,358,990	20,290,019	20,370,511 P
Moins la dette intergouvernementale.....	239,199	231,055	136,318	123,841	151,054 P
Dettes directes réunies.....	20,600,758	20,571,964	20,222,672	20,166,178	20,219,457 P
Dettes indirectes—					
Fédérale.....	592,810	621,058	603,468	654,803	729,756
Provinciale.....	175,549	220,459	471,599	564,509	737,673 P
Municipale.....	45,865	45,994	45,574	47,006	46,249
Totale.....	814,224	887,511	1,120,641	1,266,318	1,513,678 P
Moins la dette intergouvernementale.....	22,656	21,710	21,094	22,377	22,329 P
Dettes indirectes réunies.....	791,568	865,801	1,099,547	1,243,941	1,491,349 P
Total général, dettes directes et indirectes.....	21,392,326	21,437,765	21,322,219	21,410,119	21,710,806 P

Finances du gouvernement fédéral

Les comptes du gouvernement fédéral accusent, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, un excédent de recettes au montant de \$211,300,000, contre \$131,500,000 l'année financière précédente. Les recettes ont augmenté pour la première fois depuis cinq ans, tandis que les dépenses, qui avaient atteint leur sommet en 1943-1944 et cessé de baisser en 1949-1950, accusent une nouvelle augmentation.

Un des aspects les plus intéressants des finances fédérales pour le citoyen ordinaire est l'accroissement de la dette du Canada. Le tableau ci-dessous offre un intérêt particulier à ce sujet en faisant voir la tendance depuis la confédération jusqu'en 1951. Lors de la confédération, la dette nette du Canada n'était que de 76 millions de dollars, soit \$21.58 par habitant. Les deux guerres mondiales ont entraîné des augmentations énormes; la dette est passée de 336 millions en 1914 à 2,341 millions en 1921, soit de \$42.64 à \$266.37 par habitant; après la seconde guerre mondiale, en 1946, elle atteignait 13,421 millions ou \$1,090.55 par habitant. Grâce aux excédents budgétaires des années suivantes, la dette nette en 1951 était tombée à \$816.11 par habitant.



Le nivellement de centaines d'acres de terrain a constitué la phase première dans la transformation d'Uplands, près d'Ottawa, en l'aéroport le plus grand du Canada et l'un des plus vastes du monde. Cette entreprise, qui nécessitera un réaménagement complet, deviendra un terminus pour les avions commerciaux de même qu'une base pour les chasseurs et coûtera 18 millions à l'État.

Finances du gouvernement fédéral, années terminées le 31 mars, 1868-1951

Année	Recettes totales	Recettes par habitant ¹	Dépenses totales	Dépenses par habitant ¹	Dette nette à la fin de l'année	Dette nette par habitant ²
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868	13,687,928	3-95	14,071,689	4-06	75,757,135	21-58
1871	19,375,037	5-34	19,293,478	5-32	77,706,518	21-06
1881	29,635,298	6-96	33,796,643	7-94	155,495,780	35-93
1891	38,579,311	8-07	40,793,208	8-54	257,809,031	49-21
1901	52,516,333	9-91	57,982,866	10-94	238,480,004	49-99
1911	117,884,328	16-87	122,861,250 ³	17-58	340,042,052	47-18
1921	436,292,184	50-99	528,302,513 ³	61-75	2,340,878,984	266-37
1931	357,720,435	35-04	441,568,413 ³	43-26	2,261,611,937	217-97
1939	502,171,354	45-03	553,063,098 ³	49-60	3,152,559,314	279-80
1940	562,093,459	49-89	680,793,792 ³	60-42	3,271,259,647	287-43
1941	872,169,645	76-63	1,249,601,446 ³	109-80	3,648,691,449	317-08
1942	1,488,536,343	129-36	1,885,066,055 ³	163-82	4,045,221,161	347-11
1943	2,149,496,177	193-02	4,387,124,118 ³	376-45	6,182,849,101	523-44
1944	2,765,017,713	234-09	5,322,253,505 ³	450-58	8,740,084,893	729-86
1945	2,687,334,799	224-41	5,245,611,924 ³	438-05	11,298,362,018	932-29
1946	3,013,185,074	248-63	5,136,228,505 ³	423-82	13,421,405,449	1,090-55
1947	3,007,876,313	244-40	2,634,227,412 ³	214-04	13,047,756,548	1,037-02
1948	2,871,746,110	228-24	2,195,626,453 ³	174-51	12,371,636,893	960-31
1949	2,771,395,075	215-12	2,175,892,332 ³	168-90	11,776,131,152	892-06
1950	2,580,140,615	190-43	2,348,615,662 ³	180-72	11,644,609,199	841-07
1951	3,112,535,948	224-81	2,901,241,698 ³	209-55	11,433,311,948	816-11

¹ Fondée sur le chiffre de la population estimative au 1^{er} juin de l'année immédiatement précédente. ² Fondée sur le chiffre de la population estimative au 1^{er} juin de la même année.

³ Comprend les avances improductives aux chemins de fer et les transferts de l'actif productif à l'actif improductif.

**Résumé des recettes et dépenses totales, années financières
terminées le 31 mars, 1947-1951**

Détail	1947	1948	1949	1950	1951
Recettes	(milliers de dollars)				
Douanes.....	237,355	293,012	222,975	225,878	295,722
Accise.....	196,044	196,794	204,652	220,565	241,046
Impôt sur le revenu.....	939,458 ¹	1,059,848	1,297,999	1,272,650	1,513,136
Taxes sur les surplus de bénéfices.....	442,497 ¹	227,031	44,792	-1,788	10,141
Taxe de vente.....	298,228	383,012	390,174	415,222	470,627
Taxes de guerre sur le change.....	338				
Autres taxes.....	313,741	292,378	275,550	190,590	254,678
Total, recettes fiscales.....	2,427,661	2,452,075	2,436,142	2,323,117	2,785,350
Revenus non fiscaux.....	160,870	177,771	212,948	205,599	233,348
Total, recettes ordinaires.....	2,588,531	2,629,846	2,649,090	2,528,716	3,018,698
Recettes spéciales et autres crédits.....	419,345	241,900	122,305	51,424	93,838
Recettes totales.....	3,007,876	2,871,746	2,771,395	2,580,140	3,112,536
Dépenses					
Dépenses ordinaires.....	1,236,235	1,380,002	1,573,450	1,701,260	2,680,499 ¹
Dépenses en immobilisation.....	11,200	15,656	18,473	22,924	15,594
Dépenses de guerre, démobilisation et reconversion (spéciales).....	1,314,798	634,421	425,574	468,607	4
Autres dépenses spéciales.....	31,926 ²	63,141 ³	34,813 ²	37,928 ²	114,503
Entreprises de l'Etat.....	10,682	18,695	39,664	52,361	8,535
Autres frais.....	29,386	83,711	83,919	165,536	82,114
Dépenses totales.....	2,634,227	2,195,626	2,175,892	2,448,616	2,901,242
Déficit ou excédent.....	+373,649	+676,120	+595,503	+131,524	+211,294

¹ Ne comprend pas la partie remboursable, spéciaux de la Commission canadienne du blé et \$4,470,531 en 1950 et \$2,535,942 en 1951, certains comptes spéciaux de la Commission canadienne du blé et \$13,963,218 pour le versement de subventions sur l'avoine et l'orge servant à nourrir le bétail. ⁴ Les dépenses de guerre, de démobilisation et de reconversion sont incluses dans les dépenses ordinaires.

² Y compris le déficit de certains comptes blé: \$20,562,264 en 1947, \$4,454,250 en 1949, ³ Y compris \$31,450,498 pour le déficit de

Avant le nivellement, des techniciens du ministère des Transports ont éprouvé le sol d'Uplands afin d'en déterminer le degré de densité.



Les recettes fiscales représentaient 89.5 p. 100 des recettes totales de 1950-1951, contre 90 p. 100 en 1949-1950. Les taux de l'impôt sur le revenu personnel ayant été haussés, les recettes des impôts sur le revenu, soutenues par l'état prospère de l'économie nationale, ont augmenté de \$240,486,000 au regard de l'année précédente. Les revenus non fiscaux se sont élevés à \$27,749,000 de plus qu'en 1949-1950.

Les dépenses ordinaires ont augmenté de \$979,239,000, en partie à cause de l'inclusion des dépenses de "démobilisation et reconversion", qui autrefois étaient indiquées séparément.

Quelques-uns des principaux postes de dépenses ordinaires sont: l'intérêt sur la dette nationale, qui a baissé de \$439,800,000 en 1949-1950 à \$425,217,500 en 1950-1951; les pensions de vieillesse, qui ont augmenté de \$93,200,000 à \$103,200,000; les allocations familiales, qui ont augmenté de \$297,500,000 à \$309,500,000; les dépenses du ministère de la Défense nationale, qui ont augmenté de \$14,440,000 à \$587,000,000. Ce dernier chiffre comprend les dépenses précédemment inscrites sous "démobilisation et reconversion" et traduit aussi le rythme accéléré des dépenses de la défense.

Budget de 1951-1952.—Le budget de l'année financière terminée le 31 mars 1952, présenté au Parlement le 10 avril 1951, proposait certaines modifications fiscales ayant pour but de fournir le revenu additionnel exigé par les dépenses croissantes de la défense. Une surtaxe de défense de 20 p. 100 a été imposée aux revenus personnels à compter du 1^{er} juillet 1951, et une surtaxe semblable de 20 p. 100 a été imposée sur les revenus des sociétés excédant \$10,000 à compter du 1^{er} janvier 1951. La taxe de vente a été augmentée de 8 p. 100 à 10 p. 100 et la taxe d'accise sur tous les articles déjà imposés à 15 p. 100 a été portée à 25 p. 100. Une taxe de 15 p. 100 a été imposée sur les poêles de cuisine employant autre chose que des combustibles solides et sur les réfrigérateurs et les machines à laver. La taxe d'accise sur les cigarettes a été augmentée de 2c. à 2½c. pour cinq cigarettes, et la taxe d'accise sur le tabac manufacturé, de 2c. à 5c. l'once. La taxe sur le papier et les tubes à cigarettes a été abolie et la taxe sur les bonbons, les confiseries et la gomme à mâcher a été abaissée de 30 à 15 p. 100.

Emprunts.—Durant l'année financière terminée le 31 mars 1951, le gouvernement fédéral a réduit sa dette nette de \$211,294,251. Les remboursements au cours de l'année s'élèvent à \$3,880,994,513, non compris les émissions périodiques de bons du Trésor. Sur ce total, un montant de \$3,299,969,592 a été financé par des renouvellements ou conversions et un autre de \$462,024,008, par la vente au comptant de nouvelles émissions au public. Les nouvelles émissions comprennent 200 millions de dollars en Certificats de dépôts à 7/8 p. 100 émis le 30 août 1950 et échus le 28 février 1951 et \$261,993,600 de nouvelles obligations d'épargne du Canada, série V, portant un intérêt de 2½ p. 100, vendues au comptant.

Impôt sur le revenu.—Le budget de mars 1949 a apporté quelques changements à l'assiette de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Les abattements minimums ont été portés à \$1,000 pour les célibataires et \$2,000 pour les personnes mariées, et les abattements pour personnes à charge admises aux allocations familiales ont été portés à \$150 et, pour les autres personnes à charge, à \$400. Le taux de l'impôt sur le revenu imposable variait de 15 p. 100 sur le premier \$1,000 à 80 p. 100 sur le revenu imposable excédant \$400,000. En même temps, le montant où le revenu des placements devient imposable de la surtaxe de 4 p. 100 a été élevé à \$2,400. Cette table d'impôt de base, qui atteignait son plus bas point depuis la fin de la guerre, n'a pas changé par la suite jusqu'au budget d'avril 1951. A ce moment, un



Les édifices du Parlement canadien surplombent la rivière qui a donné son nom à la capitale du pays. Sur l'autre rive, au nord, la ville de Hull.

surcroît pour la défense de 20 p. 100 entrant en vigueur le 1^{er} juillet 1951 eut pour effet d'augmenter de 10 p. 100 l'impôt acquittable pour l'année civile 1951.

En mars 1949, l'impôt sur le revenu des sociétés a été porté à 10 p. 100 sur les bénéfices à concurrence de \$10,000 et à 33 p. 100 sur les bénéfices excédant \$10,000. Le 1^{er} septembre 1950, ces taux ont été portés respectivement à 15 et 38 p. 100 et, à compter de janvier 1951, un surcroît pour la défense de 20 p. 100 a été appliqué seulement au revenu imposable au taux de 38 p. 100.

Nombre de contribuables, revenu global et impôt perçu, par catégorie de revenus, 1949

Catégorie de revenus	Contribuables	Revenu global	Impôt global
		\$	\$
Moins de \$1,000	5,450	2,570,000	218,000
\$1,000 à \$2,000	740,070	1,096,146,000	46,984,000
\$2,000 à \$3,000	848,960	2,118,146,000	87,433,000
\$3,000 à \$4,000	368,090	1,247,040,000	66,503,000
\$4,000 à \$5,000	117,040	516,696,000	38,462,000
\$5,000 à \$10,000	113,570	748,530,000	83,717,000
Plus de \$10,000	38,790	702,138,000	177,672,000
Total	2,231,970	6,431,266,000	500,989,000

Nombre de contribuables, revenu global et impôt perçu, par catégorie d'occupations, 1949

Catégorie	Contribuables	Revenu global	Impôt global
		\$	\$
Producteurs primaires.....	56,150	214,307,000	19,298,000
Professions libérales.....	23,180	161,910,000	28,202,000
Employés.....	1,947,340	5,042,344,000	310,417,000
Vendeurs.....	20,130	86,304,000	8,627,000
Propriétaires d'entreprises.....	131,000	647,554,000	87,160,000
Financiers.....	47,170	257,845,000	44,315,000
Successions.....	3,000	4,702,000	730,000
Décédés.....	3,450	15,566,000	2,128,000
Non classés.....	550	1,634,000	112,000
Total.....	2,231,970	6,431,266,000	500,989,000

L'aggravation des impôts durant une période où les revenus augmentaient rapidement a eu pour résultat les lourdes perceptions qui ont marqué les recettes courantes.

Perceptions en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, années terminées le 31 mars 1942-1951

Année	Impôt général sur le revenu		Impôts des non-résidents	Impôt sur les dons	Impôt sur les sociétés particulières	Total
	Particuliers	Sociétés				
	\$	\$				
1942.....	295,874,285	185,835,699	28,268,775	264,258	—	510,243,017
1943.....	533,915,059	347,969,723	28,080,797	223,093	—	910,188,672
1944.....	809,570,762	311,478,714	26,943,193	1,546,633	—	1,151,757,035 ¹
1945.....	763,896,322	276,403,849	28,599,137	532,599	—	1,072,758,068 ¹
1946.....	689,506,763	217,833,540	28,309,619	770,369	—	937,729,273 ¹
1947.....	691,989,231	196,819,253	30,136,146	1,538,888	41,972,700	963,458,243 ¹
1948.....	656,873,403	351,535,006	35,889,028	2,268,845	12,596,108	1,059,848,357 ¹
1949.....	769,151,969	488,549,610	43,445,764	1,632,930	3,440,514	1,297,999,404 ¹
1950.....	619,263,363	602,072,622	47,474,846	2,089,821	1,120,510	1,272,650,191 ¹
1951.....	648,662,654	711,576,735	61,610,319	3,118,019	87,619,776	1,513,135,510 ¹

¹ Y compris la taxe différée.

Finances provinciales

En comparant les recettes, les dépenses ou la dette de 1949, pour l'ensemble des provinces, à celles des années précédentes, il faut se rappeler que les chiffres de Terre-Neuve sont compris pour la première fois en 1949.

Les recettes et les dépenses de tous les gouvernements provinciaux se sont accrues sensiblement au cours des dix dernières années. En 1939, la plupart des gouvernements provinciaux tiraient le plus clair de leurs revenus des impôts (principalement les impôts sur les sociétés et les taxes de vente sur l'essence), des licences de véhicules automobiles et des recettes de la régie des boissons alcooliques. Aujourd'hui, où les taxes de toutes sources sont encore les plus importantes productrices de recettes, les privilèges, les licences et les permis constituent la deuxième source de recettes générales, suivis des paiements du gouvernement fédéral et des recettes de la régie des boissons. Le champ des dépenses a aussi changé. En 1939, les principales sources de dépenses, par ordre d'importance, étaient le bien-être social, le service de la dette (non compris le remboursement), l'éducation, la santé et les transports.

En 1949, les transports sont le poste de dépense le plus important, suivis de l'éducation, de la santé, du bien-être social et des ressources naturelles.

La dette totale, directe et indirecte, a augmenté de 285 millions de 1948 à 1949 et de 484 millions au cours des dix dernières années, soit à la cadence de \$3 par habitant (\$195 à \$198). Le pourcentage des obligations impayées des gouvernements provinciaux payables au Canada seulement continue à augmenter. C'est là une tendance qui se fait sentir depuis un certain nombre d'années.

Recettes et dépenses générales brutes des gouvernements provinciaux, 1947-1949

NOTA.—Chiffres des années financières terminées le plus près du 31 décembre.

Province	Recettes générales brutes			Dépenses générales brutes		
	1947	1948	1949 P	1947	1948	1949 P
(milliers de dollars)						
Terre-Neuve.....			19,944			24,542
Île-du-Pr. Édouard..	5,365	5,697	6,375	5,092	5,086	6,418
Nouvelle-Écosse.....	38,798	40,253	44,426	29,306	35,371	41,301
Nouv.-Brunswick.....	33,791	34,026	36,885	27,217	32,176	36,997
Québec.....	219,269	231,508	244,548	174,648	197,622	212,919
Ontario.....	255,876	254,901	280,914	211,237	258,059	291,125
Manitoba.....	41,508	44,107	48,663	33,343	39,182	43,340
Saskatchewan.....	64,907	66,226	72,690	56,287	60,729	67,961
Alberta.....	54,626	71,317	98,709	38,581	47,444	52,188
Col. Britannique.....	81,672	119,669	145,090	79,343	113,327	156,120
Total.....	792,812	867,734	998,244	655,054	788,996	936,211

Forestiers provinciaux préparant une carte muette. Depuis l'avènement de la photographie aérienne, le relevé des forêts est devenu une entreprise hautement spécialisée. Il coûte moins cher et ses résultats sont infiniment plus exacts et plus utiles.



Recettes (nettes) générales et dépenses (nettes) générales et en immobilisations des gouvernements provinciaux, 1947-1949

Province	Recettes générales			Dépenses générales et en immobilisations		
	1947	1948	1949 ^p	1947	1948	1949 ^p
	(milliers de dollars)					
Terre-Neuve.....			17,424			26,077
Île-du-Pr.-Édouard.....	4,658	4,730	5,092	6,305	5,915	6,743
Nouvelle-Écosse.....	32,389	32,667	34,249	35,316	44,346	52,703
Nouv.-Brunswick.....	28,844	28,453	29,431	34,130	42,484	40,037
Québec.....	193,756	208,258	207,416	189,862 ^r	234,027	198,028
Ontario.....	223,213	220,024	235,421	203,539	250,738	280,550
Manitoba.....	34,004	35,902	38,041	27,963	35,897	38,830
Saskatchewan.....	53,312	56,332	61,287	52,539	55,375	61,473
Alberta.....	47,510	62,957	88,547	43,989	55,938	58,913
Col.-Britannique.....	72,004	100,678	121,324	85,032	109,550	163,326
Total	689,690	745,001	841,232	678,675^r	834,270	926,680

Analyse des recettes générales nettes des gouvernements provinciaux, 1948 et 1949

Source	1948	1949 ^p	Source	1948	1949 ^p
	(milliers de dollars)			(milliers de dollars)	
Taxes.....	372,331	418,237	Autres recettes.....	923	1,302
Privilèges, licences et permis—			Sous-total.....	741,857	838,405
Véhicules automobiles.....	50,573	58,198	Recettes non applicables au revenu et recettes de surplus.....	3,144	2,827
Autres.....	85,797	119,827	Total	745,001	841,232
Ventes et services.....	20,046	20,082	Sommaire des recettes de la régie des boissons alcooliques—		
Amendes et peines.....	2,087	2,230	Taxes.....	10,349	1,477 ^r
Autres gouvernements—			Permis.....	16,132	25,932 ^r
Accords fiscaux fédéraux provinciaux.....	84,272	81,424	Amendes et peines.....	381	715
Subventions fédérales.....	16,965	25,541	Bénéfices.....	102,521	106,803
Municipalités.....	1,727	865	Confiscations.....	3	37
Entreprises gouvernementales.....	107,136	110,702			

^r Certaines perceptions (environ 9 millions de dollars), comprises dans "Taxes" en 1948, le sont dans "Permis" en 1949.

Analyse des dépenses (nettes) générales et en immobilisations des gouvernements provinciaux, 1948 et 1949

Fonction	1948	1949 ^p	Fonction	1948	1949 ^p
	(milliers de dollars)			(milliers de dollars)	
Dépenses générales de gouvernement.....	34,280	33,611	Service de la dette.....	88,431	101,754
Protection de la personne et de la propriété.....	34,929	44,923	Contributions aux gouvernements municipaux—		
Transports et communications.....	254,650	253,736	Recettes partagées.....	6,659	11,110
Santé et bien-être social—			Subventions.....	6,134	3,766
Santé.....	102,361	141,119	Contributions aux entreprises gouvernementales.....	9,934	12,958
Bien-être social.....	61,596	80,630	Autres dépenses.....	6,452	6,120
Services récréatifs et culturels.....	4,888	5,563	Sous-total.....	832,486	924,647
Enseignement.....	141,730	159,243	Paiements non applicables aux dépenses et paiements de surplus.....	1,784	2,034
Ressources naturelles et industries primaires.....	75,121	60,480	Total	834,270	926,681
Expansion commerciale et industrielle.....	4,354	5,115			
Organisation et développement du gouvernement local.....	1,702	1,513			

**Détail des dettes directe et indirecte des gouvernements provinciaux
(moins le fonds d'amortissement), 1948 et 1949**

Détail	1948	1949, p	Détail	1948	1949, p
	(milliers de dollars)			(milliers de dollars)	
Dettes directes—			Dettes indirectes—		
Dettes obligataires.....	1,766,978	1,948,872	Obligations garanties.	502,423	674,954
Moins fonds d'amortissement.....	264,059	341,901	Moins fonds d'amortissement.....	3,463	3,402
Dettes obligataires nettes.....	1,502,919	1,606,971	Obligations garanties nettes.....	498,960	671,551
Bons du Trésor (détenus par)—			Emprunts bancaires.....	16,002	15,872
Gouvernement fédéral.....	97,481	93,703	Autres garanties—		
Autres.....	39,872	39,384	Emprunts en vertu de la loi pour favoriser les améliorations municipales.....	4,723	4,470
Total, bons du Trésor.....	137,353	133,087	Autres.....	44,821	40,755
Certificats et dépôts d'épargne.....	67,020	68,405	Totaux, autres garanties.....	49,547	45,225
Emprunts temporaires et découverts.....	7,382	9,998	Total, dettes indirectes nettes.....	564,509	732,648
Obligations échues.....	439	107	Total général.....	2,384,700	2,669,621
Intérêt dû sur les obligations.....	958	857			
Comptes et autres exigibilités.....	81,501	96,257			
Dépenses courues.....	19,619	21,291			
Total, dettes directes nettes.....	1,820,191	1,936,973			

¹ Sans Terre-Neuve, pour fins de comparaison.

Dettes directe et indirecte des gouvernements provinciaux (moins le fonds d'amortissement), 1948 et 1949

Province	Dettes directes		Dettes indirectes	
	1948	1949 ^p	1948	1949 ^p
	(milliers de dollars)			
Terre-Neuve.....	...	4,949	...	5,025
Île-du-Prince-Édouard.....	13,674	14,734	30	20
Nouvelle-Écosse.....	118,882	138,958	2,305	3,854
Nouveau-Brunswick.....	127,453	141,271	8,260	10,205
Québec.....	385,093	371,930	284,053	298,987
Ontario.....	627,542	681,679	259,226	394,341
Manitoba.....	81,246	97,839	1,040	841
Saskatchewan.....	151,505	151,037	652	654
Alberta.....	133,827	134,704	2,346	3,161
Colombie-Britannique.....	180,969	201,821	6,597	20,385
Total.....	1,820,191	1,941,921	564,509	737,673

Dettes obligataires brutes des provinces, selon la devise d'acquiescement, 1948 et 1949

Lieu d'acquiescement	1948	1949, p
	(milliers de dollars)	
Canada seulement.....	1,210,291	1,356,933
Londres seulement.....	29,958	27,447
Londres et Canada.....	8,721	7,582
New York et Canada.....	301,787	346,182
Londres, New York et Canada.....	210,221	210,728
Total.....	1,766,978	1,948,872

¹ Sans Terre-Neuve, pour fins de comparaison.

Finances municipales

Le gouvernement local au Canada est assuré en 1949 par 4,099 municipalités constituées, urbaines et rurales. Plusieurs comptent des commissions, des régions, des circonscriptions ou des zones spéciales organisées pour certaines fins déterminées, comme les services d'utilité publique, les services sanitaires et autres, ou prennent part conjointement à de telles initiatives. Dans la plupart des provinces, les municipalités perçoivent une bonne partie des sommes affectées à l'instruction. Elles existent en vertu d'une charte ou d'une loi adoptée par le gouvernement provincial dont, à des degrés variables, elles relèvent. Les régions peu peuplées et sans organisation municipale relèvent entièrement des provinces.

Tout comme les autres organismes administratifs, la plupart des municipalités du Canada ont emprunté plutôt largement durant la période florissante de 1900-1912 et de nouveau durant les années 20. En 1924, la dette obligataire dépassait le milliard et, en 1932, elle touchait un sommet de \$1,384,792,777. Malgré les emprunts pour fins de secours, la dette a ensuite commencé à baisser lentement à mesure que les immobilisations diminuaient par suite du marasme économique et d'une surveillance plus étroite de la part des provinces; la majorité des municipalités ont continué de faire face à leurs obligations. Durant la guerre, le relèvement des perceptions et la remise à plus tard de certaines immobilisations nécessaires ont accentué la diminution de la dette. En 1947, la valeur des emprunts de capital a surpassé les remboursements et, en conséquence, la dette obligataire a augmenté. Le total brut s'est encore accru en 1948 et tout porte à croire que l'expansion s'est poursuivie en 1949 et 1950.

Les revenus municipaux au Canada proviennent surtout des contributions directes, en particulier des taxes sur la valeur imposable des immeubles. Comme la valeur imposable et les taux d'imposition n'ont cessé d'augmenter depuis 1939, les contributions se sont accrues. L'état florissant de l'économie a permis la perception d'un fort pourcentage d'impôts courants dans toutes les provinces.

Revenus et dépenses des municipalités.—En 1949, les revenus estimatifs des municipalités s'élevèrent à 520 millions de dollars, dont 370 millions ou 71·1 p. 100 proviennent des taxes immobilières, \$62,800,000 ou 12·1 p. 100, d'autres impôts et le reste, \$87,200,000 ou 16·8 p. 100, d'autres sources, y compris les licences et permis, les cotisations de services publics et les subventions provinciales.



La Sûreté est l'un des services les plus dispendieux des municipalités, surtout dans les grandes villes. A Montréal, les appels de secours arrivent à un standard de 20 lignes et sont transmis directement aux patrouilleurs.

Le soutien des écoles locales est actuellement la source de dépenses la plus importante des gouvernements municipaux, soit \$158,800,000 ou 30.5 p. 100 du total en 1949. Les autres services coûtent \$286,800,000 ou 55 p. 100 et les frais de la dette, y compris l'amortissement, s'élèvent à \$75,700,000, soit à 14.5 p. 100. Les dépenses totales se chiffrent par \$521,300,000. En 1939, elles étaient de \$329,038,000 et se répartissaient ainsi: écoles, 25 p. 100; autres services, 48 p. 100; frais de la dette, y compris l'amortissement, 27 p. 100.

Valeur imposée des municipalités, perceptions et taxes à recevoir, 1941-1949, et par province, 1949

Année et province	Valeur sur laquelle les taxes ont été levées	Impositions	Perceptions (courantes et en souffrance)	Impositions par rapport aux perceptions	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes
	(milliers de dollars)			%	(milliers de dollars)
Total, 1941.....	7,859,415	272,458	237,680 ¹	104.6 ¹	237,133
Total, 1942.....	7,892,698	275,983	239,110 ¹	105.0 ¹	208,406
Total, 1943.....	7,906,826	278,697	298,196	107.0	192,777
Total, 1945.....	8,155,068	291,693			134,021
Total, 1946 ²	5,885,093	230,623	235,487	102.1	86,935
Total, 1947 ²	6,237,747	259,941	255,748	98.4	79,482
Total, 1948 ²	6,504,665	291,680	287,793	98.7	81,386
1949					
Terre-Neuve.....		931	845	90.7	266
Île-du-Prince-Édouard.....	19,493	778	762	97.9	226
Nouvelle-Écosse.....	230,951	13,611	13,199	97.0	4,218
Nouveau-Brunswick.....	307,626	11,116	10,202	91.8	3,625
Québec.....					
Ontario.....	3,980,518	170,379	167,154	98.1	21,609
Manitoba.....	572,907	30,424	29,223	96.0	9,795
Saskatchewan.....	865,368	35,961	33,672	93.6	19,816
Alberta.....	681,802	35,003	34,337	98.1	18,679
Colombie-Britannique.....	573,460	35,935	35,292	98.2	9,184
Total, 1949².....	7,232,125	334,138	324,686	97.2	87,418

¹ Ne comprend pas les cités et villes du Québec.

² La province de Québec non comprise, faute de renseignements.

Enlèvement de la neige sur les trottoirs d'Ottawa.



Passif direct et indirect des gouvernements municipaux (moins le fonds d'amortissement), par province, 1947-1949

Province	1947		1948		1949	
	Direct	Indirect	Direct	Indirect	Direct	Indirect
	(milliers de dollars)					
Terre-Neuve.....					3,312	..
Île-du-Prince-Édouard.....	2,179 ¹		2,384 ¹		2,495 ¹	
Nouvelle-Écosse.....	22,247 ¹	636	26,221 ¹	612	31,736 ¹	829
Nouveau-Brunswick.....	20,387	167	26,852	201	32,854	669
Québec.....						
Ontario.....	243,445	17,856	295,143	16,517	348,568	15,907
Manitoba.....	42,075	8,029	42,972	7,701	46,735	8,032
Saskatchewan.....	34,070		31,645		35,013	
Alberta.....	57,817		65,535		76,364	
Colombie-Britannique.....	86,786	14,440	95,016	16,251	110,162	17,040
Total	509,006	41,128	585,768	41,282	687,239	42,477
Total général	550,134		627,050		729,716	

¹ Ne comprend pas les écoles rurales.

Dettes obligataires municipales et fonds d'amortissement, années choisies, 1919-1946, et par province, 1932, 1948 et 1949

Année	Dette obligataire brute des municipalités	Total du fonds d'amortissement	Province	Dette obligataire brute des municipalités		
				1932 ²	1948 ³	1949 ³
	(milliers de dollars)			(milliers de dollars)		
1919.....	729,715	2	Terre-Neuve.....			3,001
1925.....	1,015,950	2	Île-du-P.-Édouard.....	2,129	3,222	3,327
1930.....	1,271,390	2	Nouvelle-Écosse.....	31,606	38,010	39,321
1935.....	1,372,026	267,709	Nouv.-Brunswick.....	24,753	30,638	37,076
1938.....	1,302,201	269,736	Québec.....	463,614		
1939.....	1,280,856	272,010	Ontario.....	504,756	251,248	292,542
1940.....	1,244,001	259,343	Manitoba.....	92,471	50,633	55,059
1941.....	1,196,491	261,459	Saskatchewan.....	59,238	26,256	30,141
1942.....	1,136,897	258,064	Alberta.....	76,892	47,002	63,185
1943.....	1,074,777	254,864	Col.-Britannique.....	129,333	122,275	137,618
1944.....	1,006,936	178,780				
1945.....	965,350	168,365	Total	1,384,792	572,284⁴	661,270⁴
1946.....	503,426					

¹ Non compris la dette pour les écoles des provinces Maritimes.

² Non compris les écoles rurales de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse.

³ Le total du fonds d'amortissement n'était pas connu avant 1934; l'Alberta a déclaré sa dette nette jusqu'à 1928.

⁴ Ne comprend pas le Québec.

• Régime bancaire

La Banque du Canada.—La Banque du Canada, établie en 1934 comme banque centrale d'émission et de réescompte, est la clef de voûte du régime bancaire canadien. Elle a pour fonction de "régler le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation, de contrôler et protéger la valeur extérieure de l'étalon monétaire national et de mitiger, par son influence, les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix et de l'emploi de la main-d'œuvre, autant que possible dans le cadre de l'action monétaire, et généralement de favoriser la prospérité économique et financière du Canada".

La Banque règle les réserves en espèces des banques à charte, qui doivent maintenir au moins 5 p. 100 de leur passif-dépôts payable en dollars canadiens

sous forme de dépôts à la Banque du Canada et de billets de celle-ci. La Banque fait aussi fonction de représentant financier de l'État et peut, après entente, agir à titre de banquier ou de représentant financier de toute province. Elle administre la dette publique et seule a le droit de mettre des billets en circulation au Canada. La Banque a le pouvoir d'acheter et de vendre des valeurs mobilières en marché libre, d'escompter des titres et des effets de commerce, de fixer un minimum pour ses taux d'escompte et d'acheter et de vendre des matières d'or et des devises étrangères. La Banque est administrée par un conseil nommé par le gouvernement et composé d'un gouverneur, d'un gouverneur adjoint et de onze administrateurs; le sous-ministre des Finances fait partie du conseil d'administration.

La Banque d'expansion industrielle.—La Banque d'expansion industrielle, entrée en activité le 1^{er} novembre 1944, est une filiale de la Banque du Canada mais fonctionne comme organisme distinct. Son activité complète celle des banques à charte et autres institutions de prêt en fournissant aux petites entreprises du capital à long et à moyen terme. Elle n'accepte pas de dépôts. Son capital de 25 millions a été souscrit par la Banque du Canada. En outre, la Banque d'expansion industrielle peut emprunter, par l'émission d'obligations, jusqu'à trois fois le montant de son capital versé.

Prêts, placements et garanties de la Banque d'expansion industrielle, par province et industrie, 30 septembre 1951

Détail	Autorisés	En cours	Détail	Autorisés	En cours
Province	\$	\$	Industrie—fin	\$	\$
Terre-Neuve.....	—	—	Impression, édition et industries connexes..	706,000	438,061
Île-du-Pr.-Édouard...	54,000	34,032	Produits du fer et de l'acier (y compris maclinerie et outillage).....	4,316,606	2,395,399
Nouvelle-Écosse.....	655,044	428,538	Outillage de transport	2,028,664	999,957
Nouv. Brunswick.....	1,113,298	954,478	Produits des métaux non ferreux.....	263,500	239,617
Québec.....	20,222,466	11,044,824	Appareils et fournitures électriques.....	754,000	341,671
Ontario.....	11,648,564	8,752,736	Produits de minéraux non métalliques..	2,119,469	1,568,258
Manitoba.....	1,449,250	742,002	Dérivés du pétrole et de la houille.....	1,440,000	814,661
Saskatchewan.....	2,142,658	1,462,492	Produits chimiques..	6,982,310	2,240,129
Alberta.....	1,153,200	903,164	Industries manufacturières diverses.....	899,500	678,780
C. B. et Territoires.....	6,815,800	5,106,267	Réfrigération.....	3,278,608	2,663,627
Total	45,244,280	29,425,233	Production ou distribution d'électricité..	95,000	27,000
Industrie			Total	45,244,280	29,425,233
Aliments et boissons..	5,472,283	3,989,082			
Produits du cuir.....	762,500	482,759			
Textiles (sauf le vêtement)	3,004,361	2,557,539			
Vêtement (textile et fourrure).....	1,511,150	926,374			
Produits du bois.....	7,272,651	5,043,826			
Produits du papier (pulpes comprises).....	4,337,675	1,018,443			

Banques commerciales.—Bien que le chiffre de la masse monétaire soit déterminé par la banque centrale, il appartient aux banques à charte de répondre aux besoins particuliers de crédit du commerce, de l'industrie et du public. Dix banques ont une charte en vertu de la loi des banques et elles seules, en plus de deux banques d'épargne établies de longue date et de la Banque du Canada, ont le droit de s'appeler "banques" et de se servir du terme "bancaire" relativement à leur commerce.



◀
 Principale pièce du nouvel édifice
 de la Banque de la Nouvelle
 Écosse, à Toronto, ouvert le
 21 septembre 1951.

La porte de la principal
 chambre forte pèse 50 tonnes
 mais son équilibre parfait per-
 met à l'employée de la fermer
 d'une seule main.
 ▶

La banque à succursales est peut-être la grande caractéristique du régime bancaire canadien tel qu'il existe aujourd'hui, et, dans un pays comme le Canada, vaste et peu peuplé, le système s'est révélé excellent. Aucune banque n'a fait faillite depuis 1923 et les détenteurs de billets n'ont subi aucune perte depuis 1881.

Les dix banques commerciales comptent plus de 3,400 succursales réparties à travers le pays, dont plusieurs situées dans de petits villages qui seraient absolument incapables de soutenir une banque indépendante. Le siège de la banque ne reçoit ni ne prête d'argent; tout le commerce bancaire est effectué par les succursales, qui jouissent chacune d'une grande indépendance. Cependant, liées les unes aux autres, ces succursales exercent une grande influence sur la situation économique du pays tout entier.

La première fonction d'une banque est de fournir un dépôt sûr pour les épargnes et les excédents de fonds et d'avancer le crédit nécessaire au commerce du pays. Le crédit est accordé de plusieurs façons. Les banques consentent des prêts directs qui permettent aux clients d'acheter des matières premières, de payer des salaires et autres frais d'exploitation et d'acheter des marchandises pour la revente. Des lettres de crédit sont émises pour financer l'importation de marchandises. De cette façon, la banque échange son crédit bien connu et acceptable contre le crédit moins connu de ses clients. En plus d'assurer des facilités de dépôt et de prêt, les banques rendent d'innombrables autres services à la collectivité.

Statistique des banques à charte, années choisies, 1930-1950

Nota.— Ces chiffres sont la moyenne tirée des 12 rapports mensuels de chaque année, sauf le nombre de succursales qui, lui, est arrêté au 31 décembre.

Banque et année	Succursales au Canada et à l'étranger ¹	Actif global	Passif envers les actionnaires	Passif envers le public	Prêts et es-comptes	Passif dépôts global ²
	nombre	(millions de dollars)				
1930	4,083	3,237	305	2,910	2,065	2,517
1939	3,319	3,592	279	3,298	1,244	3,061
1945	3,106	6,743	282	6,439	1,505	6,160
1948	3,410	8,140	328	7,799	2,389	7,403
1949	3,562	8,658	333	8,310	2,618	7,922
1950	3,784	9,015	337	8,660	2,872	8,221

¹ Comprend les sous-agences, au nombre de 691 en 1950, dont 2 en dehors du Canada.

² Exclut les dépôts interbancaires.

Cet appareil, au siège d'une banque, compte les dépôts des diverses succursales. Il passe 600 billets à la minute.





Le kiosque d'une banque à une exposition fournit un moyen de faire connaître à la collectivité agricole les services que rendent les banques. À cette occasion, la banque avait organisé un concours régional sur la culture du tabac.

Statistique de chaque banque à charte, décembre 1951

Banque et année	Succursales au Canada et à l'étranger ¹	Actif global	Passif envers les actionnaires	Passif envers le public	Prêts et es-comptes	Passif associé global ²
	nombre					
Banque de Montréal.....	577	2,254	87	2,165	671	2,036
Banque de la Nouvelle-Écosse.....	394	905	45	856	401	801
Banque de Toronto.....	236	490	20	477	187	481
Banque Provinciale du Canada.....	339	176	6	169	64	159
Banque Canadienne du Commerce.....	620	1,741	60	1,676	715	1,521
Banque Royale.....	762	2,523	87	2,435	863	2,267
Banque du Dominion.....	165	472	18	453	212	416
Banque Canadienne Nationale.....	550	461	14	446	189	438
Banque Impériale du Canada.....	224	545	18	526	236	479
Banque Barclay (Canada).....	4	34	3	31	9	13
Total.....	3,871	9,610	358	9,234	3,547	8,691

¹ Comprend les sous-agences, au nombre de 694, dont 2 en dehors du Canada.

² Moins

les dépôts interbancaires.

En 1951, les banques à charte du Canada comptaient 105 succursales à l'étranger.

Paiements par chèque.—Les opérations commerciales consistent en d'innombrables échanges particuliers, dont la grande majorité se font au moyen de l'argent sous forme de monnaie ou de chèques tirés sur les comptes de dépôts en banque. On estime qu'environ 80 p. 100 des opérations commerciales sont financées par chèque. Le montant des chèques fournit donc un excellent indice de l'activité commerciale d'une époque.

La valeur des chèques encaissés a continué de s'accroître dans les cinq régions économiques en 1950 pour atteindre un nouveau sommet de plus de cent milliards de dollars. Cette avance de près de 15 p. 100 sur l'année précédente reflète l'état florissant de l'activité économique durant toute l'année. La production industrielle s'est élevée à un niveau sans précédent depuis la guerre et les prix de gros ont touché de nouvelles cimes. En outre,

l'emploi et le revenu de la main-d'œuvre n'ont jamais connu de meilleuré année et la valeur du commerce de détail a brisé tous les records. Indice du niveau toujours élevé du commerce, la valeur des chèques encaissés durant les dix premiers mois a été de 14 p. 100 plus forte en 1951 qu'en 1950.

Le montant des chèques encaissés augmente assez généralement dans tout le pays, 32 des 34 centres de compensation où les comparaisons sont possibles accusant une avance sur 1949. La plus forte augmentation proportionnelle est enregistrée par l'Ontario, suivi de près par le Québec. Les provinces des Prairies déclarent le gain le moins prononcé. Les cinq centres de compensation les plus importants réunissent plus de 75 p. 100 de tous les paiements par chèque. Les courbes des débits dans ces centres déterminent en grande partie celles des régions, sauf dans les provinces Maritimes. Les paiements effectués dans les deux principaux centres, Toronto et Montréal, augmentent respectivement de 23 et de 18 p. 100. A Vancouver, ils avançaient de 12 p. 100, tandis qu'Ottawa et Winnipeg accusent un recul.

La valeur des chèques encaissés au Canada a augmenté régulièrement depuis 1938 et atteint en 1950 un niveau bien supérieur à celui d'avant-guerre. Le total s'est élevé de 225 p. 100 en comparaison de 1938 et de 116 p. 100 en comparaison de 1929, l'année-cime de l'entre-deux-guerres.

Chèques encaissés aux centres de compensation, 1946-1950

Région économique	1946	1947	1948	1949	1950
	\$	\$	\$	\$	\$
Provinces Maritimes ¹	1,604,018,266	1,750,654,723	1,970,079,395	2,317,673,928	2,648,160,641
Québec.....	20,799,359,813	22,919,909,358	23,689,833,048	24,732,489,732	29,106,858,312
Ontario.....	30,401,955,884	30,433,876,385	33,381,605,192	36,469,080,580	43,146,166,945
Provinces des Prairies....	11,124,679,682	12,853,736,283	14,602,310,298	16,494,526,390	17,287,706,202
Colombie-Britannique	5,367,593,788	6,539,916,229	7,043,619,628	7,540,592,213	8,446,566,739
Total ...	69,247,607,433	74,498,092,978	80,687,447,561	87,554,362,843	100,635,458,839

¹ Saint-Jean (Terre-Neuve) y figure à compter d'avril 1949.

• Assurance

Assurance-vie.—Le commerce de l'assurance-vie au Canada a continué sa marche sans cesse ascendant depuis la guerre. La vente d'assurance-vie, qui unit l'épargne à la protection, a subi dans une grande mesure l'influence de la tension internationale au cours de ces années; l'incertitude incite l'homme à épargner en vue d'une période de détresse. Aussi, l'expansion remarquable de l'industrie au Canada et la tendance vers la sécurité individuelle ont affermi la demande pour les services et la protection de l'assurance-vie. Le commerce effectué en 1950, y compris l'assurance industrielle et collective, s'est élevé à 1,971 millions de dollars et a porté à 16,730 millions de dollars le total de l'assurance-vie en vigueur au Canada. C'est là une moyenne de \$1,208.37 d'assurance pour chaque homme, femme ou enfant au pays. Le montant des primes versées pour payer cette assurance a été de 393 millions de dollars. Les indemnités totales payées aux assurés, y compris les indemnités pour décès, les dotations échues, les dividendes, la valeur de résiliation et les paiements de rentes viagères ont dépassé 240 millions de dollars. L'assurance-vie au Canada est vendue par 55 compagnies à charte fédérale, dont 30 canadiennes, 5 britanniques et 20 étrangères, et par quelques sociétés à charte provinciale.

Le degré de protection offert par les sociétés d'assurance-vie change constamment. L'assurance des voyages aériens en fournit un exemple intéressant. Il y a 25 ans, il fallait payer des primes exorbitantes pour quelque degré de protection que ce soit; aujourd'hui, on considère que le transport aérien est plus sûr que plusieurs autres occupations ou modes de transport. Il est incorporé aux polices d'assurance-vie sans frais supplémentaires. En outre, presque tout genre de risque d'envolée peut être couvert par une police d'assurance-vie et d'assurance-accident au tarif ordinaire.

Assurance-incendie.—L'assurance-incendie a aussi accusé une montée en flèche, grâce en partie à l'expansion de l'assurance mais aussi à l'augmentation des immeubles assurables et de leur valeur dans tout le pays. L'assurance-incendie en vigueur à la fin de 1950 s'élève à quelque 32 milliards de dollars. Les primes versées s'établissent à 131 millions et les indemnités payées, à 68 millions. A la fin de 1950, 273 compagnies possédaient une charte fédérale pour le commerce de l'assurance-incendie au Canada, dont 65 compagnies canadiennes, 82 britanniques et 126 étrangères.

Assurance-responsabilité.—L'assurance-responsabilité comprend les risques suivants: accidents (accidents personnels, responsabilité civile et responsabilité des patrons); aviation; automobile; chaudières; crédit; tremblement de terre; explosion; chute d'avion; faux; garantie; grêle; collisions de véhicules; transport intérieur; bestiaux; propriété personnelle; bris de glace; immeuble; maladie; fuites de gicleurs automatiques; vol; dégâts causés par l'eau; intempéries; tempêtes de vent.

Les classes d'assurance-responsabilité dont le montant des primes est le plus élevé et augmente le plus rapidement sont l'automobile, les accidents personnels et la maladie, de même que la propriété personnelle. Le total des primes de ces classes s'élevait à 168 millions de dollars en 1950, contre 221 millions pour toutes les autres catégories. En 1950, 284 compagnies faisaient le commerce de l'assurance-responsabilité, dont 67 canadiennes, 79 britanniques et 138 étrangères. La plupart de ces compagnies ont aussi fait le commerce de l'assurance-incendie.



Cérémonie du 24 avril 1951 pour marquer l'arrivée de la première cargaison de pétrole de l'Alberta à la raffinerie de Sarnia (Ont.). Le pétrole brut a franchi en tout une distance de 1,800 milles, des champs à la tête des Grands lacs par pipe-line et le reste par bateau-citerne.

Index

	PAGE		PAGE
Abatage, assurance chômage	235	Anciens combattants (suite), prêts	
— emploi	227	— commerciaux et professionnels	96
— manufacturés	204	— services de traitement	95
Aborigènes	60	Animaux, à fourrure	146
Abricots	162	— sauvages, réserves	52
Accidents, assurance	308	Appareils électriques	210
— travail	93	— importations	281
Accise	293	Aptitude physique	91
Achat, coopératives	265	Argent, production	179
Acier, industrie	210	Argile	179
— manufacturés	204	Armes, commandes	37
— productivité	41	Art dramatique	116
Agneaux	156	Artisanat	120
Agriculture	137	Arts créateurs	113
— aide du gouvernement	140	Assurance	307
— anciens combattants, établis-		— chômage	234
— sement	97	— emploi	227
— assurance-chômage	235	— incendie	308
— bétail	155	— responsabilité	308
— crédit	143	— vie	307
— cultures spéciales	160	Autobus, importations	281
— exportations	139	Automobiles	241
— grandes cultures	148	— exportations	280
— industrie laitière	157	— importations	281
— législation	140	— manufacturés	204
— main-d'œuvre	226	— pièces, importations	281
— O. A. A.	143	— ventes	259
— prix	147	— financement	260
— production	133	Avant propos	3
— revenu	144	Aveugles, allocations	90
— source	139	Aviation	39
— volailles	156	— civile	247
Aiglefin	194	Avions, commandes	37
Alberta:—		Avoine	152, 155
— agriculture	146	Bacon, exportations	280
— allocations familiales	89	Balance des paiements internationaux	282
— aptitude physique	92	Ballet	119
— assurance-chômage	235	Banff, parc national	51
— construction	220	Banques	302
— démographie	71	Bardeaux, exportations	280
— emploi	228	Barytine	179
— énergie hydraulique	181	Bataux, commandes	37
— finances	297	Bénéfices, taxes	294
— forêts	167	Bétail	155
— fourrures	197	— exportations	280
— manufacturés	213	— revenu	146
— minéraux	176	Bêtes à cornes	156
— pêcheries	194	Betteraves à sucre	155
— pensions, aveugles	91	— production	163
— vieillesse	90	Beurre	157
— population	58	— manufacturés	204
— production, valem	134	Bibliothèques	121
— topographie	48	Bienfaisance sociale	86
Alimentation, coût de la vie	269	— accidentés du travail	93
— industrie	210	— allocations familiales	88
Allocations, anciens combattants	96	— anciens combattants	94
— aveugles	90	— aptitude physique	91
— familiales	88	— assurance-chômage	91
— mères	93	— aveugles, pensions	90
— vieillards	90	— nières, allocations	93
Aluminium, exportations	280	— organismes	94
— productivité	41	— services, fédéraux	87
Ameublement, coût de la vie	269	— provinciaux	92
Amiante, exportations	280	— vieillesse, pensions	89
— production	179	Bismuth	179
Anciens combattants, allocations	96	Bison-des-Bois, réserve	52
— bien-être	94	Blé	148, 155
— Bureau des vétérans	97	— exportations, importations	150, 280
— charte	94	— production	150
— établissement sur les terres	97		

	PAGE		PAGE
Beuil, exportations	280	Commerce, extérieur (suite), tendances	273
Bois	166	— tourisme	285
— abatage	204	— gros (de)	263
— rousonnement	171	— intérieur	259
— produits	210	— coopératives	264
— pulpe, exportations	280	Communications	249
Boissons, industrie	210	— assurance-chômage	235
Boulangerie	204	— emploi	227
Brochet	194	— poste	256
Bruite, production	179	— radio	252
Budget	294	— télégraphie	250
Bureau des vétérans	97	— téléphone	251
		— télévision	255
Cabinet	73	Confection, industrie	204
Cadmium	179	Confédération des travailleurs catho- liques du Canada	234
Café, importations	281	Congrès canadien du travail	233
Calcium	179	Congrès des métiers et du travail du Canada	233
Calgary (Alb.), construction	221	Conseil de recherches pour la défense	42
— manufactures	214	Conseil national de recherches	107
— population	58	Consommation, crédit	263
Camions, exportations	280	Construction	217
Canaux	246	— aide du gouvernement	222
Caoutchouc	204, 210	— assurance-chômage	235
— importations	281	— emploi	227
Carrières, assurance-chômage	235	— industrie	217
Carton	170	— législation	222
Centrales électriques	186	— matériaux	179
Cerises	162	— production	133
Change, taxe	293	Consulats	79
Charbon	179	Coopératives	264
— importations	281	Corée, participation du Canada à la guerre	32
— industrie	210	Coréone	194
Chas, commandes	37	Coton	204
Chasse, assurance-chômage	235	— importations	281
Chauffage, coût de la vie	269	Coût de la vie	269
Chaux, production	179	— indice	269
Chemins de fer	239	Crédit, agricole	143
— construction	217	— consommation	263
— matériel roulant, manufactures	204	— syndicats	266
Chèques encaissés	306	Crème glacée	158
Chevaux	156	Cuir, industrie	210
Chimie, Le Canada à l'âge chimique	19	Cuivre	179
Chômage, assurance	234	— exportations	280
Ciment, production	179	— productivité	41
Cinéma	125	Culture (voir <i>Relations sociales et cul- turelles</i>)	
Citoyenneté	67	Cultures (voir <i>Grandes cultures</i>)	
Climat	49	Décès	69
Cobalt	179	Défense nationale	31
— productivité	41	— commandes	37
Colombie-Britannique—		— Conseil de recherches pour la défense	42
— agriculture	146	— Cotée	32
— allocations familiales	89	— crédits	31
— aptitude physique	92	— effort industriel	37
— assurance-chômage	235	— OTAN	33
— construction	220	— ressources stratégiques	40
— démographie	71	Démographie	55, 67
— emploi	228	Dépenses, gouvernements	128, 290
— énergie hydraulique	181	— particuliers	17
— finances	297	Dette publique	291
— forêts	167	— provinces	299
— fourrures	197	Diplomatie, service	79
— manufactures	113	Dolomite magnésitique	179
— minéraux	177	Doré	194
— pêcheries	194	Éclairage, coût de la vie	269
— pensions, avengles	91	Écoles culturelles	111
— vieillesse	90	Économie, mesures du gouvernement, — situation	15 9
— population	58	Édition, industrie	210
— production	134	Edmonton (Alb.), construction	221
— topographie	48	— population	58
Colza, graine	155	Éducation (voir aussi <i>Relations sociales et culturelles</i>)	99
Combustibles	179	— adultes	104
Commerce	259		
— assurance-chômage	235		
— construction	217		
— coopératives	264		
— détail (de)	159		
— emploi	227		
— extérieur	271, 274		
— patentes internationaux	382		
— politique	277		
— répartition	276		
— situation du Canada	272		

	PAGE
Éducation (suite), enquêtes.....	100
Égouts, construction.....	217
Électricité (voir <i>Énergie hydraulique</i>)	
Électrochimie.....	23
Elk-Island, réserve.....	52
Emballage, production.....	170
Émigration.....	66
Emploi.....	11, 226
— législation.....	230
— manufactures.....	211
Emprunts.....	294
Énergie hydraulique.....	181
— centrales.....	186
— construction.....	183, 217
— production.....	133
— répartition provinciale.....	182
Engrais chimiques.....	22
— exportations.....	280
Enseignement.....	99
— Indiens.....	102
— supérieur.....	103
Entreposage, assurance-chômage.....	235
— emploi.....	227
Éperlan.....	194
Épicerie, commerce.....	259
Érable, produits.....	146, 163
Esquimaux.....	62
Étain, production.....	179
Expansion industrielle, banque.....	303
Explosifs, commandes.....	37
— industrie.....	22
Exportations.....	129, 271
— pays principaux.....	279
— produits agricoles.....	139
Familles, allocations.....	88
Farine de blé, exportations.....	280
Feldspath.....	179
Fer, industrie.....	210
— manufactures.....	204
— production.....	179
— productivité.....	41
Ferme.....	146
— fourrures.....	199
Financement, ventes d'automobiles.....	260
Finances.....	137, 289
— assurance-chômage.....	235
— banques.....	302
— budget.....	294
— emploi.....	227
— fédérales.....	15, 289
— municipales.....	300
— provinciales.....	296
Flétan.....	194
Fluorine.....	179
Foin.....	155
— revenu.....	146
Fonte, industrie.....	22
Forêts.....	165
— assurance-chômage.....	235
— emploi.....	227
— opérations.....	166
— production.....	133
— revenu.....	146
— sciages.....	166
— utilisation.....	166
Fort Anne, parc historique.....	52
Fort Battleford, parc historique.....	52
Fort Beauséjour, parc historique.....	52
Fort Chambly, parc historique.....	52
Fort du Prince-de-Galles, parc historique.....	52
Forteresse de Louisbourg, parc historique.....	52
Fort Lennox, parc historique.....	52
Fort Malden, parc historique.....	52
Fort Wellington, parc historique.....	52
Fourrures.....	197
— apprêtage.....	200
— exportations, importations.....	201, 280

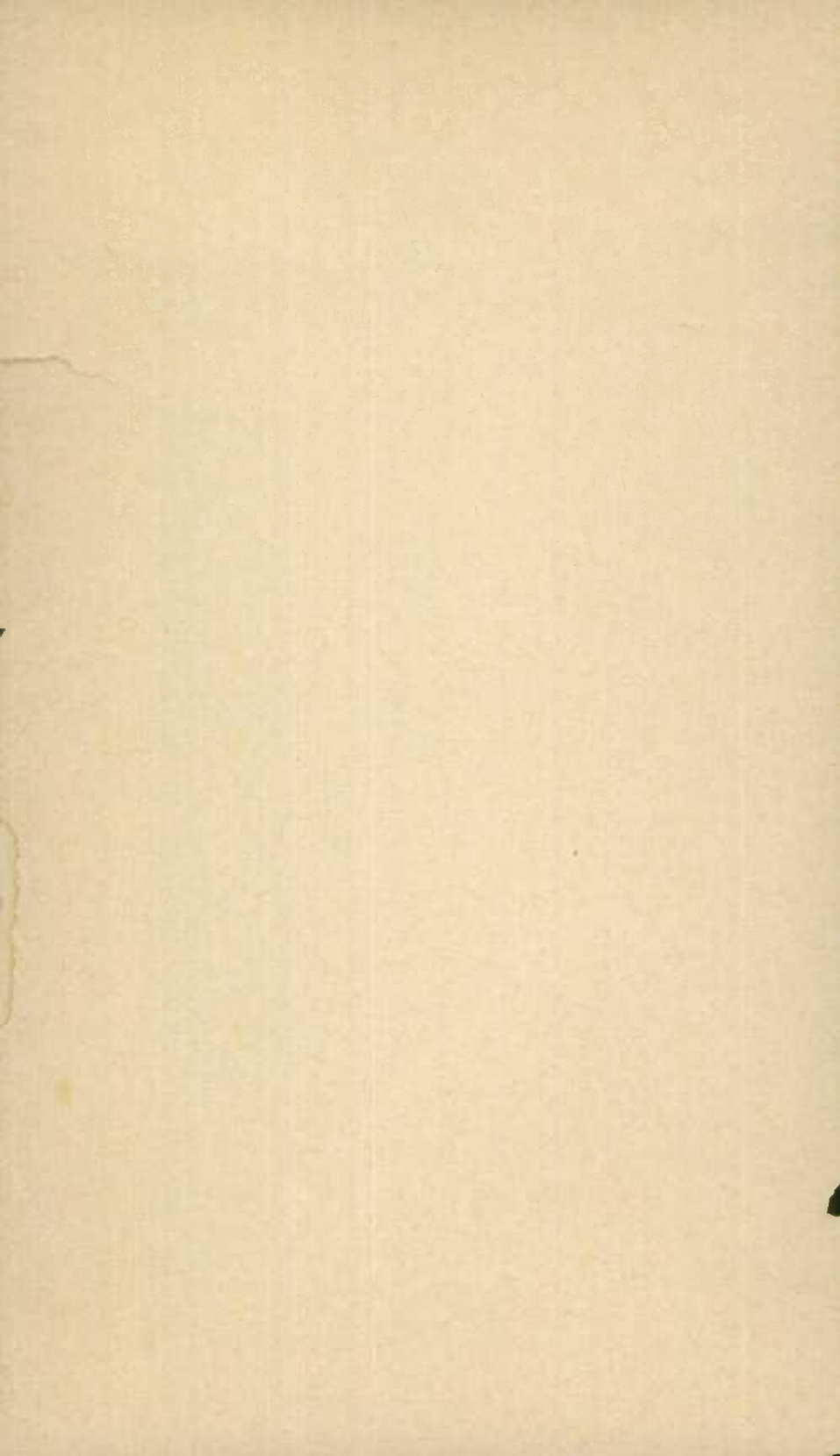
	PAGE
Fourrures (suite), fermes.....	199
Fraises.....	162
Framboises.....	162
Fromage.....	157, 204
Fruits.....	160
— revenu.....	146
Fundy, parc national.....	51
Garages.....	259
Gaz naturel.....	179
Glacier, parc national.....	51
Gouvernement.....	73
— fédéral.....	73
— Nations Unies.....	78
— relations extérieures.....	76
— service diplomatique.....	79
— finances.....	289
— municipal.....	76
— provincial.....	76
— territoires.....	76
Graine de lin.....	154
Grains, revenu.....	146
Grandes cultures.....	148
— revenu.....	146
Graphite.....	179
Gravier.....	179
Grèves.....	232
Guerre, dépenses.....	293
Gypse.....	179
Habitations, construction.....	217, 220
— législation.....	222
Halifax (N.-E.), construction.....	221
— population.....	58
— port.....	246
Hamilton (Ont), construction.....	221
— manufactures.....	214
— population.....	58
Hareng.....	194
Haricots.....	155
Hautes-Terres du Cap-Breton.....	51
Heures de travail.....	228
Homard.....	194
Hôpitaux.....	84
Huile de chauffage, importations.....	281
Île du Prince-Édouard—	
— agriculture.....	146
— allocations familiales.....	89
— aptitude, physique.....	92
— assurance-chômage.....	235
— construction.....	220
— démographie.....	71
— emploi.....	228
— énergie hydraulique.....	181
— finances.....	297
— forêts.....	167
— fourrures.....	197
— manufactures.....	213
— pêcheries.....	194
— pensions, aveugles.....	91
— vieillesse.....	90
— population.....	58
— production.....	134
— topographie.....	46
Île du Prince-Édouard, parc national.....	51
Îles de la Baie-Georgienne, parc national.....	51
Îles-de-Saint-Laurent, parc national.....	51
Îlérite.....	41
Innocent, assurance-chômage.....	235
— emploi.....	227
Immigration.....	64
Importations.....	129, 271
— pays principaux.....	279
Impôt sur le revenu.....	293
Impression, industrie.....	210
Incendie, assurance.....	308
Indiens.....	60
— instruction.....	102
Industrie.....	42

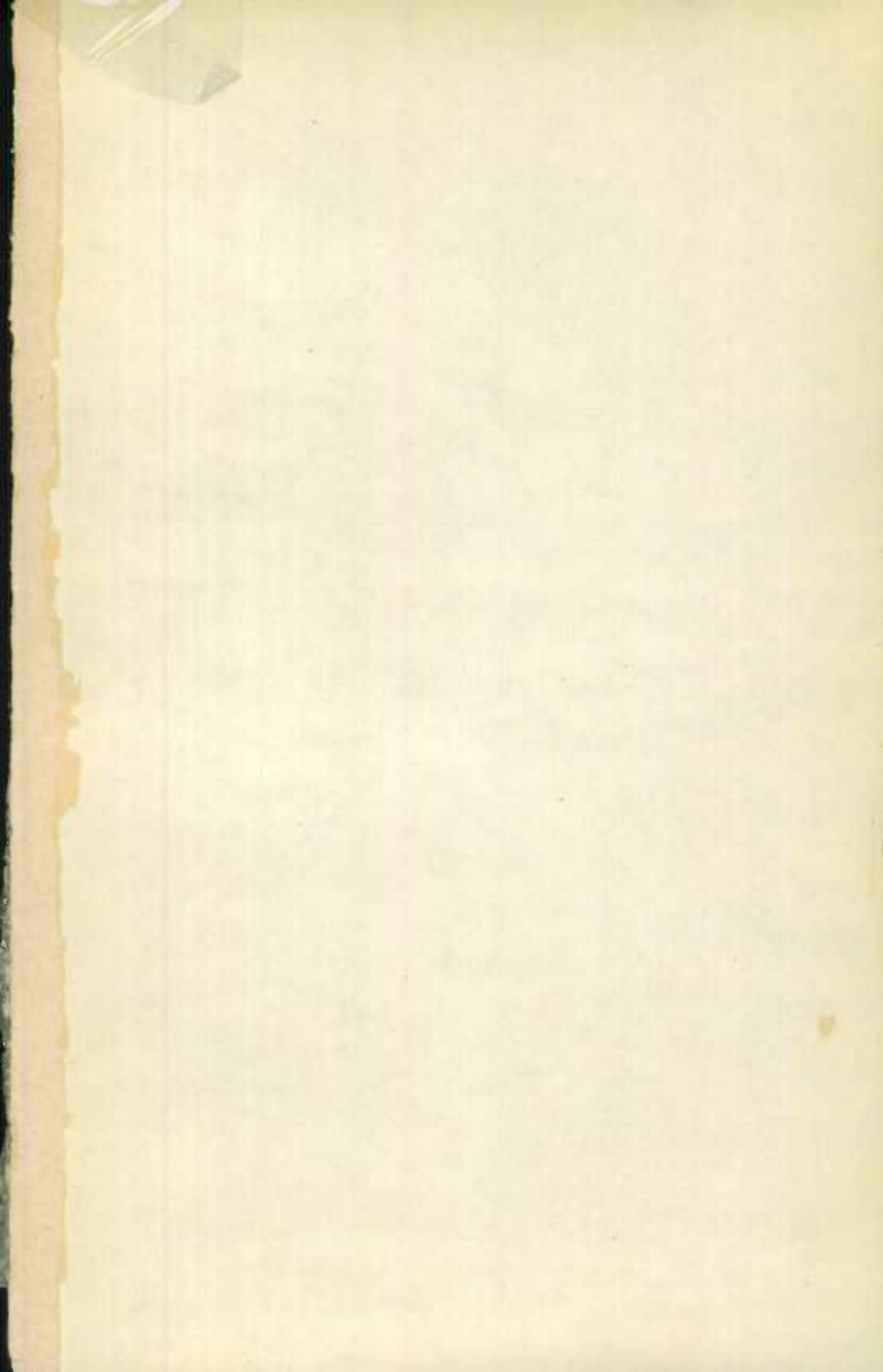
	PAGE		PAGE
Industrie (suite), chimique	19	Manufactures (suite), industries prin-	
— construction	217	— cipales	204
— effort en vue de la défense	37	— production	133
— expansion, banque	303	Marriages	71
— immobilisations	42	Marine, construction	217
— le Canada à l'âge chimique	19	Matériaux de construction	179
— répartition	133	Mères, allocations	93
Information des masses	124	Métaux	179
Institutions, construction	217	— affinage	204
Instruments, exportations	280	— non ferreux	210
Iridium, production	179	Meunerie	204
Jambon, exportations	280	Mica	179
Jasper, parc national	51	Miel, production	162
Journal	124	— revenu	136
Kitchener (Ont.), manufactures	214	Minéraux	173
— population	58	— non métalliques	210
Kootenay, parc national	51	— production	179
Lacs Waterton, parc national	51	— productivité	41
Laine, importations	281	Mines	173
— revenu	146	— assurance-chômage	235
Lait, concentré	158	— emploi	227
— industrie	157	— production	133, 178
— production	160	— provinces	175
— revenu	146	Montréal (P.Q.), construction	221
Lamiages, importations	281	— manufactures	214
Légumes, revenu	146	— population	58
Lignes aériennes	249	— port	246
— Pacifique-Canadien	248	Mont-Revelstoke, parc national	51
— Trans-Canada	247	Morue	194
Lin, graine	155	Moteurs, importations	281
Littérature	114	Mousse de tourbe	179
Livres, production	170	Moutons	156
Logements, construction	220	Municipalités	76
London (Ont.), construction	221	— finances	300
— manufactures	214	Munitions, commandes	37
— population	58	Mûres de Logan	162
Lower-Fort-Garry, parc historique	52	Musées	122
Loyer, coût de la vie	269	Musique	115
Lucerne	155	Naissances	68
Maçhinerie, exportations	280	Nations Unies	78
— importations	281	— Organisation de l'alimentation	
Macromolécule	26	— et de l'agriculture	143
Madriers, exportations	280	Nickel, exportations	280
Magasins	261	— production	179
— à rayons	259	— productivité	41
— en série	261	Nouveau-Brunswick—	
— généraux de campagne	259	— agriculture	146
Magnésium, productivité	41	— allocations familiales	89
Main-d'œuvre	225	— aptitude physique	92
— formation professionnelle	237	— assurance-chômage	235
— législation	230	— construction	220
— négociations	232	— démographie	71
— salaires	228	— emploi	228
Mais	155	— énergie hydraulique	181
Manitoba—		— finances	297
— agriculture	146	— forêts	167
— allocations familiales	89	— fourrures	197
— aptitude physique	92	— manufactures	213
— assurance-chômage	235	— minéraux	175
— construction	220	— pêcheries	194
— démographie	71	— pensions, aveugles	91
— emploi	228	— vieillesse	90
— énergie hydraulique	181	— population	58
— finances	297	— production	134
— forêts	167	— topographie	46
— fourrures	197	Nouvelle-Écosse—	
— manufactures	213	— agriculture	146
— minéraux	176	— allocations familiales	89
— pêcheries	194	— aptitude physique	92
— pensions, aveugles	91	— assurance-chômage	235
— vieillesse	90	— construction	220
— population	58	— démographie	71
— production	134	— emploi	228
— topographie	47	— énergie hydraulique	181
Manufactures	203	— finances	297
— assurance-chômage	235	— forêts	167
— emploi	214, 227	— fourrures	197
		— manufactures	213
		— minéraux	175
		— pêcheries	194

	PAGE		PAGE
Nouvelle-Écosse (suite), pensions.		Polymère.....	27
— aveugles.....	91	Pommes.....	162
— vieillesse.....	90	Pommes de terre.....	155
— population.....	58	Population.....	55
— production.....	134	— aborigènes.....	60
— topographie.....	46	— accroissement.....	71
Oeufs.....	156	— citoyenneté.....	67
— revenu.....	146	— décès.....	69
Ontario—		— démographie.....	67
— agriculture.....	146	— émigration.....	66
— allocations familiales.....	89	— esquimaux.....	62
— aptitude physique.....	92	— immigration.....	64
— assurance-chômage.....	235	— Indiens.....	60
— construction.....	220	— mariages.....	71
— démographie.....	71	— naissances.....	68
— emploi.....	228	— provinces.....	58
— énergie hydraulique.....	181	— tendances démographiques.....	55
— finances.....	297	— villes.....	58
— forêts.....	167	— zones métropolitaines.....	58
— fourrures.....	197	Porcs.....	156
— manufactures.....	213	Port-Royal, parc historique.....	52
— minéraux.....	176	Ports.....	246
— pêcheries.....	194	Poste.....	256
— pensions, aveugles.....	91	Postes d'essence.....	259
— vieillesse.....	90	Précipitation.....	50
— population.....	58	Préface.....	5
— production.....	134	Presse.....	124
— topographie.....	46	Prêtres, construction.....	222
Or.....	179	Prince-Albert, parc national.....	51
Organisation de l'alimentation et de		Prix.....	17
l'agriculture.....	143	— de gros.....	266
Organisation du Traité de l'Atlantique-		— fermiers.....	147
Nord.....	32	Production.....	10
Orge.....	153	— relevé.....	132
— exportations.....	280	— répartition provinciale.....	133
Oslawa (Ont.), manufactures.....	214	— valeur.....	133
— population.....	59	Produit national.....	127
Ottawa (Ont.), construction.....	221	Produits chimiques.....	20
— population.....	58	— industrie.....	210
Paiements internationaux.....	282	— le Canada à l'âge chimique.....	19
Pain, industrie.....	204	Prunes.....	162
Palladium.....	179	Pulpe, exportations.....	280
Papeterie, production.....	170	— industrie.....	168
Papier.....	210	— manufactures.....	204
— industrie.....	168	Quartz, production.....	179
— journal, exportations.....	280	Québec—	
— production.....	170	— agriculture.....	146
— manufactures.....	204	— allocations familiales.....	89
Parcs.....	51	— aptitude physique.....	92
Particuliers, revenus et dépenses.....	130	— assurance-chômage.....	235
Pêche.....	189	— construction.....	220
— assurance-chômage.....	235	— démographie.....	71
— coopératives.....	266	— emploi.....	228
— production.....	133, 193	— énergie hydraulique.....	181
Pêches, production.....	162	— finances.....	297
Peinture.....	118	— forêts.....	167
Pensions (voir aussi Allocations).....	90	— fourrures.....	197
— invalidité de guerre.....	97	— manufactures.....	213
Pétrole.....	210	— minéraux.....	175
— dérivés.....	204	— pêcheries.....	191
— importations.....	281	— pensions, aveugles.....	91
— production.....	179	— vieillesse.....	90
— productivité.....	41	— population.....	58
Piégeage, assurance-chômage.....	235	— production.....	134
— production.....	133	— topographie.....	46
Pierre, production.....	179	Québec (P.Q.), construction.....	221
Placements.....	12	— population.....	58
— revenu.....	128	— port.....	246
Planches, exportations.....	280	Radio.....	124, 252
Platine.....	179	Radio-Canada.....	253
Plomb.....	179	Raisins.....	162
— exportations.....	280	Recettes, gouvernement.....	289
— productivité.....	41	Recherches.....	106
Pointe-Pelée, parc national.....	51	— Conseil national de recherches.....	107
Poires.....	162	Régime bancaire.....	302
Pois.....	155	Relations sociales et culturelles.....	113
Poisson, conditionnement.....	195	— art dramatique.....	116
— exportations.....	280	— artisanat.....	120
		— arts créateurs.....	113

	PAGE		PAGE
Relations sociales et culturelles (suite)		Soufre (suite), productivité	41
— ballet	119	Soya	155
— bibliothèques	121	Sucre, importations	281
— cinéma	125	Sulfate de soude	179
— écoles et institutions	119	Surplus de bénéfices, taxes	293
— humanités	120	Syénite écloitique	179
— information des masses	124	Syndicats, crédit	266
— littérature	114		
— musées	122	Tabac	162
— musique	115	Table des matières	7
— peinture	118	Taxes	293
— radio	124	— revenu	128
— sciences sociales	120	Télégraphes	250
Relevé de la production	132	— construction	217
Remerciements	6	Téléphones	251
Reptes sur l'Etat	237	— construction	217
Réparation, valeur	133	Télévision	255
Réserves, animaux sauvages	52	Température	50
Revenu, agriculture	128	Terre Neuve—	
— impôt	244	— agriculture	146
— national	127	— allocations familiales	89
— personnel	17, 130	— aptitude physique	92
— placements	128	— assurance-chômage	235
— taxes	128	— construction	220
— travail	128	— démographie	71
Rhodium	179	— emploi	228
Riding Mountain, parc national	51	— énergie hydraulique	181
Routes, construction	217	— finances	297
		— forêts	167
Sable, production	179	— manufactures	213
Saint-Jean (N.-B.), population	58	— minéraux	175
— port	246	— pêcheries	189
Saint-Jean (T.-N.), population	58	— pensions, aveugles	91
Salaires	228	— vieillesse	90
Salaisons	204	— population	58
Sandre	194	— production	134
Santé publique	81	— topographie	45
— hôpitaux	84	Territoires du Nord-Ouest—	
— organismes	83	— allocations familiales	89
— services, fédéraux	81	— aptitude physique	92
— municipaux et provinciaux	82	— énergie hydraulique	181
Sardines	194	— forêts	167
Sarnia (Ont.), manufactures	214	— fourrures	197
— population	59	— gouvernement	76
Sarrasin	155	— manufactures	213
Saskatchewan		— mines	178
— agriculture	146	— pêcheries	194
— allocations familiales	89	— pensions, aveugles	91
— aptitude physique	92	— vieillesse	90
— assurance-chômage	235	— population	58
— construction	220	— production	134
— démographie	71	— topographie	48
— emploi	228	Textiles	210
— énergie hydraulique	181	Thé, importations	281
— finances	297	Topographie	45
— forêts	167	Toronto (Ont.), manufactures	214
— fourrures	197	— population	58
— manufactures	213	Touffe, production	179
— minéraux	175	Tourisme	285
— pêcheries	194	Tournesol, graine	155
— pensions, aveugles	91	Tracteurs, importations	281
— vieillesse	90	Transports	239
— population	58	— accords internationaux	250
— production	134	— assurance-chômage	235
— topographie	47	— aviation civile	247
Saumon	194	— canaux	246
Sciages	166	— chemins de fer	239
Sciences sociales	120	— emploi	227
Scieries	201	— équipement	210
Sécurité sociale	86	— navigation	241
Seigle	154	— urbain	240
Sel	179	— voirie	241
Sélénium, production	179	— voiturage motorisé	243
Semences, graines	163	Travail	225
Services, assurance-chômage	235	— accidents, indemnisation	93
— coopératives	265	— assurance-chômage	234
— cult de la vie	269	— formation professionnelle	237
— emploi	227	— grèves	232
— établissements	259	— heures	228
Signes conventionnels	6	— législation	230
Situation économique	9	— négociations	232
Soufre	179	— organisation	233

	PAGE		PAGE
Travail (suite), revenu	128	Voiturage motorisé	243
Travail à façon	133	Volailles	156
Trèfle	155	Whisky, exportations	280
Trois-Rivières (P.Q.), population	59	Windsor (Ont.), manufactures	214
— port	246	— population	58
Truite	194	Winnipeg (Man.), manufactures	214
Tullibee	194	— population	58
Tungstène, productivité	41	Yoho, parc national	51
Tuyaux, importations	281	Yukon —	
Vancouver (C.-B.), manufactures	214	— allocations familiales	89
— population	58	— aptitude physique	92
— port	246	— énergie hydraulique	181
Veau, exportations	280	— forêts	167
Véhicules automobiles (voir <i>Auto-</i> <i>mobiles</i>)		— fourrures	197
Ventes, coopératives	265	— gouvernement	76
— de détail	260	— manufactures	213
— de gros	264	— minéraux	178
— taxes	293	— pêcheries	191
Vêtements	210	— pensions, aveugles	91
— ventes	259	— vieillesse	90
Vétérans, Bureau	97	— population	58
Victoria (C.-B.), population	58	— production	134
Vieillards, sécurité financière	89	— topographie	48
Villes, population	58	Zinc, exportations	280
Voie	241	— production	179
		— productivité	41





C. 2

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA









1010316892



CANADA

LEGENDE

FOR CULTURE		MARE	
SEL		HEROIE	
PEISON		TRONQUELES	
FORTE		BLANCHE	